4.8.59

A AMSTERDAM
Chez Henry et Theod. Boom 1675.

2.34

L E

MERCURE HOLLANDOIS,

Contenant les choſes les plus remarquables de toute la Terre,

Arrivées en l'an 1673. *juſqu'à l'an* 1674.

Et ſur tout dans les guerres de France, Angleterre, & Hollande.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY & THEODORE BOOM. l'An 1678.

PREFACE.

AMI LECTEUR,

NOus te donnons ici la seconde partie de nôtre Mercure, dans laquelle tu verras les miraculeuses delivrances que Dieu a operées en faveur de cet Etat lors qu'il sembloit qu'il n'y avoit plus de salut à esperer, & que tout secours humain étoit comme banni du milieu des hommes. Tu y verras ces fameuses Alliances, qui aprés Dieu, nous ont remis en nôtre ancienne splendeur malgré la rage & la cruauté de nos plus fiers ennemis qui avoient conspiré nôtre perte entiere dans leurs conseils pleins de sang & de violence, Tu y verras ces

glorieuſes Batailles redoublées juſques à trois fois en une ſeule année, dans leſquelles ce Peuple veritablement petit a bravé & balancé les puiſſances de deux Rois les plus redoutables de toute la Chrétienté, à l'étonnement de toute l'Europe, qui conſideroit ce ſpectacle comme une choſe entierement incroyable, & qui neantmoins a fait voir que Dieu étoit viſiblement de nôtre côté. Enfin tu y verras les veilles, les travaux & les fatigues continuëlles de cet Illuſtre Rejetton d'une des plus auguſtes maiſons de l'Europe, de ce jeune & incomparable Héros que Dieu nous a envoyé comme du Ciel pour nous tirer de nos miſeres, & nous faire goûter comme auparavant les fruits de

nôtre

nôtre accienne & precieuſe liberté. Par toutes ces choſes dignes d'admiration,, & preſque incroyables aux ſiecles à venir tu conſidereras avec un profond reſpect & une ſainte reſignation qu'il n'y a qu'un moment en la colere du Tout puiſſant, & que quoi qu'il face ſentir pour un temps à ſes enfants les redoutables effets de ſa juſte indignation, il eſt neantmoins toûjours prêt de les recevoir en grace lors qu'ils ſe jettent entre ſes bras paternels avec une veritable & ſincere confeſſion & repentance de leurs fautes. C'eſt à nous maintenant à prier cette adorable Providence de toutes les puiſſances de nôtre ame qu'il luy plaiſe d'accomplir cette grande œuvre qu'elle a ſi heureuſement com-

commencée, & nous redonner la Paix, cette ſainte Fille du Ciel, qu'il y a ſi long temps que nous reclamons par nos prieres. Dans cette attente nous ne te retiendrons pas plus long-temps, & te dirons ſeulement que le contenu de nôtre Mercure ainſi que le precedent, a été tiré des plus fidelles rapports & Memoires que nous ayons pû rencontrer, & dans l'eſperance que nous avons que nôtre ferveur ne te ſera point deſagreable, tu dois auſſi attendre que nous continuërons de bon cœur. Adieu.

MERCURE HOLLANDOIS,

Contenant les choſes les plus memorables qui ſe ſont paſſées par toute la

TERRE.

en l'an 1673.

JANVIER 1673.

TOut le Monde étoit dans l'attente de ce que la Guerre pourroit produire ſur les glaces, ou en d'autres endroits, pendant qu'on parloit de paix ſur les bors du Rhin. A peine eut on appris à Paris la nouvelle de la marche de S. A. vers Charleroy, que ſa Majeſté reſolut de ſe mettre en campagne elle meſme, quoy qu'il fit alors un froid extrememment rude. Mais devant que cela s'executât, le Gouverneur Montal écrivit la lettre ſuivante au Roy, que nous mettons ici de mot à mot, afin de contenter les Curieux.

Sire,

Par ma precedente de Tongeren je vous donnai avis que l'Ennemi, aprés s'être, apperceu qu'il ne pouvoit pas prendre cette Place avec la

facilité qu'ils s'étoit imaginé, s'étoit retiré: Et Lors que j'appris par les Prisonniers, qu'il avoit pris son chemin vers Charleroy, nos Troupes avancées trouverent son Arrieregarde à l'environ 5. lieuës de la ditte Ville, sur le grand chemin qu'elles avoient déja quitté, si bien que je creus qu'il ne faloit point perdre de temps, mais qu'au contraire je devois m'y transporter en diligence, de sorte que je sortis de Tongeren le 17. Decembre avec 60. chevaux. Sur le soir Monsr. de St. Cla de Maseyk, Monsr. de Silvestre & Darcey, Capitaines, & autres, au nombre d'environ 50. chevaux, me vindrent trouver, lesquels me confirmerent par le rapport d'un Cap. de Cavalerie prisonnier, que l'Ennemi marchoit droit à Charleroy, & qu'ils étoient venus afin de m'escorter & me tenir compagnie, puis qu'aussi bien ils croyoient que je ne demandois pas mieux. C'est-pourquoi nous nous mîmes en chemin le dit jour 17. sur les 10. heures du matin, dans l'esperance d'estre à Charleroy le 18. mais il n'y avoit point d'autre moyen de passer pour nous, que de Forcer le Quartier qui nous empéchoit le chemin, si bien que nous prîmes par la même Chaussée que l'Ennemi, par ce que nous crûmes qu'il y auroit moins de soupçon de ce côté là que sur le chemin de Tongeren. Etans arrivés à environ 6. lieuës de Charleroy, nous trouvâmes quelques gens de l'Ennemi qui étoient demeurés derriere, lesquels je fis descendre incontinent de cheval, afin qu'ils ne nous découvris-

couvrissent point à l'Armée, mais plustôt s'en allassent dans les prochains villages, afin de s'y échauffer. La nuit nous arrivâmes à Pertruy, là ou l'Infanterie Hollandoise au nombre de 1600. *Hommes, & la Cavalerie qui l'escortoit, se logea dans les Villages & par les chemins jusqu'à Gemblours. Mais lors que nous vîmes une plus grande quantité de Troupes, nous fumes obligés de tourner à main droitte, & de prendre un chemin fort mauvais, afin de gagner le bois de melot sans être apperceus. Le jour étant venu, je me hatai un peu, afin d'observer la marche de l'Ennemi, pour pouvoir prendre mes mesures à l'avenant: Mais aussi tôt que nous fumes sortis du bois, nous trouvâmes un Regiment d'Infanterie Espagnole devant nous, au milieu duquel nous passâmes, avant qu'ils nous eussent veus; & quoy qu'ils eüssent quelque soupçon de nous, ils n'auroient peu faire l'alarme, parceque le temps étoit déja passé. Nous reconnumes leurs civilités par de beaux compliments, que nous leur fimes en Espagnol, par où ils creurent que nous étions des leurs: Mais lors que nous arrivâmes aupres des Verreries, où il y avoit plus de monde dans les maisons prochaines, ils remarquerent nos épées nuës, que nous portions cachees sous nos manteaux; mais nous, à la reserve de* 15. *hommes, &* 2. *Officiers, qui marchoient devant nous, étions en une telle posture, que moi & St. Cla avec de bons Mousquetons, propres à notre dessein, crûmes que nous*

pourions passer plus facilement; sur quoy ils nous crierent d'attacher nos armes à nôtre côté, & là dessus commencerent à tirer sur nous, ce qui étonna un peu les derniers de nôtre troupe: Et d'autant que les 150. Cavaliers qui faisoient la garde entre l'Armée & leurs postes, ne purent pas si tôt monter à cheval, il y eut encore 80. des leurs, commandés par le fameux Colonel Floris, qui donnerent sur nous, si bien que nous entrâmes en un furieux combat, dans lequel le dit Floris & plusieurs autres furent tués. Nous perdîmes de nôtre côté 14. hommes, tant morts que prisonniers, que nous ne pûmes secourir; si bien que nous arrivâmes en cette sorte du côté de Brusselles à Charleroy, avec 100. Cavaliers, & les Officiers, desquels on peut dire veritablement qu'ils se sont bien acquittés de leur devoir. Je trouvai les postes que l'Ennemi avoit occupés, retranchés à la portée du Mousquet, mais ils n'avoient encore pris aucuns Dehors, Monsr. Franlieu qui commandoit en mon absence, avoit fait tout ce qu'un homme de bien est obligé de faire, & je trouvai la Garnison fort bien disposée à deffendre la Place. Monsr. de Bonnest, Brigadier, qui par bon-heur s'y étoit aussi trouvé, n'en faisoit pas moins, & sur tout pour le regard de l'Infanterie. Monsr. Terrade étoit l'Intendant de tous les travaux qu'on y faisoit. Le fourrage venant enfin à nous manquer, & ne voulant pas le laisser dans les maisons voisines, de peur que l'Ennemi ne s'en

prevalût, j'envoyai incontinent aprés mon arrivée ledit Sr. Bonneſt avec 150. Monſquetaires le long de la riviere, leſquels avec l'aide de 50. de nos Cavaliers, ainſi fatiguês, comme ils étoient, raſerent en 3. heures les dittes maiſons, & allerent en ſuitte chaſſer l'Ennemi du poſte qu'ils avoient pris, dans laquelle action 2. des nôtres, & quelques uns de l'Ennemi furent tués. Ayant remarqué la deſſus leurs tranchées auprés d'une hauteur entre 2. petites rivieres, & veu un lieu où les travaux ſembloient comme abandonnés, je crus que ce ſeroit de ce côté-là qu'ils feroient leurs plus grands efforts, ſi bien que je reſolus de me deffendre juſqu'à l'extremité. Le lendemain je vis qu'ils avoient ſeparé leurs Batteries, ſur quoi je reſolu de faire une ſortie du haut côté de Bruſſelles, laquelle nous reüſſit aſſés heureuſement tachant d'attirer l'Ennemi le plus qu'il m'étoit poſſible, lequel fût fort mal traitté par 50. Mouſquetaires que j'avois mis dans une demie lune: Le Baron de St. Jean fût bleſſé à mort de 2. bales en ce rencontre; Monſr. de Louvigni & le Prince de Vaudemont, avec d'autres Officiers de qualité, ſe rendirent en diligence au lieu où étoit l'alarme, pendant que nôtre Canon tua pluſieurs de leurs gens. Mes dits Sr. de Lovigny & Prince de Vaudemont y perdirent leurs chevaux, le dernier étant un peu bleſſé. Trois Cornettes de l'Ennemi, entre leſquels il y en à un du Prince d'Orange, ſont demeurés ſur la place. Cette ſortie à dure 3. heu-

res, pendant lequel temps nous avons eſté maîtres de la Campagne. Du depuis nous avons tâché d'attirer l'Ennemi tous les jours, mais il n'a paru encore que quelques Muſquetaires qui étoient auprés du Corps de garde de la Cavalerie. J'attendois tous les jours l'ouverture de leurs trenchées, parce que l'on m'avoit aſſeuré qu'ils avoient quantité de faſcines, ſacs de laine, plus de 2000. barriques, & autres inſtruments de guerre en leur Armée, c'eſt pourquoi j'ay tâché de fortifier la Contreſcarpe de tout mon pouvoir. Cet heureux ſuccés nous à augmenté le courage, & au contraire à diminué celui de l'Ennemi, parce que nous avons été Maîtres de la Contreſcarpe tonte la journée, bien loin au delà de nos ligues. Enfin nous avons attendu en vain cette ouverture de la trenchée, ſi longuement deſirée, par ce que j'ay appris hier qu'ils ont fait porter dés le matin ſur la riviere de Sambre 20. gros Canons, 2. Mortiers, & quantité de gabions & de ſacs de laine, pour les mener ſur la Meuſe; & en effet nous avons veu leur retraitte dés que le jour à commencé à poindre. C'a eté les Eſpagnols qui nous ont donné le plus de peine en cette attaque.

C'eſt ainſi que le Sr. Montal ſe flattoit luy méme, comme ſi Charleroy eût été ſauvé par ſa ſeule valeur, à cauſe dequoi le Roy luy fit des preſents conſiderables: Mais il à beau alleguer le recit de ſes grands exploits, il eſt certain que ce ſiege n'a eté abandonné qu'à cauſe

cauſe de la rigueur de la froidure, qui étoit alors extreme. On à auſſi voulu dire que le deſſein des Eſpagnols n'étoit que de cauſer une diverſion aux Armes Françoiſes, ſi bien qu'il conclud avec les Eſpagnols, afin d'exciter apparemment une plus grande haine entre ces Nations. Le Roi ayant appris qu'on avoit abandonné Charleroy, ne fit pas ſeulement ſaiſir les biens des Seigneurs Flamans qui avoient été devant cette Ville, mais écrivit encore au Roy d'Angleterre, afin de ſe plaindre enſemble à la Reine d'Eſpagne du violement du Traitté d'Aix, fait par Monſr. le Comte de Monterey. Mais la Reine ayant entendu les plaintes de ces deux Rois, & d'autre côté ayant auſſi été inſtruite de toute l'affaire par le dit Comte, elle vit bien que les François n'avoient autre deſſein que de le debuſquer, c'eſt pourquoi elle n'eut pas beaucoup d'égard à des choſes ſi mal fondeés.

Quelques perſonnes en Hollande croyant que le Comte de Coningsmark ne s'étoit pas aſſés bien acquitté de ſon devoir en l'affaire de Bodegrave, on fit voir le contraire par la Relation ſuivante, dans laquelle le ſoin, la vigilance & le zele de S. Exc. ſont clairement exprimés.

A l'autre côté de la riviere du Rhin il y à 3. Bourgs, aſav: Nieuwerburg, Bodegrave & Swammerdam, qui ſont un des 5. principaux poſtes de la Hollande, dans leſquels S. E. M. le

Comte Court Christof Coningsmark commandoit en l'absence de S. A. ayant avec luy 8. Regiments d'Infanterie, faisant en tout environ 4000. hommes, & 6. Comp. de Cavalerie. Auprès de Nieuwerbrug, qui étoit le plus proche de l'Ennemi, il y avoit 2. Forts, dans l'un desquels on avoit mis 6. Compagnies, & en l'autre 9. outre les Regiments sus-mentionnés. Le païs etoit inondé des 2. côtes, ce qui rendoit ces Forts inaccessibles, tant que les eaux étoient ouvertes, mais en temps de gelée le chemin étoit ouvert & libre de toutes parts. Aussi-tôt que les glaces fûrent assés fortes pour porter une Armee, le Duc de Luxembourg ramassa des troupes de plusieurs endroits, comme de l'Issel, du Leck, du Rhin, & de la mer du Sud, dont il composa une Armée de 15000. hommes dans Utrec. Les troupes arriverent le 26. Decembre dans Montfort, & aux environs, ayant fait dessein d'emporter la ville de Gouda, dans laquelle le dit Duc avoit peut être quelque intelligence. Monsr. Coningsmark étant averti de cette entreprise par Monseign. le Prince Maurice, y envoya incontinent 3. Regiments sous la conduitte du Marquis de Toüars, afin d'asseurer cette Place qui etoit de la derniere importance. Là dessus le Duc de Luxembourg se rendit à Woerden, où il passa le Rhin, & laissant Bodegrave, à côté, prit la route de Leyden, croyant de nous couper le chemin de cette Ville-là, ce qui ayant reüssi, auroit sans doute eté la ruine de

cet

cet Etat : Mais Monſr. Coningsmark étant bien informé du deſſein de l'Ennemi, tant par les Priſonniers, que par d'autres voyes ſe reſolut par toutes ſortes de moyens de le prevenir, ſi bien qu'il ſe mit en marche le 29. Decembre, & marcha tout le long du jour, comme auſſi l'Ennemi, l'un au bas, & l'autre au haut du Rhin, dont les eaux étoient déja tellement priſes, que des traineaux tout chargés y paſſoient facilement. Il étoit impoſſibile de ſe voir les uns les autres, tant à cauſe d'un broüillart fort épais qui faiſoit, que parce que l'Ennemi s'elognoit toûjours de plus en plus des nôtres, comme prenant une route toute differente. On ne laiſſoit pas neantmoins d'entendre continuellement le bruit des Trompettes & des Tambours. Monſr. Coningsmarc envoyoit auſſi de temps en temps des partis de l'autre côté du Rhin, qui rapportoient toujours quelques Priſonniers. Finalement nous arrivâmes proche de l'Ennemi, & nous nous logeâmes avec la Cavalerie à Haſerſou, & avec l'Infanterie & le Canon à Leyderdorp. L'Ennemi voyant que ſon deſſein de nous couper le chemin de Leyden ne luy avoit pas reüſſi, perdit auſſi en même temps l'eſperance de prendre & piller la Haye : ainſi qu'il s'étoit propoſé : Mais le dégel étant venu là deſſus ſubitement, comme chacun ſait, ils ſe tournerent derriere nous, & s'avancerent du côté de Swammerdam, où ils paſſerent le Rhin, ayant logé cette nuit à Bodegrave. Monſr. Coningsmarc avoit laiſſé 200. Mouſquetaires &

30. chevaux en chacun de ces 2. Postes, avec ordre que lors que l'Ennemi voudroit passer le Rhin, ils se retirassent à Gouda, & en cas qu'il continuât son chemin, de luy donner sur l'arriere-garde, & luy faire tout le dommage possible. Ceux de Bodegrave obeirent à ces ordres: les autres voulurent s'opposer aux François, & furent battus: toutefois ils se deffendirent si bien, que plus de 200. François demeurerent sur la place. Les nôtres y perdirent un Capitaine, un Lieutenant & un Quartier-maitre furent faits prisonniers, & 14. Mousquetaires tant prisonniers que tués. Monsr. Coningsmarc étant asseuré du changement de la marche de l'Ennemi, décampa le 30. Decembre de bon matin, & se logea dans le poste du Goutse-Sluys, qu'on commença de fortifier aussi-tôt. Ce degel continua cette nuit avec tant de force que le Rhin, le Gou, & autres rivieres furent ouvertes. Ce fût alors que l'Ennemi se trouva pris, & les choses changerent tellement de face, que cette superbe Armée qui avoit creu engloutir la Hollande, & bruler jusqu'au moindre village, se trouva environnée de 3000. Mousquetaires & 300. chevaux. Ils avoient devant eux les Forts de Nieuwerbrug, qu'on estimoit imprenables en cette saison de l'année, veu qu'on n'y pouvoit mener aucun canon & derriere eux ils avoient nôtre Armée, qui étoit campée en ce poste considerable. La glace étoit ouverte des 2 côtés, si bien qu'on ne pouvoit passer ni à pié, ni avec des Batteaux. Outre cela

la ils n'avoient point de pain, & ne pouvoient en avoir de quelque côté que ce fût. Le sel, la biere & autres choses necessaires leur manquoient aussi. Monsr. Coningsmarc alla reconnoître ce jour-là les forces de l'Ennemi, dont on prit 20. prisonniers, qui confirmerent unanimement ce que dessus, & declarerent que ce jour-là on n'avoit point distribué de pain de munition parmi eux, ce qu'il étoit bien aisé de croire, n'en ayant point apporté, veu qu'ils avoient creu trouver toutes choses en abondance, comme aussi effectivement cela fût arrivé, s'ils fussent demeurés Maîtres de la Campagne. Le même soir on vit contre toute attente les Bourgs de Bodegrave & Swammerdam en feu: Personne n'en pouvoit comprendre la cause, mais on apprit bientôt que le Col: Pain & Vin avoit persuadé aux Commandants des Forts de Nieuwerbrugge, de les quitter, & de s'en aller avec les Garnisons à Gouda. Ce fût par là que l'Ennemi eut le moyen de se retirer à Woerden tout à son aise, & prevenir son entiere ruine. Le dit Pain & Vin fût decapité à cause de cela le 23. dans l'Armée à Alfen.

S. A. fit aussi publier la suivante Ordonnance.

Que tous les habitants des lieux d'Alfen, Outhorn, & autres Bourgs de Rhinlande, qui sont en deçà de Gouwe & le Nieuwerwaert, & notamment les Baillifs, Echevins & Secretaires

res des dits lieux, ayent à y retourner incontinent après la publication de la presente Ordonnance, pour y exercer leurs Charges, trafic & métiers comme auparavant, veu que nous prenons les dits habitants avec leurs biens & maisons en nôtre singuliere protection & Sauvegarde; deffendons à tous & un chacun, sur peine de la vie, de faire aucun outrage à leurs Jardins, Vergers, foin, betail, ou autres choses semblables, directement ni indirectement, aussi de prendre logement en leurs maisons, sous quelque pretexte que ce puisse être, sans le consentement particulier de ceux que nous aurons deputés pour le fait des logements. Ne voulons point qu'on face aucune insolence aux dits habitants, ou qu'on leur ôte par force aucuns vivres ou quelque autre chose que ce soit, sur peine de punition rigoureuse par les Officiers ou autres personnes qui auront quelque commandement, & n'auront pas empéché les dits desordres, &c. Fait à l'Armée à Alsen ce 1. Janvier

G. H. Prince d'Orange

Et plus bas, Par l'ordonnance de S. A.

C. HUYGENS.

Le 26. du passé on resolut d'imposer le 200. denier sur toutes sortes d'Obligations & Rentes tant corporelles qu'autres, excepté celles de la Comp. des Indes Occidentales, comme aussi les Obligations, Constitutions de rente, & Pensions appartenant à S. A., Madame la Prin-

Princeſſe Doüairiere, ou autres Deſcendants de feu Monſeign: le Prince Guillaume de Naſſau, de glorieuſe memoire, ou celles qui concernent les Bureaux Eccleſiaſtiques. Le dit impôt s'étendoit auſſi ſur les Actions de la Comp. des Indes Orientales, à conter 400. fl: pour chaque 100. fl: de vieux Capital. Item toutes ſortes de Maiſons, Terres, Seigneuries, Dûnes, Pécheries, & autres biens taxés ſur les livres de l'Etat, excepté ceux qui appartiennent à S. A. Madame la Princeſſe Doüairiere, ou aux Bureaux Eccleſiaſtiques, ainſi que nous avons dit ci-devant. Le dit denier ſe devoit lever 2. fois pendant la preſente année, le tout ainſi qu'il ſe voit plus amplement par la Reſolution de Mrs. les Etats de Hollande priſe ſur ce ſujet.

En ce temps-là il y eut 2. Bourgeois de la Ville d'Amſterdam, appellés van Dalen & Du Sart, leſquels firent un Projet, pour tirer de la Province de Hollande ſeule, & mettre en Campagne plus de 100000. hommes dans 15. jours, ſans ſurcharger aucunement la ditte Province, lequel projet ils preſenterent à S. A. & à Mrs. les Etats d'Hollande. Pour cet effet ils poſoient qu'il y avoit dans la Province de Hollande 65500. Capitaliſtes, qui étoient taxés ſur les Cahiers de l'Etat à 2. 4. 6. 10. 20. & 80000. livres; de ceux-là les 4. des 3. premiers devoient entretenir un homme enſemble 3. mois durant, ceux de 10000. autant, ceux

de 20000. deux, & ainsi jusqu'à 8. ce qui leur devoit coûter à chacun 90. fl: par homme pour les dits 3. mois, dont pourtant on ne leur payeroit que 25. fl: par mois, le reste étant pour les armes, Officiers, & autres frais. Que pour cét effet il faudroit établir des personnes pour faire la collecte & la distribution des dits deniers. Qu'il faudroit que S. A. choisit de bons Officiers pour commander les dittes Troupes, lesquelles devant être composées pour la pluspart de Bourgeois, Matelots & Païsans, moyennant un exercice continuel, seroient en peu de temps rendus aussi propres à combattre que les meilleurs Soldats des nouvelles levées, joint que le zele qu'ils auroient pour la deffense de leur Patrie les rendroit d'autant plus courageux & Vaillants. Qu'il faudroit faire de petites Compagnies, & plusieurs Officiers parmi eux, pour être d'autant mieux gouvernés. Que les Riches payeroient volontiers le 100. denier de leurs biens pour posseder le reste plus librement, parce qu'autrement la Liberté, la Religion, la vie & la pudicité des femmes, filles, enfants & parents couroient risque d'être entierement foulées aux pieds. Qu'on avoit fondé pour cet effet l'affection & le zele des dits Riches, & qu'on les y avoit trouvés tout disposés. Qu'on pourroit diviser ces forces en 5. Armées, chacune pourveuë d'un Chef bien experimenté, afin de pouvoir agir en plusieurs endroits à la fois, suivant l'ordon-

donnance du General. Qu'on en pourroit mettre une partie du coté de la mer du Sud, afin de les joindre aux païsans du Veloue, une autre partie, jointe avec les forces de Frise, dans la Province d'Overissel, & de là les faire entrer dans la Westfalie, la troisiéme dans les postes de la Province de Hollande, pour garder la ditte Province. Qu'il faudroit former une Armée aux environs de Gorcum pour entrer dans le Betau. Que S. A. agiroit avec une redoutable Armée du côté du Brabant, & que par ce moyen nous pourrions nous jetter sur nos Ennemis de tous les côtés, & les chasser dans peu de temps des lieux qu'ils avoient occupés si malheureusement. Qu'ainsi faisant nous acquerrions une gloire immortelle par tout le Monde, delivrerions nôtre chere Patrie des maux dont elle étoit comme accablée, & ferions perdre l'envie aux Ennemis d'y retourner sans y songer plus d'une fois. Ces Mess: eurent pleusieurs conferences avec les principaux de l'Etat sur ce sujet, mais comme c'étoit une affaire pleine de difficultés, elle n'eut point de suite.

Mrs. les Etats Generaux resolurent le 9. du present: *Que les Residents, Consuls & autres personnes authorisées de l'Etat ne pourroient prendre à soi ni vendre aucunes prises contre le grè des Preneurs, ou disposer des deniers de la vente en quelque sorte que ce sût, mais seulement prendre garde & tenir la main à ce que les dit-*

tes

tes prises ne fussent point pillées, ou autrement endommagées, comme aussi de garder les Factures, Connoissements, & autres Documents appartenants à icelles, ainsi qu'il se voit plus amplement par la ditte Resolution.

Mrs. les Etats d'Hollande firent aussi publier l' 11. ensuivant, *que tous ceux qui auroient ordre de marcher par Patentes ou autrement, eussent à y obeir sans plus long delai, & en cas d'indisposition ou autre cause legitime, missent un homme en leur place bien armé, & propre à rendre service à l'Etat, sur peine de bannissement & confiscation des biens sans remission.*

On ordonna un jour solemnel d'action de graces le 1. Fevrier pour rendre grace à Dieu de la reduction inopinée & non attenduë de la Forteresse de Coeverden, & aussi pour le prier qu'il luy pleût de benir en suitte les Armes de cét Etat contre nos Ennemis & leurs adherants, qui avoient attaqué nôtre chere Patrie sans cause ni raison, &c. Monsr. le General Rabenhaupt, qui avoit été le Conducteur de cette notable entreprise; fût pourveu par Mrs. les Etats Generaux, sur l'avis de S. A. Monseign: le Prince d'Orange, de la Charge de Chatelain de Coeverden & Grand Bailly de Drente, pour recompense de sa vertu, & Monsr. le Lieu. Col. Eybergen eut le Gouvernement de la ditte Forteresse. Cependant il se passoit tous les jours quelque notable rencontre par les faiseurs de partis. Le Cap. Raymaker amena prisonniers

dans

dans Gorcum un Cap. Lieut. & 10. ou 12. autres François venant de Bommel, avec tout leur bagage. Un parti François creut emporter le Château de Suylichem, mais ils fûrent bravement repoussés. Il sortit aussi un parti de 25. hommes d'Oudewater dans un Batteau, & s'étant rendus entre Utrec & Woerden, rencontrerent un autre Batteau de François, qu'ils prirent aprés quelque resistance, & l'amenerent à Oudewater. Un autre parti amena au dit lieu un Batteau chargé de Vivres, & plus de 4000. Rixdales en argent, si bien que cette prise-là fût estimée à plus de 20000. francs. Il y avoit tous les jours de semblables démêlés la plus-part en Batteaux, parce que le païs etoit presque entierement inondé. Le 22. les François crurent surprendre nos Vaisseaux qui étoient en sentinelle au Nieuwerbrugge, à la faveur d'une épaisse brouee, mais ayant été secourus par une partie de nos gens qui sortirent d'Alfen, ils chasserent les François jusqu'au dessous de Woerden, si bien que de 600. hommes qu'ils étoient, il en resta environ 400. car la brouée commençant à s'éclaircir, & lors qu'on vît les François proche des Vaisseaux, il y en eut plus de 50. de tués d'une seule bordée de Canon. Il sortoit aussi continuellement des partis d'Ardenbourg, & autres lieux voisins, qui revenoient toûjours avec de bon butin. Ceux de Mastricht ne demeuroient pas aussi les mains croisées, & mirent une grande

partie

partie du païs de Cologne ſous contribution. Un certain Enſeigne, appellé Plovel, ſortit auſſi en ce temps-là de Bloczijl avec 30. Soldats, & ſurprit entre Elborg & Campen 40. Cavaliers ennemis en une maiſon, dont il en tua quelques uns, & en prit 32. priſonniers, avec un Lieut. Col. & 16. chevaux, qu'il amena au dit Bloczijl. Ceux de Coeverden n'en faiſoient pas moins, & mîrent toute la Comté de Benthem ſous contribution, contre leſquels on envoya le Col. Rantsdorf à Ootmarſſen, afin d'empêcher leurs courſes. Le Cap. Wrangel, qui ſervoit en qualité de Volontaire ſous le Col. Joſef. à Maſtric, ſortit alors avec un parti de 12. ou 13. hommes, & prit entre Weſel & Duysborg un Colonel, appellé le Comte de Cauche, avec ſon Major le Marquis de Derquieres, ayant avec eux plus de 35000. Rixdales en argent. Les François offrirent depuis 6000. Rixdales pour la rançon du dit Comte. Les Armateurs par mer ne faiſoient pas auſſi de petites courſes ſur les François & Anglois, car ils prirent ce mois-ici pluſieurs Navires richement chargés, qu'ils amenerent en Zelande & autres lieux.

Monſr. de Beverning, Deputé de Mrs. les Etats Generaux pour la Campagne, fit alors rapport en l'Aſſemblée de ſa Commiſſion, & demanda en même temps ſon congé, qui luy fût accordé, aprés avoir été remercié des bons ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat. Ce fût en ce même

même temps que Mrs. les Etats d'Hollande resolurent de fair lever 6. Regiments d'Infanterie hors du païs, chaque Regiment de 14. Compagnies, & chaque Compagnie de 90. hommes. Les dits Regiments devoient estre en ce païs pour la Mi-avril. M. le Prince de Courlande en leva 2. Le Duc de Holsteyn un, le Baron Spar, Messr. Ulenborg & Brodde chacun un. S. A. Monseign: le Prince d'Orange, comme un Prince genereux, offrit alors les appointements qu'on luy avoit assignés pour son entretien, comme aussi les droits qui luy appartenoient en qualité d'Admiral General, pour le service de l'Etat. On resolut aussi de faire marcher le quatriéme homme, tant des Bourgeois que des Païsans, ce qui devoit faire une Armée de plusieurs milliers d'hommes, en cas que la gelée recommançât. On appréta pareillement une bonne quantité d'Artillerie, fers à glace, & autres choses necessaires pour des entrepriſes de cette nature. S. A. étoit tous les jours en conference à la Haye avec les principaux Officiers. Monsr. le Ringrave, Gouverneur de Mastric, étant malade au lit en cette Ville, son fils s'y rendit en poste, dés qu'il en eut appris la nouvelle, mais il treuva qu'il étoit déja decedé, à son grand regret, & celui de toute la Garnison. Il fût enterré le 28. avec grande pompe, & ainsi que meritoit un tel Seigneur. Monsr. Asquin commanda en sa place par provision, mais étant aussi trepassé le

10. Mars,

10. Mars, on y envoya M. le Colonel Wee, lequel y étant arrivé, ordonna d'abord que chaque Compagnie fît la garde 24. heures durant, sans en pouvoir mettre d'autres en leur place. Le 27. Mrs. les Etats Generaux y envoyerent le Sr. de Fariaux, un vaillant homme & brave Soldat, en qualité de Gouverneur, où il arriva le 5. d'Avril, & fût receu avec beaucoup de joye & acclamations du Peuple & de la Milice.

Cet Etat avoit alors les yeux sur le Parlement, qui se devoit assembler en peu de jours en Angleterre, veu que la France & le Roy de la grande Bretagne avoient accepté la Mediation de la Suede, dont les Ambassadeurs étant partis de Londres, & arrivés à la Haye, fûrent receus avec grande pompe & magnificence, & fûrent menés à l'audience par Mrs. Merens & Edick, à laquelle action on employa prés d'une heure & demie. Ils firent leur proposition en langue Suédoise, & en donnerent Copie par écrit en Latin. Monsr. le President leur repondit en termes fort civils, & on leur donna pour Commissaires M. le Conseiller Pentionnaire Fagel, Mrs. Hogendorp, Kouwerve & Kan. La ditte proposition contenoit ce qui s'ensuit.

Sa Maj: Suedoise, nôtre Souverain Seigneur & Maitre, considerant la triste & dangereuse guerre dans laquelle les Rois de France & d'Angleterre d'une part, & vos hautes Puissances, d'autre, tous ses bons Amis & Allies, se treuvent

vent engagés depuis si longs-temps, & sent en son cœur une douleur qui ne se peut pas exprimer, tant parce que tout le bien & le mal qui arrive à ses Amis, il croit que cela lui arrive à luy même, comme aussi parce que sa Maj: en provoyant la suitte, craint que cette flamme ne s'épande beaucoup plus loin, & n'embrase avec le temps toute l'Europe, en sorte que tous les remedes soient inutiles pour l'éteindre, ce qui ne peut causer que la ruïne inevitable de tout la Chrétienté, & sur tout l'extirpation de la Religion Evangelique, que sa Maj: à taché de conserver toûjours en son entier autant qu'il luy à été possible. De plus le Tyran Turc, implacable Ennemi du nom de Christ, & qui à pris à tache l'aneantissement de cette même Religion, augmente cette crainte, & commence deja à jetter le joug sur les Princes Chrétiens, lesquels fomentent & augementent ses progrés par leurs dissentions & animosités irreconciliables. Sa Maj: faisant une serieuse reflexion sur les grands maux que cela peut apporter, non seulement à ses Alliés, mais aussi à toute la Chrétienté, à creu que ce seroit une chose qui ne seroit pas indigne de sa grandeur, d'offrir ses soins & ses peines pour le bien commun. C'est pourquoy pour y parvenir par des moyens bien ordonnés, elle à fait offrir sincerement & du fonds du cœur sa promptitude & son application à Vos hautes Puissances pour le moyennement d'une Paix, premierement par Vôtre Ambassadeur extraordinaire residant en sa Cour, & en suitte par

les

les siens, asav: Monsr. le Comte Coningsmark, & Monsr. Harald Appelboom; laquelle offre comme, Vos hautes Puissances ont bien peu remarquer qu'elle partoit d'une vraye & sincere intention & Zele pour la Paix, c'est pourquoi Elles ont bien daigné asseurer qu'elle leur étoit agreable, & en effet l'ont bien voulu l'accepter, ce qui Nous cause une joye non commune de voir vôtre prompte & favorable declaration en faveur de la Paix, & qui fait que nous nous promettons le succés desiré de nôtre Negociation. Et comme ainsi soit que sa Maj: n'a rien plus à cœur que de poursuivre avec application ce qui a été dëja si bien commencé, c'est pourquoi Elle à envoyé un Ambassadeur extraordinaire à la Cour de France, & Nous à dépêché, pour cet effet avec le même Charactere à celle de la grande Bretagne & de Vos hautes Puissances, afin que Nous faisant Nôtre devoir pour le moyennement de la Paix entre les Parties interessées, ainsi qu'il appartient à de vrais Mediateurs, puissions aussi parvenir à la salutaire intention de sa Majesté. Et d'autant que la peine que nous avons prise jusqu'ici en Angleterre pour l'expedition des Preliminaires, a eu un succes tel que Nous le pourrions souhaiter, en quoi certes Nous ne pouvons assés louer l'equité du Roy de la grande Breitagne, & que Nous sommes venus en diligence en ces Païs pour passer une œuvre si loüable à une heureuse fin, c'est-pourquoi Nous

en

en vertu de la Commission dont Nous avons été honorés avons entrepris de Vous offrir les mêmes Offices, afin de faire voir par ce moyen à Vos hautes Puissances que sa Maj: Nôtre Souverain Seigneur & Maître veut mettre à une pleine & entiere execution le veritable Zele & affection qu'il n'a témoigné jusques à present que par des paroles. Nous voulons croire que comme les dits Rois ont satisfait à Nôtre desir par une protestation ouverte de leurs bonnes inclinations à la Paix, ce qui Nous fait esperer un heureux Succés de cette Negociation, ainsi aussi Vos Hautes Puissances embrasseront avec ardeur cette occasion desirée, qui pourra rendre le repos à la Chretienté, & causer la conservation de Vôtre Etat, & qu' Elles ne voudront rien entreprendre par où il sembleroit qu' Elles se fissent tort à Elles mêmes, ou éluder les ardents souhaits de tant de milliers de personnes dont le bien & la prosperité dependent absolument de cette Paix. Nous ferons voir plus amplement à Mess. Les Deputés, que Nous Vous prions instamment de nous donner l'importance de cette affaire, & ce qui peut servir à son avancement; ne doutant point que Vos hautes Puissances sachant bien la diligence qui êt requîse en des choses de cette nature, ne soient promptes à consentir aisement aux preliminaires de ce Traitté: Et dans l'attente de cette declaration, Nous Nous preparerons de bonne heure à travailler à la Paix même à bon escient.

eſcient. Et afin qu'elle puiſſe avoir une bonne iſſuë, ſa Maj: Notre Souverain Seigneur & Maître, promet, conformement à ſa Franchiſe, & l'amour qu'il a pour cette Paix, d'y employer tous ſes ſoins & affections, comme n'ayant point d'autre but ni d'autre interêt que l'honneur de procurer le repos à la Chrétienté, & de moyenner une Paix entre les Parties à des conditions raiſonnables, & ſur tout de conſerver l'honneur & l'avantage de cette Republique. C'eſt là l'unique but & intention de ſa Majeſté, & partant comme il a pleu à ſa ditte Maj: de faire choix de Nos perſonnes pour cét effet, & de Nous honorer à cette fin du titre & Charactere de ſes Ambaſſadeur extraordinaires, la bienſeance requiert de Nous d'avoir auſſi le même but devant les yeux, & à l'exemple & ſelon l'ordre de Nôtre Souverain Seigneur & Maître, n'être attachés à aucun interêt particulier, mais ſeulement faire voir aux Parties intereſſées & à tout le monde Nôtre ſoin, Nôtre zele & Nôtre fidelité infatigable, pour lequel effet Nous prions Dieu de tout Notre cœur qu'il luy plaiſe d'épandre ſa benediction ſur une œuvre ſi ſainte, ſi ſalutaire, & ſi profitable à toute la Chrétienté.

P. Sparre. Eduard Ehrenſteen.

Leur

Leur seconde proposition du 12. à laquelle ils demanderent réponse, consistoit en substance en ce qui s'ensuit.

1. *Puis qu'il avoit pleu à Mess. les Etats Generaux d'accepter leur Mediation, qu'il leur pleût aussi d'avancer une euvre si charitable, & preparer les choses necessaires pour la conference.*

2. *Puis que la Ville de Dunquerque avoit été jugée la plus-propre par les Rois de France & d'Angleterre, si leurs hautes Puissances n'el'auroient point pour agreable; afin d'y envoyer leurs Ambassadeurs au plustôt.*

3. *Qu'il pleût à leurs hautes Puissances de choisir pour cét effet des personnes aimant la paix, & de leur donner les ordres & les instructions necessaires à ce qu'une euvre de telle importance fût amenée à une bonne fin en peu de temps.*

4 *Qu'il pleût à leurs hautes Puissances, à l'exemple des Rois de France & de la grande Bretagne, de vouloir entendre cependant à une suspension d'Armes, jusqu'à ce qu'on eût trouvé les moyens de conclurre cette Paix tant desirée.*

On apprît aussi que les dits Ambrs. avoient remontrê les choses suivantes à Mess. les Deputés en la conference du 12. Premierement ils remercierent Mrs. les Deputés de ce qu'ils avoient daigné prendre la peine de les venir trouver. 2. Ils se rejouïssoient de ce qu'on avoit éleu des personnes pour cette Negociation, qui sans doute avoient nne particuliere connoissance de l'état present des affaires, & auroient

roient soin de procurer le repos & la tranquillité commune. 3. Que les dits Srs. Deputés n'ignoroient pas sans doute en quelle qualité Eux avoient été envoyés à la Republique, mais que neantmoins ils ne faisoient que le toucher en passant. 4. Ils ramenteurent l'ancienne Alliance qui avoit été entre les Rois de Suede & cét Etat depuis si long-temps, laquelle avoit sur tout commencé à fleurir sous le regne des Rois Charles 9. Gustave Adolfe, la Reine Christine, Charles Gustave, & le present Roy Charles 11. 5. Ils remontrerent que tant que cette Alliance avoit été en son entier, on en avoit senti les fruits de part & d'autre; mais lors qu'elle fût interrompuë par quelques-uns qui ne s'étoient gueres souciés de rompre la belle harmonie qui étoit entre ces 2. Nations, cela ne s'étoit peu faire sans que les uns & les autres en ressentissent du dommage. 6. Ils firent voir que les Etats des uns & des autres étoient tellement situés, qu'ils se pouvoient faire grand profit mutuellement, & que l'execution des Traittés ne pouvoit produire que le bien & la prosperité de tous les deux. 7. Ils representerent que les Predecesseurs de l'Etat d'un chacun d'eux avoient fait divers Traittés de temps en temps selon la disposition des affaires, lesquels unissoient Ces 2. Nations ensemble, & les tenoient encore attachées comme par un lien indissoluble. 8. Ils dirent que l'intention du Roy leur

Maître

Maître étoit que cette Alliance demeurât ferme & constante entre les 2. Nations, & qu'il ne souhaitoit autre chose, sinon que tous les obstacles qui pourroient rompre ou alterer cette aliance, fussent ôtés. 9. Que sa Maj: espéroit qu'elle treuveroit les mêmes dispositions aupres de cette République, & que partant Mrs. les Etats jugeoient bien que l'union de ces Etats seroit fort expediente de part & d'autre, en consequence dequoi ils devoient contribuer conjointement avec la Couronne de Suede de tous leurs efforts à detruire tout ce qui porroit porter quelque prejudice à la ditte Alliance, afin que les 2. Etats se prétassét des offices mutuels, & embrassassent de bon cœur les occasions de se rendre service. 10. Qu'en consideration de cette Alliance sa Maj: avoit été si sensible à la guerre qui s'étoit emeuë avec leurs Voisins, qu'Elle n'avoit rien plus à cœur que d'éteindre cette flame, laquelle pourroit s'étendre chés les Nations voisines, à la ruine & oppression de la Religion & des Etats de la Chrétienté. 11. Que sa Maj: avoit volontiers offert sa Mediation, afin de faire tout son possible pour remettre les choses en leur ancien état, veu que le droit de l'Amitié & la nature de la chose sembloit éxiger cela d'Elle. 12. Pour lequel effet Elle avoit donné à connoitre son intention non seulement aux Ambrs. de cet Etat qui étoient en sa Cour, mais aussi l'avoit fait proposer aux Alliés par ses Ministres qu'elle

avoit envoyé exprés: Et lors que sa Maj: avoit reconnu que son Zele & son affection n'avoient pas été desagreables tant dans les Cours de France & d'Angleterre qu'en celle-ci, Elle s'étoit resoluë avec beaucoup de joye d'envoyer ses Ambassadeurs extraordinaires dans les dittes Cours, afin de mettre la main à une œuvre si salutaire & si profitable. 13. Et d'autant qu'Eux aprés s'être acquittés de leur Commission en Angeleterre, avoient aussi été envoyés vers cét Etat pour offrir leur mediation au nom du Roy leur Maître, & qu'aprés quelques adversités souffertes en leur voyage, & quelque alteration en leur santé, & le sejour qu'ils avoient été obligés de faire à la Cour d'Angleterre, étant aussi arrivés en celle-ci, ils avoient devant toutes choses remercié ceux qui avoient le gouvernement de cette Republique entre les mains tant de leur inclination à la Paix, que pour avoir bien voulu accepter les offres de leur mediation. 14. Et comme ils avoient asseuré que l'intention du Roy leur Maître étoit sincere & veritable pour la conservation & l'interêt de cét Etat, ainsi ils avoient promis d'y employer tout leur soin & industrie, & prié en même temps Mrs. les Etats de s'en servir dans la constitution presente des affaires. 15. Et afin que cela se peût faire au plustôt & sans perte de temps, ils remontrerent qu'il y avoit plûsieurs raisons qui les y devoient persuader, & tacherent en

suitte de refuter les allegations ordinaires qu'on ameine en ces occasions. 16. Car premierement, quelque apparence qu'il y eût qu'on pourroit bien recouvrer quelques Terres, Villes ou Provinces, avant que de s'engager en aucun Traitté, afin de le faire d'autant mieux reüssir, & stipuler des conditions plus avantageuses, secondement qu'on pourroit mettre quelque confiance au secours des Troupes Auxiliaires, & en troisiéme lieu le service qu'on pourroit tirer des propres forces de l'Etat, ils representerent qu'il faloit neantmoins regarder à l'incertitude de ces choses: car pour ce qui étoit de reprendre des Places, que cela étoit plus à souhaitter qu'à esperer, & sur tout en cette saison d'Hiver, en laquelle les Sieges des Villes sont fort incommodes, & que cependant on pourroit grandement avancer le Traitté de Paix. Secondement pour l'assistance des Amis, ils donnoient à penser à tout le monde de quel poids cela pouvoit être; car premierement si ces Alliés venoient à rompre avec le Roy de France, ce qu'ils ne croyoient pas pourtant, que cela ne pourroit causer qu'une longue guerre, & embraseroit toute l'Allemagne, & retancheroit en suitte toute sorte d'esperance pour les Traittés. Secondement, de quelque maniere qu'ils se comportassent en ce rencontre qu'ils épuiseroient toûjours les tresors de la Republique; En troisiéme lieu, qu'il étoit à craindre

que les dits alliés n'euſſent quelques égards particuliers, qui ne s'accorderoient pas peut-être avec les interéts de l'Etat. En quatriéme lieu quelque puiſſant que fût le ſecours qu'ils pourroient donner, que cela ne ſe pourroit toûjours faire qu'au prejudice de cet Etat, dans les terres duquel le ſiege de la guerre ſeroit établi. En 5 me lieu qu'en cas qu'on fût reſolu de continuër la Guerre, & que les forces de la République fûſſent aſſés grandes pour ſupporter ce fardeau, & que d'ailleurs on prît une ſi grande confiance en l'aſſiſtance des Alliés, que toutefois il n'y auroit jamais faute d'occaſions de recourir aux Armes, encore que cet Etat ſe fût engagé d'accommoder l'affaire par un Traitté. 17. Ils firent inſtance à ce qu'il pleût à Mrs les Etats de faire une ſerieuſe reflexion ſur eux mêmes, & de bien péſer leurs propres forces, car pour eux, ils eſtimoient un Etat malheureux qui méttoit ſa plus grande eſperance dans le ſecours d'autrui. 18. Et poſé le cas que cet Etat n'eût pas manque de forces, ils prioient neantmoins Mrs. les Etats de conſiderer auſſi celles de la France, & ſur tout des Anglois, que ſans doute ces Rois agiſſoient de concert en toute cette Guerre, & qu'ils étoient ſi puiſſants, qu'on ne les pouvoit mépriſer ſans une evidente temerité; & quoi que les Troupes Auxiliaires peuſſent faire de conſiderable, que cet Etat en ſeroit toûjours autant & plus foulé que l'Ennemi: Que

l'été

l'été qui vient on pourroit mettre des forces en mer si gandes qu'on ne leur pourroit resister. 19. Que l'Angleterre pourroit donner de facheuses traverses à cét Etat, si elle étoit appuyée par le Parlement, lequel accorderoit volontiers des subsides au Roy pour le maintien du Royaume, & sur tout voyant le peu d'inclination que cét Etat auroit pour la Paix. 20. Qu'il faloit craindre les courses que l'Ennemi pourroit faire sur les terres de cét Etat en temps d'Hiver, & le danger qu'il y auroit qu'il ne se rendît alors Maître de tout le païs. 21. Qu'en cas qu'on fût en seureté de ce côté-là, on devoit neantmoins apprehender les puissances redoutables qui pourroient fondre l'été prochain, & que pour eux ils seroient ravis de joye avec tous ceux qui aiment le bien de cet Etat, si on leur pouvoit resister. 22. Qu'il se pourroit faire que le Turc, qui tâche à profiter de tous ces desordres, donneroit tant d'affaires aux Troupes Auxiliaires l'année prochaine, qu'elles seroient contraintes de s'en retourner pour deffendre leur propre païs. 23. Que les Amis & Allliés de cét Etat, qui prennent aujourd'huy soin de sa conservation, se pourroient trouver un jour eux mêmes engagés en cette triste & funeste guerre, si on ne tâchoit point de l'éteindre pendant qu'il en êt encore temps. 24. Si cét Etat persiste en son refus pour la Paix, on s'imaginera que c'est luy qui êt la premiére cause de la Guerre,

& que c'êt pour cela qu'il fuit la Paix, ce qui fera que tous ſes Amis & Alliés l'abandonneront. 25. Que partant ils conſideraſſent le peu de confiance qu'il faut prendre en une aſſiſtance étrangere, & que ſi l'on en pouvoit attendre quelque choſe, elle étoit ſi cher venduë, qu'on s'en reſſentoit pour long-temps. 26. Qu'il pourroit arriver que tant les Parties combattantes que les aſſiſtantes voyant l'eſperance de redreſſer cét Etat s'évanouïr de plus en plus, chacun en tireroit ſa part, & laiſſeroit par ce moyen le dit Etat en proye à pluſieurs.

Cel étant ainſi propoſé, on conclud. 27. Que pour rétablir la Paix puplique, le meilleur & le plus ſalutaire moyen étoit d'entrer en un Traitté, parce que 1. c'étoit par là ſeulement que ſelon toute apparence les affaires pouvoient être remiſes en un meilleur état, d'autant que les evenements de la guerre ſont toûjours incertains, & que l'experience nous apprend combien foible êt l'eſperance que l'on y met. 2. parce que Mrs. les Ambaſſadeurs ont creu qu'on pourroit ménager de telle ſorte le Traitté de Paix, qu'il pourroit ſatisfaire à toutes les Parties. 3. Que les Rois de France & d'Angleterre étans extremement genereux, pourroient ſe contenter de telles conditions, qu'à peine on en auroit peu eſperer de meilleures en ce Païs, comme ſachant bien que relachant de leur droit, ils acquerroient par là autant & plus de gloire que par

les

les Armes, parce qu'ils seroient considerés de toute l'Europe comme ceux qui auroient redonné la Paix à la Chrétienté. 4. Que ces mêmes Rois, quoy que maintenant Ennemis, n'étoient neantmoins pas contraires au repos & à la conservation de cét Etat, & que c'étoit pour cela qu'ils avoient si promptement consenti à un Traitté de Paix, & avoient proposé des moyens, par où il y a apparence qu'elle se pourra obtenir. 5. Que tous les Amis & Alliés de cét Etat sont fermement persuadés qu'il ne se peut point rétablir autrement que par un Traitté de Paix, & que partant il ne faut pas que Mrs. les Etats soient contraires à eux mêmes. 6. Puis qu'on croit que cét Etat peut étre remis en son ancienne splendeur par le moyen de la guerre, pourquoy non aussi par la Paix? auquel cas les grands frais que l'on fait pour entretenir la Navigation & le Commerce, produiront des fruits sans comparaison beaucoup plus excellents que ne fait pas la Guerre. 7. Par le moyen de la Paix on pourra renouveller les anciennes Alliances, & contracter les mêmes amitiés qui ont fait ci-devant fleurir cét Etat, & l'ont fait parvenir à ce faîte de grandeur où il a été. 29. Que puis que Mrs. les Ambassadeurs avoient suffisamment fait voir par les raisons sus alleguées qu'une Paix étoit de beaucoup preferable à la Guerre, ils concluoient finalement, & prioient qu'on leur accordât les Articles sui-

vants. 1. Que puis que Mrs les Etats avoiẽt bien daigné d'accepter leur Mediation, il leur pleût auſſi de tenir la main à ce que cette affaire fût pouſſée plus avant, & qu'à cet effet ils vouluſſent ſe ſervir de leur travail & induſtrie, qu'ils offroient de nouveau dans toutes les circonſtances. 2. Qu'il pleût à Mes dits Seigneurs les Etats de choiſir au pluſtôt un lieu où on pourroit traitter, & ſur tout celuy que les Rois de France & d'Angleterre avoient déja propoſé & jugé propre pour une conference de cette nature, afin de perdre le moins de temps qu'il ſe pourroit, & d'avancer ce Traitté avec toute la diligence poſſible. 3. Qu'il leur pleût de deputer des Ambaſſadeurs Plenipotentiaires aimant la Paix, & de les pourvoir des ordres & inſtructions neceſſaires pour donner une bonne iſſuë à une œuvre ſi deſirée. 4. D'accorder une ſuſpenſion d'Armes pendant le Traitté. 5. Priés de ſe reſoudre au pluſtôt ſur les Articles ſuſmentionnés: Sur quoy la conference fût finie avec des offres de ſervice de part & d'autre, & proteſtations d'une ſincere amitié.

Là deſſus Mrs les Etats reſolurent le 13. du preſent d'excuſer le lieu du Traitté ſuſmentionné, comme auſſi la ſuſpenſion d'armes: Laquelle reſolution, aprés que les Deputés de Mrs les Etats eurent été en conference avec les Miniſtres des Alliés, fût propoſée de nouveau en l'Aſſemblée le 16. & on répondit aux Ambaſſadeurs: *Que Mrs. les Etats étoient bien re-*

resolus de faire une Paix à des conditions raisonnables avec les 2. Rois ennemis, mais puis que les dits Rois avoient choisi le dit lieu du Traitté avec un concert mutuel, que leurs hautes Puissances étoient pareillement obligées de montrer un semblable respect à leurs Alliés, lesquels avoient proposé les Villes d'Osnabrug, Hambourg, Aix, Francfort, Bronswic, Cologne, Anvers, & Dortmond; que partant Elles se persuadoient fermement que si les dits Rois étoient si enclins à la Paix, comme Mrs. les Ambassadeurs avoient dit, ils ne feroient point de difficulté d'accepter une des dittes Places; & qu'à cause de cela il étoit hors de propos d'envoyer des Deputés, tant que le lieu du Traitté ne seroit pas accordé. Qu'Elles voudroient bien aussi savoir les raisons pourquoi le Roy de France leur avoit declaré la Guerre, ou du moins sur quel fondement on pourroit faire la paix, puis que le dit Roy en sa declaration de Guerre n'avoit mis aucunes raisons, & que pour cela Elles ne pouvoient donner aucunes instructions à leurs Deputés qui devoient aller au lieu du Traitté, avant que d'en être informées. Ce qui fût aussi arrêté le 21. & delivré aux Ambassadeurs, lesquels avoient presenté ce même jour un Memoire, afin de faire goûter leurs propositions; mais le 26. ils en presenterent un autre, dans lequel *ils se plaignoient grandement de ce qu'on avoit rejetté le lieu du Traitté; en quoi ils disoient que les Ministres des Alliés n'avoient rien à démêler, mais que cela étoit en la disposition de*

leurs hautes Puissances comme parties principales: Et pour ce qui êt de la suspension d'Armes, ils alleguoient qu'ils n'eussent pas creu que ce qu'ils avoient jugé avantageux pour l'Etat, eût été expliqué à son desavantage, mais qu'ils promettoient toutesois de faire tous leurs efforts auprés des dits Rois, & sur tout pour ce qui étoit du lieu du Traitté, afin que le desir de leurs hautes Puissances fût satisfait.

L'Evêché de Cologné fût grandement incommodé en ce temps-ici par les Troupes de Turenne, qui se rendirent à Wesel par le dit Evêché pour aller au secours de l'Evêque de Munster. Les Armées Auxiliaires étant prêtes à marcher, le Prince de Condé envoya une partie de ses troupes au Mareschal de Turenne, qui fûrent embarquées en des Batteaux, & passerent devant Cologne, laquelle Ville receut alors une lettre de l'Evesque de Munster, contenant qu'ils eussent à luy envoyer 200. de leurs Soldats pour sa seureté, ainsi qu'ils y étoient obligés suivant le Traitté du Cercle de Westfalie; mais on luy refusa sa demande, par ce qu'il étoit cause que le Regiment de Bamfiel avoit été obligé de sortir de leur Ville, & qu'il étoit Garant de ce que le dit Cercle leur avoit promis, & que partant il n'avoit point raison de leur demander des troupes; toutêfois 25. de ces Soldats voulant sortir, & étant suivis par d'autres, fûrent arretés prisonniers. L'Armée Auxiliaire commença à descendre de Rus-

sel-

selheym le 15. du passé, S. A. E. de Brandebourg, avec Madame son Epouse & Monsr. le Prince son fils, accompagnés de 800. Cavaliers & 600. hommes de pié, s'en allerent à Sparenberg, laissant le gros de l'Armée auprés d'une petite Ville appellée Wetter, dans le païs de Hessen-Cassel. Les Imperiaux la quitterent à Adorf dans l'Evêché de Paderborn, où ils se mirent en quartier d'Hiver, comme aussi dans le païs de Cologne & auprés du Lip; les troupes de Brandenbourg se logerent pareillement dans les terres de Cologne, Marcq, Ravensbergue & Minden, afin de se rafraichir, comme ayant fait une marche extraordinaire par des montagnes & des chemins étroits, qui étoient fort dangereux à passer, dans laquelle ils avoient perdu quantité de leurs hommes & de leur bétail. Le General Major Eller prit alors la petite Ville de Heuxter, qui est auprés de la riviere du Weser: Il emmena prisonniere la Garnison de Munster, avec un Commissaire, le Commandant, 2. Enseignes, 2. pieces de campagne, 2. Charrettes chargées de munitions, & 2. de Mousquets; sur quoi ceux de Munster quitterent la petite Ville d'Onna dans le païs de Marc, aprés l'avoir pillée & saccagée. Ils firent aussi de grandes insolences dans le dit païs, & ruinerent les places de Kasten & petit Dortmont. Le Gen: Major Spaen marcha alors contre le fort Chateau de Werle dans le païs de Cologne, lequel

ayant des murailles fort épaisses, & un passage fort étroit, comme aussi une belle voute au haut pour amortir la furie des grenades, sembloit ne pouvoir étre pris par aucun Canon; mais le mauvais temps & les mauvais chemins, qui empécherent qu'on n'y pût mener le Canon, l'obligerent de le quitter, dont l'Electeur fût fort aise quand il en apprit la nouvelle. Le Sr. Nagel, General des troupes de Munster, ayant eu avis qu'une partie de celles de Brandebourg avoient passé les barrieres auprés de Warendorp, les alla trouver, & les mit toutes en déroute, par ce que la plus part étoient gens sans experience, prit 46. chevaux & autant de prisonniers, qu'il amena au dit Warendorp: Mais ceux de Brandebourg eurent bravement leur revange auprés de Minden, où ils défirent 2. Regimens de Westerhold & Halberstadt, si bien que 300. des Ennemis demeurerent sur la place, & perdirent un Drappeau, 1. Timbale, 2. Cornettes, 1. Cap. de Cavalerie, & plusieurs autres Officiers fûrent faits prisonniers; le reste s'en fuit en confusion à Wesel, & déchirerent plusieurs Drappeaux, qu'on treuva encore par les chemins. Etant arrivés à Wesel, ils y trouverent le Maréschal de Turenne, qui ne fût pas trop aise d'apprendre cette nouvelle. Madame l'Electrice de Brandebourg accoucha d'un jeune Prince à Sparenberg. Le 14. Monsr. le Comte de la Garde Ambr. extraordinaire

du

du Roy de Suede, arriva à Ratisbonne incognito, son équipage n'étant pas encore Venu. Il y fit sa proposition, qui contenoit une offre de Mediation du Roy son Maître, laquelle fût bien receuë par l'Assemblée, & tous les Etats resolurent de prendre les armes. On commença à faire un Foues, & à lever des troupes pour l'Empereur, outre celles qu'ils avoient déja sur pié pour leur propre conservation, afin de s'en servir en cas que la Paix ne se fit pas. La Province de Silesie fût alors attaquée par une multitude innombrable de vers tant grands que petits, & de toutes sortes de couleurs: Etant tombés pêle mêle parmi la neige, aupres de Neusel vers Windisch-Laps, ils vécurent 3. jours, jusqu'à ce que les jaunes furent mangés par les noirs, sur quoi on fit diverses explications.

Le grand Duc de Moscovie ayant appris que la Pologne étoit si fort menacée par les Turcs, & d'autre part voyant la Guerre allumée entre les Rois de France & d'Angleterre, & les Païs-bas, creut bien que ces mêmes Turcs ne le laisseroient pas en paix. Il eut encore avis que les Polonnois avoient mis les articles suivants sur le tapis à leur Diette de Visnia, 1. *Le deplaisir qu'ils avoient de ce que Caminiec avoit été mis à rançon.* 2. *Le payement de celle de Lemburg, veu que les Turcs maltraittoient extremement les Otagers, qu'ils avoient entre les mains.* 3. *D'assister la ditte Ville de Lembourg & toutes les Fron-*

Frontieres, comme auſſi ſa Maj: de toute leur puiſſance. La Nobleſſe fit ſerment d'accomplir le dernier Article. Le grand Duc neantmoins ne ſe tint point trop en feureté de ces reſolutions, parce qu'il apprit que les Turcs faiſoient de grands preparatifs de guerre, & dreſſoient de grands Magaſins en Podolie; c'eſt pourquoy il aſſembla ſon Conſeil, où il fût arreté qu'on offriroit la Mediation de ſa Majeſté entre les Combattants en Europe, pour lequel effet on deputa quelques Seigneurs pour envoyer en Hollande, en France & en Angleterre.

Le jeune Roy d'Eſpagne étant gueri de la petite verole avec fort peu de marques au viſage, on luy coupa les cheveux, de ſorte qu'il ſe porta auſſi bien qu'auparavant. Sa Maj: étant alors en ſa 12. année, fût introduite par la Reine dans le Conſeil de la Monarchie, où elle fût receuë avec beaucoup de joye par tous ceux du Conſeil, & fût exhortée au ſecret d'une façon toute particuliere; ſur quoy ſa Maj: répondit *qu'elle ſe ſouvenoit bien d'avoir ouï parler du fils d'un Senateur Romain, lequel avoit été receu dans le Senat à ſa 12. année, & que pour luy il y étoit d'autant plus obligé, qu'il étoit le fils d'un grand Roy, & Roy lui-même.* L'Ambaſſadeur de France ſe plaignit alors à Madrid du Comte de Monterey par un Memoire qu'il preſenta à la Reine, contenant *que le dit Comte avoit violé le Traitté d'Aix par l'attaque de*

Charle-

Charleroy, dont il demandoit reparation au nom du Roy son Maître; Mais le sentiment de la Reine étoit bien different du sien, parce qu'on soûtenoit hautement à la Cour que c'étoit les François mêmes qui avoient enfraint les premiers le dit Traitté en plusieurs occasions; c'et-pourquoi sa Maj: resolut d'observer religieusement celuy qu'Elle avoit fait avec les Hollandois, comme prevoyant déja la rupture avec la France. Les Espagnols disoient aussi qu'en cette action de Charleroy on n'avoit fait que ce à quoi on étoit obligé avec les dit Hollandois, ce qui fût cause que la Reine approuva entierement le procedé du dit Comte de Montery, non-obstant toutes les poursuites des François. Là dessus on envoya 3000. Chevaux en Catalogne, avec de grandes sommes d'argent, comme aussi 4. Courriers à Sarogosse, afin de savoir en quel état étoient les affaires de D. Jean, qui faisoit sa residence en cette Ville. Le Roy d'Angleterre, comme Allié de la France, ayant envoyé querir l'Ambassadeur d'Espagne qui étoit en sa Cour, luy demanda s'il étoit bien asseuré que cette affaire de Charleroy se fût faite par ordre & du consentement de la Reine, mais l'Ambassadeur luy répondit que sa Maj: savoit où étoit Madrid; & là dessus le Roy luy ayant demandé si l'Espagne ne vouloit pas entretenir la Paix avec la France, l'Ambassadeur répondit que la Reine sa Maîtresse avoit son Gouver-

verneur dans les Païs-bas, auquel Elle avoit envoyé les ordres neceſſaires ſelon leſquels il ſe devoit gouverner; Mais le Roy voyant qu'il n'en pouvoit tirer autre choſe, envoya ordre à ſon Ambaſſadeur à Madrid d'offrir ſa Mediation à la Reine, à condition qu'on donnât une ſatisfaction raiſonnable à la France.

Le Parlement de Rennes en Bretagne ne voulut point en ce temps-ici Verifier les Edits du Roy, s'excuſant ſur ce que le Peuple n'y vouloit aucunement conſentir, de ſorte que Monſr. l'Intendant Chamillard avoit été contraint de ſe ſauver dans le Palais; mais ſa Maj: envoya bien-tôt ordre de punir ces Rebelles, ſi bien qu'on caſſa 6. Conſeillers de ce Parlement. On ôta auſſi les armes aux Bourgeois dans les Conquêtes de Flandres.

Le Duc de Luxembourg, Gouverneur d'Utrec, fit en ce temps-là taxer les habitants à de grandes ſommes, mais ils tacherent de moderer les choſes à la moitié, s'excuſant ſur leur impoſſibilité, & que celà les obligeroit à ſortir de la Ville avec leurs femmes & enfants. Les Eccleſiaſtiques fûrent auſſi bien taxés que les ſéculiers, ſans difference de Religions, chacun ſelon ſes moyens. Quelcun à écrit que les Catholiques s'en plaignirent grandement, & un certain Prêtre des plus renommés en ayant fait ſes doleances au Gouverneur, alleguant la pauvreté du Peuple, fût renvoyé juſqu'à 3. fois, & receut pour réponſe, *que comme ils mangeoient*

geoient & beuvoient enſemble, il faloit auſſi qu'ils payaſſent également les ſommes auxquelles ils avoient été taxés. Le dit Prêtre ayant rapporté cette réponſe en la grande Egliſe, & qu'il étoit impoſſible de rien obtenir du Gouverneur, pluſieurs ſortirent en colere de la dite Egliſe, & reſolurent d'envoyer quelcun des leurs au Roy; finalement ce fût l'Evêque qui y alla, eſperant bien d'apporter quelque moderation aux affaires. Monſr. Stoupa, Commandeur de la Ville, y entretenoit un fort bon ordre, de ſorte qu'il étoit grandement aimé des habitants. Son frere, & le fils du Marquis de Scandely moururent tous deux en un même jour. La Ville de Cuylenbourg fût tellement appauvrie par les François, que la plus-part des habitants l'abandonnerent. Ceux qui y reſterent fûrent obligés de donner 1800. Camiſoles aux Soldats, & 1000. fl: par mois. A celle de Tiel on luy en demande 7000. & à Buren 3000. ſur peine d'être brulées &c. Il êt impoſſible d'écrire la miſere que ceux d'Utrec fûrent obligés de ſouffrir, & les inſolences qu'ils endurerent des François. Mêmes les choſes allerent ſi avant que les Intendants du Roy dans Arnhem, & autres Villes conquiſes commencerent à mettre la main ſur les bien des deffunts qui avoient des Heritiers dans les Provinces unies ne voulant pas qu'ils en heritaſſent.

Il arriva en ce temps-là un accident tragique aupres de la Ville de Gouda; C'êt qu'un Païſan

ſan s'y en allant en bateau avec ſa femme & ſes enfants, rencontra en chemin 3. Soldat, qui luy commanderent d'approcher de terre avec ſa barque, mais le Païſan en ayant fait refus, ils tuerent ſa femme à coups de Mouſquet, ce qui irrita ſi fort ce Païſan, qu'il ſe mit à pourſuivre ces Soldats, & en tua deux, ſur quoi quelques autres Soldats emmenerent le dit Païſan dans la Ville, où le fait ayant été connu, les 2. Soldats fûrent trainés ſur une claye par la Ville; celui qui avoit tué la Femme fût pendu par les pieds à une potence, & l'autre fût jetté dans un puits.

Tout le petit Brabant fût en ce temps-là tout rempli de Cavalerie, pendant que les François ſous le Duc de Duras ruïnoient tout le Païs de Liege, quoi qu'ils ſouffriſſent eux mêmes beaucoup de miſere. Ils ſaccagerent pluſieurs Villages, ſans épargner mêmes ceux qui étoient ſous la domination de l'Eſpagne. Ils en contraignirent d'autres de leur donner de l'avoine & autres choſes, à faute dequoi ils les pilloient, & prenoient les habitants priſonniers: Sur quoi les Etats de Liege reſolurent de Lever 3. ou 4000. hommes pour leur defenſe. Le Duc de Duras creut alors ſurprendre la Ville de St. Truyen, c'êt-pourquoi il y envoya un Trompette ſuivi de quelques Cavaliers, & 8. ou 900. Hommes de pié: Le Trompette étant arrivé au Corps de garde, qui n'étoit pas trop fort, demanda à parler aux

Bour-

Bourguemaîtres, & pendant qu'on l'alloit querir, il se mit à faire quelque bruit, & à sonner de la Trompette, pour donner le signal aux siens; mais ceux de la garde commencerent là dessus à avoir quelque soupçon, fermerent les portes & donnerent l'alarme, si bien que tout le monde fût incontinent en armes sur les remparts de la Ville, d'où ils tirerent sur ceux qui étoient déja dans les Faux-bourgs: Les Cavaliers ayant été menés devant les Bourguemaîtres, demanderent pardon, disant que le Trompette avoit fait la folie sans y penser, & qu'ils eussent bien voulu eux-mêmes l'Harquebuser. Aprés les avoir entendus, on leur pardonna; & on leur donna ordre de dire au Duc de Duras *qu'il n'avoit pas affaire à Maseyk ni à Tongeren, & quils étoient resolus de se defendre jusqu'à l'extremité.*

Monsr. van Welderen mourut alors à Brusselles, & le Marquis de Mompeillan succeda à sa place. Monsr. le Comte de Monterey envoya en ce même temps 2. Regiments d'Infanterie, & quelques troupes de Cavalerie au secours de la Hollande.

Les Armateurs Zelandois firent en ce temps-là de grandes prises sur les Anglois, qui ne laissoient pas de les attaquer quelquefois, mais à leur grande peste & dommage, comme il arriva à la Fregatte nommée Constantin Warwich, laquelle fût si maltraitée par un de ces Armateurs, qu'elle fût obligée de se sauver à

King-

Kingsal en Irlande pour se faire raccommoder. Le Vaisseau de la Compagnie des Indes Orientales, appellé les Armes de home, s'en allant à Batavia, & étant arrivé jusqu'au Cap. de Finisterre, eut tant de traverses en son chemin, qu'il fût obligé de s'en retourner, & étant approché de l'Ile de Wicht, s'en alla malheureusement à fonds, comme faisant eau en plusieurs endroits: Il avoit déja perdu 40. hommes en ce miserable voyage, & n'étoit chargé que de quelques cuirs, poudre & provisions. On amena alors à Middelbourg un Vaisseau Anglois, dans lequel il y avoit un superbe Carosse pour le Grand Duc de Toscane, qui fût vendu 1500. fl:, mais la vente n'eut point d'effet, par ce qu'il fût renvoyé à S. A. Il y avoit encore 2. petits coffrets pleins de joyaux dans le dit Navire, estimés à plus de 3. tonnes d'Or, mais ils disparurent, sans qu'on en aye jamais depuis entendu de nouvelles. Le vin d'Espagne étoit en ce temps-là à si bon marché en Zelande, que le pot ne valoit que 15. 16. ou 18. sous, & le vin de France à proportion. La riviere de la Tamise eut alors 3. fois son flux & reflux en une seule marée, & se déborda d'une telle façon qu'elle inonda plusieurs Païs. L'Escaut s'enfla aussi d'une telle maniere, que les caves de la Ville d'Anvers étoient toutes pleines d'eau; Un Vaisseau se perdit aussi sur la ditte riviere.

Les Matelots sa débandant extremement en

en Angleterre, le Roy fit publier la suivante Proclamation le 2. du present.

Comme ainsi soit que plusieurs Mariniers, Matelots & autres qui sont au service & à la solde de Sa Maj: ont quitté le dit service, & se sont cachés en des lieux obscurs, dont quelques-uns ayant été pris depuis peu, ont été punis de mort selon leurs merites; Sa Majesté voulant étendre sa grace favorablement, sur le reste des coupables, pardonne librement, quitte & remet par cette sienne Proclamation à tous tels Mariniers, Matelots & autres leurs offenses & transgressions qu'ils ont commises à cet égard, comme aussi toutes les peines de mort & punitions corporelles par eux encouruës, & les delivre par la presente, tous & un chacun d'eux, de toutes pourſuittes ou recherches qu'on pourroit faire de leurs personnes: Deffend ſa ditte Maj: bien expressement à tous & un chacun de ses Magistrats, Officiers & Serviteurs, tant politiques que Militaires, de poursuivre ou convenir en justice aucuns des dits Mariniers, Matelots ou autres pour aucuns mesfaits que ce soit de ceux, qui sont pardonnés par la presente: & attend aussi ſa ditte Maj: que tous Mariniers, Matelots & autres qui ont veu les exemples de sa justice & de sa grace, & qui s'engageront desormais à son service, ne retomberont plus en de telles fautes, parce que cela étant, on procedera à l'avenir contre les Transgresseurs avec toute sorte de rigueur.

On

On commença là-dessus à travailler avec beaucoup d'application à l'equipage de la Flotte, afin d'être bien-tôt en mer. Les Membres du Parlement arrivant peu à peu à Londres, il y en eut quelques-uns qui commencerent à murmurer & dire *que les gens de Guerre que le Roy avoit mis à l'entour de la Ville, étoit contre la liberté du Parlement & de leurs personnes; qu'on savoit ce que le Protecteur avoit fait par le passé, que leurs deliberations, & beaucoup moins encore leurs personnes pouvoient être asseurées, & que partant ce n'étoit pas un Parlement libre comme auparavant: Qu'on ne cherchoit qu'à demander de l'argent, charger le Peuple, & faire la guerre aux Hollandois leurs Alliés pour complaire à la France.* On envoya en ce temps-là le Chevalier Sprag à Paris pour y demander de l'argent pour l'equipage de la Flotte.

FEVRIER 1673.

LE 14. du present le Parlement prit sa seance en Angleterre, suivant sa prorogation. Monsr. le Chancelier representa alors à la Chambre basse au nom du Roy, que puis qu'il avoit pleu à sa Maj: de créer le Sr. Eduard Turner, qui leur avoit servi d'Orateur par le passé, principal Baron de sa Tresorie, qu'il leur pleût de choisir une autre personne en sa place, ce qu'étant fait, sa Maj: les viendroit voir le jour suivant, parce qu'Elle avoit beaucoup de choses

ſes à leur dire ; Sur quoi on choiſit le Sr. Joh. Charleton, à qui cela avoit été deſtiné quelque temps auparavant. Le Roy ſe rendit le lendemain en la Chambre haute, où ſa Maj: ſe mît ſur ſon trône avec la Couronne ſur la tête, & le Manteau royal. La Chambre baſſe s'y rendit auſſi, & ce fût alors que ſa Maj: agrea le dit Sr. Joh. Charleton en qualité d'Orateur, & luy accorda les demandes qu'il luy fit, aſav: 1. *Que toutes leurs perſonnes, biens & Servitcurs fuſſent exempts de tout arrêt & moleſtation.* 2. *Quils auroient toute liberté à debattre & deliberer ſur les affaires.* 3. *Qu'on leur accorderoit un libre accés auprés de la perſonne du Roy.* 4. *Que toutes leurs procedures fuſſent expliquées en bien.* Sur quoi le Roy fit la harangue ſuivante au Parlement.

MESSIEURS

JE ſuis bien aiſe de vous voir aujourd'huy aſſemblés en ce lieu: Je vous aurois fait venir pluſtôt, mais mon intention étoit de ſoulager & vos perſonnes & le Roiaume, juſqu'à ce que la neceſſité exigeât entierement cela de nous. Depuis vôtre derniere Aſſemblée en ce lieu, j'ay été provoqué à une guerre importante, neceſſaire & de grande dépenſe ; & je ne doute point que vous ne me donniés les aſſiſtances convenables pour la continüer. Je me rapporte à ma Declaration touchant les cauſes qui m'y ont obligé ; & je dirai ſeulement à preſent que j'aurois facilement

oublié les indignités qu'on a fait à ma propre personne, plustôt que d'en venir à ces extremités, si l'interêt aussi bien que l'honneur de la Nation n'y eussent été engagés, & si j'eusse rejetté cette occasion, je n'el'aurois peut-être jamais recouvrée avec un pareil avantage. Vous trouverés que le dernier supplement que vous me donnâtes, n'étoit pas suivant l'attente, & pour les fins que Vous me l'aviés donné, asavoir pour le payement de mes dettes, c'ét-pourquoy je me trouve obligé de les recommander à Votre soin particulier. Quelques jours devant que je declarasse la guerre, je publiai un Declaration d'indulgence pour ceux qui ont quelque discrepance en la Religion, dont j'ay ressenti du depuis de bons effets, en asseurant la paix au dedans, lors que j'avois la Guerre au dehors: Il y en a une partie qui concerne les Papistes, laquelle a été sujette à mauvaise explication, comme si on leur eut accordé plus de liberté qu'aux autres Recusants, là où neantmoins il ét tout clair qu'ils en ont le moins. Pour les autres, on leur à accordé des lieux publies, & ce n'a jamais été mon intention qu'ils en cussent, mais seulement qu'ils eussent le libre exercice de leur Religion en leurs maisons, sans aucun melange d'autres Sectes & je ne leur puis pas moins accorder que cela, puis que j'avois montré beaucoup plus de faveur à d'autres, la plus-part d'eux ayant été fidelles à mon service & à celui de mon pere; & dans tout le cours de cette indulgence ce n'ét point mon dessein de porter aucun prejudice à l'Eglise en quelque manie-

re

re que ce ſoit, mais je veux maintenir leurs droits dans leur entiere vigueur. Aprés m'étre expliqué de la ſorte, je prendray en ſort mauvaiſe part de recevoir la moindre contradiction en ce que j'ay fait, & je me ſeparerois entierement de vous: je ſuis reſolu de perſiſter en ma Declaration. On à encore divulgué malicieuſement pluſieurs choſes, mais elles ſont ſi frivoles, que je n'ay pas creu qu'il valût la peine d'en faire mention, à moins que des perſonnes bien ſenſées y ajoutaſſent foy, & c'ét que les forces que j'ay levées en cette Guerre ſeroient deſtinées pour s'oppoſer à la Loy. Je ſouhaiterois que j'euſſe eu plus de forces l'été paſſé, mais la diſette que j'en ay m'oblige d'en lever d'avantage pour le printemps prochain, & je ne doute point que vous n'en conſideriés l'importance en Vos Supplements. Je concluray avec cette aſſeurance que je Vous fai, que je veux perſiſter en la veritable Religion reformée, ainſi qu'elle ét maintenant établie en ce Royaume, & que la liberté ni les biens de perſonne ne ſeront jamais envahis. Je laiſſe le reſte au Chancelier.

Sur quoi le Chancelier prononça la harangue ſuivante.

Meſſieurs & Chevaliers, Citoyens & Bourgeois de la Maiſon des Communes.

LE Roy a ſi bien parlé de ſoi-même, que vous n'avés pas grand choſe à attendre de moy. Il n'y à pas une ſeule parole en ſa harangue qui n'ait ſon poids, & j'oſe dire avec aſſeurance

qu'elle doit faire infailliblement son effet auprés de Vous. Sa Maj: Vous auroit fait assembler plus tôt, & ses affaires le requeroient, n'eût été qu'Elle à voulu vous donner tout le temps & la commodité que Vous pourriés souhaitter pour vos conferences particulieres, & accorder au Peuple la décharge d'autant d'impôts & de taxes que Vos affaires & sa preservation exigeoient: Mais nonobstant tout cela (& c'êt une chose que je ne puis passer sous silence) il y à eu des bruits faux & malicieux, tenus par des personnes mal intentionnées, que Vôtre presente Assemblée éprouve aßés être tels par toutes les circonstances qui se presentent à vos yeux. Sa Maj: à encore dit qu'Elle se treuve maintenant engagée en une guerre importante, de beaucoup de depeuse, necessaire & entierement inevitable. Elle vous à renvoyées à sa Declaration, où Vous trouverés ces derisions personnelles par des peintures, Medailles & autres affronts publics & solemnels, que sa Maj: à receu des Etats, comme aussi leur infraction des Traittés tant à Surinam comme aussi aux Indes Orientales: Et finalement ils viennent au dernier degré de l'insolence, en refusant le salut du Pavillon, qui êt un joyau indubitable de cette Couronne, dont elle ne se doit jamais deffaire, & qui à été particulierement reconnu dans le dernier Traitté de Breda, voire mêmes n'a jamais été conteßé. Et d'autant que sa Maj: en à premierement attendu satisfaction un long-temps, & voyant qu'elle ne venoit point, l'a enfin demandée

solem-

solemnellement, ils ont commencé à disputer son droit dans toutes les Cours Chrétiennes, & ont fait de grandes offres au Roy Très chrétien, en cas qu'il voulût se liguer avec eux, mais le dit Roy se souvenoit trop bien de ce qu'ils avoient fait à Munster, contre tant de Traités & Alliances solennelles, & combien ils sont dangereux Voisins pour des Têtes couronnées. Le Roy & ses Ministres ont tous les jours beaucoup à souffrir des mauvais bruits que l'on fait courir par tout. Quelquefois on les accuse qu'ils veulent tout vendre à la France pour fournir aux frais de cette guerre. On a dit que Portsmout, Pleimout & Hul étoient engagés aux François. Dernierement la nouvelle vint que la France & la Hollande avoient fait la paix, sur quoi ces mauvaises accusations se changerent en folie. Ceux qu'on avoit auparavant appellés Traîtres, porteront desormais le nom de fous. Et veritablement on ne pouvoit pas blâmer les maisons du Coffé de leurs derniers saillies, car si ce qu'on disoit de cette Paix eût été veritable, l'Angleterre eût été en un état beaucoup pire qu'elle n'êt a present, & la Guerre auroit été contre vous seuls. Mais les deux Rois sachant bien ce qui étoit de leur interêt, resolurent de se joindre contre ceux qui étoient les Ennemis de toutes les Monarchies; Et certes je puis dire en verité que ce sommes Nous seuls, comme leurs uniques Concurrents en trafic & en forces de Mer, qui les avons empechés de parvenir à une domination aussi étendüe que celle des Romains

le fût autre-fois. Les Etats ont si bien seu cela, & cette opinion a pris de si profondes racines en eux, qu'avec la misere & le danger auquel ils sont exposés presentement, ils sont possedés d'une ambition si demesurée, quils ont rejetté un Traitté de paix, & refusé une suspension d'armes. Vous avés veu tout cela devant la derniere guerre, mais nous ne pouvions pas alors si bien faire nos Alliances: C'êt-pour-quoy juges vous mêmes, arrive ce qui en pourra arriver. IL FAUT EFFACER CARTAGE, il faut ruïner ce Gouvernement; c'êt pourquoy le Roy Vous peut bien dire, c'êt Vôtre guerre. Il dispose ses affaires selon Vôtre interêt & selon la justice, & il attand un secours suffisant pour une Guerre si necessaire & de si grande dépense, qu'il à fait te jusqu'à present à ses propres frais, n'ayant pas voulu vous importuner ni charger le Royaume, jusqu'à ce que la necessité inevitable l'y à contraint: Et sa Maj: ma commandé de Vous dire, que si Vous ne le secourés au plustôt d'une somme considerable, il ne s'en peut servir en cette occasion pressante. Messieurs, la reputation êt le plus grand appui de la guerre & de la Paix. Cette guerre n'eût jamais été commencée, & les Etats n'auroient jamais mepriſé le Roy, ou refusé de luy donner satisfaction, & cette même guerre n'auroit pas continué jusqu'à ce jourd'hui, si les Etats n'eussent été trompés en leurs desseins, & n'eussent creu que sa Maj: avoit si grand disette d'argent, qu'Elle étoit obligée de souffrir toutes sortes d'affronts avec patience,

tience, & qu'Elle étoit dans l'impuissance de recommencer ou de continüer la Guerre. Ils entretiennent encore leurs Peuples jusqu'à l'heure presente dans cette croyance, qu'ils sont asseurés de l'inclination du Parlement, & que Vous ne voulés point assister le Roy en cette Guerre, & que s'ils peuvent la soutenir jusqu'à Vôtre Assemblée, ils trouveront des nouveaux moyens de la pousser plus avant. On a arrêté dernierement deux de leurs principaux Agents avec leurs lettres de creance, & les instructions qu'ils avoyent pour cét effet lesquels sont à present dans la Tour de cette Ville, & on procedera contre eux selon les loix de la Nation: Mais le Roy êt asses asseuré de son Peuple: Il vous connoit mieux, & ne peut jamais douter de son Parlement. On n'auroit jamais fait mention de celà, si je ne vous eusse voulu faire comprendre combien il êt necessaire que le secours d'argent vienne bien-tôt. Je puis bien dire que le Roy a mis nos Ennemis en un tel état, que si Vous y contribués ainsi que Vous y êtes obligés, nous serons en sorte qu'ils ne seront jamais formidables, ni capables d'inquieter l'Angleterre; & si Vous permettés qu'ils se relevent, que ceci Vous serve d'avertissement. Les Etats de Hollande sont les perpetuels Ennemis de l'Angleterre, tant par interêt que par inclination. Ce que vous avés donné en la derniere seance n'étoit pas selon vôtre propre attente. Outre cela un autre secours considerable que Vous aviés destiné à sa Majesté,

a été malheureusement étouffé en sa naissance, tellement qu'elle fut obligée d'ordonner ses affaires d'une toute autre façon qu'elle n'auroit voulu, pour retenir le payement de la Chambre des rentes. Elle voit les inconvenients qui en peuvent arriver a Elle & à son Peuple par de grands interêts, & la difference qu'il y a entre du simple argent & le maniement de ses affaires. C'est ce qui a obligé le Roy d'employer ses propres revenus, qui ont fait un si grand effet en cette Guerre. Mais quoi qu'il eût empêché par là le gain & le trafic des Banquiers, il n'a pas voulu neantmoins les ruiner, & opprimer tant de familles qui sont interessées en ces dettes, outre que ce seroit une charge insupportable pour plusieurs de ses Sujets. Mais ni les Banquiers, ni ceux-là n'ont aucun sujet de se plaindre. Vous aurés donc soin de les contenter, & de leur payer ce qui lur est deu, qui a été taxé alors à 6. pour cent depuis ce temps-là. Il importe grandement à l'honneur & à l'interêt du Roy que cela se face; toutefois il ne le desire pas de Vous hors de propos, mais seulement que cette affaire ait le second lieu, & que vous deliberiés premierement sur le secours d'argent qu'il vous demande. Sa Maj: a si parfaitement bien justifié sa Declaration contre les Papistes qu'il n'y a point de personne raisonnable qui puisse alleguer aucune chose à l'encontre. Elle l'a fait dans le temps qu'elle a été publiée, & avec les effets qu'elle en a senti, qui auroient bien peu être plus grands, à cause de l'accord qu'il y a avec sa propre disposition

natu-

naturelle, laquelle un bon Anglois ne doit point souhaitter autre qu'elle n'êt. Il n'aime point le sang ou les procedures rigoureuses; & sur tout lors qu'un sage Prince peut employer des moyens amiables, il les choisit asseurément. L'Eglise Anglicane & tous les bons Protestants ont sujet de se rejouir d'avoir un tel Chef & Deffenseur, qui declare son soin & son affection pour l'Eglise, & veut la maintenir en tous ses droits & privileges autant & plus qu'aucun de ses Predecesseurs. Il y à été né & élevé: C'a été la cause qui a fait mourir son pere. Nous savons tous les offres qui luy ont été faites hors du pais, & lors qu'il étoit en son état le plus abbatu. Il estime que c'ét un de ses plus grands honneurs d'avoir été le Restaurateur de l'Eglise; c'est elle qu'il veut toûjours deffendre, & espere de la laisser à la posterité en un plus grand lustre & sur des fondements plus asseurés qu'aucun de ses Predecesseurs ne l'a jamais Veuë. Il n'ét point de ce sentiment que les moyens violents soient les plus propres pour la Gouverner. Il y a encore une chose que j'ai ordre de Vous representer, asavoir les faux bruits qu'on fait courir des forces du Roy qu'il à employées en cette guerre, en quoi sa Maj. se declare ouvertement à Vous, & rejette la faute d'un autre côté. N'eut été les tempêtes miraculeuses qu'il à fait l'été passé, au moyen desquelles leur Flotte des Indes Orientales arriva en seureté; & leurs Côtes fureit preservées d'une descente, le seul deffaut d'argent,

comme la veritable cauſe, auroit peu excuſer le manquement de nos troupes. Sa Maj: prevoit la même choſe le printemps qui vient, c'êt pourquoi Elle a ordonné de lever encore 7. ou 8. Regiments d'Infanterie ſous le commandement des perſonnes de la plus haute qualité; & je vous recommande ſerieuſement de bien conſiderer ce ſurcroit neceſſaire de frais en vos ſupplements. Que je concluë ſuivant la harangue de ſa Maj: voire même concluons tous par la benediction de Dieu & du Roy. Beniſſons Dieu de ce qu'il nous a donné un tel Roy pour relever nos manquements tant en l'Egliſe qu'en la Police, & redreſſer nos voyes, afin que nous y demeurions: Qu'au milieu de la Guerre & de la miſere qui ruine nos Voiſins, nos greniers ſont pleins de blé, & qu'il n'y a aucun ſujet de plainte dans nos ruës, où on s'apperçoit à peine qu'il y ait une Guerre. Beniſſons Dieu de ce qu'il a donné à ce Roy tous les cœurs de ſon Peuple, & ſur tout de ce Parlement, qui a ſurpaſſé tous ſes Predeceſſeurs en Zele & affection envers ſon Prince. Un Parlement avec lequel le Roy a vêcu pluſieurs années en toute amitié d'un heureux mariage. Le Roy a-t-il eu quelque interêt? Vous l'avés embraſſé incontinent. A-t-il eu beſoin de ſecours. Vous l'en avés pourveu promptement, genereuſement & abondamment. Vous Vous êtes aſſeurés ſur la conduitte de ſa Majeſté en toutes rencontres, ſi bien que vous n'avés jamais outre-paſſé les bornes de vôtre vocation, pen-

pendant que d'autre côté Elle s'ét servie de Vos Conseils pour le fondement de toutes ses procedures, & Elle s'ét si bien accommodée avec Vous, qu'Elle a entrepris de faire une Guerre étrangere à ses propres dépens & sur son credit, afin qu'il ne fût point en charge à Vous ni à son Peuple. Je diray que quoy que ce Mariage soit suivant la Loy de Moïse, par laquelle le Mari peut donner une Lettre de divorce à sa Femme, la repudier & en prendre une autre, si ét ce neantmoins que je puis vous asseurer qu'il ét aussi impossible au Roy de se separer de ce Parlement, comme il Vous ét impossible de Vous separer de la fidelité, de l'affection & du devoir que vous luy avés témoigné jusques à present. Benissons le Roy de ce qu'il a banni nôtre crainte, & ôté tout sujet de jalousie par les asseurances & promesses qu'il nous a faites. Benissons Dieu & le Roy de ce que nôtre Religion ét en un port asseuré: De ce que l'Eglise Anglicane fait un des principaux soins de nôtre Prince: De ce que nos biens & nos libertés sont conservées. Qu'ét ce qu'un bon Anglois sauroit souhaitter d'avantage, sinon que sa Maj: puisse gouverner longuement, & que cette Triple Alliance du Roy, du Parlement & du Peuple ne puisse jamais étre violée.

Là-dessus le Parlement tint son Assemblée le 17. qui dura jusques à Midi, & resolut d'accorder au Roy un secours d'argent pour 18. mois, chaque mois 70000. livres Sterlines.

Mais le 25. ainsi que le nouvel Orateur étoit occupé à plusieurs affaires, il fût attaqué d'une telle indisposition, que le Parlement resolut de differer sa seance jusqu'au 27. mais sa maladie continuant, il pria le Roy de le dispenser de sa Charge; sur quoy sa Maj: donna permission au Parlement de choisir un autre Orateur, lequel éleut d'un commun consentement le Sr. Eduard Seymour, qui fût approuvé par sa Majesté. Le Parlement commença aussi finalement de traiter des affaires publiques, & ordonna de reparer les grands chemins, Ponts, ports, &c. deffendit aussi la sortie des draps, & autres choses semblables. Pour trouver de l'argent, on offrit à Londres de naturaliser les Etrangers. On vit alors une Comette au dessus & aux environs de l'Isle de Wicht & Portsmuyden, se levant au Sud-est, & se couchant à l'Est, ayant la grandeur de la tête d'un Homme. Les Srs. Sas & Arton étans en ce temps-là partis a de Hollande & arrivés en Angleterre, fûrent accusés d'être espions, & mis en prison en la Tour de Londres, où ils fûrent examinés. On disoit qu'ils étoient venus sans ordre du Roy. De la Tour, ils fûrent menés à Gatehouse auprés de Westmunster, & les Milors Lauderdale & Coventry les examinerent en qualité de Commissaires. Quelques François firent courir le bruit qu'ils étoient venus pour faire une sedition, ou pour traitter separement avec l'Angleterre, & luy

faire quitter le parti de la France, avec d'autres choſes frivoles, qu'ils inventerent pour rendre ces perſonnes odieuſes. Le Roy s'en alla alors à Hamtoncourt, d'où il écrivit en France, pour ôter la jalouſie qu'on y avoit priſe ſur ce ſujet. On envoya auſſi 80. Hommes de la Garde du Roy en Irlande pour y aller querir le Lieutenant Ludlon & autres priſonniers, leſquels, parce qu'ils étoient Republiquains, on tenoit pour ſuſpect d'avoir fait quelque entrepriſe avec les Hollandois ſur ce Royaume là. Le Duc de Monmour ayant été en France, retourna alors à Withal, où on traittoit avec beaucoup d'application pour envoyer quelques troupes en *France, comme auſſi pour lever 8. Regiments d'Infanterie, afin de faire vers le Printemps quelque deſcente en la Hollande, deſquels furent faits Colonels le Duc d'Albermale, le Marquis de Worceſter, le Comte de Malgrave, le Comte de Carlile, le Comte de Peterborotug, le Comte d'Ogle, le Milord Ballaſis, & le Milord Arlington. On

* *On embarqua pour cét effet à Douvres quelques Regiments de Cavalerie, qui furent envoyés à Dieppe en Normandie. Il arriva auſſi quelques Bataillons d'Infanterie à Lille, pour renforcer le Regiment du Duc de Monmouth. On croit qu'avec ces Troupes le Roy de France feroit quelque deſcente en Flandres, Caſſant ou Zelande, mais le vent ne leur fût pas favorable. Auſſi les nôtres avoient mis bon ordre en Zelande, & le Comte de Monterey en Flandres. Il ſembloit que la France voulût faire ce plaiſir à l'Angleterre de joindre l'Ile de Walcheren à Withal.*

commença auſſi à travailler à la Flotte avec une diligence extraordinaire ; mais le * Duc de Jork demeura cette année en Angleterre, & le Prince Robert fût Amiral du Pavillon rouge, le Sr. John Harman Vice-Amiral, & le Sr. John Chicheley Contr'-Amiral. De l'Eſquadre bleuë fût fait Amiral le Sr. Eduard Sprag, Vice-Amiral, le Sr. John Kempthorn, & Contr'-Amiral le Cap. Norbury. L'Eſquadre blanche fût laiſſée pour les François ſous le Comte d'Eſtrée. Le 19. du preſent il y eut à Londres 60. maiſons de brulées, où pluſieurs papiers & écritures concernant Mrs de l'Admirauté fûrent reduites en cendres. Le feu ſe prit dans le Leathing Laen, auprés de la ruë de la Tour, où la Maiſon de l'Amirauté & celle du Sr. Richards furent conſommées, & fût finalement éteint en faiſant ſauter pluſieurs maiſons, non ſans grand dommage des voiſins.

On commença à parler en France de démolir pluſieurs Villes des conquêtes de Flandres ; mais pour Doüay, Ath, Tournay & Charleroy on reſolut d'y mettre des Garniſons. Le Rhin fût alors ſi enflé par les neiges fondües, qu'à Emmeric un grand pan des remparts auprés de l'Egliſe fût emporté. Le Roy de France exigea en ce temps-là de grands impôts de ſes Sujets

* *Car le Roy l'avoit voulu ainſi exprès, comme ne voulant pas expoſer ſon frere unique à de ſi grands dangers, quoy que le dit Duc fit de grandes inſtances au contraire.*

jets par toute la France, comme ayant resolu de continüer la guerre avec toute sorte de vigueur; pour lequel effet on fût un fonds de 25. Millions pour les 4. premiers mois, & pour les frais extraordinaires depuis le mois de Janvier tous les mois 5000. livres: Item 3. millions pour l'equipage de la Flotte Angloise. Le Chevalier Sprag qui étoit allé en France pour cét effet, fit un rapport exact au Roy de l'état de la ditte Flotte. On envoya aussi au Maréchal de Turenne 25. Charrettes chargées d'argent, & on disoit que sa Maj: avoit écrit à tous les Princes d'Allemagne, *que quoy qu'elle eût declaré la Guerre aux Hollandois, son intention n'etoit nullement de troubler le repos de l'Empire, mais qu'elle se vouloit seulement vanger des insolences d'une Republique qui s'étoit rendue son ennemie, après l'avoir protegée elle même contre tous ses Ennemis: Et pour confirmer cette verité à tous les Potentats de la Chrétienté, c'êt quil leur permettoit, comme aussi à la Maison d'Autriche, d'entrer dans le Traitté, dans lequel les dits Hollandois avoient pris le Roy de Suede pour Mediateur sans toutesois faire aucunes treves ni Suspension d'Armes*, &c.

Le Roy donna alors les Regiments de Picardie, Languedoc, Normandie, Champagne &c. aux Srs de Rubentel Capit. de ses Gardes, de Courselles, de Tracy, & autres qui étoient demeurés en Hollande. Ce fût en ce même temps que sa Maj: crea pour ses Conseillers le

Duc

Duc de Chaunes, le Marquis de Montausier & le Mareschal de Bellefons. Le Prince de Condé retourna de l'Alsace, sur la milieu de ce mois, aprés avoir passé par Nancy, où il visita les fortifications, & en fit rapport au Roy, racontant entre autres choses à sa Maj: qu'en passant par Vitry en Champagne il avoit failli à perdre la vie par une Salve que les Bourgeois luy firent, parce que les chevaux de son Carosse s'étant effarouchés, & ayant pris le frein aux dents, l'avoient porté à plus de 800. pas de là, jettant l'écume par la bouche avec une extréme furie, sans qu'il fût possible au Cocher de les retenir en aucune façon, si bien que de sa vie il ne s'étoit veu en un si grand danger, quoy qu'il eût essuyé des perils assés considerables dans les occasions où il s'étoit trouvé, & qu'il n'en étoit réchappé que comme par miracle, ayant creu infailliblement que ce devoit être là son dernier jour. Le Sr. Moliere fameux Comedien, lequel avec Monsr. de Corneille à fait les plus belles Comedies qu'on ait jamais veu en France, mourût en ce temps-là: Il laissa plus de 200000. livres à sa Femme. Les Ambassadeurs François & Anglois firent alors de grands efforts en la Cour d'Espagne pour faire rompre à la Reyne le Traitté qu'elle avoit fait avec les Hollandois, mais inutilement, parce que sa Maj: declara qu'elle le vouloit observer inviolablement. L'Armée Françoise se débandant ex-

extremement dans les Païs-bas & ailleurs, le Roy fit publier un pardon general pour tous les Deserteurs, à condition qu'ils s'en retourneroient à leurs Compagnies.

Cependant la misere augmentoit tous les jours dans les Villes conquises: Car les François commencerent à mettre la main sur les biens de ceux qui s'étoient enfuis, pendant que ceux qui étoient demeurés étoient chargés d'impôts insupportables, & neantmoins plusieurs Soldats ne laissoient pas de se débander. On resolut en ce temps-là de bâtir une Citadelle à Utrec, pour lequel effet les François commencerent à en designer le plan en un lieu nommé Vreburg, mais faute de materiaux cela n'eut point de suite. Neantmoins on transporta le meilleur Canon à Arnhem. Comme ils faisoient un jour l'essai de quelques petites pieces qu'ils avoient tirées du Magasin, & mené sur les remparts, il y en eut quelques-unes qui creverent. Un certain Bourgeois ayant voulu faire quelque resistance à des Soldats qui vouloient luy enlever le foin qu'il avoit en sa maison, lequel n'étoit pas encore à luy, il fût condamné à aller en prison. Mais la taxe de 3200. livres par jour étoit bien autre chose, qui ne peut être moderée en aucune façon, quelque peine que l'on prit pour cét effet. Le Duc de Luxembourg eut quelque ombrage de l'Armée de S. A. qui étoit à Alfen, parce que le temps se mettant à

la

la gelée, on auroit peu le venir voir, ainſi qu'il avoit fait dernierement à Bodegrave & Swammerdam. C'êt-pourquoy il aſſembla en diligence 3000. chevaux & 8000. Hommes de pié à Utrec, afin d'obſerver la ditte Armée.

On vola en ce temps-là à la Comteſſe de Solre, qui étoit à Bruſſelles le portrait du Roy d'Angleterre, environné de 9. diamants en croix extremement riches, & entre deux plus de 70. autres plus petits, avec une grande table de diamant au milieu, & encore pluſieurs autres joyaux: On attrappa du depuis quelques-uns de ces Voleurs. Quelques autres dérobérent à Borgerhout auprés d'Anvers 9. Lampes d'argent dans une Egliſe. Le 16. du preſent le feu ſe prit à Bruſſelles dans le Magaſin à foin de cette Ville, mais il fût bien-tôt éteint. Cette même nuit le feu ſe prît encore en un autre endroit. Mais le 5. on vît un ſpectacle plus agreable à la Cour le jour de la naiſſance de Monſeigneur le Comte de Monterey, qui fût juſtement un jour de Carnaval. On joüa pour cét effet une belle Comedie le ſoir dans le Palais, où toute la Nobleſſe & les Dames parurẽt en un equipage tout à fait pompeux & magnifique. Il y eut auſſi un intermede de Balet, où quelques Seigneurs & Dames de la Cour danſerent en perfection; enfin le tout ſe paſſa au grand contentement de ſon Exc: qui de ſon côté donna un ſuperbe feſtin à cette belle Aſ-

ſemblée.

ſemblée. Le Tournoy ne fût pas moins galant, parce qu'il ſe fit en l'honneur de la fille de ſon Exc: Car premierement il y avoit 8. Brigades habillées à la Turque chacune de 2. chevaux & 6. Valets, qui étoient tous couverts de broderie d'or & de rubans d'argent, & une timbale qui marchoit devant. Les Commandeurs de ces Brigades étoient le Duc de Villa Hermoſa & le Duc de Sauve. Ils avoient tous des Boucliers, & étoient ſuperbement vétus; Le tout ſe termina avec une ſatisfaction univerſelle, & là deſſus l'Aſſemblée ſe ſepara. On commença alors de faire de grandes leyées en Brabant: On acheta auſſi quantité de chevaux, & on donna ordre de faire bon nombre d'habits pour les Soldats; en ſomme on fit tous les preparatifs d'une longue & dangereuſe guerre.

Un certain Bourgeois de Delft, tourneur de ſon Metier, qui faiſoit de certains ouvrages à l'antique, appellé Amand vander Minne, ayant excité de grandes ſeditions en cette Ville au temps de l'attaque de Bodegrave & Swammerdam par les François, mêmes étant parvenu à ce comble de rage & de temerité, qu'il dit qu'il laveroit ſes mains dans le ſang des Magiſtrats, fût pris & amené à la Haye, où il eut la tête tranchée le 2. du preſent. On ſolietta & on bannit le même jour un Maréchal d'Iſſelmonde appellé Pieter Teuniſſen, pour avoir appellé traitres ceux du Magiſtrat

de

de cette Ville, & pour d'autres cas enormes par luy commis. Un certain Homme qui étoit alors parmi la foule, disant qu'il vouloit parler à S. A. pendant qu'elle iroit en quelque Voyage, fût pris & arreté, par ce qu'il faisoit des actions extravagantes, & aussi à cause qu'on luy trouva des pistolets & des couteaux dans ses poches, mais parce qu'on jugea, aprés l'avoir attentivement consideré, qu'il étoit troublé du cerveau, on luy ôta ses armes, & on le laissa aller. Monsr. le General Aliua envoya alors à S. A. deux Trompettes & un Drappeau qu'il avoit pris dans une escarmouche qu'il avoit euë contre le Comte van der Lip. Le 20. on fit si grand feu dans le Corps de Garde de la Cour à la Haye, que le feu se prit à la cheminée, mais on l'éteignit de bonne heure moyennant 10. ou 12. coups de Mousquet. Une Servante du Géollier ayant relaché un Commis de la Ville de Heusden qui étoit prisonnier dans les prisons de la ditte Cour, fût mise en sa place, parce que le dit Commis étoit accusé d'avoir envoyé plûsieurs munitions tant de Guerre que de bouche à l'Ennemi. Monsr. le Prince de Courlande fit present en ce temps-là à S. A. d'un cheval extraordinairement beau, qui fût estimé 1000. Risdales. Sa ditte A. mit alors les ordres necessaires dans l'Armée, pour empécher les desertions. On incorpora aussi plûsieurs Compagnies, qui étoient extremement impar-

imparfaites, avec d'autres, & toutes les autres en General fûrent renduës complettes. A Vlaerdingen un Soldat du Regiment du Colonel Polens, appellé Stenſel Thiedeman, qui y étoit en garniſon, fût rompu tout vif le 24. du preſent, aprés quoi on luy coupa la tête, qu'on mit ſur un fer pointu, & le corps fût attaché ſur une rouë. Il avoit miſerablement maſſacré ſon Hôteſſe, qui étoit une Femme de 84. ans, appellée Maertie Leenders, en la maniere qui s'enſuit: Premierement il ſerra la porte de la chambre dans laquelle la ditte Femme étoit, avec une mêche, puis aprés il luy lia les mains, & cela étant fait, il luy donna plûſieurs coups ſur la tête avec une Hache, aprés quoy il l'étrangla, & luy donna tant de coups ſur la poitrine, qu'il luy fit rendre l'ame: Là deſſus il prit les clefs des Buffets, où il ne trouva en tout que 18. duttes: Il allegua devant la Juſtice que ſa ditte hôteſſe ne luy avoit pas voulu donner à manger, & que c'étoit pour cela qu'il l'avoit tuée, mais cette excuſe ne luy ſervit pas beaucoup, par ce qu'enfin il fût traitté de la maniere que nous venons de dire. A Amſterdam on executa le 13. la ſentence qui ſuit.

Comme ainſi ſoit que Jean Fraſer, âgé de 30. ans, natif d'Immernes en Ecoſſe, preſentement detenu priſonnier es priſons de cette Ville, à confeſſé Volontairement & ſans contrainte & que d'autre part auſſi il ét apparu à Mrs. de la Juſtice

ſtice de cette ditte Ville, qu'iceluy Priſonnier il y a environ 4. Semaines ſeroit parti d'Angleterre avec le Pachet-boot, & arrivé à la Brille, d'où il partit pour Rotterdam, où il coucha une nuit, & enſuitte arriva en cette Ville par Leyden & Delft: Qu'iceluy Priſonnier ſeroit venu en ces païs pour prendre parti, & que pour cét effet il s'étoit adreſſé au Cap. Doucam, mais que le dit Doucam n'ayant point encore de Compagnie, mais ſeulement promeſſe d'en avoir une, luy avoit promis de le prendre à ſon ſervice lors qu'il l'auroit: Qu'auſſi iceluy Priſonnier à confeſſé qu'un certain écrit en Anglois, qui luy a été preſenté en Jugement, a été écrit de ſa propre main, lequel écrit traduit en Flaman par le Notaire d'Amour, contient ce qui s'enſuit: Je ſouſigné ſuis d'accord conditionellement avec Andries Andrieſſen de Stocholm en Suede, que je m'oblige de luy faire avoir 20. livres argent d'Angleterre, s'il met à execution la choſe que j'ay deſirée de luy, aprés quoy je luy feray tout le plaiſir qui ſera en ma puiſſance, ce que je confirme par mon ſeing, ce 8. Fevrier 1673. ainſi ſigné, Jean Fraſer. *Et qu'enſuitte du dit écrit, par lequel le dit Priſonnier promet à Andries Andrieſſen 20. livres argent d'Angleterre, en cas qu'Andries Andrieſſen mît à execution la choſe qu'icelui Priſonnier avoit deſirée de lui, il en payeroit le contenu moyennant 20. livres d'argent d'Angleterre, lors que Paul Andrieſſen Ritter, frere du dit Andries Andrieſſen auroit mis le ſein à la*

à la Maison des Indes, ou à quelques Vaisseaux de Guerre en cette Ville, confessant iceluy Prisonnier d'avoir été recherche & louée en Angleterre pour employer des personnes à faire des incendies, & que pour cét effet Paul Andriessen, comme une fidelle personne, étoit venu avec luy d'Angleterre, apres qu'iceluy Prisonnier avec le dit Paul Andriessen & deux autres personnes eut fait à Harwits l'essai d'un des Instruments à feu qui luy ont été representés en jugement, lequel instrument le dit Prisonnier avoit fait de ses propres mains. Qu'icelui Prisonnier auroit apporté d'Angleterre en ces Païs Six de ces Instruments, & qu'il seroit parti du dit Royaume suivant les ordres qu'on luy avoit donnés, pour mettre le feu aux Vaisseaux de Guerre qui sont devant l'enclos de cette Ville, & que pour recompense on luy avoit promis un Office, & autant d'argent qu'il luy faudroit pour toute sa vie. Qu'il avoit appris à faire les dits Instruments en Angleterre, & où auprés qu'ils avoient été trouves bons, il en avoit receu 10. ou 12. livres sterlines selon la bonté qu'ils avoient. Qu'ayant épié en quelle maniere les Vaisseaux sont ranges ici en cette Ville, il avoit demande permission de retourner en Angleterre, ou prié qu'on luy fit avoir plus de monde pour lui aider en son entreprise, par ce qu'il voyoit qu'il étoit impossible d'en venir à bout par un homme ou deux seuls. Qu'il s'étoit encore servi du depuis du dit Paul Ritter pour luy chercher un autre Homme, & que le

dit

dit Paul luy amena son frere Andries, avec lequel il confesse s'être accordé à la persuasion du dit Paul, qu'il mettroit le feu aux dits Vaisseaux, aprés qu'il luy eut montré un des dits Instruments entierement preparés, & qu'il luy eût enseigné la façon dont ils s'en devoit servir: Toutes lesquelles choses étant d'une tres-dangereuse consequence, & qui ne doivent être nullement tolerées en une Cité bien policée, mais au contraire doivent être punies de la derniere rigueur afin de servir d'exemple aux autres, à ces causes *Mess. de la Justice, ouï la demande & conclusion du Sr. Corneille Backer, President des Echevins, comme Lieutenant du Sr. Gerrit Hasselaer Grand Bailli de cette Ville, & la confession du Prisonnier; l'ont condamné & condamnent par la presente à être mené sur l'Echaffaut qui êt dressé devant la Maison de cette Ville, & là être attaché sur une croix par l'Executeur de la Justice, & être rompu tout vif, étranglé, brulé au visage avec une porgnée de paille, & son corps mis sur une rouë au lieu patibulaire appellé Voiewijk, afin d'y être consumé par l'air & les oiseaux, avec un pot pendu à son côté, denotant l'incendie, & ses biens confisqués, si aucuns en a. Ainsi fait & prononcé le 16. Fevrier 1673. &c. & executé le 18. du dit mois &c.*

Il marcha librement & avec un visage asseuré au lieu de l'execution. On fit aprés cela une exacte enquête dans le Packet-boot qui étoit arrivé à la Brille, pour voir si on pourroit

encore

encore trouver quelques-uns de ces Complices, mais inutilement. Il arriva alors à la Haye un Ambassadeur de Moscovie, qui étoit envoyé vers plusieurs Princes Chrétiens, afin de les exhorter à la paix, & demander du secours contre les Turcs. De là il s'en alla en Angleterre, pour aller encore visiter d'autres Cours, & y faire les mêmes instances. Le Ministre des Luteriens de la Ville d'Utrec vint aussi en ce temps-la à la Haye, afin de prier les Ambassadeurs de Suede d'interceder pour eux auprés du Gouverneur de cette Ville, pour faire ẽ sorte qu'ils fussent un peu soulagés du logement des Soldats, & autres grandes soules dont ils étoient excessivement chargés; Mais les Ambassadeurs luy répondirent qu'ils n'étoient pas venus en ces païs pour des affaires particulieres, mais pour moyenner la Paix s'il étoit possible, si bien que le dit Ministre fût obligé de s'en retourner sant riẽ faire. Les François commencerent alors de mettre à execution l'Ordonnance du rappel des Habitans, de sorte qu'un ami étoit obligé de payer pour un autre, ce qui fût cause que plusieurs autres s'enfuirent encore en Hollande. De ce côté on executa aussi l'Ordonnance contre les biens de plusieurs personnes qui étoient coupables de la reddition d'Over-Issel; lesquels biens ayant été saisis dans le mois de Novembre dernier par quelques Seigneurs, on publia contre eux la suivante Ordonnance.

Guillaume Henri par la grace de Dieu Prince d'Orange &c. enſemble le Preſident & Conſeillers de Hollande & de Weſtfriſe, au premier Exploiteur juré Sur ce requis, ſalut: comme ainſi ſoit que le Procureur General de Hollande & de Weſtfriſe nous à remontré que ſur l'avis donné par quelques perſonnes particuliéres à S. A. Monſeigne. le Prince d'Orange qu'ils avoient connoiſſance des Traîtres qui avoient méchamment vendu & delivré à l'Ennemi les Villes de Sivol, Deventer, Campen & autres, & en quel lieu de cette Province ils avoient envoyé & retiré leurs biens & effets, ſa ditte A. avoit authoriſé les dits Requerants pour ſe ſaiſir des dits biens & les mettre entre les mains de la Juſtice des lieux où ils ſeroient trouvés, pour de là être tranſportés en tel endroit qu'il plairoit à ſa ditte A. En ſuitte dequoy les dits Requerants ſe ſeroient ſaiſis dans les Villes de Medenblik, Enchuſe, Horne, Amſterdam & autres lisux, de pluſieurs Coffres, paniers & caiſſes appartenants aux perſonnes coupables de la vente & reddition des dittes Villes & autres, ce qu'ayant fait ſavoir à ſa ditte A. Elle auroit trouvé bon que les biens & effets déjà ſaiſis & arrêtés & ceux qu'on pourroit encore découvrir à l'avenir de pareille nature, fuſſent inventa-

riés

riés & transportés en un lieu seur à la discretion de la Cour. Sur quoy la ditte Cour ayant commis dans le mois de Novembre dernier la personne du Sr. Gool aux fins comme dessus, le dit Sr. auroit fait sommairement inventorier & cacheter les dits biens & effets par le Secretaire d'icelle Cour, & les auroit fait transporter en lieu assuré à la disposition de la ditte Cour: Et d'autant qu'entre les dits biens il y a de l'argent & des effets qui appartiennent à Albert Albertsen, N. Brouwer, Willem van Brakel, Warrenaert Crans, Herman Meeuwisz, Gijsbert van Dedem, N. de Royer & Aelbrecht Nieulant, tous Bourguemaîtres de la Ville de Swol, Dirk Roelius Greffier de la Province d'Over-Issel, Willem Evertsz Marchand de draps du dit Swol, Claes Cock Facteur au dit lieu, Arent van Hardemberg, Daniel van Santen, Reyndert Teugnagel, N. Kerkwijk, & Gerrit van Blanckevoort, tous Bourguemaîtres de Campen, Hendrik Dapper Bourguemaître de Deventer, & que tous les dits biens, deniers & effets appartenants aux dittes personnes, non seulement pour les dittes raisons, mais aussi à cause qu'icelles personnes se sont retirées auprés des Ennemis de cét Etat, sont écheus & applicables au profit de Mrs. les Etats de

Hollande & de Westfrise, c'êt-pourquoy le dit Remonstrant auroit êté obligé par le deu de sa Charge de s'adresser à cette presente Cour, ainsi qu'il dit, demandant pour cét effet Nôtre provision; A CES CAUSES Nous te commettons & authorisons par la presente au nom & de la part des Puissances Superieures de tenir en arrêt tous les dits biens, actions, deniers & effets appartenants ou concernants aux dittes personnes, lesquels sont au pouvoir de cette ditte Cour, ou qui sont arretés en d'autres lieux, & de citer par Edit public au son de la cloche, & par insinuation toutes les dittes personnes & autres à qui les dits biens pourroient appartenir ou concerner en quelque sorte que ce soit, à comparoître Mardi prochain dans 3. semaines par devant Mrs. Corneille Fannius, Sr. de Out-Haerlem & Matheus Gool, Conseillers de la ditte Cour, en qualité de Commissaires, pour ouïr les demandes & conclusions que le dit Remonstrant voudra prendre & former contre un chacun d'eux pour l'effet de ce que dessus, & specialement pour voir declarer les dits biens, actions, deniers & effets confisqués & écheus au profit des dittes Puissances Superieures, répondre aux dittes demandes & conclusions, & en suitte proceder comme de raison, Nous rapportant

ce que fait en auras. Donné à la Haye sous le Seel de Justice ce 10. Fevrier 1673. Au bas êt écrit, Par Monseign. le Gouverneur, Presidents & Conseillers de Hollande & de West-Frise, Ainsi signé, A. Pots.

Un peu aprés le siege de Groningue on arréta prisonniers le Sr. Osebrant Johan Rengers, & un certain nommé Piccart sur le soupçon de trahison; La ditte cause fût jugée le 20. du present, & le dit Piccart declaré innocent, mais le Sr. Rengers receut la sentence suivante.

Comme ainsi soit que Osebrant Johan Rengers maintenant detenu prisonnier ès prisons de cette Ville ait été plusieurs fois examiné sur ce dont il ét accusé: Et quoi qu'icelui tant dedans que de hors la torture aye persisté opiniatrement dans la negative, il a neantmoins paru par les preuves, attestations authentiques & declarations par serment qu'on a produites, comme aussi par des indices pregnants;

Que peu de temps devant le siege de Coeverden il auroit taché de disposer Damoiselle Sophia van den Camp, étant alors logée en sa Maison, de se transporter à Munster, & faire en sorte par le moyen de ses Cousins Twickel & Schilder d'y obtenir en fief de Monsr. l'Evêque de Munster la Seigneurie de Wedde & Wester-Woldinger-lant. pour lequel effet la ditte Damoiselle pourroit offrir vingt & cinq voir,

jusqu'a 50000. livres, si cela étoit necessaire, mais que la Requête ne devoit être persentée, ni l'apostille signée, que dans le moment que la dite Damoiselle auroit recen la nouvelle de la prise de Groningue, pour lequel effet on lui donneroit des chiffres afin de correspondre avec elle. Que le dit Prisonnier pendant le siege de cette Ville auroit toujours eu de bons avis de l'Armée, & qu'il se seroit voulu servir de la ditte Damoiselle, afin qu'elle s'y transportât, & qu'elle obtint du dit Seignr. Evêque de Munster par le moyen de son Cousin le Sr. Twickel la conservation de sa Maison & biens situés a Slochteren. Qu'il auroit dit à la ditte Damoiselle qu'il avoit correspondence avec le Roy de France, & qu'il en avoit recen des lettres, dans lesquelles il y avoit quelque chose de si grande importance, que si on le savoit, cela luy en coûteroit la Vie. Qu'on auroit trouvé parmi ses papiers qu'on a saisis, plusieurs lettres de Jean Schuylenborg, lequel a été condamné à mort par les Juges delegués de cette Province, en cas qu'il pût être attrapé, & qui s'êt retiré du depuis auprés du dit Seign. Evêque, & s'êt mis à son service comme son Sujet; étant les dittes lettres écrites tant devant la premiere invasion du dit Seign: Evêque en ce Païs, que devant la presente guerre, l'une desquelles lettres étoit écrite par une main contrefaite de femme, tendant à renverser les procedures legitimes & la sentence prononcée contre le dit Schuylenborg, & à troubler le repos & union

des

des 2. membres de cette Province; le tout sur le fondement de l'amour & fidelité qu'iceluy Prisonnier avoit promis solemnellement au dit Schuylenborg à son départ, & confirmé depuis à sa Femme avec plusieurs serments, sans que le dit Prisonnier aye donné aucune connoissance au Magistrat de cette Ville d'avoir les dittes lettres & papiers du dit Schuylenborg entre les mains. Qu'il auroit taché de traitter plusieurs fois avec les Juges sur les dits crimes, qu'il estime simplement pecuniaires, & auroit voulu corrompre les dits Juges tant par d'autres que par soi-même. Qu'il auroit levé de temps en temps de grandes sommes du Receveur Cornelis van Royen sur sa simple signature & celle de son Serviteur, & contracté avec le dit Receveur afin d'obtenir une Resolution des Etats pour la negociation de 6. & 3. tonnes d'or sur des rentes corporelles à 10. pour cent par an, quoy qu'en ce temps-là on les pût avoir à un interet beaucoup plus bas, moyennant quelques mille livres pour son profit particulier. Qu'il auroit inventé un certain faux projet, & effectué la remise de plusieurs arrierages des deniers des fermes & amendes échues au profit de la grand Chambre de Justice, pour lesquelles choses il auroit receu des sommes d'argent considerables, Qu'il auroit contracté d'une maniere illicite avec quelques Seigneurs de cette Province ayant charge dans la ditte Chambre de Justice, à ce qu'ils eussent à s'absenter lors qu'il seroit que-

ſtion de juger les cauſes du dit Priſonnier, toutes les fois qu'ils en ſeroient par lui requis. Toutes leſquelles choſes étant d'un tel prejudice, qu'elles ne doivent être aucunement tolerées dans une République bien reiglée, mais au contraire meritent une punition exemplaire: A CES CAUSES Meſſ. les Bourguemaîtres & Conſeil de cette Ville ont condamné & condamnent le dit Priſonnier Oſebrant Johan Rengers par la preſente à une priſon perpetuelle, & par conſequent à être mené en tel lieu qu'il plaira à Mes dits Srs. Bourguemaïtres d'ordonner, & y être gardé & tenu ſa vié durant, avec declaration que les miſes de juſtice, & ſon entretien annuel ſera payé & fourni de ſes propres biens, reſervé le droit de cette Province pour les deniers qu'il à levés du dit Receveur Cornelis van Royen. Item touchant le faux projet par luy inventé, & pour avoir effectué les remiſes des arrierages des deniers des fermes, & amendes échües au profit de la grand Chambre de Juſtice, comme auſſi des malverſations pour la negociation des 9. tonnes d'or; Item les Contracts illicites pour le fait de la Juſtice, ainſi qu'ils verront appartenir. Ainſi prononcé dans l'Hotel de Ville de Groningue le jour, mois & an que deſſus.

Collat. accord,

J. Tammen. Secret.

On commença cependant en Hollande à preparer toutes choſes pour faire une expedition ſur la glace, pour lequel effet S. A. fit expedier

pedier les Patentes necessaires pour les Bourgeois & Païsans, dont l'un des quatre fût obligé de se presenter pour la marche. Dixhuit Regiments de Soldats, estimés à 12000. Hommes effectifs, étoient déja assemblés à Alsen, & étoient renforcés encore tous les jours, outre la Cavalerie, qui étoit en grand nombre. On avoit accommodé pour ce dessein quelques petites pieces de Canon dans des traineaux, pour s'en servir sur la glace, avec encore d'autres precautions requises à une affaire de telle nature, si bien qu'on n'attendoit que la continuation de la gelée pour se mettre en campagne; mais le dégel arriva tout au contraire, ce qui rompît tous ces preparatifs, & fût cause que l'Armée fût obligée de se separer, & de s'aller mettre en garnison dans les Villes. S. A. s'en alla là dessus à la Haye, & on travailla en suitte avec beaucoup de Vigueur à la Fortresse qu'on bâtissoit auprés du Goutse Sluys, afin de l'amener à perfection. Cépendant cela n'alentit point le courage des Bourgeois, qui ne demandoient autre chose que d'en venir aux mains avec les François, ce qui arriva quelque fois aux Bourgeois de Dordrecht & de la Haye qui étoient en garnison à Oudewater; car 2. Bourgeois de Delft & un de la Haye s'étant avancés proche de Woerden, y prirent 8. François & dix moutons, qu'ils amenerent à Oudewater. Quelque temps aprés 500. François

çois s'étant approchés du côté de Lintschoten, afin de piller les Villages voisins, ayant 300. traineaux avec eux, il y eut 400. Bourgeois de Dordrecht & de la Haye qui demanderent permission à M. le Comte de Horne de les aller trouver, ce qu'il leur accorda, & leur donna encore 5. ou 600. Soldats sous la conduitte du Collonel Jorman: Mais les Bourgeois ayant pris le devant sur des patins, armés de fusils, surprirent tellement les Ennemis, qu'ils se mirent en fuitte, laissant tous leurs traineaux au pouvoir des nôtres, jusqu'à ce qu'ils se furent mis en état de faire resistance derriere quelques monceaux de foin auprés d'Oudewater & Papencop; mais les gens de guerre étant aussi arrivés, ils contraignirent les François de se retirer avec grande perte, si bien qu'ils furent chassés dans Woerden & Montfort par les Bourgeois, qui amenerent dans Oudewater les traineaux de l'Ennemi chargés de butin, qu'ils avoient pillé en divers endroits. Il sortit aussi plusieurs partis de Wesop, qui retournerent la plus-part avec de bon butin; Mais 150. Soldats des nôtres eurent un mauvais rencontre auprés de Nichtevelt contre 1000. Dragons François, ou environ, sous le Marquis de Boutflers, qui les firent fuir, & en prirent 55. prisonniers, lesquels furent premierement dépouillés par les François, & en suitte chassés dans les neiges, si bien qu'il en mourut quelques-

ques-uns de froid. La Ville de Coeverden mît alors tout le païs de Munſter ſous contribution. Le Col: Rantsdorf ſortit auſſi avec 2. Regiments de la Ville d'Ootmarſſe pour ſe rendre à Swol, ce que ceux de Coeverden ayant apris, ils s'y en allerent, & pillerent la ditte Ville, ayant amené priſonniers 2. Bourguemaîtres, un Secretaire, & l'hôte de l'Auberge de la Couronne avec Fils; mais Rantsdorp ayant eu avis de cela, retourna ſur ſes pas, & pilla en échange le Village de Velencamp. Un autre parti de Coeverden s'en alla à Almelo, & arriva le matin devant la Maiſon d'une Femme qui avoit intelligence avec l'Ennemi, & qui avoit fait de grands profits pendant le ſiege de Groningue, & dans les Provinces d'Utrec & Over-iſſel: Ils treuverent en cette maiſon, plus de 6500. Francs en argent, outre l'argenterie & le linge, comme auſſi 2. charrettes chargées d'argent, & pluſieurs tonneaux de poiſſon ſec, quelle vouloit faire mener à Amersfort. Il ſortoit auſſi tous les jours des partis d'Ardenbourg & Maſtric, qui faiſoient la plus part des bonnes priſes.

Cependant l'eſperance de la paix n'augmentoit nullement, car les Ambaſſadeurs de Suéde preſenterent le 13. du preſent un nouveau Memoire en l'Aſſemblée de Mrs. les Etats, par lequel ils donnoient à entendre *qu'ayant communiqué le 21. Janvier la reſolution de leurs hautes Puiſſances aux Rois de*

France & d'Angleterre, ils avoient taché de tout leur pouvoir de leur faire accepter l'une des places qu'on avoit proposées, & que le Roy de France n'avoit point donné de ferme esperance pour cét effet, ni aussi entierement refuse; mais que le Roy d'Angleterre expliquoit leur refus comme une marque d'une aversion à la Paix, & qu'il avoit fait savoir aux Mediateurs que la peine qu'ils prenoient leur estoit bien agreable, mais que puis qu'ils ne satisfaisoient pas aux moyens qu'on avoit proposés, il étoit obligé de laisser le cours des affaires entre les mains de Dieu & à ses armes. Sur quoi les dits Ambassadeurs prioient Mrs. les Etats qu'il leur pleût *de leur fournir ses moyens necessaires pour l'avancement de la Paix, afin que leur peine ne fût point inutile*: A quoy Mes dits Seignrs, les Etats donnerent pour réponse le 21. à leurs Excell: *qu'ils les remercioient infiniment de la peine qu'ils avoient prise; declarant en outre qu'ayant conferé avec les Ministres des Alliés sur le dit Memoire, les dits Ministres avoient protesté unanimement que leur plus grand desir étoit que la Guerre pût être changée en une bonne paix: mais que la Ville de Dunquerque n'étoit pas un lieu propre pour cela, & non pas mêmes neutre, ainsi que c'étoit la coûtume en ces occasions; qu'ils avoient laissé aux 2. Rois le choix de plusieurs autres places neutres, & que partant on laissoit juger aux Mediateurs s'il étoit juste que le Traitté de paix fût rompû pour un sujet si leger, & s'il ne faloit pas conclurre de là que les*

dits-Rois n'étoient nullement enclins à la Paix, puis que leurs Majestés, ou du moins le Roy de la Grande Bretagne rompoit le Traitté si brusquement, parce qu'on n'avoit pas voulu accepter la Ville de Dunquerque: Que pour ce qui étoit de la suspension d'armes, que leurs hautes Puissances avoient été obligees de refuser, qu'ils étoient extremement marris de n'y avoir peu consentir, par ce qu'ils prevoyoient par là leur entiere ruine, d'autant qu'il faudroit supporter les mêmes frais que dans une guerre ouverte, & qu'ils ne se pourroient servir du secours de leurs Alliés, qui étoient maintenant approchés de leurs frontieres, si bien qu'ils donneroient par là occasion au Roy de France, qui avoit penetré jusques dans le cœur du Païs, de s'y fortifier encore d'avantage. Mais en cas que cela fût capable d'exciter quelque aigreur dans l'esprit du Roy d'Angleterre, ou donner quelque impression que la ditte suspension d'armes eût été refusée pour endommager cependant les Sujets de sa Maj: par des Armateurs particuliers, ils declaroient d'être entierement éloignés de telles pensées, & que pour marque de cela, si sa Maj: l'avoit pour agreable, ils étoient contents de faire une suspension d'armes par mer, soit pour une année, ou pour autant de temps qu'il plairoit à sa Majesté, afin que les Sujets de sa ditte Majesté, pendant que ceux de leurs hautes Puissances ressentoient les tristes effets de la guerre par terre, peussent exercer leur commerce en seureté, ne doutant

point que les dits Ambassadeurs ne reconnussent clairement par cette conduite de leurs hautes Puissances, que de leur côté Elles contribuoient toutes choses pour parvenir à une bonne Paix, priant leurs Excellences de Vouloir seconder leurs bonnes intentions de toutes leurs puissances pour le bien & le repos de toute la Chrétienté.

Les partis François & ceux de Monsr. l'Electeur de Brandenbourg se rencontroient alors fort souvent dans de païs de la Mark; & on avoit esperé en Hollande que les troupes du dit Electeur auroiēt entrepris quelque notable dessein, sur quoi on vit publier la lettre suivante du dit Electeur à Mrs. les Etats Generaux.

Nous avons appris par dessous main que Vos hautes Puissances, ou quelques uns d'entre Elles, n'étoient pas contents de nôtre conduitte, que nous avons observée jusques à présent, comme si Nous eussions bien peu executer de plus grandes choses pour le bien de l'Etat que Nous n'avons fait jusques ici: & mêmes quelques-uns ont voulu dire que le Traité que nous avons conclu ensemble n'étoit nullement satisfait, & que nous n'avons voulu rien entreprendre soit ici, soit dans la Westfalie contre Turenne, non-obstant toutes les instances & les propositions qu'on nous à faites pour ce sujet. Toutes ces accusations ne seront pas cause de nous faire étendre bien amplement sur les services que Nous avons rendus à Vôtre Etat, & sur ce que Nous avons fait depuis quelque temps en ça pour sa

conservation. Nous ne pouvons pas aussi Nous imaginer que Vos hautes Puissances, qui ont veu tant de marques de nôtre sincere & cordiale affection, ayent une telle opinion de Nous, ou facent un tel jugement de Nôtre conduite en leur endroit, par ce que de côté-là Nous en provoquons franchement à la connoissance qu'Elles en ont, & à celle de tout le monde, comme aussi à la verité manifeste de la chose même, & que Nous pouvons asseurer dans le fonds que Nous n'avons épargné aucune peine, soins ni frais pour delivrer Vos hautes Puissances de l'oppression en laquelle Elles & tout leur Etat son plongés par la permission de Dieu: Et si selon le sens litteral, & le contenu du Traitté, Nous n'avons pas d'abord adressé nôtre marche dans la Westfalie, Nous en avons donné & fait donner de temps en temps des raisons à vos hautes Puissances & à leur Deputé extraordinaire qui êt en Notre Cour, tant de bouche que par écrit, auxquelles ni luy ni aucun autre n'ont jamais peu rien repliquer. Car lors que dans le dit Traitté nôtre marche êtoit determinée pour entrer dans la Westfalie, vos hautes Puissances avoient encore en leur pouvoir toutes leurs Places qui étoient sur les rivages du Rhin, de l'Issel & ailleurs, d'où Elles Nous avoient promis qu'aussi-tôt que Nous serions entrés dans la Westfalie avec Notre Armée, Elles Nous envoyeroient toutes les provisions necessaires, & joindroient à Nôtre ditte Armée un corps de 24000. hommes pour agir conjointement contre

les

les Ennemis. Et mêmes dans le dit Traitté Vos Hautes Puissances se sont obligées d'engager encore en cette Alliance d'autres Couronnes & Potentats, & particulierement les 2. Ducs de Bronsuic, Zell & Wolffenbuttel; mais à quel changement toute l'affaire êt parvenuë peu de temps aprés, & mêmes devant la ratification du dit Traitté par Vos Hautes Puissances, & en quelle maniere toutes leurs Forteresses sur les bords du Rhin & ailleurs, avec des Provinces toutes entieres, sont tombées entre les mains des Ennemis, cela n'êt que trop connû; comme aussi que jusqu'à l'heure presente on n'a fait aucun ajustement ni avec le Danemark, ni avec Bronsuic, & qu'on n'a conclu aucun Traitté d'assistance avec eux: Et Vos Hautes Puissances peuvent facilement comprendre, suivant les grandes lumieres que Dieu leur à données, que si suivant la pure teneur du Traitté Nous fussions entrés en ce temps-là dans la Westfalie avec le peu de forces que Nous avions, & que Nous eussions voulu attaquer les Ennemis qui y étoient, Nous n'eussions peu apporter le moindre avantage à leur Etat ni à leurs interêts, & n'eussions pas beaucoup gaigné sur l'Ennemi, qui nous surpassoit de beaucoup en hommes, places & autres avantages, mais eussions plûtôt par la ruine entierement Nôtre Armée, & mis toute l'affaire en un danger tres-evident; ce que Nous n'avons point apprehendé pour l'amour de Nous-mêmes & de Nôtre Etat, mais avons taché d'eviter pour le

regard de Vos Hautes Puissances; si bien que par consequent il à été absolument necessaire de prendre une autre marche & une autre resolution, dont on donna aussi-tôt avis, tant à Monsr. le Prince d'Orange, qu'au Deputé extraordinaire de Vos Hautes Puissances; & la dite marche par l'assistance de Dieu a fait neantmoins en sorte que le Maréchal de Turenne a été contraint de déloger avec la plus-grande partie des Forces du Roy Tres-chrétien des terres de Vos Hautes Puissances, & comme du cœur des dittes Terres, & d'entrer au tres-grand prejudice & dommage de l'Ennemi, premierement dans la Westfalie, & puis après de repasser le Rhin & la Moselle, & s'avancer jusques à Tréves, au moyen dequoy l'Armée de Vos Hautes Puissances à eu le temps & occasion d'agir à l'offensive contre l'Ennemi tant dedans que dehors le païs: Et Nous sommes au reste dans cette ferme intention de faire tout ce qui sera possible pour le bien & la delivrance de l'Etat; mais de contenter tout le monde dans ce dessein, & faire tantôt une chose, & tantôt une autre, selon que les sentiments sont differents, outre que c'et une chose qui êt impossible en elle même, ainsi personne ne l'exigera de Nous avec raison, veu qu'on sait assés que les operations de la guerre ne doivent pas toûjours être dirigées selon le souhait d'un des partis, mais selon la Raison de Guerre, suivant la contenance de l'Ennemi, la situation des lieux, & plusieurs autres circonstances sembla-

bles

bles. Nous aurions ſouhaitté de tout nôtre cœur de Nous être peu conduire en telle ſorte, que l'evenement eût déja été à l'entiere ſatisfaction & parfaite delivrance de Vos Hautes Puiſſances: & quoy qu'elle ait été empêchée par les obſtacles invicibles qui s'y ſont oppoſés, Nous voulons eſperer neantmoins que Nôtre expedition n'en ſera point blamée comme entierement inutile à vôtre Etat, & qu'on fera une fin de Nous calomnier contre toute ſorte de raiſon & contre la verité de ce qui s'êt paſſé, comme Nous l'avons fait voir ſuffiſamment. Nous attendons un meilleur jugement de l'equité de Vos Hautes Puiſſances, & ſommes aſſeurés qu'Elles n'ajouteront, non plus que Nous, aucune foy à ceux qui inventent & rapportent de telles choſes, par le moyen deſquelles ils tâchent d'affoiblir la confiance qui Nous êt ſi neceſſaire aux uns & aux autres.

Monſr. le Duc de Bourneville, General des troupes Imperiales, fit alos rapeller tous les Officiers & Soldats du ſervice des Evêques de Munſter & de Cologne par la ſuivante Proclamation.

Soit notoire & manifeſte par les preſentes à un chacun; que ſuivant la Commiſſion donnée à Vienne par ſa Maj: Imperiale, nôtre Souverain Seigneur & Maître à Monſeigneur Raimond, Comte de Montecuculi, Preſident au ſecret Conſeil de guerre, Liuitenant General des Armées de ſa ditte Majeſté, Chevalier de la Toiſon d'or &c. la ditte Commiſſion en datte du 15. Janvier de

la

la presente annee, mon dit Seigneur avoit quelques choses à proposer au nom de sa ditte Maj: aux troupes des Evêques de Cologne & de Munster, concernant l'entretien de la paix, le bien & le repos de l'Empire; mais d'autant que mon dit Seigneur tant à cause de son indisposition, que de son départ qui s'en êt ensuivi, n'a pas peu s'en acquiter, c'êt-pourquoy sa ditte Maj: à transferé la ditte Commission le 31. du dit mois dans Paterborne à Nous Alexandre, Duc & Prince de Bournonville, Comte de Hennin, Chambellan de sa ditte Majesté, Conseiller de guerre, & Maréchal de ses Armées; Et partant en conformité de la ditte Commission, & d'autant que l'intention de sa ditte Majesté, & la cause qui luy à fait prendre les armes, & continuer la guerre jusqu'à present, n'êt à autre fin que pour conserver la paix & le repos de l'Empire, contre laquelle intention pêchent grandement tous ceux qui portent les armes en d'autres services qu'en celuy de sa ditte Maj: & de ses Alliés; C'est-pourquoy tous les Officiers tant à pié qu'à cheval, qui sont presentement au service des Evêques de Cologne & de Munster, de quelque qualité ou condition qu'ils soient, & sur tout ceux qui sont Vasseaux de la ditte Maj: & du St. Empire, sont exhortés serieusement en vertu du present Mandement d'abandonner le service des dits Evêques de Cologne & de Munster, & de se rendre dans l'Armée de sa ditte Majesté, où un chacun sera accommodé & avancé suivant son état & condition, & à proportion de la

Charge

Charge qu'il à exercée, & ſera cependant pourveu d'argent, de quartier & autres choſes neceſſaires à ſon entretien : Mais au contraire ceux qui non-obſtant le dit preſent Mandement demeureront au ſervice des dits Evêques de Munſter & de Cologne, auront à attendre infailliblement la plus haute indignation de ſa Majeſté, confiſcation de leurs biens, & punition de mort, ou autres peines d'infamie ſelon l'exigence des choſes, à quoy un chacun aura à prendre ſoigneuſement garde, pour obtenir grace & honneur, & au contraire éviter toute honte, infamie, perte & dommage. Fait & publié à Ham le 10. Fevrier 1673. Ainſi ſigné, Alexandre duc de Bournoville.

L. S.

Mais l'Evêque de Munſter en fit publier un autre contraire à celuy-là, par lequel il alleguoit que ce n'étoit pas l'ordre de l'Empereur, mais plûtôt celuy du Duc de Bournonville, & que ſes Troupes étoient des troupes Imperiales, & au ſervice de l'Empereur, promettant de les garantir de tout dommage qu'elles pourroient encourir à raiſon de leur refus.

Cependant le Maréchal de Turenne étant renforcé par quelque Infanterie du Prince de Condé, & Cavalerie de Duras, partit alors de Weſel pour s'en aller à Unna, une petite Ville du païs de la Marck, qui étoit gardée par quelques Païſans & Dragons ſous le Colonel Rombsdorf, laquelle il prit à diſcretion aprés une grande reſiſtance, parce qu'il n'y avoit

point

point de Canon, & que la Ville étoit presque battuë en ruine. Monſ. l'El: de Brandebourg en étant averti, aſſembla en diligence toutes ſes troupes: & s'étant joint aux Impériaux, mît enſemble une Armée de 27000. hommes, avec laquelle il marcha auſſi-tôt contre le Mar: de Turenne, en intention de luy livrer bataille; mais cettui-là ne l'attendit pas, car il s'en retourna à Dortmond, où il ſe retrancha; ſur quoy l'Armée auxiliaire aprés avoir été quelques jours en Bataille auprés de Soeſt, ſe rendit en ſes quartiers d'Hiver. Ce fût par ce moyen que le Maréchal de Turenne eut occaſion de monter plus haut juſqu'auprés du Ham, où il fît prendre d'abord le Château de Heringen par le Marquis de Bourlemont; & y fît mettre une forte Garniſon, ſur quoy les gens de Brandebourg penſerent le reprendre, mais ils fûrent repouſſés avec perte, ce qui fût cauſe que les Garniſons de Ham & de Soeſt abandonnerent les dittes places, & emporterent tout leur Canon, Munitions & Bagage. Turenne envoya là deſſus quelques unes de ſes troupes dans Ham, avec ordre de ne recevoir aucunes Garniſons de Cologne ou de Munſter. Soeſt envoya auſſi le 22. deux Deputés au dit Maréchal pour avoir des Sauvegardes. Ce même jour aprés midi, 300. Soldats & 50. Dragons étant partis de Werle ſous 2. Lieutenants Colonels, & arrivés devant les portes de la Ville, demanderent à y entrer, mais

mais la Bourgeoisie leur ayant montré les ordres du Mareſ. de Turenne de ne laiſſer entrer aucunes troupes, ils ſe mirent en devoir de rompre les portes; ſur quoy les cloches ayant ſonné, & la Bourgeoiſe s'étant aſſemblée, ils les repouſſerent avec beaucoup de vigueur, & en prirent quelques uns priſonniers, ce qui les fît partir ainſi que la nuit commençoit à s'approcher. Les Deputés de Soeſt retournerent en la Ville à 8. heures du ſoir avec 300. chevaux pour leur Sauvegarde. L'Evêque de Munſter eût bien voulu mettre de ſes gens dans Ham, & pour cét effet il en demanda permiſſion au Maréchal de Turenne, mais on luy repondit *que puis que cette Ville s'étoit rendüe volontairement au Roy, on ne luy pouvoit donner aucune ſatisfaction ſur ce point, que premierement on n'eût receu réponſe de ſa Majeſté.* M. l'Electeur de Brandebourg étoit avec ſon Armée au tour de Lipſtat, aprés avoir bien pourveu à la deffenſe de cette Ville, s'achemina là deſſus à Bylevelt, qu'il munit auſſi de toutes choſes néceſſaires, comme pareillement la Forteresſe Sparenberg, & de là s'en alla à Mindē par la riviere du Weſer, d'où il ſe rendit à Halberſtadt par les terres des Ducs de Lunenbourg, Zell & Hanover, où il fût par tout bien traitté, & arriva en ſuitte à Berlin. Les Imperiaux entrerēt auſſi dans le païs de Hildesheym par la ditte riviere du Weſer, aprés que le Regement du General Spork, qui étoit l'Arriere-garde, eut

ſi

si bien receu 300. chevaux des Gardes du Corps du Roy Treschrétien, avec 100 Dragons, qu'il n'en réchappa en tout que 3. hommes. Tout le Cômté de la Marck étoit en cette sorte ouvert aux François & aux Monasteriaux, lesquels prirent d'abord toutes les petites Villes, comme Waste, Kaldehart, Brilon, Ruden & Geseque, où ils attraperent tout le Bagage du Regiment de Spaen. Ils firent mine de vouloir assieger Lipstadt, mais comme il y avoit dans la Ville une Garnison de 2000. chevaux, & 4000. Fantassins, ils n'oserent l'entreprendre. Cependant le Maréchal de Turenne avoit son grand quartier auprés de Soest, & les Monasteriaux monterent plus haut vers la riviere du Wefer, où ils mirent tout le païs sous contribution. On fit divers jugements de cette retraitte des Alliés; on ne sait pas si ce fût par manquement de fourrage, ou pour quelque autre cause.

Cependant les Monasteriaux disoient qu'il y avoit eu quelque dessein sur la Ville de Munster, & contre la personne de l'Evêque, ce qu'ils racontoient en cette sorte: Qu'il étoit arrivé depuis quelque temps en cette Ville le fils d'un Cap. de Cavelerie appellé Ketten, qui avoit été Maître d'Hôtel du jeune Comte de Herbersteyn, sous pretexte qu'il avoit à y exiger une dette de quelques mille Risdales pour le Comte d'Harrach touchant les terres de Luttersheym, pour lequel effet on luy avoit donné

donné des Commissaires, mais que pendant ce temps-là il avoit formé un dangereux dessein tant contre la propre personne de l'Evêque, que contre ses Officiers, & la Ville même, ce qui fût découvert en la maniere qui suit: Le dit Ketten avoit une particuliere correspondence en une Ville considerable, & avoit si bien disposé les affaires, qu'il resolût de mettre la chose à execution; pour lequel effet il tâcha de corrompre les Officiers de l'Evêque par de grandes promesses, mais ceux qui avoient êté fidelles à leur Prince, en donnerent avis en secret à ses Conseillers privés, lesquels là-dessus firent prendre le dit Ketten dans sa maison le 23. du present, & le firent mener à la Citadelle, s'étant auparavant asseuré de ses papiers, où ils virent toute l'affaire & encore davantage. Entre ces papiers il y avoit une lettre à un Officier de qualité (dont il taisoit le nom pour plusieurs raisons) qu'il avoit écrite de sa propre main le jour devant sa prison, contenant en general que le Commandant N. avoit eu connoissance d'un tel dessein, & qu'il luy avoit communiqué ses conseils, comme aussi que le Sergent Major N. comme principal instrument, s'étoit employé avec beaucoup de Zele pour l'execution de cette entrepriſe; & qu'à cause de cela ces deux-là s'étoient sauvés en diligence aprés la prise du dit Ketten; Sur quoi le Conseil envoya querir les autres Officiers du Regiment du dit N., leur fit preter un nou-

nouveau ſerment, & donna le Commandement de la Ville au Lieut. Colonel. En outre on envoya ordre à toutes les Troupes de prendre les dittes 2. perſonnes, mais en vain. On proceda rigoureuſement contre Ketteera, car on luy mit les fers aux pieds & aux mains, & aprés cela on le comdamna à la mort.

Le 12. du preſent à 6. heures l'Electeur de Mayance mourut dans Wurtsbourg aprés 5. jours de maladie, étant agé de 70. ans: Il avoit été 30. ans Duc de Franconie, & 25. ans Electeur de Mayance. Le Baron Metternich, Evêque de Spiers, comme ſon Coadjuteur luy ſucceda; à cauſe dequoy il fut fort bien receu partout. Il naquit en ce même temps-là une fille au Duc de Baviere, qui fut appellée Jolante, Beatrix, Joanna Baptiſta.

Cependant les Ambrs. de Suede traivalloient toujours avec beaucoup de Zele à la Mediation à Ratisbonne, pour lequel effet ils employoient beaucoup de raiſons, alleguant entre autres choſes *la paſſion que le Roy leur Maître avoit de delivrer l'Empire des miſeres de la guerre par une Paix: pour à quoy parvenir il faiſoit travailler avec application dans toutes les Cours des parties conbattantes: Qu'il avoit fait un Traité avec le Roy de France le 4. Avril de l'année paſſée ſur le pié de la paix de Munſter, dans lequel il avoit convié pluſieurs Princes, pour reſpirer avec luy au méme but; les exhortant en Suite d'avoir un égard tout particulier à leur Me-*

diation, comme l'unique moyen pour redonner la paix & le repos à l'Allemagne.

Il arriva en ce temps-là une choſe fort étrange au dit Ratisbonne, laquelle nous inſererons ici à cauſe de la rareté du fait. Il étoit derniérement arrivé en cette Ville une perſonne native de Grenoble appellé Charles Bernovin, lequel aprés avoir été pendant l'éſpace de 8. années en pluſieurs lieux de l'Allemagne, avoit acquis par tout la reputation d'étre un excellent Chirurgien. Outré cela il avoit l'adreſſe de faire un feu d'artifice, par le moyen duquel on pouvoit voler en l'air ſur un voile bien tendu, aprés qu'on étoit monté ſur quelque lieu haut élevé, ce qui luy avoit bien reüſſi en pluſieurs endroits. C'ét pourquoy il prepara toutes les choſes neceſſaires pour y faire la méme operation, aſſeurant un chacun qu'il n'y avoit aucun danger en ce qu'il entreprenoit. On choiſit, pour cet effet une haute Tour, où on porta tous les preparatifs qui étoient requis à une telle action, ſur quoy il s'y rendit luy méme le 15. du paſſé vers les 7. heures du ſoir. Toutes choſes étant dans l'état qu'elles devoient étre, il monta ſur le plus haut de la Tour, où il ſe coucha tout plat ſur le ventre, à la veuë de pluſieurs milliers de perſonnes, ayant une chemiſe & des habits mouillés ſur le corps, afin de ſe munir contre les accidents de la poudre: Cela étant fait il ſe fit attacher les feux d'artifice, qui étoient preparés de ſouffre, ſalpe-

salpetre, charbon & autres telles matieres, sur le dos, à ses pieds, & à ses mains, & se disposa à effectuër sa promesse, sur quoy il cria à ses gens qui y devoient mettre le feu, qu'ils eussent à bien prendre garde à luy, & se mettant en suitte en balance sur le voile dont nous avons parlé ils dit à ses Valets qu'ils missent le feu, ce qu'ils firent, mais les Raquettes étant plus fortes d'un côté que de l'autre, cela fut cause qu'il perdit le contrepoids du voile, & qu'il demeura pendu à ses bras, disant, *Jesus mon Dieu, c'est fait de ma vie*, de sorte qu'il demeura pendu à une main, & se boucha le nés avec l'autre, à cause de la forte odeur de la poudre; Mais le feu le brulant de trop prés, & ses habits mouillés luy pesant beaucoup, comme aussi la quantité des feux d'artifice qu'il avoit sur le corps, furent cause qu'il ne pût plus se gouverner sur le voile; & d'ailleurs la fumée luy empéchoit la respiration, si bien qu'aprés avoir demeuré pendu quelque temps en l'air en cette sorte, il fut étouffé par la fumée & tomba finalement à terre sans vie & sans mouvement, sur quoy ayant été enlevé par le Peuple, il fut enterré dans l'Eglise des Peres Capucins.

Le jeune Roy de Suede étant parvenu en age de majorité, on publia par tout par un Heraut au son des Trompettes & des Timbales, que les Etats du Royaume eussent à s'assembler le lendemain dans la grande Sale du Château.

Le matin 8. du mois, aprés la predication, que chacun entendit avec une fort grande devotion, on fit la lecture de la resolutiõ de la Reine & des Etats en presence d'une infinité de peuple. La Reine aprés un petit discours ayant donné toutes les Marques de la Royauté au jeune Roy, il la remercia tres-affectueusement, comme aussi les Conseillers du Royaume du soin qu'ils avoyent pris de sa personne. Cela étant fait, le Chancelier remontra par une fort belle harangue aux Etats ce qui étoit de leur devoir, & leur mit devant les yeux les belles qualités du Roy que Dieu leur avoit donné. Un moment aprés on déchargea une infinité de coups de Canon, & cependant on préta le serment. La Ville de Stocholm ne vit jamais tant de rejouissance, & ne fut jamais si bien éclairée qu'en ce jour-la. D'autre part toute la Bourgeoisie étoit en armes tant du côté de la riviere que par tous les autres endroits de la Ville, On vit aussi de beaux feux d'artifice avec le nom de CHARLES, & une Couronne au dessus; & sur tout sur le marché du Niedelmain, où il y en eut un qui étoit tout environné de plus de 200. flambeaux. Sur le grand marché on avoit mis une figure de la Fortune. Le pont qui meine à Munkleger n'étoit pas boins beau: Ses balustres étoient ornés d'une quantité de Lanternes & de guirlandes, outre plusieurs superbes piramides & petites Tours, Le lendemain au soir on courut la bague avec beau-

beaucoup de magnificence. Le Roy mena la premiere troupe, dont tous ceux qui la composoient étoient habillés à la Romaine; les autres qui étoient à la Turque, Tartare & à la façon des autres Nations Orientales furent menées par le General Banier. La quatrieme Troupe avoit des habits à la Polonnoise, & finalement se presenterent les 4. Cavaliers de l'Europe, tous pompeusement vétus. Le lieu du tournoy étoit superbement paré, & éclairé de plus de 1000. Flambeaux. Toutes les maisons par où ce Carrousel passa, étoient pareillement tendues de tapisseries, & éclairées à qui mieux mieux; c'ét ainsi que se passa la nuit. Le 3.me jour on traitta les Etats du Roiaume dans le Château, & outre tout ce que nous avons representé ci-dessus, on alluma encore un tres-beau feu d'artifice au dit Château, toutes lesquelles choses se terminerent heureusement. On vit alors la lettre suivante écrite de Turquie au Châtelain de Czernovie.

J'ay treuvé bon de vous écrire à l'occasion de ce Gentilhomme Polonois qui s'en retourne en son Païs. Je n'en fai pas de même à tous les Seigneurs de Pologne, par ce que je sai qu'ils sont fort éloignés les uns des autres, & que vôtre Excellence fait residence plus proche de nos frontieres. Le Grand Seigneur étant arrivé à Pabam, ou il a passé l'hiver, y a tenu aussitot grand Conseil de guerre, auquel il a fait appeller tous les Bassas & grands de Turquie, où il a été deliberé s'il ne

ſeroit pas meilleur d'entretenir la paix avec la Pologne, & faire la guerre aux Moſcovites. Mais aprés 3. jours de deliberation, on y a conclu ſelon la Volonté de l'Empereur, aſavoir de declarer la guerre à la Pologne, & d'y faire marcher l'Armée vers la fin du mois de May, & lors que les Polonnois ſeront vaincus, comme ils tiennent cela pour certain il leur ſera facile de ſurmonter les Moſcovites & l'Empereur. Le grand Seigneur veut être luy même en perſonne en ſon Armée, auſſi bien que le grand Cham de Tartarie, & veut prendre le plus court chemin par Lembourg, & de là à Varſovie. Si ſa hauteſſe mange, boit, ou êt à la chaſſe, la Ville de Danzik ét toujours en ſa bouche. On a ordonné au Caplan Baſſa d'aller avec quelques Troupes en Hongrie, & de là à Cracovie. On a auſſi envoyé des Ambaſſadeurs à l'Empereur & aux Moſcovites; afin de ne point aſſiſter les Polonnois; s'ils font cela, ce ſera ſans doute leur propre ruine. Les rejouiſſances que ſa Hauteſſe à faites à cauſe de ſa derniere victoire de Caminiec, ne ſe peuvent exprimer. Croyés à mes paroles que je vous dis ſans fard, car je ſuis un Chrétien, & fai profeſſion de la Religion Grecque & Romaine. Si vous ne me Croyés pas, c'ét fait de Vous, & ce ſera la ruine de toute la Chrétienté. Ayés ſoin, je Vous prie de Jeſus-Chriſt crucifié, & de vôtre Royaume, & n'eſtimés pas ce malheur ſi petit. Nôtre Cour ſait tout ce qui ſe paſſe chés vous de jour en jour, & elle a ſes eſpions auprés de Vous:

Elle

Elle a encore envoyé dernierement un Armenien à Varsovie, afin de descouvrir vos conseils. Je vous prie encore pour l'amour de Dieu de ne point mépriser mes fidelles avis, car je sai déja tous vos secrets, & ceux des autres. Votre Exc: me connoit & j'écris en fidelle ami, sa Hautesse m'a commande de retourner pour faire quelque affaire à Saravie aprés la mort du Hospodar de Moldavie, & i'ay envoyé aprés la ditte affaire faite 70000. Risdales aux Tartares de Camluiec. Les grands de cèt Empire ne sont pas fort contents de l'Empereur, de ce qu'il ne vous a pas tous fait tailler en pieces. Je vous prie de donner avis de tout ce que dessus au Roy, au General, & aux Senateurs, & de ne me point découvrir. On assemblera au commencement de l'automne 5000. hommes en Podolie, auxquels on à déja envoyé les chaines pour les prisonniers. N'attendés pas qu'on vous attaque, mais prevenés vos Ennemis, & tâchés de remettre l'Ucraine sous vôtre puissance, ce qui sera absolument necessaire, à cause du peuple infidelle que vous avés parmi vous. Pour conclusion je vous sonhaitte de tout mon cœur que vous puissiés avoir des heureux succés cette année ici.

Le Cardinal Roberti mourut alors à Rome, étant agé de 63. ans, & plusieurs autres étoient malades en ce temps-la: Cependant le Pape fut fort aise de la paix que s'étoit faite entre la Republique de Gennes & la Savoye par l'entremise du Roy de France: Par la ditte paix il

fut conclu que le Duc de Savoye livreroit 4000 hommes de ses troupes au Roy de France, & les Gennois 1500.

Les Corsaires de Barbarie amenerent en ce même temps à Tripoli un Navire Venitien fort richement chargé, appellé l'Aigle couronné, qui étoit destiné pour Cadix, nonobstant la valeureuse resistance des Italiens qui le conduisoient, lesquels furent contraints de se rendre avec 37. hommes qui étoient restés du combat. A peine y fut il arrivé, que le peuple de Tripoli commença à murmurer, disant qu'on ne leur avoit pas donné la part du butin qui leur appartenoit : Cette canaille devint d'autant plus furieuse; lors qu'elle apprit que ce Navire étoit si richement chargé, & le Bassa & ses Ministres ne voyant aucun moyen de les appaiser, s'enfuirent au Château. Ces Rebelles se diviserent en deux troupes, dont l'une se campa devant le dit Château, pour empêcher que le dit Bassa & ses Consorts n'en fortifiassent, & l'autre se mit devant la maison du Bey, qui se voyant assiegé, & au pouvoir de cette Bête à plusieurs têtes, promit de les contenter; mais lors que le Peuple vit qu'il ne faisoit cela que pour gagner du temps, & qu'il ne leur tenoit point sa promesse, ils s'assemblerent encore une fois devant son logis, où ils entrerent avec violence, & luy couperent la tête, comme aussi à un Chiaus, un Renegat, son Frere & encore un autre qui faisoit profession de prêter à usu-

à usure aux pauvres gens. Ayant fait cet exploit, ils prirent le corps du Bey, & l'ayant porté devant le Château, le montrerent au Bassa; & pour sa tête, ils la mirent sur une picque, & la firent voir aux Mores qui étoient venus à leur secours, mais ceux-là ne voulurent pas croire que s'étoit sa veritable tête, & la firent raporter à la Ville. Pendant que le Bassa étoit ainsi assiegé dans le Château, il crût, comme aussi les mores qui luy venoient offrir leur service tous les jours, que s'il les laissoit entrer, le tumulte pourroit s'appaiser, mais d'autre côté il consideroit aussi que ce seroit son entiere ruine. Finalement aprés 10. jours de siege & de sedition, les serviteurs du Bassa le trouverent mort dans sa Chambre; ce qui ayant été donné à connoitre au Peuple à haute voix, on ouvrit les portes, & le peuple entra, qui fit enterrer le Bassa, & en choisit un autre à sa place. On assigna à châque famille du Bassa & du Bey une maison avec un jardin pour s'y entretenir. La quantité de l'argent, des pierreries, & autres riches marchandises qui furent trouvées dans le dit Navire, êt incrojable. Le bruit de la mort du Bassa étant épandu par tout, chacun se retira en son logis, & c'ét ainsi que ce tumulte fut appaisé. Le Vaisseau appellé Avança de Carga, étant parti de Bantam, arriva alors aux Dunes en Angleterre, mais assés pauvrement chargé. Les Armateurs de Zelande prenoient en ce temps-là presque tous les Vaisseaux François & Anglois

qui n'avoient point de Convoy, jusque-là qu'en 8. jours de temps ils amenerent plus de 31. prises en Zelande, où ils trouverent de bon butin. Il y en eut 6. qui s'étant trouvés dans une Flotte de 18. Vaisseaux Anglois, qui étoient escortés par un seul Vaisseau de guerre, les prirent tous, à la reserve de 3, & les amenerent en Zelande. En Espagne on en amena aussi plus de 30. en ce mois-ici, qui furent pris par les nôtres. L'Amiral d'Estrée se presenta alors avec quelques Vaisseaux de guerre devant Cadix; & d'autant que les Espagnols creurent qu'il étoit venu pour prendre les Gallions de la Flotte d'argent qu'on attendoit, ils equiperent en diligence une Flotte de 20. Vaisseaux, auxquels se joignirent 7. Hollandois, pour amener les dits Galions en seureté.

MARS 1673.

APrés que le Parlement d'Angleterre eut accordé au Roy le secours d'argent qu'il demandoit, il falut songer aux moyens de le fournir: Et d'autant que la Chambre basse étoit composée de 200. personnes, dont on disoit qu'il y en avoit 70. qui tenoient le parti de la Cour, & les autres au contraire, les premiers vouloient qu'il fût à la charge des Contrées, & les autres sur les manufactures & marchandises de France qui entroiét dans le Royaume: Mêmes il y en eut quelques uns qui dirent qu'il faloit s'en servir pour payer les viellles dettes de

la

la Couronne. Outre cela le point de la liberté des Religions les choquoit extremement, ſi bien qu'ils reſolurent de prier ſa Majeſté de revoquer cet Edit, c'êt pourquoy, étant adreſſés avec leur Requête à Withal, ils firent la harangue ſuivante au Roy par leur Orateur.

SIRE

Nous les fidelles & treshumbles Serviteurs de vôtre Majeſté, la Chambre des Communes aſſemblée en Parlement, remercions premierement en toute humilité vôtre Majeſté de tant de promeſſes & aſſeurances favorables qu'il luy a pleu de nous donner de temps en temps pendant l'aſſemblée du preſent Parlement, de ce que vôtre Maj: a bien voulu nous aſſeurer qu'elle veut maintenir la veritable Religion proteſtante comme auſſi nos libertés & Privileges : leſquelles favorables declarations il a pleu à vôtre Majeſté de ſa pure bonté de nous renouveller encore plus particulierement à l'ouverture de la ſeſſion du dit preſent Parlement ; Et demandons en outre treshumblement permiſſion à vôtre Majeſté de luy repreſenter qu'ayant ſelon nôtre devoir pris en conſideration pluſieurs choſes du dernier diſcours qu'il a pleu à vôtre Majeſté de nous faire, & ſur tout la Declaration qui y êt mentionnée de l'Indulgence pour ceux qui ont quelque diſcrepance en la Religion, en datte du 15. Mars dernier, nous nous trouvons obligés d'informer vôtre Maj: que les Statuts peraux ne peuvent

pas être ſuſtendus en des affaires Eccleſiaſtiques, que par action du Parlement : C'êt pourquoi, Nous Chevaliers, Citoyens & Bourgeois de la Chambre des Communes de Vôtre Majeſté, la ſupplions treshumblement de permettre que les dittes Loix puiſſent avoir leur effet, juſqu'à ce qu'il y ſoit pourveu autrement par un Acte du Parlement, & qu'il plaiſe cependant à Vôtre Majeſté d'y mettre un tel ordre qu'il ne puiſſe reſter à l'avenir aucun ſujet d'apprehenſion ni de jalouſie dans les cœurs de ſes tres humbles & tres-fidelles Sujets.

Le Roy leur Répondit là deſſus que c'étoit là une affaire de conſequence, ſur laquelle il vouloit deliberer plus particulierement avec ſon Conſeil. Cependant on avoit fait lecture dans le Parlement pour la deuzieme & troiſieme fois du billet de l'argent qui avoit été accordé à ſa Majeſté, mais il y avoit encore quelque difficulté, parce que les 2. Maiſons du Parlement, demandoient premirement un Acte contre les Catholiques, par lequel ils vouloient que tous les Prêtres fuſſent bannis de toute l'Angleterre dans 30. jours; ce qu'ayant donné à connoitre au Roy, il le leur accorda, excepté ceux qui ſervoient la Reine ſon Epouſe, ou qui étoient au ſervice des Ambaſſadeurs étrangers. En ſuitte de quoy ſa Maj: fit publier la proclamation ſuivante pour leur plus grande ſatisfaction.

CHAR-

CHARLES. R. Comme ainſi ſoit que nos fidelles Sujets, les Milors & les Communes, Eccleſiaſtiques, & temporels, aſſemblés en ce preſent Parlement, Nous ont donné à connoitre par leur treshumble Requête l'apprehenſion qu'ils ont de l'accroiſſement de la Religion Papiſtique dans l'étendue de ce Rojaume, avec les cauſes qui y peuvent contribuer, enſemble les remedes qu'ils jugent les plus propres pour prevenir un ſi grand mal, laquelle Requête nous avons meurement conſideré, & approuvé & agreé avec grande ſatisfaction le grand ſoin & Zele de Nos dits Sujets, les Milords & Commandans Eccleſiaſtiques & ſeculiers, aſſemblés en Nôtre Parlement, pour la conſervation de la vraye Religion qui êt établie en ce Royaume, pour lequel effet, comme Nous avons toujours rejetté toutes ſortes de prieres qui Nous ont été faites au contraire, ainſi auſſi Nous emplojerons nos plus grands ſoins pour la maintenir en ſon entier: Et partant Nous commandons & ordonnons bien expreſſement par Nôtre preſente proclamation à tous Jeſuites & Prêtres, tant Anglois qu'Ecoſſois, Irlandois & tous autres qui ont reçu les ordres du Siege Apoſtolique, ou de ſa pretendue authorité, leſquels ne ſont point enfermés dans les priſons, excepté ceux qui n'étant pas nos ſujets naturels, ſont obligés de ſervir la perſonne de la Reine Nôtre tres-chere Dame & Epouſe, comme auſſi ceux qui n'étant pas nés Nos ſujets ſelon la coutume du droit des gens, ſont au ſervice

vite des Ambaſſadeurs étrangers, quils ayent à ſe retirer devant le 13. du mois d'Avril prochainement venant vieux ſtile, qui ſera trente jours aprés la publication de la preſente, de toutes les terres de Nôtre Royaume d'Angleterre & Principauté de Walles, ſur peine d'être punis ſelon les loix & Statuts de ce Rayaume qui ont été établis contre eux. Et afin de leur donner d'autant plus de moyen de partir au pluſtôt, Nous voulons & declarons par la preſente qu'en cas que les dittes perſonnes, ou l'une d'icelles arrivant en quelque Ville maritime de Nôtre dit Royaume d'Angleterre, ou Principauté de Walles, devant l'expiration des dits 30. jonrs, ſe ſoit declarée au Magiſtrat d'une telle Ville, ou autres Officiers de quelque Port que ce ſoit de Notre dit Royaume, qu'il êt un Prêtre, & qu'il êt là venu pour s'embarquer & s'en aller, ils ayent à le laiſſer partir en repos, & même à luy preter aſſiſtance pour cet effet s'il êt neceſſaire. Et afin que Notre preſente proclamation puiſſe être d'autant mieux obſervée & accomplie, Nous ordonnons & commandons bien expreſſement à tous Nos Lieutenants, Deputés, Lieutenants, Commiſſaires, Juſticiers de paix, Majors, Scherifs, Baillis, & autres Officiers & Serviteurs de quelque qualité ou condition qu'ils ſoient, d'être circonſpects & vigilants, chacun en leur Charges, à faire une exacte enquete & recherche aprés le dit 13, Avril de tous tels Prêtres & Jeſuites qui voudront demeurer

en cettui Nôtre Royaume & Principauté de Walles, contre Nos Loix & Ordonnances, afin que les dittes Loix puissent ainsi être executées contre eux selon leur forme & teneur. Et afin de pouvoir d'autant mieux découvrir tous autres Papistes, ou qui à bon droit sont soupçonnés d'être tels, Nous voulons & ordonnons bien expressement que tous Nos Juges, Barons des Tribunaux, Justiciers de Paix, & autres Serviteurs de la Justice, non seulement ayent à accomplir entierement & de point en point Nôtre presente volonté dans tous les lieux de leur residence, mais aussi Nos autres loix que Nous avons faites contre les Papistes & autres personnes suspectes, afin de les convaincre promptement; & voulons que les dittes Loix soient observées publiquement en toutes sortes de Justices & Tribunaux, & qu'on mette ordre à ce que les dittes personnes soient convenuës en Justice au plustôt, & qu'elles soient ouïës & convaincuës selon la Loi, & qu'on puisse proceder de temps en temps contre ceux qui seront convaincus sans aucune grace ni remission selon la rigueur de la ditte Loi. Et parce qu'il y pourroit avoir quelques Pretres prisonniers dans Nôtre Royaume, sans que Nous en ayons connoissance, Nous voulons & ordonnons que tous Scherifs, Baillifs & Geolliers de prisons ayent à faire savoir à Notre Conseil secret, ou à quelques-uns d'entre eux, dans 20. jours aprés la publication de Notre presente proclamation, le nom des Prêtres qui sont maintenant detenus prison-

prisonniers, & par qui, & pourquelle cause, afin que Nous puissions mettre ordre à leur transport ainsi que la chose requerra. Fait en Nôtre Cour à Withal ce 13. Mars de l'an 1673. & de Nôtre Regne le 27.

Cette Proclamation ayant été publiée, sa Majesté se rendit au Parlement, ou Elle leur recommanda serieusement le secours d'argent qu'Elle leur demandoit, puis qu'Elle s'étoit expliquée si formellement sur le fait de la Religion. Les Bourgeois en firent des feux de joye le soir, & en témoignerent de grandes rejouissances par toutes sortes de marques, & la Maison des communes en alla remercier le Roy à Withal. Le même jour le Parlement étant assemblé, on travailla aux affaires de la Religion. Quelque-uns vouloient que les Officiers & le Confesseur de la Reine fussent aussi chassés hors du Royaume; ce qui dépleut tellement à sa Majesté, qu'on dit qu'elle menaça de chasser tous les Officiers Protestants, si on luy étoit ses Chatholiques. La Chambre basse projetta aussi un certein acte, qu'elle envoya à la Chambre haute, par lequel tous les Sujets du Roy sans exception qui ne voudroient pas préter le serment de fidelité & Supremation, & qui refusoient de communier à Pâques, étoient declarés décheus de leurs Charges, & leurs biens confisqués; & en cas qu'ils le fissent, qu'ils seroiẽt obligés de confesser qu'il n'y a point de Transubstantiation dans l'Eucharistie.

riſtie. Là deſſus le Chancelier leur recommanda d'avoir un ſoin particulier des ſubſides qu'ils avoient promis au Roy; comme auſſi ſa Majeſté ne manqua pas de ſon côté de leur faire les mêmes inſtances, pour lequel effet Elle leur fit la harangue ſuivante; par laquelle Elle leur mit devant les yeux le danger qu'il y avoit au retardement; la ditte harangue étoit de la teneur ſuivante.

Meßieurs

Vous m'avés hier delivré une adreſſe, comme étant le moyen le plus propre pour remettre la paix dans les eſprits de mes Sujets, laquelle je vous ay accordée promptement & ſans aucune difficulté, vous promettant que j'aurai un ſoin tout particulier qu'elle aye ſon accompliſſement. J'eſpere d'autre côté que vous travailleres auſſi à ma ſatisfaction; & je me treuve obligé de vous faire reſſouvenir qu'il y aura bien-tot 5. ſemaines que je vous ay demandé un ſupplement, que vous m'avés accordé unanimement, ce qui a raffermi mes affaires dans ce Royaume, & a donné de la terreur à mes Ennemis: Mais le delai que vous y avés apporté du depuis, leur a fait reprendre courage, & ils ont preſentement (à ce qu'on dit) une Flotte toute prête pour l'Eté prochain, plus grande qu'ils n'ont jamais eu, ſi bien que ſi le dit ſecours ne vient pas bien tôt, le tout ſera ſans effet, & le repos, l'honneur & l'interêt d'Angleterre ſeront mis en danger. Je

vous

vous prie d'imprimer ceci en vos cœurs, & de ne permettre point que la crainte & la jalousie de quelques-uns nous causent une ruine inevitable. S'il vous reste encore quelque scrupule touchant la suspension des Loix penales, je vous promets absolument que ce qui s'êt fait de particulier en cette affaire, ne tirera jamais à consequence pour l'avenir : Et comme j'attans de vous tous les jours, un Acte pour mon supplement, je vous asseure que je recevrai vos adresses d'aussi bon cœur que j'ay déja fait les autres, afin de douner satisfaction à vos plaintes telle que raisonnablement vous la pouvés desirer de moy.

Cependant les Anglois faisoient courir le bruit par toute l'Angleterre (sans doute pour faire resoudre d'autant plustôt le Parlement à expedier l'Acte des subsides) que les Hollandois armoient à toute force tant par mer que par terre, & qu'ils auroient prets pour la Campagne prochaine 75000. hommes de pié, 13942. chevaux, & 2000. Dragons, pour faire téte aux François, & les chasser des conquêtes qu'ils avoient occupées: Qu'outre cela ils equippoient une Flotte telle qu'ils n'en avoient jamais eu de semblable laquelle seroit en mer dans 15 jours, afin d'empêcher la cônjonction de celles de France & d'Angleterre. Mêmes ils publierent la liste suivante de l'Escadre d'Amsterdam.

Com-

Commandeurs	Vaisseaux	Canons
Le vice Am. Sweers	L'Elefant	78
Contr. Am. de Haen	Hollandia	80
Commr. J. v. Meeuwen	Le Miroir	70
Cap. Tho. Tobias	Le Lion d'or	82
Jan van Gelder	Steenbergen	74
Cuylenbourg	Deventer	70
Volkert Swart.	Amsterdam	70
Toll	Le Cornette	72
Brouwer	Calands-oog	68
Engel de Ruyter	Waesdorp	68
Elsevier	Zelande	68
Bont	Les armes d'Utrec	68
Middelant	La Fidelité	66
Jan Minne	Le Prince à cheval	58
De Sitter	Agatha	58
Van der Voorden	Le Gedeon	58
Decker	La Gruë veillante	58
Berkhout	Le chêve	58
Nassau	La Prov, S'Utrec	58
Swerius	Le Protecteu	156
Monnik	Essex	56
Jan v. Lier	Le Lion	52
Le jeune Schey	Le Passe-temps	54
Uyterwyk	Le Suyder-Huys	50
Megang	Damiate	40
Corn: v. der Saen	Middelbourg	40
Kindt	Edam	40
Jean de Jong	Out-Caspel	36
Marot	Poppenbourg	30
Hals	Le Lievre	24

Commandeurs	Vaisseaux	Canons
Jean Bogart	Bommel	24
Rocmer Vlacq	Le Postillon	20

Brulots

Jan Janſz Bont	La Salamandre
Willem Willemſen	Le Chien couchant
Roſevet	Velſerſchap.
Grootvelt	L'Etoile du Nord.
Jean v. Campen	Le Port de Leurik.
Charles de Brun	Le Mont Etna
Corneille Lock.	Salomon
Corn: Bormans	La Poſte
Dirk Claeſſen	La Paix
Wybrant Barentſen	Le Semeur
Pitport Bogart.	Le Château de Loon.

Mais le Parlement faiſoit encore des difficultés ſur le point de la Religion ; même il vouloit qu'on chaſsât quelques ſegneurs Catholiques ; juſqu'à ce qu'enfin le Roy voyant que nonobſtant les grandes inſtances qu'il avoit faites pour avoir une fin des ſubſides qu'il demandoit ; tout cela ne luy avoit de rien profité, il fit dire au Parlement qu'il avoit reſolu de le faire ſeparer le 6. du mois d'Avril, & de le proroger juſqu'au mois d'Octobre enſuivant, & que partant ils euſſent à preparer le dit Acte pour ce temps-là ; ce qu'ayant été fait le 5. Avril, le Parlement fut contraint de ſe ſeparer.

Cependant il arrivoit tous les jours de grandes

des plaintes à Withal des Armateurs de Zelande, qui à peine laissoient passer les Vaisseaux neutres, quoy qu'aussi ils fussent quelque fois fort maltraittés eux mêmes par les Anglois qui gardoient la côte. Un Vaisseau de Cornouaille ayant été par curiosité jusqu'à 60. degrés, & ayant eu plusieurs rencontres en son voyage, fut aussi finalement pris. En ce temps-là les Anglois ajusterent avec ceux de Hambourg le different qu'ils avoient ensemble touchant les Navires qui avoient été brulés sur la riviere de l'Elve. Par le dit Accord on donna aux Anglois 35000. livres sterlines, à payer en 4. termes, outre ce que les Juges pourroient ajuger à la veuve de Greens pour le dommage qu'elle avoit souffert. Le 13. & 15. de ce mois les Commissaires examinerent le Sr. Sas, qui étoit detenu prisonnier en la Tour, sur 5. points qu'ils luy proposerent ; Auxquels il répondit fort pertinemment en plusieurs papiers qu'il leur delivra, comme aussi à plusieurs autres qu'ils avoient inventé pour le surprendre. Ils disoient qu'il étoit venu en Angleterre sans permission, mais lors qu'ils virent ses ordres clairs, quoi que les Anglois inventassent beaucoup de choses pour les faire revoquer en doute, neantmoins l'affaire s'accommoda. Le Milord Peterbourg fût alors envoyé à Vienne en qualité d'Ambassadeur extraordinaire pour conclurre le mariage entre l'Archiducheſſe d'Inſpruk & le Duc de Jork.

Cepen-

Cependant les Ambaſſadeurs de Suede travailloient toujours auprés des parties intereſſées pour les faire tomber d'accord du lieu du Traitté ; & comme ils faiſoient de grands devoirs auprés des Rois de France & d'Angleterre pour leur faire accepter une des 8. Places qu'on auoit propoſées, auſſi ils n'en faiſoient pas moins auprés de Mrs. les Etats pour leur faire conſentir à la Ville de Dunquerque, pour lequel effet ils preſenterent un fort ample Memoire à l'Aſſemblée, contenant en ſubſtance, *que le Roy de France donnoit de grandes eſperances pour une des dittes 8. Places, afin d'en choiſir une d'entre elles conjointement avec le Roy d'Angleterre, & que le dernier n'en avoit pas auſſi été trop éloigné, ſi le lieu qu'on devoit choiſir eût été auſſi propre pour luy que Dunquerque, mais que ſa Maj: ayant conſideré que toutes ces Places étoient fort éloignées de ſa Cour, cela luy avoit fait croire que de ce côté on avoit fort peu d'inclination à la Paix, & qu'à cauſe de cela il étoit marri (à ce qu'on diſoit) de l'avoir fait paroitre ſi grande de ſon côté, puis qu'on rejettoit une Place qui étoit propre à toutes les parties indifferemment : Qu'en ce rencontre on deferoit d'avantage aux Miniſtres étrangers qu'aux Rois mêmes, comme Parties principales, & à l'amour de la Paix, voire mêmes plus qu'au propre bien de l'Etat ; Et que partant les dits Rois expliquoient cette rejection du lieu & de la ſuſpenſion d'armes qu'on avoit propoſée*

pour

pour une marque evidente d'une aversion à la Paix ; mais que nonobstant celà ils ne laisseroient pas de persister dans leurs bonnes inclinations, si on en faisoit de même de ce côté. Que leur cause étoit d'autant plus juste, qu'ils avoient été plus prompts à offrir la paix à leurs Ennemis, & qu'eux l'avoient rejettée avec d'autant plus d'animosité ; Mais que si l'Angleterre persistoit opiniatrement à ne vouloir point d'autre lieu que la Ville de Dunquerque, & que Mess. les Etats de leur côté, à la persuasion des Ministres de leurs Alliés, se tinssent absolument à leur premiere proposition, ils prioient leurs Hautes Puissances de penser serieusement aux grands preparatifs de guerre qu'on faisoit en France & en Angleterre, & que partant ils les supplioient tres-affectueusement de consentir en fin à envoyer leurs Ambassadeurs à Dunquerque, &c.

Le 13. ils presenterent encore un autre Memoire, par lequel ils donnoient à connoitre amplement *le grand desir que les Rois avoient pour la Paix, & croyoient qu'il étoit de l'equité de bien peser les raisons pour lesquelles le Roy d'Angleterre ne pouvoit se départir de Dunquerque, ainsi que sa Maj: les avoit proposées Elle même, asavoir que tout ce qu'on pouvoit dire de Dunquerque devoit être necessairement reduit à ces 3. points, l'honneur, la Proprieté & la Seureté : Quant au premier, sa Maj: disoit qu'ayant été Partie principale en la guerre passée.*

passée, Elle avoit creu neantmoins que sans prejudice de son honneur Elle pouvoit traitter sur la parole donnée en une Ville ennemie, comme Breda. Quand au second; que Dunquerque étoit également propre de situation pour toutes les parties, voire mémes que le chemin étoit beaucoup plus court pour les Hollandois par mer; que pour les Anglois; que les Alliés y pouvoient aussi venir fort facilement; mais qu'au contraire il seroit fort in commode à ses Ministres de voyager vers des lieux qui étoyent situés par delà les Pais-bas de l'Espagne. Et quant au troisieme que puis que la Ville de Dunquerque étoit une Place forte, on s'y devoit tenir d'autant plus asseuré, & que pour ceux qui faisoient si peu d'état de la foy du Roy Tres Chrêtien, & qui croyoient qu'il pourroit violer si grossierement le droit des gens, que d'employer sa Garnison à autre chose que pour proteger ceux qui y étoient venu pour traitter, qu'il faloit conclurre necessairement qu'ils n'étoient non plus resolus de tenir parole au dit Roy; quoy qu'ils voulussent faire un Traitté avec luy. Que pour ce qui étoit des lieux situés par delà les Païs-bas de l'Espagne, qu'on avoit proposés, outre que le voyage seroit plus long pour les Ambassadeurs & Couriers de sa Majesté qu'à ceux des autres Princes, il seroit aussi plus dangereux; Car quoy que sa ditte Maj: ne doutte non plus de la foi des autres Princes, qu'Elle veut & entent qu'ils doutent de la sienne, & de celle du Roy de France,

te, toutefois on croyoit que les Armées qui sont dispersées par la campagne, & par les Villages, ne peuvent pas être gouvernées ni tenuës en ordre si exactement, comme les garnisons qui sont dans les Villes closes, puis que dans les Armées on commet bien plûtôt des meurtres & des insolences, & qu'on a de la peine à les découvrir; Et que partant sa Maj: concluoit que si quelcun estimoit qu'il faloit rejetter Dunquerque comme un lieu éloigné, Elle se croyoit obligée de son côté de pourvoir autant à son honneur, & à la seureté & commodité de ses Ministres, comme Elle voyoit que d'autres Princes faisoient: Et finalement que sa Majesté jugeoit que ses affaires par la grace de Dieu n'étoient pas reduittes en un tel état, qu'Elle se crût obligée d'accorder des conditions si prejudiciables, & qu'Elle esperoit veu les raisons sus-alleguées, que son intention seroit approuvée de toutes personnes d'honneur; qu'Elle insistoit à choisir un lieu que les Parties principales mêmes confessoient être plus propre, plus seur & plus commode que tous ceux qu'on avoit nommés; de sorte que les dits Srs. Ambassadeurs asseuroient leurs hautes Puissances que le Roy d'Angleterre étoit absolument resolu de se tenir à Dunquerque, & quoy que la France pelût proposer un autre lieu, qu'on pouvoit neantmoins croire qu'en vertu du Traitté qu'elle avoit fait avec l'Angleterre, elle s'accommoderoit entierement à sa volonté; Priant là dessus leurs hautes Puissances d'avoir la bonté de confermer leurs deliberations à la propo-

ſition des Rois, & de vouloir choiſir la ville de Dunquerque pour le lieu du Traitté, &c,

Quoy qu'il ſemblât que la Paix fût encore fort éloignée, les dits Ambaſſadeurs neantmoins receurent peu de temps aprés une lettre du milord Arlington, par laquelle il leur donnoit à connoitre que le Roy d'Angleterre à la perſuaſion du Roy de France, avoit enfin renoncé à la Ville de Dunquerque, & avoit accepté les Villes de Cologne ou d'Aix la Chapelle, pour y traitter la Paix.

Monſr. le Comte Tot donna avis peu de temps aprés que le Roy de France avoit choiſi la Ville de Cologne, ce qui donna une telle joye aux Ambaſſadeurs, qu'ils preſenterent auſſitôt un Memoire à l'Aſſemblée de Mrs. les Etats generaux, ſur quoy on reſolut ce qui s'enſuit:

Extrait du Regitre des Reſolutions de Mrs. les Etats Generaux des Provinces Unies du Païs bas.

Le Mercredi 22. Mars 1673.

A été fait lecture en l'Aſſemblée du Memoire de Meſſ. Sparre & Ehrenſteen, Ambaſſ. extraord. du Roy de Suede, preſenté à leurs hautes Puiſſances, ſuivant le dit Memoire, inſeré ci-aprés de mot à mot.

Les Ambaſſ. extraord. de ſa Maj: de Suede établis pour la Mediation, n'ont peu manquer de faire ſavoir à Vos hautes Puiſſances, qu'ils ont receu des lettres tant de France que d'Angleterre, par leſquelles ils ſont aſſeurés, qu'aprés une

une longue deliberation ſur les raiſons qui ont peu émouvoir les Rois de ces Royaumes à retenir la Ville de Dunquerque pour le lieu du Traitté de Paix, ou en choiſir quelque autre, & qu'aprés que les dittes raiſons ont êté debattues on eſt demeuré d'accord, à la perſuaſion du Roy de France, que les dits Rois ont conſenti unanimement à l'une des Places que Vos hautes Puiſſances avoient propoſées au refus de Dunquerque, c'êt aſavoir Cologne, La joye que les dits Ambaſſadeurs en reſſentent êt ſi grande, qu'à peine ils la peuvent exprimer par paroles, comme ſachant bien que cette declaration importante êt l'unique moyen pour remedier aux differents qui ſont ſurvenus entre les Parties, & pour reïinir les eſprits de ces genereuſes Nations, & que pɛr conſeqnent elle contribuera beaucoup pour le rétabliſſement d'une Paix ferme & aſſcurée: Et partant les dits Ambaſſadeurs comme ils ne peuvent pas aſſés dignement louër la generoſité de ces 2. grands Rois, leſquels en poſtpoſant leur propre avantage, meritent l'approbation de tous les hommes du monde, veu leur ſinguliere facilité & manifeſte inclination à la Paix, ainſi ils felicitent Vos hautes Puiſſances de tout leur cœur, ſouhaittant paßionement qu'une euvre ſi glorieuſe, laquelle ſemble à preſent prendre un heureux commencement, puiſſe außi avoir un pareil ſuccés. Et comme les dits Ambaſſ. croyent que maintenant il ne manque plus rien pour commencer & pouſſer cette affaire au pluſtôt avec toute ſorte de diligence, ainſi ils prient vos

hautes Puissances tres affectueſement, qu'il leur plaise de choisir ſans aucun delay leurs Miniſtres & Ambaſſadeurs Plenipotentiaires, pour traitter & faire une fin de tous ces deſordres, ſouhaitant & eſperant que ce ſeront des perſonnes aimant la paix, & que vos hautes Puiſſances leur donneront des inſtructions conformes à la conjoncture & aux circonſtances des temps & des affaires, afin que de leur negotiation & cooperation amiable puiſſe reſulter une bonne & ſalutaire paix pour toutes les parties. Les dits Ambaſſ. croyent qu'il n'ét pas neceſſaire d'offrir leur ſervice de nouveau, puis qu'ils ſe ſont voués à cela il y a déja long-temps, dont ils feront voir volontiers les effets aux occaſions; mais ils prient ſeulement Vos hautes Puiſſances qu'il leur plaiſe de fournir quelques moyens convenables pour y frayer le chemin, ſoit qu'ils jugent que cela ſe puiſſe faire en demandant aux 2. Rois une ſuſpenſion d'armes, ou quelque autre choſe capable d'avancer leur Mediation, par où ils puiſſent voir que leur travail ne ſera pas entierement inutile, & vos hautes Puiſſances treuveront par effet qu'ils ne s'épagneront nullement en aucune choſe qui concerne le bien de leur ſervice, mais plutôt contribuëront pour cét effet tout ce qui ſera en leur puiſſance, afin que le temps qui ſera employé pour une euvre ſi ſalutaire, ne ſe paſſe point inutilement & ſans fruit, attendant là deſſus une reponſe prompte & favorable, afin qu'en ces jours qui viennent, qu'ils ont accoutumé d'employer pour envoyer leurs dépêches en France

& en

& en Angleterre, ils puiſſent donner des preuves de la Charge dont ils ont été honorés, de leur ſoin, de leur zele & de leur fidélité pour le rétabliſſement du repos & de la tranquillité publique.

P. Sparre. Ed: Ehrnſteen

Sur quoy ayant été déliberé, on a treuvé bon que le Sr. van de Graef & autres Deputés de leurs hautes Puiſſances pour les affaires de la Triple Alliance, ſeront priés & deputés, ainſi qu'ils ſont priés & deputés par la preſente, pour au nom & de la part de leurs hautes Puiſſances remercier les dits Srs. Ambaſſ. extraord. du ſoin & travail infatigable qu'ils ont pris juſques à preſent, afin de perſuader les Rois de France & d'Angleterre à l'acceptation d'un des lieux qui ont été propoſés par les Alliés de cet Etat, en quoi ils ont reüſſi par la benediction de Dieu heureuſement; & en ſuitte declarer que leurs hautes Puiſſances agreent de leur côté parfaitement le dit lieu, & prenent de là occaſion d'eſperer que ce même Dieu donnera une heureuſe iſſuë à une Paix ferme & aſſeurée, & qu'Elles prieront ardemment ſa Divine Majeſté pour cet effet, & contribueront non ſeulement tout ce qui pourra ſervir pour faci iter la ditte Paix, mais auſſi pour luy faire avoir une concluſion prompte & deſirée; & que pour y parvenir Elles nommeront dans peu de jours les perſonnes qui ſeront deputées pour le dit Traitté de Paix de la part de leurs hautes Puiſ-

ſances; & de prier en outre les dits Ambaſſ. qu'il leur plaiſe de vouloir faire en ſorte auprés des Rois de France & d'Angleterre, d'obtenir de leurs Maj: des Paſſeports & Sauf-conduits pour les dittes perſonnes, & pour leur train & Bagage, avec tout ce qui en dépend; comme encore un pareil Saufconduit pour les Couriers qui ſeront employés pour le tranſport des lettres & depéches, ainſi que leurs hautes Puiſſances ſont prétes de leur côté de fournir & delivrer ſemblables Paſſeports & Sauf-conduits. Qu'en ſuite le dit Sr. van de Graef, & autres Deputés de leurs hautes Puiſſances pour les affaires de la Triple Alliance, donneront au pluſtot avis du dit Memoire, & de la preſente Reſolution de leurs hautes Puiſſances, aux Miniſtres de l'Empereur, du Roy d'Eſpagne, & de l'Electeur de Brandenbourg, avec priere qu'il leur plaiſe d'apporter tous les moyens poſſibles pour faciliter ce qui peut ſervir à l'achemi-nement & concluſion du dit Traitté (Sur quoy les Etats des repectives Provinces ont promis de ſe declarer au pluſtôt ſur la nomination des perſonnes qui ſeront employées pour exercer la ditte deputation, comme auſſi de communiquer plus amplement à leur aſſemblée le reſte du contenu du dit Memoire touchant la ſuſpenſion d'armes. Sans prejudice de toutes leſquelles choſes, on a trouvé bon d'envoyer Copie du dit Memoire, & de la preſente reſolution de leurs hautes Puiſſances, aux Etats de la Province de Groningue, de la part deſquels

il n'y

il n'y a presentement personne en cette Cour, avec priere qu'il plaise aux dits Etats de nommer au plustôt quelcun d'entre eux, pour assister au dit Traitté à Cologne, en qualité de Plenipotentiaire, comme aussi de se declarer avec la même promptitude sur la ditte suspension d'armes.

Ce fût ainsi que les dits Srs. Ambass. furent remerciés de leur peine en vertu de la ditte resolution par les Srs. van de Graef, le Conseiller Pensionaire Fagel, Morignant & Bootsma; & que les Srs. Beverning & Renswoude pour la Province de Hollande, le Sr. van Odyk pour celle de Zelande, le Sr. Haren pour celle de Frise, & le Sr. Ysbrants pour celle de Groeningue furent choisis pour assister de la part de cet Etat en qualité de Plenipotentiaires au dit Traitté de paix à Cologne. Monsr. le Comte Tot ayant là dessus donne avis au Roy de France de l'acceptation de la ditte Ville de Cologne par les Etats. sa Maj: choisit le même soir le Duc de Chaunes & Mess. Courtin & Barillon, pour assister de sa part au dit Traitté en qualité de Plenipotentiaires, lesquels firent preparer pour cet effet un train fort magnifique. De la part du Roy d'Angleterre furent nommés le Duc de Sunderlant, Jenkins & Williamson.

Monsr. Peluits, Envoyé de S. A. E de Brandebourg arriva alors à la Haye, pour demander payement de quelques mille risdales qu'on devoit encore à son Maitre en vertu du Traitté precedent; mais Monsr. le comte de Waldek

s'en alla à Minden pour y parler à sa ditte A. sur ce sujet-là. Monsr. le Secretaire Beaumont partit aussi de la Haye pour se rendre à Coppenhague, afin de mettre la derniere main au traitté qui avoit été commencé entre le Roy de Danemarc & le Sr. de Werckendam de la part de cet Etat. On deffendit alors le Pacquetboot qui portoit les lettres d'ici en Angleterre, & d'Angleterre en ces Païs, & on donna ordre de prendre sogneusement garde à ce que la ditte deffense fût bien observée. En Hollande on deffendit aussi la grande & petite Pêche, comme aussi la sortie des Armateurs, afin de trouver du monde pour la Flotte en peu de temps. On suspendit encore toute sorte de navigation vers le Levant, le Ponent & le Septention, & tous ceux qui étoient au service des Princes étrangers furent rappellés. Un chacun fut encore averti par Edit public de ne transporter aucun eaux de vie ni eaux distilées hors du païs, le tout sous de grandes peines. Le 9. Messrs. les Etats de Hollande resolurent de lever encore un 200. denier pour l'equipage de la Flotte. On fit aussi une instruction ou Reiglement pour les Directeurs de la Milice, qu'on leur ordonna d'observer pontuellement : Par le dit Reglement on leur assignoit 28. fl: pour le payement d'une Comp. de Cavalerie, 25. pour une de Dragons, & 12. pour une d'Infanterie.

Mrs. les Etats generaux resolurent alors d'equiper une Flotte de 48. Vaisseaux de guerre

des

de guerre des plus grands, 24. Fregates, & un grand nombre de Brulots; pour lequel effet Mrs. de l'Admirauté ayant été mandés à la Haye, receurent ordre de les faire appreter au plutôt. Et pour garantir d'autant mieux la Province de Hollande de l'invasion des François, on rebatit le Fort de Nieuwerbrug, que les François avoient ruiné l'hiver passé.

Un certain Fabian Guillaume Rose, & le Baron de Ludenhuysen furent alors cités à comparoitre, le premier ayant receu une bonne somme d'argent pour lever un Regiment à Danzick, & l'autre 2. Compagnies.

Le Sr Haren retourna aussi de son Ambassade de Suede, & fit rapport à Mrs. les Etats de sa negociation. Messr. les Directeurs de la Comp. des Indes Orientales resolurent en ce temps-là de distribuër 33. pour cent aux Participants de la ditte Comp. en Obligations sur le Païs. Les François & les Monasteriaux menaçant alors extremement la Province de Frise, on y envoya quelques troupes de Hollande, afin de les empecher en leurs desseins. Cependant les nôtres avoient fait une entreprise sur Hardervic, pour lequel effet on avoit cõmandé 15 hommes de chaque Compag. sous M. le Col. Palm, (lequel pour les belles actions qu'il avoit faites devant Woerden l'année passée avoit été fait Colonel du Regiment de la Marine par son Alteſſe) jusqu'à 3000. hommes: Ceux-là furent embarqués à Amsterdam, & arriverent le 21. de nuit sous les remparts, un peu plus bas que la

Ville, mais à cauſe du vent contraire, on reſolut de differer le deſſein juſqu'à la nuit enſuivante, ce qui fut cauſe que les François en étant avertis, y envoyerent quelques hommes, ſi bien que les nôtres trouvant tout en alarme aux environs, furent obligés de s'en retourner ſans rien faire. Une partie de nôtre Cavalerie des Villes de Bois-le-Duc, Breda, & Bergue ſur le Zoom avoit fait une pareille entrepriſe ſur quelques François qui étoient campés entre la Meuſe & le Wael, mais ils ne peurent en approcher à cauſe de la hauteur des rivieres, de ſorte qu'ils furent contraints de retourner ſur leurs pas. Neantmoins les Coureurs de partis faiſoient toujours de bon butin. Une troupe ſortie d'Oudewater rencontra ſur le chemin d'Utrec une barque chargée de plus de 1500. Canards, une bonne partie de lard, & plus d'un millier d'œufs, laquelle ils prirent & amenerent à Oudewater. Le 24. il ſortit du dit lieu en 3. chaloupes 70. hommes ſous le Cap. Sanderſon, 2. Lieutenants, 3. Enſeignes & 5. Sergents: Ceux-la rencontrerent auprés de Harmelen un parti de 120. François qui étoient dans des Barques, dont ils en tuerent plus de 70 en 3. charges qu'ils firent, entre leſquels il y avoit un Lieut. Colonel & pluſieurs Officiers; ſur quoy aprés qu'on eut donné quartier à tout le reſte, ils furent amenés au nombre de 40. avec tout le butin à Oudewater, y ayant parmi ces 40. deux Capiteines, 2. Lieutenants & un Enſeigne; de nôtre côté il n'y

il n'y eût que l'Enseigne Byvoort qui fut tué. Ceux de Mastric faisoient aussi de grandes courses sur le plat païs, & revenoient la plus-part avec de bonnes prises. Il sortit pareillement plusieurs partis de Couverden, qui firent de notables dommages aux troupes de l'Evéque de Munster: Mais quelques hommes du dit Couverden & de Groningue croyant surprendre ces derniers à Ootmarssen la chose ne leur reüssit pas comme ils l'avoiẽt esperé, parce que ceux-là en ayant été avertis, se fortifierent en peu de temps jusq'au nombre de 3000 Hommes, ayant fait, dessein d'environner les nôtres, lesquels s'en étant apperceus, s'en retournerent chacun en son quartier.

Il y avoit eu de grands troubles dans la Province de Frise depuis la subite invasion des François en ce Païs, ce qui y avoit causé une telle confusion, qu'on n'en attendoit que l'entiere ruïne & desolation; parce que les Magistrats par leurs dissentions mutuelles étoient parvenus à de telles factions, qu'ils tenoient deux Assemblées separées en la ditte Province. Les dittes querelles étoient la plus-part provenuës de la deffiance que les Sujets avoient prise contre leurs Superieurs; & quoy que S.A. Monseign. le Prince d'Orange eût appaisé par sa sage conduitte les differents qui s'étoiẽt élevés l'année passée entre les habitants de la Province de Hollande, & leurs Magistrats, toutefois Monseign. le Gouverneur de la ditte Province de Frise, & Mâdame sa mere n'avoient

pas encore en ce bonheur ; ce qui fut cause que les nouveaux & les anciens Magistrats, representant chacun à part la souveraineté de la Province, s'assemblerent, l'un à Leeuwarde, & l'autre à Sneek, prenant des resolutions toutes contraires : C'êt pourquoy Mess. les Etats Gen. & S. A. voyant les grands desordres que cela apportoit dans la ditte Province, y envoyerent quelques Duputés, afin de terminer ces differents à l'amiable ; sur quoy les dits Deputés firent en sorte aprés beaucoup de peine, qu'on ordonna une Assemblée generale pour 1. du mois de Mars, afin de decider le point de la Souveraineté, & en suite faire une fin de toute sorte de débats. La ditte Assemblée fut introduitte avec beaucoup de magnificence à Leeuwaerden, Monsr. le Gouverneur & tous les Deputés s'étant rendus aprés les prieres publiques en la Maison de la Province, étant suivis de quelques Compagnies de Gardes, Halebardiers &c. où les Plenipotentaires étant sortis des 4. Chambres, & s'étant rendus en celle d'Ostergo, le Sr. Molescot fit une belle harangue sur la presente constitution des affaires ; aprés quoi le ministre Lastdrager fit une ardente priere à Dieu pour demander sa benediction sur les affaires qu'on alloit traitter ; sur quoy aprés quelques deliberations les dits Deputés s'en retournerent à la Cour de Monsr. le Gouverneur. Finalement les dits Srs. Deputés firent tout par leurs allées & venuës, que les dits differents furent terminés à l'amiable, au contente-

tentement d'un chacun, avec une resolution qu'on prit pour rendre la Province de Frise formidable contre toute sorte d'ennemis

A Utrec les François commencerent à vendre les Charges pour de l'argent : Celle de Conseiller fut taxée à 6000. livres, & les autres à proportion. Cependant les insolences ne cessoient pas, si bien que les personnes les plus accommodées se retirerent peu à peu, les uns déguisés en Pêcheurs, & les autres en Païsans: Mais ils arreterent quelques hommes & femmes qui s'en vouloient aller; pour les hommes, ils les rechasserent dans la Ville, aprés leur avoir ôté tout ce qu'ils avoient, mais les femmes furent relachées, sans leur faire autre mal. Finalement ils mirent aussi sous une rigoureuse contribution les maisons nobles de Daelwyk, Siereckevecht, Conings-velt, Sluysoort, Elsenburg, Swaensvelt, Neerbek, Messenvecht, Martenhof, Petershagen, Bruynenberg, & plusieurs autres, sur peine d'être pillées, brulées &c.

Il passoit encore tous les jours quantité de troupes des quartiers d'enhaut devant Cologne, pour renforcer l'Armée du Marechal de Turenne, lequel étant encore autour de Soest, mettoit tout le païs de la Mark sous contribution. Cependant la Garnison de Lipstadt alloit quelquefois ravager dans le païs de Munster, d'où ils amenerent quantité de palissades pour fortifier la ditte Ville. En échange l'Evêque de Munster se rendit avec 6000. chevaux.

& 5000

& 5000. fantaſſins devant le Château de Ravensberg, qu'il prit en un jour, d'où il s'en alla à Hervorden. Le Mareſchal de Turenne envoya pareillement quelques troupes à Heuxter ſur la riviere de Weſer, qu'elles prirent en fort peu de temps. Elles voulurent auſſi ſurprendre Lipſtadt, mais elles furent repouſſées avec perte. Les troupes Imperiales & de l'El. de Brandebourg qui étoient encore dans le païs de Hildesheym, alarmerent auſſi extremement cette Ville, ce qui fût cauſe qu'elle ſe tint fort bien ſur ſes gardes. Le Mareſchal de Turenne ayant le paſſage libre ſur la riviere du Weſer aprés la priſe de Heuxter, s'en approcha avec ſon Armée, afin de ſecourir la ditte Ville en cas d'attaque. Cependant on parloit fort de paix, pour lequel effet on voyoit que pluſieurs Princes travailloient avec beaucoup de Zele; car les Ambaſſ. de Suede, d'Osnabrug, de Hanover, de Wolffenbuttel & de Nieuborg alloient & revenoient par Lipſtadt tantôt vers l'El: de Brandenbourg, & tantôt vers le Mareſchal de Turenne: Mémes le Sr. Straetman, Envoyé de M. le Duc de Nieuborg, s'en alla trouver le Roy de France pour faire un Accord, mais nous parlerons de cela plus amplement ci-aprés.

A Vienne on eût un grand ſujet de triſteſſe ſur la mort de l'Imperatrice, laquelle mourut l'onzieme du preſent, entre 3. & 4. heures de nuit. Elle avoit été 8. jours malade d'un catharre qu'elle avoit ſur la poitrine, avec une fievre

fievre continuë Elle mourut aprés avoir dit adieu à l'Empereur & à toute la Cour, comme auſſi à ſa Fille unique l'Archiduceſſe, & à toutes les Dames & Conſeillers qui avoient aſſiſté à ſon Teſtament; & particulierement à tous ſes domeſtiques. quelle nomma un par un, du plus petit juſques au plus grand. Elle fut ouverte aprés ſa mort, & treuvée enceinte d'un enfant mâle, avancé dans le 5. mois, ce qui augmenta encore la triſteſſe, L'Empereur s'en alla là deſſus à Nieuſtadt, pour y demeurer juſqu'à ce que les habits de deuil fuſſent preparés. Le 25. on enterra à Wurtsburg le corps de l'Electeur de Mayance, ſur la mort duquel le Jeſuite Mohr fit une oraiſon funebre.

Le Cardinal Borromeo de Milan, qui étoit la premiere creature du Pape, mourut alors à Rome. Il n'avoit été que 2. ans Cardinal, & étoit âgé de 56. ans. Il fut fort regretté de tout le monde; ce qui n'étoit pas de merveille, parce qu'il ne laiſſoit partir perſonne triſte dauprés de luy, de tous ceux, qui avoient à luy demander quelque choſe. Il laiſſa au Pape un fort belle horeloge, & à chaque Cardinal un excellent tableau. La Sœur du Pape agée de 78. ans, quitta auſſi le monde, dans le temps que ſon Frere entra en la 84. année de ſon âge, qui fut l'onziéme du preſent, étant toujours en bonne ſanté. Les peres Jeſuites voyant qu'on ne frequentoit plus tant leur Egliſe, à cauſe de la trop grande licence qu'un de leur Ordre pre-

noit

noit de temps en temps, luy deffendirent de prêcher. Un Moine de Ravenne qui se méloit de faire de la Fausse monnoye, fut amené à Rome. Un autre de Pologne, appellé Conrad Gleshinsky, qui avoit voyagé par plusieurs païs, arriva finalement en Angleterre, où il prit le nom de Michel Kis le hongrois, trompant toutes sortes de personnes. Sa tromperie fut premierement découverte à Cambrige en l'Université, où ayant representé de fausses lettres, les Docteurs commencerent à se plaindre de luy. Il étoit bien vray que le Roy avoit donné des lettres de recommandation au veritable Michel Kis, qui étoit un Hongrois, & esclave en Barbarie, mais non pas à cettui-ci; c'êt pourquoy voyant que sa fourbe étoit éventée, il s'en alla une heure devant qu'on eût donné les ordres pour le prendre, & le Milord Arlington eut charge de se saisir de ses papiers Cependant les affaires entre la France & l'Espagne se tournoient entierement à la guerre, si bien que la Reine d'Espagne fit faire des plaintes à l'Ambass. de France de la saisie que son Maitre avoit faite en son Royaume des terres & biens de ses Sujets, & entre autres de ceux du Comte de Marcin, parce qu'il avoit été present à l'expedition qu'on avoit faite contre Charleroy, & que c'étoit là une infraction manifeste du Traité de paix. Sur quoy suivit une disposition generale du Conseil d'Espagne, de faire representer au Roy par l'Ambassadeur qui étoit à Paris, *que sa Majesté demandoit reparation de l'infra-*

l'infraction de la paix, qui étoit ſi claire & ſi manifeſte, & qui avoit été faite ſur un pretexte ſi injuſte, veu que l'Eſpagne n'avoit fait que preter ſes troupes aux Etats generaux, ſuivant le Traitté qu'elle avoit fait avec eux; d'où il apparoiſſoit clairement que l'Eſpagne ne cherchoit point aucun ſujet de rompre avec la France, & qu'elle étoit obligée d'aſſiſter les dits Etats en vertu de l'Alliance faite enſemble; ce que le Comte de Monterey avoit ponctuellement obſervé pour la conſervation de la Paix ſuivant ſes ordres. Le Chevalier Godolfin fit alors ſon entrée à Madrid, & eût audience du Roy & de la Reine, aprés quoy il traitta le Marquis Caſtromonte, Majordome de la Reine, & Introducteur des Ambaſſadeurs, où on bût à la ſanté des Rois & des Reines d'Eſpagne & d'Angleterre.

Le Prevôt de Bruſſelles, accompagné de 2. de ſes Archers, avoit pris un certain Voleur auprés de Vilvorden; mais parce qu'il étoit trop tard, ils le menerent dans une Maiſon qui étoit auprés du chemin, là où ayant été quelque peu de temps, il leur demanda un couteau pour couper du tabac; cependant le Prevot & ſes Compagnons étant fatigués, s'endorment, ayant oublié de redemander le couteau au voleur, lequel les voyant endormis, ſe ruë ſur eux, & leur coupe la gorge à tous trois. Le Sr. Pierre Roſa, Preſident pour a Majeſté au Conſeil de Bruſſelles, mourut alors en la ditte Ville. Il avoit été un homme de grand ſavoir, & d'un

eſprit

esprit tout à fait relevé, versé en plusieurs langues, & sur tout en la Grecque, pour laquelle il avoit tant d'affection que quoy que les Grecs ayent écrit en 5. langues, & qu'il fût parvenu à un grand âge, il ne laissa pas de se pourvoir presque de tous les livres Grecs qui étoient dans l'Europe, & cela en toutes sortes de facultés: M. le Comte de Monterey mit alors tous les ordres necessaires en la Milice & aux Frontieres, pour les rendre capables de pouvoir resister aux François, lesquels faisoient tout ce qu'ils vouloient dans le païs de Liege: Car le Gouverneur de Charleroy prit en ce temps-là Couvenes & autres lieux de jurisdiction de Liege, d'où il fit sortir les Garnisons, qui étoient composées de païsans, le baton blanc à la main, avec menaces de les faire prendre s'il les trouvoit en quelques places fortes, & apres avoir demandé 17. pistoles de chaque Soldat des siens qui avoient été tués devant la ditte Place, lesquels étoient au nombre de 20. De là il s'en alla à Thuin, & quoy qu'il ne leur eût donné que 24. heures de temps pour se resoudre, il fût neantmoins contraint de se retirer. Il entra au commencement de ce mois une partie de Cavaliers Espagnols dans Calcar, qui étoit la seule place que l'Electeur de Brandenbourg possedoit encore dans le païs de Cleves, ayant un Chateau assés fort, d'où ils faisoient tous les jours de bon butin sur les Francois, & mirent un jour en route 2. Compagnies de Cavalerie Françoise auprés d'Udem. Ils receurent quelque

que tems aprés 500. hommes de piéà leur secours sous le Sr. de Mensagne, c'êt pourquoy les François assemblerent beaucoup de monde autour de la ditte Place pour l'attaquer; mais les Espagnols voyant qu'il leur étoit impossible de la deffendre; l'abandonnerent, & s'en retournerent dans le païs de Gueldres avec leurs troupes.

Le mois pressé 8. pêcheurs de Huysduynen rencontrerent entre Tessel & Doggersant un Armateur Ecossois. monté de 5. ou 6. pieces de Canon, & de 32. hommes. Il fut d'abord sommé de se rendre par un des 8. ce qu'ayant refusé, il fut incontinent coulé à fonds par un autre, qui fondit sur luy à toutes voiles. Les Ecossois qui étoient dedans, sauterent aussi tôt dans la chaloupe, & tâcharent d'aborder les dits pêcheurs l'épée à la main, mais ils furent si bien receus, que 6. des leurs furent tués ou noyés, & le reste pris prisonniers; aprés quoy ces Pêcheurs rentrerent dans le Tessel avec beaucoup de gloire ayant arboré les pavillons Anglois & Hollandois, mais ayant mis les derniers au dessus. La Flotte de St. Lucar arriva le 19. du present heureusement en Espagne, à la grande joye de plusieurs Marchands, qui y étoyont extremement interessés: Leur charge étoit comme s'ensuit.

Pour le Róy 1781028. pieces de huit.
Deux Caisses de perles & d'émeraudes.
Deux Caisses ferrées d'argent, de la valeur de 3888 patacons.

Pour.

Pour la Cruſade 380000. patacons.
Pour particuliers, qui eſt enregîtré, dont le Roy doit tirer 10. pour cent 16731233. patacons.
Pour 2550000. patacons de marchandiſes Outre ce qui n'a pas été enregîtré.

Les Marchands d'Eſpagne ayant écrit d'Eſpagne que toute la charge étoit eſtimée à environ 80000000. florins.

Le Roy de France commença alors à ſe preparer tout de bon pour la Cãpagne prochaine ; Le rendes-vous étoit à Lille, où le Roy devoit commander ſon Armée en perſonne, pour lequel effet il crea en qualité de General, Monſr. le Duc d'Orleans, Lieut. generaux, Monſr. le Duc de Roannes, ou la Feuillade, le Marquis de Rochefort, Comte de Lorge & Duc de Duras ; Maréſchaux de camp, le Chevalier de Lorraine Comte de Vaubrun, & Comte de Montal. Le Prince de Condé devoit cõmander une Armée en Hollande, le Duc de Luxembourg devoit être ſon Lieut. General, & le Marq. de Choiſeul & le Sr. Magalotti ſes Marechaux de camp ; pour Monſr. le Duc d'Anguien, il étoit deſtiné a ſervir ſous Monſr. le Prince de Condé ſon Pere. Le Mareſchal de Turenne devoit cõmander l'Armée qui étoit en Allemagne, le Duc de Navailles en Lorraine, & le Comte de Gadagne avoit été fait Gouverneur du païs d'Aunis, afin d'empêcher les deſcentes qne les Hollandois y pourroient faire. Le Roy étant entré en ſon Conſeil un vendredi, y fit auſſi venir la Reine, à laquel-

laquelle il dit qu'il faloit qu'elle licẽtiât toutes ſes Dames Eſpagnoles, comme auſſi tous les Eſpagnols qu'elle avoit à ſon ſervice, puis qu'il y avoit 18. mois qu'il étoit informé de leurs mauvaiſes intentions, & que cela étoit neceſſaire pour le bien de ſon Etat, à cauſe des avis continuëls qu'ils envoyoient en Eſpagne contre le bien de ſon ſervice, & qu'à cauſe de cela il étoit reſolu de les renvoyer à Madrid. La Reine là-deſſus ayant commencé à pleurer, ſa Maj: luy dit qu'il faloit qu'Elle s'y reſolut abſolument, pour les raiſons que nous avons dit cideſſus : Et afin de luy faire voir que ce n'étoit pas ſans grand ſujet qu'il deſiroit cela d'Elle, il luy fit voir 8. lettres que les dittes perſonnes avoient écrit en Eſpagne, dans leſquelles ils donnoient des avis importants de ce qui ſe paſſoit en France, au grand prejudice de ce Royaume, & ſur tout la Dame Molina; ſi bien que par ce moyen il ne demeura d'Eſpagnols au ſervice de la Reine qu'un ſeul Cordelier, qui étoit ſon Confeſſeur, auquel on donna encore un Compagnon François pour l'aſſiſter.

Il arriva en ce temps-là qu'un certain voleur entra dans la maiſon d'un fameux Medecin de Paris nommé Pilon, luy faiſant accroire qu'il avoit quelque choſe de fort particulier à luy dire; mais ce Filou ne fût pas plutôt ſeul dans une Chambre avec luy, qu'il luy demanda 200. piſtoles, ſur quoy le Medecin s'étant écrié, il fût incontinent tué par cet Aſſaſſin, comme auſſi ſon fils qui étoit venu à ſon ſecours; mais il fut

il fut bien tôt pris, & rompu tout vif devant la maiſon du dit Pilon. Il arriva un accident preſque pareil à un autre Medecin, mais non pas ſi ſanglant. Une Courtiſane le vint voir en ſa Chambre, feignant d'avoir quelque choſe à luy communiquer, mais à peine y eût elle mis le pié, qu'elle ſe jetta ſur ſon lit, le menaçant que s'il ne luy donnoit tout à l'heure 50. 4cus, elle s'écrieroit qu'il l'avoit voulu forcer, ce qu'il fût contraint de faire, afin d'éviter le ſcandale. Monſr. le Tellier fit alors arréter 3. hommes, qui en contrefaiſant ſon ſeau, avoient fait plus de 40. millions de dommage au Roy. Le dit Sr. Tellier declara que ſon ſeau étoit ſi bien contrefait, qu'à peine l'auroit il oſé deſavouër pour ſien, mais l'écriture en découvrit aſſés la fauſſeté. Les François firent alors courir de grands bruits d'un Accord qu'ils étoient ſur le point de faire avec M. l'Electeur de Brandebourg, dont ils ſe faiſoient ſi forts, qu'ils croyoient qu'aprés cela les Hollandois leur viendroient demander la paix; ſur quoy ils publierent par tout que le Roy de France la leur accorderoit aux conditions ſuivantes: *Qu'ils cederoient au Roy toutes les Places qu'ils avoient dans la Province de Brabant, comme Breda, Bois-le-duc, Maſtric, Bergue ſur le Zoom, &c. comme auſſi le Fort de Schin, & le paſſage libre ſur le Rhin, avec 10. millions en argent pour frais de la guerre, & le commerce libre dans les Indes Orientales & Occidentales, à la charge que le Roy, leur rendroit les 3. Provinces conquiſes:*

ſer: Et qu'ils donnerent les dittes Places aux Eſpagnols pour les villes de Chambray, Aire, St. Omer, Mons, &c. aprés quoy on feroit une paix generale. Pour les conditions du Roy d'Angleterre, c'étoit que *les notres lui accorderoient quelque avantage dans les Indes, l'honneur du Pavillon, & quelque reconnoiſſance pour la pêche des harans.* Sans doute que les François auroient bien voulu ſtipuler de telles conditions pour leur avantage: Mais d'autre côté il y en avoit quelques uns en Hollande qui croyoient que la France ſe laiſſeroit bien contenter de la Ville de Maſtric ſeule, lors qu'il ſeroit queſtion de faire la paix, à condition de reſtituer toutes les places conquiſes.

Il s'éleva alors un dangereux tumulte dans la Franche comté, à cauſe que le Marquis de Liſtenois ſoutenoit qu'il faloit que la ditte Province fût gouvernee par un Naturel du païs, pour lequel effet il ſe mutina contre le Gouverneur Don Hironimo de Quignones, tâchant d'attirer les habitans à ſon parti par de belles promeſſes; mais le dit Gouverneur conſiderant l'importance de cette affaire, mit incontinent tant de troupes ſur pié, qu'il chaſſa entierement le dit Marquis, ſi bien qu'il fût obligé de ſe retirer dans les terres du Roy de France. Quoy que les François euſſent eſperé qu'ils auroient peu pêcher quelque choſe en cette eau trouble, ils furent neantmoins contraints de ſouffrir que les Suiſſes priſſent cette Province ſous leur protection à la requiſition de l'Eſpagne,

ſpagne, & rappellaſſent leurs Sujets qui étoient au ſervice de la France contre les Hollandois.

AVRIL 1673.

MESS. les Ambaſſ. de Suede donnerent avis le 5. du preſent à Meſſ. les Etats Generaux, que le Roy de France avoit reſolu de choiſir la ville d'Aix pour le lieu du Traitté, à la place de Cologne, à cauſe que le Regiment du Marquis de Grana étoit en cette derniere; duquel le Duc de Luxembourg avoit intercepté des lettres, qui faiſoient mention que le dit Marquis avoit fait deſſein d'y faire entrer encore 2000. chevaux par la porte où il avoit la garde; & que partant ni luy, ni le Roy d'Angleterre n'y pouvoient pas envoyer leurs Ambaſſadeurs, ni conſiderer la ditte Ville comme une Place neutre, tant que le dit Regiment y ſeroit dedans; C'êt pourquoy les dits Srs. Ambaſſ. prioient leurs hautes Puiſſances qu'il leur pleût de faire en ſorte à ce que cette ville fût délivrée du dit Regiment. Sur quoy Mes dits Seign. les Etats conſentirent que leurs Ambaſſadeurs ſe tranſportaſſent à Aix. Le Roy de France ne voulut point non plus accepter le Sr. de Renſwoude en qualité de Plenipotentiaire, parce que le dit Sr. étant natif d'Utrec, ſa Maj: diſoit qu'il étoit ſon Sujet, & que par conſequent elle ne vouloit point traitter avec luy: Cependant Mrs. les Etats avoient fait faire une lettre pour envoyer avec un Trompette au Roy d'Angleterre, par laquelle ils remercioient ſa Majeſté de

de ce qu'il luy avoit pleu accepter la Ville de Cologne pour le lieu du Traitté, & offrir par même moyen à ſa ditte Maj: une ſuſpenſion d'armes pour autãt de temps qu'il luy plairoit. Mais le dit Trompette fut detenu ſur quelques conſiderations des Mediateurs, par ce que leurs Excellences creurent que l'envoy de cette lettre donneroit une trop grande jalouſie au Roy de France, & qu'il prendroit de là occaſion de croire qu'on voudroit détourner le Roy d'Angleterre de l'Alliance qu'il avoit faite avec luy; Mais les dits Srs. Ambaſſ. écrivirent eux mêmes ſur ce ſujet à ſa Maj: Britannique, avec la communication de Mes dits Seign. les Etats. Ils firent auſſi travailler M. le Comte Tot aupres du Roy de France avec beaucoup d'empreſſement pour le même effet. Sur quoy les dits Ambaſſ. avant receu réponſe du Roy d'Angleterre à leur lettre, donnerent à connoitre ce qui s'enſuit à Meſſeign. les Etats Generaux le 18. du preſent par leur Memoire, que nous avons inſeré ici en ſubſtance.

Qu'ils avoient receu pour reſponſe du Roy de la grande Bretagne ſur ce qu'ils luy avoient écrit avec la communication de leurs hautes Puiſſances, que ſa Maj: auroit bien ſoubaité qu'Elles euſſent voulu accepter la ditte ceſſation d'armes tout auſſi tôt aprés l'arrivée des dits Ambaſſadeurs, mais qu'il jugeoit preſentement qu'elle étoit inutile. Qu'auſſi bien il n'y avoit pas d'apparence que cette ceſſation d'armes, qui n'étoit attachée à aucunes conditions, peût con-

tribuer quelque chose pour l'avancement de la Paix ; que les conditions qui y étoient ajoutées n'étoient nullement recevables, tant à l'égard du temps, que de la maniere, par ce que le temps qui y étoit mentionné, étoit si court, qu'il seroit expiré avant mêmes que les Plenipotentiaires eussent eu le moyen de s'assembler au lieu du Traitté : Que la distinction qui avoit été proposée en quels lieux il faudroit faire cesser & recommencer les hostilités par mer, étoit avantageuse aux Hollandois, & au contraire prejudiciable aux Anglois &c. Laquelle réponse avoit tellement surpris les dits Ambass. qu'ils apprehendoient que cela ne fût cause de faire aller en fumée tous les preparatifs qu'on avoit fait pour la paix, & qui les faisoit craindre que la grande force des Armées & des Flottes des 2. Rois n'accablât entierement cette Republique, avant mêmes qu'on eut commencé à traitter ; & que partant puis qu'ils ne voyoient point de meilleur moyen pour éviter ce peril, & pour faire en sorte que le Traitté de paix ne fût point reduit à neant, qu'une cessation d'armes, ils jugeoient qu'il seroit fort à propos que l'un d'eux fit un voyage en Angleterre pour y faire consentir sa Majesté, & qu'ils écrivoient cependant à leur Collegue qui étoit en France de faire les mêmes devoirs auprés du Roy Tres-chretien, ne doutant point que la chose ne reüssit ainsi qu'ils esperoient : Mais afin qu'on se peût promettre un heureux succés de cette affaire, ils prioient leurs hautes Puissances d'amplifier un peu les conditions

en la

en la maniere ſuivante, laquelle ils ne doutoient point qu'Elles ne trouvaſſent entierement juſte & raiſonnable.

1. *Que le temps de 2. mois, deſtiné pour une ceſſation d'armes, commence à courir du jour de la publication, & ſoit conté depuis ce moment.*

2. *Que la limitation par mer s'étende du moins juſqu'au Cap. de St. Vincent, ou juſqu'au Détroit de Gibraltar, & que la ceſſation d'armes prenne ſon commencement dans les lieux reſpectifs à de certains jours ou ſemaines, à conter du jour de la publication, ſur le même pié, & même plus court s'il eſt poſſible, qu'il n'a été ſtipulé par le Traitté de Breda ſelon la diſtance de chaque lieu; & que le dit temps ne finira qu'après l'expiration des dits 2. mois entiers, à conter du jour que la ditte ceſſation d'armes aura été publiée actuellement en chaque lieu, ſi bien que l'expiration des dits 2. mois devra être contée preciſement du propre jour de la publication en chaque lieu, ſuivant la diſtance des lieux, & la continuation du dit temps obſervée ſans aucune infraction.*

3. *En cas qu'il pleût aux 2. Rois de remettre le temps de la prolongation de la ditte ceſſation d'armes entre les mains des Mediateurs, en telle ſorte qu'après l'expiration des dits 2. mois, ou ſur le point de leur expiration, il leur fût permis d'etendre cette prolongation autant de temps qu'il ſembleroit neceſſaire pour amener le Traitté de Paix à perfection, les dits Ambaſſ. de-*

firent de savoir par avance si leurs hautes Puissances ne donneroient pas de leur côte les mains à un tel consentement.

4. *Qu'aussi tôt aprés la notification, comme les 2. Rois auront consenti unanimement à la cessation d'armes, encore que le jour de la publication ne fût pas encore arrêté, on deffendra à toutes sortes d'Armateurs de se mettre en mer, afin de pourvoir par tous moyens possibles à la seureté de la mer tant que la ditte cessation d'armes durera.*

Que s'il plaisoit à leurs hautes Puissances d'accorder ces conditions, qui en elles mêmes étoient fort justes & raisonnables, les dits Ambass. s'engageoient de faire tous leurs efforts pour parvenir à une Paix desirée, esperant que leur Zele & leur affection ne seroient pas desagreables à leurs hautes Puissances, avec priere qu'il leur pleût de faire savoir au plustôt leur resolution par écrit aux dits Ambass. afin de mettre la main à l'euvre à bon escient, & faire avec l'aide de Dieu une fin de cette affaire qui étoit si importante & si salutaire à toute la Chretienté.

Sur quoy Mess les Etats leur firent repondre en substance le lendemain, qui étoit le 19. ce qui s'ensuit.

Que leurs hautes Puissances ayant conferé avec le Sr. Crampricht, Resident de l'Empereur, (les Envoyés extraordinares du Roy d'Espagne & de l'Electeur de Brandebourg étant absents) Elles remercioient tres affectuensement les dits

Srs. Ambaſſ. du ſoin & travail continuel qu'ils prenoient pour faire une fin de cette guerre, triſte & lamentable, & particulierement de ce que l'un d'eux avoit bien la bonté de vouloir prendre la peine de faire un dangereux & penible voyage en Angleterre; & que partant leurs Hautes Puiſſances declaroient qu'Elles étoient bien contentes: Premierement, que le temps de 2. mois, deſtiné pour la ceſſation d'armes, commençât à courir du jour de la publication, laquelle ſe devroit faire le pluſtôt qu'il ſeroit poſſible, où pour le plus tard dans 15. jours aprés que la ditte ceſſation d'armes auroit été accordée, & que pendant ce temps-là aucuns habitants, marchandiſes ni deurées ne pourroient entrer ni ſortir ſans paſſeport du païs des uns en celui des autres. Qu'auſſi aucuns Vaiſſeaux de guerre où Armées navales ne pourroient faire voile ſur les côtes les uns des autres, & que non ſeulement cet Etat, mais auſſi ſes Alliés y ſeroient compris. 2. Que la ceſſation d'armes par mer s'étendroit juſqu'au Cap. de St. Vincent, où le Détroit de Gibraltar, & qu'elle commenceroit à courir dans les ports de mer ſelon la diſtance des lieux, ainſi qu'il à été ſtipulé au Traitté de Breda, & ne finiroit qu'aprés l'expiration de 2. mois entiérs, à conter du jour que la ditte ceſſation d'armes à deu commencer dans les dits liex. 3. Qu'auſſi tôt que l'on auroit receu avis que les 2. Rois auroient conſenti à la ditte ceſſation d'armes, on deffendroit aux Vaiſſeaux de guerre & aux Armateurs de ſe mettre en

mer, bien que même le jour de la publication n'eût pas encore été arreté, à condition que les dits Rois feroient de même de leur côté. Et que pour ce qui étoit de ce que les dits Srs. Ambass. avoient proposé, qu'en cas que les dits Rois trouvassent bon de remettre entre les mains de leurs Exc. le temps de la prolongation de la ditte cessation d'armes, en telle sorte qu'aprés l'expiration des 2. mois, ou sur le point de la ditte expiration, ils la pourroient prolonger autant de temps qu'il sembleroit necessaire pour amener le Traitté de paix à une bonne fin, & qu'il pleût à leurs hautes Puissances d'y consentir par avance; leurs dittes hautes Puissances se trouvoient obligées de declarer qu'Elles consideroient le dit point comme une chose d'importance, sur lequel on ne pouvoit encore prendre aucune resolution sans l'avis & le consentement des Etats des Provinces respectives, & sans la participation & intervention des Allies de cet Etat, & que par consequent il leur faloit donner du temps pour y répondre positivement. Que neantmoins Elles asseuroient leurs Excellences, que cet Etat contribueroit volontiers de son côté pour l'acheminement d'une Paix ferme & stable, tout ce qu'on pourroit raisonnablement exiger de luy, & tout ce qu'on pourroit attendre d'un Etat qui aime la paix avec passion, & que partant ils écrivoient sur le dit troisiême point aux Etats des dittes Provinces, & en confereroient avec les Ministres de leurs Allies, ne doutant point que les dits Etats, lors qu'ils verroient que

les

les dits Rois y seroient portés de leur côté, & qu'il y auroit quelque bon succés à esperer du dit Traité de paix, & que d'autre-part leurs dits Alliés y consentiroient, & prendroient une resolution dont leurs Exc. auroient tout sujet de se contenter.

Mais cette affaire n'eut aucune suite, parce que selon toute apparence les dits Rois voulurent tenter leur fortune par la voye des armes. Cependant les dits Srs. Ambass. se preparerent pour partir au plustôt vers la Ville d'Aix, lors qu'ils auroient receu leurs Passeports. Les Plenipotentiaires de cet Etat en firent de même de leur côté.

Le Sr. Peluits, Envoyé de S. A. E. de Brandebourg ayant obtenu ce qu'il desiroit partit alors de la Haye pour s'en retourner à Berlin, d'ou Monsr. le Comte de Waldek étoit revenu quelque temps auparavant. Un Ambass. de Moscovie arriva alors à la Haye avec une suitte de 17. personnes: Il fût receu avec 2. Carosses, & fût logé dans la Maison ordinaire des Ministres étrangers. On essaya en ce temp-là 12. Canons de 24. 36. & 48. livres de bale au lieu destiné pour cet effet, lesquels on trouva tous bons. Le Regiment du Col. Scot ayant été par luy resigné à cause de son grand âge, fût donné au Lieut. Col. Greyms, & celuy du Col. Beaumont étant arrivé de Mastric, on en forma une Compagnie de 250. hommes pour S. A. qui fût donnée au Comte Carelson. Cependant on prepara toutes les choses necessai-

res pour la deffenſe de la Patrie. On fortifia extrememement le Fort de Nieuwerbrugge: Et parce qu'on apprehendoit que le Roy de France ne fit une irruption dans la Flandre, M. le Mareſchal Wirts s'achemina dans les Conquêtes de Flandre avec 6. Regiments d'Infanterie & de Cavalerie, pour y obſerver les deſſeins de ſa Majeſté. Monſr. le Prince Jean Maurice ſe rendit auſſi dans la Friſe pour y commander la Milice que l'on tranſportoit de la Province de Hollande, afin de garantir cette Province des invaſions des Troupes de Munſter. Meſſ. les Etats Generaux renouvellerent le 1. du preſent leur Ordonnance du 16 Septembre 1672. par laquelle toutes ſortes de perſonnes qui poſſedoient quelques biens en ces païs, étoient rappellées des Provinces conquiſes, & deffenſes à qui que ce fût d'acheter aucuns materiaux des maiſons ou Forets abbatues par l'Ennemi. Ils publierent auſſi un Edit touchant la navigation & le Commerce des habitants de ces Pais. de ceux qui étoient en neutralité avec cet Etat, dans les ports de France on d'Angleterre, comme auſſi touchant les marchandiſes de contrebande. Pareillement on publia une deffenſe de ne recevoir aucuns Mortepayes. Item que tous ceux tant Militaires qu'autres, voyageant par le païs, ſeroient obligés de payer la voiture ordinaire taxée par les Ordonnances, excepté les Soldats qui marchoient vers quelques lieux avec leurs Compagnies en vertu de leurs Patentes. Les Maîtres des comptes des domaines

nes de la Comté de Hollande deffendirent de prendre aucun saumõ ni turbot dans la riviere de la Meuse. Cependant on hâtoit extremement l'equipage de la Flotte, afin de la mettre bientôt en mer: Toutéfois les Capitaines Tol, van der Voort, Kint, Brouwer & Minne furent cassés par S. A. & Barent Hals, Corneille de Haen, Corneille Tyloos, Jacob van Bergen & W. van Ewyk mis en leur place: Sa ditte A. fit aussi plusieurs reiglements & Ordonnances pour entretenir une bonne discipline sur la Flotte; Elle en fit aussi une pour encourager les Soldats & Matelots à bien combattre, par laquelle on promettoit à chacun une certaine somme d'argent pour la perte de quelcun de ses membres dans le combat, & en cas que quelcun fût tellement estropié, qu'il fût par la rendu incapable de gagner sa vie, on promettoit de luy donner toutes les semaines un ducaton pour sa nourriture. On ordonna aussi des recompenses pour ceux qui pourroient repousser avec des chaloupes quelques Brulots qui voudroient brûler les Navires de l'Etat, si bien que l'équipage avançoit fort par ce moyen. On mit aussi bon ordre par tout aux Armées par terre. Dans la Frise on inonda tout le païs au moien dequoy tous les passages furent fermés; & on fit un brave Fort dans le Heere-Veen, afin de garantir cette Province, contre toute sorte d'attaques. On y avoit resolu que chaque famille dans tout le païs ou il y avoit un homme, fourniroit dans 15. jours

une personne avec un fusil ou une pique, afin d'être rangés dans des Compagnies. Monsr. le Lieut: Gen. Rabenhaut occupa aussi plusieurs passages qui étoient sur le chemin de Groningue, & entre autres le Château de Echten, que ceux de Munster qui étoient à Steenwyk voulurent surprendre, mais ils furent repoussés avec perte. Monsr. Farriaux Gouverneur de Mastric, fit aussi travailler avec beaucoup d'empressement aux fortifications de cette Ville, pendant que les François s'assembloient aux environs de Carleroy, & faisoient mine de la vouloir assieger. Monsr. le Comte de Waldek fit la reveuë de la milice de l'Etat dans toutes les Villes de Hollande, pour voir si les Officiers avoient leurs Compagnies complettes, par ce qu'elles le devoient être pour le 15. du present.

Les dissentions qui étoient pour lors dans la Province de Zelande eussent bien requis la presence de S. A. c'êt pourquoy Sa ditte A. aprés avoir pris congé des Ambass. de Suede, des Generaux & plusieurs autres grands de la Cours, s'y achemina le 12. avant midi, & arriva par Bergue sur-le-Zoom à Middelbourg, ou ayant été complimenté par Monsr. de Hubert Conseiller Pensionnaire, Elle le fut en suitte par les Conseillers Deputés, comme aussi par les Deputes de chaque Ville, & l'on y fit une Assemblée en corps d'Etat, où sa ditte A. s'étant renduë le 14. fut de nouveau complimentée, tous les differents appaisés, & la deffense

du

du païs avec les frais & les moyens que l'on devoit employer pour cet effet, entierement determinés, le tout au contêtement d'un chacun & à la louange eternelle de S. A. laquelle êrant partie de là pour s'en aller à Flessingue, y fut receuë par la Bourgeoisie en armes, dans laquelle action le Sr. de Brederode, le jeune Comte de Nassau, & le Sr. Voort Gentil. Homme de S. A. furent un peu blessés. Toutes les affaires y étant parachevées S. A. partit de cette Ville le 18. parmi les acclamations du peuple, & arriva à l'Ecluse en Flandres, où Elle visita les fortifications en si peu de temps que cela êt presque incroyable, Le 19. Elle arriva à Ardenbourg, où Elle fût complimentée par le Magistrat & par M. le Colonel Spindler: les filles de la Ville parées de fleurs & de guirlandes luy vindrent offrir les clefs dans un plat, qu'Elle receut avec toute sorte de civilité: quelques unes d'elles portoiêt des Oranges en leurs mains, & les ruës étoient toutes remplies de branches de palmes. La Bourgeoisie étant sous les armes, crioit incessamment *Vive le Prince d'Orange*. S. A. ayant veu ici les remparts de la Ville, s'en alla à Ysendyk, ayant été receuë par le Canon par tout où Elle passa. De là Elle s'en alla par Bergue-sur-le-Zoom & Breda, où ayant visité les fortifications, Elle se rendit à Bois-le-Duc le 22. & de là prit le chemin de Rotterdam par Gorcum, & de là à la Haye, où Elle arriva le 23. à onze heures & demie du soir, aprés avoir fait un voyage assés

penible, mais heureux; ce jeune Prince ayant bien fait paroitre qu'il ne forlignoit aucunement de ſes genereux Ancêtres, leſquels pouvoient bien porter pour deviſe ſans contredit, Indefeſſus agendo.

Les troupes de l'Empereur & de M. l'El. de Brandebourg, qui avoient été campées juſqu'ici dans le païs de Hildesheym, commencerent à marcher un peu plus haut vers l'entrée de ce mois; les Imperiaux par Turingen vers Eger en Boheme, & ceux de Brandebourg vers Halberſtadt & Magdebourg. Les Monaſteriaux prirent cependant Hervort, où ils mirent une garniſon de 800. hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie; & exercerent quantité d'inſolences, comme auſſi dans tout le païs de Minden: approchant toujours plus prés de la Ville, qu'ils n'oſerent pourtant pas aſſieger, à cauſe de la forte garniſon qui étoit dedans; c'ét pourquoy ils retournerent ſur leurs pas du côté de Bilevelt, où ils arriverent le 8. avec 12000. hommes, & pluſieurs canons & mortiers: Le 9. ils jetterent 84. Bombes dans la Ville, ſur quoy ceux de dedans intimidés, payerent une bonne ſomme d'argent pour faire lever le ſiege: Mais ces troupes n'oſerent jamais aſſieger le fort Chateau de Sparemberg, par ce que celuy qui y commandoit, étoit un fort brave Soldat, & avoit reſolu d'attendre les dernieres extremités pluſtôt que de ſe rendre; ce qui les obligea de décamper, maltraittant extremement les Païſans par tout où ils arri-

voient,

voient, & se posterent dans plusieurs maisons autour de Lipstadt, au moyen dequoy ils creurent obliger cette ville à se rendre.

Cependant le Mareschal de Turenne demeuroit toujours sans rien faire avec ses troupes dans le Comté de la Marc, ce qui fit croire à plusieurs que la paix étoit faite entre la France & l'Electeur de Brandebourg. Quoy qu'il en soit, le dit Mareschal envoya ordre aux garnisons de Munster qui étoient dans les places appartenant au dit Electeur, d'en vuider incôtinent, comme elles firent, quoy qu'avec beaucoup de repugnance. Pendant tous ces temps il arrivoit tous les jours des Batteaux chargés de François le long du Rhin vers les quartiers d'embas; il passoit pareillement quãtité de Cavalerie par le païs d'Utrec vers celui de Munster, pour se joindre avec les Monasteriaux, & entrer conjointement dans la Province de Frise. L'Electeur de Cologne avec les François fit alors de grandes instances auprés du Magistrat de la ditte Ville pour en faire sortir le Regiment du Marquis de Grana, parce qu'ils disoient que sans cela on feroit le Traitté de paix à Aix la Chapelle. Les Suedois envoyerent aussi quantité de troupes en Pomerãnie & le païs de Breme, afin d'avoir l'œuïl sur les desseins des Princes voisins. L'Empereur faisoit faire cependant de grandes levées, & fit partir plusieurs Regiments Allemans de Hongrie, pour les envoyer à son Armée en Allemagne, afin de la renforcer, & en leur place

on

on mit quelques Regimentes de Croates qu'on avoit nouvellement levés. Cependant sa Maj. Imp. s'achemina à Schoubrun pour y celebrer les obseques de la deffunte Imperatrice son Epouse dont les Damoiselles & autres Serviteurs s'en retournerent en Espagne. Il arriva alors à Vienne un Ambassadeur de Moscovie, pour demander secours à l'Empereur contre les Turcs. Il y arriva aussi un Courier d'Angleterre pour mettre la derniere main au mariage du Duc de Jork avec l'Archiducheſſe d'Inspruk; mais ce mariage n'eût point de suite, parce que l'Empereur se resolut d'épouser luy même cette Princesse. Le Comte de Montecuculi étant regueri de sa maladie, partit de Nuremberg pour s'en retourner à Vienne, où il fut fort bien receu de sa Maj. Imperiale.

La Reine de Pologne eût en ce temps-là le bonheur d'appaiser la plus-part des differents des Grands de Pologne, & d'autant qu'elle en étoit venuë à bout par sa sage cõduitte, elle fit paroitre son Zele en ce rencontre, pour lequel effet elle se rendit avec le Roy dans le Conseil, là où les Deputés & toute la Nobleſſe du Royaume étoient assemblés: Ce fût là qu'elle harangua avec tant de force, qu'un chacun se trouva convaincu de ses sages discours, & ce d'autant plus qu'elle s'offrit de prendre sa part des Fatigues de la Campagne. Sur quoy la Diette finit heureusement le 12. du present, aprés avoir duré 14. Semaines & un jour, ce qu'on y avoit traitté, étoit compris en 32. cahiers,

hie's, contenant entre autres choſes le point de la Monnoye, qui fût reiglée ſur le pié de l'an 1654. On y avoit auſſi reſolu les moyens d'y convoquer une Diette de 2. ſemaines, en cas de neceſſité. Outre cela on deputa quelques perſonnes tant de Senateurs que de la Nobleſſe pour former un Conſeil de guerre perpetuel, & on en ordonna un pareil pour aſſiſter contiuellement au General de la Couronne. Pour concluſion le Marêchal des Duputés des Communautés dit ces paroles au Roy: *Nous mourrons afin que vous viviés, aimés vos Citoyens, vainqués vos Ennemis par l'epée, & gagnés les cœurs de vos Sujets par le moyen du temps & des armées.* La Nobleſſe prit congé du Roy en luy baiſant la main à l'ordinaire, & le tout fût conclu par le Te Deum, que l'on chanta dans la Chapelle de la Cour. Le Weyvode Nowodworsky s'en alla alors en Suede pour demander du ſecours. La ſolde de la Milice fût augmentée par le Conſeil de guerre, à la priere du General de la Couronne, & on demeura d'accord qu'un Huſſaire auroit 200. florins, un Coſaque 150. un Dragon 150. & un Fantaſſin 45. Les impoſitions par tête furent renouvellées, deſquelles le Roy ſeul fût exempt. L'archevêque de Gueſna fut taxé à 1800. florins, celui de Cracovie à 1500. ceux de Pletsk & Ermeland à 1500. ceux de Lembourg & de Culin à 600. ceux de Ruſſie chacun 300. & les Suffagans, comme auſſi les Prelats Cathedraux à 60. fl. chacun, les communs

muns Chanoines à 30. & le reſte à l'avenant. Les ſeculiers furent taxés comme s'enſuit, un Vaivode à 300. fl, un Chatelain Majeur à 150. un Mineur à 75. un Senateur à 300. un Gentilhomme ayant domicile à 3. fl. un n'en ayant point, 2. les Soldats furent auſſi obligés de payer ſelon la portée de leurs gages. Le General de la Couronne fut taxé à 300. fl. ſon Lieut. à 200. un Colonel à 100. un Lieut. Colonel à 60. un Major à 50. un Cap. tant de Cavalerie que d'Infanterie à 30. un Cavalier à 3. un Fantaſſin a 2. & ainſi du reſte. Cependant les Turcs firent porter toutes ſortes de proviſions dans Caminiec, & y mirent auſſi quelques troupes pour la deffendre en cas d'attaque; & en échãge on prit quelques eſpions Turcs en Pologne. D'autre part les Hoſpodans de Walachie & de Moldavie offrirent au Roy de Pologne que s'il vouloit envoyer une Armée en leur païs, ils ſecouëroient le joug des Turcs, & le favoriſeroient en toutes ſes entrepriſes. Cependant les Turcs envoyerent de nouveau au Chiaus en Pologne, pour aſſeurer le Roy qu'ils étoient reſolus d'obſerver inviolablement la paix, ſi ſa Majeſté leur vouloit tenir les promeſſes qui étoient ſtipulées dans le Traitté, & leur payer l'argent qui avoit été promis pour avoir levé le ſieger de Lembourg, & qu'à faute de ce faire, ils continueroient la guerre avec plus de furie que jamais. Les Moſcovites cependant aſſemblerent une Armée

en l'U-

en l'Ucraine, afin de traverſer les deſſeins des dits Turcs.

L'Armée de France ſe rendoit en ce temps-là de jour en jour plus forte aux environs de Lille, où le Roy avoit fait deſſein de ſe tranſporter à la fin du mois. Cependant les François faiſoient courir de grands bruits de leurs armements, aſſeurant un chacun que le Roy auroit cette année une armée de 140000. hommes de pié, & 40000. chevaux en campagne; mais avec tot cela ils ne laiſſoient pas toûjours de commettre de grandes inſolences dans le païs de Liege, où ils brûlerent & pillerent pluſieurs Villages qui ne payoient pas d'abord leurs contributions. Ils entrerent même juſques dans les Villages appartenants à l'Eſpagne, comme Lains, Villerts, Crocheim, Merdorp, Jandram, Janderoul & autres, où ils ſe vindrent loger, & où ils firent autant & plus de mal que dans le païs ennemi. On parloit fort en ce temps-là à Paris d'un accommodement entre la France & l'Electeur de Brandebourg. Il êt bien vray qu'il y étoit arrivé un Envoyé de Nieubourg, appellé Straetman; mais les François diſoient qu'en une audience qu'il eût du Roy, il avoit offert à ſa Maj: l'entremiſe de ſon Maitre pour moyenner un Accord entre ces deux Parties, & que le Duc avoit Envoyé quelcún à ſe dernier pour le diſpoſer à cet accommodemat, & qu'il pouvoit aſſeurer que le dit Electeur étoit fort porté pour traitter avec ſa Maieſté; diſant en ſuitte qu'il

étoit

étoit fort aliené des interets de l'Empereur, dont il se plaignoit, disant avoir été abandonné par ses Troupes, qui avoient refusé de combattre conjointement avec les siennes lors qu'il le leur avoit proposé, & avoient été cause de la retraitte qu'il avoit été contraint de faire, avec un notable prejudice pour leur commune reputation. Quoy qu'il en soit, cet Envoye fût fort bien receu du Roy, & on disoit que sa Majesté luy avoit donné les conditions suivantes en s'en retournant au dit Electeur, pour les luy proposer de sa part: *Qu'aprés la paix faite avec les Hollandois il luy rendroit les places de Wesel, Rees, Emmeric & Orsoy, comme aussi toutes les autres aprés la ratification du Traitté; à condition que sa Maj: feroit raser toutes les fortifications des Places qu'il avoit prises sur les Hollandois, comme n'appartenans pas au dit Electeur ainsi que faisoient les Villes.* On disoit que le Roy avoit en suitte donné ordre & plein pouvoir au Maréchal de Turenne de conclurre ce Traitté, selon qu'il jugeroit le plus à propos pour le bien du service de sa Majesté.

Le Marquis de Vitry retourna alors de la Cour de Baviere, comme on croyoit, avec le Traitté qu'il avoit conclu avec l'Electeur, de ce nom lequel consistoit en ce que le dit Electeur s'étoit engagé inseparablement aux interets de la France, à condition que M. le Dauphin épouseroit une de ses filles. Mais quoy qu'ils en fissent courir de grands bruits, plusieurs

n'y

n'y ajoûterent aucune foi; & on a veu du depuis par les effets qu'il n'étoit rié de tout cela; mais les François l'auroient bien voulu ainſi. Cependant les Ambaſſ. Plenipotentiaires de France pour le Traitté de paix à Cologne, ſe preparerent pour s'y tranſporter, mais ils avoyent ordre de demeurer un mois en chemin, afin de recevoir les viſites de tous les Ambaſſadeurs. Le Duc de Chaunes, comme le Chef de cette Ambaſſade, avoit pour ſon train 8. Caroſſes, 8. Pages & 16. Laquais, les autres chacun la moitié, & outre cela on diſoit que le dit Duc auroit une Compagnie de 50. hommes pour ſa garde. Le Comte Tot prit auſſi ſon congé du Roy, qui luy fit un preſent de 12000. écus. Les Pariſiens firent courir le bruit que le dit Comte en ſa derniere audience qu'il avoit eu du Roy, avoit dit à ſa Maj: que les Hollandois ne conſétiroient jamais à rendre Maſtric, non pas mêmes par Traitté, par ce qu'il y avoit un Accord' ſecret entre cet Etat & l'Eſpagne; A quoi ſa Maj. auroit répondu; *Nous ferons bien en ſorte que Maſtric ſera entre Nos mains dans 6. ſemaines.* Le Roy fit auſſi de grandes preparations afin de pourvoir ſon Armée de tout ce qui étoit neceſſaire pour un ſiege. On envoyoit inceſſamment des petits Batteaux en Hollande pour y paſſer les eaux qui y ſont en quantité. Sa Maj: fit le Duc de Monmout un des Lieutt. generaux de ſon Armée, & le voyage du Roy fût arreté pour le 25. de ce mois. Le Duc de Duras partit du pais de Liege,

Liege, & s'en alla à Paris, pour servir à l'Armée en qualité de Capitaine des gardes du corps de sa Maj: aprés avoir laissé le commandement au Gouverneur de Charleroy. Les Troupes de Savoye & de Gennes furent envoyées du côté de la Catalogne pour prendre sogneusement garde aux desseins des Espagnols. On ordõna à tous les Hollandois de sortir du Royaume avant le départ du Roy, signe qu'on étoit extremement animé contre eux. M. le Prince de Condé prit le devant pour se rendre à Charleroy, accompagné du Duc d'Anguien son Fils, & 400. chevaux, d'où il prit le chemin de Nimegue, en passant par Tongeren, Maseyk & Grave. Il arriva le 30. à Bommel, pour de là se rendre à Utrec, aprés avoir visité par tout les fortifications, pour voir si elles étoyent en etat de deffense. Le Roy envoya le Marquis de Segnelay dans les ports de mer, pour y faire equiper en diligence les Vaisseaux de cette Couronne, afin de se joindre avec les Anglois, & prevenir les Hollandois. Les François en firent courir de grands bruits, & voulurent faire accoire à tout le monde que leur Armée navale seroit composée cette Année de 30. grands Vaisseaux & 30. Fregattes, sans les Brulots & Galiottes. Outre cela il y devoit avoir une Escadre de 24. Galeres dans la mer Mediterranée, pour prendre tous les Hollandois qu'elles rencontreroient. Mais la Cour fut fort surprise de la nouvelle qu'un Capucin y aporta, asavoir que Monsr. Caron revenant des Indes

des avoit été ſubmergé par la malice de ſon Pilote avec ſon Navire & marchandiſes dans la riviere de Lisbonne. La charge du dit Navire fut eſtimée à plus de 500000. écus; il y avoit entre autres choſes 30. perles de la valeur de 15000. livres chacune, pour en faire un collier à la Reine, eſtimé en tout à 150000. écus; le dit Capucin s'étoit ſauvé à grande peine de ce naufrage. On peut voir le veritable état des affaires des François dans les Indes, & la perte de ce Vaiſſeau par la lettre ſuivante du Conſul François reſident à Lisbonne, écrite à un de ſes amis à Paris le 5. de ce mois.

J'ay à Vous mander de bonnes & de mauvaiſes nouvelles des Indes. Premierement vous ſavés que Monſr. de la Haye à pris le Fort de Trinquermale, qui êt 8. degrés de l'Oüeſt de l'Ile de Ceylon; mais le 8. Octobre il courut un bruit que les nôtres en avoient été rechaſſés par les Hollandois, & il y avoit apparence que cette nouvelle fût veritable, toutefois on n'en avoit pas encore la confirmation. Vous ſavés auſſi que St. Thomè êt ſitué à la côte de Cormandel, à 13. degrés de latitude Septentrionale, mais vous ne ſavés peût être pas que mon dit Sr. de la Haye s'en êt rendu Maitre avec la perte de 5. perſonnes ſeulement, & y a mis une bonne garniſon de 5. où 600. hommes. Il y a 12. ans que cette Place appartenoit encore aux Portugais, qui l'ont extremement bien fortifice. Elle êt fort bien ſituée, & à abondance de Vivres & autres choſes neceſſaires, ſi bien que les Officiers & Seldats

Soldats y peuvent vivre à leur aise à 5. sous par jour, & on y peut sans peine avoir assés de contributions pour entretenir la garnison, mais il faudra y envoyer des munitions de guerre à suffisance. Quelques Rois voisins se sont mis en campagne pour reprendre cette Place, mais on croit qu'ils n'y feront rien. La côte ét unie & bonne, & les vaisseaux peuvent être en seureté 9. mois de l'année, mais les 3. autres mois il faut qu'ils en partent, parce qu'il n'y a point de port, mais seulement une rade. La Ville de Goa, qui appartient aux Portugais, n'en ét pas loin, & le dit Sr. de la Haye s'y ét transporté avec les 5. Vaisseaux qui luy restent pour y demeurer ces 3. méchants mois, & y reparer ses Vaisseaux. Le 2. Octobre le dit Sr. la Haye a envoyé le Navire Jules en France, pour y porter cette nouvelle au Roy: Monsr. Caron en étoit le Directeur, & le dit Vaisseaux étoit chargé d'une grande richesse de diamants, perles & autres choses precieuses estimées à plus d'un Million, à ce qu'on disoit, ce qui ét aisé à croire, parce que 30. perles de ce pais luy ont coûté plus de 15000. livres la piece. Le dit Vaisseau à navigué heureusement jusqu' à l'embouchure de cette riviere, mais il a fait naufrage dans le port, parce qu'un Pilote Portugais l'y vouloit faire entrer contre vent & marée, si bien qu'il a heurté contre les rochers, & s'ét brisé en mille pieces, sans esperance qu'il s'en puisse sauver la moindre chose. Le Directeur même qui avoit une si grande connoissance des affaires des Indes, y a perdu sa vie

& ſes biens : mais ſon Fils avec 90. ou 100. Matelots, que j'ay fait pécher de nuit avec des chaloupes du mieux que j'ay peu, ont encore été ſauvés. Avec le dit Sr. Caron ſont auſſi peris les 2. Capitaines, Dullet & Languillet, & la plus-part des Officiers, comme auſſi le Secretaire de nôtre Envoyé Monſr. Renier, & 20. Matelots. C'ét une choſe pitoyable qu'il ne s'ét ſauvé aucunes écritures, ni quelques perſonnes qui euſſent connoiſſance des affaires. Un Capucin, qui ſçait donner bonne raiſon de toutes choſes, ét encore reſté en vie, & part pour cét effet en France. J'ay fait faire des habits aux Matelots qui ont été ſauvés, & les ay pourveus de toutes choſes neceſſaires, parce qu'ils étoient tout-nuds quand ils ont été péchés.

Le Sindic de la Ville de Straesbourg arriva alors à Paris, avec le compte des frais qu'on avoit fait pour rebâtir leur pont, leſquels ſe montoient à 10000. francs, pour en demander le rembourſement, ainſi qu'on leur avoit fait eſperer; mais le Roy luy dit *que ceux de cette ville avoient été bien preſſés de rebâtir leur pont, & qu'il allât leur dire de ſa part, qu'ils euſſent à rompre de nouveau ce qui avoit été refait, par ce que ſa Maj: ne vouloit pas que ce pont demeurât en être tant que la guerre dureroit.* On executa alors à Paris une Femme qui avoit jetté un enfant par les fenêtres à l'hôtel-Dieu. Le Marquis de Pompadour & de Montatere s'étant rencontrés ſur le Pont au change, mîrent la main à l'epée, chacun ayant un Second avec luy :

luy: Ils se blesserent dangereusement, & furent mis en prison. Le Roy ordonna tout aussi tôt au Parlement de leur faire leur procés. On apprit que ce different étoit survenu de ce que le Marquis de Montatere ayãt acheté de celui de Pompadour la Charge de Guide des gens d'armes du Roy, il ne l'avoit pas encore payée, ce qui étoit cause que le dernier croyoit que l'autre l'avoit trompé. A Perõne fut alors arrêté par le Gouverneur de la ditte Ville un Courier du Comte de Monterey qui s'en alloit en Espagne, lequel fut fort maltraitté & attaché à un arbre, selon l'ordre qu'il en avoit; & si ce n'eût pas été aux jours de fête, on l'y auroit laissé 24. heures durant: Les pacquets qu'il avoit au Comte de Monterey, y furent gardés, pour les envoyer à la Cour, & ce Courier fut renvoyé à Bruxelles en un Carosse, pour dire au Comte qu'on traitteroit tous ses Couriers de la même sorte, en revange du mauvais traittement qu'il avoit fait faire il y avoit quelque temps à un nommé du Pontieu, ainsi qu'il passoit par Bruxelles avec quelques dépêches pour le Roy, jusqu'à ce qu'il en eût donné satisfaction, mais que cependant on laisseroit passer toutes les lettres de Marchands, afin de n'interrompre pas le Commerce.

A Utrec on commença à se plaindre de plus en plus du Gouvernement des François. On saisit les Maisons de plusieurs qui en étoiet sortis, & on esperoit en vain que le Prince de Condé remedieroit à tous ces desordres pas son arrivée,

rivée, parce qu'on commença à démolir entierement les maisons du Sr. Kerkenraet, pour s'être absenté seulement quelques jours. Il falut aussi que les Païsans de la Province aidassent à abattre les maisons qui ne payoient point les contributions qu'on leur avoit imposées. L'Intendant Robert fît là dessus publier l'Ordonnance suivante à Utrec.

Nous Conseiller du Roy en son Conseil, Intendant de la justice, Police & Finances en tous les lieux & Places conquises sur les Hollandois, declarons & promettons à tous ceux qu'il appartiendra que toutes personnes qui auront une fois consenti & payé ce dont Nous sommes convenus avec eux pour les Confiscations, demeureront entierement quittes & déchargés de la rigueur des Ordonnances touchant les dittes Confiscations, & pourront être asseurés qu'on n'imposera plus aucune taxe sur eux à l'avenir, sous quelque prétexte que ce puisse être. Fait à Vtrec ce 10. *Avril* 1673.

ROBERT.

Pour ce qui êt des 4. Citadelles qu'on avoit proposé d'y bâtir, cela demeura sans effet par faute de materiaux; mais on prepara toutes les choses necessaires pour recevoir le Prince de Conde magnifiquement. On appréta en suitte toute sorte d'instruments pour faire quelque invasion en Hollande. Pour ce qui êt de Narden, Woerden & plusieurs autres Places, de

les fortifierent tellement, qu'elles étoient presque imprenables. Pour Dousborg, Hardervic & autres villes, elles furent démolies, & le Canon fût même en des Places fortes, qu'ils avoient pourveu extraordinairement de toutes choses. L'Eveque de Munster apprehendant pour Swart-Sluys, le fit extremement fortifier, pendant qu'on assembloit auprés de Coesvelt une Armée d'environ 12000. hommes, tant François, que des gens des Eveques de Munster & de Cologne, pour envahir la Province de Frise. Cependant il arrivoit tous les jours quantité de Francois de la Mosselle: tant recruës que nouvelles troupes, qui marchoient vers les nouvelles conquétes, afin d'en former une Armée sous M. le Prince de Condé. La Ville de Cuylembourg obtint alors la Neutralité, ainsi qu'on avoit fait à Viane l'année passée, mais ce ne fut qu'apres que les François y eurent tout gâté.

Quelques Corsaires Turcs rencontrerent dans la mer de Naples un Vaisseau de Civita Vecchia qui portoit quelques Soldats à Gennes: Ceux qui étoient dedans resolurent de se deffendre vaillamment, étant encouragés à cela par une certaine Dame & sa Fille, avec quelques autres Dames qui étoient dans le Navire. Les Turcs les attaquerent courageusement mais quoy que le Capitaine de ce Vaisseau eut eté tué par malheur, les Corsaires furent toutefois bravement repoussés, en sorte qu'ils furent contraints de se retirer, & les Chrêtiens arriverent à sauveté

à Gen-

à Gennes ; les Matelots declarerent tous unanimement qu'ils ne s'étoient jamais trouvés à un si furieux combat. On chanta le Te Deum dans la ditte Ville le 22. de ce mois, pour la paix faite avec le Duc de Savoye, & on y déchargea le Canon du Moule, des Remparts & des Vaisseaux, & c'êt ainsi que cette guerre se vît terminée.

On apprit à Brusselles par un Exprés que sa Majesté Cath: avoit declaré sur les instances du Comte de Monterey, qu'Elle ne pouvoit pas encore le décharger de son Gouvernement ; donnant à connoitre par là qu'elle étoit fort satisfaite des actions de ce Comte, en quoy elle étoit d'accord avec tous les habitants du Païs. On commença d'autre part à se meffier tousjours d'avantage des François dans les Païs bas de l'Espagne, parce que sur l'arrivée subite du Prince de Condé, & sur ce qu'on avoit laissé à Namur une des portes de la Ville ouverte, il courut un bruit que les François, assistés de quelques uns de ceux de dedans, avoient fait dessein de s'en rendre les maîtres, & ce qui confirma cette opinion, fut qu'on vit en ce temps-la un grand nombre de François aux environs de cette ville ; mais neantmoins quoy qu'on eût mis quelques personnes en prison, on treuva que tout cela n'étoit qu'un faux bruit. Le Marquis de Betune, Gouverneur de Cleve, ayant été complimenter le Prince de Condé à Nimegue, fut pris par 13. Cavaliers de Mastric : Mais le Comte d'Estrades, qui y avoit

été à ce méme dessein, fût plus heureux, parce qu'il se sauva des mains d'un autre parti & arriva sain & sauf à Wesel. Les François demeuroient neantmoins tousjours les Maîtres dans le pais de Liege. Le Comte de Montal parut le 28. du present avec 27. Cornettes de Cavalerie devant les contrescarpes de Mastric, ce qui fit rentrer dans la Ville les Bourgeois qui y travailloient. Mais la Garnison ayant bientôt monté à cheval, elle chassa les François dans Tongeren.

Le Milord Vaugam passant la Tamise à Lambet avec 2 Compagnies de son Regiment, les Barques se renverserent, de sorte qu'il se noya plus de 40 personnes. Le Duc de Monmout passa alors en France pour accompagner le Roy à la Campagne, & le Prince Robert usa de toute sorte de diligence pour mettre la Flotte en mer; & parce que plusieurs Matelots se débandoient & abandonnoient la Flotte, le Roy fit publier la suivante Ordonnance.

Comme ainsi soit que la Flotte de sa Maj: est maintenant prête à se mettre en mer, & que plusieurs Matelots, Mariniers & autres qui sont engagés à servir sur la ditte Flotte, negligent de comparoitre; sa Maj: de l'avis de son Conseil secret à trouvé bon d'ordonner par la presente Declaration à tous Matelots, Mariniers & autres qui sont engagés au service de sa Majesté, ou qui ont receu de l'argent, ou qui sont aux gages de sa Maj: par mer en quelque maniere que ce puisse être, de retourner incontinent

à leurs

à leurs Vaisseaux aprés la publication de la presente, à faute dequoy on procedera contre eux avec toute sorte de rigueur comme contre des Deserteurs, suivant les Loix du Royaume.

La nouvelle vint alors en Angleterre que les Iles de St. Eustache, Tabago & quelques autres avoient été prises par les leurs sur les Hollandois. Ils publierent la suivante relation de la prise de Tabago.

Le Navire St. David, commandé par le Cap. Poole étoit parti des Barbades le 16. Decembre 1672. avec 5. autres Vaisseaux plus petits, dans lesquels on embarqua le Regiment du Sr. Thomas Bridges, pour se rendre à la ditte Ile de Tabago où ils arriverent le 18. & mirent le dit Regiment incontinent à terre toutefois (par la faute du guide) en un lieu fort dangereux & capable de les faire tous perir miserablement: Le Cap. Poole en étant informé, descend aussi tôt à terre, & leur persuada avec beaucoup de peine de se rembarquer. Le lendemain matin les chaloupes les mirent à terre en un lieu plus asseuré, à environ une lieuë & demie du Fort, avec perte d'un Homme. Il arriva alors par bonheur que l'Ennemi avoit mené ses troupes où les nôtres étoient descendus la prémiere fois, & qu'il n'étoit pas temps de retourner pour leur empêcher leur descente. Aussi tôt qu'ils furent tous mis à terre, le Cap. Poole entra dans le port, & assés à temps pour faire la premiere attaque, qui dura environ 5. heures, pendant lequel temps le

Fort se dessendit bravement. Les nôtres n'y ont perdu que 4. hommes, asavoir le Contremaitre, le Compagnon du Charpentier, & 3. autres blessés, & en suitte les voiles & cordages fort peu endommagés. Le 20. & 21. on à été occupé à traitter, & à 5. heures de nuit le Fort s'êt rendu. Les prisonniers étoient au nombre de 400. & environ autant de Negres.

MAY 1673.

QUoy que les Ministres de France eussent pris beaucoup de peine à Stocholm pour tacher d'attirer la Suede dans leur parti, tout cela neantmoins ne servit de rien, par ce que l'unique but & le principal dessein de cette Couronne étoit de mettre la paix entre les Parties, & ainsi avoir la gloire d'avoir donné le repos à l'Europe : Outre qu'ils voyoient bien de plus grands avantages dans le rêtablissement du Commerce, que de se declarer pour l'un ou pour l'autre des Partis, & eterniser la guere par ce moyen, au grand prejudice de leurs Doüanes, qui étoient fort diminuées par cette guerre. Le Sr. de Beaumont étant arrivé à Copenhague de la part de cét Etat, eût plusieurs conferences avec sa Majesté, étant assisté du Sr. de Werkendam, pour mettre une fin au Traitté qu'on avoit projetté entre cette Couronne & les Provinces Unies, nonobstant tous les efforts que le Sr. de Trelong Ambass. de France fit pour empêcher cette negociation, duquel on disoit qu'il avoit dit par moque-

moquerie en un certain discours, que si le dit Sr. de Beaumont fût venu avec de bonnes sommes d'argent, il y avoit lieu d'esperer quelque chose pour luy, mais qu'à faute de cela il n'avanceroit pas beaucoup.

Les Ambass. de Suede ayant receu les Passeports necessaires pour eux & pour les Plenipotentiaires de cet Etat, prirent congé le 2. du present en l'Assemblée de Mrs. les Etats Generaux, pour lequel effet ils furent pris dans leurs maisons par le Sr. Cromom de la part de la Province de Zelande, & le Sr. Bootsma pour celle de Frise, & mis dans le superbe Carosse de l'Etat, suivi d'environ 30. autres, tant à 6. qu'à 4. & 2. chevaux. Ils firent leur proposition en langue Suedoise, & la delivrerent en Latin: Elle consistoit en ce qui s'ensuit.

Hauts & Puissants Seigneurs. Il y a maintenant prés de 5. mois qu'étant arrivés ici de la Cour du Serenissime Roy de la grande Bretagne, Nous avons commencé de Vous offrir au nom de sa Majesté de Suede Notre Souverain Seigneur & Maître une veritable & sincere Mediation dans cette triste conjoncture de Guerre, afin de pouvoir appaiser & terminer les differents qui se sont élevés entre les Rois de France & d'Angleterre, d'une part, & vos hautes Puissances, comme Protecteurs de ces Provinces Vnies d'autre: Et afin que cela pût avoir son effet avec d'autant plus de promptitude, Nous avons creu que Nous aurions trouvé un chemin fort court, si Nous proposions premierement

une Trêve ou ſuſpenſion d'armes, avec tres-inſtante priere qu'on voulût choiſir au plûtoſt & ſans aucun delay un lieu propre pour toutes les Parties, afin d'y traitter de Paix. Or Nous ne pouvons manquer de confeſſer qu'il Nous êt ſurvenu des difficultés impreveuës des 2. côtés, les quelles Nous aurions ſouhaité qu'elles n'euſſent jamais été produites, afin que Nos propoſitions euſſent peu trouver entrée des le commencement de nôtre arrivée: Mais quoy que Nous ſoyons encore dans l'incertitude du premier, Nous ne ſommes pas neantmoins tout à fait denués de l'eſperance d'un bon ſuccés, puis que Nous ne negligerons aucuns moyens de ceux qui ſeront capables pour Nous y faire parvenir. Cependant Nous prenons à bon augure que quelque difficile qu'ait été l'accord du lieu où l'on doit traitter, il y à neantmoins ſujet de ſe reïouir de ce qu'il a pleu au Tout-bon & Tout-grand Dieu de flêchir tellement les cœurs des Parties combattantes, que cette difficulté à été entierement levée, & que Nous ſommes prets de part & d'autre de Nous tranſporter vers ce lieu, où Nous eſperons de faire en ſorte avec le ſecours & l'aſſiſtance de Dieu que non ſeulement on accordera une Trêve raiſonnable, mais auſſi une Paix juſte, honorable & equitable. Nous confeſſons neantmoins que cette euvre êt auſſi difficile, qu'elle êt neceſſaire pour toute la Chrêtienté, voire même de telle facon, qu'à peine elle peut être miſe à fin par la prudence & induſtrie Humaine, ſi ce n'ét que celuy qui êt le Seigneur de Paix, y entre-

tre-vienne comme Medtateur, afin qu'il luy plaise de couronner ce Traitté de Paix d'un heureux succés par le moyen de ses Divines benedictions, & tellement favoriser nôtre travail, que l'issuë en puisse être avantageuse & utile pour toute la Republique. Au reste Nous remercions bien particulierement Vos hautes Puissances de ce qu'il leur à pleu accepter si benignement Nôtre Mediation, & faire etat de la veritable & sincere affection de sa Maj: de Suede Nôtre Souverain Seigneur & Maître, & de l'amour qu'il à pour Vôtre Republique, comme aussi d'avoir reconnu nôtre Zele, & la peine que Nous prenons pour mettre à fin une euvre si sainte & si salutaire. Nous Vous premettons en suite de contribuer tout ce qui sera en Nôtre pouvoir pour y parvenir, esperant que Vos hautes Puissances donneront de telles instructions à leur Ambassadeurs & Plenipotentiaires, que si la conclusion n'en et pas trop facile, elle n'en devienne pas au moins impoßible, & qu'Elles employeront tous les moyens que selon leur prudence Elles jugeront propres pour avancer & faciliter une affaire de telle importance. Nous Vous remercions aussi trés-affectueusement de ce que pendant Nôtre sejour en ce lieu, Vous avés bien daigné Nous traitter avec toute sorte de civilité: Nous reconnoissons cela avec tous les ressentiments dont Nous sommes capables, & ne manquerons pas d'en faire un rapport avantageux à Nôtre Souverain Seigneur & Maître. Finalement Nous souhaittons de tout Nôtre cœur

une prosperité continuelle à Vos Hautes Puissances & à cette fameuse Republique, une heureuse issuë en toutes leurs deliberations & entrepriſes, & toutes ſortes de benedictions tant dedans que dehors cet Etat, Nous recommandant au reſte ſerieuſement à leur ſinguliere amitié & bienveuillance.

P. Sparre. Ed. Ehrnſteen.

Le Sr. Ysbrants qui preſidoit alors en l'Aſſemblée, remercia les dits Srs. Ambaſſ. de la peine qu'ils avoient priſe juſques là, & les aſſeura que l'Etat reconnoitroit leurs bons offices en toutes ſortes de rencontres, apres quoy ils furent reconduits à leur logis avec les mêmes ceremonies. Le 5. ils prirent auſſi congé de S. A. pour lequel effet ils ſe mirent en 2. Caroſſes à 6. chevaux ſuivis de quelques autres. S. A. les receut à la porte de l'Antichambre, d'où ils ſortirent, apres y avoir demeuré quelque peu de temps. Apres qu'ils eurent pris congé de pluſieurs autres Grands de la Cour, ils furent pris une ſeconde fois en leurs maiſons le 6. du preſent par les Srs. Nieuburg & Eecken, & mis dans le ſecond Caroſſe de l'Etat, ſuivi de 20. autres, & conduits juſqu'au Hoorn-brugge, où s'etant mis en leurs Caroſſes, ils prirent leur chemin vers la maiſon de Vyverſteyn, appartenant au Sr. Silvercroon Reſident de Suede. De là, apres avoir receu quelques dépêches de France & d'Angleterre ils s'en allerent

le 9.

le 9. à Rotterdam, où ils s'embarquerent au bruit des salves du Canon dans une Barque de Mess. les Etats, qui les mena jusques à Heusden, d'ou ils s'acheminerent par terre à Aix; mais étant arrivés auprés d'Osterwyk, ils furent abordés par 30. Cavaliers François lesquels les laisserent passer aussi-tôt qu'ils les eurent reconnus. Mais les dits Ambass. rencontrerent un peu apres 200. chevaux François, dont le Chef leur dit qu'il avoit ordre de les laisser passer par Stochem, & non par Mastric: Là dessus les dits Ambass. luy ayant demandé s'ils étoient donc prisonniers, il leur repondit qu'il étoit obligé de suivre ses ordres, & qu'il faloit qu'ils eussent patience pour cette fois là si bien que leurs Excell. furent contraintes d'obeïr, & de passer par Stochem, d'où Elles arriverent à Aix vers le milieu de ce mois. Mess. les Plenipotentiaires de cet Etat ayant suivi les dits Srs. Mediateurs à Aix, apres avoir pris leur congé, furent arretés par 200. Cavaliers François sous le Sr. de Veins par ordre du Comte de Montal, & empéchés de passer par Mastric, sous pretexte qu'ils vouloient mener dans cette Ville 45. charrettes chargées de toutes sortes de provisions. Le dit Sr. de Veins les pria donc que puis qu'il avoit ordre de ne rien laisser entrer dans Mastric, s'ils ne treuveroient pas bon de passer par Maseyk: Mais les dits Srs. ne pouvant s'y resoudre, le Comte de Montal vint luy même avec 800. chevaux, parce qu'il apprehendoit que le Gouverneur de Mastric

n'envoyât quelque monde pour le faire déloger: Mais voyant que les dits Srs. ne se vouloyent fier en aucunes Places appartenant aux François, il leur fit proposer par le dit Sr. de Veins de passer par Stochem, ce qu'ils firent à regret: mais il les fit conduire par une partie de sa Cavalerie, afin qu'ils ne peussent entrer dans Mastric en quelque maniere que ce fût; si bien que les dits Srs. arriverent à Aix un peu aprés les Ambass. de Suede.

Les Bourgeois du drappeau vert de la Haye planterent le May en plusieurs endroits, suivant leur ancienne coûtume, asav: un devant la maison de S. A. avec cette devise, *Tu Princeps Belgis, Belgæ te Principe digni*, c'êt à dire, *Tu es digne de commander aux Hollandois & les Holllandois ne sont pas aussi indignes d'un tel Prince.* Devant celle des Etats Generaux un autre avec ce dicton, *Causæ confidite & armis*, c'êt à dire, *Fiés vous en vôtre bonne cause & en vos armes.* Devant les Etats de Hollande un avec ces mots, *Quid mirum, si Regna labor mortalia vexat?* c'êt à dire, *Faut il s'étonner si les Regnes des mortels sont sujets à beaucoup de traverses?* Devant Madame la Princesse Douariere un avec ces paroles, *Omnes in unam contulit laudes Deus*, c'êt à dire, *Dieu a mis en vous seule tout ce qui peut rendre une femme recommandable.* Devant Monsr. le Prince Maurice un avec cette louange, *Magnorum haud unquam indignus avorum*, c'êt à dire, *Tu n'as jamais été indigne de tes braves ayeuls.* Devant Monsr. le Comte de Waldek

dek un avec cette sentence, *Virtutis est domare quos cuncti pavent*, c'ét à dire, *C'ét à faire à la vertu de dompter ceux qu'un chacun apprehende.* Devant le Col. Pietersons un avec cet Embleme, *Amor Civium optima merces*, c'ét à dire, *L'Amour des Citoyens ét la meilleure recompense.* S. A. Monseignr. le Prince d'Orange visita au commencement de ce mois toutes les villes frontieres de cet Etat, pour voir si elles étoient en état de deffense, parce que le Prince de Condé avec le Duc de Luxembourg & d'Anguien faisoient de grands preparatifs pour forcer quelque poste, afin d'avoir l'entrée libre dans la Hollande. Sa ditte A. ordonna aussi au Col. Stocheym de se poster à Nieuwer-Sluys, d'autant que plusieurs croyoient que les François-mêmes avoient fait dessein d'y bâtir quelque Fortereſſe, afin de pouvoir d'autant mieux approcher d'Amsterdam ou de Weesop. Quoy qu'il en soit le Col. Stocheym s'y rendit le 13. avec 1600. Soldats, & 1000. Païsans. On commença d'abord à remuer la terre, & on avança si bien que le Fort fût entierement parachevé en 2. jours de temps, & capable de resister à toutes sortes d'attaques. On posa pour plus grande seureté 11. grandes Barques, bien pourveuës de Canon, en sentinelle dans tous les endroits du fleuve qui est là auprés, & on mit aussi quantité de Canon dans le nouveau Fort. Le Col. Palm qui commandoit, dans le Uythoorn, le posta aussi à Willis & Demmerik, au moien dequoy toute la Hol-

lande

lande fût envionnée comme d'un Boulevart; & les passages fermés aux Francois pour y entreprendre quoy que ce soit; ce qui ne les etonna pas peu; Toutefois pour ne point perdre courage, le Duc de Luxembourg qui étoit à Utrec, se rendit á Breukelen avec 3. ou 4000. hommes, croyant d'y surprendre les nôtres au dépourveu, mais y trouvant toutes choses en bon état, il n'osa rien attenter, & tout ce qu'il fit, ce fût de s'y fortifier, comme aussi au Chateau de Grundesteyn, où 300. François s'étoient retirés un peu avant son arrivée, étant poursuivis par le Cap. Toutlemonde avec 150. hommes, lesquels ayant attirés jusques sous leur Canon, ils tirerent furieusement sur eux, si bien qu'il y eut 4. hommes de tués, & par ce moyen ils furent contraints de se retirer: mais afin que cela se fît avec plus de seureté, le dit Cap. demeura au pont pour faire la garde jusqu'à ce qu'ils fussent tous passés. & finalement voulant jetter les planches du haut en bas du pont il fût blessé à son dos: Son Sergent le releva, & on le porta à Amsterdam pour le faire guerir, où il mourut peu de temps aprés. Il se faisoit tous les jours de semblables escarmouches, mais la plus part à l'avantage de ceux de Nieuwersluys, où on commanda de la Haye tous les Officiers reformés, afin de bien garder ce poste. Ce n'étoit pas seulement en cét endroit qu'on avoit mis un bon ordre à toutes choses, mais aussi en Flandre par M. le Marechal Wirts, lequel y ayant fait rebâtir toutes

tes les fortifications avec une diligence incroyable, fit inonder tout le païs, si bien qu'il fût impossibile aux François de rien entreprendre de ce côté-là. S. A. appliqua tous ses soins à bien pourvoir les Villes de Bergue sur le Soom, Boisleduc & Breda de bonnes Garnisons & autres choses necessaires aprés avoir donné le gouvernément de la derniere à M. le Ringrave, lequel s'y transporta pour cêt effet avec tout son train. On envoya aussi plusieurs troupes en Frise, tant de Cavalerie que d'Infanterie, dans lesquelles le Marquis de Montpouillan eut la charge de Commissaire General de la Cavalerie. Les François ayant forcé & abandonné l'année passée le poste d'Ameyden, le dit poste ne fût occupé depuis ce temps-là par aucun des Partis; toutefois ces Mess. s'y vindrent loger vers la fin de ce mois, non-obstant la Neutralité accordée à Viane, comme appartenant à un Seigneur particulier, d'où ils voulurent forcer nôtre poste de Languerac avec 5000. Hommes; Mais 15. Courlandois qui étoient en sentinelle avancée, s'étant barricadés avec des cercles & autres materiaux, soûtindrent leur attaque, jusqu'à ce qu'ils furent secourus par nos troupes, & une Barque armée de Canon: Ce fût là que les nôtres se d'effendirent si vaillamment, que les François furent contraints de se retirer avec perte d'un Colonel, un Lieut. Colon. 4. ou 5. Capitaines, & quantité de Soldats, quoy que de nôtre côté par la lacheté de quelques Cavaliers, dont quelques

ques uns furent puis aprés punis de mort, le Cap. Turc eut été tué, & le Cap. Bentink, avec le Fils du Sr. de Masdam blessé, son cheval tué sous luy, & pris prisonnier, aprés étre tombé en un fossé. On avoit mis prisonnier un peu auparavant le Colonel Bamfiel pour se purger de la perte du dit Ameyden; M. le Comte de Horn ayant été fait Gouverneur de Gorcum en l'absence de M. le General Wirts, s'y en alla, & fût receu de la Bourgeoise avec beaucoup de joye. On y fit entrer les 2. Regiments de Jorman & Degevelt, au lieu de celui du dit General, qui fût envoyé à Philippine. Le Sr. van Beuningen fit un tour à Brusselles de la part de cet Etat, pour y parler de quelques affaires avec M. le Comte de Monterey. Le 26. le Duc de Luxembourg, comme ayant pouvoir de sa Maj. Treschrétienne, accorda les conditions suivantes avec M. le Comte de Horne, comme étant authorisé par Mrs. les Etats Generaux, & S. A. Monseign. Le Prince d'Orange, touchant l'échange des prisonniers.

Châque prisonnier sera changé contre un autre qui exercera la même Charge, ou qui tiendra le même rang, tant pour le regard de la Cavalerie, Infanterie & Artillerie, que pour les Commis & Commissaires de la dite Artillerie, vivres & autres de pareille qualité de quelque condition qu'ils puissent être. Il sera permis á celui qui aura pris les prisonniers de prendre la rancon qui à été taxée pour cet effet, ou

de les

de les changer contre d'autres du même rang. Les Generaux commandant en chef les Armées de ſa Maj: ſeront changés contre les Generaux de leurs hautes Puiſſances de la même qualité, ou payeront l'un & l'autre 50000. livres. Les Maréchaux de camp de leurs hautes Puiſſances ſeront changés contre ceux qui commanderont l'Armée de ſa Maj. Treſchrétienne immediatement aprés le General, ou payeront 20000. livres. Les Generaux de la Cavalerie & Infanterie ſeront changés reciproquement, ou payeront 4000. livres. Le General de l'Artillerie autant. Vn Intendant contre un Deputé pour la Campagne, ou payera 10000. livres. Les Lieut. Generaux de la Cavalerie & Infanterie 2500. livres. Le Major General de la Cavalerie & Infanterie 1500 livres. Vn Brigadier commandant 1000. livres. Les Colonels de l'Artillerie Cavalerie & Infanterie, 800. livres. Vn Sergent Major de la Cavalerie, 500. livres. Les Lieut. Colon. de l'Infanterie & Artillerie, autant. Les Sergents Majors de l'Infanterie & Artillerie, 200. livres. Les Brigadiers des Generaux, 180. livres. Les Cap. de Cav. 200. livres. Les Cap. d'Inf. 80. livres. Les Ajutants des Generaux, 60. livres. Les Brigadiers d'ordre, 70. livres. Les Lieut. de Cav. 70. livres. Vn Cornette, 60. livres. Lieut. d'Infanterie, 40. livres. Enſeignes, 20. livres. Vn Aide Mojor, ou Ajutant, 20. livres. Le Quartier-Maître General, 200. livres. Le General des Chariots 200. livres. Le Quartier-Maître

d'un

d'un Regiment de Cavalerie, 40. livres. Le Quartier-M. d'un Regiment d'Infanterie, 30. livres. Le Quartier-maitre d'une Compagnie, 25. livres. Vn Soldat, Grenadier, Charpentier, Maréchal, 9. livres. Vn Cavalier ou Sergent. 15. livres. Toutes ſortes de Commis & Commiſſaires 50. livres. Vn Conducteur 12. livres Vn Gentilhomme du Canon, 40. livres. Vn Canonnier 10. livres. Vn Guide 9. livres. Vn Matelot ou Pontonnier, 9. livres. Vn Ingenieur ou Controlleur, 40. livres. Vn Auditeur 25. livres. Les Medecins, Apotiquaires, Chirurgiens & leurs Valets, ſeront renvoyés ſans rancon. A été ſtipulé de part & d'autre qu'aucuns Priſonniers ne pourront être depouillés ni privés de leurs habits. Ceux qui exercent diverſes Charges ne payeront que la rancon de la plus grande qu'ils poſſedent, & ſeront auſſi échangés à proportion. Tous Officiers de l'Artillerie, excepté le General, & ceux qui ont été ſpecifiés ci-devant, qui auront le même nom que ceux de l'Infanterie, pourront être échangés indifferemment contre leurs ſemblables, ou à faute de cela payeront la ſomme exprimée ci-deſſus. S'il arrivoit que les Priſonniers de part & d'autre n'euſſent pas les mêmes Charges, cela ſe pourra ajuſter en donnant autant de priſonniers de moindre Charge, juſqu'à ce qu'il viennu à monter à la rancon d'un plus haut Officier, ce qui ſe pourra faire comme ſi c'étoit de l'argent, pourveu que l'argent de la rançon des moindres Officiers ſe monte à pareille ſomme que celle d'un

plus

plus grand. Vn Officier reformé ne donnera que la quatrieme partie de la rancon à laquelle il êt taxé lors qu'il êt en ſervice actuel. Les Officiers qui ont des Charges qui ne concernent plus la guerre, payeront une rancon moderée, à proportion de la Charge qu'ils exercent, de quelque nature qu'elle puiſſe être. Il ne ſera point permis de part ni d'autre de retenir les Trompettes & Tambours qui viennent reclamer les Priſonniers ou d'arréter les Priſonniers plus de 3. jours, ſur peine d'être à la charge de ceux qui les retiennent. Les Femmes ne donneront point de rancon, ni les garcons qui ſont au deſſous de 12. ans. Les Officiers tant grands que petits, & autres tirant gages, qui ne ſont point compris en ce Quartier, & qui neantmoins ſont tenus de ſuivre les Armées, pourront étre mis à rancon, en payant 6. mois de gages. S'il y à quelque diſpute ſur là qualité ou les gages de quelcun des dittes perſonnes, cela ſera terminé ſur la ſimple declaration par écrit de celui qui commandera l'Armée, la Province ou la Ville du côté du Priſonnier, ſans qu'il ſoit beſoin d'aucune autre preuve pour cét effet.

Traittement des Priſonniers.

Tous Cavaliers, Soldats, Matelots, Pionniers, Pontonniers, Charpentiers, Marechaux, & autres de même ſorte, ne pourront depenſer que 6. ſous par jour, & les Sergents 10. lequel argent ceux qui auront pris les Priſonniers, ſeront obligés de leur faire tenir ſelon la valeur

dela

de la monnoye de France. Pour les Officiers, ils pourront se faire traiter comme ils voudront, & selon qu'ils auront le moyen de payer. Est aussi accordé que les livres qui sont specifiées ci-dessus, seront contées pour des livres de France, dont les onze font une Louïs d'or, ou pistole d'Espagne, & trois un Patacon ou Richsdale. Et touchant les conditions susnommées, a été accordé, que tous les Prisonniers de part & d'autre seront renvoyés 12. jours aprés la signature du present Quartier sans rien demander pour la nourriture des Soldats: Et pour ce qui êt des Officiers, on fera un état de leur dépense, & on aura soin du payement de part & d'autre. Chaque parti fera une liste des Prisonniers qu'il renvoyera, & prendra un Recepissé du Commandeur du lieu où ils auront été delivrés afin qu'aprés l'échange de tous les prisonniers, ceux qui demeureront encore redevables ayent soin de s'en acquitter, en conformité de la rancon specifiée ci-dessus. Tous les Prisonniers des Armées de sa Maj. Treschr. seront menés à Vtrec, & ceux de leurs Hautes Puissances à Oudewater ou Gortum. Ainsi fait & arrêté ce 26 May 1673. ainsi signé, Montmorency Luxembourg, comme ayant pouvoir de sa Maj: Treschretienne. W. A. Comte de Hornes, comme authorisé de leurs Hautes Puissances, & de Monseign. le Prince d'Orange.

Mrs. les Etats Generaux mirent cependant un bon ordre aux affaires de la Province de Frise. Monsr. le Prince Maurice étant arrivé à Leuwarden, se transporta à Groningue & lieux circon-

circonvoisins, tant pour visiter les Fortifications, que pour s'aboucher avec M. le Gen. Rabenhaupt, afin de mettre ces 2. Provinces en état de deffense contre toutes sortes d'Ennemis. De là il s'en alla à Hereveen, comme étant le Quartier principal où la plus-part des troupes s'assembloient, afin d'observer les desseins de l'Ennemi. Le dit Sr. Rabenhaupt envoya quautité de monde & de provisions dans Coeverden, & en ordonna à la Bourgeoisie de se pourvoir pour. 6. mois parce qu'on apprehendoit que l'Evêque de Munster n'y mit le Siege, veu les grands preparatifs qu'il avoit fait faire; comme on vît bien tôt aprés, que le dit Eveque fit attaquer le Château de Gramsbergen par ses troupes qui avoient été longtemps logées dans la Comté de Bentem, le dit Château n'étoit qu'à 2. lieuës de Coeverden. Le Col. Ramsdorf qui fit la premiere attaque avec ses Dragons, fût bravement repoussé jusqu'à d'eux fois par l'Enseigne, & 36. Soldats qui étoient dedans, mais en fin étant trop foibles pour faire une longue resistance, ils capitulerent avec l'Ennemi, suivant les coûtumes de la Guerre.

Aprés qu'on eut fait toutes les diligences possibles pour mettre la Flotte en mer dans peu de jours, M. de Ruyter partit de la Meuse le 9. du present avec l'Esquadre de Rotterdam, à laquelle les Vaisseaux du Tessel s'étant joints, ils composerent ensemble une Flote de 42. Vaisseaux de guerre, 18. Brulots, & 16.

Vais-

Vaisseaux pour couler à fonds, avec laquelle Flotte le dit Sr. de Ruyter arriva le 12. devant la Tamise, & mouilla l'ancre ce jour-là derriere les Bancs appelles Bardises. Quelques Vaisseaux ayant commencé à monter la riviere, y trouverent 45. Navires de guerre, si bien que le dessein de couler des vaisseaux à fonds pour boucher le passage de la riviere, fût reduit à neant. Cette entrepriſe avoit neantmoins été fort bien concertée, & étoit fondée sur les avis qu'on avoit eu un peu auparavant de le Flotte d'Angleterre, mais 3. diverses Flottes, asavoir celle de Bourdeaux, des Canaries & de Neufchatel, étant arrivées contre toute attente sur la reviere 2. jours avant la venuë des nôtres; les Anglois en tirerent 1500. matelots, qu'ils mirent sur leurs Vaisseaux de guerre, & par ce moyen furent prets pour entrer en mer, & faire tête à nôtre Armée navale; si bien que le Sr. de Ruyter voyant qu'il n'y avoit rien à profiter pour lui, s'en retourna à Schonevelt, pour y observer les dessein des Anglois, & y attendre les Vaisseaux qui restoient, lesquels ne tarderent pas long-temps à venir; par ce que le Sr. Tromp se joignit à luy le 28. du present avec les plus gros Vaisseaux de l'Escadre d'Amsterdam, M. le Vice-Amiral Sweers n'ayant peu en faire de même avec son Vaisseau nommé l'Elefant à cause du trop peu d'eau qui l'avoit empêché d'avancer. S. A. écrivit la lettre suivante au dit Sr. de Ruyter, pour encourager un chacun à faire son devoir.

Monsieur,

Nous aurions souhaitté que les affaires de l'Etat Nous eussent laissé la liberté de Nous pouvoir transporter dans la Flotte, & avoir la satisfaction d'y voir en semble tant de bons Patriottes, qui mettent la main à l'euvre avec tant d'affection pour deffendre Nôtre chere Patrie contre les injustes agressions de nos Ennemis. La Flotte que l'on assemble pour cet effet, êt un des moyens les plus necessaires & les plus importants, qui doivent servir pour la deffense de cet Etat, & partant il êt à esperer que cette consideration donnera une nouvelle vigeur au courage de ceux qui ont l'honneur de ce qu'elle leur à eté confiée. Les yeux & les cœurs de tous les habitants de ce Païs, voire même de tout le monde Chretien y sont tournés absolument &, observent avec une grande reflexion les entrepriſes que l'on fera, & les exploits que l'on mettra à fin avec courage & prudence, ou bien avec lacheté; si bien que ce seroit de la derniere infamie si quelcun venoit à manquer à son de voir sur un Theatre si illustre. Nous n'attendons pas un tel malheur, mais au contraire que par vôtre bonne conduite & celle de ceux qui vous assistent en cette dangereuse conjoncture, vous ajouterés avec la benediction de Dieu un nouvel éclat à l'honneur que ceux de nôtre Nation ont remporté par mer, & qu'ils auront sujet de se rejoüir, & Nous avec eux; d'avoir été des Instruments benits de

Dieu

Dieu pour donner une bonne issüe à une cause si juste qu'êt la nôtre. Nous ferons en sorte que ceux qui se seront comportés, soient recompensés & avancés selon leurs merites, & qu'aucune action extraordinaire ne soit aussi sans une reconnoissance proportionnée à sa qualité. Ie vous prie Monsieur, d'en asseurer tous ceux qui sont sous les Banniers de l'Etat, du plus grand jusques au moindre, & leur faire comprendre en même temps qu'il n'y aura point d'esperance d'impunité pour ceux qui contre toute attente se pourroyent rendre coupables d'avoir manqué à leur devoir, puis que c'êt la serieuse intention de Mess. les Etats & la mienne qu'on execute contre ceux-là avec toute sorte de rigueur les peines portées par les Ordonnances Militaires; si bien qu'à ceux qui auront combattu lâchement contre l'Ennemi, & autrement qu'il n'appartient à de braves Soldats & Mariniers, il n'y aura rien de plus dangereux pour eux que les ports de cet Etat, où ils ne pourront éviter les rigoureuses punitions de la Iustice, & la haine & malediction de leurs Concitoyens, laquelle tombera & demeurera sur eux à jamais. Nous nous promettons que personne ne voudra encourir un tel malheur, mais plustôt qu'un chacun s'evertuera extraordinairement en ces temps si importants, & que Dieu même benira du haut de son Ciel pour le bien de l'Etat, & pour leur honneur immortel, ceux qui auront servi fidellement leur Patrie en une si pressante necessité. Ie prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde, avec tous

ceux

ceux qui ſont avec vous. Au bas ecrit, votre bon Ami, ainſi ſigné, G. Prince d'Orangie.

Fait à la Haye ce 22. May. 1673.

M. de Ruyter avoit rangé la Flotte ſous les Eſcadres ſuivantes dés le 23. du preſent, afin d'attendre l'Ennemi en bon ordre.

Sous l'Eſcadre de M. de Ruyter, tous ayant mis les guidons à la grande huniere.

Officiers.	*Vaiſſeaux.*
M. le Lt. Adm. de Ruyter.	Les 7. Provinces
M. le Lt. Adm van Nes.	La Concorde
M. le Vice-Amiral de Liefde.	La Liberté
Contr' Amiral van Nes.	La Pucelle de (Dordrecht
Commandeur van Meeuwen.	Le Miroir
Cap. Com. de Liefde.	La Province de (Gueldres
Jean van Brakel.	La Prudence.
Engel de Ruyter.	Waeſdorp
Van Gelder.	Steendorp
Jean Bont.	La Ville d'Utrec
Simon v. Panhuyſen.	L'Agneau
I. Crook.	Les Armes (d'Alkmaer
Cuylenbourg	Deventer
Swerius.	Le Protecteur
Frans van Niedek.	Dordrecht
De Munnik.	Eſſen
Claes Valdecker.	Le Prince
Clees Wijnberg.	Le Cable
H. Viſſer.	Les Armes de (Meden-

Officiers	*Brulots*
	(Medenblik
	Fregattes
Jean Snellen.	Utrec
Ewick.	Edam
Megang.	Damiate
C. vander Kouwen.	Schiedam
	Brulots
J. Danielzen van Ryn	La Louise
A. van de Coperen	La Blakmoer
Dirck de Munnik	La Marie
Lence Hannans	L'Eglise de Jisp
G. Half kaeg	Le St. Pierre
Willem Ende	La Lionne
Jan Jansz. Boome	La Salamandre
Wybrant Barentsz.	Le Semeur
	Barques d'avis
Abram Taelman	Le Chat
Gerrit Koot	La Licorne
Arn. Leunisz	La jeune Marie
Pieter de Moor	
	Galjottes
T. Jacobsz	Ste. Marie
J. Corn.	Lootzer
Jelle Albert	Le Pêcheur

Sous l'Escadre de M. le Lieut. Am. Tromp, tous ayant arboré le guidon à la petite huniere.

Officiers	*Vaisseaux*
M. le Lt. Am. Tromp	Le Lion d'or
M. le Vice-Am. Sweers	L'Elefant

M. le

Officiers	*Vaisseaux*
M. le Vice-Am. Schram	La Pacification
Le Contr' Amir. de Haen	Hollandia
Cap. Volkert Swart	Calans-oogh
Philippe Almonde	Delft
Adrian Port	Schielant
Com. vander Saen	Amsterdam
Tyloos	La Foy
Nassau	La Province d'Utrec
Van Bergen	Le Prince à cheval
Decker	La Gruë veillante
Elsevier	Zelandia
De Sitter	Agata
Uyterwijk	La Maison du Sud
C. de Bock	Les Armes de (Hollande
Pierre Backer	Le Jupiter
	Fregattes
Span	Middelbourg
Jean de Jong	Out Kaspel
Hardewijck	Le Lievre
Jean Noirot	Popkensburg
Bogaert	Bommel
	Brulots
Willem Willemsz	Le Dragon
Hendrik Rosiens	Velsen
C. Jelmersz Cock	Le Saumon
P. van Grootvelt	L'Etoile qui guide
J. v. Campen	Les Armes d'Emerik
C. Boermans	Le doré
J. Boomgaert	Jacob & Anna
D. Claesz Harmen	La Paix

Officiers.	*Barques d'avis.*
Claes Portugael	Le Triton
Jan Cramer	Egmont
Tobias Adriaensz.	Le Levrier
Huybert Geel	Le Mercure
	Galjottes.
Dirk Turk	Le jeune Prince
	Vaisseau à porter l'eau
D. P. van de Velde	Le St. Pierre

Sous l'Escadre de M. le Lieut. Am. Banckert, tous portant le guidon à la huniere de dévant.

Officiers	*Vaisseaux*
M. le Lieut. Am. Banckert	Walcheren
M. le Vice-Am. Everts	Zirckzee
M. le Vice-Am. Starre	Groningue
Contr'Am. Vlug	Les Armes d'Enchuse
Cap: Jan Heck	Westfrise
Jan Dick	La Licorne
Jacob Berchout	Le Glantier
Middellant	La Comete
Elant du Bois	Le Corps de la Noblesse
Jean Muys	Justine de Nassau
Jacob Voos	Le Quartier du Nord
Marten de Boer	Gueldres
Barent Hals	Le Gedeon
Jean van Lier	La Lionne
P. Carsseboom	Les Armes de Nassau

Gil-

Officiers.	*Vaisseaux.*
Gilles Scheyn	Le Passe-temps
Charles van Putten	Domburg
Dirk Kiela	La Ville de Terveer
	Frégattes
Adriaen Bankert	Delft
Barent Martensz.	Goes
Moyses Withouts	Harderwijk
Jacob Swart	Rotterdam
Roemer Vlack	Le Braek
	Brulots.
Hubert Wolferts	Le Chatteau
Berne Zacharey	Le Samson
Frederic Coenraet	Ste. Caterine
Reynier Dirks	Le Palmier
Hendrik Munt	La Taupe blanche
P. Robiesz.	Christine Leonore
Charles de Brune	Le Mont Etna
P. H. Pop.	Le Château de Loon
	Barques d'avis
Daniel Scheure	Le Capitaine
David van Geesdalen	Goes
Teunis Post	La Perle
Martijs	
Jacob Camer	Le Barbet
	Galjottes
Gouder Pietersz.	

M. le Prince de Condé arriva finalement le 1. du present à Utrec, aprés qu'on eût fait de grandes preparations pour le recevoir. Il fut receu au bruit des salves du Canon, au son des

cloches, & parmi les cris de joye de toute la garniſon. Monſr. le Commandeur Stoupa luy preſenta à ſon entrée les clefs de la Ville dans un baſſin d'argent, mais il les rendit aprés les avoir tenuës quelques moments entre ſes mains, & cela étant fait il fût conduit juſques à ſon logis par la Garniſon qui étoit en Armes. Depuis ſon arrivée les François commencerent à preparer toutes les choſes neceſſaires pour la Campagne. Il arriva pluſieurs Regiments de la Province de Gueldres dans le païs d'Utrec, & ils s'aſſemblerent à s'Gravelant, faiſant mine de vouloir attaquer Muyden. Le Prince de Condé ſe tranſporta luy même en pluſieurs endroits, pour voir s'il pourroit entreprendre quelque choſe; mais il treuva un bon ordre par tout, qu'il s'en retourna ſans rien faire. Il fit neantmoins bâtir 2. ponts ſur la riviere du Lek, aſav. un à Culembourg & un à Wijk, afin d'avoir communication avec les Troupes qui étoient dans le Betau; mais le dit Prince étant tombé malande à Utrec, pluſieurs diſoient que c'étoit de facherie, de ce qu'il n'avoit pas treuve la facilité qu'il croyoit de pouvoir forcer les poſtes de Hollande, ainſi qu'on luy avoit aſſeuré à Paris, ſi bien qu'il conſideroit qu'il n'y auroit pas beaucoup de gloire à acquerir pour luy en cette entrepriſe. On apprit auſſi que les Catholiques du plat païs de la Province de Gueldres ayant fait de grandes inſtãces auprés du dit Prince pour avoir les Egliſes de ce Païs-là à leur uſage, S.A. leur répondit *qu'il n'avoit point*

point ordre du Roy pour cet effet, & qu'en cas que ſa Maj: vint à ſe rendre Maitre du reſte du Païs, on leur donneroit bien les Egliſes: mais que s'il faloit quitter le dit Pais, ils ſeroient auſſi obligés d'abandonner les dites Egliſes.

Cependant quelques inſtances que le Roy de France peût faire pour faire ſortir de Cologne le Regiment du Marquis de Grana, toutes ſes peines furent inutiles; parce que le Magiſtrat de cette Ville s'excuſoit toujours civilement, aſſeurant ſa Maj: qu'il auroit un ſoin tout particulier que le dit Regiment ne fit aucun tort à ſes Ambaſſ. ni à aucun de ceux de ſon parti. Toutefois ſa Maj: fit en ſorte que le dit Marquis fut rappellé à Vienne, & que ſon Regiment préta le ſerment au Magiſtrat: Sur quoy l'Evêque de Strasbourg retourna incontinent dans la Ville; & à ſon inſtance, comme auſſi à celle de l'El. de Col. ſa ditte Maj: fit tant par ſon credit auprés du Roy d'Angleterre, qu'il conſentit que le Traitté de Paix ſe fit en la ditte Ville, ce qui fût auſſi accordé par cet Etat. L'Empereur nomma pour ſes Plenipotentiaires le Comte de Coningſek & le Baron de Liſola, afin d'avoir égard à ſes interets pendant le dit Traitté. Et la Reine d'Eſpagne, Don Emanuel de Lira, & le Sr. Oudenhoven. Cependãt le Mareſchal de Turenne étoit toujours campé dans le païs de la Marc, quoy que la Paix eût été faite entre le Roy de France & l'Electeur de Brandenbourg. Les Imperiaux qui s'étoient ſeparés de l'Armée du dit Electeur,

arriverēt ce mois-ici à Egra en Boheme. l'Empereur ordonna qu'on les accreut juſqu'au nombre de 30000. hommes, pour retourner vers les quartiers d'ēbas lors qu'il en ſeroit de beſoin, parce qu'il y avoit quelque apparence que les François vouloient exclurre ſa Maj: du Traitté de Paix. On apprit que l'Ambaſſ. de Moſcovie qui arriva à Vienne, vint aſſeurer l'Empereur que le grand Duc ſe joindroit avec les Polonnois pour agir conjointement contre les Turcs, & les chaſſer de ce Royaume. Sa Maj: luy fit quelques preſents, & le fit traitter magnifiquement. De là il s'en alla à Rome pour parler de quelques affaires avec le Pape. Les Rebelles de Hongrie qui voulurent ſe ſoûmettre, obtindrent pardon de ſa Maj: en ce temps-ici. Le Min. de France delivra un Memoire à l'Aſſemblée de Ratisbonne, par lequel il repreſentoit *que le Roy ſon Maitre ne ſouhaitoit rien tant que le repos de l'Allemagne, & qu'il avoit reſolu de faire ſortir toutes ſes Troupes des terres de l'Empire lors que les alliés en feraient de méme de leur côté.* Mais c'étoit là la vieille chanſon des François ce qui étoit cauſe qu'on ne leur ajoûtoit pas beaucoup de Foy. l'El. de Baviere aſſembla cependant une Armée de 6000. hommes en ſon païs, ce qui fit faire quelques reflexions à pluſieurs Princes & Potentats de l'Europe. Les Suedois envoyerent auſſi quantité de Troupes dans le païs de Breme, où ils bâtirent une belle Forteresſe proche de la riviere du Weſer.

Ceux.

Ceux qui poſſedoient quelques Charges en Angleterre, furent obligés de communier à la façon du Païs en vertu de l'Acte du Parlement: ſur quoy le Prince Robert, Monmout, & pluſieurs autres s'acquitterent de ce devoir; mais d'autres qui en firent refus, furent dépoſſedés de leurs Charges, & entre autres le Sr. Hamilton, Chambellan du Roy. Il y en eût pluſieurs qui ſuivirent ſon exemple, & qui ſe tindrent conſtamment à la Religion Romaine. Mais cela n'empêcha pas que le Roy n'uſât de toute ſorte de diligence pour mettre ſa Flotte en mer au pluſtôt, par ce que ſa Maj: ayant abondance de Mariniers par l'arrivée de ces 3. Flottes, comme nous avons dit ci-deſſus, le Prince Robert ſortit le 12. de Gunſleet avec toute la Flotte, mais il fût attaqué d'un orage tres violent, ſi bien qu'il fût contraint de mouiller l'ancre le 14. au lieu appellé Middel gronden, d'où l'Avantgarde s'avança le 16. juſqu'entre Orfordnes & la Baye de Honsley, & entra le 19. dans la Manche, afin de ſe joindre à la Flotte de France, laquelle étoit ſortie de Breſt, le 13. étant compoſée de 30. gros Vaiſſeaux, & 13. Brulots, outre encore quelques autres Fregattes. L'amiral, qui étoit le Duc d'Eſtrée, avoit 104. pieces de Canon, le Vice-Amiral & Contr'Amiral, chacun 84. le moindre 50. & le reſte, tant plus que moins, 70. On leur envoya encore 300. Matelots, & 100. Soldats à leur bord aprés qu'ils furent partis. Ils arriverent à Portsmout, d'où ils prirent auſſi-tôt la route

de Dungeneſſe où ils ſe joignirent avec les Anglois le 24. Le Roy d'Angleterre, lequel, accompagné du Duc de Jork, avoit veu ſortir ſa Flotte de Charneſſé, n'en fut pas pluſtôt averti, qu'il ſe tranſporta avec luy a Reye, où il fut traitté magnifiquement par l'Amir. de France dans ſon Vaiſſeau, le propre jour de la jonction des 2. Flottes; Ce fut là qu'il donna au Milord d'Oſſery la Charge de Contr'Amiral du Pavillon bleu: ſa Maj: étant retournée à Londres, ces 2. Flottes ſortirent conjointement de la Manche, & prirent la route des côtes de Hollande. Cependant on fit courir le bruit en Angleterre que tout étoit en une telle confuſion en ces Païs, que leur Flotte n'avoit qu'à venir pour ſe rendre maitre de tout, mais la fuitte à bien fait voir qu'ils avoiẽt fort mal fait leur calcul. Le Roy fit neantmoins aſſembler quantité de Troupes à Blakhead, afin de faire quelque déſcente en Hollande où en Zelande. Sa Maj: fit M. le Duc de Jork, Generaliſſime des dittes Troupes, le Prince Robert General, le Duc de Buckingan Lieutenant General, & le Col: Bruſſel Major General, dont il leur fit expedier les Commiſſ. à chacun. Le 19. Meſſ. Leonel Jenkins & Joſef Williamſon, Plenipotentiaires du Roy d'Angl., s'embarquerent à Greenwich afin de paſſer en Flandres, & de là ſe rendre à Liege auprés du Comte de Sunderlant.

Les Plenipotentiaires de France s'embarquerent auſſi ſur la Meuſe, afin de ſe trouver au lieu

du

du Traitté. Ils avoient demandé permission de passer par *Mastric*, mais on le leur refusa pour des raisons importantes; c'êt pourquoy ils prirent leur chemin par Liege & Breuil, & parlerent en passant aux Amb. de Suede à Aix la Chapelle, lesquels ils prierẽt de se vouloir rendre à Cologne pour y traitter la Paix. *Monsr.* le Comte Tot étoit arrivé de Paris quelques jours auparavant auprés des dits Srs. Mediateurs au dit lieu d'Aix, aprés quoy ils se preparerẽt pour se transporter à Cologne avec les Ambassadeurs de cet Etat, qui y avoyent déja été quelq; temps aussi bien qu'eux, & furent suivis peu aprés par *M.* le Comte de Sunderlant. Le Roy de France donna alors le Gouvernement d'Angoulême & Saint-onge au Comte de Crussal. Sa *Maj:* fit arrêter à Paris le Duc de *Mekelenbourg*, parce qu'il avoit fait mettre sa propre femme en prison; mais cette affaire fût accommodée à l'amiable quelque temps aprés. Un autre different étant survenu entre Madame de Longueville & sa Belle fille *Madame* de Nemours, sur une certaine Place en Suisse appellée Neuf chatel, on recourut aux armes de part & d'autre. Un Courier de Gennes arriva alors auprés du Roy, pour se plaindre de ce que les Galeres de France, avoient pris une Galere de cette Republique en la mer Mediterrãée, en laquelle étoit le Gen. Restori, dont il demandoit restitution.

March. Aux du Roy de France.

Sa *Maj:* partit de Paris le 1. du present avec toute la Cour, excepté *Monsr.* le Daufin, &

Monſr. le Duc d'Orleans, qui eût ordre de ſa Maj: de demeurer à St. Clou juſqu'à ce que Madame y eût fait ſes couches. Sa Maj: laiſſa en ſon abſence la directiõ de toutes les affaires du Royaume à M. le Garde des ſeaux, accompagné de Monſr. Colbert. Et là-deſſus étant avertie que les Ambaſſ. de Moſcovie étoiẽt arrivés à Calais, Elle les fit mener à Armentiers par le Sr. de la Gibertie, Gentil-homme de ſa Maiſon, afin de leur y donner audience à la tête de ſon Armée, & leur faire voir ſes Troupes par même moyen. Le 2. Elle arriva à Pont St. Maxence, le 3. à Monchy, le 4. à Roye, le 5. à Peronne, le 7. à Bapaume, le 8. à Anas, où Elle fût fort bien receuë. Il arriva alors de Paris quantité de charrettes chargées d'argent; & pluſieurs Troupes de la Sambre & de la Meuſe, pour le renfort de l'Armée. L'onzieme, aprés que le Roy & la Reine eãrent fait leurs devotions, ſa Maj: fit la reveuë de la Garniſon, en laquelle action Elle perdit un fort beau diamant qui étoit à ſon chapeau. Le 12. Elle arriva à la Baſſée, aprés avoir dîné à Leurs. Un peu aprés Elle envoya un Courier à Paris, avec une lettre à M. le Duc d'Orleans, par laquelle Elle lui ordonnoit de ſe rendre incontinent à l'Armée. Le même Courier apporta auſſi une lettre à Madame, par laquelle le Roy luy promettoit que ſi elle accouchoit d'ũ fils, il en ſeroit le Parrain, & que cela ſeroit agreable à toute la Cour; Mais que ſi c'étoit une fille, il étoit fort content que M. l'El. Palatin le fût. Sa

Mai:

Maj: receût à la Baſſée 2. Couriers, l'un qui luy portoit la nouvelle que le Marquis de Grana étoit parti de Cologne, & que ſon Regiment devoit préter le ſerment au Magiſtrat, & l'autre portant la ratificatiõ du Traitté que ſa Maj: avoit fait avec M. l'El. de Brandebourg: Sur quoy Elle envoya incontinent un Courier au Sr. de Gremonville, ſon Reſident à la Cour de Vienne, avec ordre de ſe plaindre à l'Empereur *qu'au prejudice de la parole qu'il luy avoit donnee, de ne s'intereſſer point en la guerre qu'il avoit avec les Hollandois, lors que ſa Maj: luy avoit fait ſavoir la reſolution qu'Elle avoit priſe de la leur declarer, il avoit envoyé une Armée ſur le Rhin au ſecours des dits Hollandois, ce qui avoit cauſé une diverſion de ſes Troupes, & luy avoit empéché de pouſſer plus avant ſes conquétes.* Le dit Reſident eût auſſi ordre de declarer en même temps *que ſi ſa Maj: Imp. avoit reſolu d'envoyer encore une autre Armée cette année pour le même deſſeyn, que le Roy ſon Maitre en envoieroit auſſi une dans les terres hereditaires, afin de repouſſer la force par la force.* Un autre Courier fût évoyé au Marquis de Villars, Ambaſſ. pour le Roy à Madrid, afin de prier la Reine *qu'Elle fit ſortir toutes ſes Troupes des Places qui appartenoient aux Holl., qu'Elle abzdonnat entierement, leur parti & ne leur envoyât aucun ſecours directement ni indirectement, & que ſelon la reſolution qu'elle prendroit ſa Maj: entretiendroit la paix, ou bien luy declareroit la guerre.* Le dit Ambaſſ. eût auſſi ordre de ſor-

de sortir de la Cour, si on ne luy donnoit point une reponse favorable. Le 13. sa Maj: étant partie de la Brassée, dina à haut-Bourdin, & arriva le méme jour à Lille, où Elle fut receuë au bruit des salves du Canon par M. le Marechal de Humieres. Le 14. Elle fit la reveuë du Regiment de Navarre, & d'un autre de Cavalerie. Le 15. sa Maj: partit de Lille, & prit le chemin de Courtray, où Elle arriva ce même jour, & fut magnifiquement receuë par les habitants. Le 17. le Duc de Monmout arriva à l'Armée, que sa Maj: luy fit voir en reveuë. M. le Duc d'Orleans étant parti de St. Clou, arriva le 20. à l'Armée, où il fût fort bien receu de sa Majesté. Le même jour D. Jeronimo d'Agourto, Lt. Gen. de la Cav. Espagnole vint complimenter sa Maj: de la part de M. le Comte de Monterey: Sa Maj: luy fit un accueil fort favorable, & même luy fit present d'une fort belle boitte de diamants. Le 22. sa Maj: donna audience à l'Ambass. de Moscovie & au Nonce du Pape, ayant fait mettre ce même jour son Armée en bataille, afin de la leur faire voir, comme aussi à la Reine & aux Ministres étrangers. Monsr. le Duc de la Feuillade fût détaché avec 2000. chevaux, pour prendre le devant vers le Canal de Bruges. Le 23. sa Maj: mena la Reine à Tournay, pour y demeurer pendant la campagne; d'où sa Maj: retourna à Deynse auprés de son Armée, dans laquelle Elle ordonna que chaque Soldat auroit 6. liards & un pain de munition par jour, un Cap. dix Schelins, & un,

pain

pain, un Lieu. 6. Schelins & un pain, & le reſte à proportion, le tout juſqu'à ce que l'Armée fût retournée dans ſes quartiers. Le 24 ſa Maj arriva à Landegem, à une lieuë de Gand. Le 25. on fit 3. ponts ſur le Canal de Bruges, ſur leſquels Monſr. le Duc d'Orleans paſſa le 26. avec 9. ou 10000. hommes, ayant detaché le Chevalier de hautefeuille avec 200. chevaux. & le Chevalier de Coalin avec 150. pour prendre le devant, & reconnoitre la Campagne. Cependant leur entrepriſe ſur le Sas de Gand & le Fort St. Antoinne ayant été decouverte, (leſquelles places ils voulurent emporter par ſurpriſe, mais en furent empechés par la fidelité des Capitaines dont ils croyoient ſe ſervir pour cet effet) ils paſſerent par Aſſenede pour ſe rendre à la Roche St. Jean, ayant fait deſſein de ſurprendre le Col. Caiaffa, qui étoit campé auprés de Hulſt avec 200. chevaux; ce qui leur auroit reüſſi, s'il n'en eût été averti un peu auparauant par quelques ſentinelles avancées, ſi bien qu'il ſe retira à Hulſt. Toutefois il ne peut ſi bien faire que les François ne luy priſſent 17, Cavaliers, dont ils en tuerent deux, & amenerent le reſte priſonnier, aprés quoy ils pillerent le dit Village de la Roche St. Jean; & voyant que tout le païs étoit inondé, ils s'en retournerent le 27. à l'Armée, aprés avoir pillé encore 2. autres Villages. Le Roy partit ce meme jour de Landegem avec ſes Troupes, & paſſa la riviere de Lye, ſur les ponts qui étoyent à Deurlé entre Deynſe & Gand, prenant ſa rou-

ſa route vers la riviere de l'Ecaut, où *M.* le Duc d'Orleans ſuivit le Roy avec les Troupes qui avoient paſſé le Canal de Bruges le 27. & 28. marchant entre Gand & Oudenaerden, juſqu'à une lieuë prés de Dendermonde. Il y avoit plus de 80. pieces de canon toutes prêtes à Oudenaerde, que le Roy emmena avec luy. Le 29. ſa *Maj:* campa à Gavre, & le 30. à Buſſtebuek, prenant ſon chemin à côté Bruſſelles. *Mais* nous parlerons de cela plus amplement dans le mois prochain.

Cependaut on étoit grandement alarmé de cette marche en Flandres & en Brabant, c'êt pourquoy *M.* le Comte de *Monterey* mit bon ordre aux affaires de ſon gouvernement. Son Exc. envoya à Dendermonde, Gand & Bruges aſſés de troupes pour en pouvoir former un camp volant en cas de neceſſité, parce qu'on ne ſe fioit pas trop aux François. On fit marcher auſſi quantité de milice du côté de Bruxelles; & ſõ Exc. fit on envoyage à Anvers, pour y mettre les ordres neceſſaires par tout. Les Païſans fuyoient neantmoins de tous côtés; car quoy que le Roy entretint un fort bon ordre aux lieux où il étoit lui même en perſonne il ſe commettoit toutéfois une infinité d'excés en pluſieurs endroits, & il y eût pluſieurs pars qui furent ruinés. Quelques perſonnes étant venu demander des Sauvegardes au camp du Roy, ſa *Maj:* leur fit dire que là où Elle étoit il n'étoit pas beſoin de Sauvegardes. Un Cavalier ayãt tué une poule à quelques pas des tentes

tes

tes de ſa *Maj:* fût harquebuſé tout ſur le champ. Mais cela n'empécha point que les partis François ne couruſſent tout le païs, & ne pillaſſent tout ce qu'ils rencontroient ſans exception; ce qui irrita tellement ceux de Gãd, qu'ils ne voulurent point laiſſer entrer les François qui vouloient y venir acheter des vivres : mêmes 5. où 6. François voulant ſortir de la Ville avec quelques proviſions qu'ils avoient achetées, fûrent arretés à la porte par la garde des Bourgeois ; qui leur ôterent toutes leurs proviſions, ſans qu'ils peuſſent jamais étre retenus, par le Gouverneur. Un caroſſe qui voulut ſortir un peu aprés avec d'autres proviſions, fût pareillement arrété, & les provſions portées au Capucins & aux Recollets Quelques tonnes de biere qu'on voulut faire ſortir de la Ville, pour les mener au quartier de St. Pierre, fûrent priſes par les Bourgeois, & vuidées à la ſanté du Roy d'Eſpagne ; ſi bien que la haine que les habibitants de cette Ville portoient aux François éclatoit viſiblemenr. M. le Comte de Marcin quitta alors le ſervice d'Eſpagne, & ſe retira à ſa terre de Moldave dans le païs de Liege ; Sa *Maj:* Treſchrétienne luy fit donner main levée de l'arrêt qui avoit été fait ſur ſes biens, & luy permit de les poſſeder en liberté.

Non ſeulement les *Matelots* qui avoient été ſauvés du Vaiſſeau François qui avoit fait naufrage devant la riviere de Lisbonne, avoient apporté la nouvelle que l'Ile de Sante Helene avoit été priſe par les Hollandois ; parce qu'ayant

yant voulu y relacher, ils furent pourſuivis par 4. Vaiſſeaux portant des pavillons François, leſquels ils prirẽt à cauſe de cela pour des Hollandois, mais la ditte nouvelle vint auſſi en ce temps-là par 2. Navires arrivés de Ste Helene à Portsmuyden, aſavoir le Humfrey & Eliſabet, qui avoient été envoyés vers la ditte Ile par la Comp. des Indes Orient. d'Angleterre avec toute ſorte de proviſions au mois de Juillet paſſé, & y étoient arrivés le 18. Novembre, où ils avoient trouvé toutes choſes en bon état: Mais que le 20. Decembre enſuivant il y étoit arrivé 4. Vaiſſeaux Holl. de la Compagnie, aſav. la Liberté, Polsbroek, Gottenbourg & un autre leſquels étoient partis de Holl. au mois de May 1672. qui s'engagerent incontinent avec ces 2. Navires Anglois; mais voyant qu'ils ne pouvoient deſcendre de ce côté-là, ils attaquerent l'Ile par un autre endroit, & mîrent le dernier Decembre 400. hommes à terre; & ce fût alors que les Anglois voyant que le Fort ne pouvoit étre deffendu du côté de la terre, ſe retirerent en leurs Vaiſſeaux, & prirent la route d'Angleterre, où ils arriverent le 1. du mois de Juin. Il arriva auſſi en Hollande 4. Vaiſſeaux de Curaſſau, leſquels porterent la nouvelle que les François y avoient fait deſcente. ainſi qu'on peut voir par la relation ſuivante.

Les François arriverent le 13. *Mars devant Curaſſau ſous leur General de Bas avec* 18. *Voïles, entre leſquelles il y avoit* 7. *Navires de guerre, où ils mirent à terre le* 14. *environ* 1300. *hom-*

hommes, lesquels marcherent le 16. contre le Fort à Enseignes déployées, comme s'ils l'eussent voulu prendre d'assaut, mais s'étant un peu retirés à cause de quelques coups de Canon qu'on leur tira du dit Fort, ils se camperent dans la plaine hors de la portée du Canon, & neantmoins à la veuë du dit Fort. Sur quoy le dit Sr. de Bas fit savoir au Gouverneur Ottering (lequel étoit décedé 3. jours auparavant) qu'il vouloit parler au Sr. Doncker: Mais le dit Sr. Donker, lequel avoit été fait Gouverneur à la place du dit Sr. Ottering, luy fit repondre qu'il mît sa demande par écrit; ce qu'il fit, demandant qu'on eût à luy remettre l'Ile & le Fort entre les mains, avec encore d'autres choses tout à fait enormes, qui luy furent toutes refusées; & lors que le Tambour fut renvoyé, tout le Peuple se mit à crier Vive le Prince de Orange. *L'Ennemi fut extremement occupé toute la journée, comme s'il eût fait dessein d'attaquer le Fort, mais il n'eût jamais le courage de l'entreprendre. Le 17. étant encore fort empêché, on commanda quelque Cavalerie & Volontaires, pour le reconnoitre, avec promesse de 50. pieces de 8. pour ceux qui pourroient attraper quelque François, afin d'apprendre quelque chose des desseins de l'Ennemi. Ils arriverent sur le midi avec 2. Prisonniers qu'ils avoient faits. Sur le soir il vint aussi un Deserteur qui rapporta que les François avoient grand disette d'eau & de vivres, & que leur dessein n'étoit pas d'attaquer le Fort, mais qu'ils vouloient le contrain-*

traindre à se rendre par le Canon, qu'ils vouloient planter à cet effet sur une montaigne voisine. Cependant ceux de dedans ne demandoient pas mieux, sinon qu'ils les vinssent attaquer, étant bien resolus de les recevoir: Mais le lendemain il vint un autre Deserteur, qui apporta la nouvelle que l'Ennemi s'étoit retiré sans bruit dans ses vaisseaux le soir auparavant avec toute son Armée, ayant peur d'être attaqué par les nôtres mêmes. Là-dessus une partie des Bourgeois s'en allerent avec le Sr. Pieter Marcusz. Capitaine d'un Armateur Zelandois, dans leur camp, où ils trouverent encore quelques bagatelles de peu d'importance. Cependant nôtre Cavalerie les poursuivit jusqu'à Ste Barbara, où ils s'embarquerent presque tous, & en prit encore 4. prisonniers, aprés en avoir tué 2. ou 3. Le 19. Mars l'Ennemi se mit à la voile, & passa devant le port hors de la portée du Canon, sans tirer un seul coup, prenant sa route vers la côte d'Espagnola. Ce fût ainsi que les nôtres se virent delivrés de leurs Ennemis le 23. dont ils remercierent Dieu solemnellement dans les Eglises, & le prierent de leur donner les forces & le courage necessaire pour leur resister, en cas qu'ils parussent encore une fois sur leurs côtes; Et ils avoient quelque sujet de l'apprehender, par ce qu'on apprit que les Anglois équipoient une Flotte aux Barbades pour le même dessein. Il y étoit arrivé un peu auparavant 2. Vaiss. Gennois, a savoir la sainte Croix & le St. Charles, qui apporterent ensemble plus de 100000. pieces de 8.

& le

& le jour auparavant encore un Vaisseau appellé la Concorde, estimé à 40000. *pieces de* 8.

Le 27. du passé il se fit un furieux combat sur la côte de Norvegue auprés de Leest entre un Armateur Ecossois & le Cap. Abraham Schepmoes, monté de 10. pieces de Canon & seulement de 15 hommes. L'Ecossois, qui étoit une Flute, montée de 14. pieces de Canon, l'aborda incontinent, mais fut repoussé jusques à 3. fois, parce que l'autre luy tira toute sa bordée, ayant mis double charge par tout, si bien que le dit Ecossois ne pût mettre aucun de ses gens dans son Vaisseau; aprés quoy s'étant separés, l'Ecossois l'attaqua de l'autre côté, où il le canonna une demie heure durant avec 9. pieces de Canon, & mit 30 hommes dans le bord du Capitaine, qui se rendirent maitres du bac dans un quart d'heure, d'où l'équipage se retira, comme aussi de la Hutte, que le Pilote deffendit tout seul. Cependant le Cap. luy tira tant de coups de Canon du bas de son Vaisseau, qu'il fut contraint de le quitter, mais il le vint attaquer encore de nouveau; sur quoy le dit Cap. fit entrer encore un homme dans la Hutte au secours du Pilote, d'où ils tirerent tant de coups dans le Vaisseau de l'Ecossois, que personne ne pouvoit durer auprés du Canon. Cependant ceux qui étoient entrés dans le Vaisseau du Cap. tiroient incessamment contre le Pilote & son Compagnon, qui faisoient tant de mal à ceux de leur Vaisseau, mais ceux-là ayant planté 2. pieces de Canon,

où

où ils mirent double charge, firent un si bon effet, que les autres abandonnerent le vaisseau en diligence, & y laisserent 3. fusils, 9. demi-piques, 1. pistolet, 4. haches, 1. épée, & un Pavillon Ecossois, qu'ils avoient fait dessein d'arborer sur le Vaisseau Hollandois, aprés avoir déja ôté celuy qui y étoit. Le dit Armateur se retira à Ehersont, où il alla à fonds, aprés avoir perdu 15. hommes, & entre autres le Capitaine & le Lieutenant, avec 30. blessés. Le Cap. Schepmoes n'eut en tout que 2. hommes legerement blessés, mais son Vaisseau fût fort maltraitté, si bien qu'il fut obligé de se retirer à Bergue en Norvegue pour se reparer.

JUIN 1673.

LEs Flottes de France & d'Angleterre s'étant jointes dans la *M*anche, comme nous avons dit ci-dessus, partirent de là, & arriverent le 2. auprés du Nort-Hollant, le 3. devant Ostende, & le 4. à la veue de la Flotte Hollandoise. Le mauvais temps fût cause qu'on ne peut en venir aux mains jusqu'au 6. sur le soir que l'air commença à s'éclaircir entierement, & que les Anglois se preparerent pour attaquer la dite Flotte. On avoit tenu Conseil de guerre le 1. dans lequel on avoit exhorté un chacun à faire son devoir, & à combattre courageusement pour la deffense de la Patrie; Surquoy Monsr. le Lieut. Am. de Ruyter mit en suitte les ordres necessaires par toute la Flotte. Le 7

apres

aprés que les Fraoçois & les Anglois eurent resolu le jour auparavant d'attaquer notre Flotte. 35. Fregattes & 13. Brulots de l'Ennemi commencerēt à s'avancer avec un vent arriere, sur quoy le Gros de la Flotte ayant haussé leurs voiles, les suivirent incontinent; ce qu'ayant été apperceu par Monsr. de Ruyter, il fit assembler le Conseil de guerre pour la seconde fois, lequel fût à peine separé, que les 3. Escadres de l'Ennemi commencerent à paroitre à hautes voiles. La Flotte Angloise étoit composée de 60. Vaisseaux de guerre & 30. Brulots, & la Françoise de 30. Vaiss. de guerre, & 12 Brulots; & l'Hollandoise de 68. Vaiss. de guerre, avec les Fregattes, & 28. tant Brulots que Barques d'avis. L'Escadre du Pavillon blanc, qui étoit le plus au Nord, s'engagea environ 2 heures aprés midi avec celle de Monsr. l'Amiral Tromp, dans laquelle le Vice-Am. Schram avoit l'avantgarde, lequel se tourna vers le Nord-est, étant suivi du Contr'-Amir. de Haen avec son Escadre. Les dittes 2. Escadres avoient combattu plus d'une heure, avant que les 2. autres de l'Ennemi eussent attaqué celles de Mess. de Ruyter & Banckert, lesquelles afin de n'être point séparées, tenoyent aussi vers le Nord-est tant qu'elles pouvoient; mais cependant l'occasion s'étant presentée de tourner vers le Sud, on donna le signal pour cet effet, & Monsr. l'Amir. Tromp en fût auſſi-tôt averti, si bien que par ce moyen l'Escadre de M. de Ruyter s'attacha avec

celle

celle du Pavillon rouge des Anglois, & celle de M. Bankert avec celle du Pavillon bleu. Les Ennemis fondirent avec une telle furie sur les nôtres, qu'il sembloit qu'ils les vouluſſent engloutir tout du premier coup, mais ils furent ſi bravement receus, qu'ils furent contraints d'alentir un peu leur premiere ardeur. Monſr. Tromp canonna vivement le Vice-Am. du Pavillon rouge, & le Sr. de Ruyter paſſa tout au travers de la ditte Eſcadre, comme le Sr. Banckert à travers celle du Pavillon bleu. Le Second du Comte d'Eſtrée fut coulé à fonds, & le Comte même ſi mal mené, qu'il fut obligé de ſe retirer. Tous nos braves Champiõs combattirent vaillammẽt ce jour-là. Le Sr. Tromp couroit de bord en bord comme un éclair, les Srs. Banckert, Everts, van Nes & de Liefde étoient toûjours au plus chaud de la Bataille; mais le Vice-Am. Schram & le Contr' Amir. Vlug finirent glorieuſement leurs jours pour la deffenſe de la Patrie. Le Combat ayant ceſſé ſur les 10. heures du ſoir, il y avoit lieu d'eſperer qu'on auroit ruiné toute la Flotte de l'Ennemi, ſi l'obſcurité de la nuit n'eût mis un empéchement à ce deſſein. La plus-part des circonſtances de cette Bataille ſe peut voir par les lettres authentiques de Meſſ. les Amiraux de Ruyter & Tromp, qu'ils écrivirent tant à Meſſ. les Etats qu'a S. A. Monſeign. le Prince d'Orange, que nous mettrons ici les unes aprés les autres.

Hauts

Hauts & Puissants Seigneurs

Apres que nous en fûmes venus aux mains avec l'Ennemi hier environ les 2. heures aprés-midi, ce qui durà jusqu'à la nuit noire, nôtre Vaisseau se trouva si mal mené en passant au travers de la Flotte de l'Ennemi, que nous fûmes obligés de passer sur le Vaisseau nommé le Prince à cheval, où nous trouvâmes le Capit. van Bergue mort ; toutfois y ayant arbore nôtre Pavillon & nous étant remis dans la melée, nous combatîmes jusqu à environ 7. heures du soir, que nôtre grand Mât fût emporté, d'où nous nous transportâmes sur le Vaisseau Amsterdam, commandé par le Cap. van der Zaen, avec lequel nous avons achevé la Bataille jusqu' à la nuit qui nous separa. Les Vaisseaux les plus avances de l'Ennemi au lieu où nous étions, avoient dera commencé à prendre la fuite. Nous sommes maintenant sur la Comete, commandée par le Cap. Middelant, & esperons que Dieu nous continuera la victoire pour le bien de nôtre chere Patrie. Je vous recommande en sa sainte garde, & apres Vous avoir offert mes treshumbles services, je suis, Hauts & Puissants Seigneurs, vôtre treshumble, tresobeissant & tres fidelle serviteur, ainsi signé, C. Tromp. Fait dans le Vaisseau le Comete ce 8. Juin 1673. le matin au lever du Soleil.

Autre lettre du dit Sr. Tromp.

Hauts & Puissants Seigneurs.

Nous nous sommes informés plus particulierement de l'état de la Bataille qui s'et donnée avant hier contre les François & les Anglois. Nous croyons qu'ils ont perdu 11. *ou* 12. *Vaisseaux. tant coulés à fonds, sautés & brulés, avec plusieurs Brulots qui ont été ruinés par les nôtres. Trois de leurs Vaisseaux sont encore en nôtre Flotte, qui paroissent avec le bout de leurs mats au dessus de l'eau. Nous n'avons (Dieu merci) perdu aucuns Vaisseaux, mais seulement quelques Brulots, au nombre d'environ* 5. *ou* 6. *Nôtre Flotte êt encore en bonne posture, & si le grand vent ne fût point survenu, M. de Ruyter & moy avions resolu d'aller chercher l'Ennemi encore une fois; Mais puis qu'il ne plait pas à Dieu, nous faisons tous nos devoirs pour remettre la Flotte en bon état. Je suis revenu sur le Vaisseau le Lion d'or, à qui il ne manquoit qu'une grande Vergue, pour laquelle avoir nous avons écrit en Zelande; j'espere que nous serons aujour d'huy en état de recommencer la Bataille. Nous avons trouvé sur ce Vaisseau environ* 100 *tant morts que blessés; nous tacherons de nous accommoder du monde des autres Vaisseaux. Le Contr' Am. de Haen êt aussi revenu sur son Vaisseau, lequel ét maintenant assés bien remis. On l'a fait par provision Vicéam. de nôtre Escadre, à cause du decés du Viceam. Schram, & le*

Com-

Commandeur van Meeuwen à succedé en sa place. Sur quoy, hauts & Puissants Seigneurs &c. Fait dans le Vaisseau le Lion d'or a Schonevelt ce 9. Juin. 1673. Ainsi signe, C. Tromp.

Lettre à Monsr. le Prince d'Orange.

Monseigneur.

Ma derniere a été du 8. de ce mois sur le midi Ce même jour le vent s'accreut extremement du côté de Sud-est ; & d'autant que nous étions venus à l'ancre le soir auparavant, ainsi qu'il faisoit fort obscur, & que nous etions assés prés les uns des autres, nous avions assés de peine à ne nous incommoder point. Le vent continua le 9. avec la même force ; mais nous n'avons pas laissé neantmoins de faire toutes les reparations necessaires dans nôtre Flotte. Nous avons fait aussi reconnoitre les Ennemis, & avons appris qu'ils en faisoient de même de leur côté ; car il et certain par toutes les informations que nous avons faites qu'ils ont souffert un dommage tres-considerable. Nous avons eu à bord 3. matelots François, qui ont été sauvés par nos gens d'un Vaisseau nommé la Fripone, armé de 200. hommes, monté, de 36. pieces de Canon, commandè par le Chevalier de Sourdis, lequel à été coulé à fonds. Les mêmes Matelots declarent qu'un autre Navire nommé le Foudroyant êt aussi allé à fonds, lequel étoit pourveu de 5. où 600. hommes, & monté de 70. piëces de Canon, commandé par le Cap. Jean Gabaret. Qu'outre cela

ils avoient veu encore aller à fonds 2. ou 3. Vaiſſ. de leur Flotte, qu'ils ne pouvoient pas nommer, & n'avoient pû voir ſi c'etoient des François, ou des Anglois, ce qui êt auſsi confirmè par d'autres, ſi bien qu'avec les Brulots on parle qu'il y en a bien 13. ou 14. de perdus. De certains Officiers de quelques petits Batiments, qui ſe ſont tenus hors de notre Flotte declarent affirmativement qu'ils ont veu ſauter 3. Vaiſſeaux, qui n'etoient point des Brulots. Nous au contraire n'avons perdu aucun Vaiſſeau, ſinon celui qui ſera ci-apres declaré, & 3. Brulots. Une de nos Galiottes à auſsi ſauvé une chaloupe remplie de l'equipage d'un Brulot François, aupres deſquels on à trouvé un certain reiglement pour les Vaiſſeaux François, dont j'ay trouvé à propos d'envoyer la Copie à V. A. pour contenter ſa curioſité. On s'et battu heureuſement preſque dans toute nôtre Flotte, & nous avons peu de morts & de bleſſés, nonobſtant la furieuſe attaque de nos Ennemis, ce que nous attribuons, apres Dieu, à leur peu d'experience. Lors que nous paſſâmes a-travers les Eſquadres des Pavillons rouge & bleu, le Navire Deventer d'Amſterdam, commandé par le Cap. Guillaume van Cailenburg, qui étoit rangè ſous mon Eſcadre, fut abordé par un grand Vaiſſeau François, mais à ce que je puis juger, contre la volonté de tous deux. On ſe battit main à main, mais nous n'en peumes pas voir l'iſſuë, à cauſe que notre Vaiſſeau voguoit aſſés Vîte, & par la fumée qui ſe mît entre deux. Le 8. apres avoir dépeché ma

ditte

ditte derniere, le dit Cap. Kuylemborg me vint faire rapport du succés du combat, disant que les François l'avoient abordé, & qu'il avoit été abandonné de plus de 34. hommes de son equipage, qui s'etoient enfuis avec la Chaloupe; toutéfois qu'il avoit si bien resisté aux François, en ayant tué 4. ou 5. de sa propre main, qu'ils avoient eté contraints de le quitter. Le Navire du dit Cap. à eté fort mal-traitté, c'et pourquoy je luy ay ordonné par un Acte de se transporter au Wilin, afin de s'y faire reparer, je luy ay donné le Pilote de mon Vaisseau pour l'y conduire. Nous avons du depuis receu nouvelle certaine que le dit Vaisseau Deventer étant arrivé devant le Wilin, avoit heurté ce même jour contre la pointe du Suyd-Ooster Rassen par l'imprudence du Pilote, & s'étoit brisé en mille pieces, si bien que de 106. hommes qui se portoient bien, & 65. blessés, en tout 171. il ne s'en ét sauvé que 40. ou 50. entre lesquels sont les 2. Lieutenants; mais le Cap. & les Pilotes qui s'étoient sauvés sur le corps du Vaisseau, & qui savoient bien nager, ont aussi eté noyès, lesquels je regrette de tout mon cœur avec tous ceux qui ont été enveloppés en ce malheur. Les Matelots qui se sont sauvés dans la ditte Chaloupe, se sont adressés à une Barque d'avis d'Amsterdam, s'excusant sur ce qu'ils avoyent creu que leur Navire alloit à fonds lors qu'ils en sortirent: Je les ay fait passer dans le Vaisseau du Commandeur & Cap. van Meeuwen, qui avoit encore faute de quelque monde. Le Vice-Ad Sweers ét aujour d'huy arrivé dans

la Flotte avec le Navire l'Elefant, bien pourveu d'hommes & de Canon. Nous attendons aussi aujour d'huy le Cap. Brakel, que nous pourvoirons de monde autant qu'il sera possible, par le moyen de l'equipage de la Fregatte Rotterdam, qui a été commandée par le Capit. Swart, & autres Vaisseaux qui sont hors de combat. Nous attendons pareillement à toute heure le Cap. le Sage avec un Vaisseau de marque, & quelques legeres Fregattes d'Armateurs particuliers, qui se sont accordés avec le Collegé de l'Amirauté de Zelande, comme aussi quelques Bralots, suivant l'esperance qu'on nous en a donnée. Les Fregattes Delft & Goes, dont on avoit ôté l'equipage pour en fornir M. le Lieut. Amir. Banckert, ont eté aussi mises en état de pouvoir rendre service par les Capp. Lonque & Willem Hendricx. Mess. de la ditté Amirauté de Zelande nous auroient bien voulu envoyer 200. prisonniers François, qui ont offert leur service volontairement, afin de les distribuer sur la Flotte, & avoir des Matelots Hollandois en leur place, pour mettre sur leurs Vaisseaux; mais je n'ay pas peu consentir à cette proposition, à cause d'une resolution qui a été prise sur ce sujet par Mess. les Et: Gen: en datte du 5. Juin 1672. & les raisons que j'ay allegnées là dessus, si bien que j'ay renvoyé la ditte affaire à l'a decision expresse de l'Etat & de V. A. Quelques Galiottes d'avis, de celles qu'il y a si long-temps que nous attendons, ont finalement commencé de paroitre: Nous les envoyons aujourd' hui en Zelande avec des blessés,

ſés, afin d'être penſés dans les hopitaux, puis que le vent preſent du Nord-eſt ne leur permet pas de pouvoir arriver dans la Meuſe ſans de grandes incommodités. Nous avons trouvé que la nouvelle de la mort du Cap. Backer, dont nous avons fait mention dans nôtre derniere, êt fauſſe, mais c'êt le Cap. Megang qui à commandé la Fregatte d'Amſterdam, nommée Damtaten. ſur quoy, Monſeigneur, &c. Fait dans le Navire les Sept Provinces, étant à l'ancre à Schonevelt l' 11. du mois de Juin 1673. Ainſi ſigné, Michel Ad. de Ruyter.

P. S. Le Cap. Brakel êt arrivé ce ſoir ici en bonne ſanté.

Tous les Officiers & Matelots s'étoient fort bien comportés en ce Combat, ſuivant l'exhortation de nos vaillants Amiraux les Srs. de Ruyter & Tromp; le dernier deſquels parlant à ſes Officiers en particulier, leur allegua ſa propre perſonne, afin de les animer à bien combattre par ſon exemple, diſant qu'il ne le faiſoit point par aucune neceſſité qu'il eût des biens de ce monde, puisque (graces à Dieu) il en avoit aſſés pour vivre à ſon aiſe tout le temps de ſa vie, mais ſeulement par une pure affection qu'il avoit pour ſa chere Patrie, laquelle étoit ſi étrangement & ſi injuſtement opprimée; & que c'étoit pour contribuer de toutes ſes forces au rétabliſſement de ſa gloire & de ſon ancienne ſplédeur qu'il avoit pris les armes, puis qu'il aimoit mieux mourir & per-

dre mille vies que de voir changer sa liberté en un dur esclavage. *Nous avons* poursuivit cét incomparable Heros, *un Dieu juste, & une cause juste; fions nous en sa misericorde, & je ne doute point que si vous vous comportés en gens d'honneur, comme je n'attens point autre chose de vous, nous ne façions repentir nos Ennemis de nous avoir attaqués si injustement*; ce que les dits Officiers luy promirent tous en luy donnant la main. Lors que la priere fut faite, il dit à ceux de son equipage : *ça mes amis, l'Ennemi êt maintenant prés de nous, que châcun se comporte à present en vaillant homme, & ne face point honte à ceux qui les ont pris à leur service, & je promets de recompenser dignement ceux qui se seront bien acquittes de leur devoir.* Son discours fût suivi de l'acclamation generale de tout l'equipage, qui luy souhaiterẽt mille benedictions, & promirent de faire si bien, qu'il auroit tout sujet de se contenter de leurs personnes. Le Sr. Jean Berg, lequel par l'amour qu'il avoit pour la Patrie, avoit servi sur la Flotte l'année passée en qualité de Volontaire, étoit encore en la même qualité sur le Vaisseau du dit Sr. Amiral, avec lequel il se jetta dans les plus grands perils qu'il falut essuyer en cette Bataille, passant dans tous les Vaisseaux avec ce foudre de guerre, sans considerer autre chose que l'honneur qu'il y avoit à acquerir en ces occasions. Etant finalement tous deux dans le Navire appellé les Armes d'Amsterdam, ils combattirent fort vaillamment

contre

contre l'Amiral du Pavillon bleu, plusieurs autres Vaisseaux François, étants secondés par M. le Contr'Amiral de Haen, 3 Vaiss. de guerre, & 3. Brulots, avec lesquels ils voulurent aborder un vaisseau du Pavillon rouge, lequel ne tira pas un seul coup pendant un grand quart d'heure, comme aussi l'Amiral du Pavillon bleu, lequel étoit au dessus du vent; mais le Brulot le manqua seulement de la longueur d'une verge, lors qu'il étoit en un état fort pitoyable: Les notres auroient bien voulu le prendre, mais ils en furent empêchés par un Brulot Anglois, & l'Amir du Pavillon bleu étoit aussi trop proche; outre qu'ils furent obligés, de se garder eux-mêmes du Brulot qui avoit été si mal employé, par ce qu'ils étoient au dessous du vent. Deux Brulots de l'Ennemi qui avoient grande envie d'acrocher le Vaisseau du dit Sr. Tromp, furent si malmenés, pendant que le Sr. Jean Berg se jetta genereusement dãs la Chaloupe pour les en empêcher, que l'un d'eux sauta en l'air, & l'autre fut coulé à fonds. Un grand Vaisseau François s'enfonça aussi fort proche de là; si bien qu'on tient pour asseuré que les François & les Anglois ont perdu en cette Bataille 12. Vaisseaux, sans conter les Brulots. Les Ennemis s'etant retirés sur le soir, comme nous avons déja dit, la Flotte de l'Etat vint se remettre à Schonevelt, comme de coutûme, où elle se raccommoda du mieux qu'elle peut. Nous avons eu fort peu de morts en ce Combat; &

Monſr. l'Amir. de Ruyter à declaré que Dieu avoit êté viſiblement de nôtre côté, à conſerver les Chefs & les Soldats de la Flotte.

Par toutes leſquelles lettres & circonſtances tout le monde à peu voir ſuffiſamment que la victoire étoit de nôtre côté quoy que les François & les Angl. vouluſſẽt perſuader le cõtraire & faire croire à un chacun qu'ils avoient chaſſé les Hollandois dãs leur bancs-de-ſable. Mais les Anglois ſõt aſſés accoutumés à déguiſer le mauvais état de leurs affaires, par ce qu'ils parlent toujours de victoire, même dãs leurs plus grandes défaites ; comme ils firent en ce rencontre, qu'ils publierent un recit plein des plus grandes fauſſetés qu'on ſauroit imaginer ; diſant entre autres choſes qu'ils avoient ſi bien pouſſé nôtre Flotte dans la premiere attaque, qu'elle fût contrainte de leur faire place d'abord, & que ſi nous euſſions peu arriver à 4. ou 5. heures dans nos Bancs de ſable (c'ét ainſi qu'ils les nommoient) ſãs nous échouẽr, il n'y à point de doute que nous ne l'euſſions fait ; qu'auſſi ſi le jour eût été plus long, & qu'ils euſſent peu s'élargir en mer, nôtre deffaite auroit eté biẽ plus remarquable, mais qu'ils avoyent eté obligés de s'arreter, lors qu'ils arriverent à 5. braſſes d'eau; & que non-obſtant tout cela ils avoient pris 2. de nos plus grands Vaiſſeaux, aſav: un de 58. pieces de Canon, & l'autre de 70. mais qu'ils étoient tous deux ſi maltraittés, qu'ils allerent à fonds dés que la nuit fût venuë. Les François (à ce qu'ils diſoient)

ſoient) avoient auſſi pris un Vaiſſeau, & onze Navires Hollandois s'étoient retirés pendant le Combat; qu'au contraire le dommage qu'ils avoient receu étoit fort peu conſiderable, puis qu'ils n'avoient pas perdu un ſeul Vaiſſeau, & que le Prince Robert auroit bien pû prendre ſur le ſoir le Vaiſſeau de l'Amiral Tromp, & encore un autre portant Pavillon, s'il eût voulu, mais que le ſoin qu'il devoit avoir de la cõſervation de la Flotte, afin qu'elle ne donnât cõtre quelq; Banc, avoit empêché ce deſſein; avec une infinité d'ãtres bagatelles, qu'il ne vaut pas la peine de mettre ici. Toutéfois nous ajouterons encore la lettre que le Prince Robert écrivit au Milord Arlington ſur ce ſujet, du Vaiſſeau le Royal Charles étant à l'ancre ſur les Bancs de l'Eſt à 7. lieuës d'Ooſt-kappel, à une heure apres midi, le vent etant Ou. S. Ou.

Je vous donne par la preſente une relation de nôtre Combat qui s'ét fait hier, 7. du preſent mois, ainſi qu'on le peut mettre par écrit pour l'heure preſente, n'ayant pas encore eu le temps de m'informer exactement du dommage que l'Ennemi pût avoir receu. Le mauvais temps nous ayant donné temps & occaſion de ſonder tous les Bancs de ſable, il fût reſolu le 6. dans le Conſeil de guerre, qui fût tenu à nôtre bord avec tous les principaux Officiers, d'attaquer l'Ennemi qui étoit à l'ancre dans une droitte ligne entre le Raud & le Steenbank; & on ordonna en-ſuite un Eſcadron de Vaiſſeaux de pluſieurs Eſcadres de la Flotte, (dont le plus vieux

Capitaine devoit commander en chaque Escadre) étant composé de 35. Fregattes & 13. Brulots outre les petits Batiments, qui furent envoyés devant pour sonder les mauvais endroits. Hier matin environ les 8 heures, ils se detacherent de leurs Escadres, & prirent le devant pour aller à la rencontre de l'Ennemi, le vent étant SS. Ou. & ils se virent engagés sur les 12. heures avec Tromp, lequel avoit l'avantgarde. Nous fûmes obligés d'attacher le Combat avec l'Ennemi plustôt que je n'avois creu, afin de l'empêcher de nous prendre le dessus du vent. L'Escadre commandée par le Sr. Tromp se vît tellement pressée par les nôtres, qu'elle fut contrainte de leur faire place, & de se retirer aussi loin que les Bancs de sable ont peu luy permettre: Celle qui étoit commandée par de Ruyter eût affaire au Comte d'Estrée & les François lesquels se comporterent bravement, & combattirent genereusement. Le Chevalier Eduard Sprag soutint aussi de son côté le Combat avec tant de force & de courage, que toute leur Flotte fût obligée de se retirer avec tant de confusion, que n'eût été les mauvais endroits que nous craignions, nous les aurions tous chassés dans leurs Ports; & c'ét alors que nous aurions peu faire une relation plus exacte à sa Maj: de tout ce qui s'ét passé; si bien que les choses étant en cet état, & la nuit commençant à s'approcher, je creus que le meilleur pour nous seroit de cesser notre poursuitte, & de venir mouiller l'ancre au lieu où je suis presentement. L'Ennemi à eu une per-

te considerable, qu'il aura beaucoup de peine à reparer, puis qu'il à perdu quantité de ses hommes, plusieurs Vaisseaux devalisés, & quelques-uns tout à fait ruinés. De Ruyter & Tromp auroient couru grand risque d'être brûlés par quelques-uns de nos Brulots, s'ils se fussent aquittes de leur devoir comme il appartient. Pour notre perte, elle êt de fort petite importance: Deux de nos Vaisseaux ont eté un peu devalisés, asav. le Cambrige & la Resolution, lesquels j'ay resolu d'envoyer en quelcun de nos ports pour les faire reparer, car pour le reste, cela se peut faire ici sans beaucoup de difficulté. Nous avons perdu fort peu de Matelots & de Soldats; & pour ce qui êt des Officiers qui ont êté tués, je n'ay encore pour le present que la Liste que je vous envoye, asavoir le Capitaine Fowles, le Cap. Woerden, le Cap. Finch; Le Col. Hamilton à eu une jambe emportée. Tous les Officiers, Soldats & Matelots se sont comportés fort vaillamment; & je vous envoyerai toutes les particularités de leurs belles actions, lors que j'en aurai êté mieux informé. Le Cap. Legg, le Chevalier Jean Holmes, le Cap Wetwang, le Cap. Story, le Chev. Roger Striklant, & le Cheval. William Reeves, qui appartiennent a mon Escadre, se sont tous acquittés de leur devoir en vaillants hommes. Le premier prit un Navire de l'Ennemi, & le dernier amena un Brulot au dessous du vent de Tromp, & si le Cap. du Brulot eût bien fait son devoir, il y auroit mis le feu absolument; neantmoins Storp & Wetwang luy don-

donnerent tant a faire, que Reeves se dégagea finalement de la presse des Ennemis. J'espere que sa Maj: sera satisfaite de nôtre conduitte, veu la constitution du lieu où nous avons donné la Bataille, & les Bancs de sable qui nous ont empéché de poursuivre l'Ennemi comme nous aurions bien voulu, étant tout ce que raisonnablement on pouvoit attendre de nous: C'êt pourquoy je laisse le tout au favorable jugement de sa Maj. à laquelle je souhaitte qu'elle puisse vivre plusieurs longues années, puis que ce jourici êt celuy de son heureuse naissance.

Mais si les Anglois tachoient de déguiser la perte qu'ils avoient receuë dans ce Combat, & de persuader à un chacun qu'ils avoient eu la victoire, les François n'en faisoient pas moins de leur côté, lesquels attribuoient tout l'honneur de cette rencontre à ceux de leur nation: Car dans la relation qu'ils en publierent, ils éleverent fort hautement le courage des leurs, parce qu'ils disoient que leurs Vaisseaux ayant eu l'avantgarde dans toutes les Escadres des Anglois, ils avoiẽt fait des merveilles par tout, ce qu'ils racontoient en cette maniere. Ils disoient que le Combat avoit commencé par l'Escadre du Pavillon rouge, commandée par le Prince Robert, à la tête de laquelle il y avoit eu 4. Vaisseaux François, a sav. le Conquerant, commandé par le Cap. Tiras, lequel fit des merveilles, mais fut tué d'un coup de Canõ, l'Eguillon, commandé pat le Sr. Louis Gabaret, l'Invincible par le Sr. d'Estival, & l'Ori-

l'Oriflame : Que les Chevaliers de Betune & de Tourville avoient fait tout ce qu'on pouvoit attendre de gens d'honneur: Que Monſr. de Ruyter voulant rompre la ligne du Vice-Amir. de France, avoit été ſuivi par le Tonnant, commandé par le Sr. de Preuilly, lequel attaqua un Vaiſſeau qui étoit auprés de luy, y jetta quelques hommes, & s'en rendit le Maître : Que le Sr. de la Chaboiſſiere & le Chev : de Tery y étoiēt entrés les premiers l'epée à la main, & que le dernier ayant tué le Lieut. auroit êté en grand danger, n'eût été qu'un Volontaire appellé du Rivaux tua le Capitaine : Que le Sr. Gabaret avoit auſſi pris un Navire de l'Ennemi, mais qu'aprés en avoir enlevé quelques hommes, il l'avoit quitté, parce que de Ruyter y étant ſurvenu, il ne voulut pas trop s'expoſer, & auſſi à cauſe que le dit Navire etoit au deſſous du vent : Que le Marquis l'Hominez qui commandoit le Sage, & le Sr. des Ardens avoient fait tout ce qu'on pouvoit attendre de leur grand courage : Que le Prince Robert avoit conſeſſé luy mēme que les François s'etoient comportés vaillamment, & qu'il avoit declaré hautement que les Hollandois n'avoient jamais montré tāt de courage qu'en ce rencontre : Que dans leur Eſcadre avoient eté tués le Sr. Tivas, & un brave Enſeigne nommé Poitté : que le Chevalier de Flacour avoit eté bleſſé d'un êclat au menton, un Enſeigne appellé Sicaud, les 2. jouës emportées, Chaboiſſiere Lieut. bleſſé d'un coup de piſto-

let

let au côté, du Rivaux, volontaire bleſſé, le Marquis de Grancé, lequel avoit entierement chaſſé les Ennemis avec les Vaiſſeaux de ſon Eſcadre, auſſi bleſſé, le Chevalier de Roncerolles l'épaule emportée, le Sr. de St. Michel & 2. Cap. de Brulots, appellés Bidault & Roquillon, morts; & n'eût été que les Hollandois s'enfuirent dans leurs Bancs de ſable, on les auroit bien traittés d'une autre façon: C'êt ainſi que les François racontoient les choſes à leur avantage.

Quoy que le Prince Robert eût publié par tout que nous avions eté battus, & que nôtre Flotte s'etoit retirée en un fort mauvais état dãs les Bancs de ſable, cela ne fut creu par aucunes perſonnes deſintereſſées, leſquelles attribuerent à bon droit la Victoire de nôtre coté, tant par ce que les Ennemis y avoient perdu quantité de Vaiſſeaux, comme auſſi à cauſe qu'il étoit aiſé de voir par toutes les circonſtances qu'on en publia, qu'eux mêmes s'étoient retirés 2. lieuës plus loin qu'ils n'étoyent auparavant; ce qui fût atteſté par des perſonnes particulieres qui avoyent veu le Combat: ſi bien qu'il n'y a pas d'apparence que notre Flotte ſe ſeroit retirée, puis qu'apres la Bataille elle étoit entrée une lieuë plus avãt en mer qu'elle n'avoit été auparavant; & ſi l'obſcurité de la nuit ne fût point venuë, on auroit traitté les Ennemis tout d'une autre ſorte; mais elle leur ſervit de rétraitte, ſi bien qu'ils eurent par là ample matiere de couvrir leur confuſiõ & de

& de ſemer parmi les leurs quantité de fauſſetés d'une victoire imaginaire. Mais les mats des Vaiſſeaux Anglois & François qui avoient été coulés à fonds, leſquels parurẽt quelque temps au deſſus de l'eau dans le propre champ de Bataille, comme auſſi les débris des Vaiſſeaux, qui vindrent flotter aux côtes de Hollande & de Zelande, temoignent aſſés leur perte & leur deffaite. Pour ce qui êt du Vaiſſeau que le dit Prince diſoit avoir été pris par le Cap. Legg, qui étoit le Jupiter, commandé par le Cap. Backer cela étoit biẽ veritable, mais il n'en fût le maitre qu'environ 2. heures de temps, par ce qu'aprés ce temps-là il fut repris par les nôtres; ce qui ſe paſſa en cette ſorte: c'eſt que le dit Cap. Backer avoit été coupé du reſte de la Flotte par les Anglois, ſur quoy on envoya un Brulot contre luy afin d'y mettre le feu, mais le dit Cap commanda à ſes gens de ſe jetter dans la chaloupe afin de le détourner, ce qu'ils firent en ſi grand nombre, que la moitié ne demeura pas dans le vaiſſeau, ſi bien que les Anglois voyant cela, le prirent alors ſans reſiſtance, & comme j'ay déja dit, en furent les poſſeſſeurs environ 2. heures de temps; mais le dit Cap. voyant notre Flotte victorieuſe, & que l'Ennemi cherchoit ſa ſeureté dans la fuite, en rechaſſa les Anglois avec beaucoup de reſolution & retourna en cette ſorte aupres de la Flotte; ſi bien que nous n'avons perdu pas un ſeul Vaiſſeau, hormis le Devẽter, qui perit malheureuſement en la maniere que nous avons raconté

conté ci-dessus. De toutes lesquelles choses il paroit manifestement que toutes les vanteries des Anglois n'ont aucun fondement; & que s'ils gaignoient quantité de telles victoires, ils n'avanceroiẽt pas beaucoup leurs affaires; outre que plusieurs personnes en Angleterre même êtoient bien autrement informées de l'état des choses, & qu'elles savoient bien que tout cela ne servoit qu'à endormir les peuples. Mais ce que les François disoient sur ce sujet, avoit encore bien moins d'apparence, asav: qu'ils avoient chassé les Hollandois, & qu'ils avoient pris un de leurs Vaisseaux; puis qu'il êt certain qu'ils en ont perdu bon nombre eux mêmes, & qu'ils ont eté contraints de se retirer, aussi bien que les Angiois. Il êt vray qu'ils s'étoient bien battus, mais il êt aussi vray qu'ils avoient eté bien frottés.

La Flotte étant revenuë, comme nous avons dit à Schonevelt, & y ayant mouillé l'ancre, le Sr. de Ruyter faisoit reconnoitre de temps en temps celle de l'Ennemi, & eux en faisoient de même de leur côté. Le 12. cet Amiral ayant fait assembler le Conseil de guerre, & les Vaisseaux êtant remis en état de pouvoir rendre service, on delibera sur les entreprises qu'on pourroit faire pour le bien de l'Etat; & aprés qu'on eut bien examiné toutes choses, & qu'on eût consideré qu'on ne pouvoit plus attendre aucuns Vaisseaux de la Patrie; & qu'au contraire l'Ennemi pouvoit être renforcé avec le premier vent de l'Oüest qu'il feroit, on re-

on resolut unanimement, au cas qu'il ne vint point d'autres ordres de l'Etat, d'aller attaquer l'Ennemi dans son poste le 14. le chasser de nos côtes, & le ruiner s'il étoit possible. Le dit 14. au matin, Mess. Bosvelt, van der Meyden, Mauregnant & van Viersen, Deputés de Mrs. les Etats Gen: étant arrivés à bord de mon dit Sr. de Ruyter, se trouverent du même avis; si bien que le dit Sr. fit arborer le pavillon bleu à 8. heures & demie du matin, avec un petit guidon au dessus, qui étoit le signal pour faire la priere; Ce qui ayant été fait solemnellemẽt, & la benediction de Dieu ayant été invoquée, la Flotte partit à 11. heures, dans le méme temps que les dits Srs. Deputés prirent congé de cet Amiral pour s'en retourner à la Haye. & pour la Flotte, elle s'avança tout droit vers l'Ennemi, étant rangée en 3. Escadres, desquelles Monsr. l'Amir. Tromp avoit l'Avantgarde, Monsr. de Ruyter le Corps de Bataille, & Monsr. Bankert l'Arriere-garde. Les Ennemis, qui de 140. voiles qu'ils avoient été devant la derniere Bataille, étoient reduits au nombre de 118. les voyant venir à eux à hautes voiles, n'eurent pas le courage de les attendre, mais commencerent à leur montrer les talons en diligence. Monsr. Tromp étant lassé de les poursuivre, & faché de ne les pouvoir attirer à une Bataille, leur tira quelques coups de Canon; & au même temps, qui étoit environ les 5. heures du soir, l'Escadre du Pavillon bleu qui avoit l'avantgarde, se mit à faire halte, & à

don-

donner temps au dit Sr. Tromp de la pouvoir atteindre, sur quoy la Bataille commença. Le Sr. de Ruyter attaqua l'Escadre du Prince Robert, laquelle se bâttit en retraitte, & le Sr. Banckert s'attacha a celle de France. Les François & les Anglois étoient encore mélés ensemble, cõme à la premiere fois. Le Sr. Tromp aborda l'Amiral du Pavillon bleu, & s'en seroit rendu le maître en peu de temps, mais il fut secondé par un autre fort grand Vaisseau, lequel le dit Sr. receut d'une telle maniére qu'il se retira en peu de moments. Le Sr. Jean Bergh etãt sur le tillac avec le dit Sr. Tromp, eut une grande partie du piè droit emporté, ainsi qu'il faisoit tous les devoirs d'un jeune homme vaillant & courageux; certes un grand malheur pour un tel Cavalier, lequel avec d'autres s'étoit volontairement engagé sur la Flotte par le seul amour qu'il avoit pour la deffẽse de sa Patrie. Le Sr. Sweers étoit attaché cõtre plusieurs Vaisseaux de l'Ennemi, ce qui le mit hors de combat dans peu de temps. Cette seconde Bataille fût encore plus furieuse que la premiere, & dura jusqu'à la nuit les Ennemis se battant toujours en retraitte vers leurs côtes, jusqu'à ce qu'ils prirent la fuite fort confusement dans l'obscurité; Il êt certain qu'on vit brûler un Vaisseau de l'Ennemi, & un autre aller à fonds. On ne put pas savoir, à cause de l'obscurité de la nuit, les autres pertes qu'ils purent encore avoir receuës; mais il y à grande apparence qu'ils perdirent beaucoup d'avantage, puis que

des

des personnes dignes de foi ont attesté qu'ils avoient veu perir plus de 6. de leurs plus grãds Vaisseaux. De nôtre côté on n'y perdit aucun Vaisseau, ni aucun Officier : Monsr. le Vice-Am de Liefde seul y fut blessé d'un éclat au dessus de l'œuil droit, & nous perdîmes aussi fort peu de monde. M. de Ruyter voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire en ce lieu-là par ce que les Anglois s'étoient retirés entierement, retourna aupres de la Flotte à Schonevelt, d'où il écrivit la lettre suivante touchant cette seconde Bataille.

Les 2. Flottes ennemies sont restées à nôtre veuë jusqu'au 14. du present, que je resolus d'essayer si on ne pourroit pas les chasser de la. si bien que sur le midi nous nous mîmes à la voile, ayant le vent N. E. assés gaillard. A mesure que nous avancions il y avoit quelque apparence que l'Ennemi nous vouloit attendre, mais lors que nous fumes approchés il mit les voiles au N. Où. prenant la route de ses côtes. L'Amiral du Pavillon bleu avoit l'avantgarde, lequel fut poursuivi par le Sr. Tromp; Environ les 5. heures on commença le Combat; a sav: le dit Sr. Tromp avec l'Escadre du Pavillon bleu, moy avec celle du rouge, commandée par le Prince Robert, & le Sr. Bankert avec le Comte d'Estree, les François & les Anglois étant encore mêlés ensemble, comme à la premiere fois. On s'est battu furieusement de part & d'autre: Nous avions fait dessein d'attaquer le Prince Robert, & de passer a-travers son Escadre, mais nous en fûmes empê-

empéchés, & cependant nous continuâmes le Combat à coups de Canon, ce qui dura juſqu'à environ 10. heures du ſoir, que nous fûmes contraints de nous ſeparer par l'obſcurité de la nuit; & ce fût alors que nous nous retirâmes en bon ordre, & que nous prîmes la route du lieu où nous ſommes preſentemẽt à l'ancre, où nous arrivâmes le lendemain apres midi. Je n'ay veu brûler qu'un ſeul Vaiſſeau pendant la Bataille, ſans ſavoir ſi c'ét un Brulot ou un Navire de Guerre; mais, à ce que j'apprens, 2. Vaiſſeaux de l'Ennemi ont été coulés à fonds & des nôtres il n'y en à pas un de perdu, mais pluſieurs maltraittés: Nous avons auſſi fort peu de morts & de bleſſés, & je treuve que le courage ét encore fort grand parmi nos Officiers & nos Soldats. Le lendemain on ne vit plus l'Ennemi: Nous ne doutons point qu'il n'aye pris le chemin de la riviere de Londres, & nous avons tout ſujet d'être contents, puis que nous les avons pourſuivis juſqu'à plus de moitié chemin de leurs côtes. Nous vous ferons ſavoir les particularités de cette action à la premiere occaſion qui ſe preſentera. Fait dans le Navire les 7. Provinces étant à l'ancre à Schonevelt ce 17. Juin 1673. Ainſi ſigné, M. A. de Ruyter.

Les nôtres s'étoient admirablement bien comportés en ce Combat, & pour les Anglois ils ne firent que ſe battre en rettraitte tãt qu'il dura; Mêmes Monſr. de Ruyter ne fût pas peu ſurpris de voir que le Prince Robert, lequel êtoit venu tout droit à luy dans la premiere

miere Bataille, n'avoit fait aucune mine de l'attaquer & que le dit Price aprés avoir receu de luy une salve de 12. pieces de Canon de 24. livres de bale, n'avoit repõdu qu'avec 4. ou 5. coups de Canon, ainsi qu'il fit en cette seconde rencontre, où il quitta le combat assés froidement. Quoy que l'Ennemi eut été chassé dans ses ports en la maniere que nous venons de dire ci-dessus, les Anglois se vanterent neanmoins encore, comme à la premiere fois, d'avoir eu la Victoire, & de nous avoir poussé nous mêmes jusque dans nos Bancs de sable en dépit de tout le monde. Les François n'en firent pas moïs de leur côté; car ils publierent hautement que le gain de la Bataille ne se devoit qu'à eux seuls, & que c'étoit eux qui avoient chassé les Hollandois, & les avoient a moitié ruinés, mais qu'à cause qu'ils avoient été au dessous du vent, ils n'avoient peu les aborder, & que sans cela ils les auroient bien plus maltraittés qu'ils n'avoient fait, avec cent autres reveries, qu'ils debitoient avec une impudence nompareille. Le Prince Robert écrivit la lettre suivante sur ce sujet au Milord Arlington, de son Vaisseau le Souverain, étant à l'ancre à 7. lieuës de Lastof, le vent E. N. E en datte du 15. Juin, environ les 9. heures du matin:

Vous aurés appris par ma derniere que l'Ennemi etoit à son ancien poste de Schonevelt, & que nous nous mîmes à l'ancre à 7. lieuës de Oost. cappel, qui etoit au S. E. de nôtre Flotte.

Il faut

Il faut maintenant que je vous entretienne d'un ſecond Combat que nous avons eu avec eux le 14 du preſent. La retraitte de l'Ennemi vers leurs côtes leur avoit donne le temps de ſe reparer, & de ſe pourvoir de tout ce qui leur manquoit; & ſachant bien que de la façon que le vent à été quelques jours, nous n'en pouvions pas faire de même, cela leur à donné la Hardieſſe de nous Venir attaquer, ce qu'ils firent l'apres-midi avec un bon vent de N. E. Auſſi-tôt que nous les apperceumes, nous nous mîmes à la voile, ayant le vent N. N. Ou. apres nous etre reparés du mieux que nous pûmes, & nous tenant le plus prés du vent qu'il nous fût poſſible, afin de les pouvoir mieux attendre. Environ les 4. heures apres-midi Tromp vint à nous avec l'Eſcadre d'Amſterdam, & commença le Combat avec l'Eſcadre du Pavillon bleu, tirant touîours de loin ſelon leur coutûme. Environ les 5. heures de Ruyter s'engagea avec mon Eſcadre, & celle de Zelande avec la Blanche. A l'abord de Ruyter fit ſemblant de vouloir ſe venir mettre à mon côté, mais lors qu'il fût à la portée du mousquet de mon Vaiſſeau, il ſe tourna, le plus prés du vent qu'il luy fut poſſible & ſe retira en un moment; ce qui nous fit crôire qu'il avoit receu quelque coup fatal à ſon Vaiſſeau, ou qu'il étoit bleſſé luy même. Toute leur Flotte tira continuellement contre nous juſque à la nuit, quoy que nous fuſſions fort eloignés d'eux, & nous demeurames au lieu ou nous étions, bien qu'ils envoyaſſent pluſieurs Brulots ſur nous. Environ

la

la minuit une partie de leur Flotte se retourna vers le S. E. & fut suivie du reste dans peu de temps, ainsi que nous pûmes voir de loin. Sur les 2. heures du matin nous nous retournames aussi, & les poursuivimes jusqu'à 6. heures, mais voyant que nous ne pouvions les atteindre, avant qu'ils fussent parvenus dans leurs bancs de sable, nous creumes qu'il seroit inutile de les poursuivre plus long-temps, si bien que nous retournames a nos côtes. Tout ce que nous pouvons encore dire d'eux, c'êt que s'êtant retirés en grand desordre, ils nous ont laissé ignorants de la perte qu'ils peuvent avoir soufferte. De nôtre côté nous n'avons pas perdu un seul vaisseau, & fort peu de monde: De nos Commandeurs, il y a le Cap. White, sur le Warspite, & le Cap. Sadlington, sur la Couronne, qui sont morts. De nos Offic. par terre, il y a le Cap. Heushauw & le Lieut. Fritsgerald qui ont êté tués, le Lieut. Tufton a êté blessé.

Comme cette lettre étoit entierement contre la Verité, elle fut aussi jugée pour telle par toutes les personnes des interessées, Car ce Prince ayant écrit en la premiere lettre qu'il nous avoit fort maltraittés, & que pour luy il avoit été si peu endommagé qu'il luy seroit fort aisé de reparer sa perte, on voit bien qu'il écrit tout le coutraire dans cette derniere; d'où il faut conclure necessairement qu'il a fort déguisé le dommage qu'il avoit souffert dans la premiere Bataille: Et on peut bien croire la même chose de celle-ci, puis que des Vaisseaux neutres ayant passé par la Flotte Ennemie dans le Co-

nings-diep, où elle s'étoit retirée aprés la derniere Bataille, atteſterent qu'ayant conté toute la Flotte, ils n'y avoient trouvé que 70. Vaiſſeaux portant vergue, entre leſquels il y en avoit 23. François; ce qui êt un certain témoignage qu'ils ont perdu 2?. de leurs Vaiſſeaux de guerre en ces 2. Batailles: Car les Anglois publierent eux-mêmes que leur Flotte, lors qu'elle ſortit, étoit compoſée de 60. Vaiſſeaux de guerre, & celle des François de 30. Et pour ce qui êt de ce que le dit Prince dit d'avoir attendu les nôtres, cela n'êt pas vrai-ſemblable, parce que cela étant, ce dernier Combat ſe ſeroit bien peu faire proche du lieu où on avoit fait l'autre; mais puis qu'il s'êt fait ſi avant en mer, & même proche de la côte d'Angleterre, il faut bien qu'il n'y ait guere d'apparence à ce que le Prince dit. Et ce que le même Prince ajoute, aſavoir que le S. de Ruyter auroit fui cotinuellement devant lui, êt encore moins recevable, par ce qu'il êt conſtant par la bouche de tous les témoins, que le dit Prince à l'approche du dit Sr. recula luy même à tous moments, taſchant ainſi de rejetter ſon malheur ſur un Heros, dont lui & pluſieurs autres Amiraux d'Angleterre ont éprouvé la vaillance à leurs dépens. Ce qu'il dit encore que nous retournames ſur nos pas, & qu'ils demeurerent au lieu où ils étoient, a auſſi peu de fondement que le reſte; car il êt cettain que les Anglois ſe retirerent avec tant de confuſion, que ſi la nuit n'eût pas été ſi proche, ils auroyent

yent été beaucoup plus maltraittés qu'ils ne furent, & nôtre Flotte ne retourna point à Schonevelt que nous n'eussions perdu les Anglois de veuë, ce qui n'arriva que le lendemain au soir, si bien que ce que le Prince dit qu'il nous auroit poursuivis le 15. au matin, se détruit assés de soi méme. Et pour les morts & les blessés qu'il dit que nous avons eu, cela êt aussi entierement contraire à la Verité, puis que dans toute l'Escadre d'Amsterdam il n'y a eu que 216. morts, & 285. blessés en toutes les 2. Batailles, & sur les autres Escadres à l'avenant; là où du côté de l'Ennemi on a porté plus de 2400. blessés à Dunquerque de la premiere Bataille, plusieurs à Calais, & d'autres en Angleterre; si bien qu'on conte qu'ils ont eu 3000. morts, & 6000. blessés en ces 2. rencontres. Et afin de convaincre entierement de fausseté leurs victoires imaginaires, nous ajouterons ici une lettre d'un Seigneur Anglois, écrite de la Flotte d'Angleterre le 15. Juin, la ditte Flotte étant alors à 7. lieuës du Coningsdiep.

Monsieur,

Je ne puis manquer de vous faire participant de la nouvelle d'un second Combat, qui s'ét fait entre nous & les Hollandois le 14. du present Ce jour-la on tint Conseil de guerre à 6. heures du Matin dans le Vaisseau du Prince Robert, & on resolut de gaigner la côte d'Angleterre à la faveur du vent de N. E. qui souffloit pour lors;

puis que les proviſions étoient pour la plus-part conſommées, & que nous avions à bord encore pluſieurs bleſſés de la premiere Bataille, comme auſſi pluſieurs Soldats, & ſur tout dans les Vaiſſeaux François, qui devenoient malades faute de bonne nourriture & autres choſes neceſſaires. Sur cette reſolution on leva l'ancre environ les 10. heures du matin, mais une heure aprés on vit la Flotte Hollandoiſe qui venoit tout droit a nous: Là deſſus on tint un ſecond Conſeil de guerre, & on reſolut d'attaquer l'Ennemi; mais comme on voulut leur gaigner le vent pour cet effet, cela ne reüſſit point. Le combat commença environ les 5. heures; & certes on fut obligé alors de confeſſer que les Hollandois oſoient bien ſortir de leurs Bancs de ſable, & nous faire une fois la guerre à l'offenſive, quoy qu'ils fuſſent beaucoup plus foibles que nous: On ſe battit tant que l'on plût voir. Le 15. au matin on tint encore Conſeil de guerre: M. le Prince Robert fut d'avis de combattre l'Ennemi, mais il ne trouva perſonne de ſon opinion, parce qu'un chacun dit qu'on mettroit par ce moyen toute la Flotte en danger, Nous avons quantité de morts & de bleſſés, & parmi ceux-la pluſieurs perſonnes de qualité & trois Capitaines, auſſi pluſieurs vaiſſeaux entierement dévaliſés. Deux Vaiſſ. François ſe ſont égarés, & l'on craint qu'ils ſeront perdus.

L'on apprit auſſi que M. le Comte d'Eſtrée avoit écrit à M. Colbert touchant les grands exploits que M. l'Amir. de Ruyter avoit faits, & que

& que si un pareil bonheur luy fût arrivé, il auroit bien voulu mourir incontinent aprés la Bataille; par où l'on peut voir que les Ennemis mêmes louoient le courage & la conduite de nôtre Amiral, & que tous ces bruits de victoire n'avoient été que pour endormir le Peuple, & luy ôter la veritable connoissance du succés de ces 2: Batailles. Les Poëtes ayant en ce temps-ici une belle matiere d'exercer leur veine, firent les vers suivants sur ce sujet-

Dum Batavi terra cedunt, mare deserit Anglus,
Cum maris Domino Gallus & ipse fugit;
Sic pelago afflictis reparatur gloria Belgis,
Sed Galli terra promptius arma gerunt:
Scilicet unde aliquid sperent successibur istis
Belga & Gallus habent, Anglia sola nihil.

La Flotte Angloise ayant gagné les extremités de la Baye du Nord, envoya neantmoins 2. Fregattes, asav: la Couronne & le Rossignol, afin de reconnoitre nôtre Flotte; maïs les dittes Fregattes ayant rencontré le 18. nos sentinelles avancées, il se fit un Combat entre eux, qui ne dura pas long-temps, car les Fregattes furent bien-tôt rechassées dans la riviere de Chattam; sur quoy le Contr'Amiral de Haen fut detaché le 21. avec 12. Fregattes & 4. brulots, afin d'en faire de même des Ennemis;

mais ceux-là étant entrés bien avant dans la riviere, le dit Contr'Am. fût obligé de retourner le 27. auprés de la Flotte. Pour conclusion de ces 2. glorieuses victoires nous ajouterons ici la publication du jour d'action de graces que Nosseign. les Etats ordonnerent de celebrer sur ce sujet.

Puis qu'il a pleu à Dieu par sa misericorde infinie & bonté paternelle de benir l'Etat de ces Pais, dans cette triste & dangereuse conjoncture des temps & des affaires, contre l'opinion & la pensée de tous nos Ennemis, par des assistances manifestes & des avantages considerables, dans les 2. dernieres Batailles navales qui se sont données contre les 2. puissantes Flottes des Rois de France & d'Angleterre; C'êt pourquoy il a êté jugé tres-necessaire en l'assemblée de Mess. les Etats de Hollande & de Westfrise, aprés une meure & serieuse deliberation, qu'au lieu du jour ordinaire de prieres, qui devoit étre celebré le 5. du mois de Juillet prochainement venant, nouveau stile, on celebrera ce même jour un jour extraordinaire d'action de graces, de jeune & de prieres, afin de remercier Dieu extraordinairement de son secours & assistance qu'il luy a pleu de nous octroyer si miraculeusement par sa divine bonté, en sorte qu'il nous a fait remporter de glorieux & signalés avantages sur nos Ennemis; & prier en suitte sa divine Majesté tres ardemment qu'il luy plaise d'avoir la bonté de continuër ses benedictions sur nôtre Flotte, & de rendre aussi victorieuses les armes de cet Etat

par

par terre, pour le rétabliſſement de nos affaires déchuës : & de preſerver à cet effet S. A. Monſr. le Prince d'Orange de tous dangers & inconvenients, & le douër en ſuitte des dons de Sageſſe, Prudence, Vaillance & Magnaminité, en tout ce que ſa ditte A. a déja entrepris, & entreprendra encore à l'avenir pour le bien de nôtre chere Patrie, & rétabliſſement comme deſſus. Et finalement qu'il plaiſe à ſa divine bonté de flechir les cœurs des Rois de France & d'Angleterre, & de leurs Alliés, qui agiſſent conjointement avec eux contre cet Etat; & les diſpoſer à des penſées de Paix, & nous donner en cette ſorte une Paix honnorable, ſtable, ferme & aſſeurée, le tout à l'avancement de ſon ſaint Nom propagation de la vraye Religion Reformée, rétabliſſement d'icelle dans tous les lieux où elle a été troublée par la preſente guerre, à la conſervation de nôtre chere & precieuſe liberté, & au ſalut éternel de nos ames, Fait à la Haye ce 22. Juin 1673.

Monſr. le Secretaire Beaumont étant revenu de ſon Ambaſſade de Danemarc, fit rapport de ſa negociation le 3. du preſent. L'Ambaſſ. de Moſcovie prit le 3. ſon audience de congé, & partit quelques jours aprés. Quelques Cavaliers de la Haye ayant enlevé quelque Betail hors des prairies, on en attrapa deux, leſquels furent pendus incontinent. Le Sr. Sypeſteyn, Bailly de Brederode, fut alors tué à Gorcum fort traittreuſement, par un Licutenant appellé Vijg ainſi qu'il tournoit au coin d'une

rue. S. A. crea en qualité de Maitre des Requetes le Sr. Roseboom Avocat fiscal, au lieu du deffunt M. van Bergue, & le Frere du dit Roseboom succeda à la ditte Charge de Fiscal. Mess. les Etats de Hollande consentirent de nouveau la levée du centieme denier à perte de Finance; afin de subvenir aux frais de la guerre; cela se fit le 15. du present. M. le Comte de Horne ayant fait empriſonner une femme qui avoit eu correspondence avec l'Ennemi, apprit par sa bouche que le Maitre du Convoy de Bois-le-Duc, avec 2. autres Bourgeois, étoient aussi coupables du même crime, c'êt pourquoy il les fit prendre prisonniers, & amener à Gorcum. Le Sr. Jacob Syme, ancien Bourguemaitre de la ville de Horne, fut dégradé de sa Charge le 30. par sentence du grand Conseil, & condamné en une amende de 10000. livres, comme aussi aux frais de Justice, pour plusieurs malversations par luy commises en sa ditte Charge. Plusieurs Soldats François venant à deserter tous les jours dans nôtre Armée, Mrs. les Etats resolurent d'en former un Regiment, dont le Baron de Cornuwal fut fait Colonel, & le Sr. Wrangel Lieut. Colonel. S. A. envoya alors un Courier à la Cour Imperiale, afin d'apprendre les resolutions de la ditte Cour. Cependant on mit tous les ordres necessaires pour la deffense de l'Etat. M. le Mareschal Wirts se transporta avec quantité de Milice en Zelande, aprés la nouvelle que l'on eut que les François étoient partis de Flandre, & aprés que M. le

Comte

Comte de Monterey eut envoyé 2. Regiments de Cavalerie, & autant d'Infanterie dans l'Ile de Cafant à sa priere, afin d'y empécher les descentes des Anglois, ainsi que le dit Sr. Marechal devoit faire en celle de Walcheren, en cas que quelque malheur fût arrivé à nôtre Flotte: Mais Dieu empécha ces mauvais desseins des Ennemis par la deffaite de leurs propres Flottes, si bien que toute cette côte se vit par ce moyen delivrée de ce danger manifeste. Cependant les Partis d'Ardenbourg & autres Villes de la Hollande & de la Frise faisoient des courses continuelles sur l'Ennemi, & retournoient souvent avec de bon butin, quoy qu'aussi quelquefois ils se vissent obligés de chercher leur salut en la fuite. Le Nieuwe Schans, ou Nouveau Fort, ayant été bloqué jusqu'à ce temps-là par M. le Gen. Rabenhaupt, on resolut finalement de l'attaquer de vive force; c'êt pourquoy le dit Sr. s'y transporta avec toute la Cavalerie de Groningue, & quantité de Milice tant de Bloczijl que d'autres quartiers, ayant avec lui quelques pieces de Canon & 6. Mortiers. Mais afin d'avoir le passage libre, il se rendit premierement Maitre du Boner-Schans, avec perte de 30. hommes seulement: Aprés quoy tous les quartiers d'alentour ayant été ordonnés, le dit Sr. se posta du côté de Bonde, se faisant porter toutes les provisions necessaires par eau, ce qui fit que les travaux furent bien tôt entierement parachevés. l'Eveque de Munster connoissant bien l'importance

de cette Place, mit toute choſes en euvre pour en faire lever le ſiege. Il y envoya à cet effet le Col. Meyndershagen avec 600. Dragons & 400. hommes de pié, mais il fût bravement repouſſé avec perte conſiderable de pluſieurs hommes. Sur quoy Son Exc: fit continuër le dit Siege avec plus de vigueur qu'auparavant, tant par ſes approches le long de la digue, que par les Vaiſſeaux qui canonnoient la Place inceſſamment du côté de l'eau. Mais l'Eveque de Munſter ne pouvant ſouffrir que ce Fort ſe rendit en cette maniere ſans faire un ſecond effort pour le delivrer, aſſembla environ 400. hommes ſous la conduite du Comte de St. Paul, le Col. Nagel, Weddel, Vont & autres, par le moyen deſquels il fit faire un deuzieme eſſay la nuit entre le 29. & le 30. de ce mois, les dittes Troupes étant conduites à cet effet par un Guide qui ſavoit fort bien les chemins, afin d'attaquer le Regiment d'Aquila par derriere: Mais le Sr. Rabenhaupt en ayant été averti, envoya le Major Dhen avec 9. Comp. du côté de la digue au ſecours des nôtres, leſquels receurent ſi bien les Ennemis, que nonobſtant leur furieuſe attaque, & qu'ils euſſent 2. pieces de Canon de 12. livres de bale, & 6. pieces de campagne avec eux, ils furent neantmoins obligés de ſe retirer avec une tres-grande perte: Mais ayant jetté la nuit quelque retranchement contre ce poſte, ils revindrent attaquer les nôtres le lêdemain, qui les repouſſerent d'une telle façon, qu'ils furêt obligés de

ſe re-

se retirer tout a fait, ayant perdu plus de 400. hommes, tant morts, blessés que prisonniers, & entre autres le Col. Weddel, Kalkar tot Archendorp, 2. Lieut. Col. plusieurs autres Officiers de qualité, & 18. Capitaines.

M. le Prince de Condé n'ayant peu encore rien entreprendre contre les postes de la Hollande, par ce qu'ils étoient trop bien fortifiés, ceux de la Religion Romaine firent une Procession solemnelle à Utrec le 1. du present avec quantité de ceremonies: Aprés quoy le dit Prince envoya quelques Troupes au Muyderberg, lesquelles s'y retrancherent, & y dresserent quelques Batteries, au moyen desquelles ils creurent obliger la Ville de Muyden à se rendre, puis qu'on avoit resolu d'attaquer cette Place, même avant l'arrivée du dit Prince. Mais les nôtres firent aussi des Batteries au Hackelaers-brug, & aux autres lieux où il fut jugé necessaire, pour lequel effet on fit venir du Canon d'Amsterdam. On posa aussi plusieurs grands Batteaux du côté de l'eau, bien pourveus de Canon, lesquels firent un si bon effet en peu de temps, que la Batterie la plus avancée de l'Ennemi fût entierement renduë inutile, & quantité de leurs travaux ruïnés & aussi plusieurs de leurs Soldats tués: Et quoy qu'ils reparassẽt d'abord ce qui avoit été renversé par les nôtres, cela étoit neantmoins aussi tôt détruit par nos Batteries, si bien que voyant qu'ils n'avançoient rien en cet endroit, ils abandonnerent leurs travaux honteusement le 6. Juil-

let, & amenerent leur Canon & leurs munition à Utrec. aprés avoir mis le feu à leur Camp auparavant.

On apprit ce mois ici la conclusion du Traitté de la France avec M. l'El. de Brandenbourg; pour lequel effet le Sr. Straetman Envoyé du Duc de Nieubourg ayant fait de grandes instances au mois d'Avril auprés du Roy Tres-Chretien, avoit enfin amené ce Traitté à sa perfection dans Paris le 10. du dit mois, si bien que sa Majesté donna ordre au Sr. Verjus d'aller trouver le dit Electeur avec le dit Sr. Straetman, & luy faire accepter & ratifier le dit Traitté; ayant en suitte ordonné au Mar: de Turenne d'y mettre la derniere main, ainsi qu'il verroit le plus à propos pour le bien du service de sa Majesté: Ces Ministres étant arrivés auprés de S. A. E. firent en sorte qu'on convoqua une assemblée d'Ambass. à Nieubourg, où M. le Baron de Leydebur & le Sr: Meynders se trouverent de la part de l'Electeur, si bien qu'enfin l'Accord fut entierement conclu par l'entremise des Ambass. des Princes voisins, & la Ratification apportée au Roy en son Armée. Sur quoy le Mar. de Turenne écrivit la lettre suivante à l'Eveque de Munster & au Comte d'Estrade, en datte du 23. du passé, & leur envoya les Articles le 29: en suivant, lesquels nous insererons ci-aprés; en la maniere qu'ils ont été publiés.

Mon-

Monsieur

Le Sr. Meynders a été ici auprés de moy, lequel s'en alloit en toute diligence trouver le Roy, & si sa Majesté ne vous en a pas encore averti, je ne doute point qu'Elle ne le face dans peu, asav: qu'Elle a jugé qu'il seroit tres à propos pour le bien de son service & de celui de ses Alliés, comme aussi pour le repos de l'Empire, que Monsieur l'Electeur de Brandenbourg ne joignit plus ses Troupes à celles des Hollandois ou de leurs Alliés, & que partant il signat un Traitté de Paix, dont on m'a apporté la ratification de la part du dit Sr. Electeur. Cependant, & jusqu'à ce que sa Majesté vous en donne une connoissance plus partiuliere, je suis asseuré que vous luy ferés un tresagreable service, lors que vous ferés cesser toutes sortes d'Actes d'hostilité contre luy, & que vous ferés sortir vos Troupes des Villes & places appartenant à S. A. E, ainsi que je suis prét de faire de mon côté, le tout selon le contenu du Memoire que je vous envoye, vous asseurant que le dit Traitté ne contient rien qui ne soit plus à l'avantage de Alliés de sa Majesté qu'à Elle même, ainsi qu'on verra par les effets. Cet pourquoy je vous supplie tresinstamment de ne vouloir point rendre cette affaire odieuse, puis que j'écrirai au Roy que je vous en ay prié; Je suis &c.

Le Sr. Meynders, lequel a passé par ici, m'a montré un Traitté que le Roy a conclu avec Monsieur l'Electeur de Brandebourg, & qui même a été déja ratifié par ce dernier. Puis que je l'ay veu de mes yeux, je ne ferai point de difficulté de faire

faire sortir mes Troupes des Villes & Places de la Comté de la Marc. Je ne sai pas si c'êt là l'intention de sa Maj: ou de M. le Prince, mais au moins le dit Traitté porte expressement que sa Maj: fera sortir toutes ses Troupes, non seulement de Wesel & de Rees, mais aussi de toute la ditte Comté, & qu'elle remettra les choses en l'état que l'on peut voir dans le Memoire que je vous envoye, auquel je suis prêt d'obeïr en tout & par tout.

MEMOIRE.

1. La sortie des Troupes du Roy & de ses Alliés hors du Païs de Cleves, & de toutes les terres appartenant à S. A. E. 2. La restitution de toutes les Places qui ont été occupées par les armes de sa Maj: ou de ses Alliés, avec le Canon, munitions & vivres qui ont été trouvés, excepté Wesel & Rees, en cas que sa Maj: jugeât à propos de les retenir jusqu'à la fin de la guerre avec les Hollandois, ou si sa Maj: ne vouloit pas se contenter de Wesel, que le Fort de Schinsera restitué au lieu de Rees. 3. La restitution & entiere jouissance de tous droits, Domaines, Rentes & Douânes de S. A. E. 4. La cessation de toutes contributions, & qu'on n'en pourra exiger aucunes, quand mêmes elles auroient déja été accordées, sous quelque pretexte que ce puisse être. 5. La cessation des confiscations tant par les Intendants que leurs Procureurs. 6. La restitution de tous les biens des Particuliers, & cessation

tion de la taxe qui a été miſe ſur eux. 7. Le libre exercice de toutes Juriſdictions territoriales, & ce qui en dépend dans toutes les terres, & Places de S. A. E. ſans en excepter même celles que le Roy pourroit retenir pour ſoi, auquel cas les Garniſons de ſa Maj: ne pourront exiger autres choſes des habitants que le ſimple logement. 8. De ne faire loger où paſſer aucunes Armées par les terres de S. A. E. ſans ſa permiſſion, & ſans payer à ſes Sujets ce que l'on achetera d'eux. 9. Tout ce que deſſus ſera obſervé par les Alliés de ſa Majeſté. Fait au grand quartier à Soeſt,

C'êt ainſi que Monſr. l'El. de Brandebourg fit ſon Traitté à part avec la France, ſans ſe ſoucier beaucoup de ſes Alliés. On vit bientôt aprés publier les raiſons pour leſquelles S. A. E. en avoit uſé de la ſorte, qui furent telles, aſav: 1. *Parce que le Roy de Danemarc n'étoit pas entré en Traitté avec les Hollandois, ſelon l'Accord ſtipulé entre le dit Sr. Electeur & eux. 2. Parce que les dits Hollandois n'avoient pas effectué l'Alliance avec les Ducs de Bronſvic & Lunenbourg ſelon leur promeſſe, laquelle leur auroit été fort avantageuſe à tous deux. 3. Parce qu'il étoit neceſſaire d'obtenir de l'Electeur de Treves le paſſage pour les Troupes auxiliaires par le pont de Coblents, & de faire en ſorte qu'il fournit les vivres pour les dittes Troupes, que neantmoins on n'avoit mis ordre à pas une de ces deux choſes. 4. Parce que la Reine d'Eſpagne n'avoit pas rompu avec la France, ainſi*

que

que les Hollandois avoient asseuré qu'elle feroit. 5. Parce que le M. le Prince d'Orange ne s'étoit point trouvé avec les 15000. *hommes de pié & les* 8000. *chevaux, pour marcher du côté du Rhin, ainsi qu'il avoit été accordé. 6. Parce que les Hollandois n'avoient pas payé les subsides destinés pour l'Armée au temps qui avoit été stipulé, &c.*

Ce n'étoit pas assés aux François d'avoir separé en cette maniere le dit Sr. Electeur des autres Alliés, mais ils tâcherent aussi de traitter à part avec l'Empereur même, premierement par plusieurs promesses, & ensuite par menaces d'envoyer une Armée dans ses terres hereditaires; mais aucune de ces deux choses ne reüssissant, ils firent courir le bruit dans plusieurs Cours de l'Europe, que sa Maj: étoit d'accord avec la France, & qu'ils alloient agir conjointement contre les Hollandois: Mais quoy qu'ils debitassent ces choses afin de donner par là une aversion pour l'Empereur aux Princes de l'Empire, si est-ce neantmoins que celà ne fit pas l'effet que les François avoient espéré, mais on reconnut par là leurs finesses ordinaires, ainsi qu'ils l'avoient bien fait voir l'Hiver passé, en faisant separer les Armées de l'Empereur & de M. l'El. de Brandebourg, dont les Officiers étant retournés à Vienne, déclarerent solemnellement qu'ils n'avoient rien fait contre le commandement de sa Maj: mais que quelques autres avoient empéché qu'on n'avoit point d'avantage affoibli les armes

mes de François. Sa Maj: Imp. connoissant bien le dessein de ces gens-là, & qu'ils ne travailloient qu'à diviser les forces des Alliés afin de les ruiner puis aprés seperement, resolut d'envoyer une Armée de 30000. hommes du côté du Rhin, afin de chasser les François hors de l'Empire en quelque maniere que ce pût être. M. le Comte de Montecuculi fut fait General de cette Armée, M. le Duc de Bournonville & le Comte de Souches, Marechaux de Camp, & M. le Prince de Lorraine & le General Spork Generaux de la Cavalerie. Sa Maj: Imp. fit savoir cette resolution aux Etats de l'Empire à Ratisbonne le 7. du present; & exhorta en suite tous les Etats & Princes du dit Empire d'y joindre leurs Troupes, afin de s'opposer tous ensemble par ce moyen aux injustes procedures de la France. Les Francois voyant bien qu'ils perdroient leurs peines s'ils vouloient user de finesse en ce rencontre, se resolurent de recourir aux armes, pour lequel effet le Marechal de Turenne fit sortir ses Garnisons des Places qui appartenoient à M. l'El. de Brandenbourg dés le 10, de ce mois, suivant l'Accord qui avoit été fait entre eux, aprés que le Comte de Soissons fut decedé 2. jours auparavant en son Armée. Cela étant fait, il passa la riviere du Roer sur 2. Ponts qu'il avoit fait faire à cet effet, & entra dans la Comté de Waldek. Il prit son quartier principal dans la petite Ville de Corbach, & fit aussi loger quantité de ses Troupes dans les Comtés de Nassau

& de

& de Solms, au grand dommage des pauvres habitans, qu'ils ruïnerent non seulement de tout point mais aussi maltraitterent extremement le Comte méme, tant à cause qu'il ne pouvoit souffrir ces insolences; que par ce qu'il tenoit le parti de l'Empereur. Le dit Maréchal prit quelque temps aprés son grand quartier à Wetslar sur la riviere de Laen, & épandit ses Troupes jusques par de là Francfort, ce qui fit croire qu'il avoit fait dessein d'assieger cette Ville; & partant sa Maj: Imp: commanda au Magistrat de prendre 12000 hommes de garnison pour leur seureté. M. l'El. de Treves embrassa en ce temps-là le parti de l'Empereur, & prit garnison Imp: en sa Forteresse d'Erenbresteyn sous le Baron de Lien, lequel avoit été fait Colonel du Regiment du Marquis de Grana par sa Maj: ce qui n'empécha pas peu les desseins des François; puis que le passage du Rhin leur pouvoit étre fermé par ce moyen; c'êt pourquoy ils firent tous leurs efforts pour parer ce coup, mais en vain, par ce que S. A. E. demeura attachée inseparablement aux interets de sa Majesté, afin de chasser les François de l'Empire avec l'aide des autres Princes, lesquels, étrangers qu'ils étoient, avoient bien eu la hardiesse de charger les Princes & Etats de l'Empire de quartiers & contributions, & de trencher des Maitres comme si tout eût été à eux. Monsr. l'El. de Baviere, le Duc de Nieubourg, & quelques autres Princes, tâcherent de dissuader l'Empereur d'envoyer son Armée sur

les

les bords du Rhin, mais en vain; car au contraire M. le Comte de Windisgrats fût envoyé en Suede & aux Ducs de Bronſvic & Lunebourg, afin de les perſuader de joindre leurs Troupes à l'Armée Imperiale. L'Empereur conclut auſſi ſon Mariage avec la Princeſſe d'Inſpreuk; ſur quoy on fit le ſuivant Anagramme, contenant l'année du dit Mariage dans ſes lettres Capitales: CLAVDIA NOVA IMPERATRIX. Si bien que tout ce qu'on avoit traitté avec Monſr. le Duc de Jorkfût rompu par ce moyen, & ſon Agent fut renvoyé en Angleterre. Les Rebelles de Hongrie, quoyqu'ils fuſſent ſouvent battus, ne vouloient pas neantmoins ſe ſoumettre, & exerçoient toujours de grandes inſolences en ce païs. Cependant les Plenipotentiaires de France arriverent incognito à Cologne, d'où ils firent un voyage à Bon, où s'étant abouchés avec l'El. de Cologne, ils s'en retournerent en la ditte Ville, & furent receus publiquement. A l'entrée il y eut quelque diſpute entre leurs Gardes & les Soldats de la Ville qui étoient aux portes, mais elle fût bientôt appaiſée. Meſſ. les Ambaſſ. de Suede étant partis d'Aix y arriverent auſſi le 8. & furent viſités le même jour par les dits Plenipotentiaires. Ceux d'Angleterre arriverent auſſi incognito le 12. aprés midi, & ceux de Meſſ. les Etats le même ſoir. Les Ambaſſ. de France & de Suede donnerent la viſite un peu aprés à ceux d'Angleterre, leſquels la leur rendirent le jour enſuivant. Le 16. tous enſemble,

ble, accompagnés de l'Eveque de Statsbourg allerent rendre la visite à ceux de Hollande, lesquels en firent de même de leur côté. Le fils du Baron de Scheverin y arriva aussi le 17. en qualité d'Envoyé de la part de Brandenbourg. Cependant les Mediateurs de Suede donnoient tous les jours la visite aux Plenipotentiaires, & on choisit le Convent des Carmelites pour le lieu de la conference. Don Emanuel de Lira Ambass. d'Espagne y arriva le 16. & donna la premiere visite à Mess. les Ambass. de Hollande, avec lesquels il eut une longue conference. Aprés cela ils donnerent avis de leur arrivée aux autres Ambass. lesquels les allerent complimenter. Peu aprés arriverent les Min: de l'Empereut si bien qu'on n'attendoit plus que le Prince Guillaume de Furstenberg pour M. l'El. de Cologne, & le Sr. Smissing pour l'Eveque de Munster. Le 23. on tint la premiere conference, qui dura depuis 10. heures jusqu'à 2. heures aprés midi, & le 29. la deuzieme, qui dura depuis 4. jusqu'à 7 heures; aprés quoy M. le Comte Tot alla trouver le Roy de France qui étoit devant Mastric, afin de tâcher d'obtenir une suspension d'armes.

L'Ambass. de Moscovie, qui étoit à la Cour de Pologne, receut la réponse suivante à sa proposition le 25. du present,

Premierement sa Majesté remercioit le grand Duc de Moscovie de son invasion dans le Crim, appartenant aux Cosaques de Kalmuc & Dons, comme aussi de l'armature & provisions envojées

yées à ceux de Zaporon, lesquels sa Majesté elle méme avoit regalés d'une bonne somme d'argent. 2. Quoy que le Sr. Komer Orsansky Ambass. de sa Majesté eut donné connoissance aux Ministres du Czar de la Paix concluë avec les Turcs, comme aussi fait lecture des conditions, & méme laissé Copie du Traitté, toutefois puis qu'il plaisoit à sa Majesté Russique d'en aoir Copie authentique, sa Majesté la luy envoyoit par cet Envoyé, seelée de son seau, & avec protestation qu'il n'y avoit rien dedans qui fût au prejudice de sa Majesté. 3. Et d'autant que sa Majesté Russique desiroit de savoir ce qu'on avoit traitté avec les Turcs aprés la ditte Paix, sa Majesté declara qu'on n'a eu aucune autre affaire avec eux, sinon que le Grand visier avoit envoyé une lettre au Vice-Chancelier par un Chiaus touchant les Otages de Lembourg, lesquels on avoit resolu de délivrer de leur prison: Qu'aussi le Grand Seigneur aprés avoir appris les preparations de guerre qu'on avoit faites contre luy depuis la derniere Diette, & que plusieurs Chrêtiens avoient promis de nous assister, il avoit rompu ce Traitté, & tâché de reduire la Pologne sous sa domination, pour lequel effet il avoit mis sur pié une Armée de 25000. hommes, & qu'il attendoit le Visier & Hussain Bassa avec un Corps de 20000. hommes auprés de Caminiec afin d'envahir ce Royaume avec ces forces; si bien que sa Majesté prenoit Dieu à temoin qu'il ne luy avoit donné aucun sujet de rompre le dit Traitté, & qu'Elle remercioit cependant sa Majesté Russique de

ce

ce qu'Elle luy avoit promis de l'aßiſter. 4. Que ſa Majeſté prioit le Czar d'ordonner à ſes Troupes qu'il avoit auprés de Kief, de ſe joindre avec celles de Pologne & de Lituanie dans l'Ucraine. afin de regaigner la Podolie, & qu'aprés cela dans le mois de Juillet elles iroient conjointemeut trouver l'Armée qui étoit aux environs de Rubiſſewo. 5. Que ſa Majeſté envoya au Grand Duc ſon Maitre avec la Copie du dit Traitté une lettre à luy écrite par le grand Seigneur, que l'on avoit interceptée, dans laquelle il le traittoit ſi indignement, qu'il avoit tout ſujet de joindre ſes armes avec celles de ſa Majeſté afin de vanger leur injure commune & de le traitter comme il meritoit. 6. Que ſa Majeſté le remercioit de la delivrance de Sierko & Murena, & qu'on les avoit envoyés avec des forces ſuffiſantes pour d'effendre l'Ucraine.

Sa Maj: fit auſſi publier des lettres monitoires, par leſquelles Elle exhortoit la Nobleſſe & les Etats du Royaume par l'amour qu'ils avoient pour la Patrie: d'aſſembler les contributions, & de ſe preparer pour marcher dans 15. jours.

Le Pape ayant été fort foible depuis quelques jours, commença à ſe porter mieux vers le commencement de ce mois, ſi bien que l'eſperance d'un nouveau Gouvernement commença à ſe perdre pour pluſieurs. Il aſſiſta luy méme à toutes les Proceſſions, & crea. 4. Nouveaux Cardinaux, aſav: Baſadonna de Veniſe, Nerli de Florence, Gaſtaldi de Gennes, & Caſonat-

ſonatta de Naples, Les François furent fort mecontents de cette élection, parce qu'on n'avoit choiſi aucun de leur faction, ſe plaignant que tous ceux qu'on avoit choiſis étoient de la Faction Eſpagnole, ou bien Italiens; mais le Pape ne ſe ſoucia pas beaucoup de leurs plaintes. Il receut avec plus de contentement le tribut annuel qu'on lui payoit pour la reconnoiſſance du Royaume de Naples, par les mains du Prince Curiati, de la Maiſon de Spinelli Ce bon Pere apprenoit tous les jours avec un regret fort ſenſible, que les François prenoient tous les Vaiſſeaux qui appartenoient à la Republicque de Gennes, ſous pretexte que la ditte Republique avoit permis à un Armateur Hollandois de ſe calfeutrer en l'un de ſes ports; ce qui irrita tellement les habitants de Gennes contre ceux de cette Nation, qu'ils auroient aſſommé à coups de pierre le Sr. de Gaumont, Envoyé de France, lequel ſe promenoit par les ruës avec quelques Cavaliers, ſi les dits Cavaliers ne l'euſſent empêché.

Il arriva alors des lettres de Suratte par terre du 16. Decembre, & de Gammeron du 4. Fevrier, qui portoiét que le Sr. Rykolf van Goens, lequel avoit été renforcé par 6. Vaiſſ. de Batavia, & en avoit par ce moyen 16. étoit allé avec cette Flotte vers la côte de Ceilon, où les François ſous M. de la Haye étoient auprés de Trinquemale, leſquels furent attaqués par les nôtres, qui prirent 4. de leurs Vaiſſeaux, aſav: le St. Jean, le Fenix, l'Europe & l'Indien, &

que

que le reſte s'éſtoit enfui à Suratte pendant que les nôtres avoient pris en ſuitte le Fort de Trinquemale, & y avoient trouvé 112. pieces de Canon, 250. Priſonniers & 150. Indiens; ce qui fut auſſi confirmé par la voye d'Aleppo, ſi bien que les François n'avoient pas beaucoup de bonheur en ce païs-là. Un certain Maître de Navire appellé Jean Jeanſz de Vos, qui commandoit un petit Bâtiment de 12. pieces de Canon, allant de Lisbonne à Amſterdam en compagnie de 2. autres Vaiſſeaux, fut attaqué en chemin par 2. Armateurs François à la hauteur de 45. degrés, l'un de 16. & l'autre de 14. pieces de Canon, mais ayant été abandonné auſſi-tôt par ſes 2. Compagnons, les François s'attaquerent à luy ſeul, ſi bien qu'il ſe fit un combat aſſés furieux; toutefois les François furent enfin obligés de le quitter aprés une fort grande reſiſtance, & ſans avoir ſeulement que 2. bleſſés dans ſon Vaiſſeau. Deux Armateurs Ecoſſois attaquerent encore ce même Vaiſſeau, mais ils ſe retirerent incontinent aprés luy avoir tiré quelques coups de Canon.

Le Marquis de Martel ayant conduit en France la Flotte de Cadix & Portugal eut ordre du Roy de ſe rendre à la Flotte avec ſon Eſcadre. On empriſonna alors à Paris une certaine perſonne, laquelle avoit arraché l'hoſtie des mains du Prêtre dans l'Egliſe des Religieuſes de la Merci, ainſi qu'il diſoit la Meſſe, & l'avoit briſée en pieces: Sur quoy ayant été interro-

terrogé par le Lieutenant Criminel, il répondit qu'il étoit marri de l'avoir fait en ce temps-là, & que son dessein avoit été de le faire le jour de la Fête-Dieu, lors que l'Archeveque disoit la Messe. Il fût condamné à être pendu & brulé; mais le Parlement modera cette sentence, & le condamna à une prison perpetuelle, comme considerant qu'il l'avoit fait par un Zele aveugle, & non par une malice pourpensée. D'autre coté on pendit un Prêtre pour plusieurs sacrileges par luy commis. Deux autres personnes dont l'une étoit nommée Mercier, & l'autre Jean Dêve fûrent condamnes à faire amende honnorable pour quelque fautes qu'ils avoient faites, & à être menés sur l'Echaffaut 3. jours consecutifs avec la torche au poin & la corde au cou, où on les exposoit 3. heures durant à la veuë de tout le monde, & à servir en suitte 9. ans durant sur les Galeres, & tous leurs biens, confisqués. M. le Comte de Pompadour maria alors sa fille au Comte de St. Luc, dont le Pere étoit Lieut. General en Guienne. La Republique de Gennes envoya alors deux Couriers à Paris à son Envoyé, pour faire des nouvelles plaintes au Roy des continuelles pilleries que les François faisoient sur ses Sujets, ce qui avoit tellement irrité les habitants de cet Etat, que les François n'y étoient pas en seureté: Comme aussi pour representer à sa Maj: que le Commandant de la Forteresse n'avoit tiré sur les 10. Galeres de France qui s'étoient presen-

tées devant le Port, qu'aprés qu'elles eurent enlevé 6. Barques de la Republique ſous le Canon de la ditte Forteresſe, entre leſquelles il y avoit un Vaiſſeau neutre chargé de grain, leſquelles Barques la Republique avoit été obligée de proteger, & ſur tout ceux qui étoient chargés de vivres; & que partant ils étoient contraints, ſi on ne leur donnoit ſatisfaction, de s'oppoſer à toutes ces violences. La Seigneurie cependant avoit fait acheter le Vaiſſeau Hollandois nommé le Daufin, qui avoit été cauſe de tous ces deſordres, afin de donner d'autant plus de ſatisfaction aux François; mais ceux ci ne ſe contenterent pas de celà, parce qu'ils voulurent qu'on leur livrât le Commandant qui avoit tiré ſur les Galeres de France, afin de le punir comme ils jugeroient à propos. Mais il ſembloit pluſtôt que la France tâchoit de tirer cette affaire en longueur, afin de porter la guerre en Italie ſous quelque pretexte ſpecieux, & y mettre le pié pour l'execution de ſes deſſeins. Madame de Soiſſons s'en alla alors trouver le Roy à l'Armée, afin d'avoir la ſurvivance des Charges de ſon Mari pour ſon Fils; ce que ſa Maj: luy accorda, excepté celle de Col. des Suiſſes, qu'Elle avoit donnée à Turenne à ſa priere, pour en revêtir celui que bon luy ſembleroit. Le corps de ce Comte, qui étoit dans l'Armée de ce Marechal, fût tranſporté à Noyon en France, ou il fût enterré. Cependant la Reine demeura à Tournay, attendant les ſuccês que ſa Maj: auroit devant Maſtric.

Pour

Pour M. le Daufin il étoit tousjours à St. Germain en Laye, où il étoit complimenté journellement par plusiurs Dames. Le 3. il donna audience au Sr. André Vinnius Envoyé de Moscovie, où il fût introduit par le Sr. de la Gibertie, lequel l'avoit amené de Calais à l'Armée, & de là à Paris. Le Daufin le receut en une chaire à bras, ayant les Princes de Conty & de la Roche à ses 2. côtés, & le Duc de Montausier avec toute la Cour derriere luy. Ce Prince répondit si bien aux compliments de cet Ambassadeur, qu'il ravit en admiration tous ceux qui l'écouterent. Le dit Sr. de la Gibertie accompagna le dit Ambass. jusques sur les frontieres d'Espagne, & le defraya par tout aux dépens de la France dans tous les lieux de la domination du Roy. Madame d'Orleans étant à St. Clou, accoucha le 2. du present à 10. heures du soir d'un jeune Prince, pour la naissance duquel on fit de grandes rejouissances à Paris. Madame de Guise & la Princesse de Carignon la vindrent voir incontinent, & étant retournées à Paris à 2. heures aprés minuit, firent allumer un beau feu d'artifice devant le Palais d'Orleans. Le 3. on chanta le Te Deum, & on fit des actions de graces dans l'Eglise des Ursulines à St. Clou, en presence de plusieurs personnes de qualité. Le soir on alluma plusieurs feux d'artifice, même devant le Château de leurs Altesses. Le même soir cette naissance fut aussi solemnisée au Palais Royal par Monsr. de Boisfranc. Toutes les

tuës étoient remplies de Flambeaux & de Feux d'artifice, & on y chanta de fort belle Musique, & jouä des Violons & autres Instruments. On y fit aussi couler 2. Fontaines de Vin, ce qui amassa une grande multitude de Peuple, & cette joye dura jusques bien avant dans la nuit. Les Srs. de Crepy & Valois extremement joyeux de la naissance de leur Duc, firent faire par tout des actions de graces, & vindrent complimenter Madame sur son heureux accouchement. On fit aussi de grands signes de rejouïssance dans la Cour de M. l'El. Palatin, tant par les salves du Canon, Feux d'artifice, qu'autres demonstrations de joye accoutumées.

Ceux qui possedoient quelques Charges en Angleterre, étant contraints, comme nous avons dit ci-dessus, d'abandonner la Religion Romaine, ou de renoncer à leurs Charges, il y en eut plusieurs qui aimerent mieux se defaire de leurs Charges, entre lesquels fût M. le Duc de Jork & le grand Maréchal, à la place duquel fûrent nommés 7. Seigneurs pour luy succeder, asavoir le Marquis de Worcester, celui de Dorchester, le Comte de Betford, Suffolk, Petersbourg, Carlile & Alisbury. Le Milord Cliffort grand Tresorier, en fit de même, & rendit le bâton blanc au Roy, qui en revêtit le Baron Thomas Osborne; & ceux-là fûrent encor suivis de plusieurs autres, Le Roy fit alors un voyage vers la Flotte qui étoit retournée dans les ports d'Angleterre, afin de la visiter, & reparer le dommage qu'elle avoit souffert,

ſouffert, pour ainſi effectuër le deſſein qu'il avoit pris de faire quelque deſcente en ces Provinces, ce qui luy avoit été empêché par la perte des 2. derniers Batailles: Car il êt certain que ſi nôtre Flotte eût eu du pire, ils auroiēt embarqué leur Milice, & tâché de mettre leur entrepriſe à execution; pour lequel effet ils avoyent déja aſſemblé prés de 14. à 15000. hommes auprés de Blachead, & ne la differerent que juſqu'au temps que leur Flotte ſeroit préte pour rentrer en mer. Sa Maj: ayant cependant conferé quelque temps avec M. le Prince Robert, s'en retourna à Londres avec lui, le Duc de Jork & les principaux Officiers de la Flotte, où ſa Maj: l'honora de la Châge d'Amiral tant que la Campagne dureroit.

Suite de la Marche du Roy de France.

Nous laiſſames dernierement le Roy de France à Euſſebrek. Sa Maj: partit de là le 21 & marcha du côté de Bruſſelles; Elle arriva le 1. à Liekerken, & ſes Troupes ſe logerent dans les Villages a l'entour de Bruſſelles, où elles firent beaucoup de mal aux pauvres Païſans, comme elles avoient fait par tout ailleurs. Sa Maj: avec toute la Cour aſſiſta en ce temps-là à une Proceſſion, qu'Elle fit faire à la tête de ſon Armée. Cependant le Marquis de Rochefort paſſa avec l'avantgarde de l'autre côté de Bruxelles, étant ſuivi du Chevalier de Fourilles. Sa Maj: décampa le 2. de Liekerkē avec tout le gros de l'Armée, aprés avoir donné

audience à Don Emanuel de Lira, lequel luy avoit été envoyé de la part de la Comteſſe de Monterey, & luy avoit fait preſent d'une boitte de Diamants. Sa Maj: marchant par le petit Brabant, arriva le 9. à Voſſem, aprés avoir détaché le Comte de Lorge avec 3000. chevaux pour aller à Maſtric, & inveſtir cette Place avec la Cavalerie qui étoit dans le païs de Liege. Le 7. ſa Maj: arriva à Nethene & à Boſſuyk; le 8. à Meldert & Hegarden, le 9. à Straten.

Le Samedi 10. le Roy arrivant devant la ville, avec toute ſon armée; l'on fit quelques eſcarmouches legéres à la Porte de Tongres: Le Marquis de Morbecq, le Comte de Tilli, le Baron de Quarem, avec quelques autres Officiers, pouſſerent ſi avant, que le Couverneur, qui les voyoit faire, en eut bien de l'inquietude, & commanda la garde de cinquante chevaux pour les ſoûtenir, pendant que le Prince de Solms courut les faire retirer, leur donnant à connoitre le danger qu'il y avoit, A leur retour, le Gouverneur dit au Marquis de Morbecq, qu'il luy ordonnoit de ne plus aller à l'eſcarmouche, & qu'il devoit ſe conſerver pour le ſervice, ſans ſe hazarder comme il venoit de faire, ce qui mortifia un peu ce Marquis, qui bruloit d'envie d'aller à l'occaſion. Dés ce ſoir nôtre Cavallerie coucha au Biwac dans les dehors, & le matin elle rentroit dans la Place.

Le Dimanche 11. le Gouverneur fit un reglement par écrit des gardes, tant pour le dehors

hors que pour le dedans, s'étant fait donner des rolles jurez, par tous les Capitaines, des soldats effectifs de leurs compagnies; il separa celle des Grenadiers qu'il trouva tresbonne, en châque corps d'Infanterie aprés les avoir exhortés à bien faire.

Un Lieutenant du Regiment de Carry, nommé Jean Villette, François de nation, qui étoit dans le service depuis trente-six ans, n'osant attandre les ennemis, ni l'effet de la resolution du conseil de guerre contre ceux qui ne feroient pas bien, s'alla rendre au Camp ennemy, avec son fils, & découvrit tout ce qu'il savoit de la place - mais comme les lâchetés sont également odieuses par tout, il y fût consideré comme son action le meritoit.

Sur le soir, le Trompette du Baron de Berlo revint du Camp, où il avoit été retenu depuis qu'il y étoit allé redemander le Baron de Vervix, & raporta au Gouverneur que le Roy l'avoit chargé de luy dire de s'appreter à se bien defendre, puis qu'il avoit dessein de le bien attaquer, à quoy ce Trompette auroit répondu qu'il osoit assurer sa Majesté, qu'on souhaitoit cet honneur avec passion.

Le Lundi 12. le Gouverneur, ayant été dés le matin faire la visite de ses travaux, se rendit à l'Hôtel de ville, où il trouva le Magistrat en corps, avec les plus notables bourgeois; il les exhorta serieusement de contribuer les choses necessaires à leur propre conservation, leur faisant connoître leur devoir, & ce qu'ils éto-

étoient obligés de faire de semblables occasions; ils luy promirent tous de faire ce qu'il souhaitoit d'eux, témoignant beaucoup de confiance & de satisfaction de ce qu'ils avoient entendu.

Le Mardi 23. le Prince de Salms, veillant incessamment aux occasions d'aquerir de la gloire, sortit de la ville de grand matin, à dessein de visiter les gardes de Cavallerie: S'étant un peu avancé pour decouvrir ce que l'ennemy avoit fait, pendant la nuit, quatre Cavalliers qui marchoient devant luy, prirent en sa presence deux Lieutenans, l'un du Regiment du Roy, & l'autre de la Marine. Le Gouverneur fit encore une-fois assembler les Officiers Majors de chaque corps, avec tout le Magistrat, & leur fit un discours, pour leur remontrer, que n'ayant qu'une cause & un interêt commun, ils devoient tous s'appliquer à faire de leur mieux, & à ne rien ômettre de tout ce qui pourroit contribuer à la defence de la ville, selon que l'honneur & le devoir les y obligeoit, repetant les mêmes choses qu'il avoit dittes lors du Conseil de guerre, tenu le 7. à quoy ils répondirent tous d'une maniere qu'il en fût satisfait; & ordonna au Magistrat de faire tendre une seconde chaine au travers de la Meuse, un peu plus avancée qu'une autre qu'il y avoit fait mettre auparavant, avec une garde de vingt-cinq mousquetaires dessus un bateau, pour empécher les surprises de ce côté-là: Il fit encore dresser des tentes dans les dehors,

hors, pour tenir les armes à couvert.

Nôtre garde avancée fût contrainte de se retirer, par dix où douze escadrons qui s'avancerent assés prés de la Contrescarpe, pour donner lieu de bien reconnoitre le terrein, & faire l'ouverture de la Trenchée: Nôtre mousquetairie & nôtre Canon en tua plusieurs, aussibien que nos escarmoucheurs.

Le même jour il se rompit une digue à la porte de St. Pierre, qui servoit pour retenir l'eau du Jar, afin d'inonder la campagne en cet endroit: Le Gouverneur y accourut en diligence. & y mit bon ordre, que le lendemain tout fût racommodé, quoy que d'un ouvrage assés massif, puis qu'il étoit massonné de grosses pierres de taille.

Environ les cinq heures du soir, cinquante chevaux des nôtres pousserent la garde avancée des ennemis, qui se retira, jusques à ce que quelques escadrons vinrent à son secours avec cent Fataſſins.

Le Gouverneur ayant remarqué pendant le jour que les ennemis faisoient porter force fascines, & se preparoient à faire un logement dans deux grands chemins creux, qui sont vis à vis de la porte de Tongres & de Bruxelles, il se rendit à celle de Tongres vers la minuit, & commanda le Capitaine *de Fontaine*, avec douze Officiers reformés de la Compagnie des Mousquetaires du Prince de Vaudemont, & pareil nombre de Cavalliers à pied du Regiment du Marquis de Morbecq, pour

aller reconnoitre ce qu'ils faisoient, avec ordre de tirer sur eux; ce qu'il executa bravement, & puis se retira; ayant été salué d'une grêle de mousquetades par les ennemis qui étoient couchez sur le ventre, pour soutenir leurs travailleurs.

Le Mecredi 14. le Comte de Dona entra dans la ville à huit heures du matin, ayant traversé le Camp avec un vallet, sans étre reconnu, Le Roy étant averti qu'il y étoit, donna ordre de le prendre, mais il avoit déja passé: Le Gouverneur luy témoigna beaucoup de joye de son arrivée; il apporta la nouvelle de l'avantage que nôtre flote avoit remporté sur celle des ennemis.

Un Enseigne reformé des Mousquetaires du Prince de Vaudemont, qui avoit été au siege de Candie, s'étant offert de servir l'artillerie, il y reüssit avec tant d'adresse & de succés, qu'il fit décamper un quartier qui couvroit celuy du Roy. L'ennemy travailloit continuëlement à la communication de sa Trenchée qu'il avoit ouverte la nuit precedente, y faisant conduire plusieurs chartées de fascines: Nôtre Canon tua grand nombre de leurs chevaux; & un prisonnier nous ayant dit qu'on devoit nous attaquer la nuit l'épée à la main, & qu'à cause de cela ils faisoient si grande diligence à leur travail; le Gouverneur, sur cet avis, diligenta les siens, accompagné du Prince de Solms, du Marquis de Morbecq, du Comte de Dona & autres;

tres; & la nuit il fût faire la Ronde avec le Sr. du Bois-Bernard, mettant les choſes en état de bien recevoir les ennemis, en cas que ce rapport fût veritable; & ne rentra dans la ville qu'à quattre heures du matin.

Les Ennemis acheverent un ſecond pont ſur la Meuſe, au deſſous de la ville, & au deſſus de leur grand pont: Deux ſoldats paſſerent par les armes pour avoir voulu deſerter, & le Gouverneur écrivit l'état de la Place au Prince, & au Comte de Monterey.

Le Jeudi 15. il y eut grande eſcarmouche: Le Gouverneur fit faire une épreuve aux Grenadiers nouveaux, qu'il avoit choiſis au nombre de trois cens, leur faiſant jetter à châcun deux grenades en ſa preſence, & en celle des principaux Officiers; ils y prirent ſi grand plaiſir, qu'ils auroient bien voulu recommencer; on leur donna ſix cens écus pour les entretenir dans cette belle humeur, avec promeſſe de recompences particulieres à ceux qui ſe feroyent diſtinguer. Il faut remarquer que l'année paſſée on ne pouvoit point avoir de Grenadiers, quoy que le Ringrave eût offert dix Piſtolles par homme: Le Gouverneur ſachant cette repugnance, s'en alla à la tête de tous les regimens, & ayant fait comprendre aux ſoldats la facilité qu'il y avoit d'en jetter, il en eût tant qu'il en voulut.

Vers le ſoir l'ennemy fit un mouvement de toute ſon artillerie; ce qui nous fit croire

qu'ils nous viendroyent attaquer: La batterie de la Montagne St. Pierre, paroiſſant étre fort avancée, le Gouverneur fût dans la Contreſcarpe avec les principaux Officiers, qui avoyét envie de ſe ſignaler; il viſita le monde qu'il y avoit dans les dehors, faiſant le tour de la ville, & trouvant que tout étoit en bon état, il rentra ſur les onze heures du ſoir, pour y donner quelques ordres; & deux heures aprés, il retourna dans les dehors, où il reſta juſques à quatre heures du matin, ſans que l'ennemy eût avancé qu'un petit rideau, derriere lequel ils mîrent de la mouſquetairie pour tirer à nôtre Contreſcarpe, couvrir leurs travailleurs, & faciliter d'achever deux batteries.

Le Vendredi 16. à la pointe du jour, on vît la Trenchée de l'ennemy redoublée, & quelques pieces de Canon derriere, qu'ils y avoyent mené la nuit avec force faſcines, qu'ils continuoient d'y faire charrier: Nôtre Canon tira au travers, endommageant beaucoup leur charroy; l'on continuoit toujours à preſſer nos travaux, & le Gouverneur receut une lettre du Comte de Monterey par Navagne, en date de l'onziéme, & vers le ſoir il vît les ennemis ſe preparer à faire quelque tentative, favoriſés d'une groſſe pluye, qu'ils s'imaginoient de voir faire retirer les nôtres, pour ſe mettre à l'abry; mais ils fûrent ſi bien receus, au quartier des Italiens, qu'ils s'en retournerent plus vitte qu'ils n'étoient venus.

Le Gouverneur receut encore, de Limbourg,

bourg, le double de la lettre precedente, & paſſa la nuit dans les dehors.

Le Samedy 17. le Capitaine *Savorny* entra dans la place, déguiſé en payſan avec un valet pour ſe rendre à ſon devoir, dont il s'êt toûjours tres-bien aquité.

Nôtre Canon tiroit ſans ceſſe, & endommagea beaucoup leur batterie, dont ils avoyent commancé d'ouvrir les embraſures; leur tuant bien du monde & des chevaux: La nuit ils mîrent leur Canon en batterie, l'une de douze pieces à gauche de la porte de Bruxelles, une de ſix vis à vis de l'Ouvrage à corne de la porte de Tongres, & la derniere de neuf à la Montagne St. Pierre, & joignirent leurs travaux avancés, avec une communication pour les deux attaques, ſe precautionnant pour empêcher les ſorties, ayant toujours douze cens chevaux de garde à côté de la Trenchée, dans un lieu propre, ne pouvant étre veus que lors qu'on les relevoit de garde.

Le Dimanche 18. à trois heures du matin, l'ennemi commença à tirer de ſes trois batteries, preſque tout Canon de vint-quatre, & trente-ſix livres de bâle, continuant toute la journée, ruinant au commancement les maiſons, & enſuite le Portes de Tongres & de Bruxelles, & nos batteries auſſi, nous tuant deux Canonniers: L'Infanterie fit en même tems une tres-grande décharge ſur nôtre Contreſcarpe, avec cris d'alegreſſe; Les nôtres leur répondirent de même, & le feu dura juſques à

neuf

neuf heures du matin, qu'il se ralantit de part & d'autre; & à dix heures du soir, les nôtres recommencerent avec chaleur pour empécher l'approche des ennemis, qui avoyent fait sortir leurs travailleurs, soutenus par des corps entiers, & par leur garde de Cavallerie, qui avançoit la nuit assés prés de nôtre Contrescarpe pour nous couper en cas de sortie: Pendant, le jour, le Gouverneur, acompagné des principaux Officiers de Cavallerie, ceux d'Infanterie ne bougeant des postes, fit le tour des dehors, marquant à un châcun ce qu'il avoit à faire, soit à replanter les palissades, à faire des coupures dans la Contrescarpe, ou à reconnoître les approches, & comme l'on devoit s'y oppoſer: Cependant qu'il donnoit ces ordres, il faillit d'étre emporté plusieurs fois par le Canon des ennemis, qui tua un soldat tout contre luy, & en blessa un autre, dont il fût tout couvert de terre; On le pria de se vouloir retirer, mais il répondit *qu'il exposoit volontiers sa vie pour conserver la place*; & comme il étoit allé à l'Hôtel de ville, pour faire distribuer les munitions necessaires aux deux attaques, on vint luy donner avis, que les ennemis faisoient paroître vingt-cinq drapeaux à l'entrée de leur Trenchée; sur quoy étant allé voir ce que c'étoit, il dit aux Officiers & aux soldrts, que *tant plus ils auroient de gloire à les repousser*, les priant de *songer à se rétablir dans leur ancienne reputation, dont ils étoient dêcheus par l'oysiveté d'une longue paix:* L'ennemy tira ce jour-la

plus

plus de deux mil cinq cens coups de Canon: Deux Enseignes du Regiment de Bremt, fûrent mis en arrêt pour étre sortis de leur poste sans permission, & n'eût été la consideration de leur jeunesse, on les auroit fait passer par les armes, selon la resolution du Conseil de guerre; ils fûrent condamnés de demeurer tout le tems du siege à l'attaque de la porte de Tongres, dans le Regiment du Gouverneur, où l'un a été; tué & leurs charges fûrent exercées par d'autres jusques à ce qu'on les jugeroit capables d'y rentrer.

L'ennemy attaqua une maison sur le bord de la Meuze, prés la porte nôtre-Dame, à la veüe de nôtre Contrescarpe; nous y avions jetté vint-cinq hommes, commandés par un Lieutenant du Regiment de Carry, pour les empécher d'approcher d'une digue qui retenoit l'eau du Jar; ils se rendirent sans donner assés de temps pour les secourir, aprés s'étre assés bien defendus au commancement: Le Lieutenant fût fait prisonnier, avec dix-neuf des siens: Le Gouverneur en fût chagrin, & reprimanda un Officier de n'avoir été à leur secours, ce qui se pouvoit fait sans étre coupé si ses ordres eussent été suivis exactement: Les Adjutans receurent un reglement par écrit, & le Gouverneur écrivit au Comte de Monterey, & au Prince par la même voye.

Le Lundi 16. l'on travailla à une batterie de quatre grosses pieces, à gauche de la porte de Tongres dans le rempart, laquelle ruina fort la bat-

la batterie des ennemis, & demonta plusieurs de leurs pieces, tirant continuellement, même dans le quartier du Roy, tuant beaucoup d'hommes & de chevaux, sans pouvoir jamais être demontées, que sur la fin du siége, qu'une piece de quarante-huit livres de bale fût endommagée par un boulet, & l'affut rompu: L'on travailla aussi à retrencher l'Ouvrage à corne de la porte de Tongres; trois Officiers reformés des Mousquetaires du Prince de Vaudemont en avoient la charge; l'un y fût blessé, & mourut ensuite; quelques travailleurs aussi furent blessés, & deux tués, parce que cet Ouvrage à corne n'étoit pas à l'épreuve du Canon, ni pas un des autres, non plus que les Demi-lunes.

L'ennemy travailla ce jour-là à deux nouvelles batteries, l'une à la porte de Bruxelles de sept pieces, & l'autre à la montagne St. Pierre de onze, au dessous de la premiere, ce qui incommoda fort nos dehors de la porte de Tongres, laquelle étoit déja toute brisée, & l'on n'y pouvoit plus passer sur le pont, qu'avec une grande échelle, & une planche par dessus, que l'on étoit obligé de retirer de jour, à moins de la laisser rompre par le Canon des ennemis, qui tiroit si juste tant de nuit que de jour, que cela nous donnoit de l'étonnement: L'aprés disnée se passa à disposer des gardes, & ordonner les munitions necessaires pour la nuict, que l'on s'attandoit d'étre attaqué, l'ennemy n'étans plus qu'à deux cens pas de la Con-

treſcarpe: Une pluye, qui dura preſque vint-quatre heures, leur donna de l'avantage pour avancer commodement leurs travaux, & nous fatigua; on ne laiſſa pas pourtant de faire grand feu toute la nuit: Nous avons ſçeu par un priſonnier que nous fimes vers le jour, que la pluſpart de la trenchée avoit été obligée de ſortir à decouvert, à cauſe de l'eau qu'il y avoit en pluſieurs endroits juſques au genouïl, ce qui en avoit fait perir un grand nombre, par nôtre mouſquetairie: L'on fit ſervir nôtre Cavallerie à pied, parce que les ponts étant tous rompus, les chevaux ne pouvoient y paſſer & on l'arma de fuſils, piques & demi-piques, les reſervant pour ſecourir, en cas d'attaque, ceux qui en auroient beſoin.

Tout le jour & la nuit, on travailla à une ſortie ſecrette, du côté de la porte de Bruxelles, & à une autre vis à vis de Hoog-Vrankrijck, celle d'entre la porte de Tongres & de Bruxelles ne pouvant ſervir, pour étre veüe de la montagne St. Pierre, outre que l'Artillerie tiroit tout au milieu de la porte, ſans que l'on y pût remedier.

Le ſoir les Bourgeois monterent la garde à la maiſon de ville, pour empêcher les deſordres & apporter remede aux incendies, ſelon qu'il avoit été reſolu entre le Gouverneur & le Magiſtrat: On peut dire à leur avantage, qu'ils ſouffroient leurs fatigues, & la ruine de leurs maiſons avec beaucoup de patience, & de confiance en leur Gouverneur, qu'ils voyoient

ient prendre tant de peine pour leur conservation. Il écrivit ce jour au Comte de Monterey, & au Prince par la même voye, avec un duplicat de sa lettre du dixhuitiéme,

Le Mardi 20. le Gouverneur s'étant retiré à cinq heures du matin chez luy, deux heures aprés on le vint avertir qu'il paroissoit plusieurs bataillons à la porte de Bruxelles; il s'y rendit promtement, & eût creance que l'ennemy venoit tenter une attaque à la faveur du mauvais temps, qui continuoit toujours, & qui donnoit de la peine aux soldats de tirer, d'autant plus qu'ils étoient fatigués de la nuict: Cela n'ayant point eu de suite, il pressa & fit diligenter une batterie, qu'il avoit ordonnée le jour precedent, faisant des liberalitez aux ouvriers, & à ceux qui y étoient blessés aussibien qu'aux Canonniers, pour les rendre soigneux à bien tirer. On tira tout le jour avec beaucoup de furie de part & d'autre: L'aprés-disnée le Gouverneur fit assembler les principaux Officiers, pour voir si l'on ne pourroit pas faire une sortie, du moins la Cavallerie; l'on jugea qu'il seroit impossible d'y reüssir, parce que l'ennemy étoit tres-bien retrenché, avec de bonnes places d'armes, qui contenoient de gros bataillons à couvert, joint que leur communication aux deux attaques étoit déja achevée.

Nôtre garde de Cavallerie escarmoucha, à la porte de Bois-le-Duc, & à celle d'Allemagne: le Prince de Solms alla reconnoitre du côté

de

de Wijck si l'on ne pourroit pas y faire une sortie, sur trois escadrons, & un bataillon des ennemis; il s'avantura si fort, pour l'envie qu'il en avoit, que le Gouverneur en eût de l'inquietude; l'on jugea ne pouvoir rien faire de ce côté-là, veu qu'il y avoit un defilé à passer, en presence de ce bataillon: La pluye fût encore si avantageuse aux ennemis qu'ils avancerent jusques à cent pas de la Contrescarpe, avec perte neantmoins de beaucoup des leurs; nôtre mousquetairie faisant un feu continuël, cependant qu'ils étoient obligés d'avoir toute la nuit du monde à découvert, pour soûtenir leurs travailleurs. Leur Canon donnoit incessamment dans nos palissades, & en rompoit un grand nombre, que l'on ne manquoit pas de remplacer, dés que la nuit approchoit, les soldats étant bien-ayses de s'y employer, parce qu'on les recompensoit bien, le Gouverneur en usant ainsi, par tout où il y avoit du danger à travailler, afin d'animer les travailleurs.

L'on ordonna une garde de vint hommes à cheval devant l'Hôtel de ville, pour conduire aux portes les charrettes avec les munitions tant de guerre que de bouche, pour les soldats, parce que le Canon des ennemis tiroit tellement parmy toutes les ruës. que les Charettiers en prenoient l'épouvante.

Cette nuit fût fatale au Baron de Gent, Lieut. Colonel du Regiment de Hofwegen, qui eût la jambe gauche emportée d'un boulet de Canon;

Canon ; les Chirurgiens la luy couperent au dessus du genouil ; il fût extremement plaint de tout le monde, & sur tout du Gouverneur, qui en faisoit une estime tres-particuliere, tant pour le merite qu'il avoit reconnu en luy, que pour les soins, & les assiduitez qu'il avoit euës aux travaux avant & pendant le siége.

L'on depécha, le même jour, des lettres au Comte de Monterey, & par la même voye au Prince.

Le Mecredi 21. le Gouverneur ayant remarqué que l'ennemy poussoit vigoureusement ses travaux aux deux attaques, il rentra le matin dans la ville, & donna ordre de faire reveler la garde à onze heures, dautant qu'elle étoit fatiguée par le grand feu de la nuit ; & fit donner de l'eau de vie, de la bierre, du pain & du fromage aux soldats ; ce qu'il faisoit faire tous les jours : Puis il alla à l'Hôtel de ville pour presser les choses necessaires, & y trouva ceux qui en avoient la charge, occupés à leur devoir.

Le Canon des ennemis continuoit à tirer avec la même violence, & donnoit incessamment dans nos palissades, & dans nos travaux, comme aussi à la muraille, à l'endroit le plus foible : Le nôtre ne demeura pas inutile, & demonta trois de leurs pieces, en tres-peu de temps : Leur mousquetairie fit aussi un tres-grand feu, tout le long du jour ; cela ne nous empécha pas de replanter nos palissades toute la nuit, & de travailler sans relâche à la continuation

nuation de nos ouvrages, & à preparer nos mines pour nous en servir à toute heure.

Le Jeudi 22. si tôt que le jour parut, le Gouverneur alla reconnoître des rempars, des dehors, & de par tout où cela se pouvoit faire, les travaux des ennemis, qu'il trouva fort avancés, & prés de nos palissades, quoy que nôtre mousquetairie, aussi-bien que la leur, eût fait un feu continuel toute la nuit; on jugea qu'ils vouloient approcher par la sappe, & chercher nos fournaux, veu qu'ils ne nous attaquoient pas encore: On tint un Conseil de Guerre, de tous les Officiers Majors, où le Gouverneur proposa une sortie, qui fût resoluë, en cas que nôtre palissade ne fût pas attaquee cette nuit, pour le lendemain à midy, savoir de six-cens fantassins, & de trois-cens chevaux, qui devoient sortir par Hoog-Vranckrijck, commandés par le *Baron de Hardoncq*, Lieutenant Colonel du *Marquis de Morbecq*, soutenu par toute la Cavallerie, commandée par le *Prince de Salms*. qui sortiroit par la porte de Bois-le-Duc: *Don Marcio Orilla*, le *Comte de Dona*, & le *Lieutenant Colonel de Thienes*, s'offrirent de faire cette sortie; on fût tres-satisfait de leur procedé, mais l'on ordonna au Commandeur de nommer ceux qui la feroient: Il avoit déja été chargé par le Gouverneur de prendre soin de l'Ouvrage à corne, & des dehors de la porte de Tongres, & d'ordonner ce qu'il jugeroit y être necessaire, luy donnant le Capitaine *de Fontaine* avec douze Officiers reformés du

Prince

Prince de Vaudemont, & l'Adjutant *Taignon*, pour agir en ce qu'il leur commanderoit: Il avoit été retiré de Wijck, parce que les ennemis n'y faisoint point d'attaque, pour être employé ailleurs plus utilement, ce qu'il n'a pas manqué de faire, & d'agir avec bien du courage.

Les onze pieces de Canon de nos batteries nouvelles, du costé de la porte de Tongres, firent un grand fracas aux ennemis, & endomagerent fort leurs batteries, tuant beaucoup de leur monde; toutes nos palissades furent replantées, à l'ordinaire; & le Gouverneur écrivit au Prince par la voye du Comte de Monterey, avec un duplicat de la lettre du 20.

Nos Grenadiers témoignerent tant d'impatience de voir les ennemis, que le Gouverneur, pour faire voir qu'il étoit sensible à leur bonne volonté, leur fit encore donner six cens Patacons.

Le Vendredy 23. nous ne savions que penser de n'avoir pas été attaqués, comme nous nous y attandions depuis deux nuits: Le feu n'avoit pas discontinué, châcun tirant à l'envy: Le Gouverneur visita toutes les attaques, & s'arréta à celle de *Don Marcio Orilla*: Ils reconnurent ensemble que les ennemis n'avoient fait que se bien precautionner dans leurs Trenchées & places d'armes, comme aussi aux flancs de leurs attaques, pour faire un feu de seureté, qui rendoit impossible le dessein de

hazar-

hazarder une sortie, sans engager à une perte inevitable ceux qui la feroient: Cette consideration l'obligea de rassembler le Conseil du jour precedent: & leur ayant exposé l'état de la Trenchée, ils opinerent tous qu'il n'y falloit plus songer, mais seulement à repousser les ennemis, qui selon les apparences nous attaqueroient infailliblement la nuit prochaine; ainsi l'on se disposa à les attandre, & à bien combattre, continuant toujours de travailler aux coupures, & autres ouvrages.

Leur Canon ne cessa pas de foudroyer, sans aucune relâche, le dehors & le dedans de la ville: L'on tient qu'ils ont tiré en deux nuits & trois jours plus de sept mille six cens coups, & plus de douze mille depuis qu'ils ont commancé à tirer.

Le Gouverneur receut des lettres du Comte de Monterey en date du 29. avec un duplicat d'une autre du 18. Il y répondit à l'instant, & aussi Prince par la même voye; avec un duplicat de sa derniere.

Toute la nuit l'ennemy fit grand feu, & l'on ordonna aux nôtres de tirer plus posement & plus à propos, se relayant de tems en tems, afin d'étre plus en état de bien recevoir les ennemis, qui ne nous attaquerent pas encore, quoy-que nous l'eussions crû infaillible: Un des Chevaux-legers de la Garde du Roy, qui fût pris, nous asseura que nous le serions le lendemain, ce qui a été trouvé veritable: Il avoit été depouillé, mais le Gouverneur luy fit ren-

rendre ſes habits : Les ennemis avancerent cette nuit deux de leurs batteries, preſque à la tête de leur Trenchée ; On crût que nos mineurs pourroyent paſſer à l'une, y ayant déja un fourneau à cinquante pieds prés ; l'air manquoit pour aller plus avant ; Le Gouverneur donna l'invention de faire une ouverture entre céte batterie & nôtre Contreſcarpe, & promit mille écus aux mineurs, en cas qu'ils pûſſent y reüſſir : Ils y firent leurs efforts pendant toute la nuit qu'ils y travaillerent, & tout le lendemain, mais ils n'y pûrent arriver avant l'attaque.

Le 24. jour de St. Jean, nous ſçeûmes de nos priſonniers que le bruit du Camp étoit que le Roy vouloit entendre meſſe ce jour-là dans la ville ; & le *Sr. de Flamont*, qui y entra en plein midy à cheval, nous confirma que les ennemis ſe preparoient à nous attaquer, mais il n'aſſuroit pas que ce fût le même ſoir, ajoutant que le quartier du Duc d'Orleans étoit tres-mal pourveu de gens de guerre. Le Gouverneur fit entreprendre un ouvrage entre la porte de Tongres & le Jar, & fit donner deux mille francs aux travailleurs pour le danger qu'il y avoit à cauſe de la batterie de St. Pierre, qui y donnoit inceſſamment, & qui en bleſſa pluſieurs. Nôtre Canon tira avec plus de violence que jamais ; celuy des ennemis ruina nos paliſſades, principalement du côté du Jar, à une Demilune avancée ; l'on eut ſoin de les faire replanter ; Mais l'ennemy ne nous en donna

donna pas le loisir, car environ sur les dix heures du soir, le Canon de la batterie St. pierre, & d'une autre encore, ayant tiré, à ce signal trois cens Grenadiers avec la premiere Compagnie des Mousquetaires, & le *Comte de Monbron* à la teste des quatre bataillons du Regiment du Roy ataaquerent la Contrescarpe de la porte de Tongres; l'on y combbattit fort rudement, & avec bien de l'opiniâtreté; mais enfin les nôtres ayant perdu un grand nombre d'Officiers, ils plierent, & abandonnerent la Demilune avancée, aprés un tres-grand carnage de part & d'autre: Le Gouverneur qui se tenoit vis à vis de la porte de Tongres, y envoya le *Marquis de Morbecq* avec son regiment, lequel trouvant la Demilune occupé par les ennemis les chargea vertement, & eut d'abord son *Major Geis tué*, & deux Capitaines blessés, le *Baron de Sprang*. & le *Comte de Waroux*, leur faisant quitter prise pour quelque tems; mais à force d'Officiers, ils la regagnerent, & pousserent toute nôtre Infanterie plus bas vers le Jar; ce que le Couverneur ayant apperceu, il y envoya le *Sr. de Pois-Bernard*, avec ce qu'il pût ramasser de gens pour les obliger à tenir ferme; mais il fut fait prisonnier; & les nostres abandonnerent la Trenchée, & se retirerent vers la ville, ce qui obligea le Gouverneur, de se mettre à leur teste, l'épee à la main, pour les faire retourner, & les mener à la Demilune, où l'on combattit long-temps pour la reprendre; mais enfin

n'en vouvant venir à bout, il fut contraint d'abandonner son entrepriſe, & de mettre ſes gens dans les autres poſtez, où il reſta avec eux juſques à ce qu'il euſt commandé ce qu'ils avoyent à faire; puis il alla donner ordre au reſte.

A l'autre attaque où étoit le Regiment du Gouverneur, avec le *Major des Italiens* en un baſtion enterré, & deux pointes de la Contreſcarpe qui couvroit un Ouvrage à corne, le ſuccés fut bien different. Le Comte de Montal, qui commandoit cette attaque avec la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, & pareil nombre de Grenadiers & bataillons qu'à celle de la porte de Tongres, y fit donner par trois fois avec une furie extraordinaire; mais ayant tousjours eſté repouſſé, ſes ſoldats firent refus de donner la quatriéme. Preſque tout le Regiment Daufin y perit, ſans que les nôtres perdiſſent un ſeul pouce du terrein: Le *Prince de Solms*, avec ſon regiment ſecourut les noſtres ſi à propos, dans le temps que les ennemis s'obſtinoient le plus d'emporter la Contreſcarpe, que ſans luy, ils en ſeroient poſſible venus à bout: Ce Prince fit ſortir hors de la paliſſade un Lieutenant du Regiment de Baumont nommé *de Voſch*, avec trente ſoldats, qui avoient la garde à un jet de pierre de là, auquel il joignit ſon Ecuyer, & quelques hommes de ſon Regiment, qui tirerent dans la Contreſcarpe tous les Gabions & les facines que les ennemis avoient apportées juſques

à la

à la paliſſade, pour y faire un logement, & prirent trois priſonniers: Le Gouverneur, pour reconnoitre une ſi belle action, à fait donner une Compagnie audit *de Voſch*, prenant ſoin de diſtinguer ceux qui ſe faiſoient ſignaler. Enfin cette nuict l'on fit merveille de tous coſtés, quoy qu' avec different ſuccés, & la nuict à derobé la connoiſſance de quantité de belles actions, le *Prince de Solms* y aquit beaucoup de gloire, comme il a tousjours fait, & quoy qu'il n'euſt jamais eſté en aucune place aſſiegée, il faiſoit paroitre une conduite, & un ſavoir extraordinaire: Le *Marquis de Morbecq* ſe ſignala auſſi tres-bien, quoy qu'il n'euſt pas eſté ſi heureux, & donna pluſieurs marques d'une vaillance à l'épreuve; Le Regiment de Wel qui ſoûtenoit noſtre Iufanterie du coſté du Jar fut fort maltraité, *le Colonel* y reçut un coup de mouſquet dans les reins, ſon *Major* fut tué, & le *Comte de Tilli*, avec le *Sr. Viller*, Capitaines, furent bleſſés, avec pluſieurs autres Officiers, & quantité de ſoldats tués & bleſſés: Nos Grenadiers confirmerent la bonne opinion que l'on en avoit conceuë, & & jetterent bien plus de grenades que les ennemis, & avec plus de ſuccés; quoy que leur nombre fuſt inferieur de la moitié, auſſi furent ils bien recompencés,

On s'étonnera peut-eſtre que le Gouverneur ayt tant hazardé ſa perſonne comme il à fait; mais il faut conſiderer qu'il voyoit un grand Roy victorieux animer les ſiens par ſa preſence

& par des recompences, ayant fait distribuer quarante mil frans à cette seule attaque, qui estoit commandée par un *Duc de Montmouth*, Lieutenant General de Trenchée, qui eut le Chevalier de *Joncs* tué à son costé, ce qui devoit apparamment obliger les attaquans à perir plûtost que de desister; aussi le Gouverneur jugea tres-bien que sa presence seroit necessaire pour animer les siens, principalement par les dons qu'il faisoit a ceux qui le meritoyent par quelque belle action; mais voyant que la resistance n'étoit pas telle qu'il l'auroit bien souhaitée, il prit le party de faire ce qu'il fit, pour empécher, s'il y avoit moyen, de perdre honteusement tous ses dehors.

Pour faire une plus grande diversion de nos forces; les ennemis firent le même temps une attaque à Wijck, qui dura aussi jusques au jour, & se retirerent avec perte d'un assés bon nombre des leurs, & d'un Capitaine qui demeura blessé dans la Contrescarpe; l'on y combattit à coups de mains, & nous y perdimes le Lieutenant Colonel *Pasenrode*, faisant fonction de Colonel, tué d'un coup de pique, le Lieutenant Colonel *Drost*, mortellement blessé, & le Capitaine *vander Laan* prisonnier.

Dans les autres attaques, nostre perte fut beaucoup plus considerable; les principaux sont, outre ceux qui ont esté nommez, le *Colonel Carray*, tué à la teste de la Contrescarpe, vis à vis de la Dimilune, le Lieutenant Colonel *Commersteyn*; faisant fonction de Colonel, tué

tué du costé du Jar avec son *Major*, & son *Lieutenant Colonel* blessé mortellement : *Le Commandeur* receut un coup de mousquet au travers de la cuisse, le *Comte de Dona* un au travers du corps, & le *Lieutenant Colonel Marcio*, blessé legerement. A l'attaque de l'Ouvrage à corne, furent blessés, le Lieutanant *Colonel Sanderlants* du Regiment du Gouverneur, qui mourut trois jours aprés, & le *Sr. de Beauregard*, du Regiment du Prince de Solms, qui s'est signalé plusieurs fois avec un grand nombre d'Officiers & de Soldats, & sur tout des Grenadiers, dont le *Capitaine* fut blessé mortellement, & le *Lieutenant* tué, tous deux fort regrettés pour leur valeur; *l'Enseigne* blessé, un *Sergeant* tué & *l'autre* prisonnier ; ils furent remplacés par quelques Cavalliers, & autres qui s'offrirent, & à qui l'on donna à chacun une pistole pour recompence de leur bonne volonté, outre ce qui fut donné aux autres.

L'on asseure que les François perdirent deux mille hommes d'élite ; nous avons veu un état des morts, & blessés de cette nuict, qui se monte à deux cens dix huict Officiers, & quarante huit Sergeans; ce qui n'est pas difficile à croire, puis que le feu dura sans aucune interruption, depuis dix heures du soir jusques au jour, le Roy en personne voyant faire les siens, de la montagne St. Pierre, lieu propre à voir les differentes attaques, & à distinguer les corps qui faisoient le mieux ; il s'y est toûjours tenu tant que le siege a duré & au Biwac avant

que la Trenchée fuſt ouverte, depuis dix heures du ſoir, juſques à trois heures du matin; & puis, juſques à cinq heures, il ordonnoit luy-même tout ce qu'il trouvoit eſtre neceſſaire pour l'attaque de la Place & enſuite s'alloit repoſer juſques à ſon diſner, & aprés alloit faire le tour des Lignes, & viſiter les quartiers; Tellement qu'il ne faut pas s'étonner, ſi les gens voyant un ſi grand exemple, étoient ſi opiniâtres à ſe ſignaler.

Le Dimanche 25. à la pointe du jour, le grand feu ayant ralanti, le Gouverneur ordonna de faire des coupeures par tout où il jugea eſtre neceſſaire, commanda deux cens hommes de renfort du Regiment de Kirpatric, pour ſoûtenir ceux qui étoient de Trenchée, & fit relever une partie du Regiment de Hofwegen, qui avoit eu le malheur de perdre tous ſes Officiers Majors, par celuy du Prince Maurice: Puis il reſolut de faire un effort, afin de reprendre les travaux qu'il avoit perdus; & pour cet effet il enjoignit au Capitaine des mineurs de viſiter les ſentinelles qui étoient dans les mines de la Demilune que l'ennemy occupoit, pour voir s'il ne travailloit point à le découvrir, & en même temps, de les mettre en état de s'en pouvoir ſervir, au moment qu'il ſeroit commandé: Cela fait, il ſe fit donner par les Officiers le rolle des gẽs de ſervice qu'ils avoient encore, & il s'en trouva trois mille trois cens. Le mineur luy ayant raporté enſuite que l'on entendoit l'ennemy contreminer,

& qu'il

& qu'il falloit se haster ; si l'on avoit dessein de se servir des mines, il luy ordonna de les tenir prêtes, & de les visiter une autre fois, pour en estre plus seur, resolvant de les faire sauter à midy : Puis considerant qu'il avoit assés de monde à la Trenchée pour chasser les ennemis de la Demilune, il fit venir un Grenadier qui ne l'avoit point quitté toute la nuict, & à qui il avoit donné six pistolles, pour luy avoir veu jetter plus de cent Grenades ; & luy ayant fait connoître son intention, luy dit de choisir dix de ses Compagnons en qui il se fioit le plus, & de se tenir prêts pour charger les ennemis, desque les mines auroyent joüé ; ce qui ne manqua pas d'estre fait, le soldat luy disant qu'il verroit comme quoi il se jetteroit sur eux: Le mineur étant encore revenu dire que l'on ne pouvoit pas attandre jusques à midi, parce que l'ennemy les découvriroit, cela obligea le Gouverneur de se haster, & de dire aux Officiers de la Trenchée de se tenir prêts à executer le commandement, dés que les deux mines auroient fait leur effet: ce qui arriva qu'il n'étoit pas encore onze heures, sans grande violence, parce que c'étoit terre remüée ; mais avec succés, puis que les ennemis se retirerent sur la pointe de la Demilune, qu'ils avoient retrenchée, aprés avoir veu sauter ceux qui étoient dessus : Le Granadier mentionné ne manqua pas de faire, avec ses Compagnons, ce qu'il avoit promis, & le Gouverneur le fit suivre par ceux de la Trenchée; Mais

tous les travaux, le Gouverneur vint avec quantité d'Officiers à la teste de la Tranchée, suivis de toute ce qu'il y avoit de Soldats; il mit ordre à les bien recevoir, ce que l'on fit pour quelque temps; mais enfin ils entrerent dans cette coupeure de communication à la Demilune, & nous la firent abandonner, cedant au plus grand nombre, pour nous retirer dans la Contrescarpe, en bas, & à gauche du costé du Jar, nous y soûtenant en sorte, que l'ennemy ne la pût reprendre.

Cette attaque dura plus de deux heures; le Duc de Montmouth y estoit en personne, & le Comte d'Artagnan y fut tué; quelques-uns disent que ce fut la nuict: Le Combat ayant fini, la batterie St. Pierre tira incessamment dans le poste que nous avions regagné, & nous incommoda fort.

L'on a fait depuis une remarque assés particuliere sur les quatres Capitaines qui étoient à cette attaque, chacun d'un corps different. *Puchler* à la teste du Regiment du Prince Maurice, *Bodec* de celuy du Gouverneur, *Foyert* de Heeswijck, & *van der Steen* de Hofwegen, savoir que tous quatre étoyent de Thiel en Gueldre, ce qui est assés glorieux pour cette ville; *Foyert* y fut blessé dangereusement. & les trois autres tués.

Le Gouverneur, aprés avoir donné ses ordres, rentra dans la ville, fort las & fatigué, comme l'on peut croire, ayant passé la nuict & tout le jour dans les dehors, continuellement en

action : Ceux qui voudront le blâmer de s'étre tant exposé, doivent considerer qu'il n'avoit personne pour y envoyer, tous les principaux Officiers ayant esté tués, ou mis hors de combat ; il connoissoit l'état de la place, dont le corps est tres-peu de chose, & par consequent qu'il falloit s'opiniâtrer à bien defendre les dehors, puis que son salut en dépendoit. Le reste de la journée se passa à disposer les choses necessaires à faire remplir de fumier la porte de Tongres, & à tracer un Retrenchement, en dedans la place, vis à vis la bréche, que les ennemis avoient faite par leur Canon, qui continuoit à donner incessamment dans le même endroit : Et quoy que le terrein n'y fust pas propre, pour estre trop bas du rempar, qui aussi est tres-méchant, il fallut faire de necessité vertu, ne pouvant pas autrement, & travailler à un parapet derriere ce rempar, pour pouvoir monter dessus en cas d'assaut.

Quatre Cavalliers du Regiment du Prince de Solms s'étant rendus le matin au Camp ennemi; ils y dirent ce que nous avions perdu de monde, faisant le nombre encore plus grand qu'il n'estoit ; & la garde de la porte de Bois-le-Duc, ayant fait prisonnier un Sergeant des Dragons, nous sçeumes que les attaquans avoyent perdu plus de deux mille hommes à leur premiere attaque. Nos onze pieces de Canon tirerent le reste de la journée, & celuy de l'ennemy nous tua 2 Canonniers, & comme nous n'en avions que 13 en tout au commencement

cemeut du siege, l'on fut obligé de prendre des soldats pour servir à l'Artillerie.

Les François occuperent toute cette nuict à se fortifier dans leurs postes, & a preparer leurs batteries avancées, & les autres choses necessaires pour une nouvelle attaque ; mais le Gouverneur les voyant à regret dans la Demilune, la fit miner par une communication souterraine, & à minuict la fit sauter, & perir tous ceux qui étoient dessus ; de sorte que ce poste demeura abandonné, à nôtre grande satisfaction ; On ne trouva pas à propos de s'y opiniâtrer davantage, parce qu'il étoit tout bouleversé, & flanqué de toutes parts ; Si bien que les ennemis s'y refortifierent le lendemain ; & le reste de cette nuict se passa en escarmouches continuëles.

Le Lundi 26. Les François nous foudroyerent sans interruption, ruinant entierement tous nos dehors, & l'Ouvrage à corne, où l'on avoit de la peine à travailler, parce qu'il n'étoit pas à l'épreuve ; quelques soldats y furent tuez, mais pour cela on ne discontinuä pas le travail, par tout où il étoit necessaire.

Le Gouverneur étant empéché à la porte de Tongres, pour la faire remplir de fumier, un boulet de Canon donna dans la muraille, & en fit éclater des pierres, dont il fut blessé legerement à la jambe ; & le Prince de Solms à l'œil, & à la poitrine ; cela ne l'empêcha pas de continuer ses empressemens, & d'agir à son ordinaire.

Pour empécher les desordres qui pourroient arriver dans la ville, & ayder les Bourgeois en cas d'incendie, ou autres accidens, le Regiment de Wel fut commandé de se tenir aux deux bouts du Pont; une moitié dans Wijck, & l'autre moitié dans la ville, outre cinquante chevaux de châque Regiment qui se tenoient en plusieurs quartiers, & qui faisoiét incessamment la Patroüille, avertissant le Gouverneur, qui se tenoit à la porte de Tongres, de tout ce qui se passoit: Le reste de la Cavallerie servoit à pied pour soûtenir nôtre Infanterie, dont il nous en restoit fort peu, pour occuper un si grand nombre de postes.

Le Gouverneur écrivit par une même voye au Prince, & au Comte de Montery.

Le Mardy 27. toute la nuict s'étant passée en escarmouches, & les ennemis n'ayant pas avancé leur Trenchée, nous firent croire qu'ils cherchoient nos fourneaux: On pressa nos ouvrages, tant dedans que dehors; les Bourgeois furent occupés à un Retranchement en dedans la place; mais quelques boulets de la batterie St. Pierre ayant donné en cet endroit, il n'y eut plus moyen d'y avoir personne, quoyque plusieurs eussent offert un patagon par teste à qui voudroit y aller pour eux, sans en trouver aucun, ni des soldats, qui déja étoient accablés de fatigue & de lassitude, outre qu'ils trouvoient mieux leur compte, à travailler dans les dehors, où ils étoient tres-bien payés de leur peine.

Le

Le Canon n'ayant ceſſé de nous foudroyer, avoit entierement ruiné nos Paliſſades, & nôtre Ouvrage à corne: Cela nous fit croire, que nous ſerions attaqués indubitablement, cette nuict: Nos onze pieces firent ce qu'elles pûrent pour démonter celles des ennemis; & à dix heures du ſoir, ils firent tirer le Canon d'une batterie, que étoit le ſignal de l'attaque, & donnerent en même temps par tout, avec un corps plus conſiderable que le jour de la St. Jean: Une mine, qu'ils firent ſauter, donna bien de la terreur aux nôtres, & les fit retirer en confuſion, dont les ennemis profiterent, & pouſſant leur pointe, entrerent dans l'Ouvrage à corne, partie par la Courtine, où vetitablement on auroit pû monter à cheval, & partie par les coſtés, à la faveur de ceux qui attaquoient à leur gauche, du coſté du Jar; ce qui obligea les nôtres à ſe retirer dans le foſſé de la place, & dans la demi-lune de la porte de Tongres, où ils ne croyoient pas étre encore en ſeureté; & ſans qu'ils y trouverent le *Gouverneur*, qui fit retirer le pont, avec le *Prince de Solms*; & le *Marquis de Morbecq*, tous la demi-picque, à la main, ils ſeroient entrez en confuſion dans la ville: Le deſordre fut ſi grand par tout, qus cent hommes du Regiment de ce Marquis, commandés par ſon Lieutenant Colonel, pour ſoûtenir ceux de l'Ouvrage à corne ayant eſté pouſſés, plus de trente entrerent dans la ville par la brêche, ceux qui étoient dans les dehors qui la couvroient, ne les en pouvant empécher.

L'en-

L'ennemy étant maistre de cette Corne, nous jetta quantité de Grenades dans une petite coupeure, que nous tenions encore, & les nostres leur en jetterent aussi; & ce genre de combat dura jusques au jour, que les nôtres furent contraints de se retier le long du fossé, pour gagner une petite sortie que nous avions à la porte de Bruxelles: Nos Grenadiers firent encore tres-bien, & le Lieutenant Colonel *Mario*, qui avoit esté blessé legerement le jour de la St. Jean, receut trois blessures en cette occasion, & fut fait prisonnier avec le Major des Italiens, qui fut pris dans l'Ouvrage à corne, en combattant l'épée à la main.

Nous fimes une perte bien considerable d'Officiers, & de Soldats, morts, ou blessés, & tous nos dehors resterent aux ennemis, a la reserve de la Demilune de la porte de Tongres où l'on travailla pour la faire à l'épreuve, ce qui ne se pût, sans la rendre tres-petite: Il y eut aussi bien du sang repandu du costé des ennemis, & leur perte y fut plus grande, que celle ce de leur premiere attaque, comme ils ont eux-mêmes avoué.

Le Mecredy 28. les Bourgeois allarmés par le succés de la nuict, craignant d'estre emportés d'assaut, s'assemblerent devant la maison du Gouverneur, pour le supplier de songer à leur salut: Il leur fit dire de se retirer chez eux, les asseurât qu'il prendroit soin de leur conservation, & qu'ils ne devoient pas tans s'inquieter: Cette réponse ne les ayant pas satisfaits,

ils

ils allerent prier le Magistrat, & les Ecclesiastiques, de faire instance envers le Gouverneur d'entendre à une Capitulation, sans se hazarder à la derniere extremité, qui ne leur pouvoit estre que tres-funeste, ajoutant que le 29. de ce Mois, feste de St. Pierre & de St. Paul, leur étoit fatal, puis qu'ils avoient esté pris à pareil jour par le Prince de Parme. Les Magistrats ne pouvant refuser au peuple, qui jusques alors n'avoit donné que des marques de soumission, une demande qui leur paroissoit assés juste & bien fondée; firent presenter une supplication par écrit au Gouverneur, par deux de leur corps, en termes fort touchans, & honnêtes, le priant de considerer l'état de la Place, qui en soy n'étoit que d'une tres-petite defence, la perte que nous avions faite de nos dehors & d'un grand nombre de nos gens & principaux Officiers, la consternation du peuple qui apprehendoit l'insolence & la cruauté du soldat victorieux, & le peu d'apparence de pouvoir prolonger le siege, veu l'estat où se trouvoit la Place; ajoûtant qu'ils periroient plutost que de ne pas attãdre le secours, si l'on pouvoit en esperer; & pour conclusion, faisoient tres-humble instance de vouloir parlementer; à quoy il repartit que *le zele, & la fidelité qu'il avoit reconnue en eux, l'obligeroit à exposer sa vie pour leur conservation, & qu'il n'épargneroit, ni son sang, ni sa peine pour leur en donner des marques; mais qu'il leur engageoit sa parole, & son honneur, qu'il n'y avoit encore rien à crain-*

à craindre, & qu'ils pouvoient asseurer le peuple que les choses n'estoient pas en si mauvais état.

Les Ecclesiastiques vinrent un peu aprés faire la mêmé priere ; mais n'ayant rien pû obtenir non plus que le Magistrat, ils retournerent en leurs logis ; & les Bourgeois, qui ne se payoient pas de cette réponse, se mirent à sauver leurs meubles, partie dans les Convens, & partie dans Wijck, donnant des marques d'une épouvante extraordinaire.

Le Gouverneur, pour empécher un plus grand desordre, ne permit plus que la Porte de Wijck fust ouverte, & fit veiller plus qu'à l'ordinaire aux petites Portes, afin que personne n'en sortist, pour donner avis aux ennemis de tout ce qui se passoit ; La patrouille fut renforcée, & l'on travailla au Retrenchement interieur, vis à vis de la brêche, où trente hommes pouvoient facilement monter de front.

Toutes ces precautions ne pouvant asseurer les habitans, ils obligerent les Ecclesiastiques de faire une seconde tentative, pour tâcher de persuader le Gouverneur, par plusieurs raisons, d'entendre à une composition ; mais ils ne pûrent rien gagner sur son esprit, qu'une promesse de faire assembler le lendemain le Conseil de guerre pour en resoudre, & que pour lors il alloit donner les ordres, les priant encore de se retirer chez eux : La nuict se passa en escarmouches, & le Canon des ennemis tira continuellement à la brêche pour l'agrandir, ruinant nos murailles, tellement que le

nôtre

nôtre ne pouvoit plus tirer qu'après le leur: Nos Grenadiers jetterent grand nombre de grenades, pour empêcher le mineur de passer au Rempar, & l'on ne cessa jusques au jour d'envoyer le long du fossé reconnoître si l'ennemy n'y faisoit point de descente, recompensant, & caressant ceux qui venoient de cette fonction.

Le Jeudy 29. jour de St. Pierre & St. Paul, que le peuple avoit tant apprehendé, l'on ordonna dés le matin de continuër le Retrenchement opposé à la brêche, & aux mineurs de travailler à leurs contremines, en deux endroits dessous le Rempar, où l'on croyoit que les ennemis attacheroient le leur: Celà fait, le Gouverneur ayant donné ses ordres, & disposé le renouvellement des gardes par écrit, ce qu'il faisoit tous les matins, il laissa le Regimẽt des Italiens, qui n'estoit plus que de six vingt combattans, devant la brêche, où il avoit esté posté le jour precedent; à ses costez ceux du Prince de Solms, & du Marquis de Morbecq, & les autres consecutivement, depuis la porte de Tongres jusques à celle de Bruxelles. Il y avoit trois corps qui n'avoient qu'un Capitaine de reste, pour mettre à leur teste, & tous estoyent si fatigués qu'ils avoyent peine d'agir lors qu'on leur faisoit un commandement: Le Gouverneur alla ensuite chez luy, pour donner ordre d'assembler le Conseil de Guerre, ainsi qu'il l'avoit promis; il rencontra un Appointé que le Colonel *Beaumont* envoyoit pour dire

qu'un

qu'un Tambour étoit à la porte d'Alemagne, avec des lettres pour luy : Il pria le *Prince de Solms*, le *Marquis de Morbecq*, *Don Marcio Orilla*, & le *Major* de la Ville, d'y aller ; & il les suivit avec le Capiteine *vander Poel*, & cinquante Chevaux qui avoient la garde au pont de Wijk : La porte ayant été ouverte, ces Messieurs sortirent pour savoir du Tambour ce qu'il vouloit ; il dit qu'il étoit chargé de rendre des lettres au Gouverneur en main propre ; ce que le Major luy étant allé dire, il sortit accompagné de ces cinquante Chevaux, & en receut, deux, l'une pour luy du Sr. *de Bois-Bernard*. & l'autre pour *Don Marcio Orilla* de son *Major*, contenant comment ils avoient ésté faits prisonniers, & priant qu'on leur envoyast de l'argent & quelque linge, dont ils avoient besoin : Le Gouverneur ordonna à ce Tambour de rester la hors de la Contrescarpe, avec l'Officier de garde, cependant qu'il alloit le dépécher, disant par pretexte qu'il ne le faisoit pas entrer dans la ville, de crainte que quelque Bourgeois, desesperé de voir sa maison ruinée par leur Canon, ne luy fist insulte : Puis il passa chez le Commandeur, qui s'éstoit fait porter à Wijk le jour auparavant, & luy communiqua tout ce qui étoit venu à sa connoissance ; & de là il se rendit chez luy avec toute sa Compagnie, où il trouva le Conseil qui l'attandoit : Il lût la lettre qu'il venoit de recevoir, & declara sa pensée, que la Commission secrette de ce Tambour étoit de remarquer

ce

ce qui se passoit dans la ville, & qu'à cause de cela il ne luy avoit pas permis d'y entrer. L'on a sceu depuis que l'on avoit dit au Roy, que le Gouverneur étoit blessé mortellement, qu'à cause de cela le Tambour avoit voulu le voir, pour savoir s'il étoit vray: Puis entrant en matiere il exposa à l'assemblée qu'il les avoit fait appeller pour deliberer sur les affaires presentes, qu'ils savoyent l'état où se trouvoit la place, & la consternation de ses habitans, à qui il avoit été obligé de promettre le jour precedẽt de mettre leur priere en deliberation; qu'il les prioit de dire librement leur avis touchant la Capitulation, & que le sien estoit que l'affaire n'étoit pas encore si pressée, & qu'ils auroient du temps assés pour y pouvoir songer, avant que d'en venir à cette extremité: Ils opinerent tous *qu'à moins d'estre seur d'un prompt secours, il ne falloit pas differer davantage, qu'il étoit temps de songer à une composition, qu'un plus grand delay les mettoit en peril d'être emportez d'assaut; qu'il ne falloit point sacrifier le peuple ni la garnison, aprés avoir si bien fait; qu'il en seroit blâmé par toute la Hollande, sans retirer autre avantage que de gagner un jour ou deux, ce qui étoit encore incertain, puis que les habitans s'opposeroient à nôtre retraitte dans Wijck*, où mêmes il n'y avoit point de moulins, ni de farine, ceux de la ville n'en ayant pû moudre, que du jour à la journée; outre que les Boulangers & Brasseurs s'étoient cachez pour ne point servir, afin de nous obliger

ger à faire la vollonté du peuple : Ce raisonnement ne pût pas satisfaire le Gouverneur, quoy qu'il fust tres-bien persuadé de la verité: Il se retira dãs sa chambre tout chagrin de voir qu'il n'y avoit plus de remede, & si échauffé qu'il fallut luy tirer du sang pour un mal de Gorge qu'il avoit si violent, qu'il ne savoit presque plus parler, causé par les fatigues du Siege. Une heure aprés on luy vint dire que le Conseil avoit resolu qu'il falloit envoyer au Roy pour faire des propositions ; à quoy il répondit *qu'il vouloit voir les opinions par écrit, & qu'il en ordonneroit ensuite.* Durant tout cecy, le peuple s'étoit amassé devant l'Hostel de ville, menaçant d'insulter les Magistrats, s'ils ne se mettoient en devoir de songer à leur salut : Le Gouverneur y envoya aussi-tost cinquante Chevaux, avec ordre de les charger s'ils continuoiẽt à faire les opiniatres; mais ils se retirerent d'abord, attandant la fin du Conseil de guerre: L'Aprés disnée ; les Ecclesiastiques, & les Magistrats vinrent trouver le Gouverneur, pour le supplier de vouloir consentir à la resolution du matin ; que *le danger estant grand il y avoit à craindre d'estre emportés d'assaut la méme nuict* : Il leur répondit que *l'on n'estoit pas encore à cette extremité, & que jamais par son obstination il ne feroit perir tant de braves gens ; mais que connoissant mieux qu'eux l'estat des choses, il leur répondoit qu'ils étoient en seureté, & qu'il les prioit de se retirer pour luy laisser la liberté de donner ses ordres & d'agir sans contrainte ;*

Tout

Tout cecy étant venu à la connoissance du peuple, il s'amassa devant la maison du Pensionaire Pessers, qu'il accusoit d'estre de ce sentiment, & se seroient sans doute emportés à quelque chose de violent, si le Gouverneur n'y fût accouru en diligence, quoyque trespeu accompagné, mais fort à propos pour empécher le mal, & faire retirer cette populace, qui conservoit toujours un grand respect pour luy : Il fit mettre une garde à la Porte du Pensionaire, & fit quelques tours de ville, pour remarquer la contenance des habitans.

Les Magistrats ni les Ecclesiastiques, ne s'étant pas rebutés par la réponse qu'il leur avoit faite, ils tenterent un dernier effort & se transporterent encore une fois chez luy, pour le supplier tout de nouveau de vouloir envoyer au Roy, se servant de toute leur éloquence pour le persuader à y consentir, alleguant *qu'un plus ou moins, ne luy feroit pas aquerir plus de gloire ni d'utilité à l'Estat; qu'il y alloit du service de sauver de tres-bonnes troupes, qui pourroyent estre employées ailleurs avec fruit, & de ne pas laisser perdre un peuple qui avoit paru si affectionné, & si rempli de bonne intention, & qui attendoit avec beaucoup d'impatience & de crainte sa derniere resolution.* Le Gouverneur ce voyant pressé de cette sorte, ne pût leur faire d'autre réponse que celle qu'il leur avoit déja faitte le matin, y ajoutant *qu'il seroit trop dangereux de faire des Capitulations aprés midy, parce que le soir approchant, les ennemis fairoient*

semblant

ſemblant d'écouter les propoſitions, & que toute la nuict ils avanceroient leurs travaux ſans ſe hazarder & qu'aprés cela ils donneroient la loy à leur volonté: L'aſſemblée connoiſſant que c'eſtoit une défaite, luy repliqua *qu'il ne ſeroit pas le premier qui l'auroit fait à pareil tems*, alleguant pluſieurs exemples: Mais luy, qui ne vouloit y conſentir en aucune façon du monde, leur dit avec aſſes de chaleur, *qu'il ne vouloit pas imiter une demarche ſi perilleuſe, & qu'il aymeroit mieux perir avec honneur, que de commettre une faute de cette importance, qu'on reſte il les prioit de le laiſſer faire, & qu'il répondoit de leur conſervation:* Ils firent neantmoins tant d'inſtances, & les reïtirerent ſi ſouvent, & auec tant de raiſons perſuaſives, qu'il fut obligé de leur promettre, que le lendemain il envoyeroit au Roy pour parlementer, & qu'ils pouvoient en donner aſſeurance au peuple.

Aprés les avoir congediés de cette maniere, il ſe rendit au lieu où l'ennemy pouvoit attaquer, & fit ranger ſes troupes en ordre pour bien combattre, & jetter des tonneaux entiers de poudre par la brêche, afin que s'il arrivoit aux ennemis d'y vouloir monter, le grand feu, & les Granades qu'on y jetteroit, les fiſt ſauter: Leur Canon fit bien du fracas, & étonna aucunement ceux qui devoient ſe poſter contre la brêche. L'ennemy ayant attaché le mineur à la Demilune de la porte de Tongres, le Gouverneur crut qu'il pourroit les en faire déloger, en y envoyãt vint cinq hommes

bien

bien resolus pour les tuer : mais il n'en pût jamais trouver que deux, qui s'offrirent volontairement d'y aller, savoir le Capitaine *de Fontaine*, & un *Sergeant* de la Compagnie du sieur *de Thienes*, quoy qu'il eust offert bien de l'argent ; mais il sembloit qu'il eust perdu sa force. L'on jetta un grand nombre de Grenades, tant des murailles, que de la Demilune ; & le Canon des ennemis tira avec une si grande violence à la brêche, & le long du Rempar, que nous ne pouvions tirer le nôtre qu'aprés qu'ils avoient fait : Et comme nous attendions à tout moment d'estre attaqués, Il y en avoit plusieurs, qui craignant d'estre emportés, murmuroient contre le Gouverneur, protestant que luy seul en repondroit, puis que de son authorité il avoit eludé la resolutions prise par le Conseil de guerre.

Une Demilune toute ruïnée qui couvroit la brêche, ayant sauté par une mine, quelque monde qui étoit dedans en fut endommagé, & les nostres en prirent si fort l'épouvante qu'ils l'abandonnerent par deux fois : On ne pût pas la tenir davantage, parce qu'elle étoit toute minée, & que l'ennemy la voyoit par derriere : Le feu ne discontinua point toute cette nuict des deux costez.

Le Vendredy 30. le Gouverneur crut que nous serions attaqués de jour, puisque nous ne l'avions pas esté la nuict, & pour cet effet commanda que châcun fust bien sur ses armes ; & fit defence à qui que ce fust de bouger de son

de son poste. Puis considerant qu'il ne pouvoit plus differer de venir à composition, sans courir fortune de ce faire prendre d'assaut, ou de se rendre à des conditions trop onereuses ; que les Bourgeois ne cessoient de le tourmenter pour cela, que la garnison y étoit disposée aussi-bien que le Commandeur, à qui l'on en avoit communiqué le jour devant à son lict, où il étoit à cause de la blessure, & que le Conseil de guerre l'avoit resolu; outre qu'il luy mãquoit bien des choses pour prolonger le siege, & notamment de la farine & de la mêche, dont il avoit grande necessité, n'en ayant jamais pû recouvrer à Liege, ni au païs voisin, parce que les ennemis l'avoient toute fait achetter de longue main, & que ce qu'il y en avoit étoit si méchante, que cela a esté cause que les ennemis n'ont pas perdu deux mille hommes plus qu'ils n'ont fait ; si bien qu'il avoit esté obligé de la ménagér, à un point que plusieurs avoient trouvé mauvais qu'il eust ordonné de ne les alumer que d'un bout, avant d'estre attaqués, sans savoir la raison pourquoy il le faisoit, & qu'il n'avoit garde de declarer, de crainte que l'ennemy n'en eust connoissance ; Ces considerations, & la difficulté qu'il voyoit bien qu'il y auroit à se retirer dans Wijck. parce que plusieurs choses manquant il ne pourroit pas y faire une grande resistance, outre qu'il auroit fallu abandonner la ville & les habitans à la discretion du victorieux, l'obligerent de s'en aller chez luy, accompagné des prin-

principanx Officiers; pour dreſſer les articles: Il les dicta, & pria la Compagnie d'en dire ſon ſentiment, pour y ajouter ce que l'on jugeroit à propos : Il voulut voir ceux que feu le Prince Henry avoit accordés ; mais on ne ſceut les trouver : Il fit appeller enſuite les Magiſtrats & les Eccleſiaſtiques, qui attendoient cette nouvelle avec impatience, pour les leur communiquer, leſquels les approuverent ; il leur dit de demeurer aſſemblés à l'Hoſtel de ville, pour mettre leurs conditions par écrit, & preparer leurs Deputez, les avertiſſant d'eſtre ſur leurs gardes, veu que dans ces occaſions les ennemis cherchent ordinairement à ſe prevaloir par quelque ſurpriſe.

Les Officiers du Conſeil de guerre ayant ſigné ces articles, le Gouverneur en ſigna un double, & en chargea le *Marquis de Morbecq* pour les preſenter au Roy, l'ayant choiſi avec *le Sr. de Thienes*, qui faiſoit fonction de Lieutenant Colonel du Regiment de Bremt, pour aller trouver ſa Majeſté, avec ordre de retourner ſi elle refuſoit de les accorder. La chamade ayant eſté battuë à la porte de Bruxelles, *le Sr. de Thienes* ſortit, & fut mené au Duc de Roannes, Lieutenant general de Trenchée, qui dit d'abord qu'il falloit ſe rendre à diſcretion; à quoy le dit *Sr. de Thienes* ayant répondu que l'on ne prenoit pas de cette maniere des gens faits comme ceux qui eſtoient dans la place, il envoya en donner avis au Roy, & ordonna au *Comte de Monbron*, Capitaine Lieutenant de la

ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, & Maitre de Camp du Regiment du Roy, avec le *Sr. de Marcognet*, commandant un Bataillon du Regiment de Piemont, & le *Sr. de la Rigaudiere* ſon Ayde de Camp, de ſe preſenter pour ôtages, & d'entrer dans la ville en même temps que le *Marquis de Morbecq* en ſortiroit; ce qui fut fait, & ce Marquis mene au Roy, qui fit lire les articles par le *Marquis de Louvoy*, & mettre la réponſe en marge; dépechant à l'inſtant au Gouverneur pour ſavoir s'il vouloit s'y accorder; avec ordre de revenir promtement rapporter ſa reſolution.

Le Gouverneur lors qu'il receut ce meſſage eſtoit occupé à faire la viſite le long du Rempar, & en retirer le monde, continuant d'achever à faire remplir la porte de Tongres, ayant reconnu que l'on feroit ſauter la Demilune la nuict, & que devant ſur la Contreſcarpe il y avoit une batterie nouvelle de neuf pieces de Canon, pour tirer dans la porte, où l'on ne pouvoit pas faire de retrenchement: Aprés avoir donné ſes ordres, il ſe rendit à l'Hoſtel de ville, où il croyoit treuver le Magiſtrat aſſemblé, ainſi qu'il leur avoit recommandé; mais il n'y en avoit que deux, leſquels il chargea de faire appeller les autres en diligence, pour leur communiquer ce que le Roy avoit rayé des articles: Ils convindrent tous, que la difference n'eſtant pas notable, il falloit accepter les conditions ſans s'amuſer à chicaner davantage: Dans ce temps-là il faiſoit une ſi

forte

forte pluye, qu'il eust esté tres-facile aux ennemis d'entreprendre une attaque, dautant que les armes à feu estant devenues inutiles, il auroit fallu combattre à coups de main.

Le Gouverneur ayant entendu le Magistrat, se rendit chez luy, & dit au Comte de Monbron, auprés de qui il y avoit un Officier de confiance qui sous pretexte de luy tenir compagnie l'empéchoit de parler à personne, qu'il avoit bien de la joye que le Roy eust fait refus d'accorder toutes ses propositions, & principalement celle qui concernoit la sortie de la Garnison, qui se devoit faire ~~le lendemain~~ Samedi; & que cela ne se pouvant il alloit retirer ses Ostages, & luy permettre de retourner au Camp: Ce Comte s'offrit d'aller trouver le Roy, pour luy persuader de consentir à ce qu'il demandoit; & en ayant eu la permission il s'en alla, & revint une heure aprés, rapportant qu'il avoit obtenu que la garnison ne sortiroit que le Dimanche à huict heures du matin, mais que le Roy estant tres-bien informé de l'estat de la Place, des munitions, & des gens de guerre, il n'avoit rien voulu accorder davanrage: Là-dessus on conclut la Capitulation, & le *Marquis de Rochefort* prit poste à la porte Bruxelles, avec le Regiment des gardes, ce même jour à quatre heures aprés midy, & le Comte de Lorge à Wick. Le *Marquis de Louvoy* demanda d'entrer dans la ville, & le Gouverneur ayant fait ouvrir la port de

Bois-le-Duc, l'y fut recevoir avec dix ou douze personnes qui l'accompagnoient, & le mena chez luy, où le Marquis donna ordre à un Officier de faire venir des batteaux: & des Chariots pour la conduite du bagage & des blessés. & puis retourna au Camp,

---

Capitulation accordée par le Roy tres-Chrestien, au Gouverneur, à la Garnison, & à la ville de Maſtricht.

1. PRemierement, la Porte de Bruxelles, & celle d'Allemagne seront remises à quatre heures, pour estre gardées par les troupes de S. M. sans que qui que soit y entre, jusques à ce que la Garnison sorte.

2. Le Gouverneur, & la Garnison sortiront Dimanche, deuxiéme juillet à huit heures du matin, avec Armes, Bagage, Tambour battant, Enseignes deployées, Meche allumée, bale en Bouche, la Cavallerie les Armes hautes, Trompette sonnant, & generalement toutes les marques d'honneur, & vivres necessaires pour le voyage jusques à la place où ils seront conduits.

3. Il sortira de la place deux pieces de Canon. des meilleurs, avec les munitions necessaires, & un Mortier.

4. L'on ne visitera pas le Bagage pour quelque pretexte que ce puisse estre, ni les personnes qui se trouveront à la ditte Garnison.

5. Les Prisonniers faits pendant le Siege, seront rendus de part & d'autre.

6. Les Blessés & les Malades qui ne pourront soufrir le voyage, resteront dans la Place, jusques à leur

à leur gueriſon ; & ſeront penſés, & entretenus aux frais du Magiſtrat de la Ville ; & aprés leur gueriſon, il leur ſera permis d'aller à la même place où la Garniſon ſera envoyée, avec paſſeports neceſſaires.

7. L'on fournira pour la ditte Garniſon tous les Chariots, Charettes, & Bateaux neceſſaires, pour le tranſport du bagage, bleſſés, & malades qui pourront ſouffrir le chemin.

8. Le Gouverneur avec toute la Garniſon, ſeront conduits à Bois-le-Duc, ou à Breda, au choix du Roy, par le chemin le plus droit, & le plus court, ſans aucun retardement, en cinq jours de temps, un jour plus ou moins, ſi la neceſſité le requiert.

9. Il leur ſera donné eſcorte ſuffiſante pour les conduire en ſeureté.

10. S. M. accorde au Gouverneur, aprés qu'il aura conduit ſa Garniſon, un paſſeport pour trois ſemaines, pour aller à la Haye, & revenir en ſeureté, avec ſix domeſtiques, tant à cheval qu'à pied, & dix Cavalliers d'eſcorte, pour rendre conte de ſes actions.

11. S. M. accorde aux Deputés du Clergé, du Magiſtrat, de la Religion Reformée, & à ceux des trois pays d'Outre-Meuſe, de les maintenir dans leurs privileges, aux conditions qui leur ont eſté accordées par Meſſieurs les Eſtats des Provinces Unies, à la priſe de cette ville

12. Deux Officiers ſeront envoyez en oſtage, de part & d'autre, pour la ſeureté, & l'accompliſſement du traité. Fait au Camp à Maſtricht, le 30. Juin 1673. & ſigné.

Les Deputés du Magiſtrat, du Clergé, & de ceux de la Relion Reformée, ayant eſté au Camp, rapporterent que le Roy leur avoit accordé leurs demandes, enſuite de la promeſſe faite par la Capitulation.

S. M. pour mieux solenniser un jour, auquel Elle venoit de soumettre cette place, fit de grands presens, & des recompences à tous ceux qui avoient bien fait, & qui s'estoient signalés par quelque belle action, voulant soulager les Officiers & les soldats blessés par des gratifications qu'il leur faisoit en argẽt & en Charges; & à l'Ingenieur qui avoit conduit la Trenchée, Elle luy fit donner quatre mille pistolles.

La Reyne d'Espagne n'en a pas moins fait au regard de *Don Marcio Orilla*, & son Major, à qui elle à fait des recompences: Le premier a eu une pension de mille escus, & un habit de *St. Jacques*, avec un Brevet de retenuë pour la premiere Commanderie vacante, qui en vaudra bien trois mille tous les ans, pour avoir assisté à la defence de Mastricht.

Le Samedy 1. Juillet, on s'occupa à disposer la Garnison, & à la mettre en estat de marcher le lendemain, aussi-bien qu'à empécher les desordres qui se pourroient commettre, ne souffrant pas que les ennemis entrassent dans la ville, en plus grand nombre qu'il avoit esté conditionné.

L'aprés-dinée, le *Duc de Montmouth*, releva le *Marquis de Rochefort*, & les Charrettes destinées pour la conduitte du bagage entrerent dans la ville: En attendant les Bateaux qui devoient venir le même soir, pour y mettre les blessés avec le reste du bagage. l'on ordonna aux Officiers de bien tenir tous leurs gens ensemble, & d'y bien avoir l'œil, le Gouverneur

neur leur faisant donner par écrit l'ordre de la Marche: Quelques Bourgeois firent bruit de ce que plusieurs Officiers ne les payoient pas, & même en porterent leur plainte au Roy: Le Gouverneur en ayant esté auerti, les fit appeller, & ordonna à ceux qui avoient de l'argent de payer, & se fit donner un memoire des autres par le Magistrat, afin de le rendre aux Estats Generaux, promettant qu'il feroit instance pour les faire payer, sans pourtant se vouloir engager, ainsi que le pretendoit un Officier que le Roy avoit envoyé.

Le Gouverneur receut des lettres sur le Midy du *Comte de Monterey*, en date du 29. Juin, & luy écrivit le même jour, & au Prince par la même voye, envoyant copie de la Capitulation.

Le Dimanche 2. Juillet sur les neuf heures du Matin la Garnison sortit de Mastricht en cet ordre.

Trois Escadrons marchoient les premiers, commandez par le *Baron de Swartemborgh.*

Aprés suivoient deux pieces de Canon & un Mortier, avec les Officiers de l'Artillerie, & le bagage, & deux Compagnies d'Infanterie sur les ailes: Le Regiment de Wel, composé de deux escadrons suivoit le bagage, & estoit suivi par l'Infanterie par Regiments, dont le premier estoit.

Celuy du *Prince Maurice.*
Ensuite celuy du *Gouverneur.*
Celuy de *Kirpatrick.*

De *Heeſwijck.*
De *Hofwegen.*
De *Beaumont.*
De *Bremt.*
De *Carry.*

Et le dernier des Italiens de *Don Marcio Orilla*, qui faiſoit l'arrieregarde de l'Infanterie.

Le Gouverneur Marchoit aprés, avec le *Comte de Monbron*, qui luy ſervoit d'oſtage.

Le *Marquis de Morbecq* marchoit aprés, à la teſte de ſon Regiment, qui formoit deux eſcadrons.

Celuy du *Prince de Solms* le ſuivoit, pareillement en deux eſcadrons.

A la teſte de la Garniſon, marchoit le Comte de Luſignan, Lieutenant des Gendarmes Eſcoſſois, commandant toute l'eſcorte, compoſée de cinquante Gendarmes de ſa Compagnier & de cinquante autres *d'Anjou*, commandés par le *Marquis de Comminge*; & à la queüe eſtoit le *Marquis de Bordange*, commandant cent Chevaux legers du Regiment du *Comte d'Auvergne*, qui faiſoit le reſte de l'Eſcorte.

Ils paſſerent en cet ordre devant le Roy, Le Gouverneur, en eſtant à quelque quarante pas, deſcendit de cheval pour luy faire ſon compliment: Sa Maj: luy répondit d'une maniere fort obligeante; & en ſuite il ſe retira pour continuër ſa marche vers Bois-le-Duc, où toute la Garniſon arriva le ſixiéme.

Le Gouverneur avoit écrit, comme la Garniſon

nison estoit pour servir, au *Prince*, & au *Comte de Monterey*.

On peut voir le nombre des gens de guerre qui sont sortis de Mastricht, dans la Relation qui a esté imprimée des Officiers morts & blessés pendant le Siege, & que l'on a ajoutée à la fin de ce Journal; mais il faut remarquer, que quelques uns y ont esté obmis, savoir.

Le *Sr. de Beau-Regard*, Capitaine reformé dans le Regiment du *Prince de Solms*, blessé.

Le Capitcine *Koehoorn* blessé.

L'Enseigne de la Compagnie de *Rijswijck*, mort.

Le Cornette de la Comp. de *Wel*, mort.

Plusieurs blessés sont morts de leurs blessures, les plus considerables sont, le *Comte de Dona*, le *Comte de Waroux*, & le *Baron de Sprang*.

Ce même jour le Roy dépecha des lettres circulaires à tous les Gouverneurs, Archevêques & Evêques de son Rayaume, sur le sujet de cette Conqueste, leur enjoignant de faire chanter le Te Deum dans leurs Eglises principales: En voicy une à Monsieur du *Rancher* Gouverneur du Quesnoy.

LETTRE DU ROY
au Gouverneur du Quesnoy.

Monsr. du Rancher, *les Hollandois ayant refusé pendant l'hyver dernier toutes les propositions qui leur ont esté faittes d'entrer en ne-*

gotiation pour la paix, y ayant donné les mains seulement quand ils ont veu le Printemps beaucoup avancé, j'ay esté obligé de sommer trois corps d'armée, d'en employer deux à la conservation de mes Conquestes du costé de la Hollande, & à la defence de mes Alliez, & de me mettre en personne à la teste de la troizieme, pour la faire agir, & essayer de porter mes ennemis à consentir à des conditions raisonnables de paix; & ayant fait assembler ma ditte Armée sur la Frontiere de Flandre, je l'ay fait marcher vers Mastricht, & j'en ay formé le Siege; & quoy que cette place soit une des plus considerables des Pays-Bas, par sa situation & par ses fortifications; qu'il s'y soit trouvé six mille hommes de guerre de troupes reglées, composées en partie des meilleures que le Roy Catholique ait à sa solde en Flandre; que les assiegez l'ayant defenduë avec une vigoureuse resistance, par la conduite du Sr. de Fariaux, *l'un des plus experimentés Capitaines qui soyent au service d'Espagne; & que d'ailleurs je n'eusse pas lieu d'esperer de soumettre à mon obeissance en si peu de temps cette Place, qui a fait autrefois une si longue resistance; neantmoins, la valeur des Chefs, Officiers, & Soldats de ma ditte armée, l'a obligée de se rendre en treze jours de Trenchée ouverte. Et comme je reconnois que cet evenement, tres-important en soy, & qui peut avoir des suites tres-considerables, est une continuation des Benedictions qu'il*

plait

plait à Dieu verſer inceſſamment ſur ma perſonne, & l'effet des prieres que je ſay que mes bons ſujets ont faittes avec tant de ferveur, pour la proſperité de mes armes, j'ay eſtimé à propos d'en faire donner des marques publiques de reconnoiſſance, envers ſa Bonté Divine: Pour cet effet j'ordonne aux Archevéques, & Evéques de mon Royaume, de faire chanter le Te Deum dans leurs Egliſes Cathedrales, & autres de leurs Dioceſes, & je fais cette Lettre pour vous dire que mon intention eſt que vous faßiez qu'il ſoit celebré en la principale Egliſe du Queſnoy, que vous y aßiſtiez, que vous teniez la main à ce que les Officiers de la juſtice & autres y ſoient preſens en corps, que vous faßiez tirer le Canon dans la ditte place, que vous ordonniez aux Mayeurs & Echevins d'icelle, de faire faire des feux de joye, & donner au ſurplus toutes les marques de réjouïſſance *publique qui ſe doivent en pareille occaſion: Et la preſente n'eſtant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait,* Monſr. du Rancher, *en ſa ſainte garde. Ecrit au Camp de Maſtricht le deuxiême jour de Juillet* 1673. *ſigné Louis, & plus bas le Tellier.*

On peut remarquer ſur le ſujet de cette Lettre que veritablemẽt Maſtricht eſt une des plus cõſiderables places qu'il y ait dans les Pays-bas pour ſa ſituation: La Meuſe paſſe au travers, & la ſepare de Wyck, à qui elle tient par un Pont de pierre: Le Commerce y eſt grand &

la Campagne tres-fertile & agreable: mais quād à ſes fortifications, ceux qui y ont eſté ſavent que le corps de la place n'a aucune defence; le Rempar n'a qu'une ſimple muraille d'un pied & demi d'épaiſſeur mais nullement flanqué? la Place eſt commandée par la montagne *St. Pierre*, qui rigarde les fortifications de la Porte de Tongres à l'envers; les dehors ſont extraordinairement grands, compoſés de pluſieurs Ravelins, Demilunes, & de ſix tres-grands Ouvrages à corne, pas un à l'épreuve du Canon tous les foſſés ſecs.

La Garniſon eſtoit compoſée de huit Regimens d'Infanterie, & de treze Compagnies de Cavallerie des troupes de l'Eſtat, aſſés bonnes & bien reglées, ſi vint-cinq ans de paix ne les avoient pas fait relâcher de leur ancienne diſcipline, d'un Regiment d'Infanterie Italienne d'environ trois-cens bons hommes, les Officiers compris; & de deux tres-bons Regimens de Cavallerie des troupes de Flandres, le tout pouvant faire quatre mille hommes de pied, & quelque huit à neuf cens Chevaux.

Il eſt à conſiderer qu'il y avoit pluſieurs Officiers abſens de la garniſon, & qu'aux huit Regimens d'Infanterie de l'Eſtat, il n'y avoit que deux Colonels preſens, les autres eſtant ailleurs, où le ſervice les appelloit; ce qui n'a pû faire qu'un tres-méchant effet, puis-que les gens de commandement ſont les plus neceſſaires.

Quand à ce que le Roy dit, qu'il a pris la Place en treze jours de Trenchée ouverte; ſans offen-

offencér sa Maj: il est tres-constant que l'on en fit l'ouverture le trezieme de Juin, ainsi qu'il se peut voir dans ce journal, par une sortie que l'on fit sur les travailleurs, & que la ville ne se rendit que le trentiéme, à moins que le Roy ne veüille compter du jour qu'il a fait tirer son Canon; mais il ne s'est pas encore veu que l'on ait fait des approches, achevé trois batteries & posé vingt-sept pieces prêtes à tirer, en une même nuict.

Il est bien vray que la place à soûtenu autrefois un tres-long Siege; mais aussi faut-il considerer que l'Illustre Prince qui l'a prise sur lès Espagnols, avoit en ce temps-là deux armées en teste, baeucoup plus fortes que la sienne: l'une de l'Empereur, commandée par un *Comte de Papenheim*, & l'autre Espagnole par le *Marquis de Santa Cruz*: que le Roy, bien loin d'avoir aucun ennemy à se garder, que ceux des Garnisons de Bois-le-Duc, & de Breda, qui en sont à plus de dixhuit, ou de vingt lieuës, pouvoit faire venir, avec la plus grande facilité du monde, ses vivres & munitions sans escorte, par Batteaux, & par charïots, de Liege, où il avoit fait ses Magasins & preparatifs pendant une année toute entiere; que son armée estoit composée de 42000 Combatans tant infanterie que Cavallerie, là où le *Prince Henry*, avec une armée moins nombreuse de beaucoup, avoit des difficultés extraordinaires pour faire venir des Convois de fort loing, avec de grandes escortes, & point

d'autre

d'autre assistance que celle qu'il pouvoit recevoir des Liegeois: Et il est à presumer, qu'il auroit soumis Mastricht en moins de jours que n'a fait le Roy; s'il n'avoit pas eu plus d'obstacles à surmonter.

Enfin je conclus que si l'on avoit pû faire glisser un renfort de mille bons hommes dans la Place, & que la mêche ni eust pas manqué, les ennemis auroient esté contraints de lever le siege, veu qu'ils y ont purdu bien neuf mille hommes, tant tués que hors de combat, ce qui les a mis en estat de ne plus rien entreprendre de toute la Campagne, & facilité au Prince le dessein du Siege de Narden, qu'il a pris en quatre nuicts, & trois jours de Trenchée ouverte, en presence de l'Armée que le *Duc de Luxembourgh* avoit assemblée à Utrecht, pour le moins aussi forte que la sienne: Et de là ce jeune Guerrier, ne se contentant pas d'un si grand succés, alla joindre avec sa Cavallerie, & une partie de son Infanterie, l'Armée Imperiale; & on forma encore le Siege de Bonne, qui fut emporté aussi vigoureusement que l'avoit esté Narden, quoy que l'on deust croire que l'une & l'autre de ces Places auroient fait une plus grande resistance, & principalement la premiere, qui estoit tres bien fortifiée, munie de trois mille bons hommes, & qui ne pouvoit estre attaquée que d'un costé.

FIN.

ESTAT

ESTAT AU VRAY DE TOUS LES OFFICIERS

En Chef & Subalternes,

Qui sont Morts ou ont esté Blessez Pendant le Siege de

MASTRICHT,

Tant des troupes de l'Estat, que de leurs Auxiliaires:

Extrait de l'Original qui en a esté livré par Monſ. de Fariaux Baron de Maude, qui en estoit Gouverneur, savoir le 14. du mois de Juillet à Son Alteſſe Monseigneur le *Prince d'Orange*, & le 16. à Meſſ. les *Estats Generaux* des *Provinces Unies*.

MOnſ. le Commandeur de Weede, Seigneur de Walembourg, *bleſſé.*

Monſ. le Comte de Dona, qui s'estoit volontairement jetté dans la place pendant le siege, *bleſſé.*

M. le Baron de Vervijx, frere du Comte de Brouai, *mort.*

Dans

I.

Dans le Regiment de Monsr. le Prince Maurice de Nassau.

LE Lieutenant Colonel Passenroode, faisant fonction de Colonel, *mort.*
Capitaine Droſt, faisant fonction de Lieutenant Colonel, *mort.*
F. Pichler, faisant fonction de Major, *mort.*
Capitaine Cats, *blessé.*
De Groot; commandant la Compagnie du Sergeant Major Bisschop, *blessé.*
Egbert son Sergeant, *blessé.*
Kien, Enseigne du Lieut. Colonel Droſt, *blessé.*
Berrent son Sergeant; *blessé.*
La Riviere, Lieutenant de la Compagnie du Capitaine Duich. *blessé.*
Wttenhorst, Enseigne de la Compagnie du Capitaine Ackersloot, *blessé.*
Klief son Sergeant, *blessé.*
De Radt, Lieutenant de la Compagnie du Capitaine Van Bergen, *blessé.*
Les deux Sergeants, *blessés.*
Zensingh, Lieutenant de la Compagnie du Capitaine Cats; *mort.*
Bleyenbourgh, Enseigne de la Compagnie du Capitaine Meteren, *blessé.*
Jochem son Sergeant, *blessé.*
De la Compagnie du Major Pichler les deux Sergeants, *blessés.*

II.

Dans le Regiment de Monsieur le Gouverneur.

LE Lieutenant Colonel Sanderlant, faisant fonction de Colonel, *mort.*
Capitaine Embisen, faisant fonction de Lieutenant Colonel, *mort.*
Le Capitaine Colpeper, faisant fonction de Major; *blessé.*
Capitaine Roper, *blessé.*

Capi-

Capitaine Bitter, *mort.*
Capitaine Hafften, *bleſſé.*
Capitaine Diepenbroeck, *bleſſé.*
Capitaine Deleaen, *mort.*
Capitaine Bodack, *mort.*
Capitaine van Gageren, *bleſſé.*
L'Enſeigne Arſchine de la Compagnie Colonelle, *bleſſé.*
Norwordt, Lieutenant de la compagnie du Capitaine Kolpeper, *mort.*
Van der Horſt Enſeigne, remis en la place de Norwordt, *bleſſé.*
Le Sergeant, faiſant fonction d'Enſeigne, *bleſſé.*
L'Enſeigne de Camp, reformé, *bleſſé.*
Le Sergeant François le Fin, reformé, *bleſſé.*
Taignon, Lieutenant de la compagnie du Capitaine Momplaiſir, *bleſſé.*
Les deux Sergeants de la même compagnie, *morts.*
La Riviere, Enſeigne de la compagnie du Capitaine Ropart, faiſant fonction de Lieutenant, *bleſſé.*
Le Sergeant, faiſant fonction d'Enſeigne. *mort.*
Praem, Lieutenant de la compagnie du Capitaine Hafften, *bleſſé.*
Un Sergeant de la même compagnie, *bleſſé.*
Peltz, Enſeigne de la compagnie du Capitaine Diepenbroeck, *mort.*
Un Sergeant de la même compagnie, *bleſſé.*
Aldenhoven, Lieutenant de la compagnie du Capitaine van Gageren, *mort.*
L'Enſeigne de la même compagnie, *mort.*
Un Sergeant de la même compagnie. *mort.*

III.

Dans le Regiment de Monſr. Kirpatrick.

LEvenſtont, commandant la compagnie du Lieutenant Colonel, *bleſſé.*
Capitaine Croyſet *bleſſé.*
Jean Jacquet, Lieutenant de la compagnie du Major, *mort.*

Du

Du Mee, Lieutenant de la Compagnie du Capitaine Laisnier. *blessé.*
Hillensperg, commandant la Compagnie du Capitaine Andla. *mort.*
Herle, Lieutenant du Capitaine Pijl, *blessé.*
Croyset, Enseigne de la Compagnie de son Pere. *mort.*
Clandt, Enseigne du Capitaine Andla, faisant fonction de Lieutenant, *blessé.*
Le Sergeant, par provision Enseigne, *blessé.*
Rondelor. Enseigne de la Compagnie du Capitaine Taillifer, *blessé.*
Le Sergeant de la même Compagnie, *blessé.*
Vuller, Enseigne du Capitaine Arsekine, *blessé.*
De la Compagnie du Major Weil un Sergeant, *mort.*
Et un Sergeant. *blessé.*

IV.

Dans le Regiment de Monsr. de Hesswick.

LE Sieur Mario Lieutenant Colonel, faisant fonction de Colonel a esté fait prisonnier, & *blessé,*
Le Sergeant Major Oudensteen, faisant fonction de Lieutenant Colonel, *blessé.*
Son Sergeant. *mort.*
Capitaine Monfang, *blessé.*
Capitaine Foyert, *blessé.*
Son Sergeant, *blessé.*
Langenhorst, commandant la Compagnie de Monsr. le Colonel Frentz, *blessé.*
Nieuport, Enseigne de la même Compagnie, *mort.*
Et un Sergeant, *blessé.*
Lodensteen, Enseigne de la Compagnie Colonelle, *mort.*
Le Sergeant, remis à la place, *mort.*
Le Lieutenant de la Compagne du Major Ingen. *blessé.*
Laurentius d'Amsterdam, Lieutenant du Cap. Winteroy, commandant la Compagnie, *blessé.*
Vander Goes, Enseigne, faisant fonction de Lieutenant, *blessé.*

Le

Le Sergeant, faisant fonction d'Enseigne, *blessé.*
Ingen, Enseigne de la Compagnie du Capitaine Treslong, *mort.*
Staets, Lieutenant de la Compagnie du Capitaine Sellers, *blessé.*

V.

Dans le Regiment de Monsr. de Hofwegen.

LE Lieutenant Colonel Commersteen, faisant fonction de Colonel. *mort.*
Le Sergeant Major Gent, Seigneur d'Osterwee, faisant fonction de Lieutenant Colonel. *blessé.*
Capiteyne Savorny, commandant en sa place en qualité de Lieutenant Colonel. *blessé.*
Capiteine Kop, faisant fonction de Sergeant Major, *mort.*
Capitaine Vander Steen, *mort.*
Capiteine van Sommeren, *mort.*
Capiteine Velsen, *mort.*
W. Hogendorf, commandant la Compagnie Colonelle, *blessé.*
Ravigny, Commandant la Compagnie du Capitaine Martin, *blessé.*
Ostenbruch, Lieutenant de la Compagnie du Lieutenant Colonel Commersteen, *blessé.*
Son Enseigne, *mort.*
Le Sergeant, faisant fonction d'Enseigne, *blessé.*
Le Lieutenant de la Compagnie du Sergeant Major Ghendt, *blessé.*
Brinne, Lieutenant de la Compaguie du Capitaine vander Steen, *blessé.*
L'Enseigne de la Compagnie du Capitaine Martin, *blessé.*

VI.

Dans le Regiment de Monsr. de Bemont.

CApitaine Hinnioſſa, *blessé.*
Capitaine vander Laen a esté fait *prisonnier.*
Faegel, Lieutenant de la Compagnie du Capitaine Nieuport, *blessé.*

De Ligne, Lieutenant de la compagnie du Capitaine Hinnioſſa, *bleſſé.*
Pelnitz, Lieutenant de la compagnie du Capitaine vander Laen, *bleſſé.*
Son Enſeigne, faiſant fonction de Lieutenant, *bleſſé.*
Un Sergeant de la méme compagnie, *mort.*
Le Sergeant du Capitaine Catz, *bleſſé.*

VII.

Dans le Regiment de Monſr. Carry.

LE Colonel Carry, *mort.*
Van Hoven, commandant la compagnie Colonelle, *bleſſé.*
Le Lieutenant de Haas, commandant la compagnie de Doublette. *mort.*
De Porter ſon Enſeigne, faiſant fonction de Lieutenant, *bleſſé.*
Serembruder, ſon Sergeant, *mort.*
Godtbey, Lieutenant de la compagnie du Capitaine van Huyſen, *bleſſé.*
Lavergne, Lieutenant de la Compagnie du Major Erle, *bleſſé.*
Raiſſenbergh, ſon Enſeigne, *bleſſé.*
Les deux Sergeants, *bleſſés.*
Kool, Lieutenant, commandant la Compagnie du Capitaine Roſencrantz, *bleſſé.*
Giou, ſon Sergeant, faiſant, fonction d'Enſeigne, *mort.*
Ramengue, ſon Sergeant, *mort.*
Sentius, par proviſion Enſeigne de la compagnie du Capitaine Amerongen, *mort.*
Capitaine Dudan. *bleſſé.*
Grim & Knob, ſes deux Sergeants, *bleſſés.*

VIII.

Dans le Regiment de Monſr. de Brembdt.

CApitaine Sarbugh, *bleſſé.*
Le Sergeant du Lieutenant Colonel Ringelbergh, *bleſſé.*

Le Se-

Le Sergeant du Capitaine Keppel, *bleſſé.*
Le Sergeant du Capitaine Pillach, *bleſſé.*

IX.

Dans le Regiment Auxiliaire des Italiens, commandé par Don Marcio de Orilla.

LE Sergeant Major, à l'attaque du 27, fait *priſonnier.*
Les deux Adjutants, *bleſſés.*

De la Compagnie de Maiſtre de Camp.

JEconim Bonagiouta, Capitaine reformé, *bleſſé.*
Franciſco Ma. Bertoy, Enſeigne reformé, *bleſſé.*
Juan Bariſta Maria, Enſeigne reformé, *bleſſé.*
Joſeph Brucio, Enſeigne reformé, *bleſſé.*
Nicolas Taſſo, Sergeant reformé, *bleſſé.*
Andrea Rock, Sergeant reformé, *bleſſé.*

De la Compagnie de Vincent Sicola.

LE Capitaine, *bleſſé.*
Bartholomé Martin, Enſeigne, *bleſſé.*
Philip Belanſon, Enſeigne reformé, *bleſſé.*

De la Compagnie de Vincent Negro.

SImon de Sylva, Enſeigne, *bleſſé.*
Franciſco Coponago, Enſeigne reformé de la méme Compagnie, *bleſſé.*

De la Compagnie du Capitaine Velori.

LE Capitaine, *bleſſé.*
Sylveſter Itzo, Capitaine reformé, *bleſſé.*
Andrea Guarino, Enſeigne, *bleſſé.*
Salvador de Pier, Enſeigne reformé, *bleſſé.*
Juan Batiſta Capella, Sergeant reformé, *bleſſé.*

De la Compagnie du Capitaine Lubuon.

LE Capitaine, *bleſſé.*
Franciſco Detſte, Enſeigne, *bleſſé.*
Caſpar Manzotti, Enſeigne reformé, *bleſſé.*
Juan Sarno, Capitaine reformé, *bleſſé.*
Sant Laidelo, Sergeant reformé, *bleſſé.*
Domenico Corea, Enſeigne reformé, *bleſſé.*
Juan Maeſan, Enſeigne reformé *bleſſé.*
Juan Duran, Enſeigne reformé, *bleſſé.*

De la

De la Compagnie du Capiteine Velasco.

LE Capitaine, *mort.*
Domenico Chiaramont, Sergeant reform, *blessé.*
Pier Mont, Sergeant reformé, *blessé.*
Francisco Albertin, Enseigne reformé, *blessé.*

De la Compagnie du Capitaine Duno.

ANtonio Ros, Sergeant, *blessé.*
Francisco de Paula, Sergeant reformé, *blessé.*
Base Feu, Sergeant reformé, *blessé.*

De la Compagnie du Capitaine Brancia.

Joseph Gorsaco, Sergeant reformé, *blessé*

De la Compagnie du Capitaine Romavoio.

LE Capitaine, *blessé.*
Jeronimo Barbaco, Capitaine reformé, *blessé.*
Andrea Dana, Enseigne reformé, *blessé.*
Thomas la Sala, Enseigne reformé, *blessé.*
Joseph Garoni, Enseigne reformé, *blessé.*
Jeronimo Ferari, Enseigne reformé, *blessé.*
Jacques Florentin, Enseigne reformé, *mort.*
Juan Batista Calvano, Sergeant reformé, *blessé.*
Antonio de Etien, Sergeant reformé, *blessé.*
Nicolas Cajella, Sergeant reformé, *blessé.*
Matteo Gallet, Sergeant reformé, *blessé.*
Francisco Borge, Sergeant, *mort.*

De la Compagnie du Capitaine Dortasupi.

JOseph Giordan, Enseigne reformé, *blessé.*
Pier Bembrisa, Sergeant reformé, *blessé.*
Francisco Colo, Sergeant reformé, *blessé.*
Lionardo Kolomb, Sergeant, *blessé.*
Joseph Sputo, Sergeant reformé, *mort.*

De la Compagnie du Capitaine Caponago.

LE Capitaine *blessé.*
Francisco Agresta, Enseigne reformé, *blessé.*
Lorentz Dorso, Enseigneur reformé, *blessé.*
Juan Antonio Lagutta, Enseigne reformé *blessé.*
Antonio Gaudentio, Enseigne reformé, *blessé.*
Joseph Imbuta, Sergeant, *blessé.*

Pier

Pier Laqua, Sergeant reformé, *bleſſé.*
Antonio Botral, Sergeant reformé, *bleſſé.*
Dominico Gros, Sergeant reformé, *bleſſé.*

De la Compagnie de Grenadiers.

VAn Bergen, Capitaine, *mort.*
Dalquen, ſon Lieutenant, *mort.*
Kalf, Enſeigne, faiſant fonction de Capitaine. *bleſſé.*
Deckers, le Sergeant, *mort.*
Veruylen, Sergeant, faiſant fonction de Lieutenant, a eſté. *priſonnier & bleſſé.*

De la Compagnie des Mineurs.

PIerre Magis, Enſeigne, *bleſſé.*
Nicolas Delbrock, Sergeant, *mort.*
Pierre Tones, Sergeant, *mort.*
Trois Gentils-hommes de l'Artillerie, *mort.*
De Vingt Officiers reformés, du Regiment de Monſr. le Prince de Vaudemont, il y en a tréze, *morts ou bleſſés.*
Et le Lieutenant Colonel de Bois-Bernard, qui les commandoit a eſté fait. *priſonnier.*

DE LA CAVALERIE.

Dans le Regiment de Monſieur Zander van Well.

LEe Colonel, *bleſſé.*
Son Sergeant Major Plasbourg. *bleſſé.*
Le Comte de Tilly, Capiteine, *bleſſé.*
Johan Vieller, Capiteine. *bleſſé.*
Le Lieutenant vander Pol, *bleſſé.*
Le Cornetre de Vouw, *bleſſé.*
Le Cornette Lambert Francken, *bleſſé.*

Dans le Regiment de Monſr. de Schwarzenbourg.

LE Maréchal des logis de la Compagnie Colonelle, *mort.*

Dans le Regiment de Monſr. le Colonel Joſeph.

Le Sergeant Major Eppen, *mort.*

DANS

DANS LES REGIMENS AUXILIAIRES

Du Regiment de Monsieur le Prince de Salms.

MOnsieur le Prince legerement	*blessé.*
Trois Lieutenans,	*blessés.*
Deux Cornettes,	*blessés.*
Deux Brigadiers,	*blessés.*
Un Brigadier.	*mort.*

Dans le Regiment de Monsr. le Marquis de Morbecq.

LE Sergeant Major Geis,	*mort.*
Le Comte de Waroux, Capitaine,	*blessé.*
Le Baron de Sprang Capitaine,	*blesse.*
Un Capitaine reformé,	*blesse.*
L'Adjudant & le Maréchal des logis,	*blesses.*
Un Brigadier,	*mort.*
Un Brigadier.	*mort.*

La place commença à parlementer le 30. Juin ; le traitté de la reddition ayant esté conclu le même jour, on livra deux portes au Roy tres Chretien ; on rendit les prisonniers qui avoient esté faits de part & d'autre pendant le siege ; nous en receumes 80. un peu plus que l'on n'en avoit pris des ennemis ; la Garnison sortit ensuite le 2 Juillet ; Elle passa devant les Tentes du Roy. & arriva à Boisleduc le 6. Messieurs de Middelcop & l'Auditeur Fiscbach, Commissaires à ce deputés, en firent reveuë à la porte, & y trouverent.

Des 8. Regimens d'Infanterie de Messieurs les Estats 2231 homme.

Du Regiment Italien 125,

De 13 Compagnies de Cavallerie de l'Estat 412 Maitres.

Et des deux Regimens de Messieurs le Prince de Solms & du Marquis de Morbecq 350.

Tout le reste a esté tué ou blessé.

Afin

Afin de faire voir que ce siege a été fort sanglant de part & d'autre, on n'a qu'à lire la lettre d'un Commissaire François en datte du 25. Juin, écrite aux Ambass. de France qui étoient à Cologne, que nous insererons ici de mot à mot.

MEßieurs, *Ce n'étoit pas sans raison qu'on desiroit avec tant d'impatience d'apprendre ce qui se passa hier au soir à 11. heures: La Contrescharpe fut attaquée, j'étois sur une hauteur avec le Roy, d'où on voyoit fort distinctement tous les mouvements des Ennemis. Monsr. de Monmout étoit à l'attaque des Gardes, avec le Regiment du Roy; Monsr. de Montal à celle de Picardie avec le Regiment du Daufin. Depuis 10. jusques à 11. heures il y eut un grand silence des 2. côtés. A 11. heures on tira 5 coups de Canon, qui étoit le signal de l'assaut Nous vimes un feu de Mousquetterie & de Grenades, qui dura plus d'une heure avec une furie aussi grande que l'on ait jamais veu. On voyoit du lieu où nous étions les Ennemis quelquefois avancer, & quelquefois reculer: Quatre mines firent l'effet que l'on en avoit attendu. Pendant ce temps-là tout étoit rempli de cris & de hurlements épouvantables. Selon le rapport des plus anciens Officiers de l'Armée on n'a jamais veu un spectacle si effroyable que celui-là. Le Regiment du Daufin se rendit aussi-tôt maitre de la Contrescarpe, & en fut rechassé incontinent; Il la regaigna 6. fois de suite, & fut finalement con-*

contraint de l'abandonner par faute de poudre & de Travailleurs pour y asseurer leur logement, Monsr. de Monmout fut plus heureux, & gagna la Demie lune où il loge presentement. En cette attaque, qui dura toute la nuit il y êt demeuré plus de la moitié du Regiment du Daufin, & du côté de Monsr. de Monmout, le Chev: Paul, Ingenieur, & quantité d'Officiers, dont on ne sait, pas encore les noms. Il y eu aussi plusieurs Anglois de tués, & entre autres le Chevalier Jones. C'êt là ce qui s'êt passé cette nuit, que l'on ne sait encore qu'en gros, parce que ceux qui étoient dans la Trenchee n'ont pas encore été relevés, & que la plus part des Troupes qui ont passé la nuit en cette action, se sont allés coucher, aussi bien que le Roy, que l'on ne verra pas devant 2. heures. Il se vient de passer encore une autre action, qui n'a pas été moins sanglante que la premiere: Monsr. de la Feuillade étant allé réconnoitre les portes, afin d'être lors qu'il seroit jour auprés du Duc de Monmout pour le relever le soir, ceux de dedans ont fait une sortie, pour regaigner le demie lune, & en ont rechassé les nôtres en un moment, si bien qu'ils s'en sont rendus Maitres à la pointe de l'epée; Monsr. d'Artignan y a eté tué, M. de Verbenac blessé avec plusieurs autres qu'on ne sait pas encore, dont j'envoyerai demain les noms à Vos Excellences. Il n'y a pas encore 2. heures que cela s'êt passé. J'écris tout ceci en grande confusion, mais je fais état de m'en aller tout à l'heure au quartier du Roy pour m'informer exactement de

toutes les particularités, & les envoyer demain à Vos Excellences. Je differerai mon départ jusqu'a Mardi & irai avec Monsr. de Strasbourg, ou avec M. le Prince Guillaume, sur quoy &c.

JUILLET 1673.

MOnsr. le Prince Jean Maurice partit le 1. du present à 4. heures du matin avec toute la Cavalerie qui étoit en Frise, 8. Compagnies de chevaux qui étoient à Groninge, 6. Comp. de Dragons du Col. Brant, & 400. Mousquetaires commandés, qu'on avoit mis sur des Charrettes, 4. pieces de Campagne de 12. *P.* de bale, & arriva le 2. auprés du quartier de l'Ennemi à Staphorst, aprés avoir passé par plusieurs mauvais chemins & quelques rivieres. Le Gen. Major Post qui y commandoit n'ayant été averti de cette marche que le soir auparavant mit incontinent 3. Regiments de Cavalerie & un de Dragons en bataille sur les avenuës. Le Col. Brant fit là dessus passer la riviere au Cap. Lieut. de sa Comp. avec 30. Dragons, étant suivi de tout le Regiment, comme aussi du Lieut. Gen. Aluwa & plusieurs Volontaires. Le dit Cap. Lieut. marcha cependant tout droit vers l'Ennemi, qui luy demanda s'il venoit pour demander quartier; à quoi il répondit qu'il le verroit bien-tôt, sur quoy il luy fit faire une salve, étant secondé de tout le Regiment, avec tant de furie; qu'aprés une seule décharge, il le mit tout en desordre. Pendant ce combat le Marquis de Mon-

pouillan passa aussi la riviere avec la seconde Brigade, commandée par le Col. Haren, afin de seconder les Dragons, comme le Prince Maurice fit avec la premiere, commandée par le Baron de Langerak, & les 4. pieces de campagne, afin d'ouvrir le passage. L'Ennemi se voyant attaqué si rigoureusement, prit la fuite, dans laquelle le General Post receut un coup de pistolet dans la tête si bien qu'il tomba de son cheval à terre, sur quoy le Col. Brant chargea les 3. autres Escadrons avec tant de vigueur, qu'ils prirent la fuite fort confusement, & furent poursuivis par tout nôtre Gros, qui ne faisoit que passer la riviere, par Staphorst & Rooveen, jusqu'à la Maison rouge, où ils rompirent le pont, & eurent par ce moyen le temps de se retirer en grande confusion jusqu'à Swol & Hasselt. Le Gen: Post & plusieurs autres Officiers qui demeurerent sur la place, furent pillés & enlevés par les nôtres; & même on porta le dit Post auprés du Prince Maurice, qui fut prié par ce Gen: de le vouloir renvoyer à Hasselt sur sa parole, à cause qu'il étoit fort dangereusement blessé, ce qui luy ayant été accordé, il fut escorté jusque là par les propres Gardes du Corps de son Exc: le dit Gen: étant fort étonné de les voir encore en si bon état, & disant qu'il n'auroit jamais creu une telle chose aprés ce qui s'étoit passé, & qu'on l'eût attaqué avec tant de force qu'on avoit fait. On treuva sur la place 52. morts de l'Ennemi, & entre autres un Major des Dragons & 2. Cornettes

nettes, outre encore plusieurs autres qu'on treuva puis aprés par les chemins & dans les blés. Les nôtres prirent aussi 20. Prisonniers, & entre autres un Cornette, avec 7. où 8. Officiers blessés, lesquels furent aussi renvoyés sur leur parole. De nôtre côté il n'y eut que 2. Dragons de blessés, comme encore 3. Cavaliers du Regiment du Sr. d'Opdam par une malheureuse rencontre d'un Parti de Bloczijl, qui étoit sorti pour attaquer l'Ennemi par derriere, lequel rencontra ce Regiment, & croyant que c'étoit l'Ennemi, fit une décharge contre lui, & blessa ces 3. Cavaliers. Monsr. le Prince Maurice s'en retourna peu de temps aprés au Heere-Veen, & la Milice en ses quartiers ordinaires. Un autre dessein, que les nôtres avoient formé le 20. sur Swart-Sluys, n'eut pas le meme succés, parce que l'Ennemi en avoit été averti quelques jours auparavant. Mon dit Sr. Prince en fit publier la relation suivance.

Monsr. le Prince Maurice de Nassau ayant receu plusieurs avis de l'état auquel étoit Swart-sluys, forma une entrepriſe sur cette Place avec la communication de ses principaux Officiers, laquelle auroit bien reüssi avec l'aide de Dieu; mais d'autant que nos Troupes, tant par eau que par terre, devoient être menées en un même temps à Bloczijl, ce qui ne se pouvoit faire secretement, cela fut cause que l'Ennemi en fut averti tant par le grand nombre des Bateaux qui étoient necessaires à cet effet, que par les

Traitres, dont il y a toujours un trop grand nombre par tout ; si bien que ceux de Swartsluys firent plusieurs signes sur la Tour environ la minuit, sur quoy ceux de Hasselt en firent de même incontinent ; & en suitte ceux de Campen & de Swol. Nos Troupes arriverent dans tous les lieux destinés au temps qui avoit été prefix dés la pointe du jour, suivant ce qui leur avoit été ordonné ; asav. le Col. Grim sur la digue de Hasselt, auprés de Clooster-Zijl, où il eut ordre de se retrancher, comme il fit, afin d'empecher le secours qui pourroit venir de Hasselt : Et afin que M. le Prince Maurice pût être averti de son arrivée en ce lieu, il mit le feu à une maison, qui étoit le signal concerté. Le Major Maurik eut ordre d'attaquer la grande maison de pierre qui est devant la Ville, proche de la porte de Hasselt, & tâcher en suitte de se rendre maître de la ditte porte. M. le Col. Arumama eut son Poste auprés des fours où on brule la chaux, devant la porte qu'on appelle de Water sur le chemin de Meppel, afin d'attaquer la ditte porte à la faveur des ponts de roseaux, parce qu'il y avoit là un fossé fort large & profond. Son Exc. & M. le Gen: Alua étoient campés devant la porte de Vollenhove, afin d'y donner l'assaut. Toute nôtre Cavalerie & Dragons sous M. le Marquis de Montpouillan, Comin: Gen: & M. le Col. Haren, ayant avec eux 2. pieces de campagne, étoient campés en même temps devant Steenwijk, pour empêcher que nous ne fussions surpris de ce côté là, ayant déja escarmouché plusieurs

fois

fois avec la Cavalerie de l'Ennemi sur la bruyere qui êt là auprés. Le Sr. Lobs Amiral sur la mer du Sud. lequel étoit avec ses Vaisseaux dans le Canal qu'on appelle le Swarte water, fit venir 2. Batteries sur des grands Batteaux jusque sous le Canon du Fort, sur quoy l'Ennemi luy tira quantité de coups de Canon, & fût payé en même monnoye. Tous ces preparatifs étant faits, & la Place ayant eté reconnuë, on trouva les choses tout autrement qu'on ne les avoit debitées, parce qu'au lieu d'un rang de palissades fort legeres, on en vit trois qui étoient fort épais & bien serrés. Outre celà on perdit beaucoup de temps à attendre les Petards, Haches, Echelles & autres Instruments, qu'il faloit aller querir sur les chariots lesquels étoient fort éloignés de la Ville. Cependant nous vimes de loin que les Ennemis avoient attaqué le poste du Colonel Grim entre les 4. & 5. heures du matin, lesquels furent par luy repoussés fort courageusement jusques à 3. fois. si bien que voyant que tous leurs efforts servoient de rien, ils firent venir 2. pieces de Canon de 12. livres de bale, & 4. pieces de campagne, avec lesquels ils commencerent à battre de nouveau retranchemẽt du dit Colonel, lequel nonobstant tout cela se deffendit encore bravement, de sorte qu'à la fin ils firent porter un Mortier, avec lequel ils jetterent de grosses Grenades des ses Trenchées, ce qui mit une grande confusion parmi ses Soldats, chacun apprehendant d'être frappé par les dittes Grenades; sur quoy l'Ennemi ayant été renforcé de

2. ou 3000. hommes, se jetta sur les nôtres avec toute cette multitude & une prodigieuse quantité de Grenades ; si bien qu'ils furent obligés de prendre la fuite, comme étant impossible de resister ; mais le Colonel & les autres Officiers tindrent ferme, & furent tous ou tués ou pris. Lors qu'on vit cela du poste de son Exc. & du Lieut. Gen. Alua, & que la Place de swartsluys alloit être delivrée par le Regiment de Chamilly, lequel marchoit pour cet effet à Enseignes déployées, on ordonna au Col. Ammama & au Major Mauric de se retirer en bon ordre, & de se rembarquer, comme on fit ; Il y eut plusieurs fuyards du Regiment du Col. Grim qui s'embarquerent avec luy, & plusieurs se viennent rendre encore tous les jours en nôtre Armée par d'autres chemins. Il êt à remarquer qu'un jour devant qu'on entreprît cette expedition, 2. ou 3000. François étoient arrivés à Campen & à Swol, comme aussi un Regiment de l'El. de Baviere, & quelques autres du Duc de Hanover, dont son Exc : n'avoit pas encore receu pour lors la moindre connoissance, parce qu'elle étoit obligée de faire tous les jours des Voyages d'un côté & d'autre, tant par terre que par eau, où les Espions ne la pouvoient pas suivre, veu que sans cela elle n'auroit pas entrepris un dessein si dangereux, comme n'ayant rien à craindre des Garnisons ordinaires de Hasse't & de Swol ; & si Elle ne se fut pas retirée de bonne heure, il y avoit apparence que l'Ennemi auroit ruiné tous nos Postes, qui étoient fort éloignés les uns des

autres ;

autres ; ce qui luy auroit été d'autant plus aisé à faire, si nous eussions attaqué le Swart-Sluys de tous côtés, ainsi qu'il avoit été resolu : mais voyant arriver un secours si puissant outre toute attente, asav : sur les 4. ou 5. heures du matin, ils n'oserent faire aucune attaque ; & partant sa ditte Exc. envoya ordre au Col. Grim de se retirer au mieux qu'il pourroit ; mais d'autant que celuy qui portoit cet ordre fut obligé de marcher continuellement dans l'eau, & même de passer à la nage 2. ou 3. Canaux, le dit ordre vint trop tard, & l'Ennemi avoit déja forcé le dit Colonel. Ce qui donna encore occasion à la ditte retraite, fut qu'on asseura par 4. differentes lettres, & mêmes par les Espions, qui, comme nous avons dit, n'avoient pas peu venir plustôt, que les Ennemis avoient receu un secours si considerable. Les Regiments qui ont attaqué le Col. Grim. avec tant de furie, ont été 3. Regiments François, asav : Chamilly, Comte de Saux, le Regiment de Bourgogne, & plusieurs Escadrons à cheval. Les Regiments de Baviere & de Hanover étoient en marche pour prendre le chemin par Meppel, afin de surprendre le Col Ammama & le Major Auric par derriere, & l'on devoit attaquer son Exc. & Monsr. le Lieut. Gen. Alua par le Swartesluys, pour lequel effet on vit qu'on abatit le pont-levis afin de faire un passage aux Troupes, mais ils firent leur retraitte avec beaucoup de prudence, & firent abattre pour cet effet tous les ponts qu'ils laisserent derriere eux, & nonobstant tout cela l'Ennemi

Poursuivit les nôtres avec quelques Troupes de Cavalerie, mais comme ils se furent retournés pour faire tête aux Ennemis, ils prirent la fuite avec beaucoup de confusion. La plus-part de nos Troupes sont encore arrivées ce même soir à Bleczÿl, si bien que Dieu nous a gardé par sa bonté d'une plus grande deffaite. La veritable liste de nos Officiers & Soldats tant morts que blessés, n'est pas encore venuë, mais on l'attend par le Trompette que son Exc. a envoyé à l'Ennemi. Le Col. Grim & son Lieut. Col. avec plusieurs Capp. sont prisonniers; le Cap. Asquin & quelques Lieut. sont morts. On dit qu'il y a 150. de nos Soldats tant morts que prisonniers. Les Paisans rapportent que l'Ennemi a eu plus de 600. hommes de tués, outre les blessés, ce qui est assés croyable, puis que le combat a duré quelques heures, & que les Ennemis étoient fort serrés, lors qu'ils attaquerent les nôtres. Nous esperons de savoir dans peu les particularités de tout ce qui s'est passé, & cependant tout ce que nous avons raconté ci-dessus est tres-veritable. Fait à Bleczÿl le 21. Juillet 1673. Ainsi signé, Maurice P. de Nassau.

On apprit outre cela que dans les 2. premieres attaques que l'Ennemi avoit fait contre le Regiment du Col. Grim, ceux du dit Regiment les avoient si bien receus, & le nombre des morts fut si grand, qu'ils en boucherent la digue qui étoit devant leur retranchement sur quoy ils furent attaqués pour la troisiéme fois par l'Ennemi qui étoit au nombre de

2000.

2000. Fantaſſins, 1000. Dragons, & 1200. chevaux, & ce fut alors qu'ils mirent les nôtres en deſordre par leur Canon & leurs Grenades. Mais il auroit été à ſouhaiter que les nôtres euſſent auſſi eu du Canon avec eux par ce que cela étant, ſelon toutes les apparences ils n'auroient pas forcé ce Poſte avec tant de facilité, mais il fut abſolument impoſſible d'y en faire porter à cauſe de l'humidite de la terre; ce qui augmenta beaucoup le courage des Ennemis, outre qu'ils étoient bien munis contre toutes ſortes d'attaques. Lors qu'ils eurent forcé tous les obſtacles, & que le Col. ſe trouva ſeul, il ne voulut pourtãt jamais avoir de quartier, ſi bien qu'il tua encore 4. Soldats de ſa propre main, mais ils l'emmenerent malgré luy. Trois Capp. aſav: Sandelont, Aſquin, & un autre, avec 3. Lieutt. & un Enſeigne furent tués ſur la place; les autres furent tous faits priſonniers, mais le Col. fut relaché un peu aprés ſur ſa parole par l'entremiſe du Col. Poſt. L'Ingenieur Top fut auſſi délivré ſans rançon, à cauſe qu'il étoit des domeſtiques du Prince Maurice. Lors que les 2. premieres attaques eurent été repouſſées, on avoit commencé à preparer toutes choſes pour l'aſſaut dans le quartier du Prince Maurice, mais l'Ennemi étant venu au ſecours de ceux de dedans, 360. hommes de pié & 60. chevaux ſortirent auſſi tôt de la ville, & vindrent attaquer ce Poſte, mais ils furent repouſſés par le Baron d'Alua, qui fut ſecondé par le Major Auric, lequel étoit allé au ſecours du

Col. Grim avec 400. hommes, mais trop tard, si bien qu'il se jetta sur l'Ennemi d'un autre côté. Cependant le Col. Hautin étoit sorti de Steenwijk avec 1000. chevaux, croyant investir les nôtres d'un autre côté, mais il fut repoussé par le Marquis de Mompouillan devant la Barriere qui êt auprés de Vollenhove. Toutefois cette disgrace fut adoucie par Monsr. Rabenhaupt, lequel fut plus heureux devant le Nouveau Fort, quoy que les pluyes l'incommodassent extrememement à faire ses approches & à planter ses Batteries; mais nonobstant tous ces obstacles, les dittes Batteries furent pretes quelque temps aprés, si bien que son Exc. commença à avancer fort du côté de la Redoute qui étoit sur la Digue auprés de Stoksterhorn, laquelle Elle fit attaquer la nuit du 21. au 22. par M. le Lieut. Col. Tamminga, avec tant de succés, que les Ennemis se retirerent pour la plus-part dans le Fort, ce qui mit une telle épouvante parmi ceux qui étoient restés dans la ditte Redoute, qu'ils crierent aux nôtres qu'ils avançassent seulement, & qu'ils se rendroient Maitres du Fort; si bien que 400. hommes des nôtres pousserent incontinent leur pointe sans qu'ils trouvassent aucune resistance, n'ayant perdu que 2. hommes en ce rencontre, & les Ennemis, trois. Cependant ceux de Bondernieulant ayant veu ce qui se passoit, & remarquant aux mêches allumées que les nôtres avoient un bon succés, il y eut 3. hommes qui approcherent de ce côté là auprés

prés de la porte qu'on appelle de Bonder-nieulant, où ils trouverent 100. hommes des Troupes de l'Eveque, auxquels ils demanderent desquels ils étoient, & ceux-là ayant répondu qu'ils étoient des Troupes de Munster, ils leur repliquerent qu'ils jettassent donc leurs armes bas, & qu'autrement ils étoient tous morts, par ce que toute l'Armée des nôtres étoit en marche, ce qu'ils firent incontinent, même jusqu'à leurs Bandelieres & à leurs épées, & aiderent encore aux nôtres à ouvrir la Porte, lesquels ayant receu seulement 10. hommes de secours, les chasserent tous en l'Eglise. A ce bruit le Commandant étant sorti de son logis, & ayant demandé ce que c'étoit, on luy repondit que le Fort étoit perdu; & cela n'étoit que trop vray, parce que le Lieut. Col. Tamminga y étoit deja entré par un autre côté avec toutes ses Troupes, quoy qu'ils eussent passé par un chemin si étroit, qu'il étoit à peine capable de recevoir un seul homme. si bien que si la peur ne se fut point si fort emparée des Ennemis, il n'y a point de doute qu'ils auroient peu encore arreter les nôtres en cet endroit avec beaucoup de facilité. Ce fut par ce moyen que cette importante Place revint en nôtre pouvoir avec si peu de perte. Les nôtres y firent un fort bon butin tant en or qu'en argent: Ils y firent prisonniers environ 400. Soldats, le Commandant Nitzau, 2. Lts. Coll. asav: Elberfelt & Plettenberg, 5. Capp. asav: Halting, Spoor, Heysbeen, Kruyden & Elinger, 7. Ltt.

asav:

âsav: Ludwig Wilhelm, Jessel, Neville, Kleensorge, van Emelen, Schenkendorp, & van Gent, 2. Lieutt. reformés, nommés Snel & Stadel, 6. Enseignes, asav: Munch, Swerin, Nitzau, Heydman, Doppelsteyn, Gling & Bagger, un Ajutant nomme Hubans, & 4. Drappeaux: Item 9. pieces de Canon de fonte, & 11. de fer, comme aussi une bonne quantité de munitiõs de guerre, & quelques vivres. L'Eveque de Munster étoit reste dans la Frise Orientale avec ses Troupes depuis sa derniere attaque contre les Assiegeants, pour voir s'il ne pourroit pas secourir la Place en quelque maniere que ce fût; mais il n'osa toutefois jamais plus se prendre à eux, comme prevoyant bien que tous ses efforts seroient inutiles, si bien qu'il partit de là aprés que le dit Fort ent été rendu. Neantmoins voyant que son dessein n'avoit pas reüssi de ce côté-là, il resolut d'enfermer Coeverden de toutes parts, pour lequel effet il s'avança vers le milieu de ce mois avec 1800. hommes à Dalem dans le Drent, où il fit bâtir un Fort, afin d'empecher tout le secours qu'on pourroit envoyer à ceux de la ville.

Le 22. S. A. fit publier à la Haye des deffenses d'imprimer ou vendre la 2. & 3. partie du Livre intitulé l'Appel d'Angleterre. Le Sr. Heemskerk ayant été de la part de cet Etat auprés de sa Maj. Imp revint en ce temps-ici, aprés avoir été 4. semaines à aller & venir en tout son voyage, dont il fit rapport à sa ditte A. On apprit qu'il y avoit été pour savoir ce que

cet

cet Etat pouvoit attendre des asseurances que la Cour Imp. avoit fait donner continuëllement à la Haye de la venuë de l'Armée Imperiale. Sa Maj: l'avoit fort bien receu, & luy fit donner toute la satisfaction qu'il pouvoit esperer raisonnablement; si bien qu'ils s'en étoit retourné fort content. On disoit aussi qu'il y avoit apporté des remises pour 100000. écus, que Mess. les Etats devoient payer par mois à sa ditte Maj: Cependant on prononça le 18. Novembre 1672. la Sentence suivante contre Jean Barton de Mombas.

Comme ainsi soit qu'il aye clairement apparu au grand Conseil de guerre des Prov. Unies du Pais-bas par l'intendit de l'Avocat de l'Etat, comme aussi par les pieces & Muniments qui ont été produits, que S. A. a ordonné expressement au 7. de Juin de la presente annee à Jean Barton de Mombas, qui a exercé la Charge de Commissaire General de Cavalerie de cet Etat lequel s'et absenté pour le present, de commander les Troupes tant à pié qu'à cheval qui étoient dans le Betau, & qu'aussi M. le Marechal Wirts a reïteré le dit ordre au dit Mombas au nom de sa ditte A. par une lettre à luy envoyée, en datte du 10. du dit mois, ensuitte dequoy, le dit Mombas auroit accepté le dit commandement, & se seroit transporté au dit Betau: Et combien que le dit Mombas fût obligé par le deu de sa Charge de contribuër tout ce qui étoit en sa puissance pour la deffense du dit quartier du Betau qui luy avoit été confié, si et ce que neantmoins l'Ennemi

nemi étant arrivé au dit mois de Juin vis à vis du dit quartier iceluy Mombas auroit abandonné honteusement son Poste, & donné, par ce moyen occasion à l'Ennemi de passer le Rhin avec son Armée, ayant le dit Mombas tâché par ce moyen de reduire ce Pais à son entiere ruine & desolation, le tout au contraire des dits ordres par luy receus; & contre le deu de sa Charge, & les devoirs auxquels son honneur l'obligeoit: Qu'ayant été apprehendé sur une action si infame & si deloyale, & ayant été presenté devant le grand Conseil, se trouvant convaincu en sa conscience de son infidelité & trahison, il auroit entrepris de se sauver de nuit, en montant pour cét effet par dessus les remparts, & traversant à la nage les fossés de l'Armée, pendant qu'on luy faisoit son procés: Qu'en suite il se seroit allé rendre chés l'Ennemi dans la Ville d'Utrec, où il se tient encore presentement, & se laisse employer contre cét Etat: Que le dit Conseil de Guerre a veu en outre par les relations du Prevôt general de l'Armée que le dit Mombas a été duëment cité par tous les quartiers de l'Armée au son des Trompettes & des Tambours, non seulement jusques à 3. fois; mais aussi d'abondant jusqu'à la quatrieme, afin de se presenter devant le dit Conseil de guerre, & y dire les raisons de l'abandon lâche & infame de son dit poste, comme aussi de sa fuite hors des prisons de l'Armée, violement des fossés & circonvallations de la ditte Armée, & desertion chés les Ennemis, avec toutes les autres choses qui en dépendent, & en suitte ré-

pondre

pondre aux demandes & conclusions criminelles que l'Avocat de l'Etat voudra prendre contre luy pour raison de ce que dessous, & pour n'être point comparu, mais avoir usé de contumace; Toutes lesquelles choses étant d'une tres-dangereuse consequence, & directement contraires aux Ordonnances & Discipline Militaire de cet Etat, comme aussi tendantes au grand deshonneur & prejudice du dit Etat, lesquelles ne peuvent partant être tolerées en aucune maniere, mais doivent être punies rigoureusement, afin de servir d'exemple aux autres; Le dit Conseil de guerre ayant bien pris garde à toutes choses, & meurement consideré tout ce qui pouvoit servir a la matiere, a débouté le dit Jean Barton de Mombas de toutes exceptions declinatoires, dilatoires & peremptoires, comme aussi des defenses qu'il auroit peu alleguer s'il fût comparu en justice, & faisant droit, a declaré le dit Mombas, ainsi qu'il le declare presentement coupable du Crime de lese Majesté & de trahison contre le bien de cet Etat, le condamne par consequent (lors qu'il pourra être attrapé & mis de nouveau entre les mains de la Justice) a être pendu & étranglé; Et d'autant que par sa fuite il s'et soustrait aux atteintes de la Justice, en sorte qu'on ne le peut avoir presentement, & qu'il se tient chés les Ennemis de l'Etat, ordonne que son Effigie sera portée par l'Executeur de la Justice au lieu où on a accoutumé de faire les executions criminelles, & qu'elle y sera penduë à une potence; Declare en suitte tous

ses

ſes biens confiſqués au profit de la generalité, le tout neantmoins ſous l'approbation, & avec le conſentement de S. A. Ainſi fait & prononcé en preſence du dit Avocat de l'Etat, en l'Aſſemblée du Grand Conſeil de guerre à Bodegrave, le 18. Novembre 1672. & a été la ditte Sentence approuvée par ſa ditte A. Par ordonnance de ſa ditte A. Ainſi ſigné, Joban Molegraef.

La ditte ſentence fut miſe à execution à la Haye le 25. du preſent, avant midi, pour lequel effet la ditte effigie peinte ſur un morceau de bois, & taillée à proportion d'une figure humaine, fut tirée publiquement de la priſon, & portée par un Archer ſur l'Echaffaut, où l'on avoit dreſſé une potence tout exprés. L'Executeur ayant mis ſon Chapeau bas luy mit la corde au cou, & la guinda le long de l'échelle juſqu'au haut de la potence. Aprés qu'il l'eut attachée, il ôta l'échelle, & la ditte Effigie ayant demeuré penduë environ une petite demie heure, les petits garçons commencerent à luy jetter des pierres, juſqu'à ce qu'ils la rompirent par le milieu, & en ſuite la mirent en pieces, leſquelles pieces ils vendirent aux uns & aux autres pour de l'argent. Un peu aprés ces mêmes garçons en attacherent une autre piece à un certain poteau qui étoit planté devant le Corps de garde de la Cavalerie au lieu qu'on appelle Buyten-Hof, où ils luy jetterent tant de pierres, qu'ils n'y laiſſerent rien d'entier. Monſr. de Fariaux, lequel avoit été Gouverneur de Maſtric, fit rapport à S. A. de ce qui s'y

étoit

etoit passé duiant le siege, laquelle l'écouta fort favorablement, & le receut avec plusieurs marques de satisfaction à cause de sa genereuse deffense; aprés quoy Elle luy ordonna de luy faire un Memoire des Officiers qui s'étoient bien acquittés de leur devoir pendãt le dit siege, afin de leur faire avoir les Charges vacantes. Le Dimanche ensuivant il eut aussi audience de Mess. les Etats Gén: lesquels s'assemblerent extraordinairement pour cet effet. Il leur donna pareillement toute sorte de satisfaction sur sa conduite, si bien qu'il fut remercié fort civilement par Mes dits Seign. & loué de la belle resistance qu'il avoit fait pendant ce siege. On luy donna un peu aprés la Charge de Major Gen: de l'Armée, dont il prêta le serment en l'Assemblée de Mess. les Et. Generaux. Cependant les hôtres assemblerent une Armée auprés de Gertruidenberg, parce qu'on apprehendoit que les François n'eussent fait quelque dessein contre Bois-le-Duc ou Breda. La ditte Armée étoit composée de 18000. hommes, & il s'y joignit encore 15000. Espagnols, afin de resister à toute sorte d'Ennemis. S. A. s'y transporta de la Haye, afin de la commander, & mettre les ordres necessaires partout. Il arriva toutefois que 500. hommes en étant partis pour reconnoitre l'Ennemi auprés de Grave, & s'étant un peu separés, se porterent quelque prejudice, chacun croyant avoir rencontré une Troupe ennemie. Il sortit aussi alors de Breda un Parti de 52. Maitres, lesquels rencontrerent

un

un peu aprés 12. Maitres François, dont ils en tuerent d'abord 7. & prirent les autres prisonniers. Le jour ensuivant ils furent rencontrés par 100. hommes à pié du Regiment du Roy, qui étoit commandé par 2. Officiers, accompagnés de 7. ou 8. Volontaires. Ils s'étoient postés derriere une Haye, sur quoy le Lieut. avec quelques-uns de nos Cavaliers les chargea le premier; & fut suivi du Cornette appellé Gerrit van Heemskerck aprés avoir fait sa décharge, le dit Cornette s'étant avancé avec 12. autres Cavaliers tout proche de la Haye, ou 4. Cavaliers furent tués incontinent, & les autres se retirerent, si bien qu'il demeura tout seul; mais ayant été secondé un moment aprés par 3. autres, il rompit la Haye, & contraignit l'Ennemi de jetter les armes bas avec ces 3. Cavaliers, sur quoy les autres vindrent incontinent, se jettant sur ceux qui vouloient s'enfuir, si bien que peu en réchaperent, & 60. furent amenés prisonniers à Breda, avec 2. Chariots de Bagage, quelques chevaux, & quantité d'autre butin, sans qu'il y eût plus que 4. des nôtres de tués.

La Flotte de l'Etat ayant été entierement reparée, partit de Schonevelt le 4. du present, & prit la route des côtes d'Angleterre, ce qui y causa une assés grande alteration; mais voyant qu'aprés avoir croisé quelques jours, les Anglois ne sortoient point, ils s'en retournerent au dit Schonevelt, afin de les y attendre lors qu'ils seroient prets. Le Commandeur Dirck Schey

arriva

arriva ce mois-ici heureusement en Hollande avec la Flotte de Smirne, aprés avoir passé par le Nord d'Angleterre, & été quelque temps à Bergue en Norvegue.

Les François firent de grandes rejouissances à Utrec au commencement de ce mois pour la prise de Mastric: mais nonobstant tout cela, ils ne peurent jamais avoir aucun avantage sur les postes de Hollande; car comme ils avoient été obligés d'abandonner le Muyderberg, ils s'en retournerent aussi d'Ameyden à Utrec à cause des grandes eaux qui les empécherent, & leur firent même laisser quelque Canon qui resta engagé dans les bouës. Cependant ils tourmenterent extremement les povres Païsans, & mirent le feu à la maison de Ruwel auprés de Nieuwerssluys; si bien que le Prince de Condé voyant qu'il n'avançoit rien dans la Hollande, resolut d'accomplir ses desseins dans le Brabant, pour lequel effet il partit d'Utrec le 15. du present à 8. heures du matin, & prit le chemin d'Arnhem, & de là ayant passé par Nimegue, il se rendit à Grave, où il assembla une Armée de 12. ou 14000. hommes, qu'il forma tant des places conquises, que des Troupes que le Roy luy envoya de son camp devant Mastricht. Il se campa avec la ditte Armée entre Grave & Bois-le-duc, faisant mine de vouloir assieger une de ces 2. Places, pour lequel effet il avoit fait apreter plusieurs fascines, qu'il fit accommoder fort proprement sur des planches avec des chaines de fer; mais les eaux qui etoient

étoient fort hautes en ce temps-là, l'empêcherent de mettre son dessein à exécution. Toutefois plusieurs Partis François s'avancerent tout proche de la Ville afin de la reconnoitre, mais ils furent bien-tôt contraints de déloger. Ils demeurerent campés en cette sorte dans les Villages voisins, & ruinerent presque tous les Païsans qui demeuroient dans la Mayerie de Bois-le-duc.

Le 7. M. le Comte Tot partit de l'Armée qui étoit devant Maſtricht, où il avoit proposé une suspension d'armes du Roy, lequel n'y voulut aucunement entendre sans le consentement du Roy d'Angleterre, qui de son coté n'en voulut nullement ouïr parler, esperant, quoy qu'aprés avoir été battu jusques à 2. fois, d'avoir un meilleur succés à la troisieme, & persister par ce moyen en ses injustes pretentions, si bien que le dit Sr. Tot voyant qu'il n'avançoit rien de ce côté-là fut oblige de s'en retourner à Cologne sans rien faire. Cependant le Roy de Suede écrivit la lettre suivante aux 2. Rois sur le sujet de la ditte suspension d'Armes.

Nous Charles par la grace de Dieu, &c. au Tres-illustre &c. Prince, Louis 14. *Nôtre salutation &c. Tres-illustre Prince, Ce que l'on a souhaité avec passion dés le commencement de cette rude & sanglante guerre, a été qu'une douce & agreable paix se pût rétablir heureusement, afin de soulager en quelque façon ceux qui gemissent sous un faix si pesant; & pour*

cet

cet effet aprés avoir surmonté tous les empechements qui l'ont retardée jusques ici, on ne s'êt pas seulement accordé du lieu, mais mêmes on a nommé & fait partir les personnes qui y doivẽt travailler, en quoy Nous avons sujet de nous réjouir d'une joye non commune, & en felicitans de bon cœur toute la terre. D'autre part Nous ne pouvons manquer de reconnoitre sincerement la promptitude avec laquelle vôtre Maj: contribuë tout ce qui êt necessaire pour l'avancement d'une œuvre si sainte & si salutaire; & comme Nous jugeons que cela part d'une singuliere generosité, qui n'êt pas moins glorieuse à Votre Maj: que l'avantage des plus grandes Victoires, ainsi aussi Nous esperons que le contentemẽt que nous avons avec raison de l'heureux commencement de ce Traitté de Paix, augmentera de beaucoup par les suites agreables & qu'on ne doit attendre des Royales inclinations de Votre Maj: & de sa magnanimité Heroique, sinon qu'elle appaisera finalement son courroux aprés le cours de ses armes victorieuses. Cette joye seroit parfaite de tout point, si nous n'étiõs point travaillés par le souci que nous avons, d'apprendre qu'on à tant de peine à se resoudre à la Paix, & qu'on aime mieux laisser decider aux armes les conditions qui se peuvent bien mieux obtenir par des conferences amiables, ce qui êt cause qu'on fait plustôt consister son bon droit dans le succés de la guerre que dans la justice de la cause, & que les Traittés de Paix sont le plus souvent alterés, & mêmes quelquefois entierement renversés.

c'êt

C'et pourquoy Nous ne pouvons manquer de prier Vôtre Maj: très-affectueusement qu'il luy plaise, comme il et seant à un Prince Chrétien, non seulement d'empecher une plus grande effusion de sang par l'accord d'une suspension d'armes, que Nous luy demandons tres-instamment, mais aussi de moderer tellement la loy qu'Elle peut donner comme vainqueur, que sa gloire en devienne encore plus grande s'il se peut. Nous fumés touchés d'un regret très-sensible lors que Mess. les Etats Gen: des Provinces Unies refuserent la suspension d'armes à laquelle Vôtre Maj: avoit consenti ci-devant, puis qu'il Nous fût aisé de remarquer alors les incövenients que cela pouvoit traîner aprés soy. Mais si Nous voulons jetter les yeux sur l'état auquel les dittes Provinces sont reduites maintenant, il semble qu'en rejettant la ditte suspension d'armes, ils ont fait comme ceux qui se voyant en un trés-grand danger de leur vie, embrassent des moyens qui augmentent le peril au lieu de les en garantir. Quoy qu'il en soit Nous n'esperons pas qu'à cause de ce refus Vôtre Maj: dont les inclinations sont si grandes pour la Paix, permette que tant de personnes innocentes soient ruinés, tant de sang Chrétien répandu, tant de Païs & Villes bouleversées, & enfin toute l'Europe mise en une combustion universelle, & sur tout maintenant que les dits Etats commencent à preter l'oreille à la ditte suspension d'armes. Et veritablement un chacun sçait assés le dãger que menace cette noble partie du Monde, & les desolations que l'on doit attendre

dre de cet effroyable Ennemi du nom Chretien, quand on considere que ce triste Flambeau de la guerre ne se contente pas de la partie qu'il attaque mais menace d'une plus grande ruïne s'il n'êt éteint de bonne heure par de sages conseils, d'autant que par là on donne moyen aux Turcs d'avancer leurs Conquêtes, d'affermir leur tirannie & de pousser si loin leurs sanglantes entrepriſes, que non seulement la Pologne, cét avant mur de la Chrétienté, quia resisté jusqu'ici vigoureusement à leurs attaques, mais aussi plusieurs autres parties de l'Europe courent risque d'être finalement entrainées sous leur dure servitude. Au reste on ne merite jamais plus de loüange que quand on relache quelque chose de ses interets particuliers pour sauver la cause commune. Il êt au pouvoir de vôtre Maj: d'acquerir cette louange, puis qu'il ét en sa puissance de redonner la Paix à l'Europe, & vôtre Maj: attirera les benedictions de tous les Peuples sur Elle & sur son Royaume, lors qu'on verra qu'elle prefere le repos de la Chretienté à l'avancement de ses Conquêtes, & qu'Elle aime mieux renoncer volontairement aux avantages qu'Elle peut esperer à l'avenir, que d'être cause de plus grands malheurs. Une guerre qui n'a point pour but la seureté commune, ne peut produire aucune gloire, & n'a à attendre aucune benediction, puis que les effets en sont trop funestes pour le bien commun. Il ne faut point aussi s'arrêter tant aux frais que l'on a faits pour une nouvelle Campagne, quelques grands qu'ils puissent être, puis

que le ſang humain que l'on repand ét bien plus à eſtimer que tout cela, & que les plus grands avantages ne ſont rien au prix. D'ailleurs on ne doit pas penſer que les frais qui ont été faits pour les Armées & pour les Flottes ſoient inutiles, quoy qu'il entrevienne une ſuſpenſion d'armes, & que la guerre vienne à ceſſer, puis qu'on ſait bien aſſeurement qu'une bonne Paix ne peut pas étre rejetiée ſans des dommages conſiderables. Les affaires des Provinces Unies ſont maintenant reduites en un tel etat, qu'il ſemble qu'elles ne puiſſent pas étre miſes à un plus bas point, ſi bien que ſi on continüe à les pouſſer tout le Monde aura la penſée qu'on les veuille entierement exterminer, & finir la guerre, non par une Paix équitable, mais par leur totale deſtruction. Or vôtre Maj: n'ignore pas les penſees que cela peut produire dans les eſprits des Princes & Potentats Chrétiens. Nous avons fait la preſente un peu plus longue que Nous n'avions reſolu au commencement, par ce que l'amour que Nous avons pour le bien commun Nous y à portés. Nous voulons croire que vôtre Maj: prendra le tout comme partant d'un cœur ſincere & d'une affection non feinte que Nous avons pour Vôtre Maj: & pour le bien de ſes affaires. Nous la prions auſſi d'une façon toute particuliere qu'Elle daigne tellement moderer les conditions de Paix, & arréter le cours de ſes armes victorieuſes par une ſuſpenſion d'armes, qu'on puiſſe bien tôt parvenir à un Accommodement ſalutaire de part & d'autre. Nous eſperons de plus que vôtre Maj: ſelon les

loüa-

loüables inclinations qu' Elle a toujours euës pour la Paix, prendra des resolutions qui feront connoitre à tout le monde combien vôtre Majesté prend à cœur le repos public en quoy Elle fera voir la consideration qu' Elle a pour Nôtre ancienne Alliance, & fera paroître Nôtre zele aux yeux de tous ceux qui aiment la tranquillité universelle. Et afin que Vôtre Majesté n'aye point de sujet de rompre la ditte suspension d'armes lors qu' elle aura une fois été accordée. Nous esperons non seulement qu'il n'y aura personne, qui reconnoissant les sinceres intentions de vôtre Majesté n'y donne les mains de bon cœur; mais mêmes Nous asseurons vôtre Majesté que, Nous en tiendrons les Violateurs pour des perturbateurs du repos public, & dignes d'être poursuivis par les armes de vôtre Maj: jointes à celles de tous ceux qui aiment veritablement la Paix, & quant au reste Nous recommandons vôtre Maj: à la protection du Tout-puissant. Fait en Nôtre Château de Stocholm &c. Au bas êt ecrit, De vôtre Majesté, Le bon Erere, Ami & Allie, Ainsi signé, CHARLES, Et plus bas, H. Hogbusein.

M. le Comte Tot n'ayant peu obtenir une suspension d'armes du Roy Treschr: ainsi que nous avons dit ci-dessus, on tint neantmoins quelques conferences un peu aprés, pendant lesquelles les Plenipotentiaires de cét Etat voulurent apprendre les raisons pourquoi sa Maj: avoit declaré la guerre à leurs Maîtres; mais ceux de France ne les voulurent jamais dõner,

& tâcherent de traitter ſeparemẽt avec les nôtres, à l'excluſion de l'Empereur & du Roy d'Eſpagne, mais envain, ſi bien que les François etant entrés en conference l'11. & 12. du preſent avec les Anglois, ils delivrerent leurs pretentions aux Mediateurs, qui étoient, 1. *Qu'ils ne vouloient point traitter avec les Plenipot: de Hollande comme avec des Ambaſſ. des Etats Gen: des Provinces Unies, parce qu'on en avoit retranché 3. Membres, qui étoient ſous la domination du Roy leur Maitre, mais comme avec des Deputés de chaque Province en particulier. 2. Que Meſſ. les Etats cederoient à ſa Maj: Treſchr: toutes les Places qui appartenoyent ſous la Generalité des Prov: Unies, aſav: celles de Brabant, comme étant du droit de la Reine de France, avec toutes les villes qu'ils poſſedoient en Flandres, & tout ce qu'ils detenoyent aux Princes de l'Empire, afin de le reſtituer aux dits Princes. 3. Que ſa Majt. tiendroit garniſon 10. ans durant dans le Fort de Schin. 4. Que Mes dits Seign: les Etats cederoient à l'Eveque de Munſter toute la Province de Friſe. 5. Que l'exercice de la Religion Romaine ſeroit libre dans la ſeule Ville & Province d'Utrec', aprés qu'elle auroit été reſtituée, & que le Magiſtrat ſeroit compoſé de Catholiques. 6. Que les dits Catholiques auroient des Egliſes publiques, & le libre exercice de leur Religion dans toutes les villes de Hollande, & les autres Provinces de cét Etat. 7. Que mes dits Seign. les Etats payeroient à ſa Maj: 15. millions pour les frais de*

cette

cette guerre, & lui presenteroient tous les ans une Medaille d'or, par laquelle ils reconnoitroyent que saMaj: leur avoit rendu genereusement une partie de leurs Etats, aprés les avoir conquis sur eux. 8. *Que mes dits Seign. les Etats accorderoient quelques favorables conditions pour le Commerce au profit des François.* 9. *Qu'apres cela le Roy consentoit qu'on leur rendit toutes les Places que l'on avoit conquises sur eux tant par lui que par ses Alliés, à condition qu'Eux aussi de leur côté rendroient aux Princes de l'Empire celles qui leur appartenoient, & qu'en même temps on donneroit aussi satisfaction au Roy d'Angleterre, dont les pretentions étoient une somme de* 10. *millions pour les frais de la guerre, engagement de la Ville de Flessingue* 10. *ans durant pour l'asseurance du payement, &* 500000. *livres sterlines de tribut annuël pour la liberté de la pêche des harans, avec tout l'honneur du Pavillon.* Les François publierent ces pretentions, soit qu'elles fussent telles en effet ou non; mais il êt bien à croire qu'elles n'étoient pas beaucoup moindres, car les demandes de ces 2. Rois étoient tout à fait exorbitantes. C'êt-pourquoy Mess. Beverning & Haren, deux des Plenipotentaires de cêt Etat, firent un voiage à la Haye pour y aller recevoir des instructions plus particulieres comme n'ayant point ordre de répondre à des demandes de telle nature. Le Sr. Don Emanuel de Lira fit aussi une course jusqu'a Brusselles pour faire rapport à M. le

Comte de Mõterey de tout ce qui s'étoit passé; & le Sr. de Odyc fit un tour à Aix la Chapelle. Cependant les Ambass. qui resterent à Cologne passoient le temps en visites, Comedies, Balets & autres divertissements, en quoy l'Evéque de Strasbourg excelloit par dessus les autres; Le dit Eveq. avec le Prince Guillaume son Frere, cõme Plenipotentiaires de l'El. de Cologne, croyant que les François ne travailloient pas assés pour les interets du dit Electeur, ainsi qu'ils n'avoient pas fait pour ceux de l'Evéque de Munster lors qu'ils firent la Paix avec l'El, de Brandebourg. alla parler aux Mediateurs, & leur donna à connoitre les pretentions du dit El. qui étoient telles, *reparation de dommage, rembourſement des frais de la guerre, & asseurance pour l'avẽir contre tous insultes des Etats, tãt pour luy que pour les Princes voisins del'Empire, asav: l'El. de Brandebourg, l'Evéque de Munster & le Prince de la Friſe Orientale.*

Le Sr. van der Lyen commandant le Regiment du Marquis de Grana dans Cologne en l'absence du dit Marquis, receut ordre de l'Empereur de se rendre dans la Forteresse d'Erenbretstein, parce qu'on apprehendoit que le Mar: de Turẽne qui n'en étoit pas fort éloigné avec son Armée, ne formât quelque dessein pour s'en rendre le Maître. L'Armée de ce Maréchal étoit composée de 8000. hommes, & on la renforçoit tous les jours tant par les Troupes de l'El. de Cologne, que par celles du Roy apres la prise de Mastric. M. le Baron Kilmansec

manſec fût choiſi pour commander le dit Regiment par proviſion. Cependant la ditte Armée demeuroit toûjours dans ſon ancien poſte, mais finalement elle commença peu à peu d'approcher des confins de la Franconie, où elle occupa 3. paſſages ſur la riviere de Nidde, aſav: Vilbel, Bonnameis & Haren. Le Roy Treſchr: envoya auſſi le Prince Guill. de Furſtenberg vers les Electeurs de Treves & de Mayance pour leur propoſer quelques affaires d'importance.

Cependant ſa Maj: Imp. perſiſtoit toujours dans la reſolution d'envoyer une Armée conſiderable du côté du Rhin, quoy que pluſieurs Princes de l'Empire fiſſent tous leurs efforts pour l'en détourner, & par deſſus tous l'El. de Baviere & le Duc de Nieubourg, leſquels tacherẽt de perſuader à ſa Maj: par pluſieurs raiſons que la France étoit prête de faire ſortir ſon Armée des terres de l'Empire, pourveu qu'elle fût aſſurée que ſa Maj: n'entreprendoit rien contre ſes interets, & n'envoyeroit aucunes Troupes au ſecours de ſes Ennemis; mais cela n'empêcha pas que ſa Maj: ne demeurât toûjours conſtante dans ſa reſolution, ſi bien qu'Elle envoya un Ambaſſ: au dit Electeur pour luy demander le paſſage par ſes Terres, comme Elle fit auſſi au Roy de Suede & aux autres Princes, afin de leur donner à connoitre la ſincerité de ſes intentions, & les prier en même temps de joindre leurs Troupes aux ſiennes, pour chaſſer les Ennemis des Terres de l'Em-

pire. Mêmes sa Maj: avertit les Electeurs de Saxe & de Brandebourg du Voyage qu'Elle avoit resolu de faire à Eger, en Boheme, où étoit le Rendés-vous de toute l'Armée, laquelle y devoit être toute entiere vers le commencement du mois d'Août, les priant de s'y vouloir trouver afin d'en voir faire la reveuë. Sa Maj: fit venir pour cet effet les Regiments suivants de ses Terres hereditaires, pour être presents au dit lieu au temps de son arrivée.

De Boheme.

Le Regiment de Montecuculi.
Le Gen: Sporck en personne avec son Regiment.
Le Gen: Caprara tout de même.
Le Col. Dunewald.
Le jeune Duc de Holsteyn.
Le Comte Gallas.

De Silesie.

Le Duc de Lorrine en personne avec son Regiment.
Cinq Comp. du vieux Holsteyn sous le Lieut. Col.
Cinq Comp. de Knigge sous le Lieut. Col.
Le Col. Serini en personne avec son Regiment.

De Moravie.

Le Col. Rabatta en personne avec son Regiment.
Le Col. Lesle tout de même.
Le Col. Starrenberg tout de même.

De la haute & basse Autriche.

Le Regiment du Col. Heyster.

Le

Le Col. Harrand en perſonne avec ſon Regiment.
Le Prince Pio tout de même.
Le Col. Zeys.
Le Regiment de Souches.
Le Gen: Grana en perſonne avec ſon Regiment.
Le Gen. Portia tout de même.
Cinq Comp. de Scheidon.
Cinq Comp. de Keyſerſteyn.
Le Col. Gortzbry en perſonne avec ſon Regiment.

Il reſta dans les dittes Terres hereditaires encore 25650. hommes, & on fit des levées pour 12000. On tira auſſi de l'Arſenal de Vienne 36. pieces de Canon & 4. Mortiers, qui fûrent menés au rendés-vous par 600. chevaux d'Artillerie, dont le Prince Herman de Baden fût fait General M. le Comte de Caprara & le Baron de Vertmiller fûrent faits Marechaux de Camp, M. le Comte Portia & Leſle Generaux de Bataille, & M. le Comte Montecuculi Generaliſſime. Cependant ſa Maj. Imp. fit repreſenter à la Diette de Ratisbonne les inſolences commiſes par les François dans l'Empire, & exhorter les Etats de joindre leurs Troupes aux ſiennes, afin de chaſſer ces Ennemis, & les faire repentir de leur temerité, ce qui fût accepté par les dits Etats. Cependant la France voyant le prejudice que cette Armée pourroit aporter à ſes affaires, tacha d'empêcher ſa marche par tous les moyens qu'elle pût

aviſer, tant par l'incitation des Rebelles de Hongrie qu'autrement; Veu que les Envoyés des dits Rebelles declarerent à la Cour de Turquie qu'ils étoient en alliance avec cette Couronne, & qu'ils avoient receu pour cét effet 50000. écus de l'Ambaſſ. de France qui étoit en Turquie, quoy que pluſieurs creuſſent que c'avoit été du Reſident qui étoit à la Cour de l'Empereur. Quoy qu'il en ſoit, tout cela fit fort peu d'effet. En ſuitte les François tacherent auſſi de diſpoſer les 13. Cantons qui étoient aſſemblés à Baden pour renvoyer le Sr. Malapert Ambaſſ. de Meſſ. les Etats ſans l'écouter, mais on leur repondit *que cela porteroit trop de prejudice à leur Souveraineté, & mêmes ſeroit contre le droit des gens, & que partant ils n'étoient nullement reſolus d'accorder une demande ſi hors de raiſon.* Le dit Sr. Malapert fit la ſuivante propoſition le 17. aux dits Cantons.

Illuſtriſſimi Domini. Cum pleriſque hominibus ita comparatum eſſe ſolet, ut quoties periculis alienis ſua communicanda, incerti, ancipites, ſuſpenſi hæreant; ipſi ſocii, vel excellenti virtute præditi, quando in diſcrimine verſantibus ſub veniendum, ſubſiſtant, ac interdum retrogredi non vereantur; parum ſolliciti de promiſſis: quibus vel cum damno noſtro ſtare oportet, immemores legis, quæ cum vitæ diſcrimine alios ex mortis angustiis eripere jubet inerteſque ac ſecúri, quamvis oppreſſis aliis, res illorum ſalva atque incolumis eſſe non poſſit. Profecto niſi aperta ſimultates inter plures Princi-

pes

pes auxilio consilioque aliorum componãtur atque sopiantur, occultiores mox erupturæ, facile totum Christianum Orbem invadent, corripient, misereque agitabunt, disjicient, supplantabunt. Faveat Deus T. O. M. pris Pacis consiliis, misereat sanguinis Christiani effusionem luctuosam, excandescat in hostes Christiani nominis infensissimos, vindicet populum suum à furore & immanitate illorum detestandâ. In impero Consessu vestro, Illustrissimi Domini, Studia vestra ad reducendam tranquillitatem publicam luculenter ostendistis militemque vestrum intra limites obedientiæ revocandum ac coercendum laudabiliter constituistis. Celsi ac Præpp. Dni. Ord. Gen. Uniti Belgii hisce beneficiis, quibus totum Populum Christianum obstringitis, Vobis se maximè obligatos censent, nullique dubitant id concordissimè Vos curaturos quo consilio votisque Vestris res ipsa respondeat, nullaque interposità morâ honestissimum propositum assequi possitis. Non diis deliberandum, Ill. Dni. an quod bonum, honestum ac Reip. salutare sequi oporteat: non diu cunctandum ubi de libertate inæstimabili agitur defendendâ. In eo autem maximam libertatis vestra partem sitam esse existimandum est, ut Fœdera quæ vobis cum aliis intercedunt, incorrupta atque inviolatà maneant, nec pro lubitu aliorum in perniciem vestram flectantur, detorqueantur. Æquitatis ac justitiæ semper fuistis amantissimi, ejus exhibendæ nunc estote promptissimi; nullius periculi metus animum vestrum generosum rectè agendo unquam ha-

beat. Rex ille magnus, quod pactis convertis firmiter in hærere, nec ab iis recedere constituistis, non succensebit, sed extincto bello flagrantissimo, virtutem humanitatemque vestram probabit magnique faciet. Celsis ac Præpp. Dom. Ord. Gen. Uniti Belgii in partem calamitatum quibus res illorum nuper penitus implicita fuit, vocare Dominat. Vestras Illustriss. nunquam consilium fuit, spes autem firma semper Vos minimè laturos ut Cives Vestri libertatem Celsissimæ illorum Reip., quam propugnare magis conveniret, oppugnent, crimina horrenda participent, bellumque sævissimum alant foveantque. Nihil est, Ill. Dni. quod propositio vestro ullam moram injicere debeat: difficultatis si quid rei perficiendæ subesse existimetis, Vestris, si placuerit, mea, etsi exigui ponderis, consilia applicare, & ad adimendam Dominat. Vestris Ill. qualemcunque sollicitudinem officiis meis addictissimis adesse non morabor. Sed quid multa dicam? quousque, Ill. Dni. nexum concordiæ Vestræ stringere & coarctare perrexeritis, ac perseverantissimo studio omnem discordiam extra Remp. Vestram eliminaveritis, facilè vim ac artificia Malevolorum eludetis, frangetis, omnesque conatus minaciter frementium sine negotio subvertetis. Emolliat Deus T. O. M. corda Regum, quæ in manibus suis tenet, prosperet glorioſa facta Ducis nostri sereniſſimi, duasque potentissimas Respublicas amicitiâ, necessitudine, mutuisque benevolentiæ officiis magis magisque coalescere largia-

tur.

tur. Badæ die 7. Julii 1673.

Ill. Dominat. vestris ad quælibet officia paratus.

MALAPERT.

Cependant on tenoit tous les jours Conseil de guerre à Varsovie, & on y conclût les art: suivants.

1. *Que le General de la Couronne partiroit au plustôt de Varsovie, & assembleroit les vieux Regiments avec les nouvelles Troupes, dont il feroit faire une reveuë generale.* 2. *Que le rendés-vous seroit ordonné selon les nouvelles qu'on auroit de la contenance des Ennemis.* 3. *Que le Roy demeureroit à Varsovie; à quoy neantmoins sa Maj: allegua qu'il ne luy seroit point honorable de demeurer en repos pendant que toute la Rep. étoit en armes: Mais le Gen. de la Couronne répondit que si on executoit quelque chose de bon contre l'Ennemi, on l'attribueroit au bonheur de sa Maj: sous les auspices delaquelle on combattoit; toutefois que si Elle voyoit qu'il y ût du danger, Elle pourroit monter à cheval en peu de temps avec la Noblesse qui se trouveroit préte. Neantmoins sa Maj: ne voulant pas se contenter de celà, & quoy que le Senat tachât de la détourner de cette expedition par plusieurs raisons on conclud finalement qu'Elle partiroit de Varsovie afin de satisfaire à son honneur, mais qu'Elle n'iroit point à l'Armée, & qu'Elle laisseroit agir le General tout seul, sans se méler des fonctions de la guerre.* 4. *Que l'on tacheroit de ramener*

mener le Dorozensko au ſervice de la Pologne, pour lequel effet on luy envoyeroit quelques Deputés, afin de traitter avec luy de toutes choſes.

Cependant l'Armée des Moſcovites s'aſſembloit toûjours dans l'Ucraine juſqu'au nombre de 150000. hommes, afin de ſe joindre avec les Polonnois, pendant que le Ciecho infectoit extremement le païs du Crim avec ſes Troupes. Les Turcs faiſoient neantmoins entrer inceſſamment des hommes & des proviſions dans la Podolie. Caminiec étoit plein de ces Infidelles, & 4000. chevaux rodoient continuellement à l'entour de la Ville, de peur d'être ſurpris par les Polonnois.

L'Ambaſſ. de France qui étoit à Rome apporta la nouvelle au Pape en ce temps-ici de la priſe de Maſtric, & de la Victoire imaginaire que les François avoient remporté ſur mer, laquelle fût creuë de fort peu de perſonnes, par ce qu'on ſavoit bien qu'ils avoient été obligés eux mêmes avec les Anglois de quitter la place aux Hollaudois. Mais tout cela ayant été écouté aſſés froidement par le bon Pere, le dit Ambaſſ. comme à demi fâché, luy dit que le Roy ſon Maitre n'avoit entrepris la guerre contre les Hollandois que pour extirper les Hereſies; A quoy le Pape luy repõdit que celà veritablement luy étoit bien agreable, mais que d'autre côté il voyoit auſſi que la France vouloit rompre avec la Maiſon d'Autriche, ce qui ne ſe pouvoit faire ſans un notable deſavãtage de la Religion Catholique. Le dit Ambaſſ. en donna

auſſi

aussi avis à tout le College des Cardinaux, dont les 2. de la faction d'Espagne, asav: Pio & Portocarrero, firent present au porteur chacun d'une pistole, & le Card. Nitrard de 3. Les François disoient que s'étoit pour couvir la facherie qu'ils avoient de cette mauvaise nouvelle; & firent cépendant imprimer une relation de ce qui s'étoit passé l'année precedente; mais elle fût aussi-tôt supprimée, avec deffenses de ne parler ni écrire en faveur de persõne. Le dit Ambass. de France fit aussi des plaintes de ce que le Chev. Meniconi, Gouv. de Civita Vecchia, avoit fait tirer sur 2. Vaiss. François, parce qu'ils n'avoient pas salué la Fortereſſe: Il exagera grandement la faute du dit Gouv: & voulut faire croire que sa precipitatiõ en avoit été la cause; si bien, que pour donner quelque satisfaction au Roy son Maitre, le dit Gouv: fût mis en prison. & privé de sa Charge. Le Nonce Arioldi fût alors fait Archevêque d'Edesse par le Pape, a cause des fidelles services qu'il avoit rendus au Siege de Rome pendant plusieurs années dans les Païs-bas de l'Espagne, & sur tout dans les affaires de l'Université de Louvain: dont il fit un rapport fort exact au dit Pape. Quelques Chartiers qui portoient du foin & de l'avoine, s'étant mis à reposer dans la ruë della Longara à Rome, quelques Gentilshommes de la Reine de Suéde commencerent à dételler les beufs qui étoient devãt les Charrettes, mais les Chartiers s'y étant voulu opposer, furent fort maltraités à coups de bâton:

Cepen-

Cependant les dits Chartiers étant accreus jusqu'au nombre de 17. se mirent à charger sur ces Gentils-hommes à coups de fourches & de pieux d'une telle façon, que le Comte de Males pine fût dangereusement blessé, & le reste mis en fuite; sur quoy le Sr. Falconieri, qui étoit le principal de ces Gentils-hommes, étant venu faire fête à la Reine de cette action, & se vanter qu'il avoit bien frotté ces pauvres gens avec ses Compagnons, Sa Maj: le rabroüa fort rudement, & lui dit qu'Elle ne vouloit point à son service des Gentils-hommes capables de commettre de ces sortes de lachétés, & qu'ils étoient plus propes à se mettre du rang de ceux qu'ils avoient attaqués, qu'a servir en sa maison, si bien qu'ils furent licentiés sur le champ.

Ccpendant les Corsaires de Malte, & autres, faisoient toujours des courses contré les Turcs dans l'Archipelague. Un d'entre eux nommé Meneville, François de nation, qui leur avoit pris quantité de Vaiss. depuis quelques années, fût jetté par la tempête aux côtes d'Alexandrie, & fait prisonnier par ces Barbares qui l'amenerent au grand Visir, lequel en fit present au grand Seigneur. Entre plusieurs Vaiss. Turcs qu'il avoit pris, il y en avoit un qui appartenoit au dit Visir, lequel il avoit envoyé à Malte, sur quoy le grand Seign. luy fit dire par un Truchéman *que quoy qu'il eût été Corsaire plusieurs années, ainsi que tous ceux de sa Religion avoient accoutumé, il vouloit neantmoins excuser sa jeu-*

jeuneſſe, luy donner la vie, & luy faire commander quelques Galeres Turques s'il vouloit ſe rendre Turc, & ſe faire circoncire publiquement. A quoy ce brave Cavalier répõdit *qu'il n'avoit rien fait que ce que ſon Ordre luy commandoit, mais que ſi ſa hauteſſe le vouloit renvoyer à Malte ſur ſa parole, il luy ſeroit avoir* 200. *Turcs en en ſa place, ou qu'à faute de cela il lui payeroit* 30000. *Dalers pour ſa rançon.* Mais l'Empereur luy fit dire *qu'il n'avoit jamais relaché aucun Maltois pour de l'argent; & que pour ce qui étoit des Turcs priſonniers qu'il luy offroit, il étoit en ſa puiſſance de les delivrer quand il luy plairoit, ſi bien qu'il luy donnoit encore* 8. *jours de temps pour ſe reſoudre à changer de Religion ou à mourir.* Mais ce courage Heroïque s'étant mis à genoux, répõdit *qu'il n'avoit pas beſoin de* 8. *jours pour ſe reſoudre, mais que ſon plus ardent deſir étoit de mourir comme un Chretien, par ce que s'il vivoit plus longuement, il ne ſouhaiteroit autre choſe ſuivant les Statuts de ſon Ordre que de faire aux Turcs le plus de mal qu'il luy ſeroit poſſible.* Là deſſus il ſe mit à faire ſa priere en invoquant le nom de Jeſus, & eût la tête trãchée ſans plus long delay, laquelle fut expoſée en montre publique 6. jours durant, & pour le corps, il fut jetté aux chiens; Le 7. jour l'Executeur ôta la tête du lieu où elle étoit, & l'ayant miſe en un ſac, la jetta dans la riviere. Cependant les Turcs fûrent ſi malmenés par les Corſaires Chretiens, qu'ils éteyent obligés de porter des proviſiõs dans leurs

Iles

Iles avec de gros Convois, afin d'empêcher que leurs Vaiſſ.ne devinſſent la proye de leurs adverſaires. Mais eux de leur côté n'en firent pas moins dans la mer Mediterranée,& entre-autres prirent un Vaiſſ.François fort richement chargé, & eſtimé à plus de 400000. livres; qu'ils amenerent à Tripoli. Le Conſul Anglois à Alger devant beaucoup à un certain Juif, fût par luy aſſigné, devant la Douane afin de ſe voir condamner au payement, comme il arriva; mais le dit Conſul ſe voyant condamné, ſe mit en une telle colere contre le Juif, qu'il le tua d'un coup de piſtolet en la preſence du Dey, ce qui irrita tellement ce Barbare, qu'il fit tailler en pieces le dit Conſul ſans plus long delay, & jetter ſes membres dans un puits; & quoy que l'Angleterre ne fût pas fort contente de cette action, ſi êt ce neantmoins qu'elle y envoya un autre Conſul quelque temps aprés.

Le Marquis de Martel ſortit de Breſt au commencement de ce mois avec 5. Navires de guerre & quelques Brulots, & ſe tranſporta ſur la reviere de Londres, afin de renforcer la Flotte Françoiſe qui y étoit: il y arriva vers le milieu du mois. Outre cela le Roy de France envoya ordre pour faire un détachement de 15. hommes de chaque Comp. de celles qui étoiẽt en ſes Conquêtes de Flandres, afin d'en former un Corps de 6000. hommes, & aſſiſter le Roy d'Angleterre dans le deſſein qu'il avoit fait de faire quelque deſcente en la Hollande, auxquels on devoit jondre 8000. chevaux;

vaux: Mais cette jonction n'eût aucun effet, soit qu'elle fût empêchée par la jalousie des François, ou par la perte qu'ils receurent de la troisiéme Bataille sur mer. Cependant on fit de si grandes rejouïssances par toute la France pour la prise de Maestricht, qu'on n'en auroit pas peu faire davantage pour la conquête de toute la Hollande; Car on alluma des feux de joye dans toutes les villes les plus considerables, on fit couler le vin en abondance, & enfin on temoigna les plus grandes marques d'alegresse qu'on auroit jamais su imaginer. Monsieur partit en ce temps-là de l'Armée du Roy, & arriva à Paris le 19. où il fût complimenté par tous les grands. Ce n'étoit que festins, Balets, Comedies & chasse ẽ la derniere desquelles il arriva une dispute entre le Comte d'Albõ & le Sr. de Chapelles à qui aideroit à Madame à monter à cheval, qui alla si avant, qu'ils s'appellerent en duel, mais ils fûrent empêchés d'en venir aux mains. M. le Comte de Vivonne receût en ce temps-là de sa Maj: la Charge de Col. des Suisses à la place du Comte de Soissons; sur quoy il vendit sa Charge de Gen: des Galeres au Prince de Monaco pour 600000. livres, asav: 400000. livres pour luy, & 200000. pour les enfants du deffunt Comte, auxquels le gouvernement de Champagne & de Brie fûrent aussi laissés. Sur le bruit qui courut que la Reine étoit indisposée à Amiens, M. Colbert y envoya incontinent 4. des plus experts Medecins, mais il ne fût pas besoin de

leur

leur ſecours, parce que ſa Maj: ſe trouva mieux à leur arrivée. Le Cardinal Nerli prit le 13. du préſent ſon audience de congé de M. le Dauſin pour s'en retourner à Rome. Madamme la Princeſſe de Tarante fût alors declarée Tutrice de ſes enfants par le Roy, à condition que ſes 2. fils ſeroient inſtruits en la Religion Catholique, & que le Card. de Bouillon auroit ſoin de leur education, mais que pour ſa Fille elle pourroit la faire élever en telle Religion qu'il lui plairoit. Sa Majeſté donna en ce temps-là l'Abbaye de St. Germain des prés au Comte de Furſtemberg; on diſoit auſſi qu'Elle luy avoit fait eſperer un Chapeau de Cardinal. M. le Duc de Navailles, lequel commandoit en Lorraine, fit alors un voyage à Briſac, afin de viſiter les Places de l'Alſace, parce qu'on apprehendoit que les Imperiaux, aſſiſtés des Troupes de Lorraine ne fiſſent tous leurs efforts pour entrer en France de ce côté-là, mais ils furent bien-aiſes d'autre part de ce que M. l'El. de Baviere avoit non ſeulement diſſuadé à l'Empereur d'envoyer ſes Troupes, mais auſſi de ce qu'il avoit fait ſavoir par un Memoire à l'Aſſemblée de Ratisbône que ſa Maj: Treſchr. étoit toute prête de retirer les ſiennes des terres de l'Empire pourveu que ſa Maj: Imp. n'envoyât point celles qu'il avoit ſur pié au ſecours des Hollandois, contre les conditions du Traité de Munſter, qui portoit que l'Empire ne pourroit aſſiſter aucune puiſſance étrangere contre cette Couronne, & que pour luy il offroit

offroit de joindre les ſiennes à celles de l'Empereur, pour chaſſer les François de l'Empire en cas qu'ils y demeuraſſent contre leur promeſſe.

Suite de la Marche du Roy de France.

Maſtricht ayant été rendu au Roy en la maniere que nous avons dit ci-deſſus, ſa Maj: fit par tout applanir les lignes & les circonvallations. Le 4. Elle donna audience à M. le Comte Tot. Le 5. le Card. de Bouillon conſacra l'Egliſe des Jeſuites de cette nouvelle conquête. Le 7. le Sr. Smiſing, Envoyé de l'Eveque de Munſter prit ſon audience de congé. Le 8. ſa Maj: s'en alla à Tongres, où Elle fit démolir les fortifications de cette Ville. Le 9. les 3. Brigades de St. Clar, Monbron & Santien furent envoyées en Hollande, & ſa Maj: laiſſa rafraichir encore quelque temps ſes autres Troupes de la fatigue qu'elles avoient enduré pendant le ſiege. Elle fit auſſi diſtribuer une bonne ſomme d'argent à ceux qui s'étoient bien acquittés de leur devoir, & aux bleſſés. Le 12. ſa Maj: partit de Viſet, aprés avoir laiſſé 6000. hommes de pié, & 1200. chevaux de Garniſon dans Maſtricht, & rompu ſon Armée, dont une partie s'en alla trouver le Mar: de Turenne, & une autre de 13000. hommes de pié & 4000. chevaux ſous le Marquis de Rochefort prit la route du païs de Treves, afin de chatier cet Electeur (c'êt ainſi que les François parlent ordinairement) à cauſe qu'il avoit embraſſé le parti de l'Empereur. Le 13. ſa Maj:

logea

logea dans sa Tente auprés de Peruve, où le tonnerre tua 3. Valets du Comte de Nogent & quelques Mules. Le 14 Elle passa à côté de Charleroy, & coucha au Chatelet. Le 15. à Rocroy, & le 16. à Rethel, où Elle trouva la Reine, laquelle étoit partie de Tournay le 5. avec une escorte de 4000. chevaux sous M. le Marquis de Bellefons, & arriva le même soir à Douay, le 6. à Arras, le 7. à Dourlens, le 8. à Amiens, où Elle demeura quelque temps à cause de quelque legere indisposition, qui se passa bien tôt; le 13. à Roye, où Elle coucha cette nuit, le 14. à Ferre, le 15. à Soissons, & le 16. auprés du Roy à Rethel. De là leurs Maj: arriverent le 19. à Grandeé, le 20. a Verdun, le 22. à Thionville, où Elles demeurerent jusqu'au 30. & en étant parties le matin à 10. heures arriverent à Mets, & le 2. Août à Nanci où Elles logerent dans le Palais du Duc Charles de Lorraine, & où sa Maj: visita toutes les fortifications de la Ville.

Cependant plusieurs François reprenoient la route de France, en passant par la Prov. de Brabant. M. le Comte d'Ossentar ayant été fait Maître de Camp dans les Païs bas à la place du Comte de Marcin, arriva à Brusselles sur la fin de ce mois, où il fut complimenté par toute la Cour sur sa nouvelle dignité. D. Bernardo de Salinas Ambass. d'Espagne auprés de Mess. les Etats à la Haye, en partit en ce temps-ici pour se rendre à Brusselles, où il fit rapport à son Exc. M. le C. de Monterey de ce qui s'étoit

passé

passé le 12. entre S.A & luy; sur quoy il fût incontinent depêché en Angleterre, afin de persuader le Roy, à ce qu'on disoit, de traitter separement avec cét Etat, & il y en avoit quelques uns qui esperoient que cela reüssiroit. M. le Comte de Monterey fit alors present au Sr. Don Marcio d'Orilla de 1000. écus, à cause des grands services qu'il avoit rendus au siege de Mastricht, & luy donna en même temps 530. Italiens qui étoient venus nouvellement d'Espagne, pour en recruter son Regiment, lequel étoit reduit à 175. hommes; dont il n'y en avoit que 125. qui étoient arrivés en bonne santé à Bois le-Duc. Cependant son Exc. mit tous les ordres necessaires en son Gouvernement, & fit reparer les fortifications des Villes en toute diligence, comme aussi lever quantité de Troupes, pour lequel effet Elle expedia 120. Commissions, tant pour 10000. Fantassins, que pour quelques Regiments de Cavalerie & Dragons. M. le Comte de Montal qui étoit avec un Corps d'Armée dans le Walon Brabant, commit pour lors de grands excés dans les Terres d'Espagne, pillant plusieurs Villages, même sans épargner les Eglises, d'où on enleva les Ciboires, Calices & autres choses; & le dit Comte osa écrire à M. le Comte de Mõterey qu'il feroit bien encore plus de maux s'il ne restituoit le dommage que les Hollandois avoient fait aux François en passant par les dittes Terres. A Mastricht un Chanoine appellé Verheyden fût tué par un François, parce-

qu'il

qu'il s'étoit voulu oppoſer à ſes inſolences, M. le Comte de Warroux, Chef de la Maiſon de Merode, mourut le 14. du preſent de la bleſſure qu'il avoit receuë au ſiege de la ditte Ville.

Il plût alors en Angleterre d'une telle façon, que les Comtés de Norifolk, Suffolk & Lincoln fûrent entierement miſes ſous l'eau, ſi bien qu'il ſe fit un grand dommage en ce pais-là. Les habitants diſoient que cela ne s'étoit point veu il y avoit quelques années. Le Roy fit alors faire des deffẽſes de ne porter aucunes etoffes, rubans, gans & autres telles choſes que celles qui étoient faites en Angleterre. Sa Maj: fit arréter le Conſul d'Eſpagne à Londres, à cauſe qu'on avoit fait la méme choſe à celuy d'Angleterre à Cadix ſur quelques affaires. Le 27. le Chev: Rob. Long, Maître des comptes de ſa Maj: étant decedé, le Sr. Rob: Houward fut élu en ſa place. Le Chev: Murray etoit mort ſubitement quelques jours auparavant. On receut en ce temps-là des lettres des Barbades du Chev: Colleton, qui y êtoit Preſident au nom de ſa Maj: Monſr. le Duc de Lauderdale ayant reſigné en ce temps-là ſa Charge de Gentil-homme de la Chambre du Roy. ſa Maj: en pourveut M. le Comte de Schomberg, lequel étoit arrivé de l'Armée de France à Withal vers le commencement de ce mois. Monſr. le Duc de Monmout y arriva le 22. & fût fort bien receu du Roy & de toute la Cour. Cependant on travailloit puiſſamment à l'équipa-

quipage de la Flotte, pour lequel effet on prepara 9. ou 10. Vaiſſ. de guerre tout de nouveau, auxquels s'étoient joints 6. Vaiſſ. François ſous M. Martel, ainſi que nous avons dit ci-deſſus. Le Roy alloit voir la Flotte fort ſouvent, étant accompagné de M. le Duc de Jork, où il s'abouchoit avec M. le Prince Robert & les autres Officiers, pour traitter de la façon dont on devoit faire des deſcentes dans la Hollande. Mais parce que ceux qui étoient ſur la Flotte montroient plus d'inclination pour le Duc de Jork que pour le Prince Robert, ſa Maj: le pria d'en prendre le commandement ſeulement pour 3. mois; mais il le refuſa, parce qu'on ne vouloit pas luy donner celui de l'Armée par terre, ſans avoir, au prealable fait le ſerment de Supremation ſuivant l'Acte du Parlement, puis qu'il diſoit qu'on l'avoit bien receu dans le Conſeil ſecret de ſa Maj: ſans faire le dit ſerment; ſi bien que par ce moyen le dit Prince Robert eût le commandement de la Flotte tout ſeul pour tout cet Eté, & receut outre cela une fort ample Commiſſion de ſa Maj: par laquelle il fut fait Generaliſſime de toutes les forces, tant Cavalerie qu'Infanterie que le Roy devoit envoyer contre les Hollandois, avec plein pouvoir d'abſoudre ou condamner à la mort, faire des Chevaliers, & mêmes traitter &c. Sa Maj: fit en même temps M. le Comte de Schomberg ſon Lieut. Gen. & afin d'avancer d'autant plus l'équipage de la Flotte, on y embarqua 2000. hommes des Troupes

qui étoient à Blachead, ce qui disposa tellemẽt les affaires, qu'elle se mit en mer le 27. en presence du Roy & du Duc de Jork, au nombre de 150. Voiles. Toutefois devant que partir, M. le Prince Robert avoit fait débarquer les Troupes que l'on y avoit amenées de Blachead, comme jugeant que cela luy apporteroit un trop grand embarras, & qu'en cas de succés on pourroit les luy envoyer dans peu de temps s'il étoit de besoin; si bien que toute la ditte Milice resta à Jarmuyden, où plusieurs se débanderent, & sa Maj: M. le Duc de Jorc, & toute la Cour s'en retournerent à Londres.

AOUT 1673.

LEs Flottes ennemies s'étant ainsi mises en mer, s'avancerent vers la côte de Zelande avec un vent favorable, & parurent le 31. du passé à la veuë de nôtre Flotte, qui avoit mouïlle l'ancre à Schonevelt, où elle demeura avec un vent arriere jusqu'au 2. du present. M. le Lieut. Amir. de Ruyter ayant tenu Conseil de guerre le jour auparavant, auquel on avoit resolu de chercher les Ennemis, & de les combattre, fit lever l'ancre, & prit la route d'Ostende afin de gagner le vent, lequel se tourna entierement en nôtre faveur environ le midi, si bien que le dit Sr. fit incontinent mettre les voiles du côté des Ennemis, lesquels au lieu de nous attendre s'enfuirent vent arriere, sans qu'on les pût obliger à s'arreter, quelque peine que l'on prit pour cet effet de sorte que les

les nôtres les poursuivirent jusqu'au soir bien tard. Là dessus mon dit Sr. Amiral ayant fait de nouveau assembler le Conseil, on conclut que quoy que les Ennemis se fussent retirés avec tant de confusion, ce pouvoit neantmoins être une ruse de guerre afin d'attirer la Flotte hors de sa place, & laisser par ce moyen la Zelande en proye à leurs descentes, la ditte Province n'étant nullement capable de leur resister sans le secours de la ditte Flotte, puis que M. le Comte de Schomberg étoit tout pret pour ce dessein avec ses Troupes embarquées à Jarmude, si bien qu'on resolut unanimement de retourner à Schonevelt, afin de deffendre cette côte contre leurs attaques; & en effet elle y revint encore le même soir. Mess. les Etats Gen: étant avertis de la sortie des Flottes ennemies, avoient écrit la lettre suivante à Monsr. de Ruyter, afin d'exciter par là les Officiers, Soldats & Mariniers à bien faire leur devoir.

MONSIEUR.

S. A. Monsr. le Prince d' Orange Nous a fait avertir par sa lettre écrite de l' Armée à Raemsdonk, en datte du 29. de ce mois, qu'Elle étoit informée par une lettre écrite de Londres du 24. du même mois, que le Roy de la gr: Bret: étoit resolu de mettre de nouveau sa Flotte en mer, accompagnée de celle du Roy de France, & de hasarder le combat pour la derniere fois pour la decision de toutes ses pretentions: Que sa ditte Maj: avoit fait embarquer un grand nombre de

Milice dans des Vaiſſ. à part, afin d'entreprendre une deſcente, ſoit pendant le combat avec Nôtre Flotte, ou bien ſeparement, & de piller, bruler & ſaccager tout ce qui s'oppoſeroit à leur rencontre, afin de cauſer par ce moyen une conſternation generale aux Habitants de cet Etat, & que ce ſeroit là ſon dernier & plus puiſſant effort, aprés lequel Nous aurions à attendre ſans doute une bonne & avantageuſe Paix, ou bien des conditions tout à fait dures & inſupportables. Sa ditte A. pour ce qui ét du côté de la terre, a mis tous les ordres, qui, à parler humainement, ſont requis & neceſſaires pour une vigoureuſe deffenſe, ſi bien que Nous avons tout ſujet de louër Dieu de ce qu'il luy a pleu tellement diſpoſer Nos affaires par terre, qu'il y a lieu d'eſperer que par le moyen de Nos propres forces, jointes à celles de Nos Alliés, que Nous nous verrons en état non ſeulement de repouſſer les entrepriſes de Nos Ennemis, mais mêmes d'attenter quelque choſe de notable contre eux. Nous appellons Dieu à temoin que Nous avons tâché de flechir le dit Roy de la grande Bretagne à la Paix par tous les moyens & voyes qui Nous ont été poſſibles, & de prevenir l'effuſion de ſang de ceux qui font profeſſion d'une méme Religion. Il ſait auſſi avec quelle injuſtice le dit Roy nous a declaré la preſente guerre, & continuë encore de nous perſecuter; c'ét pourquoy nous eſperons que ce Dieu des Armées, comme un juſte Juge, jugera entre Nous & eux au jour de la Bataille,

du

du grand tort & injuſtice qu'ils Nous font, & qu'il accomplira l'euvre qu'il a ſi bien commencée juſques à 2. fois, à la louänge éternelle de ſon St. Nom. Nous avons tres-grand ſujet de nous loüer de la bonne conduite & vaillance que Vous avés fait paroittre dans les Batailles precedentes, laquelle a été dignement ſuivie par les autres Chefs, Officiers, Soldats & Matelots; & qui a été telle, qu'elle a été hautement louée par Nos Ennemis mêmes. Nous ne doutons point auſſi que Vous, avec les autres Chefs & Officiers de Nôtre ditte Flotte ne conſideries tres-bien que du bon ſuccés de la Bataille dépend tout le bonheur & la proſperité de cet Etat, & que ſi l'on peut ſoutenir ce dernier effort, il y a apparence que Nous ne pouvons attendre que toute ſorte de gloire & de contentement: C'ét pourquoy, Nous ſommes tres-aſſurés que non ſeulement Vous, mais auſſi tous les autres Chefs & Officiers, item Soldats & Matelots, contribuëront tout ce qui ſera en leur pouvoir pour obtenir une glorieuſe Victoire; & qu'ils conſidereront bien que par un tel avantage la gloire de Dieu & le libre exercice de ſa ſainte Religion ſeront augmentés & affermis non ſeulement en ces Païs, mais auſſi dans ceux de Nos Voiſins, & que par ce moyen le chemin ſera ouvert à Notre chere Patrie pour obtenir une Paix honorable, & conſerver Nôtre precieuſe liberté, la où d'autre côté ſi Nous venons à ſuccomber, Nous & toute Nôtre poſterité, voire méme toute la Religion Reformée courra riſque de ſe voir plongée dans la ſervitude ſpiri-

tuelle du Pape de Rome, qui a été tant haïe & deteſtée par Nos Peres, comme auſſi ſous une domination inſupportable d'Etrangers, & par ainſi miſerables quant au corps & à l'ame: Et partant Nous ſommes obligés de croire qu'il ne ſe treuvera perſonne dans toute la Flotte qui n'aime mieux faire tous ſes efforts pour faire l'acquiſition du premier pour ſa Patrie, ſoi méme, ſa femme & ſes enfants, à ſa louange & gloire immortelle, & benediction éternelle, quand ce ſeroit méme avec la perte de ſa vie, que de reduire l'Egliſe de Dieu & l'Etat par ſa lâcheté à une honte & une miſere perpetuëlle: Et Nous pouvons Vous aſſeurer, comme auſſi aux autres Chefs & Officiers, Soldats & Matelots, que Nous conſidererons ceux qui ſe comporteront dignement comme les Conſervateurs aprés Dieu, de Nôtre chere Patrie, & que Nous reconnoitrons leurs ſervices ainſi qu'il appartient, mais qu'au contraire Nous tiendrons pour Traitres à leur Patrie ceux qui s'acquiteront lâchement de leur devoir, & que Nous leur ferons ſentir les peines qu'ils méritent; que les premiers Nous éprouveront comme bons Peres, & les autres comme Juges ſeveres, puis que Dieu méme a toujours maudit ceux qui ne ſe ſont pas evertués comme il faut en des combats comme cettui-ci, qui ſe fait pour la conſervation de l'Etat & de la Religion. C'êt pourquoy Nous Vous enchargeons de donner à connoitre Nôtre preſente intention (laquelle Nous ſavons étre conforme à celle de S. A.) aux autres Chefs, Officiers, Soldats & Matelots, & leur

leur faire comprendre que chacun d'eux aura à attendre une honorable recompenſe, ou une punition honteuſe, ſelon qu'ils auront fait ou bien ou mal. Nous ſavons bien qu'une heureuſe iſſuë dépend de la benediction de Dieu, mais Nous ſavons auſſi que ce même Dieu veut parachever ſon œuvre par des moyens humains; & comme Nous laiſſons le dernier à votre bonne conduite & au courage des autres Chefs, Officiers, Soldats & Matelots, ainſi de Notre côté Nous ne ceſſerons point de prier Dieu ardemment, & avons déja mis ordre à ce que les Miniſtres de la Parole de Dieu en facent de même en leurs prieres, & excitent le Peuple à prier ce méme Dieu qu'il luy plaiſe de benir vôtre perſonne avec celles de tous les autres Chefs, Officiers, Soldats & Matelots de la Flotte, vous aſſiſter par ſa grace, Vous conſerver en vie & en ſanté, vous revetir de courage & de ſon bon eſprit, Vous faire ſubſiſter contre les forces de Vos Ennemis, & vous faire la faveur de remporter une heureuſe & glorieuſe victoire, à l'avancement de ſon grand nom, & au bien de Notre chere Patrie: Ce qu'attendant de Vous, Nous Vous recommanderons avec tous les autres Chefs, Officiers, Soldats & Matelots de la Flotte en ſa ſainte protection. Fait à la Haye ce 30. Juillet 1673. ainſi ſigné, Joh. Eeck, & plus bas, Par ordonnance de Meſſ. les Et. Gen: ainſi ſigné, H. Fagel.

L'adreſſe, A nôtre tres-cher & bien aimé le Sr. Michel Adriaenſz. de Ruyter, Lt. Amir. de Hol-

Hollande & de West-frise, commandant la Flotte de l'Etat en Chef.

Les Ennemis s'étant retirés en la maniere que nous avons dit ci-dessus, eurent le loisir de se remettre en ordre la nuit, & d'envoyer la nouvelle en Angleterre qu'ils avoient presenté la Bataille aux Hollandois jusques à 2. fois, mais qu'aprés l'avoir refusée, & s'étre retirés derriere les Bancs de Schonevelt eux (asav: les Anglois) avoient pris la route du Nord pour voir s'ils pourroient attraper quelques Vaiss. de ceux qui revenoient des Indes Orientales. C'êt ainsi qu'on tâchoit de persuäder au Peuple en Angleterre que nôtre Flotte n'avoit osé accepter le Combat, là où neantmoins tout le monde êt suffisamment persuadé du contraire, & que nôtre Flotte a poursuivi celle des Ennemis plus de 6. ou 7. lieuës en mer. Le 2. Aout sur le soir la Flotte ennemis parut encore devant la Meuse, & il y eût méme 3. Vaiss. legers qui s'avancerent assés prés de terre, mais par ce que le temps devint calme, & que les autres ne les peurent suivre, ils se retirerent avec la marée, ce qui fit apprehëder qu'ils n'eussent fait quelque entrepriſe sur la Brille; mais un brouillar qui s'éleva un peu aprés comme aussi la Marée qui dura quelques heures plus qu'à l'ordinaire rompit tous les desseins qu'ils avoient peu former sur cette côté. Le 3. à là pointe du jour on vit cette Flotte devant Schevelin, si prés de terre, qu'on pouvoit distinguer parfaitement

les 3.

les 3. Escadres principales, celle du Pavillon bleu tenant l'aile droitte, la Blanche le Corps de Bataille, & la Rouge l'aile gauche. Elle y resta jusqu'aprés midi; & parce qu'on craignit qu'elle n'y voulût faire quelque descente, toutes les Comp. des Bourgeois de la Haye, comme aussi quelques unes de Delft; & tous les Païsans des Villages d'alentour jusqu'au nombre d'environ 20. Comp: se rendirent au dit lieu de Schevelin. On y fit aussi porter en diligence 18. pieces de Canon, à onze heures 6. ou 7. petites Fregattes s'approcherent si prés de terre, qu'on leur tira quelques volées de Canon. Les Anglois en firent de même de leur côté, mais les boulets passoient pour la plus-part par dessus les têtes des nôtres, & même par dessus l'Eglise, par ce qu'ils tiroient presque toujours trop haut ou trop bas. Personne des nôtres ne fut blessé en ce rencontre, quoy qu'il y eut un bon nombre de gens armés sur le rivage, avec plus de 1000 Volontaires tant à pié qu'à cheval, lesquels ne demandoient pas mieux sinon que l'Ennemi eut mis pied à terre, comme étant resolus de les recevoir en gens d'honneur. L'aprés-midi les Ennemis se remirent en mer, tirant du côté du Nord, & arriverent ce même jour devant Zantvoort & Wyk op Zee. Cependant quoy qu'on ne crût pas qu'ils eussent fait dessein d'y faire aucune descente, on ne laissa pas neantmoins d'y envoyer tous les Païsans d'alentour. Le lendemain ils se montrerent devant Egmont & Petten, &

de là passerent au Helder, Tessel & le Vli, où ils prirent un petit Batiment, au moyen duquel ils sonderent les endroits les plus propres pour mettre pié à terre; mais un Maitre de Navire du Vli le leur reprit & y fit 2. Anglois prisonniers. Du depuis lès dits Anglois roderent toujours à l'entour de ces ports jusqu'au jour de la Bataille.

A la premiere arrivée de ces Flottes ennemies, S. A. en ayant été avertie en son Armée à Raemsdonk, Elle se transporta le 3. à la Haye, où Elle arriva le 4. à 5. heures du matin, suivie de son Regiment des Gardes, & de quelque autre Cavalerie, laquelle releva les Bourgeois & Païsans qui avoient gardé la côte de Schevelin jusqu'à ce temps-là sous M. le Duc de Holsteyn. M. le Comte de Waldek étoit allé au même temps à la Brille, d'où il s'en retourna auprés de S. A. aprés y avoir mis bon ordre à toutes choses. On avoit aussi envoyé quelques Troupes à M. le Mareschal Wirts, afin de se transporter à Walcheren, & deffendre cette Ile contre toute sorte d'attaques, pendant qu'on envoya ordre à la Flotte de chercher l'Ennemi, & de luy presenter la Bataille. Toutes choses ayant été ainsi mises en bon état, S. A. partit le 5, de la Haye, & prit le chemin du Helder, le long de la côte, avec toute la Cavalerie, où Elle fût receuë au bruit des salves du Canon. Cependant la Flotte ayant eu ordre, comme nous avons dit, de chercher l'Ennemi, partit le 7. de Schonevelt, prenant sa route

vers

vers le Nord, aprés que quelques Seigneurs Espagnols, asav: le Duc de Villa Hermosa, le Prince de Vaudemont, le Duc de Montal & le Marquis de Mortare l'eurent été visiter, où ils furent fort bien receus. La ditte Flotte avoit pris en faisant chemin quelques petits Batiments Anglois, qui croyoient treuver leur Flotte devant Zelande, mais tomberent entre les mains des nôtres, dans lesquels on treuva plusieurs Pavillons & Bannieres. Le 8. elle arriva à la veuë de Schevelin, étant rangée en 3. Escadrons, dont M. le Lt. Am. Tromp avoit l'Avantgarde. Mess. les Etat de Hollande ordonnerent en ce temps-là de faire des prieres dans toutes les Eglises pour demander à Dieu sa benediction sur la ditte Flotte, ce qui fut continué par tout le Païs jusqu'au jour de la Bataille. On envoya en même temps Mess. Veen de Alcmar, Hop Pensionn: d'Amsterdam, & Moleschot Pension. de Dordrecht sur la ditte Flotte; & quelque temps aprés sur les avis qu'ils donnerent à l'Etat, M. le Cons: Pensionn: Fagel, avec quelques autres Deputés. s'y en allerent le 9. d'où étant revenus le soir, Mess. Fagel, Moleschot, van Veen & Ledensteyn furent trouver S. A. au Helder, dés le lendemain; mais comme ils apprirent qu'Elle étoit sur son retour à la Haye, ils s'en retournerent aussi. L'onzieme S. A. fut de retour à la Haye, aprés avoir mis les ordres necessaires sur les côtes de cet Etat, & se rendit le même jour en l'Assemblée de Mess. les Etats de Hollande, qui dura

jusqu'à onze heures de nuit. Le lendemain Sa dite A. alla voir la Flotte, étant accompagnée de M. le Ringrave, Bentum, Reede, & autres Seigneurs, où Elle fut receuë avec une joye incroyable, & y dîna dans le Vaisseau de M. l'Amir. de Ruyter. Aprés le dîner, tous les Chefs de la Flotte furent appellés à bord du dit Sr. Amiral, où l'on tint Conseil de guerre, qui dura 2. heures. Pour conclusion S. A. exhorta un chacun à bien faire son devoir, & aprés cela fut conduite par toute la Flotte, accompagnée de 2. Vaiss. de guerre qui luy servirent d'escorte, où Elle fut receüe avec de grands cris de rejouissance par tous les Officiers, Soldats & Matelots qui l'attendoient avec une grande impatience; aprés quoy Elle fut ramenée à Scheveling en 2. Chaloupes, & de là à la Haye. Le 13. la Flotte leva les ancres pour partir, mais elle fut obligée de rester encore quelque temps sur nos côtes à cause du vent contraire, ce qui l'empêcha de joindre l'Ennemi, lequel étoit devant le Tessel. Mais finalement étant arrivée le 20. au Helder, elle le vit paroitre, ayant le dessus du vent, & toutefois quoy qu'il eût cet avantage, il n'osa pas encore s'avancer, mais demeura posté en son lieu jusqu'au lendemain.

Relation de la troisieme Bataille.

Les 2. Flottes de France & d'Angleterre ayant le dessus du vent, comme nous venons de dire demeurerent en leur poste jusqu'au 21. qu'el-

qu'elles arriverent à la pointe du jour au dessous du vent de nôtre Flotte, laquelle étoit pour lors à une lieuë en dehors de la côte de Petten, si bien qu'elles tournerent au Nord entre les 4. & 5. heures, mais elles se remirent encore au Sud vers les 8. heures, & ce fut alors que les nôtres rangés en 3. Escadres s'avancerent vers elles pour leur donner la Bataille, asav: le Sr. Bankert avec l'avantgarde contre l'Escadre du Pavillon blanc, commandée par M. le Comte d'Estrée, le Sr. de Ruyter avec le Corps de Bataille contre celle du Pavillon rouge, commandée par M. le Prince Robert, & le Sr. Tromp avec l'arriere garde contre celle du Pavillon bleu, commandée par le Sr. Eduart Sprag. Ce furent Mess. les Vice-Amiraux Sweers & Kempthorn qui commencerent le combat, & un peu aprés le Sr. Tromp s'attacha contre le Chev: Sprag, & en suitte tous les autres. Le dit Sr. Sweers poussa le dit Kempthorn avec tant de resolution, qu'il fut contraint de plier, & de prendre entierement le dessous du vent, ce qui fut cause que la plus grande partie de l'Escadre ennemie se retira, si bien que Mess. Tromp & Sprag se canonnerent l'un l'autre bord à bord l'espace de 3. grandes heures, sans bouger aucunement de leur place, de sorte que le Vaisseau du dit Sprag fut si mal traitté, qu'il se tourna vers le vent environ le midi, ce qu'ayant été veu par les Anglois, ils jugerent qu'il étoit mort, ou que son Vaisseau étoit extremement dévalisé; c'êt pourquoy le Comte d'Ossery

sery entra luy-même en la Chaloupe, & se rendit à son bord pour voir en quel état les choses y étoient. Y étant arrivé, il trouva le dit Vaisseau fort endommagé, car à peine furent ils montés dans l'esquif, que le grand mât tomba environ à la longueur d'une Verge du lieu où ils étoient, & un peu aprés le mât de misaine; Sur quoy le dit Sr. Sprag passa sur le St George, où il arbora son Pavillon, & en deffendit extrememēt bien le Vaisseau qu'il venoit de quitter, quoy que Monsr. Tromp ne voulût pas l'abandonner; mais tachât de l'aborder, ou de le ruiner par un Brulot; ce qu'ayant été remarqué par le Sr. Kemphorn Vice-Amir. de l'Ennemi, il s'y en retourna avec 15. ou 16; Vaisseaux, qui environnement le dit Sr. Tromp de tous côtés, si bien qu'on se batit furieusement en cet endroit; & quoy que le dit Sr. eut ruiné toutes les Voiles & les mats du Vaisseau du dit Sprag, il fut si maltraitté luy-même en ce rencontre, qu'il fut contraint de passer sur la Comete, où il fit arborer le Pavillon de l'Amiral, & enfin étant suivi de quelques uns des siens, il fondit avec tant de courage sur les Ennemis, que sur les 2. heures aprés midi il n'y eût que 2. Vaisseaux de la ditte Escadre bleuë qui fussent capables de faire quelque resistance, asav: ceux desdits Kempthorn & d'Ossery, Mêmes le St. George sur lequel le dit Sr. Sprag étoit passé, étoit si percé de coups, qu'il resolut de se transporter dans le Royal Charles, pour lequel effet il se mit dans une Chaloupe, laquelle fut tellement

mise

mise en desordre par un boulet qui donna tout au travens du St. George, qu'elle se rompit en pieces; & quoy que le dit Sr. Sprag s'en retournât à Son Vaisseau, la ditte Chaloupe alla à fonds devant qu'il y pût arriver; le dit Sr. se noya dans ce rencontre avec plusieurs autres, & fut tiré mort hors de l'eau pas les Anglois, sa tête, ses épaules & ses cheveux étant si fort attachés à la Chaloupe, qu'on eut toutes les peines du monde à les en déprendre. Cependant les Escadrons du Sr. de Ruyter & de Bankert étoient engagés avec M. le Prince Robert & le Comte d'Estrées. Il sembloit que les François vouluſſent d'abord tout saccager, pour lequel effet le Sr. Martel, Contr'Amiral attaqua les Zelandois avec son Escadre, mais fut contraint de se retirer peu de temps aprés; & ce fut alors que le Sr. Banckert leur rendit bravement leur change, de sorte qu'ils furent obligés de prendre la fuite honteusement, aprés avoir tâché de ruiner le Vaisseau du dit Sr. Banckert par un Brulot, mais en vain. Par cette retraitte ils gagnerent le dessus du vent, & demeurerent tout le jour en leur poste, sans faire le moindre semblant de vouloir revenir; ce qu'ayant été veu par le Prince Robert, lequel avoit été engagé quelque temps avec le Sr. de Ruyter, duquel il étoit fort pressé, & apprehendant que le dit Sr. Banckert ne vint aussi fondre sur luy avec son Escadre, il commença aussi à se retirer & à prendre la fuite. Il fût poursuivi par le Sr. de Ruyter jusqu'à ce qu'il eût perdu le Sr. Tromp

de

de Veüe, & ce fut alors que le dit Sr. de Ruyter jugea à propos de retourner aupres de luy, afin de pouvoir s'assister mutuëllement s'il étoit de besoin. Le Prince Robert voyant cela, retourna sur ses pas, & recommença le combat avec le dit Sr. de Ruyter où on se battit furieusement de part & d'autre, mais enfin le dit Prince fut contraint de ceder comme à la premiere fois, c'êt pourquoy les nôtres se rangerent en bon ordre pour faire une fin de cette Bataille; mais le Prince Robert ne jugeant pas à propos de laisser l'Escadre bleuë exposée à la merci des Ennemis, y tourna les voiles environ les 4. heures, pendant que le Sr. de Ruyter se mit en devoir de le chasser, & y étant arrivé, trouva les choses en l'état que nous avons dit ci-devant. Ce fut là qu'il se fit encore un combat opiniatre, & que les Anglois eurent moyen de trainer aprés eux le Vaisseau de Sprag avec les autres qui étoient dêvalisés, mais furent neantmoins mis en fuite environ les 7. heures, & poursuivis quelque temps. Ils perdirent en cette Bataille plus de 25. de leurs Vaisseaux tant grands que petits, & parmi ceux-là quelques Vaiss. de guerre (quelques uns parlent de 6. ou 7.) avec le Jacht nommé Henriete, & quelques Officiers tués. De nôtre coté nous y perdimes le Vice-Am: de Liefde & Sweers, avec les Capp. van Gelder & Swerius, lesquels moururent glorieusement en combattant pour la deffense de leur Patrie, & au reste fort peu de Monde tué. Les nôtres se comporterent fort vail-

vaillamment en ce combat, ainsi qu'ils avoient fait dans les precedents, & sur tout le Cap. de Jong qui commandoit la Prov: d'Utrec sous l'Escadre de Mr. Tromp, lequel s'engagea si avant parmi les Ennemis, que son Vaisseau fût tout délabré, & luy-méme blessé à l'euïl; le dit Vaisseau fut renvoyé au Tessel. Les Capitenes Swart & Almonde s'acquitterent aussi merveilleusement bien de leur devoir, & assisterent le Sr. Tromp fort courageusement dans tous les démelés qu'il eût avec l'Ennemi, si bien qu'il n'y eut personne qui ne combatit à l'envi pour faire voir son zele & l'amour qu'ii avoit pour sa Patrie. Mess. de Ruyter & Tromp écrivirent chacun la lettre suivante à Mess. les Etats Generaux sur ce sujet.

Lettre de M. de Ruyter.

Hauts & Puissants Seigneurs,

Je vous ay fait savoir par ma derniere du 20. *du Courant sur le soir, que les Flottes ennemis avoient paru à notre veuë ce même jour, & qu' elles nous avoient gagné le dessus du vent. Nous fimes voile cette nuit fort proche les uns des autres à l'E. S. E. & lors que nous jugeames que nous étions assés prés de la côte de Hollande, nous tournâmes la nuit à l'O.* N. O. *& là dessus le vent s'étant mis à l'Est, nous nous trouvames hier matin à la pointe du jour à la veuë dela côte de Hollande, & au dessus du vent des Ennemis; c'êt pourquoy nous fimes le signal pour nous mettre en Bataille & attaquer les dits Ennemis,*

nemis, lesquels nous attendirent à petites Voiles, si bien que nous entrames en combat environ à 7. heures & demie du matin, nous contre le Prince Robert, le Sr. Bauckert contre le Comte d'Estrées, & le Sr. Tromp contre le Sr. Eduart Sprag, & passames en cette sorte à travers les Escadres ennemiës, ayant le dessus du vent, tour à tour. Les Ennemis tâcherent de faire de grands efforts avec leurs Brulots, dont ils en avoient 28. & en ont perdu plus de 8. ou 10. & parmi ceux-là quelques uns que nous leurs avons ôté avec des Chaloupes, ausquels nous avons été contraint de mettre le feu. Nous en avons perdu aussi 4. ou 5. des notres. Un Commandeur d'un Brulot Anglois, que nous avons fait prisonnier, rapporte que les Ennemis ont pris il y a 5. ou 6. jours un Avantcoureur des Vaiss. des Indes, lequel s'étoit écarté de ses Compagnons. Le combat a duré jusqu'au soir aprés Soleil couché, & c'êt alors que les Ennemis ont pris le chemin de leurs côtes, & nous ont quitté aprés avoir été fort maltraittés; entre autres le Sr. Sprag a perdu tous ses Mats, & a été remolqué en Angleterre par plusieurs Fregattes. Nous savons pour asseuré qu'un de leurs plus grands Vaisseaux a été coulé à fonds, & pour nous, nous n'avons perdu aucuns Vaiss. de guerre; mais Mess. les Vice-Am. de Liefde & Sweers sont morts en combattant glorieusement. Le Cap. van Gelder mon gendre, le Cap. David Swerius & autres ont été blessés, comme aussi le Secret: Andringa l'a été à la jambe, ce qui êt cause qu'il a de la peine à écrire, esperant de vous

écrire

écriire plus particulierement ci-aprés toute les circonſtances. Nous remercions Dieu de ce qu'il luy a pleu nous faire la grace de demeurer Maitres du champ de Bataille, & de laiſſer la liberté aux Vaiſſeaux que l'on attend d'entrer dans nos ports en ſeureté, ſur quoy finiſſant la preſente, je demeure en hâte & en tout reſpect, Hauts & Puiſſants Seigneurs &c. Fait dans le Vaiſſeau les 7. Provinces, faiſant voile à la traverſe du Teſſel, ce 22. Août 1673. ainſi ſigné, Michel Ad: Ruyter.

Hauts & Puiſſants Seigneurs

Les 2. Flottes de France & d'Angleterre ayant le deſſus du vent le 20. de ce mois environ la nuit, nous treuvames le lendemain à la pointe du jour qu'elles étoient au deſſous, le vent étant pour lors E. S. E. & aſſés gaillard, nous étant alors à environ une lieuë en dehors de la côte de Petten, ſi bien que nous mimes les Voiles au Nord, mais les Ennemis tournerent au Sud ſur les 8. heures, & nous pareillement. Leur Flotte étoit compoſée de 150. Vaiſſ. tant grands que petits. Le Seigneur Banckert avec ſon Eſcadre avoit l'avantgarde contre les François, le Seigneur de Ruyter le Corps de Bataille contre le Prince Robert ou l'Eſcadre du Pavillon rouge, & nous l'Arriere-garde contre le Seigneur Sprag, commandant celle du Pavillon bleu. Nos Vaiſſ. avancés commencerent la Bataille environ à. 7. heures & demie du matin, & furent ſuivis peu à peu de tout le gros de la Flotte. Le dit Seigneur Sprag s'étant mis à.

nôtre

nôtre côte, nous les canonnames si vivement, qu'enfin nous luy emportames son grand mât & son mât de misaine, & ce fut alors que nous crumes l'aborder, ou de le ruiner par un de nos Brulots; mais nous treuvames une telle resistance de ceux qui le secondoient, & autres Vaisseaux de son Escadre, que nous en restames tout délabrés tant à nos voiles, cordages, qu'autrement, & eumes nôtre grande Huniere emportée, si bien que je resolus de passer sur la Comete, ou je fis arborer le Pavillon de l'Amiral; cela arriva sur les 2. heures aprés midi. Cependant l'Ennemi nous avoit gagné le dessus du vent, mais nos Vaisseaux firent neantmoins leur devoir, si bien qu'à la reserve de 4. ou 5. Vaisseaux de leur Escadre, tous les autres furent si malmenés, qu'ils se souviendront long-temps de cette journée. Nous avons combattu avec la ditte Escadre jusqu'au soir à 7. heures, aprés quoy elle prit la fuite. J'ay resolu de passer aujourd'huy sur l'Elefant à cause du trepas de Monsieur le Vice-Amiral Sweers. Nous n'avons pas perdu un seul Vaisseau que je sache. Pour ce qui êt de ce qui s'êt passé entre les Escadres de Messieurs de Ruyter & Banckert, je m'en raporte à ce qu'ils en écriront, & aprés l'offre de mes tres-humbles services, je demeure, Messieurs &c. Fait dans le Vaisseau la Comete ce 22. Aout 1673. Ainsi signé, C. Tromp.

L'on voit assés par tous ces témoignages que la Victoire étoit entierement de nôtre côté; car outre que nous n'avions pas perdu un seul Vais-

Vaisseau de guerre, les nôtres étoient demeurés Maitres du Champ de Bataille, & l'ennemi s'étoit retiré vers ses côtes en fort pauvre état: & non-obstant tout cela les Anglois se l'attribuerent encore malgré tous les hommes du monde; si bien qu'on en publia le suivant recit à Londres par authorité publique, contenant ce qui étoit arrivé à chaque Escadre en particulier.

Recit de l'Escadre du Pavillon rouge.

S. A. M. le Prince Robert étant le 20. Août sur le midi avec la Flotte de sa Maj: à 7. lieuës du Teffel vers le Sud, nous primes un des Vaiss. des Indes Hollandois, appellé Papenburgh, lequel tomba par hasard entre nos mains, que le dit Prince envoya incontinent en Angleterre sous la conduite du Chevalier Charles Lidleton. Sa ditte A. ayant été avertie un peu aprés par ses Espions que les Ennemis se preparoient pour se mettre à la voile à environ 4. lieuës de Camperduyn, où ils avoient été quelque temps à l'ancre, à 7. lieuës de nôtre Flotte, fit mettre incontinent les voiles au S. E. afin de leur gagner le vent. Deux heures aprés midi nous vimes la Flotte de l'Ennemi vers le Nord, & S. A. leur gagna le vent, à 4. heures nous nous trouvames auprés de leur avantgarde, ce qui fût cause que l'Ennemi changea de main, par ce que son Avantgarde étoit tout à l'oppositе de la nôtre, & jetta toutes les Voiles en dehors, le Prince ne changea point sa route que pour donner le signal afin que toute la

Flotte

Flotte le ſuivit, mais le jour étoit trop avancé, c'êt pourquoy S. A. ne jugea pas à propos de donner la Bataille en cet endroit, & partant Elle demeura toute la nuit à la voile. Le 21. à la pointe du jour, nous vimes la Flotte de l'Ennemi, compoſée de 90. Vaiſſ. de guerre, à 2. lieuës de nous, avançant au S. S. E. ſur la nôtre, qui étoit à 5. lievés au N. N. E. aù Teſſel. La Flotte retourna entre les 4. & 5. heures, & demeura au Nord juſqu'à 8. heures, aprés quoy elle boulina, afin de demeurer au Sud, parceque les Ennemis avoient continuëllement l'euïl ſur nous, & nous fimes voile juſqu'à 7. heures & demie, auquel temps ils s'en vindrent tout droit à nous, Tromp contre l'Eſcadre du Pavillon bleu, qui avoit l'arriere garde. de Ruyter avec le gros de la Flotte contre celle du rouge, & Bankert avec le reſte contre la blanche. Entre les 9. & 10. heures il plut en abondance, & le vent ſe tourna au S. O. A. 11. heures le temps commença à s'éclaircir, & nous vimes que l'Eſcadre blanche avoit gagné le vent entre les 2. Flottes. L'Ennemi avoit alors le deſſus du vent d'une groſſe Eſcadre, compoſée d'une partie de celle du Prince, & du Chev: Jean Harman. De Ruyter étoit aux priſes avec celle du Prince, qu'il preſſoit extremement, & 2. de leurs Vice-Amiraux & un Contr' Amiral n'en étoient qu'à la portée du Canon au deſſous du vent. L'Eſcadre du Chev. Jean Chicheley étoit auſſi au deſſous du vent, & celle du Pavillon bleu ſe batit furieuſement contre le Sr. Tromp étant au deſſous du vent de tous. Le

Prince

Prince tint ferme à l'endroit où il étoit juſqu'à midi, aprés quoy S. A. arriva auprés du Chev. Jean Chicheley, & de là auprés de l'Eſcadre du Pavillon bleu, où elle trouva le Royal Charles commandé par le Chev: Spragh ſans mats ni voiles, lequel étoit deffendu par le Comte d'Oſſery qui commandoit le St. Michel avec quelques autres Vaiſſ. de là ditte Eſcadre. A. 6. heures S. A. recommença le combat, qui continuä avec une grande furie juſqu'à 8. heures, aprés quoy Elle poſa ſes ſentinelles, en quoy Elle fût ſuivie par les Ennemis, leſquels la deſſus ſe retirerent vers leurs côtes. Pluſieurs de nos Vaiſſ. ont été mis hors de combat, mais nous n'en avons perdu pas un. Le Jacht appellé Henriette, qui ſuivoit le Comte d'Oſſery, êt allé à fonds à ſes côtés, mais nous avons ſauvé le Capitaine & tout le Bagage. Le Chev: Sprag s'êt noyé malheureuſement en voulant paſſer ſur un autre Vaiſſeau par un coup de Canon de l'Ennemi, qui fit renverſer ſa Chaloupe. Le Cap. Neve a auſſi êté tué. Le Chev. Jean Kempthorn Vice-Amir. du Pavillon bleu, les Capp. Courtney & Haward, & les Chevaliers Guillaume Reves & Guill: Jennings ſont bleſſés. Le Cap. Merriwather du Regiment de Buckingam, & Monſr. May, Volontaire, ont auſſi êté tués. Ce ſont là tous les Officiers, tant morts que bleſſés qui ſont venus à notre connoiſſance. Nous ne pouvons pas encore ſavoir tout le dommage que l'Ennemi à ſouffert de ſon côté, mais l'on ſait du moins qu'il a perdu à nôtre veuë 2. de ſes plus grands Vaiſſ. de guerre de 60.

à 70.

à 70. pieces de Canon, l'un ayant été coulé à fonds par le Chev: Kempthorn, & l'autre brulé par le Cap. Wasburn. L'on dit qu'ils en ont perdu encore 4. ou 5. L'on a veu auſsi pluſieurs Vaiſſ. maltraitès, ſeparés de leur Flotte. Le 22. les nôtres ont été occupés à reparer le dommage qu'ils ont ſouffert, & le 23. nous nous mimes à chercher l'Ennemi, que nous avions perdu de veuë la nuit auparavant, & qui, à ce qu'on croit, s'étoit retiré vers ſes côtes,

Recit de l'Eſcadre du Pavillon blanc.

Le vent étant S. E. & favorable pour l'Ennemi, qui étoit rangé le long de ſa côte, il partagea ſes Eſcadres en trois afin de nous attaquer, ce qu'il fit en même temps ſans plus differer, Tromp avec ſon Eſcadre attaqua celle du Pavillon bleu, de Ruyter avec ſon Vice-Amiral celle du Prince Robert, & l'Amiral Banckert celle du Pavillon blanc qui avoit l'avantgarde, & qui marchoit devant les autres afin de gagner le vent de l'Ennemi. Cela fut cauſe que le Seigneur Martel Contr' Amiral des François, commandant la Thereſe royale s'avança vers l'Ennemi, mais ne put executer ſon deſſein ainſi qu'il s'étoit propoſé, ſi bien qu'il fût obligé de demeurer proche de luy au deſſous du vent, canonnant continuëllement. Quelque temps aprés le Chev: de Tourville commandant le Sans-pareil, qui étoit le ſecond Vaiſſeau de l'Avantgarde, tourna auſsi les voiles vers les Ennemis, étant ſuivi des Srs. Pannetier & Louis Gabaret, commandant le Tre-

cieux

cieux & l'Aiguillon, mais ils ne purent jamais leur gagner le vent. Le Comte d'Estrée voyant que l'Escadre du Contr. Amiral, qui étoit la plus avancée, n'avoit pû avoir aucun avantage sur l'Ennemi resolut de passer tout au travers, afin de luy gagner le vent, & aller secourir le Prince Robert. Et en effet il rompit leur ligne environ les 11. heures & demie, & se mit au dessus du vent de tous leurs Vaisseaux, excepté de l'Am. Banckert, qu'il passa à la portée du pistolet, & les autres à une certaine distance au dessous du vent. Les Brulots du dit Amir. firent tout ce qu'ils purent pour brûler le Vaisseau du dit Comte, appellé la Reine. Il en eut un à ses côtés qui luy brûla tous ses mats & la voile du Beaupré, & un autre qui alla à fonds auprés de son Canon, jusqu'à ce qu'à la fin ayant éteint le feu de l'Ennemi des deux côtés, & étant canonné continuellement aux 2. bords, avec tout le feu des mousquets, il se retira finalement de cette mêlée avec perte de 36. hommes, son Vaisseau étant extremement dévalisé & gagna le vent de l'Ennemi, pendant que les Srs. de Frevilly, Gabaret, & quelques autres Capp. faisoient tous leurs efforts pour aborder les Vaiss. de l'Ennemi qu'ils avoient devant eux, lesquels ne les attendirent pas. D'un autre côté l'Amiral Banckert fondit avec son Escadre sur les Srs. d'Estival, le Chev. Dailly & de Sevilly, commandant les Vaiss. nommés l'invincible, le Fier & l'Aimable. Le premier attendit Banckert, lequel n'osa l'aborder, mais le dit Sr. aprés avoir montré

toutes les marques d'un courage extraordinaire, fût enfin tué malheurensement par un conp de Canon. Aprés cela l'Escadre blanche tourna les voiles encore une fois, & poursuivit l'Ennemi vent arriere jusqu'à 7. heures & demie du soir, qu'ils vîrent 50. Vaiss. de l'Ennemi, lesquels s'étoient rassemblés, & n'oserent point avancer contre l'Escadre du Pavillon rouge, par ce que la Blanche avoit le dessus du vent, & n'attendoit que les ordres du Prince pour executer tout ce qu'il jugeroit necessaire, le Comte d'Estrée jugeant à propos de garder l'avantage du vent afin de recommencer la Bataille le lendemain, parce qu'il étoit alors trop tard pour s'engager en un nonveau combat sans l'ordre exprés de S. A.

Recit de l'Escadre du Pavillon bleu.

Lundi au matin 21. Août, le vent étant S. E. nous presentames la Bataille à l' Ennemi auprés du Tessel, aprés qu'il nous eût gagné le vent, les 2. Flottes étant devant la côte à 7. heures du matin. Le Prince Robert étant fort prés de terre, s'élargit un peu en mer, faisant par ce moyen autant de place à l'Ennemi qu'il auroit pû souhaiter, l'Escadre du Pavillon bleu ayant l'Arriere-garde, celle du rouge le milieu, & la Blanche l'Avantgarde. Tromp avec son Escadre attaqua celle du Pavillon bleu, de Ruyter celle du rouge, & Banckert la Blanche: Le Chev. Jean Kempthorn fût le premier de nôtre Escadre qui commença la Bataille à 7. heures & demie du matin. Tromp & Sprag suivirent un peu aprés

Sprag

Sprag s'alla mettre à côté de Tromp, & fut suivi d'une bonne partie de son Escadre; ils se battirent en cette sorte bord à bord 3. grandes heures, le Prince Robert & le Pavillon blanc ayant été séparés de nous, comme aussi ceux qui avoient affaire à eux; & nous ne les vîmes point que sur les 4. heures, qu'ils vindrent tous ensemble à nôtre secours, Le Chev. Sprag se battit long-temps contre 8. ou 9. Hollandois, la plus grande partie de son Escadre étant tellement au dessous du vent, qu'ils ne le purent assister; & cela arriva en cette sorte, parce que le Chev: Remphtorn étant fort pressé, nous fûmes tous poussés hors de nos places, beaucoup plus bas que nôtre Amiral. Sur le midi ayant remarqué, que le Vaisseau du dit Sprag tournoit au gré du vent sans qu'il parût qu'il fût gouverné par aucune industrie humaine, nous conclumes qu'il étoit mort, ou que son Vaisseau devoit être extrememement maltraitté, ce que nous trouvames ainsi en effet, aprés en avoir pris inspection; & à peine fûmes nous montés en la Chaloupe pour nous en retourner, que son grand mât tomba en l'eau, à la longueur d'une Verge du lieu où nous etions. Aprés que nous eûmes sauvé quelques personnes, nous retournames à un autre Vaisseau, pour avoir quelques Nageurs, & ce fût alors qu'un autre de ses mats tomba auprés de nôtre Chaloupe, ce qui fût cause que le dit Chev. Sprag passa sur le St. George, où il arbora son pavillon, étant fort proche du Vaisseau qu'il venoit de quitter pour le deffendre, ce qu'il fit avec beaucoup de

courage & de resolution. Le Chev. Kempthorn voyant cela avec son Escadre, tourna les voiles vers l'Ennemi, qui se battit avec beaucoup d'opiniatreté, dans le dessein de luy prendre ou de luy brûler son Vaisseau. L'Escadre du Pavillon bleu se dessendit alors avec tant de vigueur, que l'Ennemi voyant qu'il y faisoit trop chaud, se contenta de la canonner de tous côtés. Cependant le St. George ayant aussi été fort maltraitté, le Sr. Eduard Sprag monta en sa Chaloupe sur les 2. heures aprés midi pour aller à bord du Royal Charles, mais à peine eût il avancé la longueur de 10. Chaloupes, qu'un boulet ayant passé tout au travers le dit St. George, rompit sa Chaloupe en pieces, ce qui l'obligea de s'en retourner aussi tôt, mais la ditte Chaloupe alla à fonds qu'ils n'étoient qu'à la longueur de la corde du dit Vaisseau, si bien que le dit Sr. Sprag se noya par un extreme malheur, & fût pêché mort hors de l'eau, sa tête, ses épaules & ses cheveux étant si fort atttachés à la Chaloupe, qu'on eût toutes les peines du monde à les déprendre. Les Srs. Littleton, Smit & son Page se noyerent avec luy, & la Chaloupe du dit St. George, qui étoit la plus proche, fût celle qui le pêcha avec son Lieut. qui étoit demi mort. Le combat aprés cela fût fort furieux pour la dessense du Royal Prince, & à 4. heures aprés midi S. A. Monsr. le Prince Robert arriva auprés de nous, si bien que les Hollandois qui pressoient fort la prise de de ce Vaisseau, fûrent combattus par les nôtres de 2. ou 3. côtés, ce qui ne les empêcha pas de

pousser

pousser leur pointe avec beaucoup de vigueur, & dura le dit combat jusques à 8. heures du soir.

Mais les François, qui de leur côté ne voulurent rien devoir aux autres, publierent aussi le suivant recit à leur avantage touchant l'évenement de cette Bataille.

Recit du combat qui s'êt donné le 22. Août, écrit par les François qui étoient sur le Vaisseau appelle la Reine, commandé par le Vice-Am. de France le 24. Août.

Etant à la Voile le 20. à 4. lieuës du Tessel, nous vîmes les Ennemis, qui étoient aussi à la Voile; mais par ce qu'ils se tenoient toûjours si prés de terre, nous ne voulumes pas nous engager au Combat premier que d'avoir le dessus du vent. Le 21. le vent se tourna en leur faveur, & ils s'avancerent vers nous en bon ordre avec un vent favorable. Nôtre Esquadre avoit l'Avantgarde sous M. le Comte d'Estrées, M. le Prince Robert le Corps de Bataille, & le Chev. Eduard Sprag l'Arrieregarde. L'esquadre de M. de Martel par le commandement de Monsr. d'Estrées fit toûs ses efforts pour gagner le dessus du vent des Ennemis, pendant que la nôtre se preparoit pour passer au travers de leur Avantgarde lors qu'on le jugeroit necessaire, comme elle fit sur le midi, asav. à travers l'Escadre du Vice-Am. de Zelande, commandée par le Sr. Corn. Evertsen. Ce fût en cette occasion que M. le Comte d'Estrées executa avec plus d'éclat & de succés l'action que le Sr. de Ruyter avoit voulu faire à la der-

niere Bataille du 14. de Juin. L'on se canonna alors 3. heures durant jusqu'à ce qu'à la fin les Zelandois commencerent à sortir de leur place pour s'aller joindre au Sr. de Ruyter, qui pressoit extremement le Prince Robert, lequel se battoit comme un Lion avec 3. petits Vaiss. de son Escadre. Nous avions le vent contraire pour aller au secours du dit Prince, ce que nous fimes toutefois avec tant de succés, que de Ruyter nous voyant arrivés n'osa pas s'engager avec luy afin d'y mettre le feu comme c'étoit son dessein. Cependant l'Escadre du Pavillon bleu se battit vigoureusement contre Tromp, mais le Chev. Sprag étant obligé de changer de Vaisseau jusques à 3. fois, & étant pour la derniere en sa Chaloupe, elle fut frapée d'un boulet de Canon, qui la fit aller à fonds avec les Srs. Litleton, Smit & son Page. Cependant l'Ennemi reculoit toûjours du côté du Nessel, où il se retira, & nous le suivimes le reste de la journée, en le canonnant sans cesse. Nous n'avons pas perdu un seul Vaisseau en ce Combat, mais seulement quelques Brulots. Le Cap. Guillot ayant mis le feu au sien avec beaucoup de courage, à été finalement sauvé. M. d'Estival Cap. sur l'Invincible à été tué avec le Sr. Scosia, Enseigne sur le Fier. le Chev. Monbron & le Cap. Jacob d'Oleron, ont été blessés. Les Anglois n'ont non plus perdu aucun Vaisseau, mais seulement quelques Brulots & Officiers, Les Hollandois au contraire ont perdu 4. ou 5. Vaiss. Nous savons bien que selon leur Politique ordinaire ils se voudront encore vanter

d'avoir

d'avoir eu la Victoire, mais certes ils n'ont pas beaucoup de sujet de se l'attribuer. Deux jours devant la Bataille un Vaisseau des Indes Hollandois tomba entre les mains de la Flotte, lequel fut pris par Monsr. de la Vigere & envoyé à Harwits, pour y être inventarisé, & distribué entre les Escadres qui composent la Flotte. Nous sommes maintenant à 4. lieuës du Tessel pour attendre les Ennemis, s'ils ont le courage de se presenter à nous, ce que l'on ne croit pas, parce que plus de la moitié de leurs Vaiss. sont endommagés. Ceux des nôtres qui se sont le mieux acquités de leur devoir en ce rencontre sont Monsr. de Grancey, de Tourville, de Langeron, Prouilly, Sevilly, Dailly &c.

Quoy qu'il soit dit dans les precedents recits que les François s'étoient bien acquittés de leur devoir en cette Bataille, il en êt neantmoins tout autrement; car ils s'étoient retirés tout des premiers, & s'étoient postés au dessus du vent, sans oser plus revenir au combat, ce qui avoit tellement animé les Anglois mêmes contre eux, qu'ils en firent de grandes plaintes en Angleterre: Car on y vît bien tôt publier le suivant recit, par ordre même, à ce qu'on croit, de ceux qui y avoient le gouvernement.

Relation exacte des actions de la Flotte de sa Maj: sous le commandement de S. A. Monsr. le Prince Robert, & de toutes les circonstances touchant l'expedition de cet Eté de l'an 1673. écrire par une personne qui à commandé sur la ditte Flotte.

„Depuis mon arrivée de la Flotte; j'ay lû „plusieurs choſes qui ont été imprimées, & „ai obſervé en cette Ville dans ma converſa„tion journaliere les divers rapports & opi„nions des hommes, châcun diſcourant ſelon „ſon inclination, touchant la conduite des „Eſcadres de la Flotte de ſa Maj: pendant cet„te expedition. Je voyois que par le Zéle des „perſonnes & les diſputes infinies tant à la „Cour que dans la Ville, toute cette affaire „étoit racontée ſelon les humeurs & les affe„ctions dont un chacun étoit porté çà & là, „ce qui a été cauſe que la verité des choſes à „été cachée à ſa Maj: & il y a apparence qu'el„le le ſera auſſi au Parlement & au Peuple „d'Angleterre, ſi ce n'êt qu'on en publie un „recit veritable, qui face voir à un chacun en „qu'elle maniere tout cela s'êt paſſé, afin „qu'on ne ſoit plus abuſé par la diverſité de „tant de ſortes de diſcours. C'êt pourquoy „par la fidelité que j'ay toujours euë pour „mon Roy, & par le Zele que j'ay pour le bien „de ſon ſervice, afin que luy & ſon Parlement „puiſſent apprendre au Vray la cauſe pour„quoy aprés tant de ſang répendu & des frais „ſi immenſes, on n'a pas recuïlli plus de fruit „d'une ſi grande entrepriſe; puis que j'ay été „témoin oculaire de toutes les actions de la „ditte Flotte de puis le commencement juſ„qu'à la fin, & que je ne ſuis aucunement obli„ge à l'un ou à l'autre des Partis, j'ay crû que „c'étoit mon devoir de mettre la main à la

„plume,

„plume, & de publier le presẽt recit pour l'in-
„struction d'un châcun. Mais devant que de
„passer outre à la matiere, il seroit bien à pro-
„pos de vous faire savoir quelques particulari-
„tés dont la connoissance êt absolument ne-
„cessaire pour bien comprendre les choses qui
„sont ici racontées. Aprés que la continuation
„de la guerre contre les Provinces Unies eût
„été resoluë par sa Maj: cet Eté dernier, on ju-
„gea que la chose la plus importante étoit d'é-
„tablir un Commandeur en chef sur la Flotte
„qui devoit être mise en mer; & pour ce qui
„étoit de la personne, quoy qu'un châcun
„estimat que cet employ dût continuer entre
„les mains de S. A. Royale Monsr. le Duc de
„Jork, comme grand Amiral d'Angleterre,
„neantmoins pour des raisons d'Etat on crût
„finalement qu'il étoit plus à propos pour le
„bien de ce Royaume, qui à un interêt tout
„particulier à la conservation de celui qui êt
„le plus proche de la Couronne, que sa ditte
„A. fut dispensée pour le present de courir un
„plus graud hazard de sa persoñe en un em-
„ploy si dangereux, puis qu'Elle s'étoit déja
„hazardée plusieurs fois pour cet effet; & par-
„tant S: A. Monsr. le Prince Robert ayant été
„nommé comme le plus propre pour exercer
„cette fonction, il plût à sa Maj: de confirmer
„ce choix par son approbation, laquelle fût
„suivie incontinent de celle de tout le Peuple,
„tant en égard à l'extraction Royale de sa dit-
„te A. qu'à cause de son grand courage, de sa

„ conduite & de ſon experience dans les cho-
„ ſes de la guerre tant par mer que par terre,
„ dont Elle avoit donné des preuves en tant
„ d'endroits; mais ſur tout en conſideration
„ de ſon Zele & de ſa conſtance pour la verita-
„ ble Religion reformée & tout ce qui la con-
„ cerne; pour laquelle luy & toute ſa famille
„ Royale avoient long-temps ſouffert les der-
„ nieres extremités. C'êt pourquoy le peuple
„ étoit extremement aiſe de cette élection de
„ ſa Maj: puis que c'étoit en un temps que le
„ Parlement avoit été averti des grandes inſo-
„ lences des Papiſtes; dont une partie s'étant
„ fourrée dans les Villes les plus importantes
„ de l'Etat, avoit donné une jalouſie genera-
„ le à tout le Royaume; ſi bien que ſa Maj: &
„ le Parlement crûrent qu'il étoit neceſſaire
„ pour reprimer leur audace de faire un Edit
„ general contre tous ceux qui auroient quel-
„ que charge ou employ, ſoit par mer ou par
„ terre, avec ordre de déporter tous ceux qui
„ ne s'y voudroient pas aſſujettir, „ & qui ſero-
„ yent trouvés adonnés à la Religion Papiſti-
„ que. Mais nonobſtant cette generale appro-
„ bation du Commandeur en Chef, il y eût
„ une autre ſorte de perſonnes, leſquelles ayant
„ veu que tous les efforts qu'ils avoient faits
„ pour détourner ſa Maj: de cette Election éto-
„ yent inutiles, mîrent toutes choſes en euvre
„ pour faire en ſorte que l'expedition qu'on
„ meditoit avec cette Flotte n'eût qu'un ſuc-
„ cés proportionné à leurs interêts particuliers,
„ & non

„& non au bien de l'Etat: Et certes ils vin-
„drent à bout d'une partie de leur desseins,
„par ce qu'en suitte de leurs mauvais offices
„nos preparations fûrent tellement dilayées,
„& on traina les choses en une si ennuyeuse
„longueur, que les Hollandois fûrent prêts
„les premiers, & mîrent leur Flotte en mer
„plustôt que nous; & aprés que nous le fûmes
„en partie, l'on étoit déja à la fin d'Avril
„avant que le Prince pût avoir sa Commission,
„& instruction pour agir; si bien que les Hol-
„landois ayant fait dessein de faire couler des
„Vaiss. à fonds dans la Tamise pour nous em-
„pêcher l'entrée & la sortie de la ditte riviere,
„il s'en falût fort peu qu'ils n'en vinssent à
„bout: Mais S. A. en ayant eu quelque soup-
„çon, assembla en diligence autant de Vaiss. du
„quatriême & cinquiême rang qu'il luy fût
„possible, avec quelques Brulots, qu'Elle mit
„aussi-tôt en mer, & empêcha par ce moyen
„cét insigne malheur qui nous menaçoit. Les
„choses ayant ainsi été trainées en longueur
„par nos Compatriottes mêmes, il sembloit
„que le même esprit eût possedé nos Confe-
„derés sur les côtes de France, si bien que nous
„avions d'autant plus de sujet de redoubler
„nos diligences, & de faire tous les efforts
„imaginables, par ce que nous avions avis cer-
„tain que la Flotte de France, qui étoit alors
„à Brest, n'en vouloit point partir, qu'elle
„n'eût apris que la nôtre étoit arrivée dans la
„Manche; de sorte que dés ce moment nous

„ eûmes une certaine apprehenſion que lors
„ que l'on en viendroit aux mains elle ne s'ac-
„ quiteroit pas de ſon devoir en la maniere
„ qu'une ſi grande entrepriſe le meritoit; &
„ ſur tout attendu qu'en ce temps-là nous
„ avions tous les jours des nouvelles que les
„ Hollandois travailloient nuit & jour pour ac-
„ croitre leur Flotte, & que veritablement el-
„ le ſe renforçoit de jour en jour, & que par-
„ tant il étoit neceſſaire que nous nous joigniſ-
„ ſions avec les François le pluſtôt qu'il ſe
„ pourroit faire. S. A. y étant reſoluë, donna
„ de grandes preuves de ſon courage en toutes
„ les entrepriſes qu'elle fit, pour paſſer en dé-
„ pit de l'Ennemi, qui croiſoit pour lors fort
„ proche de Gunfleet, & de ſon experience à
„ ſortir d'un paſſage ſi dangereux nonobſtant
„ le vent contraire, au grand peril de toute la
„ Flotte de ſa Maj: qui doit être imputé à ceux
„ qui ont été la cauſe de tous ces delais, leſ-
„ quels donnerent par là occaſion aux Hollan-
„ dois de reduire S. A. à la neceſſité d'un tel
„ paſſage pour ſe joindre avec les François. Une
„ action ſi brave cauſa une telle peur aux En-
„ nemis, qu'ils n'oſerent attendre l'arrivée de
„ S. A.; mais au contraire ſe retirerent vers
„ leurs côtes, afin d'y être en ſeureté dans leurs
„ Bancs de ſable de Schonevelt. Cette action
„ merite d'autant plus de gloire, que jamais
„ Prince ne fit la guerre pour le bien public &
„ l'honneur d'une Nation avec plus de ſujet de
„ ſe rebuter que celui-là. Mais quelques per-
„ ſonnes.

„ſonnes qui étoient en credit auprés de ſa Maje
„eûrent un tel aſcendant ſur les affaires, que
„lors qu'elles ne pûrent plus empêcher qu'on
„donnât au Prince ſa Commiſſion; ils eûrent
„ſoin de la faire coucher en telle ſorte; qu'ils
„ne luy laiſſerent pas le pouvoir de créer un
„ſeul Officier dans toute la Flotte, mais luy
„permirent ſeulement comme par faveur de
„le pouvoir faire par Requête; ſi bien qu'on
„luy avoit donné des perſonnes en qualité
„d'Officiers, deſquels (pour la plus part) com-
„me il ne pouvoit pas avoir une particuliere
„aſſurance d'affection en ſon endroit, il ig-
„noroit d'autre côté s'ils avoient plus de fi-
„delité pour ſa Maj: & le bien du Royaume,
„que pour les intrigues & le ſervice de leurs
„protecteurs particuliers. Et à ce propos il eſt
„beſoin de dire que lors que le Prince eût choi-
„ſi le Sr. Robert Holmes pour l'employer ſous
„luy, comme un homme d'une valeur éprou-
„vée, ayant été élevé dés ſa jeuneſſe dans la
„famille de S.A. les choſes fûrent tellement di-
„rigées, qu'il ne pût jamais être receu aux
„moyens qui le pouvoient faire parvenir au
„commandement; & à cauſe de quelque ja-
„louſie qui étoit ſurvenuë entre luy & le Sr.
„Eduard Sprag, on ſe ſervit de ce pretexte
„pour le fruſtrer des emplois qu'il pouvoit
„eſperer, nonobſtant les grands devoirs du
„Prince pour avoir ſon ancien Serviteur au-
„prés de luy, duquel il ſe pouvoit fier entie-
„rement; Et S. A. avoit propoſé pour cét ef-

„fet

„ fet des moyens fort convenables tant pour „ les reconcilier, que pour les employer tous „ deux au ſervice du Public, & pour ſatisfaire „ tous ceux qui s'oppoſoient à l'avancement „ du premier s'ils euſſent été capables de rece- „ voir quelque ſatisfaction. Mais il ſemble par „ ce qui s'enſuivit puis aprés qu'ils avoient „ d'autres emplois pour le Sr. Eduard Sprag „ que de le faire combattre par mer, & que „ partant de reculer le Sr. Robert Holmes des „ affaires publiques, & luy oter toute connoiſ- „ ſance des choſes de la Marine, étoit une „ choſe qu'ils jugeoient fort neceſſaire à leurs „ deſſeins pour pluſieurs raiſons. Car ils avo- „ yent reſolu (comme on vît bien par l'évene- „ ment) d'envoyer le dit Sr. Sprag (qui étoit „ pour lors Amiral du Pavillon bleu) à Paris, „ pour y traitter de l'equipage de la Flotte, où „ il fût fort bien receu & grandement careſſé, „ & même, à ce qu'on dit, regalé d'un pre- „ ſent fort conſiderable? tout cela s'étant fait „ ſans la communication du Prince Robert, „ lequel eſt poſſible auſſi ignorant que ſa Maj: „ de tout ce qui s'y êt paſſé, & diſons cepen- „ dant en paſſant que le dit Sr. Sprag a été le „ premier Vice-Am. d'Angleterre qui ſoit paſ- „ ſé en France pour y apprendre la maniere en „ laquelle il faut combattre par mer. Mais ce „ n'étoit pas encore tout; On voulut mettre „ ordre à ce que S. A. ne fût pas embaraſſée de „ trop d'affaires: Car ſa Maj. ayant treuvé bon „ de luy donner Commiſſion pour former un

„ Regi-

„Regiment de Marine, qui devoit être payé des „subsides d'Irlande par le Milord Ravelag, ils „firent tous leurs efforts pour éluder cet or„dre du Roy; & là dessus ils allegueront tant „de raisons specieuses à S. A. R. Monseign. „le Duc de Jork, qu'il fût induit par là à dé„tourner sa Maj: de ce dessein, si bien que la „ditte Commission ne luy servit de rien. Et „pour ce qui êt des principaux Officiers de la „propre Escadre de S. A. il faut faire reflexion „sur le service qu'Elle pouvoit attendre du „Sr. Jean Harman en qualité de son Vice-ami„ral; ce que l'on ne dit pas, comme s'il y eût „eu quelque deffaut au dit Sieur, & comme„s'il n'étoit pas alors ce qu'il avoit toujours „été, asavoir un brave & vaillant Capitaine; „mais helas! il étoit malade lors qu'il vint à „bord, & étoit tellement attaché dans son lit „par les goutes dont il étoit cruellement tour„menté, qu'il ne pouvoit remuer ni pié ni „main. Celui qui avoit été destiné en qualité „de Contr'Amiral de l'Escadre bleuë, étoit le „Cap. Narboroug, lequel étant alors absent „dans la mer Mediterranée, ne parut qu'aprés „les 2. premieres Batailles, ce qui autrement „auroit peu causer quelque jalousie sur le sujet „de cette Charge entre les Officiers de la Flot„te; parce que quoy qu'il fût un homme fort „experimenté au fait de la marine, il y en avoit „neantmoins plusieurs autres dans la Flotte „qui meritoient cette place mieux que luy, à „cause des longs services qu'ils avoient rendus.

„Mais

„Mais le mécontentement qu'il auroit pû „donner aux autres, s'il eût exercé la ditte „Charge, fût ôté, en mettant dans ce poste le „Milord d'Ossery, personage à la verité qui „le meritoit veu les belles qualités qu'il posse- „doit quant au corps & à l'esprit. Le Contr' „Amiral de S. A. étoit le Sr. Jean Chicheley, „une personne veritablement d'honneur & „de qualité, mais jeune & peu experimenté, „ce qui ne se dit pas à dessein d'amoindrir „l'honneur de ce Cavalier, mais pour donner „une exacte connoissance des choses: Car „quoy qu'un homme soit de grande extra- „ction, & possede de belles qualités, toute- „fois s'il n'a point d'experience, on n'en peut „pas aussi attendre de grands services. De tout „cela on voit de quel pié on à marché dans „une affaire de telle importance, où il y va de „la gloire du Roy & du Royaume: Car quoy „que le Prince fît tous les devoirs imaginables „pour mettre la Flotte en mer au plustôt, il „luy fût neantmoins impossible, nonobstant „toutes ses pressantes sollicitations, de faire „en sorte qu'on donnât les ordres pour en- „voyer les Matelots dans la Flotte, si bien que „l'on étoit déja au mois de Mars avant qu'on „commençât à faire la moindre démarche „pour cet effet, quoy que l'année passée on „eût déja commencé dés le mois de Novem- „bre; outre qu'on y proceda avec tant de „lenteur & de connivence, que S. A. eût fort „peu de monde, & encore le rebut des meil-

„leurs

„leurs Mariniers dont elle avoit le plus de be-
„soin en ces occurrences. Mais nonobstant
„tous ces obstacles S. A. ne se refroidissant
„point dans le Zele & l'affection qu'elle avoit
„pour le service de sa Maj: & de cette Nation
„resolut d'y perseverer constamment; & aussi
„mal accompagné qu'Elle étoit, voyant la
„Flotte Hollandoise qui venoit braver sur nos
„côtes, fit hâter l'équipage de la nôtre pour
„aller à sa rencontre, apres avoir en vain été
„repeuë de plusieurs belles promesses, qu'on
„luy envoyeroit les Mariniers & outres choses
„necessaires en sa Flotte; ce qui fit voir le peu
„d'état qu'on faisoit de son illustre personne, &
„qui reduisit les choses à une extreme misere,
„lors qu'il fût question d'en venir aux mains
„avec les Ennemis, ainsi que nous verront
„dans la suitte de cette Relation. Le 27. May,
„qui fût le jour devant la premiere Bataille,
„S. A. ayant appris qu'ils ne vouloient pas ha-
„sarder le combat en haute mer, mais qu'ils
„vouloyent demeurer postés à leur avantage
„dans les bancs de Schonevelt, Elle fit assem-
„bler le Conseil de guerre en presence de sa
„Maj: &, comme un Prince genereux qu'il
„étoit resolu de les aller combattre en ce mê-
„me lieu, plustôt que de leur permettre que
„l'Eté se passât en semblables delais, parce
„qu'ils ne cherchoient autre chose: Et c'êt
„là une des plus grandes marques de courage
„qui se soient jamais veuës, parce qu'une telle
„action n'a jamais été entrepriſe en un lieu

„com-

„ comme celui-là. C'êt pourquoy ayant fait
„ sonder tous les sables quelques jours aupara-
„ vant, & aprés qu'on eût resolu au Conseil
„ de guerre, qui fût tenu à bord du Royal
„ Charles, d'attaquer l'Ennemi qui y etoit à
„ l'ancre en une même ligne; entre le Banc
„ qui s'appelle du Rand & celui de Steen, S. A.
„ commanda le 28. à 9. heures du matin de
„ décharger une piece de Canon, sur quoy
„ nous abaissâmes nos voiles de hune, & arbo-
„ rames le pavillon de la Concorde sur le Mi-
„ son-peck qui étoit le signal pour aller vers
„ l'Ennemi. Cela fût en suitte executé par une
„ Escadre qui étoit composée de plusieurs Es-
„ cadrons de la Flotte, étant en tout au nom-
„ bre de 35. Fregattes & 14. Brulots, qui fi-
„ rent petite voile, le vent étant S. S. Ou. Ce-
„ pendant l'Escadre des François (excepté
„ quelques uns de ceux qui tomberent par ha-
„ sard dans la nôtre, & qui se comporterent en
„ gens de cœur) ne s'avança presque point,
„ mais demeura derriere nous, quoy qu'ils vis-
„ sent bien qne les Hollandois avoient Pris au
„ Nord. Ce fût alors que le Prince fit mettre
„ le Pavillon rouge sur le mât de devant, si
„ bien que tous nos Commandeurs y tourne-
„ rent les Voiles, & s'engagerent sur le midi
„ avec l'Avantgarde de l'Ennemi qui étoit
„ commandée par l'Amiral Tromp. Le Prin-
„ ce fût ainsi attaché au combat plus de 2. heu-
„ res avant que les François eussent fait le
„ moindre devoir de combattre, pendant le-

„ quel

„quel temps il pressa Tromp d'une telle sorte,
„qu'il fût obligé de nous faire place autant que
„les sables luy pûrent permettre. Finalement
„le Comte d'Estrée avec son Escadre entra en
„combat avec de Ruyter, ce qui ne reüssit pas
„comme on avoit esperé, par ce qu'au lieu de
„l'attaquer vivement, ils aimerent mieux l'a-
„bandonner; de Ruyter en fit de même de
„son côté, & s'avança vers S. A. dont l'Esca-
„dre étant fort proche de terre, avoit été ob-
„ligée à cause de cela de venir de l'autre côté,
„si bien que n'eût été la crainte des Bancs de
„sable, nous les aurions chassés jusque dans
„leurs ports: & aurions donné en même temps
„une meilleure relation à sa Maj: de ce qui s'êt
„passé, nonobstant le mauvais état auquel
„nous étions & sur tout le Royal Charles, qui
„étoit le propre Vaisseau de S. A. lequel étoit
„si foible par les côtés, & faisoit tant d'eau par
„les portieres, qu'il étoit impossible de se ser-
„vir du Canon d'embas, quoy que le vent fût
„assés petit tant que dura le combat, dont l'is-
„suë fût que l'Ennemi perdit quantité de mon-
„de, eut plusieurs Vaisseaux endommagés, &
„quelques-uns entierement dévalisés: Voire
„mêmes de Ruyter & Tromp ne pouvoient
„jamais échapper d'être brulés par nos Bru-
„lots, s'ils eussent bien fait leur devoir. Nous
„vîmes aller 2. Vaiss. à fonds. Les François
„dirent qu'ils en avoient veu bruler un, 2. mis
„hors de combat, & 3. chassés contre le riva-
„ge. La perte de nôtre côte à été fort petite,

„par

„ parce qu'il n'y a eu que 2. de nos Vaiſſ. endō-
„ magés, aſav: le Comb. & la Reſolution: Nous
„ y avons auſſi perdu fort peu de monde, & rien
„ que les Officiers ſuivants, aſav: les Cap. Fow-
„ lis, Worden & Finch. Le Col. Hamilton a été
„ bleſſé à la jābe, & êt mort, de ſa bleſſure aprés
„ étre arrivé à Londres. Les autres en ſont pa-
„ reillemēt échappés à fort bon marché. Depuis
„ cette action, juſqu'au 4. de Juin il s'êt paſſé
„ fort peu de choſe, ſinon la reparation des voi-
„ les & des cordages, dont nous étions auſſi peu
„ pourvûs que du reſte, n'ayant pas aſſés de Fil
„ ni d'aiguilles pour cet effet, ce qui ſoit dit à la
„ louāge de nos Pourvoyeurs: Et quoy que S. A.
„ fit tous ſes efforts pour faire en ſorte d'avoir
„ les Supplements & les Mariniers qu'on luy a-
„ voit promis, & que quelques-uns ſe fuſſēt mis
„ en devoir de le faire, cela neantmoins n'ût au-
„ cun effet. Le 3. Juin, qui fût le jour devant nō-
„ tre ſecond combat, S. A. jugeāt bien que l'En-
„ nemi qui étoit à l'ācre ſur ſes propres côtes, ſe
„ repareroit & ſe muniroit dans peu de toutes
„ choſes, & reviendroit ſur nous avec une nou-
„ veau courage, ſachāt bien que nous n'en pou-
„ vions pas faire autant, tant que le vent demeu-
„ reroit comme il étoit, Elle mit tous les ordres
„ neceſſaires pour le recevoir vigoureuſemēt; &
„ ne ſe fiant pas pour la ſeconde fois dans le
„ Royal Charles, Elle le quitta le même jour.
„ & ayant le vent favorable, paſſe ſur le Royal
„ Souverain, où faiſant état que l'Ennemi nous
„ viendroit attaquer la nuit, Elle ne ſe coucha
„ point,

„point, mais attendit jusqu'au matin 5. Juin
„que nos Vedettes donnerent le signal que
„l'Ennemi s'avançoit vers nous à hautes voi-
„les, & étoit pourvû de nouveaux Mariniers
„& de provisions pour prendre leur avantage
„sur nous, ainsi qu'ils l'avoient veritablement.
„Et alors le Sr. Eduard Sprag fit une action as-
„sés étrange, lequel quoy qu'on luy eût dit
„que l'Ennemi s'approchoit, & qu'il le vît
„bien luy même, voulut neantmoins bien per-
„dre assés de temps pour se mettre dans la Cha-
„loupe, & amener le Milord d'Ossery son
„Contr'Amiral avec luy à bord du Royal Sou-
„verain, sous pretexte de quelques affaires.
„Ce qui arriva là dessus, fût que l'Ennemi fon-
„dant sur nous avec un fort vent de Nord-Est,
„l'Escadre du Pavillon bleu, commandée par
„le Sr. Eduart Sprag, ne se tint point prés du
„vent vers le Nord, ainsi qu'il luy avoit été
„ordonné & celà à cause de l'absence du dit
„Sr.; quoy que S. A fit toutes les diligences
„possibles pour venir à son secours; mais le dit
„Sr. Sprag étant finalement arrivé à bord aprés
„avoir perdu beaucoup de temps, prit sa route
„vers le Nord. Ce passage du dit Sr. Sprag
„ayant été remarqué par le Comte d'Estrées.
„le dit Comte prit de là occasion d'alentir sa
„route & de prolonger le temps, dont nous
„ne savions que penser, par ce que c'étoit alors
„le vray temps de combattre, veu que les En-
„nemis venoient tout droit à nous. Ce fût
„alors que nous sentîmes plus que jamais la di-

„sette

„ ſette de nos Mariniers, puis que nous n'en „ avions pas aſſés pour lever nos ancres, ſi bien „ que pour prevenir un plus grand malheur S. „ A. fût obligée de faire couper ſon propre ca- „ ble, afin d'être prêts quand l'Ennemi vien- „ droit. Cependant Tromp qui conduiſoit „ l'Avantgarde des Ennemis, s'engagea avec „ Sprag, & de Ruyter avec S. A. qui fit mine „ de nous vouloir approcher de plus prés, mais „ il changea de bord avant que d'être arrivé à „ la portée du mouſquet, & ſe retira en un „ moment; aprés quoy s'étant joint avec „ Tromp, & toute leur Flotte ayant été brave- „ ment repouſſée, ils demeurerent éloignés à „ une grande diſtance de nous, canonnant in- „ ceſſamment, afin de pouvoir ſe rendre avec „ plus de ſeureté dans leurs bancs de Schonevelt „ en cas de beſoin. Le Combat commença ſur „ les 5. heures du ſoir, & dura juſqu'à minuit, „ aprés qu'ils eûrent été reduits à jouër de leur „ Canon, nous cependant étant reſtés à l'en- „ droit où nous étions, nonobſtant leurs Bru- „ lots qu'ils envoyerent contre nous, aprés „ quoy ils prirent la route du S. E. Sur les 2. „ heures du matin nous boulinames auſſi, & „ nous mîmes à les pourſuivre, mais voyant „ que nous ne pouvions pas les atteindre avant „ qu'ils fuſſent parvenus dans leurs ſables, nous „ ne jugeames pas à propos de les pourſuivre „ plus long-temps, ſi bien que nous retour- „ names vers nos côtes. Nous ne pouvons pas „ ſavoir la perte qu'ils ont ſoufferte à cauſe de

„ leur

„leur retraitte si confuse. Pour nous, nous „avons perdu fort peu de monde, & de nos „Officiers il n'y à eu que le Cap. White com- „mandant, sur le Warspight, & le Cap. Sadling- „ton commandant sur la Couronne qui ont „été tués. Des Officiers de terre il y à eu le Cap. „Henshaw & le Lieut. Fitsgerald; le Lieut. „Tufton à été blessé.. Mais pour ce qui êt de „nos Vaisseaux, comme dans la premiere Ba- „taille nous en sommes sortis sans perte d'un „seul Vaiss. de guerre, aprés que nous eûmes „bien battu l'Ennemi, quoy que le dit Com- „bat se soit fait en un lieu fort dangereux, ainsi „aussi en cette seconde Bataille, en laquelle „l'Ennemi a eu l'avantage du vent, des gens „frais & des provisions, nous n'avons pas per- „du un seul Vaisseau, & fort peu de monde, „dequoy sa Maj: & la Nation sont redevables „(aprés Dieu) à S. A. seule, laquelle dans un „temps, que le deffaut des Supplements & „des hommes auroit étonné tout autre que „luy, a donné de si glorieuses marques de son „courage de sa promptitude & de sa pruden- „ce en la conduitte de la Flotte, que cela causa „un etonnement geneal à tous ceux qui sa- „vent les manquements & les desordres qui „étoient pour lors en la ditte Flotte. Le jour „suivant, qui fut le 5. Juin, ne voyant ancuns „ennemis, nous eûmes le temps de nous recon- „noître; & ce fût alors qu'il vint de grandes „plaintes de toute la Flotte à S. A. du man- „quement des Mariniers & autres choses ne-

„nessai-

„ceſſaires, quoy qu'on eût écrit ſi ſouvenſé-
„fois pour les avoir, & qu'on eût promis de
„nous les envoyer. Les Officiers ſe plaigni-
„rent qu'ils n'avoient point de poudre, de
„boulets, d'eau, de biere, & peu de provi-
„ſions, poiſſons & une infinité d'autres cho-
„ſes ſi bien qu'étant impoſſible de tenir la mer
„plus longuement ſans être pourvûs de nou-
„veaux vivres, nous prîmes la route de Gun-
„fleet, & y arrivâmes le ſoir à 9. heures, d'où
„nous partîmes le jour ſuivant pour Nortbay,
„& y primes poſte le 8. Le 14. S. A. s'ache-
„mina à Londres pour faire un rapport à ſa
„Maj: de l'état des affaires, & faire en ſorte
„d'être pourvûs des choſes neceſſaires pour
„pouvoir ſe remettre en mer au pluſtôt. Le
„21. S. A. s'en retourna à la Flotte, où Elle fit
„hâter les reparations avec une application in-
„fatigable. & y fit des progrés ſi conſidera-
„bles, que s'il ne fut point ſurvenu un empê-
„chement ſur le fait de la Milice pour faire des
„deſcentes en Hollande, nous aurions été en
„mer beaucoup pluſtôt que nous ne fûmes.
„Mais le 16. Juillet S. A. ſortant de la riviere,
„& ſa Maj: étant auſſi en ſon Jacht, le vent
„étant au S. Ou. & aſſés fort, arriva au lieu
„appellé Middelgronden, où ayant pris hum-
„blement congé de ſa Maj: Elle fit ſortir la
„Flotte en peu de temps, & prit la route de
„Zelande le 19. à petites voiles. Le jour ſui-
„vant nous découvrimes la Flotte de l'Enne-
„mi qui étoit à l'ancre à Schonevelt, étant au

„S. E.

„S. E. de la nôtre. Le 22. au matin nous entra-
„mes en haute mer, ce qui ne fût pas plustôt
„aperceu par l'Ennemi, qu'il se mit à nous
„suivre, & le vent ayant changé au S. Ou. fit
„en sorte qu'il nous le gagna, de façon que
„pas un de nos Vaiss. ne pût approcher de luy:
„Et pour en venir à une Bataille, lors qu'ils
„vîrent que nous nous mettions en ordre
„pour cet effet, ils reprirent la route de leurs
„côtes, & nous suivimes nôtre resolutiou de
„courir le long de leurs dittes côtes, ce que
„nous fimes le 24. & arrivames à l'ancre de-
„vant le Vli, à la veuë du Tessel, si bien que
„nous eûmes le bonheur de prendre un Vais-
„seau des Indes des Ennemis appellé Papen-
„bourg, lequel s'en retournoit en Hollande.
„Le 10. nous apperceumes encore la Flotte
„ennemie, & nous avançames vers elle. S. A.
„commanda alors particulierement aux
„François de leur donner la chasse, l'Ennemi
„étant à 3. lieuës au dessous du vent de nous.
„Mais ces Mess. nous firent voir ici un échan-
„tillon du ce qu'ils avoient envie de faire; car
„leur Flotte fit si peu de chemin cette nuit,
„qu'ils donnerent par là occasion aux Enne-
„mis de nous gagner le dessus du vent. Ce
„fut environ à 11. heures de nuit qu'ils com-
„mencerent à tirer de loing en cette sorte,
„ce qui étonna extremement S. A. comme
„étant une chose directement contraire aux
„ordres qu'on leur avoit donnés, de facon
„que toute nôtre Flotte fût cõtrainte de faire

„ halte, pendant qu'on envoya un Meſſager
„ au Comte d'Eſtrées pour ſavoir la cauſe de
„ ce procedé, & luy ordonner de continuer la
„ route. Mais nonobſtant tous ces ordres réi-
„ terés, aprés avoir fait quelque mine d'obeïr,
„ il continua à faire comme auparavant envi-
„ ron à une heure aprés minuit, ce qui cauſa
„ un ſecond retardement à nôtre Flotte, parce
„ qu'il falut luy envoyer un nouveau Meſſa-
„ ger; ſi bien que les Hollandois ſe ſervant de
„ cet avantage, mirent toutes leurs voiles, & le
„ vent ayant changé à l'Eſt & au S. E. ils nous
„ gagnerent le deſſus du vent, étant pour lors
„ fort prés de terre ſous l'étroit appellé Cam-
„ perduyn. Environ à la pointe du jour nous
„ les vimes à une lieuë & demie de
„ nous, ayant toûjours le deſſus du Vent, le
„ vent étant alors E. S. E. avec beau temps,
„ pendant lequel temps nôtre Flotte auſſi bien
„ que la leur mîrent les voiles au Nord. Là deſ-
„ ſus S. A. continua ſa route juſqu'à 6. heures
„ du matin. Les Hollandois étant alors au deſ-
„ ſus du vent, commencerent à s'avancer vers
„ Elle, ſi bien qu'Elle treuva bon de changer
„ de bord, n'ayant pas aſſés de place à l'Eſt
„ pour bien combattre, de ſorte que par ce
„ moyen la Flotte fût rangée en fort bon or-
„ dre. Le vent étant alors au S. E. ſon Alteſſe
„ prepara toutes choſes pour une derniere Ba-
„ taille, & à cet effet Elle fit donner le ſignal à
„ tout la Flotte pour courir la bande du Sud;
„ ce qu'elle fit. Elle avoit mis les François à
„ l'Avant-

»l'Avantgarde, Elle même au Corps de Ba-
»taille, & le Sr. Eduard Sprag à l'Arrieregar-
»de. Nôtre Flotte étant épandue plus au lar-
»ge que celle de l'Ennemi, & le vent étant au
»Sud, les François avoient une fort belle oc-
»casion pour gagner le vent aux Ennemis,
»mais ces derniers ne leur en donnerent pas
»le temps, parce qu'ils commencerent l'atta-
»que; & s'engagerent avec nous. De Ruyter
»attaqua S. A. Tromp le Sr. Eduart Sprag,
»lequel l'attendit les voiles sur le Mats, contre
»l'ordre exprés de S. A. & le devoir auquel sa
»Charge l'obligeoit, parce que de Ruyter &
»Banckert, Vice-A. de Zelande s'avancerent a-
»lors tous deux avec tous leurs Vaiss. de guer-
»re & leurs Brulots contre S. A. à la reserve de
»8. Vaiss. de guerre de l'Escadre de Zelande,
»que Banckert avoit envoyé avec 3. Brulots
»pour donner sur l'Escadre des François qui
»avoient l'Arrieregarde; mais le Sr. de Martel
»Vice-A. de France, lequel etoit plus proche
»des Ennemis de la portée du Canon que pas
»un des Vaiss. de son Escadre, en receut 5.
»d'eux avec tant de resolution, qu'il se battit
»avec eux plus de 2. heures, & fût si heureux
»qu'il en maltraitta un de telle sorte, que le
»reste eût assés à faire à le sauver; mais étant
»en chemin, le feu qu'on y avoit jetté par le
»moyen de quelques Grenades, se découvrit,
»de sorte qu'on eût beaucoup de peine à l'é-
»teindre. On à remarqué par toutes les cir-
»constances que le dit Sr. de Martel êt un

„homme de grand cœur; Zelé pour son hon-
„neur & pour celui de sa Nation, & fidelle à
„l'extremité; si bien que comme il avoit ob-
„servé le comportement de son propre Ami-
„ral M. le Comte d'Estrées en cette occasion,
„il en envoya un recit particulier au Prince
„aprés le Combat, étant le même, à ce qu'il
„dit, qu'il avoit envoyé au Roy son Maitre,
„dans lequel il taxe le dit Comte d'avoir don-
„né occasion aux Zelandois de passér à travers
„toute l'Escadre de France avec leur Vaisseau
„maltraitté, afin de se sauver eux mêmes avec
„luy, en s'en retournant à leur Escadre; sur
„quoy le dit Sr. de Martel ayant blâmé les Cap.
„de son Escadre de ce qu'ils n'étoient pas ve-
„nus à son secours, ils luy repondirent qu'ils
„avoient ordre de Monsr. d'Estrées de ne s'in-
„former d'aucune de ses actions, de sorte qu'à
„ce conte-là il sembloit que le Comte aimoit.
„mieux hazarder un point de son honneur,
„que de relâcher le moins du monde de ses
„secrettes intentions. Cette action s'étant
„passée en cette Sorte, le Sr. de Martel se re-
„tira, & se vint rejoindre avec toute l'Escadre
„des François, dans laquelle il n'osa plus tant
„entreprendre à l'avenir, mais se tint coi avec
„le reste des siens, dont nous parlerons plus
„amplement ci-aprés. Par cette action du
„Comte d'Estrées il êt aisé de remarquer que
„de Ruyter & le Viceam: de Zelande étoient
„bien asseurés devant le commencement de
„la Bataille que les François ne leur seroient
„pas

„ pas beaucoup de mal, ce qui fut cauſe que les
„ Zelandois n'envoyerent que ce petit nom-
„ bre de Vaiſſ. de guerre pour faire tête au dit
„ Sr. de Martel, parce que ſans cela il n'y avoit
„ point de raiſon de croire pourquoy il auroit
„ pluſtôt negligé les François que de ſe joindre
„ auſſi bien que tout le reſte des Zelādois avec
„ l'Eſcadre du Sr. de Ruyter, pour fondre tous
„ enſemble ſur S. A. Il étoit environ 8. heures
„ lors que la Bataille commença, & ſur les 9.
„ heures il tomba une brouée avec une petite
„ pluye, qui continua juſqu'à midi. Aprés ce-
„ la le temps s'éclaircit; & le vent changea au
„ Sud, ce qui porta les François au deſſous du
„ vent des Hollandois; Et lors que la Bataille ſe
„ recommença, tout le fardeau du Sr. de Ruy-
„ ter & de Bankert, qui s'étoient joints avec les
„ Vaiſſ. de guerre qui combattoient le Sr. de
„ Martel, retomba ſur l'Eſcadre de S. A. & du
„ Sr. Jean Harman, parce que les François au
„ lieu de changer de bord, & de s'engager auſ-
„ ſi avec l'Ennemi, ainſi que l'on avoit attendu
„ d'eux, tournerent les Voiles au S. E. le vent
„ étant alors S. S. Ou. & s'abſenterent 2. heu-
„ res entieres devāt que de retourner au com-
„ bat, aprés avoir laiſſé le paſſage libre aux 8.
„ Vaiſſ. de guerre Zelandois qui combattoient
„ le Sr. de Martel, pour s'en retourner vers leur
„ Eſcadre. Et comme cela donna un grand
„ courage à l'Ennemi, auſſi auroit il étonné
„ tout autre né avec moins de valeur que le
„ Prince, ſe voyant ainſi abandonné de tout

,, le mõde. Mais ce qui fut le plus étrange, c'ét
,, que le *Sr. Eduart Sprag* au mépris de ſes or-
,, dres & des promeſſes ſolemnelles qu'il avoit
,, faites en perſonne à *S.* A. le jour auparavant,
,, de ne point bouger de ſon côté, s'alla enga-
,, ger en un combat particulier avec Tromp,
,, qui étoit ſi éloigné de tous les autres. Le *Sr.*
,, Jean Chicheley Contr' Am, de *S.* A. ne s'y
,, trouva point non plus avec ſon *Eſcadre*, par
,, ce que l'*Ennemi* s'étoit mis en diligence en-
,, tre luy & le Prince, ſi bien qu'entre midi &
,, une heure *S.* A. étoit toute environnée des
,, *Ennemis*, étant preſſée par de Ruyter & ſon
,, *Eſcadre* au deſſous du vent, un Amiral avec
,, 2. autres au deſſus; & l'*Eſcadre* de Zelande
,, de l'autre côté devers le vent. Ce fût ainſi
,, qu'ils employerent toutes leurs forces, ſans
,, ſe mettre guere en peine des François, puis
,, qu'ils etoient trop éloignés d'eux pour leur
,, faire beaucoup de mal, ou pour aſſiſter *S.* A.
,, quoy qu'ils viſſent bien toûjours le Pavillon
,, bleu qui étoit planté ſur le mat de Miſaine,
,, qui étoit le ſignal qui avoit été inſeré expreſ-
,, ſement, dans l'Inſtruction generale pour
,, commencer l'attaque, que *S* A. avoit envo-
,, yé quelques jours auparavãt au Comte d'E-
,, ſtrée; ce qui à auſſi été atteſté par le *Sr.* de
,, Martel en ſa Relation, & que le Prince fit
,, donner le dit ſignal, avec tous les autres qui
,, étoient capables en quelque façõ d'avertir le
,, dit Comte pour venir à ſon ſecours, ayant
,, le vent tout propre pour ce deſſein; mais
,, qu'au

„ qu'au lieu de cela, il se tint éloigné de l'En-
„ nemi à plus d'une portée & demie de Canõ,
„ Outre cela le dit Sr. Martel declare qu'il vit
„ bien la lâcheté de cette action, mais qu'étant
„ sous le commandement d'autrui pour ne
„ rien entreprendre sans l'ordre du Comte, &,
„ qui plus êt, ne croyant pas que ses propres
„ Capitaines auroyẽt le courage ou la volon-
„ té de le suivre, puis qu'ils l'avoient bien aba-
„ donné en l'action precedente ce même jour
„ cela fût cause qu'il leva les épaules, & tout
„ ce qu'il pût faire, fut de deffendre qu'on ne
„ tirât aucuns coups de son Vaisseau, si bien
„ qu'il conclud la ditte Relation par ces paro-
„ les, *que si le Comte eût voulu donner sur de*
„ *Ruyter & sur Banckert par le vent qui étoit*
„ *en sa faveur aprés la premiere Bataille, quoy*
„ *qu'ils fussent incomparellement plus forts que*
„ *le Prince ils auroient nécessairement été enfer-*
„ *més entre S. A. & le Comte d'Estrées, & par*
„ *ce moyen on auroit peu obtenir une entiere vi-*
„ *ctoire sur l'Ennemi.* Mais nonobstant tout
„ cela S. A. poursuivit le combat avec sa Valeur
„ ordinaire, & se comporta si bien en toutes
„ choses, qu'il les contraignit de luy ouvrir le
„ passage pour s'aller joindre avec le Sr. Chi-
„ cheley, ce qu'étant fait, S. A. découvrit en-
„ viron les 2. heures le Sr. Eduart Sprag avec
„ son Escadre du Pavillon bleu à une grande
„ distance, environ à 3. lieuës au dessous du
„ vent au N.N.E. sans savoir en quel état étoit
„ la ditte Escadre; & n'entendant pas bien les

„coups de Canon, Elle fit mettre toutes ſes
„Voiles pour le joindre, & l'aſſiſter s'il étoit
„de beſoin. Mais le Sr. de Ruyter n'eût pas
„pluſtôt apperceu le deſſein du Prince, qu'il
„le ſuivit avec toute ſa Flotte pour aller au ſe-
„cours de Tromp, ſi bien que les 2. Flottes
„étoient alors bord à bord, & nous vîmes
„pluſieurs Vaiſſ. de l'Eſcadre de Sprag, que
„nous jugeames etre fort endommagés, &
„quelques-uns du Pavillon rouge pareille-
„ment, auquel S. A. fit ſigne par un coup de
„Canon de le venir trouver, quoy qu'inutile-
„ment. Mais ſur les 4. heures nous l'allames
„chercher, & trouvames le Royal Prince tout
„délabré, ayant perdu ſon grand Mât & celui
„de Miſaine, avec encore pluſieurs autres
„Vaiſſ. de ſon Eſcadre, le Vice Amir. du Pa-
„villon bleu étant à côté du vent d'eux, qui
„reparoit ſes voiles & ſes cordages. Le Comte
„d'Oſſery Contr' Amir. du dit Pavillon étoit
„à côté du Royal Prince, entre luy & l'Enne-
„mi, attachant d'autres Voiles à ſon Vaiſſeau,
„& raccommodant ſes cordages, & 2. Fregat-
„tes auprés de luy; ſur quoy S. A. envoya
„2. Fregattes pour garder le dit Royal Prince.
„Cependant l'Eſcadre de Tromp étoit à l'Eſt
„de ſa ditte A. ayant quelques Vaiſſeaux en-
„dommagés, & privés de leur mât de miſaine
„& gouvernail. Une partie de cette Eſcadre,
„avec ſon Vice-Am: & Contr' Amir. étoient à
„l'Eſt, avec toutes leurs Voiles tenduës pour
„gagner le vent, & là deſſus s'en revindrent

» donner sur l'Escadre du Pavillon bleu; Nous
» allames à eux au même temps, qui fut envi-
» ron les 4. heures, mais de Ruyter tira un
» coup de Canon, sur quoy Tromp boulina à
» dessein de se rendre maître de nos Vaiss. dé-
» montés, asav: le Royal Prince & autres,
» mais il fut bravement deffendu par le Sr. Jeã
» Kempthorn & le Comte d'Ossery, assistés
» par quelques uns de la ditte Escadre. Cela
» fut cause que nous fimes halte auprés du dit
» Kempthorn pour ranger nôtre Flotte en or-
» dre, & aller attaquer l'Ennemi une seconde
» fois; & ce fut alors que S.A. fit mettre le Pa-
» villon bleu sur le Mât de Misaine, qui êt le
» signal accoûtumé quand on veut faire met-
» tre en ordre generalement tous les Vais-
» seaux, & envoya quantité de Barques & de
» chaloupes vers les Vaisseaux qui étoient au
» dessus du vent, pour leur commander de se
» venir joindre à la Flotte; Sur quoy nous nous
» mimes entre de Ruyter & nos Vaiss. demon-
» tés, & tirames un coup de Canon à quel-
» ques une de nos propres Vaiss. qui étoyent
» au dessus du vent, afin de les faire venir à
» nous, mais personne ne vint au secours de S.
» A. que le Sr. Jean Kempthorn & le Milord
» d'Ossery, de sorte que nous avons sujet de
» croire que si S.A. ne fut pas venuë si heureu-
» sement au secours, l'Escadre du Pavillon
» bleu auroit été entierement ruïnée, parce
» qu'elle étoit si maltraittée, qu'il n'y avoit
» que ces 2. Vaiss. seuls en état de rendre ser-

» vice. Environ les 5. heures le Sr. de Ruyter
» se vint mettre avec toute son Escadre à côté
» du Prince, où on se battit furieusement de
» part & d'autre. S. A. excepté le Vice-Am. &
» le Contr' Amiral du Pavillon bleu, n'avoit
» personne pour le seconder, que le Sr. Jean
» Harman, le Cap. David sur le Triomphe,
» le Cap Stont sur le Warspight, & la propre
» Escadre de S. A. asav: le Sr. Jean Holmes
» sur le Rupert, le Cap. Legge sur la Royale
» Caterine, le Sr. Jean Berry sur la Resolution,
» le Sr. Jean Earnly sur le Henri, le Sr. Roger
» Striklant sur la Marie, & le Cap. Carter sur la
» Couronne, qui étoit un Vaisseau du 4. rang,
» en tout 13. ou 14. Vaisseaux. Le combat
» fut fort furieux comme nous avons déja dit,
» & environ les 7. heures S. A. mit l'Ennemi
» en grand desordre, & leur envoya 2. Bru-
» lots; qui augmenterent encore la confusion:
» Et si les François, lesquels avoyent regagné
» le vent, & étoient à une distance convena-
» ble, eussent voulu obeïr au signal du Prince,
» & se fussent avancés contre l'Ennemi, selon
» que leur devoir les y obligeoit, nous les au-
» rions entierement ruinés & mis en deroute,
» si bien que nous perdimes par ce moyen la
» plus belle occasiõ du monde, pour faire une
» fin de cette Bataille à nôtre avantage. Le
» combat dura tout le jour jusqu'à Soleil cou-
» ché; auquel temps S. A. voyant le Milord
» d'Ossery & le Sr. jean Kempthorn asses mal-
» traittés; & n'attendant plus personne pour
la se-

„la secourir, & terminer le combat, Elle ju-
„gea qu'il étoit temps de ramener nos Vais-
„seaux, pour lequel effet elle se tourna à eux
„à petites voiles, & les Hollandois prirent la
„route de l'Est, & ce fut ainsi que finit cette
„Bataille. La nuit nous ayant separés en cette
„sorte, & toutes choses étant appaisées, le
„Comte d'Estrées envoya savoir pourquoi on
„avoit mis le Pavillon bleu sur le mât de Mi-
„saine, & que c'êt que cela signifit; là où
„neantmoins tous les Anglois savent bien, &
„son propre Vice-Am. Le confessa aussi, ou-
„tre les Instructions pour la Bataille que le
„Prince luy avoit envoyées avec encore d'au-
„tres de ses Cap. & tout le monde avec eux,
„peuvent suffisamment témoigner qu'il avoit
„tout sujet d'en être mieux informé que pas
„un d'eux tous: si bien qu'on voit assés qu'il
„n'y a rien de plus ridicule que l'action de ce
„Comte d'envoyer faire de telles questions
„aprés la Bataille finie. Comme le combat
„avoit été extremement furieux de part &
„d'autre, aussi le dommage qui fut fait aux
„voiles & aux cordages fut grad à proportion.
„Tromp changea una fois de Vaisseau, & le
„Sr. Eduard Sprag deux: La premiere fois il
„passa dans le Sr. George, où il arbora son Pa-
„villon; mais cettui-là fut si maltraitté, qu'il
„fut obligé de se mettre dans sa Chaloupe, &
„d'aller à bord du Royal Charles, mais à pei-
„ne eut il fait la longueur de 10. Chaloupes,
„qu'un boulet de Canon luy brisa la sienne, &

„voulant s'en retourner au plus vite, elle alla „à fonds devant qu'il pût arriver aux cordages „de son Vaisseau, si bien qu'il se noya. Lors „qu'on le pêcha, sa tête & ses épaules étoient „hors de l'eau, mais ses bras étoient si forte„ment attachés au batteau par une transe „mortelle qui l'avoit surpris en ce moment, „qu'on eut toutes les peines du monde à les „déprendre. Au reste ni nous ni les François „n'avons perdu pas un seul Vaisseau, mais seu„lement le Jacht appellé Henriette alla à fonds „à coté du Milord Ossery Pour les morts il y a „eu le Cap. tet Neve, le Cap. Merriwather du „Regiment du Duc de Buckingan, tous deux „Officiers de terre, & Mr. May, Volontaire. „Des Officiers de la Marine il y a eu le Sr. Wil„liam Reeves, un Homme de grand merite, „lequel avoit été élevé dés sa jeunesse auprés „de S. A. & qui l'avoit accompagné fidelle„ment en toutes ses fortunes tant par mer que „par terre, en sorte qu'il s'étoit acquis la re„putation d'un brave & vaillant Chevalier, & „le Cap. Heyman, un Homme experimenté „en la marine, tous deux morts de leurs bles„sures, qui sont tous ceux de qualité dont „nous avous ouï parler. Dans le Vaiss. de S. „A. il y avoit 60. tant morts que blessés. Il est „mal-aisé de savoir la perte que les Ennemis „ont soufferte, mais 2. de leurs plus grands „Vaiss. de 60. a 70. pieces de Canon sont pe„ris à nôtre veuë, dont l'un et allé à fonds au„prés du Sr. Jean Kempthorn. Deux des

„prin-

„principaux Officiers Hollandois, & quel-
„ques Capp.ont été tués, avec un grand nom-
„bre de Soldats & Mariniers.

„ Mais aprés avoir parcouru toutes les par-
„ticularités de cette Campagne, voyons un
„peu les heroïques comportements de nôtre
„ Prince, avec combien de gloire il s'ét aquité
„de la Charge de General en toutes ſes par-
„ties, & s'il étoit poſſible pour un ſeul hom-
„me de faire plus qu'il à fait en l'état où éto-
„yent les choſes, au milieu de tant d'intrigues
„& d'empechements qu'on luy a ſuſcités, tant
„de delais de ſa Commiſſion, ſi peu d'autho-
„rité qu'elle luy donnoit, un ſi petit nombre
„de Mariniers, ſi peu de cõfiance qu'il y avoit
„pour luy en la plus-part des Officiers, un ſi
„grand deffaut de proviſions, munitions &
„autres choſes neceſſaires, ſi peu d'obeïſſance
„pour ſes ordres par les ſiens propres, & les
„grands manquements des François, qu'ils n'a
„point varié en ſa reſolution, & n'ét point ſor-
„ti des bornes de la patience & de la pruden-
„ce, que ſon inclination & ſon Zele pou-
„l'honneur & le ſervice de ſa Maj: & la deffen-
„ſe de la Religion & du Royaume, n'ont
„point diminué, & ſur tout dans un temps
„que les Papiſtes étoient ſi puiſſants, & faiſo-
„yent tout plein de ſourdes menées pour faire
„prevaloir leurs ſuperſtitions en ce pais: Si
„bien que toutes ces choſes doivẽt ſervir d'in-
„ſtruments perpetuels pour la gloire & la re-
„putation de S. A. & ont droit de produire

„une

„une forte obligation envers le Roy, le Parle-
„ment, & le Peuple d'Angleterre, auxquels on
„laisse juger presentemẽt si ce n'a pas été une
„merveilleuse providence de Dieu, & une des
„choses les plus remarquables qui se soient ja-
„mais veuës de fummõter toutes ces difficul-
„tés, voire jusqu'à l'envie même, & aprés tout
„cela avoir ramené la Flotte du Roy dans ses
„ports sans perte d'un seul Vaisseau de guer-
„re, en dépit de tous ses Ennemis qu'il avoit
„tant par mer que par terre.

Dans la relation de ci-dessus, comme aussi dans les autres precedentes il êt dit que les Anglois ont eu la Victorie en cette Bataille, qu'ils ont chassé les Hollandois vers leurs côtes, & qu'ils ont ruiné 7. où 8. de leurs Vaiss. de guerre. Mais c'êt bien tout le contraire; car tout le monde sait bien, & les Anglois le confessent aussi eux mêmes, que la ditte Bataille s'et donnée si proche des côtes de Hollande, asav: prés de Petten ou Camperduyn, qu'on pouvoit facilement voir de là tout ce qui se passoit, si bien que nôtre Flotte ne pouvoit pas se retirer plus loin vers ses côtes que là où elle étoit pendant la Bataille, à moins que ce n'eût été vers le Sud, ou au Texel, ou bien au Vli, ce qui ne s'êt point fait: Car le soir lors que les Anglois eûrent pris la fuite, nôtre Flotte s'étoit avancée encore plus loin vers le Nord que n'étoit le lieu où la Bataille commẽça premiẽrement, afin de poursuivre les Ennemis, parce qu'ils

qu'ils avoient pris la route du Nord. Le Sr. de Ruyter envoya auſſi le jour aprés la Bataille 2. Barques d'avis pour chercher les Anglois, & en rapporter des nouvelles à la Flotte; mais ils ne les purent jamais trouver; quoy qu'ils euſſent été bien avant vers le Nord; ſi bien qu'il êt aiſé de faire voir que toutes ces vãteries des Anglois ne ſont que pure vanité. Et c'êt merveille puis qu'ils avoient ſi maltraitté nôtre Flotte le premier jour, & qu'ils l'avoiẽt chaſſee vers ſes côtes, qu'ils ne revindrent pas le ſecõd jour pour achever de la ruïner, puis qu'elle étoit encore prés du lieu où la Bataille s'étoit donnée; Quoy que ces Meſſ. puiſſent dire, il êt bien certain qu'elle les auroit attaqué eux mêmes s'ils fuſſent reſtés ſur le Champ de Bataille, ou qu'on les eût pu trouver prés de là: Mais certes ils avoient été trop bien frottés le premier jour, pour recommencer un autre Combat le jour enſuivant, de ſorte qu'ils peuvent bien ſe tenir pour heureux de ce que la nuit leur donna occaſion de s'échapper, & d'entrainer leurs Vaiſſ dévaliſés. Au reſte pour ce qui êt de ce qu'ils diſent que nous avons perdu 7. ou 8. Vaiſſ. de guerre en ce Combat, cela êt entierement contraire à la verité: Car il êt certain qu'on n'a pas perdu un ſeul Vaiſſ. de guerre dans toute la Flotte, mais ſeulement 4. ou 5. Brulots, même il n'y a eu que les Vaiſſ. du Sr. Tromp & du Cap. Jan de Jong qui ont été tellement endommagés, qu'ils fûrent contraints d'entrer au Teſſel pour être reparés,

parés. Mais quant à ce qu'ils disent qu'ils ont été abandonnés par les François, cela peut bien être veritable, par ce que les nôtres mêmes s'en apperçurent assés. Et pour ce qui êt du dommage qu'ils peuvent avoir receu, on n'a pas pû le savoir au vray, d'autant qu'on l'a toûjours tenu fort secret; du moins cela nous dõne lieu de croire qu'il faut qu'ils ayent été extrememement maltraittés, puis qu'ils s'enfuîrent dans leurs ports un peu aprés la Bataille, & n'en ressortirent point du depuis. Les pêcheurs d'une Isle qui êt tout proche du lieu du Combat appellée der Schelling pêcherent la moitie de la grande humiere de l'Amir. du Pavillon bleu commandé par le Sr. Eduart Sprag, qui fut trouvée longue de 53. pieds, & les maitresses poulies de pur metal, dont l'une pesoit 68. livres, qui font les deux 136. livres, & en ferraille plus de 400. livres. Pendant le Combat un Vaiss. venant de Curassau, appellé le St. Domingo, passa fort heureusement entre nôtre Flotte & celle de l'Ennemi, & arriva au Vli à sauveté Il avoit rencontré les Vaiss. de Moscovie, qui luy avoient dit qu'il n'y avoit aucuns Ennemis sur nos côtes, étant dans cette croyance, parce qu'ils s'étoient mis en mer environ trois heures devant que l'Ennemi parût, si bien que le dit Vaiss. s'assurant sur le rapport de ces gens-là, s'avanca tout droit vers nos côtes, & arriva à bon port ainsi que nous venons de dire. Mais en échange le Vaiss. des Indes appelle Papenburg tomba entre les mains des Ennemis

un

un jour devant la Bataille, à ce que les Anglois disent. Mess. les Etats de Hollande firent publier, un jour d'action de graces en reconnoissance d'une Victoire si signalée en la maniere qui suit.

Puis qu'il a pleu à Dieu par sa bonté paternelle & misericorde infinie de continuer ses benedictions sur cet Etat en cette dangereuse conjoncture des temps & des affaires, & luy départir non seulement de grands avantages, mais mêmes une entiere Victoire dans la derniere Bataille qui s'êt donnée contre les Flottes des 2. puissants Rois de France, & d'Angleterre, si bien que les Ennemis ayant été chassés, & s'étant retirés, les ports de cet Etat ont été rendus libres pour les Vaiss. que l'on attend encore de divers côtés, afin d'y pouvoir entrer en toute seureté: C'êt pourquoy aprés une meure & serieuse deliberation il a été jugé de nouveau tres-necessaire en l'Assemblée des Etats Gen: avec nôtre consentement, qu'au lieu du jour de prieres ordinaire, lequel se devoit celebrer le 6. Septembre prochain, nouveau stile, on celebrera ce même jour un jour de jeune, d'action de graces & de prieres, pour remercier Dieu affectueusement, le louër & magnifier son Saint nom pour la ditte Victoire qu'il nous a élargie si miraculeusement; Comme aussi pour le supplier tres-ardemment qu'il luy plaise de continuer ses divines benedictions sur la Flotte de cet Etat, & rendre aussi ses armes victorieuses par terre, pour le retablissement de nos affaires dechuës; & preserver à cet effet la per-

sonne

sonne de S. A. Monsr. le Prince d'Orange de tous dangers & inconvenients, aussi luy donner de plus en plus de son Esprit de Sagesse, Prudence, Vaillance & Magnanimité en tout ce qu'il a déjà entrepris, & entreprendra encore à l'avenir pour le bien de notre chere Patrie & restauration comme dessus. Et finalement qu'il plaise à sa divine Maj. de flêchir les cœurs des dits Rois de France & d'Angleterre, & de leurs Alliés, qui agissent conjointement avec eux contre cet Etat, & de les disposer à des pensées de Paix, & nous octroyer en cette sorte une Paix honorable, ferme & assurée, le tout à l'avancement de son saint Nom, propagation de la veritable Religion reformée, rétablissement d'icelle aux lieux où elle a été alterée par cette guerre triste & calamiteuse, conservation de nôtre precieuse liberté, & le salut universel de nos ames. Fait à la Haye le 26. Aout 1673.

La Flotte étant partie des côtes de Zelande, comme l'on eut peur que la Milice d'Angleterre, (laquelle quoy que debarquée à Jarmuyen, pouvoit neantmoins être rembarquée en fort peu de temps) n'y entreprit quelque chose en son absence, Monsr. le Mar: Wirts arriva en l'Isle de Walcheren avec 9. Comp de Cava. & 6. d'Infanterie, lesquelles furent incontinent logées dans les ports de mer, avec encore 12. Comp. de Bourgeois tant de Middelbourg que de Flessingues, Tertolen, & Tergous. Et afin d'en être d'autant plus assu-

ré,

ré, ou envoya 4. Vaiſſ. pour croiſer continuellement entre les côtes d'Angleterre & de Zelande, afin d'en avertir ceux de Walcheren au pluſtot. Pluſieurs Armateurs ſe preparerent auſſi pour aller croiſer un mois durant devant ces ports, aprés quoy il leur étoit permis d'aller chercher leur avantage ſur les Ennemis.

Cependant comme la Milice qui etoit logée le long de la côte de Hollande, & autres places, avoit commis quelques excés en paſſant, en pillant les fruits & le Bétail des Païſans, Meſſ. les Conſeillers Deputés firent publier une étroitte deffenſe, par laquelle il étoit ordonné que le dommage que les dits Païſans viendroient à ſouffrir par la ditte Milice ſeroit défalqué des gages des Capitaines & autres Officiers. Meſſ. les Etats de Hollande avoient auſſi fait publier une Ordonnance portant que toute la Milice paſſeroit montre tous les mois en preſence des Deputés qui ſeroient ordonnés à cet effet; comme auſſi de chaque Colonel, & que chaque Compagnie d'Infanterie devroit être de 70. hommes, ſuivant le Reiglement fait à cet effet le 27. Aout de l'an 1623. laquelle Comp. ſeroit contée & payée pour 89. hommes, y compris les Officiers. Et chaque Comp. de Cavalerie de 57. hommes, & contée pour 80. comme deſſus, ainſi qu'il ſe voit plus amplement par la ditte Ordonnance. En cette ſorte les 2. Regiments de Jorman & Degeyelt furent incorporés avec d'autres, & donnés au Prince de Birkenvelt; & les dits Coll. furent

caſſés,

cassés, parce qu'ils n'avoient pas tenu leurs Regiments complets. D'autre part le Comte de Coningsmark receut commission de lever encore 6. Compagnies. Le 28. Madame la Princesse Douairiere fut complimentée à la Haye sur ce qu'elle entra en sa 72. année, Mess. van Beverning & Haren, étant arrivés à la Haye, & ayant fait rapport à Mess. les Etats Gen: le dernier s'achemina en Frise, le Sr. Mauregnaut en Zelande, & le Sr. Gochinga à Groningue, afin d'informer les Etats de ces Provinces en particulier de ce qui s'étoit passé à Cologne, ainsi que M. de Beverning fit envers Mess. les Etats de Hollande. Sur quoy chaque Province ayant formé ses resolutions, elles furent delivrées en l'Assemblée de Mess. les Et: Gen: & Mess. les Plenipotentiaires furent pourveus par là d'instructions plus amples, avec lesquelles ils partirent le 10. de la Haye, & furent de retour le 14. à Cologne. Cependant le Sr. D. Em. de Lira avoit eu diverses conferences sur ce sujet avec S. A. & fait ses devoirs pour faire en sorte que la Couronne d'Espagne ne fût point forclose des Traittés, ce que S. A. luy accorda, à cause des grandes obligations que cet Etat avoit à l'Espagne. Le Sr. van Beuningen fit aussi un tour à Bruxelles, pour en parler à Monsr. le Comte de Monterey.

S. A. étant revenuë à la Haye aprés avoir visité la Flotte, se rendit un peu aprés à l'Armée qui étoit à Raemsdonk, & cependant il s'étoit passé quelques petites escarmouches avec les

Troupes

Troupes du Prince de Condé dans la Mayerie de Bois-le-duc. Le 24. dixſept à dixhuit cent chevaux ſe firent voir aux environs de Capelle, mais ils ſe retirerent incontinent aprés l'arrivée de 3000. des nôtres. Le 6. un parti de 120. chevaux partit de nôtre Armée, & rencontra à Oirſchot un parti François de 100. chevaux & 12. Mouſquetaires à pié, emmenant avec eux 5. charrettes chargées de butin, qu'ils avoient pillé dans les villages d'alentour pour payement de leurs contributions: Les nôtres les attaquerent avec une extreme vigueur, mais par ce qu'au bruit du combat il vint de leurs gens à leurs ſecours, ils furent obligés de ſe retirer de bonne heure, emportant avec eux une partie du butin, & le bagage de 3. Officiers. Le Prince de Condé étant parti du depuis de la Mayerie, les nôtres firent une courſe avec 1500. chevaux devant Grave. Un parti de 28. hommes étant ſorti de Gorcum, ſe mit en embuſcade à Wayenoyen auprés de Tiel, & ſe ſepara en deux pour attraper uu parti de 30. François, qui devoient eonduire le Marquis de Cauviſſon à Bommel, ce qui leur reüſſit ſi heureuſement, qu'ils mîrent d'abord les Ennemis en déroute, & prirent le Marquis priſonnier avec 15. des ſiens, que la moitié de ce parti amena priſonniers à Gorcum avec 18. chevaux & un Caroſſe: L'autre moitié eſperant d'attraper encore plus de butin, s'avança un peu plus proche de Tiel, mais ils ſe vîrét miſerablement ſurpris, parce que le Gouverneur cur ayant été

averti

averti de cette deffaite par quelques François qui en etoient échappés, fit sortir 500. hommes de la Ville pour rattraper le butin, mais ils vindrent trop tard: Neantmoins aprés avoir long-temps cherché, ils rencontrerent la moitié de ce parti, qui ne voyant aucun moyen d'échaper, se retira à Hemert dans le cimetiere qui étoit garni d'une muraille, où ils se deffendirent bravement, & repousserent les François jusques à 2. fois, lesquels à la fin voyant qu'ils n'en auroient pas si bon marché qu'ils avoient creu, leur envoyerent un Trompette pour les sommer de se rendre, ce qu'ils furet contraints de faire, comme voyant bien qu'ils ne pourroient pas tenir plus long-temps. Les François eurent 80. hommes de tués en ce combat, & 60. blessés, & les dits Soldats furent incontinent delivrés par M. le Comte de Hornes. Le 29. le Col. Leendorf sortit de Muyden avec 30. Polonnois, & s'avança jusqu' auprés de Nardē, où il laissa passer la potrouille, qui étoit au nombre de 16. chevaux, devant luy, & aprés qu'elle fut passée, fit charger dessus à coups de mousquet, si bien qu'il n'en rechappa que deux, qui furet amenés prisonniers à Muyden.

Le 19. sur le soir, le propre jour que Monsr. le Gouverneur de la Province de Frise fut receu à Heereveen au bruit des salves du Canon; Monsr. le Prince Maurice donna ordre à toute la Cavalerie & Dragons, soutenus de 200. hommes de pié, de faire une course jusqu'à Steenwijk, afin d'attraper les Officiers de l'Evé que

véque qui s'y alloient promener ordinairemẽt tous les Dimanches pour y boire de la biere de Hollande; mais cette entrepriſe n'eut point d'effet, parce que nos propres gens, aſav; les Dragons & les ſoldats, ſe chargerent malheureuſement les uns les autres, ſi bien que tout fût en alarme dès peu de temps auſſi bien dans la Ville que parmi nôtre Cavalerie. Pour faire reüſſir ce deſſein on avoit envoyé les Dragons la nuit par 4. ou 5. Troupes à la fois afin d'occuper tous les paſſages, en cas que l'Ennemi s'apperceût de quelque choſe, & on avoit mis l'Infanterie dans des buiſſons, & la Cavalerie dans le bois, en ſorte que ni l'une ni l'autre ne pouvoit être veuë; mais quelques Dragons ſur le Hereweg paſſant devant nôtre Infanterie, ceux là crierent en François, parce que l'Officier étoit un François, *Qui vá là?* A quoy l'Officier des Dragons répondit, *Tous ceux qui renient leurs Maîtres ſont des Traitres, nous ſommes des gens du Prince*, à quoy l'autre répliqua encore en François, *Nous appartenons donc à un même Maître*; ce que le Dragon n'ayant pas bien entendu, ils ſe chargerent les uns les autres comme Ennemis, ſi bien qu'il y eut un Dragon de tué, & 5. bleſſés, ſur quoy les Dragons étant deſcendus de cheval, mirent l'Infanterie en fuitte, & quoy que par cette décharge toute la Ville fut incontinent en alarme, ſi et ce que l'Ennemi n'oſa pourtant jamais ſortir. Nôtre Cavalerie croyant que l'Ennemi avoit fait une ſortie, ſe prepara pour aller au ſecours

des

des notres, mais ils furent avertis par un Maitre des logis, que s'étoient nos propres gens qui se battoient. Il s'en falut fort peu qu'un plus grãd malheur n'arrivat écore la même nuit, si Dieu n'y eût pourveu: Car une troupe d'environ 300. maitres s'étant égarée du droit chemin, cela fut cause que Monsr. le Lieut. Gen. Alua & le jeune Prince de Nassau, neveu du Prince Maurice se trouverent plûtôt au lieu assigné que les autres, si bien que les nôtres crûrent que c'étoit l'Ennemi, & partant leur crierent qu'ils eussent à se retirer; mais mon dit Sr. General & le Prince s'étant avancés avec environ 16. hommes, ils se reconnurent heureusement avant que d'en venir aux mains.

Cependant l'Evêque de Munster ayant été reveillé par le mauvais succés de l'étrepriſe de Swartsluys, assembla une Armée de 7000. hommes effectifs au commencement du mois. Août entre Hasselt & Swol, & pris sa residence en la derniere de ces 2. villes. Il alloit visiter tous les jours la ditte Armée avec tous les lieux d'alentour, en attendant quelques Troupes Françoises afin de se mettre en marche. Monsr. le Prince de Condé ayant fait venir les dittes Troupes des Places conquises, au nombre de 2000. chevaux, & 70. Comp. d'Infanterie, les envoya au secours du dit Evêque sous le General Mornas. Etant arrivées le 18. aupres de Roveen, elles se joignirent avec l'Armée de l'Evêque, & aprés celà elles se rendirent à Steenwijk, d'où elles coururent tout le païs du

Drent,

Drent, si bien que ceux de Groningue furent obligés d'envoyer 9. Comp. de Cavalerie & 2. de Dragons à Zuytlaren pour empecher le dégat qu'elles faisoient. Les dittes Comp. étant là, furent averties qu'un parti ennemi avoit paru auprés d'Oldermeulen, c'et pourquoy on commanda incontinent 4. hommes de chaque Compagnie sous le Cornette Proest, avec un Guide bien experimenté, pour tacher d'attrapar ce Parti, ce qui reüssit assés bien; car étant arrivés le 23. entre Holtenclink & Oldermeulen, les Cavaliers descendirēt de leurs chevaux pour se rafraichir, & mirent cependant l'un d'eux en sentinelle sur un Arbre, lequel ayant entendu le matin quelques chevaux, alla trouver le Cornette pour l'en avertir, lequel ne le croyant pas encore, s'y en alla luy même, & trouva que l'autre luy avoit dit la verité, surquoy étant retourné à sa Troupe, il les fit monter à cheval en diligence, & les fit avancer vers l'Ennemi, ayant ordonné à 11. de ses gens commandés par un Sergent, de faire la premiere attaque, ce qui ayant été executé avec bon ordre, les Ennemis commandés par un Lieutenant, donnerent sur les nôtres en même temps, & déchargerent leurs Carabines, mais le Cornette les pressa vivement, & comme ils avoient fort peu de champ, & qu'ils ne pouuoient pas se tourner comme ils vouloyent, ils furent mais en fuite avec perte d'onze morts, & 19. prisonniers, qui furent incontinent dépouillés, avec 22. chevaux, que les

nôtres amenerent à Groningue le 24. Des nôtres il y en eut 3. ou 4. de blessés, du nombre desquels fut le Cornette qui commẽdoit le dit parti. Le 25. les Ennemis de Steenwyk prirent leur marche dans la Province de Frise, dans laquelle outre le Fort du Heerenveen, on en avoit bati encore quelques autres, asav: à Meldam, Blesbrug, Bekaf, Donckerbroek, Mackinga, Wolvega, & autres Places, lesquels Forts étoient bien suffisants pour garantir les Païsans des partis qui couroient la Campagne, mais non pour resister à de grandes forces. Le Col. Hautin arriva le premier à celui de Blesbrug avec 1000. chevaux, & le Regiment de Dragons de Ramsdorf, le Col. Belleroſe à celuy de Bekaf, commandé par le Col. Brant, & le Gen: Mornas qui avoit le commandement de ces Troupes, par Mackinga, Donckerbroek & Niebercoop à Wolvega, où le Gen. Alua étoit posté avec 3. Regiments de Cavalerie, asav: celui de Haren, de Kingma & du Baron de Paltzereamp, & 2. d'Infanterie, asav: celui d'Alua & du Prince Guill. Maurice de Nassau, avec encore un Regiment de Dragons: Mais d'autant que Monst. le Prince Jean Maurice jugea que l'Ennemi tacheroit de couper la Milice qui étoit dans ces Forts d'avec celle du Herenveen, afin de les attaquer & de les ruiner avec d'autant plus de facilité, erant passé pour cet effet par des chemins pleins de sable, mais un peu couvers d'eau, cela fut cause qu'il envoya incontinent ordre au Gen. Alua & aux Com-

man-

mandeurs des autres Forts, de se transporter avec leurs Troupes dans le Fort du Heereveen comme ils firent: Mais il y eut un rencontre sur une bruyere auprés de Mildam entre 200. de nos Soldats du Regiment de Holstein sous le commandement du Comte de Dona, & 150. Maitres des Troupes de Mornas, qui furent si vivement chargés par les nôtres, qu'il en demeura 26. sur la place, avec un Cap. de Cav. & un Lieutenant; le Cap. fut tué par le Comte même avec une pique, & le Lieut. voulant vanger sa mort eut une même destinée: Les nôtres firent un fort bon butin en cette action, & le dit Comte y acquit beaucoup d'honneur. Cependant aussi-tôt que la Milice fut arrivée au Hereveen, on en envoya une partie au Jouwer & Gorredijk, où le Col. Turk ayant le commandement, eut avis que l'Ennemi avoit resolu de passer avec 60. hommes par les Veenen, qui sont proprement les lieux d'où on tire les tourbes, sur quoy il envoya incontinent un parti de 50. hommes, avec un Païsan qui savoit bien les chemins pour leur servir de guide, lesquels en vindrent aux mains avec les Ennemis environ le midi, & les deffirent entierement, avec perte de 29. prisonniers, parmi lesquels il y avoit 4. Officiers, & 14 qui furent tués sur la place; les prisonniers étoient des Troupes de l'El: de Cologne: Mais en échange un parti de 30. hommes des nôtres sous le Lieut. Telvoren, furent tous faits prisonniers par l'Ennemi. Ils en firent de même

un jour de nôtre sentinelle avâcée de 15. Dragons derriere le Fort de Bekaf, dont trois d'iceux se sauverent par grand bonheur. Mais tous ces postes ayant été abandonnés par nôtre Milice, & l'Ennemi s'étant avancé jusqu'à Schoten, il y avoit lieu de craîdre qu'il ne voulût se rendre Maitre du Hereveen, afin d'avoir par ce moyen le passage libre jusques dans la Frise, pour lequel effet il avoit quãtité de charrettes, chargées de facines avec lui pour remplir les fosses, & se faciliter la prise de cette place; c'ét pourquoy les Etats deputés de la ditte Province ordonnerent à tous ceux qui étoient capables de porter les armes vers le dit Fort pour y rẽdre le service que l'on desiroit d'eux.

Cette marche de l'Ennemi causa une grande fuite dans tous les lieux où on crût qu'il pourroit passer, si bien que les Païsans sauverent le plus beau de leur bien dans les fortes places, mais l'Ennemi attrapa encore auprés d'Oldeholt le Carosse du Cap. Tamminga, & une Charrete chargée de bagage appartenant à un certain Cabarettier, lesquelles étant engagées dans les bouës, ne pûrent échapper d'être prises en cette sorte. Toutefois à la fin ne pouvant assouvir leur avarice insatiable selon leur desir, ils se mirent à bruler les maisons en quelques endroits, & à maltraitter les personnes, les privant de tout leur betail, & du peu qu'ils pouvoient leur avoir laissé, & mirent encore outre cela le païs sous contribution. Cependant quelques petits partis Ennemis s'eman-

mancipoient de venir quelquefois faire des alarmes dans les postes de la Frise, mais ils étoyent bientôt rechassés vers les lieux d'où ils étoyent venus. On executa en ce temps là 3. Canonniers qui avoient abandonné lachement le Fort de Breebergen; 2. d'iceux furent Harquebusés, & un pendu. Le 1. Septembre l'Ennemi commença à marcher avec toutes ses forces, & se retira à Steenwijk, comme voyant bien qu'il n'y avoit plus rien à faire pour lui, d'où ils se rendirent chacun en son quartier, asav: les François à Zutfen, Doesbourg & Arnhem, & les autres à Swol & autres lieux, ayant perdu plus de 600. hommes en cette marche, & n'ayant fait autre chose que ruïner & maltraitter les pauvres gens qui ne payoient point de contributions.

M. l'Intendant Robert demanda de nouveau à ceux d'Utrec une somme de 65000. Risdales, à payer en des termes fort cours. Outre cela tout le païs d'Utrec fut extremement chargé du logement des Soldats: Car à Amersfort il y avoit 85. Comp. de François, & dans les autres Villes à proportion, lesquels commettoyent de si grãdes insolences qu'il êt presque impossible de l'exprimer par paroles. Dans les quartiers d'enhaut c'étoit la même chose, parce que la Cav. Françoise qui étoit dans le Velau pilloit & saccageoit tout ce qu'elle rencontroit, & mêmes en usoit avec beancoup plus d'inhumanité que lors qu'elle ne fit que d'entrer en ce païs. Dans la maison d'un Gen-

tilhomme où il y avoit quãtité de meubles des Païsans, ils enfoncerent une chambre, où ils ouvrirent tous les coffres & les buffets, & y prirent le plus beau & le meilleur du linge, des habits & autres choſes qui leur vindrent le plus à gré. M. le Prince de Condé etant encore en la Mayerie de Boisleduc, en partit vers le milieu de ce mois avec ſes Troupes qui étoiẽt au nombre de 8000. hommes, & ſe rendit à Maſtricht, d'où il en ẽvoya 4000 hommes au Mar: de Turenne, & avec le reſte il paſſa à Charleroy, & de là dans les conquetes de Flandres pour y commander une Armée que le Mar: de Humieres formoit auprés d'Ath, afin d'avoir l'œuil ſur les deſſeins des Eſpagnols, en cas qu'ils euſſent voulu entreprendre quelque choſe contre la France.

A la Cour de Vienne on étoit fort empreſſé vers le commencement de ce mois afin de preparer toutes choſes pour le depart de l'Empereur vers Egra, qui étoit reſolu pour le 4. de ce mois. Ce même jour ſur le midi D. Pedro Ronquillos, Envoyé d'Eſpagne, arriva à Vienne, d'où il partit auſſi pour Egra avec l'Empereur, ce qui fût refuſé à M. de Grenonville Ambaſſ. de France. Le Sr. Heemskerk qui y étoit pour la deuzieme fois de la part de cet Etat, ſuivit la Cour avec le dit Ambaſſ. d'Eſpagne, & en partit fort ſatisfait pour s'en retourner en Hollande. Sa Maj: fit la ſuivante proteſtation à Dieu quelque temps devant ſon depart ſur la marche de ſon Armée vers les Pais-

bas,

bas, aprés avoir receu la Communion en l'Egliſe de Marienzel : *Seigneur Dieu, mon Liberateur, duquel je porte l'image entre mes mains, je proteſte ici devant toy, & tu te ſais, que je n'envoye point cette Armée par aucune ambition pour conquerir plus de Peuples ou de Provinces : Tu ſais que je me contente de ce que tu m'as donné; j'eſpere que mes juſtes deſſeins te ſeront agreables, & que partant tu beniras les armes de ton Serviteur : je proteſte que je ſuis contraint à cette guerre, & partant, ô mon Dieu, tu ne redemanderas point de ma main au grand jour de ton avenement le ſang, qui ſelon toute apparence y doit être repandu; C'est en toy ſeul, Seigneur, que j'ay fondé mon eſperance.* Là deſſus Sa Maj: envoya le Comte de Coningſck à M. l'El: de Baviere pour luy demander une repõſe categorique ſur le parti qu'il étoit reſolu d'embraſſer, parce qu'il l'avoit toujours payé de longueurs, ſur les diverſes propoſitions qu'il luy avoit fait faire de temps en temps pour cet effet. Le dit Comte ayant parlé avec S. A. à Lantshut, s'en ſetourna à Egra avec cette réponſe; *Qu'icelui Electeur ne pouvoit pas comprendre pourquoy ſa Maj: luy demandoit une réponſe categorique à une demande de cette nature, & moins encore pourquoy ſa ditte Maj: aſſembloit de ſi grandes forces, puis que l'Empire n'étoit point encore menacé de la guerre, laquelle s'il arrivoit qu'elle luy fût declarée, il y avoit aſſés de temps pour repondre categoriquement.* Sa Maj: envoya auſſi un peu devant ſon départ

le Prince de Diedrichſteyn à Inſpruk pour feliciter la nouvelle Imperatrice ſur ſon mariage, lequel ſa Maj: avoit reſolu de celebrer à Grats incontinent aprés ſon retour d'Egra. Le voyage de ſa Maj: & l'accueïl qui fut fait à l'Electeur de Saxe, lequel s'y treuva à ſa priere, ſe paſſa en cette maniere.

Voyage de l'Empereur à Egra.

Sa Maj: ayant reſolu d'envoyer une Armée en Allemagne afin de delivrer pluſieurs Villes de l'Empire de l'oppreſſion des François, & de ſe rendre pour cet effet en perſonne à Egra pour luy voir faire montre, il en fit donner avertiſſement aux Electeurs, & Etats qui étoient fideles à l'Empire. Cela étant fait, & toutes choſes etant prêtes pour le Voyage, ſa Maj: partit de Vienne le 4. du preſent, étant accompagnée des principaux Seigneurs de ſa Cour, aſav: le Prince de Lobkowits, le Comte de Swartzenberg, le Comte de Lemberg grand Chambellon, le Comte de Noſtitz Chancelier de Boheme, le Comte Monzecuculi, le Preſident des Finances, le Comte de Dietrichſteyn, grand Ecuyer, le Comte François Auguſtin de Wallenſtein, le Comte Maria Frobenius de Furſtemberg, le Baron de Hober, le Comte Guillaume d'Ottingen, grand Maitre de la Venerie, le Prince Pio, le Comte Preiner, le Comte de Weiſſenwol, le Comte de Cavaria, le Comte Coloredo, le Comte de Schomberg, le Comte Adam Maximilian de Wallenſteyn, le Comte Mollert, le Comte François de Manſ-

velt,

velt, le Comte Erneſt de Scherffenberg, le Comte de Buquoy, le Comte de St. Julien, le Baron de Soye & pluſieurs autres. Le dit jour 4. Août ſa Maj: coucha à Kornewburg ſur le rivage du Danube. Le 5. il partit de Kornewburg, & arriva par Siemdorf à Sonberg & Hollabrun. Le 6. de Hollabrun par Pulchra à Hoffrey. Le 7. de Hoffrey par Fradting à Zlabnitz. Le 8. de Zlabnitz par Coning ſeg à Newhans en Boheme. Le 9. de Newhans par Rezetſchem à Weſele. Le 10. de Weſele par Zemetzein à Tein. L' 11. de Tein par Prodtowin à Strakonitz. Le 12. de Strakonitz par Horaſchowitz à Greimberg. Le 13. de Greimberg par Pilheſtein à Pilſen. Le 14. de Pilſen par Niemetzdorf à Nieſſ. Le 15. de Nieſſ. par Scherſeſchein à Plon. Le 16. de Plon par Schertert à Eger où ſa Maj: fût fort bien receuë par le Magiſtrat, & menée ſous un Dais par un Arc de Triomfe juſqu' au quartier principal avec une profonde ſoumiſſion, & tout le Canon du Chateau fut déchargé 3. fois. Le Dimanche 20. qui étoit le jour que M. de Saxe devoit venir, ſa Maj: l'alla attendre avec toute la Cour en pleine Campagne, après avoir diné chés les Jeſuites. Auſſitôt que S. A. E. eût apperceu la ſuitte de l'Emp. de derriere une montagne par où Elle avoit paſſé, & que tous les principaux Officiers de ſa Maj: furent ſortis de leurs Caroſſes, Elle ſortit auſſi du ſien à environ 50. pas de la ſuitte de l'Empereur, où Elle fût receuë par le grand Chambellan, & un peu après par le grand Maitre d'hôtel de ſa Maj: &

menée auprés du Carosse de sa Maj: laquelle à l'approche de sa ditte A. sortit aussi de son Carosse, & l'ayant receuë d'une façon tres-obligeante, la fit entrer dedans avec M. le Prince son Fils, & luy presenta le siege le plus honorable, ce qu'Elle refusa avec beaucoup de civilité. Monsr. le Duc Maurice & son fils entrerent dans le Carosse du Maitre d'hosiel, & marcherent vers la Ville en l'ordre suivant. Premierement il y avoit 3. Comp. du Cuirassiers des gardes de l'Empereur avec leurs Timbales & leurs Trompettes. 2. La garde du corps de S. A. E. 3. Ses Carosses, Trompettes & Timbales. 4. Ses Ecuyer & Intendants du Maneige, avec les chevaux de main dons ils étoient suivis. 5. Ses Officiers & Gentils-hommes à cheval. 6. Les Officiers de l'Emp. en leurs propres Carosses, dont il y en avoit 50. tires à 6. chevaux. 7. Les Conseillers privés de sa Maj: en leurs propres Carosses, dans lesquels on fit entrer aussi ceux de S. A. E. 8. Les Trompettes & Timbales de l'Emp. 9. Le Carosse du grand Ecuyer de sa Maj: 10. Monsr. le Prince de Lokkowits grand Maitre d'hôtel, avec ses 2. Freres Mess. le Ducs Maurice & Christian. 11. Sa Maj: Imp. avec S. A.E. & Monsr. le Prince son Fils. 12. La garde des Gendarmes de sa Maj: à cheval. 13. Les Colonels, Trompettes & Timbales avec la garde du corps de sa Maj: 14. Le Carosse de S. A. E. 15. Celuy du Prince Electeur. 16. Le Chambellan de sa Maj: dans le Carosse de la Cour. 17. Les Gentilshommet de la Chambre de sa Maj: 18. Le Carosse

des

des Officiers & Min: de S. A. E. Le canon fût déchargé 3. fois sur cette célebre entrée, & S. A. E. fut traittée magnifiquement par sa Maj: Imp. & ses Ministres & Officiers furent pourveus d'argent pour leur dépense journaliere. Le 21. S. A. E. eut audience de sa Maj: où Elle fût fort bien receuë. Le 22. on fit la montre generale de l'Armée, ce qui se passa en cette sorte. Le matin sa Maj: Imp. sortit de la Ville avec S. A. E. & toute la Cour pour voir l'Armée qui étoit rangée en Bataille dans une pleine Campagne. Il sembloit que le temps voulût donner ce jour là un signe du bonheur à venir, par ce qu'il fût extremement beau, à la reserve d'un quart d'heure de pluye qui survint pendant la decharge que l'on fit des salves & des canonnades, & laquelle signifioit peut être l'épaisnuâge que ces vaillants Soldats suivant leur ancienne valeur devoient exciter aux yeux de leurs Ennemis. Son Exc. Mons. le Lieut. Gen: monta à cheval de bon matin pour mettre toutes choses en ordre. Il partagea l'Armée en 2. & y ordonna 2. ailes droites & 2. ailes gauches, la premiere aile droitte étant commandée par M. le Gen: Spork & le Prince Pro, & la premiere gauche par le Duc de Lorraine & Lesle; l'autre droitte par Caprara & Vertmiller, & l'autre gauche par le Prince Portia & encore un autre. Ladite Armée étoit rangée comme s'ensuit.

La premiere colomne commandée par M. le Duc de Bournonville.

L'aile droitte de la premiere colomne sous le Gen: Spork.

Cavalerie		*Infanterie*	
Dragons de gortz	*chacun de 1000 hommes*	*Pio*	*chacũ de 2500 hõmes*
Montecuculi		*Knigge*	
Spork.		*Lesle*	
Lorraine		*Portia*	

L'aile gauche sous M. Duc de Lorraine.

Cavalerie

Heister	*chacun de 1000 hommes*
Vieux Holstein	
Caprara	
Harrant	

La seconde colomne commandée par le Gen: Vertmiller.

L'aile droitte

Cavalerie		*Infanterie*	
Zeiff	*chacun de 1000 hommmes*	*Starnberg*	*chacun de 2500 hommes*
Rabata		*De Grana*	
Dunwalt		*Stein*	
		Scrini	

L'aile gauche Cavalerie

Jeune Holsteyn	*chacun de 1000. hommes.*
Regiment de Hallas	
Tous deux Cuirassiers	

La ditte Armée étoit composée en tout de 20000.

20000. hommes de pié, 12000. chevaux, & 1000. Dragons, sans conter le Regiment de Souches qui étoit de 2500. hommes, lequel ne fût pas present à cette reveuë. On peut dire sans flatterie que c'étoit la plus belle Armée qui se soit veuë de long-temps, tous les Cavaliers, excepté les Dragons, étant couverts de buffles avec la cuirasse sur le dos & le casque en tête, tous gens bien faits de leurs personnes & bien exercés au métier des Armes, comme aussi l'Infanterie. Mess. Montecuculi & Bournonville étoient à la tête de toutes ces Troupes en qualité de Generaux, & Monsr. le Marquis de Baden commandoit l'Artillerie. Les choses étant ainsi disposées, Sa Maj: accompagnée de S. A.E. de Monsr. le Prince son Fils & du Duc Maurice, comme aussi du Duc Auguste de Hälle & de toute la Cour, arriverent sur les 9. heures pour voir la ditte Armée en bataille, quoyque le dit Prince Electeur en eut déja fait le tour avec Monsr. le Lieut. Gen. dés le grand matin. Sa Maj: voulut que S. A.E. marchât à son côté, mais Elle s'en excusa civilement, & se contenta de suivre immediatement aprés, tandis que Monsr. le Prince son Fils, & les Ducs Maurice & Auguste s'entretenoient avec les Officiers de l'Empereur. Ils marchoient tous la tête couverte, sans que S. A. E. se découvrît pendant que Sa Maj: parloit à Elle. Monsr. le Prince son fils & autres receurent aussi le même honneur. Sa Maj: arriva en cet ordre là au lieu où l'Armée étoit rangée en bataille, laquelle Elle visita fort soigneusement Monsr. le

Lieut

Lieut. Gen: luy nommant tous les principaux Officiers, en quoy Elle prit un singulier contentement; & après qu'Elle eut enployé 4, heures de temps à cet exercice, par ce que l'Armée occupoit plus d'une heure de chemin, on fit 3. belles Salves tant des Canons que de la Mousquetterie, & tout cela parmi le bruit d'une infinité de Trompettes, de Tambours de Timbales & de hauthois, après quoy sa Maj: s'en retourna à la Ville avec toute la Cour, & l'Armée en ses quartiers. Les autres Princes, asav: celui de Bareit, Auspag, Bamberg & l'Ambass. d'Espagne visiterent l'Armée apart, & ne furent point avec l'Empereur, lequel traitta à diner S. A. E. Monsr. le Prince son fils & Monsr. le Duc Maurise à une longue table, au haut bout de laquelle sa Maj: etoit assise toute seule, & environ 2. pas plus bas, à la main droitte, S. A. E. & vis à vis d'Elle Monsr. le Prince son Fils; & tout contre luy Monsr. le Duc Maurice. Pendant le repas sa Maj: porta à S. A. E. une santé, qu'elle pleigea debout, nou seulement tandis que Sa Maj: demeura assise, mais aussi jusqu'à ce que Monsr. le Prince son Fils & Monsr. le Duc Maurice y eussent aussi fait raison. Là dessus S. A. E. en porta une à sa Maj: qu'elle receut avec beaucoup de contentement, & la porta à Monsr. le Prince Electeur, qui la pleigea de bon cœur, & la porta à Monsr. le Duc Maurice, lequel n'en fit pas moins de son côté. Ces ceremonies étant achevées la joye se redoubla entre ces illustres personnes au son des Trompettes & de Musique qu'on chantoit

toit à table, & le repas étant fini chacun s'en retourna en sa maison. Le 26. les adieux ayant été faits solemnellement de part & d'autre, Sa Maj: prit le chemin de Prague, l'Armée celui de Franconie, & S. A. E. avec Monsr. le Prince son Fils & le reste de sa suitte s'en retourna à Dresden Ville capitale de sa residence.

Monsr. le Marechal de Turenne étant encore en son ancien poste à Wetslar, étoit renforcé de jour en jour non seulement par les Troupes de France, mais aussi par celles de Cologne, lesquelles se joignirent à luy en ce mois-ici au nombre de 4000. hommes, si bien que son Armée s'accrût dans peu jusqu'à environ 30000. hommes pour faire tête aux Imperiaux. Et parce qu'on avoit besoin de beaucoup de provisions pour entretenir toutes ces Troupes, le dit Marechal fit acheter toutes celles qu'il put trouver, & les fit mettre en lieu seur. Cependant il étoit souvent au Château de Hanau, mais ses Soldats commettoient par tout de grandes insolences contre les Païsans; & un jour entre autres un Parti François ayant voulu élever quelques betail auprés de Giessen, quelques Cavaliers de S.A. de Darmstadt non seulemẽt le leur ôterent, mais même tuërent une partie des François. Il y avoit aussi 3. Regiments de Cavalerie Françoise auprés de Francfort, lesquels non seulement pilloient les Païsans, & les privoient de tout ce qu'ils avoient, mais mêmes tuoient tout le Betail qu'ils ne pouvoient pas emmener; & le vin qu'ils ne pou-

pouvoient ou ne vouloient boire, ils le faisoyent couler par terre, outre plusieurs autres sortes d'excés qu'ils commettoient, trop longs à raconter. Ils violerent aussi la femme d'un Predicateur d'un bourg qui étoit à 3. lieuës de Francfort, en telle sorte qu'elle en mourut, & menerent son Mari dans un bois afin de le pendre à un arbre, mais parce qu'il prioit incessamment qu'on luy laissât la vie, ils le laisserent enfin aller, aprés luy avoir donné plus de 100. coups de bâton. Mais finalement quinze charrettes chargées d'argent étant arrivées en l'Armée du dit Maréchal l'onziéme du present, il prepara toutes choses pour entrer dans la Franconie, & couper le passage aux Imperiaux. Il fit venir pour cet effet quelque Canon de l'Arsenal de Bon, & jetta un pont sur le Main vers Selingenstadt pour passer cette riviere avec ses Troupes. Le dit pont étant prêt, un parti de 80. hommes passa de l'autre côté, lesquels furent tous tués par les Païsans; mais les François ayant attrappé 3. de ces Païsans, les pendirent à des arbres. Cependant M. de Turenne prit la Ville d'Aschaffenburg, & y mit une Garnison de 2000. Hommes afin de faire venir ses provisions avec plus de seureté. Aprés cela il envoya le Marquis de Pierefit à Fridberg avec quelques Troupes, lesquelles chasserent 60 Imperiaux qui étoient dedans, & pillerent la Place, aprés quoy le dit Marquis y mit Garnison. Il prit en cette sorte tous les passages qui étoiét autour de Francfort, ce qui causa une grande allar-

alarmée à ceux de cette Ville, craignant d'être surpris, parce qu'ils n'avoiẽt pas assés de Troupes pour leur deffense, ni mêmes de Gouverneur experimenté; toutefois le Lieut. Celonel Schaub y entra pour commander la Garnison. Il arriva en cette Ville que quelques François jetterent en plein jour de la marée puante & autres choses dans divers puits, & voyant qu'on les vouloit arrêter, ils se retirerent au logis du Duc de Lorraine afin de le rendre suspect aux Bourgeois, lesquels à cause de cela avoient resolu de Forcer le dit logis, si le Duc n'eût fait sortir ces scelerats, lesquels furent alors mis en prison.

Cependant le Marquis de Rochefort s'étant separé de l'Armée du Roy avec ses Troupes auprés de Mastricht, & ayant passé la Meuse, marcha fort lentemẽt par les terres d'Espagne vers le païs de Treves, en partie à cause des mauvais chemins, & aussi pour s'y rafraichir quelque temps. Toutefois il envoya le Chevalier de Fourilles avec quelques Troupes vers le païs de Witlich, lesquelles ruinerent non seulement le dit Païs, mais aussi plusieurs lieux d'alentour. Le Marquis de Troussy entra aussi par un autre côté dans le païs de Treves, qui n'y fit pas mieux que les autres; & le Marquis de Rochefort suivit avec le reste devers Sarbruk qu'il prit, comme aussi la plus-part des Villes de cet Electeur, les Païsans furent aussi ruïnés sans ressource par les dittes Troupes. Le dit Marquis de Troussy ayant aussi fait saccager

plu-

plusieurs Villages, & demandé 11000. Risdales de contribution des 3. Chatelenies de Munster, Meyen & Bergsleg, plusieurs Païsans s'étoient sauvés dans la petite Ville de Meyen afin de se garantir de ces violences; c'et pourquoy le dit Marquis se presenta devant avec 1500. chevaux & 2. Regiments d'Infanterie, & l'assiegea, faisant sauter 2. mines; mais les Soldats, Bourgeois & Païsans qui étoient dedans, commandés par le Col. Kop, se deffendirent si bien tant par les sorties continuelles qu'ils firent, qu'autrement, qu'il ne pût avoir aucun avantage sur eux. Monsr. l'Electeur de Treves envoya aussi 200. Soldats & 400. Païsans à leur secours, ce qui irrita tellement ce Marquis, qu'il fit dire aux Assiegés que s'ils ne se rendoient à lui dans un certein temps qu'il leur nomma, il n'épargneroit pas non seulement les Soldats, Bourgeois & Païsans qui étoyent dans la Place, mais même les enfants qui étoient au ventre de leur mere: Mais toutes ces menaces n'effectuërent autre chose sinon que les Assiegés se tindrent d'autant mieux sur leurs gardes, & se deffendirent plus vaillamment. Toutefois l'Electeur apprehendant que les François ne vinssent avec plus de forces, & n'emportassent la Ville d'assaut, fit accorder les Assiegés avec le dit Marquis pour luy payer les 11000. Risdales qu'il demandoit, moyennant qu'il levât le siege; Mais le Marquis n'ayant pas voulu signer la quittance, craignant peut-être que l'Electeur ne la fît voir à la

Diette

Diette de Ratisbone, tout cet Accord s'en alla à neant, & le dit Marquis fut obligé de quitter la Place par la vaillance de ceux de dedans, si bien que par dépit il fit bruler plusieurs Villages, & demanda à tout le Pays une somme de 50000. Risdales de contribution. S. A. E. envoya un de ses Min au Roy de France pour se plaindre de tous ces desordres, & un autre à Cologne auprés des Ambass. de Suéde, pour les prier de demander à la France reparation des dommages qu'il avoit souffert. Les dits Mediateurs se montrant fort sensibles à ces plaintes, promirent à cet Envoyé qu'ils feroyent tous leurs efforts pour cet effet, & qu'ils remontreroient aux Ambass. de France que cette maniere d'agir n'étoit pas conforme aux promesses que le Roy leur avoit faites de ne troubler l'Empire en aucune façon, & que si sa Maj: ne vouloit pas se desister de ces procedures si injustes, le Roy de Suéde leur Maitre seroit contraint finalement de se declarer ainsi qu'il jugeroit à propos. Mais les dits Ambass. de France répondirent à cela que ces ravages ne se faisoient pas par ordre du Roy, & qu'il n'étoit pas toujours au pouvoir des Generaux d'empêcher les desordres de leurs Soldats; laquelle reponse ne contenta point les dits Mediateurs.

Monsr. le Prince Guillaume de Furstemberg s'étant rendu auprés des Electeurs de Treves & de Mayance, leur proposa quelques conditions insupportables: Car il demanda au dernier qu'il

qu'il eût à mettre entre les mains du Roy de France les 2. Villes de Hochst & Steinheim, avec encore d'autres choſes exorbitantes&entierement hors de raiſon. A l'autre il luy demanda quelques 1000. Risdales, & des Quartiers pour une grande partie de Milice: Mais les dits Electeurs répondirent tous deux qu'ils ne pouvoient pas ſe ſeparer des interets de l'Empereur & de l'Empire, & que ſi le Roy avoit reſolu de les traitter comme Ennemis, le pis qui leur pourroit arriver c'êt qu'ils ſerovent contés entre les Princes qui avoient été ruïnés par la France. Pendant que le dit Prince Guillaume étoit à Mayance, il arriva une choſe qui fit voir publiquement la paſſion que le dit Prince avoit pour les interets de cette Couronne: Car un feſtin étant appreté au Convent des Chartreux, auquel S. A. E. & pluſieurs autres perſonnes de qualité aſſiſtoient,& parmi ceux-là M. le Comte de Hatsvelt, un des plus braves Seigneurs de l'Empire, l'Electeur propoſa de boire la ſanté de l'Empereur,à quoy tout le monde s'accorda, excepté le Prince ſeul qui ne voulut jamais y faire raiſon; Sur quoy le dit Comte dit tout haut qu'il ne tenoit point pour honnête homme ni pour bon Patriotte celui qui refuſeroit de boire la ſãté de ſa Maj. Imp. & en effet tous ceux de la Compagnie furent de même ſentimẽt avec luy, à quoy il ajouta pluſieurs paroles injurieuſes contre le dit Prince. Un peu aprés le dit Prince voulut boire la ſanté du Roy de France, mais il n'y eût

eût perſonne qui luy voulût faire raiſon; mêmes le Comte au lieu de la boire, jetta le vin à terre, ou comme quelques-uns diſent, au viſage du Prince, ſi bien que S. A. E. voyant que cela ne pouvoit produire rien de bon, mit la paix entre les Parties; aprés quoy le Prince s'en retourna à l'Armée de Turenne, & de-là à Cologne, où le Baron de Kilmanſec arriva auſſi quelque temps aprés pour commander le Regiment Imperial qui étoit dans la Ville.

Le Roy de France étant arrivé en Lorraine avec la Reine, fit travailler puiſſamment aux fortifications de Nanci afin de les amener à leur perfection; pour lequel effet il ſe ſervit non ſeulement de Pionniers, mais mêmes de l'Infanterie de ſon Armée qui étoit compoſée de 8000. hommes de pié & 2500. chevaux. Cependant ſa Maj: étoit en une apprehenſion perpetuëlle, tant à cauſe de l'approche de l'Armée Imperiale, que de crainte que les habitants qui n'aimoient point les François, n'abandonnaſſent ſon parti, & ne ſe declaraſſent pour la ditte Armée. Mais pour remedier à celà, Elle donna ordre au Chevalier de Fourilles de s'aller joindre au Maréchal de Turenne avec ſes forces: afin de reſiſter aux Imperiaux, en cas qu'ils vouluſſent entreprendre le paſſage par force; & pour le Marquis de Vaubrun, il eût charge de former un corps ſeparé auprés de Philipsbourg, afin de ſecourir le dit Maréchal en cas de beſoin. Pendant que ſa Maj: fût à Nanci, Meſſ. de Strasbourg envoyerent leurs

Depu-

Deputés pour la complimenter, lesquels eurent audience le troisiéme, & furent fort bien receus, & assurés de l'amitié de sa *Maj*: tant de bouche que par écrit; aprés quoy sa *Maj*: les fit traitter magnifiquement par *M*. le Marquis de Bellefons, & leur fit donner des chevaux de sa propre écurie pour voir son Armée & les fortifications de Nanci. En échange *M*. le Marquis de Louvois, qui avoit été visiter les fortifications de Brisac & autres lieux par ordre de sa *Maj*: arriva à Strasbourg avec une escorte de 100. chevaux, où il fût receu avec 3. salves de Canon, & par toute la Garnisoen, comme aussi une partie de la Bourgeoisie en armes, & s'en retourna le soir à Philipsbourg, afin d'y mettre les ordres necessaires en cas que les Imperiaux marchassent de ce côté-là. S'étant acquitté de sa commission, il s'en retourna à Nanci, où il arriva le 16. aupres de sa *Maj*: laquelle donna audience le 6. à l'Envoyé de l'Elect: de Treves, qui fit de grandes plaintes des insolences que les François avoient commises dãs les terres de son *Maitre*; mais sa *Maj*: voulut à peine l'ouïr parler de cela, & luy dit qu'il faloit que son dit *Maitre* fît sortir de son païs les Troupes Imperiales qu'il y avoit receu ẽs; toutefois il fit present à cet Envoyé de son portrait, & d'une boitte de diamãts, devant qu'il s'en retournât. *Monsr*. le Comte de *Molina* Ambass. d'Espagne étant aussi arrivé à Nanci, y fût assés mal receu, ce qui fut cause qu'il n'y demeura pas long-temps. Le 10. sa *Maj*. donna audience à l'Ambass.

l'Ambaſſ. de Veniſe, & le 12 à l'Abbé de Goudy Reſident du Duc de Toſcane, comme auſſi an Sr. *Manteuffel* Conſeiller de S. A. de Wirtemberg, auquel Elle fit preſent d'un portrait & d'une boitte de Diamans de la valeur de 1000. écus, & l'aſſura de ſon amitié & bienveillance envers cet illuſtre *Maiſon*. Quelques Deputés des Cantons Suiſſes vindrent auſſi complimenter ſa *Maj*: à Briſac, leſquels furent tous fort bien receus. Enfin toutes choſes étant prêtes pour le voyage de ſa *Maj*: vers l'Alſace, Elle partit le 24. de Nanci, & arriva le 25. à Ruon, le 26. à St. Dié, le 27. à Ste *Marie de Mines*, & le 28 à Ribauvilliers, d'où Elle envoya une Brigade à Colmar ſous *Monſr.* le Duc de la Feuillade, & une autre ſous *Monſr.* de Boquemar à Sledſtadt, afin de reduire ces 2. Villes ſous ſon obeïſſance, comme ils firent, quoy qu'elles ſe fuſſent biẽ pû deffendre beaucoup mieux: *Mais* elles en porterent la Folle en-chere peu de temps aprés, parce que les François non ſeulement demantelerent Colmar, & firent porter le Canon & les munitions à Briſac, mais auſſi chargerent les Bourgeois outre meſure du logement des Soldats, & les contraignirent encore de payer une bonne ſomme d'argent. Les autres Villes de l'Alſace ſe rendirent auſſi aux François ſur une ſimple ſommation, prenant pour pretexte que le Roy avoit droit ſur ces Places comme grand Bailly de Haguenau, & qu'il s'en étoit aſſuré pour empêcher les Imperiaux de ſe prevaloir de 2.

poſtes

postes si avantageux qu'étoient ces 2. Villes-là.

Les Cantons de Suisse étant assemblés le 16. du passé à Baden, les Min: de l'Emp. y firent de grandes instances pour conclurre le Traitté qui avoit été projetté avec eux touchãt la defense de Constants & des 4. Villes foretieres, mais ils ne pûrent pas alors en tomber d'accord. Monsr. l'Elect. de Brandebourg y fit aussi donner avis à l'Assemblée de l'Accommodement qu'il avoit fait avec la France, à la charge que le Roy n'entreprendroit rien contre l'Empire, & qu'il feroit la Paix avec les Hollandois à des conditions raisonnables. L'Ambass. de France n'ayant pas pû en faire partir celui de Hollande, nonobstant toutes les instances qu'il fit pour cet effet, assura les Cantons de l'amitié du Roy son Maitre, y ajoutant, ainsi qu'on avoit déja fait plusieurs fois à Vienne, Ratisbonne & ailleurs, que sa Maj: n'avoit aucunes pretentions sur l'Empire, mais que si l'Empereur venoit attaquer la France directement ou indirectement, les dits Cantons étoyent obligés d'assister le Roy son Maitre de tout leur possible; & à la fin de son discours il assura qu'il n'y avoit pas un seul Soldat Suisse dans toute l'Armée de Turenne. Le dit Ambass. obtint du depuis des dits Cantons, la permission de faire quelques recrues pour les Troupes Suisses qui étoient au service de la France. Mais la deputation que quelques Cantons firent à Brisac pour complimenter le Roy Treschr:

Treschr: pendant qu'il y étoit, fut desavouée de la plus part d'êux, quelques-uns croyant que c'étoit un cas de conscience de faire complimenter un Roy triomfant qui avoit banni la vraye Religion. Mais sa Maj. auroit bien voulu que tous les Cantons là fussent venus saluër en Corps, quoy qu'il n'y eût pas d'apparence à celà; c'êt pourquoy Elle écrivit une lettre fort civile au Senat de Zurich, en laquelle Elle donna à connoitre *la conduitte de l'Empereur contre l'interêt de sa Couronne, le secours qu'il avoit envoyé aux Hollandois contre les Traités de Westfalie, & de Lorraine, & le dessein d'envahir la France sous le General Caplieres; finalement il les prioit de n'accorder la passage ni à ses Ennemis declarés, ni à ceux qu'il pouvoit juger legitimement être tels; offrant reciproquement d'observer l'Alliance qu'il avoit faite avec eux, & leur promettant des montagnes d'or.* Mais tout cela fut de peu d'effet; la conquête des 3. Provinces, l'invasion de l'Evechè de Treves & la ruine de Colmar, étoient des choses qui donnoient bien à penser aux Suisses; c'et pourquoy ils songerent plustot à se mettre en deffense contre toutes les forces étrangeres qui voudroient les attaquer.

Cependant le Traitté de Paix à Collogne n'avoit pas beaucoup avancé à cause de l'absence des 2. Plénipotentiaires de Hollande. Tout ce qu'on fit, ce fut que ceux de France, d'Angleterre, & les Médiateurs eurent une conference au commencement de ce mois, dont ils

rendirent incontinent raiſon au Sr. Ysbrants, qui en donna auſſi-tôt avis à la Haye par un Courier exprés. Le Sr. Smiſing, Envoyé de l'Evéque de Munſter, & un autre de la part du Duc de Luneburg, y étoient arrivés du depuis, afin d'y menager les interêts de leurs Maîtres. Meſſ. Beverning & Haren y étant retournés le 14. delivrerent aux Mediateurs la réponſe aux demandes de la France, par laquelle Meſſ. les Etats declaroient qu'ils ne pouvoyent conſentir que l'Empereur & le Roy d'Eſpagne fuſſent forclos du Traitté de Paix. On diſoit auſſi que les dits Sr. demandoient reſtitution de tout ce que les François avoient pris, parce qu'ils n'avoient peu alleguer de raiſons ſuffiſantes de la guerre qu'ils avoient declarée à cet Etat. Et pour les propoſitions de l'El. de Cologne, on diſoit que ces mêmes Plenipotentiaires y avoyent donné une reponſe aſſés favorable: Mais pour celles de Munſter, le bruit tout commun étoit que Meſſ. les Etats avoient répondu qu'il luy devoit ſuffire que leurs Hautes Puiſſances avoient oublié qu'il avoit rompu la Paix juſques à 2. fois ſans aucune raiſon. Et quoy qu'on crût que les François chercheroiét bien la Paix d'eux mêmes, veu que la France étoit fort épuiſée d'argent, de Soldats & de trafic, & qu'il y eût divers Princes qui ſe mettoiét en état de traverſer les deſſeins du Roy de France, ſi êt ce que neantmoins cela n'arriva point, parce que les dits François ne treuverent point de ſatisfaction dans la réponſe que

Meſſ.

Meſſ. les Etats leur firent faire par leurs Pleni-potentiaires.

Le Pape étant pour lors en bonne ſanté, donna audience à pluſieurs Ambaſſadeurs. Cependant il arriva à Rome que la Fille du Duc Lauti, voulant imiter la Ceſarine, avoit dit qu'elle vouloit avoir un Mari ce qui étant parvenu aux oreilles de ſa Mere, elle s'en alla tout droit au Convent, afin de luy faire paſſer un peu ces penſées amoureuſes; & voyant qu'elle perſiſtoit en ſa reſolution, elle luy donna quelquels ſoufflets, & ayant ouvert un petit coffret, elle en tira pluſieurs lettres amoureuſes, & autres papiers, qu'elle mit entre les mains de ſa Fille de chambre; ce qu'ayant été remarqué par une Religieuſe du Convent, elle ſe mit à Folatrer avec la ditte Fille de chambre: & luy fourra en la main d'autres papiers ſans qu'elle s'en apparceût, ſi bien que la Ducheſſe étant retournée, & voulant montrer les dittes lettres à ſon Mari, elle fût biẽ étonnée lors qu'elle vit que ce n'étoit autre choſe que les comptes de la miſe & de la recepte du Convent. La Republique de Gennes mit alors au nombre de ſa Nobleſſe la Maiſon d'Altieri, dont elle donna incontinent avis à la Cour de Rome, s'excuſant de ce qu'elle ne l'avoit pas fait pluſtôt, ſur les differents que la ditte Cour avoit avec eux touchants la place de la Chaire de l'Archeveque. La ditte Republique n'étoit pas en ce temps-là encore d'accord avec la France, c'êt pourquoy les Eſpagnols tâcherent

de l'attirer dans leurs interets ; mais elle aima mieux se remettre bien avec la premiere, que de s'engager precisément avec quelcun. Cependant le Gouverneur de Milan étoit tous les jours occupé à fortifier ses frontieres, & à les mettre en état de deffense, en cas qu'il arrivât une rupture entre la France & l'Espagne.

L'argent commençant en ce temps-là à manquer en France, on inventa toutes sortes de moyens pour en trouver ; & entre autres on introduisit le papier seellé pour tous les Actes publics, à peine faux & de nullité. Et quoy qu'on voulût faire croire que c'étoit pour éviter la multitude des dits Actes ce qui engendroit beaucoup de procés ; la veritable cause étoit neantmoint le deffaut d'argent. Toutefois le Peuple n'étoit gueres content de ces nouvelles impositions, comme ne pouvant comprendre qu'une rame de papier, qui auparavant ne coutoit que 3. livres, en valût 100. aprés cela. A Montargis il y eût en ce même temps un tumulte à l'occasion du 8. denier qu'on vouloit imposer sur les Bourgeois, lesquels en avoient eté exempts jusqu'a ce temps-là. Les habitants tuerent les Gabelleurs, mais on y envoya incontinent des Soldats, qui prirent quelques-uns des plus mutins prisonniers, établirent la ditte imposition malgré toute la fureur du Peuple, & appaiserent toutes choses. Le Roy Treschretien envoya en ce temps-là 12. fort beaux chevaux à celui de Suede, lesquels furent menés par Francfort & Lubec jusqu'à

jusqu'à Stocholm, mais il y en eut un qui mourut en chemin. De ces chevaux il y en avoit un qui fut estimé à 10000. Risdales, & tous ensemble avec leur equipage à 100000. Madame Fouquet ayant prié longtemps sa Majesté pour pouvoir ravoir les biens qu'elle avoit apportés en mariage à son Mari; sa Maj: luy accorda en ce temps-ici 900000. livres au lieu de 1500000. qu'elle pretendoit; pour payement de laquelle somme elle fut obligée de prendre la belle Maison de Vaux à 2. lieuës de Paris, laquelle faisoit, à ce qu'on disoit, 12000. livres de rente tous les ans. Mess. de Louvois & de Pompone changerent de Charges en ce Même temps. Le Premier eut les Provinces de Lorraine & de l'Alsace, à cause que son employ l'obligeoit à avoir l'œuil sur ces Païs; & il donna en échange celles de Saintonge, Angoumois, Païs d'Aunis & Limosin à Monsr. de Pomponne. Il luy laissa aussi les 3. Evechés de Mets, Thoul & Verdun. On disoit que Sa Maj: vouloit faire le dit Sr. de Louvois Duc & Pair de France. Le Milord Petersbourg étant resté en France depuis que le Mariage du Duc de Jork avec la Ducheſſe d'Inſpruk avoit été rompu, receut ordre en ce temps-ici de se transporter en Italie pour y demander la Princesse de Modene pour le dit Duc; ce qui fut accordé par l'entremise du Roy de France, lequel donna 500000. ecus à la ditte Princesse en faveur de ce marriage. Monsr. le Duc de Navailles se rendit en ce temps-ici à son Gouvernement du

Rouſſillon, & le Maréſchal d'Albret à celui de Guienne; à ce que les François diſoient, pour avoir l'euil aux deſſeins des Eſpagnols, qui aſſembloient une forte Armée en Catalogne, deſquels les Pariſiens, & ſur tout ceux qui étoyent à la Cour de Bruſſelles, divulgoient qu'ils faiſoient tous leurs efforts pour perſuader les Hollandois à ne rien ceder aux François de tout ce qu'il leur demandoient, offrant à cet effet de les aſſiſter d'une Armée de 10000. hommes, dont les 6000. étoient déja arrivés dans l'Armée de Monſr. le Prince d'Orange à Guertruidenbergue; mais qu'ils croyoient que les deſſeins du Comte de Monterey ſeroient bien divertis à cauſe que les Eſpagnols n'avoient pû ſeparer les Anglois des François, & qu'ils avoyent eux-mêmes trop peu de forces pour pouvoir faire beaucoup de mal à la France: Mais la ſuitte à bien fait voir tout le coutraire.

Comme on tenoit la rupture entre la France & l'Eſpagne pour aſſurée dans les Provinces de Flandres & de Brabant, cela fut cauſa que l'on fortifia extremement les frontieres de ces païs, & qu'on y mit de fortes garniſons. Car on ne doutoit point que les François n'attaquaſſent quelque Place à l'impourveu s'ils en voyoient la moindre occaſion, veu que le Marêchal de Humieres ayant été fait Generaliſſime des Cõquêtes de Flandres par ſa Maj:, & ne dependant point du Maréchal de Turenne il avoit aſſemblé une Armée de 9000. hommes auprés de Tournay, étant compoſée de toutes

les Garnisons de ces Places, sous pretexte de faire une reveuë, & de se faire reconnoitre General. Pendant cette reveuë la ditte Armée étoit rangée en 2. lignes, en la premiere desquelles il y avoit 7. Bataillons d'Infanterie & 10. Escadrons de Cavalerie, avec 20. pieces de Canon. Mais Monsr. le Prince de Condé étant arrivé auprés de ces Troupes avec 2500 chevaux, elles furent postées de long de la riviere de Leye jusques en Artois pour s'y rafraichir, où elles ruinerent presque tous les Païsans. La garnison de Mastricht continuoit tous les jours de faire des courses dans le plat païs de Liege, où elle prit mémes quelques charrettes qui alloient de Liege à Brusselles. & quelque-unes de Rurmonde à Anvers, qu'ils amenerent à Mastricht, & les declarerent de bonne prise. Le 21. Monsr. le Comte de Marcin mourut à Spa, où il étoit alle pour prendre les eaux. Le 25. le Sr. de Gottignies Evéque de Rurmonde deceda à Brusselles. En Angleterre il y eut en ce temps-là plusieurs grands mécontents; & entre autres le Duc de Bnckingam ne pût souffrir que le Comte de Schomberg eut le commandement de la Milice Angloise; c'êt pourquoy il voulut quitter son Regiment & sa Charge de grand Ecuyer du Royaume, mais sa Maj: luy donna le Gouvernement du Nord, qui n'avoit été possedé par personne depuis la mort du deffunt Roy. Devant que la Flotte se mît en mer il y avoit eu aussi quelque different entre Monsr. le Prince Robert & le dit Comte

de Schomberg. par ce que le dernier avoit fait arborer un Pavillon Royal au grand mât de la Fregatte sur laquelle il s'étoit embarqué en qualité de Cap: general de la Milice d'Angleterre; ce que le dit Prince prit en fort mauvaise part, & partant luy fit tirer un coup de Canon à bale, pour luy faire ôter le dit Pavillon, comme l'ayant mis sans sa permission: Sur quoy le dit Comte envoya faire un compliment au Prince par un Gentilhomme, lequel ne se contenta pas de celà, mais envoya querir le Cap. de la Fregatte, qu'il fit mettre en prison, comme pretendant qui avoit attenté sur son autorité par cette action. Sa Maj: fit alors lever l'arrêt qu'elle avoit fait faire sur tous les Navires Anglois, & leur donna permission de sortir de tous les ports d'Angleterre. Afin d'avancer toujours d'autant plus le commerce & la Navigation, sa ditte Maj: fit dresser en ce même temps un College en l'Hôpital de Christ pour y faire instruire 40. des plus habiles garçons dans les sciences susnommées pour le service de sa Maj: & du Royaume par des Maîtres expressement destinés à celà, pour lequel effet sa ditte Maj: fit donner aux dits Maîtres 1000. livres Sterlines pour quelques années, afin d'en acheter quelques terres pour la fondation du dit College. Il plût alors à sa Maj: afin d'exciter plusieurs Eveques & autres personnes de qualité dans Londres, de prendre le soin de faire rebatir l'Eglise de St. Paul suivant le modelle du Docteur Wren, confirmant pour cet effet le don de

10000.

10000. livres Sterlines par an, qu'Elle avoit destinées à cela tant que le dit bâtiment dureroit. Monsr. le Comte d'Arlington traitta alors sa ditte Maj: avec toute la Cour fort somptuëusement en l'une de ses maisons. Au commencement de ce mois Don Emanuel de Fonseca fût delivré de sa prison, parce qu'on en avoit autant fait au Consul d'Angleterre à Cadix. Madame de Kyrovel fut faite en ce temps-là Duchesse de Portsmout, & Comtesse d'Aubigny par sa Majesté. Il arriva alors à Kingsal en Irlande 4. Vaiss. des Indes, & 35. des Barbades qui portoient le corps du Milord Willougby pour étre enterré en Angleterre. La nuit du 24. arriverent aussi au méme lieu 4. Vaiss. de guerre, avec 5. Vaiss. Anglois & 3. Hollandois venant des Indes, lesquels derniers avoient été pris par le Cap. Monday auprés de l'Ile de Ste. Helene, avec l'Ile même, dont les Anglois publierent le suivant recit.

Le 4. May de la presente année nous commençames à voir l'Ile de Ste. Helene. Deux heures aprés nous deliberames de ce que nous avions à faire pour la remettre sous nôtre pouvoir, & ordonnames là dessus de mettre 100. *hommes avec leurs Drapeaux & Officiers dans un Vaisseau afin de mettre pied à terre pendant que nous attaquerions quelques Vaisseaux qui étoient à la rade devant la ditte Ile. A onze heures la Fregatte nommée l'Assistance se mit à la voile, afin de pouvoir s'approcher la nuit de la ditte rade, & la reconnoitre. Nos autres Vaisseaux firent*

auſſi en ſorte, qu'ils vindrent auprés de nous la nuit. Le matin enſuivant à 7. heures tous nos Vaiſſeaux ſe trouverent à 5. lieuës au deſſus du vent de l'Ile, & alors nôtre Chaloupe vint à bord, & apporta la nouvelle qu'il n'y avoit aucuns Vaiſſ. à la rade; c'êt pourquoy nous mîmes encore 200. hommes ſur un Vaiſſeau, & les laiſſames au deſſus du vent de l'Ile avec les autres Vaiſſ. qui avoient encore quelque peu plus de monde afin de deſcendre à terre dans la Baye appellée Proſperons. Cependant les 4. Vaiſſ. de guerre s'avancerent vers les Forts, devant leſquels nous mouillâmes l'ancre environ à une heure aprés minuit. Aprés un combat de 4. heures nous primes la route de l'Oüeſt, & mouillâmes l'ancre pour la ſeconde fois, croyant bienque les nôtres auroient déja mis pied à terre, & qu'ils auroient gagné la montagne en ſorte que nous pourrions les attendre le matin derriere le Fort. Les Hollandois nous voyant retourner, & que nous étions fermement reſolus d'emporter l'Ile, ou de les paſſer tous au fil de l'epée, previndrent ce malheur, & nous remirent l'Ile volontairement entre les mains, à condition d'en ſortir avec armes & bagage, ce que nous leur accordames, ſans qu'ils ſçuſſent encore que nous avions déja mis de nos gens à terre. Environ à Soleil couché nous primes poſſeſſion du Fort de James, & envoyames en diligence un Trompette au Capit. Keigwin, lequel commandoit nôtre Armée, pour lui dire ce qui s'étoit paſſé, & qu'il n'uſât point d'Hoſtilités contre les Hollandois lors qu'ils ſe-

roient

roient en marche. L'onzieme du dit mois, entre 7. ou 8. heures du soir nous vimes un Vaisseau, auquel nous donnames la chasse, & que nous primes Nous trouvames que c'étoit un Vaisseau des Indes Hollandois, lequel avoit été envoye devant avec un nouveau Gouverneur pour la ditte Ile de Ste Helene. Le 2e. de grand matin nous vimes nôtre Banniere plantée sur la Montagne, ce qui étoit un signal que l'on avoit apperçeu 6. Vaisseaus. Le matin à 10. heures nous fûmes avis qu'il y en avoit 4. qui venoient par un chemin & 2. par un autre, & en effet ils parurent bientôt aux 2. bouts de l'Ile, mais ils ne nous fûrent pas plustôt en veuë, qu'ils se mirent en fuitte à toutes Voiles, & nous aprés eux. L'Assistance, le William, le Thomas, le Brulot appelle le Château, & un Vaiss. marchand suivirent les 4. du côté de l'Est, la Marie & Marte, avec 2. Vaiss. marchands suivirent les 2. autres du côté de l'Ouëst, mais par ce que le vent étoit fort grand, il ne nous fut pas possible de les attendre. Sur le soir l'Assistance arriva auprés de leur Vice-Amiral, & le William & Thomas auprés de leur Amiral, qu'ils poursuivirent toute la nuit, & les prirent le 27. au matin, mais non pas en compagnie, car ils avoient tous pris une route differente, dans l'esperance que cela nous obligeroit à les abandonner. Les dits 4. Vaiss. de guerre, Brulot, 3. prises Hollandoises, & les 5. Vaiss. des Indes Anglois sont du depuis bien arrivés en Angleterre.

Les dits 5. Vaiss. des Indes Anglois dont il

& parle dans le recit cidessus étoient le Château de Berkley, le Joh, le Loyal Sujet, le Bernardiston & la Rebecca; & les 3. prises Hollandoises, l'Elefant l'Europe & les Armes de Kampveer; ayant les dits Anglois pris en tout cette année 4. Vaiſſ. dés Indes Hollandois, qui ét la plus grande perte que la Comp. ait jamais receuë en une ſeule fois. Mais les dits Vaiſſ. n'étoient pas ſi riche ment chargés que ceux qui avoient accoutumé de venir les autres années. En recompenſe de cette perte la nouvelle vint par la voye d'Angletrre que le Commandeur Corneille Evertſen avoit été dans les Virgines avec une Eſcadre de 15. Vaiſſ. dont il y en avoit 8. montés de 40. à 56. pieces de Canon, & le reſte un peu moins; ayant un Regiment de Soldats à bord, où il avoit pris 7. Vaiſſ. Anglois, & en avoit brulé 5. outre qu'il avoit fait un fort bon butin. De là il étoit allé rencontrer les Vaiſſ. de Terreneuve, dont il en prit & ruina 65. Etant parti de là, il arriva à la Martinique, & ſe preſenta devant toutes les Iles qui appartiennent aux François & aux Anglois en ces quartiers, excepté Antigua. Devant Mouſeat ils prirent un Vaiſſ. qui appartenoit à Galloway en Irlande aprés un furieux combat. A Nevis ils tirerent 10. coups de Canon. A. St. Chriſtoffle ils canonnerent les Forts des François & des Anglois plus de 4. heures durant, & en partirent aprés avoir tué 2. hommes, & avoir pris un Vaiſſeau François qui étoit à demi chargé, eſperant d'avoir encore quelque

que secours de la côte de Guinée & de Surinam.

SEPTEMBRE, 1673.

Le Siege & la prise de Narden.

DEpuis le depart de Monsr. le Prince de Condé hors de la Mayerie de Boisseduc on avoit entrepris de faire quelque exploit contre les François avec l'Armée de l'Etat. Et d'autant que les dits François n'avoient point d'Armée suffisante pour deffendre leurs conquetes, on resolût de mettre pié sur la terre ferme, ce qui, à ce qu'on disoit, avoit été resolu il y avoit déja long-temps; mais la Flotte Angloise étant encore sur nos côtes, cela fût differé jusqu'à la Bataille des 2. Flottes, laquelle s'étant donnée, & la victoire étant demeurée de nôtre côté, si bien que (graces à Dieu) il n'y avoit plus de descente ennemie à craindre, nos Troupes qui avoient été en Zelande pour garder la côte se vindrent rejoindre à l'Armée de S. A. laquelle commença de se preparer à décamper le 29. sept Regiments fûrent commandés de se rendre du côté d'Amsterdam, & de se debarquer auprés de Muyden. S. A. partit avec le reste de Raemsdonk, & se rendit à Alfen par Loon sur le Sant & Werkendam par les ponts de Hardinxvelt & Schoonhoven, & de là marchant par Ouderkerk, toutes ces Troupes fûrent passées en des bateaux de l'autre côté du Vecht, & postées dans le Gravelant. En même temps

les

les Vaiſſ. qui ſervent à faire ſentinelle ſe vindrent poſter devant Bommel, d'où ils tirerent quantité de coups dans la Ville, & tuerent environ 40. hommes. Le Duc de Luxembourg ayant appris la marche de cette Armée, vint avec 5. ou 6000. hommes juſqu'à Tiel, croyant qu'on en vouloit à Grave ou à Bommel, afin de ſecourir les dittes Villes. Mais ayant trouvé du depuis que la ditte Armée s'etoit campée dans le Gravelant, il s'en retourna à Utrec, où il tint grand Conſeil de guerre, qui dura 2. heures, ſur quoy tout le Canon fut porté ſur les remparts, & quelques 100 hommes envoyés à Breukelen; mais s'imaginant qu'on pourroit bien attaquer Narden, il y envoya encore quelques charrettes chargées de proviſions, leſquelles furent toutes priſes par les nôtres. Auſſi-tôt que nos premieres Troupes urent mis pied à terre, M. le Comte de Waldek les fit poſter dans le Cimetiere de Looſdrecht, Anckeveen & Hilverſum: Et S.A. y étant auſſi arrivée, donna ordre le 9. au Sr. de Fariaux d'inveſtir la Ville de Narden avec une partie de Cavalerie, comme il fit; ſur quoy il fut ſuivi par le Gros de l'Armée, qui étoit compoſée de 25000. hommes. S.A. prit ſon quartier à Buſſum, & auſſi-tôt que la Ville eut été enfermée de toutes parts, on commença à faire les circonvallations & les Trenchées, & à dreſſer 4. Batteries tant par terre que par eau, pour lequel effet on fit venir le Canon d'Amſterdam. Le 8. les dittes Batteries étant prêtes, on fit

jouër

jouër le Canon contre la Ville avec beaucoup de furie, ce qui continuä pendant tout le Siege. Ceux de la Ville n'y répondirent que foiblement, comme n'ayant en tout que 16. pieces de Canon, dont la plus-part étoient encore demontées, ce qui fût cauſe que l'on avança les Trenchées avec d'autant plus de facilité. La Garniſon de ceux de dedans étoit compoſée de 800. Suiſſes, 180. chevaux, 15. Comp. du Regiment de Turenne; 16. de celui de Navarre, autant de celui de Normandie & 18. de la Mothe, en tout 2930. hommes. Ils mirent auſſi des lanternes à la Tour pour faire ſigne à ceux d'Utrec de leur envoyer du ſecours; mais cela ne leur ſervit pas beaucoup, car quoy que le Duc de Luxembourg ut aſſemblé à Seyſt une Armée d'environ 10000. hommes, qu'il avoit ramaſſés de toutes les Places conquiſes pour les ſecourir, à laquelle ſe joignirent encore 4. Regiments de Cavalerie de l'Evêque de Munſter, aſav: celui de Hel, Weſterholt, Maſbag & le Comte Roys, leſquels en paſſant avec yent pillé & brulé une partie de Hardervic, ſi êt ce que neantmoins il n'oſa jamais tenter le dit ſecours, mais ſe contenta d'envoyer continuëllement des partis pour reconnoitre l'Armée de S. A. leſquels ne revindrent pas tous, & entre autres un de 1000. chevaux ſous les Comtes de Gaſſion & de Route; leſquels s'avancerent tout proche de l'Armée, mais nôtre Cavalerie ayant incontinent monté à cheval, ils ſe retirerent d'abord, & ſe mirent en embuſ-

embuscade dans un bois. Là dessus il arriva que le Baron de Trukses étant sorti le 9. rencontra un parti de pareil nombre auprés d'Amersfort, & le batit heureusement; mais en s'en retournant, il passa auprés de cette embuscade, d'où les François sortirent aussi-tôt, si bien qu'il fût obligé de passer à travers, où de se laisser prendre; toutefois aimāt mieux choisir le premier, il tua quantité de ses Ennemis, lesquels neantmoins étant trop forts, prirent quelquesuns des siens prisonniers. En cette rencontre le Cap. Heemskerk, un vaillant Soldat, fût tué de nôtre côte, & le Baron de Trukses fût luy même blessé. Toutefois plusieurs des nôtres passerent à travers les Ennemis, & amenerent quelques prisonniers à l'Armée. Lundi l' 11. nos Trenchées étant fort avancées, D. Francisco d'Agourto Gen: de la Cav: Espagnole, & commandant les Troupes Auxiliaires en l'Armée de S. A. proposa que pour effrayer les Ennemis il seroit bon d'attaquer les Contrescarpes, & leur empécher de faire aucunes sorties, ainsi qu'ils avoient entrepris; ce qui ayant été approuvé par S. A. & les autres Generaux, où resolut d'attaquer la nuit de l' 11. au 12. la Contrescarpe & le Ravelin qui étoit devant la porte appellée de Huyser de 2. côtés. Toutes choses étant prêtes pour cet effet, & la nuit etant venuë, on commanda au Marquis de Wargnies, qui avoit la garde, de faire l'attaque; comme aussi au Ringrave avec le Regiment de Palm; d'en faire de même de l'autre

côté...

côté. Environ les 11. heures le dit Marquis se jetta sur la Contrescarpe avec tout son Regiment, & le Ringrave avec le Regiment de Palm qui étoient des Mariniers, Soutenu de la moité du Regiment du Col: Wee, de l'autre côté, les Colls. Soutelant & Cassiopin, le Lieut. Col. Wijnbergen, le Sergent Major Hardenbroek, & le Cap. Ladder s'étant rangés en cette attaque en qualité de Volontaires. Le Lieut. Col: Blanché, le Cap. Spangen: & encore 2. autres Capitaines des Troupes d'Espagne, étant suivis de tout le reste furent les premiers sur la contrescarpe, où ils furent salués d'abord d'une grele de Mousquetades; mais neantmoins poussant toujours leur pointe, & ayant coupé les palissades, ils s'en rendirent les maîtres aprés 3. heures de resistance, comme aussi du Ravelin; & les François s'enfuirent en grande confusion en la Ville, où il ût été facile aux nôtres d'entrer avec eux, si la furie avec laquelle ils combatoient ne les ût pas mis en desordre, car les François firent tres-mauvaise garde toute la nuit sur les remparts. De nôtre côté il y ût de tué en cette attaque le Cap. Ladder, & les Colls. Palm & Soutelant y furent blessés; mais le nombre des Soldats fut plus grand du côté des assiegés que du nôtre. Le lendemain, qui étoit le 12. les Assiegés voyant la Contrescarpe perdue, demanderent une suspension d'armes pour retirer leurs morts, mais cela leur fut refuse par D. Francisco d'Agourto, lequel continuä de faire

jouër

jouër le Canon inceſſamment, ce qui fit quelques breches aux rẽparts de la Ville, & Monſr. le Ringrave en fit de même de ſon côté, ſi bien qu'on commença à porter les facines & les autres choſes neceſſaires pour remplir le foſſé & donner un aſſaut general. pour lequel effet on fit auſſi la priere par toute l'Armée, ce que ceux de dedans ayant remarqué, ils firent ſigne de vouloir parlementer, & demanderent à parler à Don Franciſco d'Agourto, lequel l'ayant apris, en fit donner incontinent avis à S. A. Les Otagers qui vindrent de la part des Aſſiegés furent le Marquis de Lautier, Maréchal de camp de la Cavalerie, le Sr. de la Mothe commandant le Regiment de Navarre, & le Major du dit Régiment. De Ceux des nôtres qui entrerent dans la Place en cette méme qualité furent le Sr. de Leau Col. d'un Régiment d'Infanterie, le Comte de Tilly Lieut. Col. du Marquis de Wargnies, & le Cap. Francq ſous le même Regiment. Les Otagers des Aſſiegés étant venus en preſence de S. A. avec D. Franciſco d'Agourto, furent traittés à dîner, & l'accord conclu *que la Garniſon ſortiroit à Enſeignes deployées, Tambour battant, méche allumée, armes complettes & 2. pieces de Canon, & qu'elle ſeroit eſcortée juſqu'à Arnhem.* Le dit Accord ayant été ſigné, le Major le porta dans la Ville, afin d'en avertir le Gouverneur, lequel l'accepta, ſur quoy le Marquis de Wargnies prit poſſeſſion d'une des portes de la Ville, & le Ringrave d'un Baſtion. Le 13. qui

fut

fut le jour de la sortie, elle se fit sous l'inspectiõ du Ringrave & du Gouverneur du Pas; mais auparavant S. A. fit payer aux François tout ce qu'ils devoient au Bourgeois; même un François voulant emmener le cheval de son Hôte, fut obligé de le rendre sur les plaintes qui en furent faites. Environ à une heure aprés midi la sortie se fit en cette maniere: Premierement il y avoit une Comp. de Cavalerie Espagnole avec des Timbales pour escorter les François. Aprés suivoient 50. chariots de bagage, 30. Charettes pleine de malades & de blessés, 2 pieces de Canon dont l'une fut obligée de demeurer par les chemins à causa que son affut se rompit quelques femmes à cheval, Un Moine Carme à cheval, Un lit couvert sur lequel étoit un Officier blessé porté par 2. Mulets, Une Comp. de Cavalerie, le Gouverneur de Narden, le Conimandant des Suisses. 4 Comp. de Suisses, L'Infanterie Françoise au nombre de 2000. hommes, & 2. Comp. de Cavalerie.

En cette sortie on treuva quelques Deserteurs cachés dans les Chariots de bagage, lesquels en furent tirés, & puis aprés punis selon leurs merites. Le Gouverneur passant devant S. A. la saluä fort civilement, & on dit qu'il l'assura qu'il avoit des raisons suffisantes pour avoir rendu la Place en si peu de temps, lesquelles il déduiroit en temps & lieu au Roy son Maître. Et en effet tout le monde étoit étonné de ce qu'on avoit rendu si tôt une place si forte & si bien munie de toutes choses; car il

ét.

êt certain que les François l'avoient extremement fortifiée depuis qu'ils en avoient été les Maitres De plus on n'y manquoit encore de rien, & il y avoit environ 3000. hommes de garnison dedans, dont il en sortit 2600. qui se portoient bien. Outre cela ils étoient encore Maitres de la Contrescarpe; & comme ils y étoient en si grand nombre, ils auroient bien pû soutenir encore un Assaut, mais la division qui étoit entre les François & les Suisses en fut peut être la cause. En ce siege il y ût en tout 100. hommes de nôtres de tués, & 200 blessés; mais les Assiegés y en perdirent beaucoup plus, ce qui ét assés extraordinaire, & contre le cours accoutumé des Sieges de Villes. Outre les Officiers qui avoyent été blessés en la Contrescarpe, dont nous avons parlé ci-dessus, il y ût encore D. Bernardo Sermiento le Baron de Salins Lieut. Col. du Regiment de Vaudemont, 2. fils du Col. Palm; & le Cap. de Wit. Tous nos Officiers s'étoient fort bien comportés en ce Siege; & S. A. méme s'étoit transportée en tous les lieux dangereux tant dans les Trenchées que sur les Batteries, sans considerer le peril qui le pouvoit menacer, afin d'animer un chacun par son exemple. Les François étant sortis de Narden, S. A. y entra le 14. & y mit bon ordre à toutes choses. Elle en fit Gouverneur M. le Comte de Coningsmarc, & M. le Col. Stocheym Commandeur. Le 16. le Sermon d'action de graces y fut fait par le Sr. de Roy ministre de S. A. Il prit son texte au Pſ. 66.

Pſ. 66. v. 13. & 14. où S. A. aſſiſta avec tous les Genaraux. Mais lors qu'on crût que l'Armée auroit attenté quelque choſe ſur le Velau, les Truupes Eſpagnoles urent ordre de ſe retirer en Brabant, où une partie des nôtres ſe rendirent auſſi afin d'y former une Armée, & S. A. s'en alla à la Haye. On ordonna un jour ſolemnel d'action de graces pour celebrer cette Victoire.

Pendant ce Siege S. A. ordonna aux Bourgeois de toutes les Villes de Hollande d'en ſortir juſqu'au nombre de 8000. hommes pour mettre en garniſon dans les Villes frontieres, & les Soldats en furent tirés pour renforcer l'Armée; mais apres la priſe de cette Place ces ordres furent revoqués, & les dits Bourgeois renvoyés en leurs Maiſons. Et d'autant qu'on avoit fait une Alliance plus étroitte auec l'Eſpagne, on envoya une partie de l'Armée ſur les terres de Brabant, afin de s'y joindre aux Eſpagnols, & entreprendre quelque choſe de conſiderable. Les dittes Troupes étoient compoſées de 6000. chevaux effectifs, 1500. Dragons & 2500. Fantaſſins, leſquelles S. A. devoit commander en qualité de Generaliſſime avec les autres Troupes Auxiliaires. Cependant M. le Comte de Waldek demeura en Hollande avec 6. Regiments de Cavalerie & toute l'Infanterie, afin d'y avoir l'œuil aux deſſeins des Ennemis; mais il fit premirement un tour en Friſe pendant que S. A. étoit encore à la Haye, afin d'y aboucher avec M. le Prince Maurice & M. le Ge-

me à un Prince qui s'êt opposé avec tant de constance à la ruine manifeste dont ils étoient menacés lors qu'ils ont été attaqués par de si puissants Ennemis. Les dits Etats Gen: considerant que pour assurer leur rétablissement & conservation à l'avenir, ont besoin d'une ferme union avec sa ditte Maj: pour la prospérité & manutention de tous les Païs-bas en general, ils ont fait plusieurs instances à sa ditte Maj: à ce qu'il luy plût d'accomplir cette grande œuvre, non seulement par le renouvellement des anciens Traittés faits entre sa ditte Maj: & les dits Etats, mais aussi en leur donnant une marque signalée de sa bienveillance Royale en contractant avec eux une Alliance nouvelle & inviolable; afin de parvenir par ce moyen à l'unique but qu'ils se sont proposés, asavoir le repos de toute la Chrêtienté. Et puis qu'il semble qu'on ne peut point obtenir ce bonheur par les moyens que l'on à employés jusques à present les dits Etats Gen: ont toujours esperé que sa Maj: se rangeroit à leur secours par une guerre ouverte, & declarée pour la conservation des Païs-bas, lesquels sont si fort menacés par le progrés des armes Ennemies, afin de changer les troubles de la Chrêtienté en une Paix generale par l'assistance & la faveur du Ciel. C'êt pourquoy sa Maj: se conformant au desir des dits Etats Gen:, & étant sollicitée outre cela par d'autres motifs de justice & d'équite, il a été accordé au nom de sa ditte Maj: par D. Emanuel de Lira Introducteur des Ambassadeurs en la Cour d'Espagne, & Envoyé extraordi-

traord : de sa ditte Maj: à la Haye, d'une part, & les Srs. Conrad van Beuningen, Casper Fagel Conseiller Pensionnaire des Etats de Hollande, Jean de Mauregnant, Isbrant van Viersen & Schako Gockinga, tous Deputés ordinaires en l'Assemblée des Etats Gen: au nom des dits Etats, d'autre.

1. Qu'il y aura une ferme, sincere & perpetuelle amitié & bonne intelligence entre le Roy, les Rois Catholiques ses Successeurs & ses Royaumes, d'une part, & les Etats Gen: des Provinces Unies du Pais-bas, les Terres & Sujets de leur domination, d'autre, tant per mer que par terre, & en tous lieux tant dedans que dehors l'Europe.

2. Il y aura entre sa ditte Maj:, les Rois ses Successeurs & leurs Couronnes, & les dits Etats Gen:, les Terres & Sujets de leur domination une étroitte Alliance & fidelle union, pour se maintenir & conserver les uns les autres en la possession de tous les Etats, Villes, Places & Païs qui leur appartiennent, & dans l'usage de tous les droits & franchises du Commerce & de la Navigation de quelque nature qu'ils puissent être, tant par mer que par terre; dont ils jouissent aujour d'huy; ou dont ils ont droit d'user par le droit General, ou des franchises qu'ils ont déja acquises, ou qu'ils pourroient encore acquerir à l'avenir par des Traittés de Paix, Amitié ou Neutralité qui ont été deja faits par le passé, ou qu'ils pourroient faire à l'avenir par consentement mutuël avec d'autres Rois, Republiques, Prin-

Princes, Villes & Etats seulement dans l'Europe.

3. *Ils s'obligent pareillement de se garantir les uns les autres des Traités que sa Maj: ou les Etats Gen: pourroient déja avoir faits avec d'autres Rois, Republiques, Princes & Etats, qu'ils se communiqueront les uns aux autres avant l'échange de la Ratification ou confirmation du present Traitté; comme aussi tous ceux qu'ils pourroient faire ensemble à l'avenir, afin de se deffendre, secourir & conserver mutuellement en la possession des Etats, Villes, Places & Païs qui leur appartiennent presentement, ou qui pourroient leur appartenir à l'avenir, tant à sa ditte Maj: & aux Rois ses Successeurs, qu'aux dits Etats Gen: soit par les Traittés susmentionnés, ou en quelque autre maniere que ce puisse être, & en quelque partie de l'Europe que les dits Etats, Villes, Places & Païs soient situés; en sorte que si sa ditte Maj: ou les Rois ses Successeurs, ou les dits Etats Gen: venoient à être troublés, ou inquietés, en quelque maniere que ce puisse être en la possession ou jouïssance des dits Etats, Villes, Places, Païs, droits & franchises du Commerce ou Navigation, ou de quelques autres droits tant par mer que par terre, que sa ditte Maj: & les dits Etats possedent, ou dont ils jouïssent par les Traités déja faits ou encore à faire, ainsi qu'il a été dit ci-dessus: Sa Maj: & les dits Etats Gen: aprés communication & enquête des 2. côtés feront tous les devoirs possibles pour faire cesser les dittes molestations & hostilités,*

& faire reparer tous les torts & dommages qui pourroient avoir été faits à l'un ou l'autre des Alliés.

4. *Et en cas que la ditte agreſſion ou moleſtation fût ſuivie d'une guerre ouverte, celui des 2. Alliés qui n'aura point été attaqué ſera obligé de faire la guerre à l'attaquant 3. mois aprés qu'il en aura eſté requis par celui à qui on fait la guerre ; & pendant ce temps-là il fera tous les devoirs poſſibles par ſes Ambaſſadeurs ou autres Miniſtres pour procurer une bonne Paix entre l'Attaquant & celui qui êt attaqué ; & cependant demeurera neantmoins obligé d'envoyer un ſecours de 8000. hommes de pié partagés en Regiments & Compagnies, ſous leurs Colonels & autres Officiers tels qu'il trouvera bon de choiſir pour cet effet. Il ſera auſſi obligé d'envoyer les dittes Troupes Auxiliaires, & de les entretenir à ſes depens au ſervice de l'Allié qui êt attaqué, auquel il ſera permis de recevoir le dit ſecours en argent ou en hommes, ou en partie en hommes, argent, Vaiſſeaux, armes, inſtruments & munitions de guerre ; en ſorte que 1000 hommes ſeront taxés à 10000. fl. par mois ſuivant le cours du change d'Amſterdam, & à conter 12. mois pour un an. Le payement ſe fera auſſi par mois par égales portions ſoit à Anvers, ou bien à Amſterdam. Toutefois en cas que le dit ſecours ſe donnât en tout ou en partie en attirail de guerre, vaiſſeaux, ou autres choſes neceſſaires à la guerre, celui qui êt aſſiſté ſera obligé d'aller recevoir toutes les dittes choſes*

dans

dans le païs de celui qui donnera le dit secours: à la charge que si celui qui sera assisté en demande une partie en Cavalerie ou en Dragons, chaque Cavalier ou Dragon sera conté pour 3. Soldats à pié jusqu'au nombre des 8000. hommes qui doivent être fournis: Et lors qu'on donnera le dit secours en gens de guerre, les dittes Troupes Auxiliaires seront obligées d'obeir & de recevoir les ordres de l'Allié auquel elles seront envoyées lequel s'en servira à la Campagne, en des Sieges de Villes, ou pour la garde & deffense de ses Places, & par tout où la necessité ou utilité de ses affaires le requerra: à la reserve toutefois que les Compagnies ne pourront être separées entierement les une des autres, & ne pourront être laissées ensemble en moindre nombre que de 2. ou 300. hommes de chaque Regiment, & nullement sans leurs Drapeaux. Mais si la necessité des affaires requeroint que le dit secours dût être augmenté, sa Majesté & les Etats Generaux en pourront traitter par ensemble, & s'accorder au mieux qu'il sera possible. Il sera aussi au choix de l'Allié qui êt attaqué de se servir du secours qui luy sera envoyé aprés l'expiration des dits 3. Mois, en cas que la constitution du temps ou des affaires luy fit plustot choisir la continuation du dit secours que la declaration d'une guerre plus ouverte.

5. *La Garantie ou assurance mutuëlle sera établié en cette sorte: Lors que l'un des Alliés aura été attaqué ou molesté, & qu'il sera obligé*

d'en venir à une guerre ouverte, l'autre Allié ſera auſſi obligé de declarer la guerre à l'attaquant, & d'employer toutes ſes forces par mer & par terre. & les joindre à celles de celui qui êt attaqué, afin d'obliger l'Ennemi commun à entendre à une Paix honorable, juſte, equitable & aſſurée.

6, *Et en ce cas-là les forces de ſa Maj: & des Etats Gen: agiront conjointement ou ſeparement, ſuivant l'Accord qui ſe fera alors entre ſa ditte Maj: & les dits Etats Gen: & deliberant enſemble ſur les moyens les plus propres pour endommager l'Ennemi commun ſoit par diverſion ou autrement, & l'obliger, comme dit êt, à entendre au pluſtot à une Paix honorable.*

7. *Et quoy que par ce qui a été dit à la fin du 2me Art. du preſent Traité tout l'effet de cette union ſe referme dans les limites de l'Europe, il faut neantmoins l'entendre en telle ſorte que ſi ſa Maj: Cathol: ſe trouve ci-aprés troublée ou inquietée, en quelque ſorte que ce puiſſe être en la poſſeßion & jouiſſance des Etats, Villes, Places, Païs, droits ou franchiſes du Commerce, Navigation ou autres choſes de quelque nature qu'elles puiſſent être, tant par mer que par terre, que ſa Maj: ou les dits Et. Gen: poſſedent, ou dont ils jouiſſent, ou qu'ils ont droit de poſſeder hors de l'Europe, ou en quelque partie du monde que ce ſoit, ſoit par le commun droit des gens, ſoit par Traittés déja faits ou encore à faire, ainſi qu'il a été déja dit ci-deſſus: Sa Maj: & les dits Etats Gen: aprés qu'ils en auront été requis mu-*

tuëllement; contribuëront unanimement tout ce qui sera en leur pouvoir pour faire cesser la ditte agression ou hostilité & faire reparer les torts & dommages qui auront été infligés à l'un des Alliés. Mais en cas qu'ils ne puissent parvenir à ce but par les voyes de la douceur dans le temps ou espace de 4. mois, & que celui des Alliés qui aura été attaqué ou molesté en cette sorte hors de l'Europe, ou en quelque partie du monde que ce soit, se trouvât obligé de prendre les armes contre l'attaquant ou Agresseur afin de le mettre à la raison, alors celui des 2. Alliés qui n'êt pas attaqué ni molesté, fournira à l'autre le secours mentionné ci-dessus, & declarera la guerre ouvertement à l'attaquant ou Perturbateur du repos commun. en la même maniere que si l'Agression ou molestation lût été faite dans les limites de l'Europe.

8. Lors que les dits Alliés seront entrés dans une guerre ouverte suivant les obligations du present Traitté, il ne sera permis à l'un ni à l'autre de faire aucune suspension d'armes avec les Ennemis, qu'avec le consentement mutuël de l'un & de l'autre.

9. S'il arrivoit qu'on en vint à un Traitté, soit de Paix ou de Treves pour quelques années, le dit Traitté ne pourra être entamé, par l'un des Alliés sans en donner connoissance à l'autre, & sans luy procurer en même temps la liberté & la seureté necessaire comme pour luy même, pour envoyer ses Ministres & Ambass. au lieu du Traitté, comme aussi luy donner avis fidelle de

temps en temps de tout ce qui se passe au dit Traitté. Ne pourra aussi aucun des dits Alliés venir à une conclusion de la ditte Paix ou Treve sans y comprendre son Allié, & sans le faire remettre, s'il le desire, en la possession des Etats, Places & Païs, & la jouïssance des droits & franchises dont il a joui devant la guerre. Ne pourra non plus consentir que l'Ennemi commun n'accorde point à son Allié les mêmes droits, franchises, immunités & avantages qu'il stipulera pour luy même, du moins jusqu'à ce que son Allié se soit premierement accordé à d'autres conditions.

10. *Et afin que la veritable inclination qui êt tant par devers sa Maj: que du côté des Etats Gen: pour établir par ce present Traitté une tres-troitte amitié & union entre Eux, leurs Etats & leurs Sujets, au bien & au repos commun de tous les deux, puisse paroitre encore davantage, & que leur intention êt de n'epargner aucune peine pour empêcher qu'elle ne soit alterée par aucun accident ou occasion; on êt demeuré d'accord que sa Maj: Catholique & les dits Etats non seulement ne pourront s'engager à l'avenir en aucune Alliance qui pourroit être contraire à la presente, mais mêmes qu'ils ne pourront faire aucun Traitté sans s'y comprendre l'un l'autre, s'ils le desirent, & sans s'en avertir de bonne heure mutuellement, afin qu'ils puissent declarer s'ils veulent y être compris.*

11. *Et afin que la presente Alliance, dont le but & la fin principale êt le rétablissement & la con-*

la conservation du repos commun, puisse avoir d'autant plus de force & d'efficace l'Empereur & les autres Rois, Princes & Etats que l'on jugera les plus convenables d'un commun consentement, seront conviés d'y entrer. On travaillera aussi particulierement de part & d'autre pour conserver en son entier la Triple Alliance de Garantie ou assurance qui a été faite en faveur de sa Maj: Catholique pour faire observer le Traitté d'Aix la Chapelle aussi tôt que la presente guerre avec sa Maj: de la grande Bretagne sera finie.

12. *Le Traitté de paix fait à Munster entre la Couronne d'Espagne & les Etats Gen: en l'an* 1648. *celuy de Marine signé le* 17. *Decembre* 1650, *la garantie ou assurance de la Paix d'Aix la Chapelle promise par Mess. les Etats Gen: & tous autres Traittés faits depuis ce temps-là, seront observés en tous leurs points & articles; & sa Maj: & les dits Etats Gen: & leurs Sujets jouïront mutuellement de tout ce qui a été arreté & conclu dans les dits Traittés, tant pour le fait des affaires generales que des particulieres,*

13. *Et d'autant que les dits Etats Gen: se treuvent maintenant engagés en une grande & dangereuse guerre avec le Roy Treschretien & celuy de la grande Bretagne, commme aussi avec l'Electeur de Cologne & l'Eveque de Munster, & que les Plenipotentiaires de toutes les parties, sont assemblés à Cologne pour y conclurre un Traitté de Paix s'il êt possible, lequel puisse re-*

donner, le repos à l'Europe, & délivrer le dits Etats Gen: de l'oppreſsion en laquelle ils ſe treuvent, ſa Maj: Catholique afin de donner aux dits Etats Gen: les dernieres preuves de ſa Royale generoſité, de l'affection dont il les honore, & du ſoin qu'il a de leur conſervation, promet & s'oblige de contribuër tout ce qui êt en ſon pouvoir pour la concluſion de la ditte Paix, ſans differer plus long-temps les conditions qu'on jugera qu'Elle pourra accorder pour le bien commun, & pour ſortir du danger & de la deſolation où ils ſe treuvent. Mais en cas que la bonne intention des dits Etats pour la concluſion de la ditte Paix ne plût pas avoir le ſuccés deſiré, ſa Maj: Catholique entrera conjointement avec ſa Maj: Imp. en une guerre ouverte auſsi-tôt aprés la premiere inſtance des dits Etats envers le Gouverneur General pour ſa Majeſté des Païs-bas & Comté de Bourgogne: Et afin de travailler au pluſtot pour le bien commun & ſoulagement des dits Etats opprimés, le dit Gouverneur General employera par avance toutes ſes forces contre le Roy Treſchretien, & ſa Maj: Catholique en fera de méme dans les autres parties de l'Europe tant par mer que par terre, ainſi qu'il a été dit ci-deſſus; & le dit Gouverneur Gen: commencera méme à faire la guerre devant que la ratification de ce Traité, ſoit arrivée d'Eſpagne, & alors on luy mettra ſans aucun delay entre les mains celle des dits Etats Gen:

14. La guerre ſe faiſant en cette maniere entre ſa Maj: & les dits Etats Gen: d'une part, & le

& le Roy de France, d'autre, sa ditte Maj: & les dits Etats s'obligent de ne faire aucune suspension d'armes sans un commun consentement, & de ne point persister en l'assemblée qui êt presentement à Cologne, & de ne rentrer ci-aprés en aucun Traitté de Paix ou de Treves pour quelques annees, que moyennant une exacte observation de tout ce qui a été arreté ci-dessus à l'art. 9.

15. Et d'autant qu'il y a plusieurs Villes, Places & Païs appartenant aux dits Etats Gen: qui leur ont été ôtés, sa Maj: s'oblige de ne point faire la Paix, que premierement ils ne leur ayent été restitués entierement, avec tous ceux qui pourroient encore leur être ôtés pendant la presente guerre, à moins que l'on ne stipulât d'autres conditions pour le bien de la Paix.

16. Les dits Etats Gen: en reconnoissance de cette grace de sa Maj: & d'un secours si grand & si considerable qu'ils ont receu d'Elle en la presente guerre, & dans leurs plus grandes necessités, s'obligent de ne point faire la Paix avec le Roy Treschretien, que premierement Sa Maj: Cathol: ne soit remise en la possession de toutes les Villes, Places & Païs qui luy ont été otés par le Roy Treschretien depuis le Traitté de Païx des Pirenées fait en l'an 1660. à moins qu'on n'en ordonnât autrement pour le bien & avancement de la Paix.

17. Et pour ce qui êt des autres Parties qui se treuveront alors en guerre avec sa Maj: & les Etats Gen: on traittera avec eux pour ce qui con-

concerne les affaires de la Paix ainsi qu'il a été accordé ci dessus à l'Art. 9.

18. *Les dits Etats Generaux promettent outre cela de ceder & donner à sa Majesté Catholique la Ville de Mastricht avec la Comté de Vroonhoven, & tout ce qui en dépend dans le païs d'Outremeuse, avec toutes les pretentions qu'ils ont ou peuvent avoir sur les Villages d'alentour sans aucune reserve. Mais en cas tant par la part que sa Majesté prend en cette guerre, que par la suite des armes communes, ou en quelque autre maniere que ce puisse être, les affaires fussent remises en un tel Etat que les dits Etats Generaux ne fussent pas obligés à faire leurs efforts pour procurer la Paix, alors les dits Etats accorderont à sa Majesté d'un commun consentement où la ditte Ville de Mastricht, ou quelque autre de leur Etat qu'ils ont déja perdue, ou qu'ils pourroient encore perdre pendant cette guerre.*

19. *Le present Traité ou Alliance durera le temps de 25. années consecutives avant l'expiration desquelles on traittera du temps que l'on y continuera pour le bien du commun, & on delivrera les ratifications 2. mois aprés que dit Traitté aura été signé; à condition neantmoins que si pendant ce temps-là les dits Etats Generaux viennent à sentir pour leur bien les effets de la guerre que sa Majesté a promis de declarer en leur faveur, en cas qu'ils ne puissent point avoir la Paix ainsi qu'il a été dit ci-dessus, alors les dits Etats delivreront la leur tout aussi-tôt; sans attendre celle de sa Majesté Catholique.*

Fait

Fait à la Haye ce 30. Aout 1673. Ainsi signé.

Don Francisco Emanuel de Lira.

Van Beuningen, Caspar Fagel, Jean de Maurregnaut, Ysbrant Van Vierssen, Schako Gockinga.

On fit aussi le suivant Traité avec sa Maj: Imperiale le même jour.

„A tous ceux qu'il appartiendra soit notoi-„re & manifeste, que puis qu'en ce qui a été „conclu l'année passée entre sa Máj: Imp. & „Mess. les Etats Gen: des Provinces Unies des „Pais bas, conjointement avec le Serenissime „Electeur de Brandebourg, pour rétablir la „Paix & les moyens qui peuvent servir à cet „effet, il êt survenu un grand changement, „d'autant que le dit Sr. Electeur a cependant „traitté separement avec le Roy de France & „qu'aussi la continuation des hostilités & in-„jures faites à sa Maj: Imp. ne lui permet pas „de desister du dessein qu'Elle a cru être de „son devoir pour la garantie du Traitté de „Westfalie, Cleves & Aix, & pour éteindre la „presente guerre, comme aussi pour obtenir „une fin si desirée qui tende au bien commun „de toute la Chretienté; & que partant il êt „necessaire que le precedent Traitté soit ac-„commodé & proportionné à la constitution „du temps & des affaires; c'êt pourquoy il a „été treuvé bon avec le consentement des „2. Parties qu'il fût conclu & accordé par

„ leurs Plenipotentiaires, ainsi qu'en vertu de
„ ce Traité il êt conclu & accordé :

1. „ Que sa Maj: Imp. nonobstant le Trait-
„ té particulier du Sereniss. Electeur de Bran-
„ debourg avec le Roy de France, demeurera
„ neantmoins constant en la cause commune,
„ & la poursuivra courageusement par toute
„ sorte de moyens, jusqu'à ce que la Paix soit
„ rétablie à des conditions honorables par les
„ armes communes, ainsi qu'il sera dit plus
„ amplement ci-aprés.

2. „ Sa Maj: Imp. tiendra prete pour cet ef-
„ fet pour le 16. du present mois d'Aout sur les
„ frontieres de Boheme, auprés de la Ville
„ d'Egra, une Armée de 30000. hommes,
„ asavoir 10000. chevaux & 20000. Fantas-
„ sins pourveuë de toutes sortes de munitions
„ necessaires, tant d'Artillerie qu'autrement,
„ laquelle Armée sa ditte Maj: envoyera sans
„ aucun delay du côté du Rhin afin d'agir
„ pour la cause commune selon que la necessi-
„ té des affaires le requerra, jusqu'à la fin de la
„ guerre, pour parvenir au but mentionné ci-
„ dessus. Et il sera permis aux dits Etats Gen:
„ d'envoyer des Commissaires pour visiter les
„ dites Troupes dont on fera montre auprés
du dit lieu d'Egra, & marquer le nombre
„ qu'il y aura, comme aussi ils pourront étre
„ presents à toutes les montres suivantes qui
„ se feront de trois mois en 3. mois, & pren-
„ dront connoissance de tout, ainsi qu'ils ver-
„ ront le plus à propos.

„ 3. Et

3. „ Et d'autant que par la presente constitution des temps & des affaires sa Maj: se „ treuve beaucoup plus chargée que par ci devant, on a resolu qu'à l'égard des nouveaux „ frais qu'il conviendra faire pour augmenter „ le nombre de la Milice par de nouvelles levées & recruës, & executer les autres choses „ necessaires pour le bien de la cause commune, les dits Etats Gen: payeront tous les mois „ pour le soulagement des dits frais à sa Maj: à „ Francfort, si le dit payement s'y peut faire, „ ou bien à Hambourg, 45000. Risdales en „ argent contant de Banque, lequel payement „ commencera à courir dés le premier Aout de „ la presente annee & durera jusqu'à la fin de „ la presente guerre.

4. „ Et si l'on treuvoit bon pour le bien de „ la guerre d'augmenter les dites Troupes d'un „ commun consentement, ou qu'on fût obligé d'agir contre de nouveaux Ennemis qui „ pourroyent être suscités à sa Maj: par le present Traitté, ou pour quelque autre occasion „ que ce pût être, les dits subsides seront augmentés à proportion selon le nombre de „ Soldats que sa Maj: sera obligée de lever, tant „ pour sa propre deffense, que pour celle de la „ cause commune.

5. „ Et d'autant qu'il êt necessaire pour la „ marche de l'Armée qu'il y ayt de l'argent „ contant pour plusieurs necessités de la guerre les dits Etats promettent de payer par „ avance en argent contant à Francfort, s'il se

„ peut

„peut faire, ou a Hambourg. la somme de „ 100000. Risdales & cela en deduction des „dits subsides, aussi tôt que la ratification sera „arrivée en ce lieu de la Haye, & qu'elle aura „été delivrée par le Sr. Krampricht au nom de „sa Maj: Imp. & dés que l'Armée commence- „ra à marcher hors des Terres hereditaires „pour cet effet.

6. „Mais s'il arrivoit que pendant que les „armes Imperiales sont occupées à travailler „pour le bien de la cause commune, que sa „Maj: Imp. fût empéchée en son bon dessein „par l'invasion des Turcs, en ce cas-là il sera „permis à sa ditte Maj: de rappeller de ses „Troupes autant qu'elle en aura besoin pour „sa propre deffense, à condition toutefois que „les subsides ci-dessus mentionnés seront „amoindris à proportion des dittes Troupes „qui auront été rappellées.

7. „Sa ditte Maj: Imp. & les dits Etats Gen: „auront soin que les autres Rois, Princes & „Electeurs dont le secours & l'assistance pour- „roient étre utiles au retablissement du repos „& de la tranquillité publique soient compris „en ce present Traitté: Et en cas que quel- „ques uns des dits Rois, Princes ou Republi- „ques y voulussent entrer, cela se pourra faire „d'un commun consentement aux condi- „tions que l'on pourra stipuler avec eux; & „on fera tous les devoirs possibles à ce que le „Traitté qui a été commencé avec le Duc de „Lorraine, soit amené à sa perfection par un

„com-

„ commun consentement comme dessus, & „ qu'aprés cela il soit reputé comme une par- „ tie du present Traitté, & y soit compris ab- „ solument.

8. „ Sa Maj: Cathol: pour Elle méme, & „ pour ses Successeurs, Royaumes & Provin- „ ces, sera compriſe en ce present Traitté, „ comme y ayant une part considerable, & en „ étant un membre principal aux conditions „ qui seront accordées entre leurs Maj: Imp. & „ Cathol: les dits Etats Gen: les Articles du- „ quel Traitté ne feront qu'un seul & même „ corps avec le present Instrument, tout de „ même que s'ils y étoient inserés de mot à „ mot.

9. „ De plus a été accordé que les Etats „ Gen: renforceront leur Armée le plus qu'il „ leur sera possible, & du moins jusqu'au nom- „ bre de 14000. hommes selon la constitution „ de leurs affaires, & jusqu'à 20000. hom- „ mes s'il se peut; suivant le 3. Art. du Trait- „ té de l'année passée, laquelle ils tiendront „ prete pour agir aux lieux où il sera neceſſaire, „ aussi tôt que l'Armée Imp. étant partie d'E- „ gra, sera arrivée sur les Terres de l'Empire, „ ou aura commencé à agir separement con- „ tre les Ennemis qui portent ou porteront les „ armes contre la Paix de Westfalie, Aix ou „ Cleves, ou qui en empechent la garantie, & „ cela par Troupes separées, ou autrement, „ selon que la neceſſité des affaires le requerra, „ du com mun consentement des 2. Parties &

„ leurs

„ leurs Generaux. Il sera aussi permis à sa Maj:
„ Imp. d'envoyer des Commissaires pour être
„ presens à la montre de la ditte Armée des
„ Etats, & prendre connoissance du nombre
„ des Soldats dont elle êt composée.

10. „ Enfin tous les Articles qui sont com-
„ pris au precedent Traitté du 17. Octobre
„ 1673. & qui ne sont point contraires au pre-
„ sent, & sur tout le 3, 4, 5. & 6. comme aus-
„ si les Articles separés, demeureront en leur
„ entiere force & vigueur, & ne seront point
„ alterés par le present Instrument, lequel du-
„ rera autant de temps que le precedent, asa-
„ voir 10. années consecutives, à conter du
„ jour de la ratification, laquelle sera delivrée
„ de part & d'autre dans le temps de 3. semai-
„ nes. Fait à la Haye ce 30. Aout 1673. Ain-
„ si signé.

L. S. J. KRAMPRICHT.

On fit aussi le suivant Traité en substance au dit lieu de la Haye entre le Baron de Serainchamps Min: du Duc de Lorraine, & ceux de l'Empereur, d'Espagne & de cet Etat.

Que le Duc de Lorraine & ses Successeurs tant en vertu des precedentes obligations que du present Traité, seront unis avec l'Empereur, le Roy d'Espagne & les Etats Gen: des Provinces Unies, & qu'il y aura une étroite Alliance entre eux pour prevenir leur perte & dommage mutuël, & au contraire procurer le profit les uns des autres.

2. Que

2. Que le Duc de Lorraine pour mieux effectuër ses bonnes intentions en cette presente conjoncture, commandera une Armée de 18000 hommes, asav: 8000. chevaux & 10000. hommes de pié; pour lesquels assembler le dit Duc de Lorraine outre les 3000 chevaux qu'il a presentement à son service, en fournira encore 2000. & 3000. hommes de pié: L'Empereur promet aussi de son côté de fournir 1000. chevaux & 3000 hommes de pié, le Roy d'Espagne 1000 chevaux & 4000 hommes de pié; & pour ce qui êt des Etats Gen: parce qu'ils ont le plus grand faix de la guerre à supporter, & qu'ils ont besoin de leurs Troupes pour leur propre deffense, ils n'envoyeront que 1000. chevaux.

3. Le dit Duc de Lorraine s'oblige de mettre sur pié 4000. chevaux & 2000. hommes de pié dans 4. semaines aprés la datte de ce Traitté, & les 1000. chevaux avec 1000. hommes de pié dans 4. mois aprés les dittes 4. Semaines. L'Empereur, Le Roy d'Espagne & les Etats Gen: auront soin de fournir leur part de cette Armée dans le temps que le Duc aura mis sur pié ses premieres Troupes. Commissaires seront ordonnés par les dittes Parties pour faire passer montre à l'Armée, ce qui se fera autant de fois qu'il plaira à l'une des Parties.

4. Lors que le Duc commencera d'agir avec la ditte Armée, il recevra 9000. écus par mois, payables par l'Empereur, le Roy d'Espagne & les Etats Gen: chacun un tiers, pour l'entretien de ses

de ſes Troupes, l'Artillerie & autres choſes neceſſaires.

5. Le dit Duc agira contre les Ennemis declarés des Etats Gen: ainſi que les Alliés trouveront le plus à propos, ou bien ſe joindra aux armes de l'Empereur, du Roy d'Eſpagne ou autrement.

6. Et s'il arrivoit que par cette maniere d'agir il ſurvint une guerre ouverte entre les dits Alliés & les Ennemis declarés des Etats Gen:, l'Empereur, le Roy d'Eſpagne & les dits Etats promettent qu'ils n'entreront en aucun Traité de Paix ou ſuſpenſion d'armes ſans en donner avis au dit Duc; & faire en ſorte que ſes Deputés ſoient receus au dit Traitté, & qu'ils ne concluront point la Paix ſans avoir ſtipulé que le dit Duc ſoit rétabli, s'il le deſire, dans les Terres & Juriſdictions qu'il poſſedoit devant la derniere invaſion en Lorraine. L'Empereur & le Roy d'Eſpagne s'obligent pareillement en faveur des Etats de leur faire avoir la reſtitution de toutes leurs Places, Juriſdictions &c. qui leur ont été ôtées par les François durant le cours de cette guerre, & le Duc de Lorraine promet de ne traitter point qu'avec le conſentement des autres Alliés, & conjointement avec eux.

7. Cette Alliance durera autant que celle qui ét faite entre l'Emp. & les Etats, aſav: 10. ans, à conter du 22. Septembre, 1672. & en cas qu'on fit la Paix pendant ce temps-là les Alliés ne laiſſeront pas d'y continuer, & de ſe garantir les uns les autres pour la ſeureté de la Paix pendant

dant le temps de 10. années ; ou plus long-temps, si cela êt necessaire ainsi accordé de part & d'autre. Fait ce 1. Juillet 1673.

Le Sr. van Beveren, Gouverneur de Guertrudenbergue, mourut en ce temps-la. Mess. les Etats rétablirent alors le Commerce de leurs habitants avec les personnes neutres par Edit public, moyennant que ce fût avec des marchandises permises. La Flotte de l'Etat ayant fait nouvelle provision de vivres devant le Tessel ; prit la route de la riviere de Londres vers le milieu de ce mois, aprés que quelques Vaiss. Anglois, entre lesquels il y avoit un fort bel Jacht, furent tombés entre ses mains quelque temps auparavant : Mais parceque la saison étoit déja fort avancée, & que les Anglois s'étoient retirés dans leurs ports, la ditte Flotte en fit de même le 23. du present. Le 25. ensuivant arriverent au Tessel 2. Vaiss. des Indes, asav.. le Pijnacker pour la Chambre de Delft, & le Starmeer pour Rotterdam, item un autre Vaisseau moindre appellé le Plongeon, venant de Ceylon, lequel avoit été long-temps à Bergue en Norvegue ; & ce furent ceux qui échaperent des mains des Anglois lors qu'ils reprirent l'Ile de St. Helene ; ils étoient passablement chargés, mais les dits Anglois en ayant pris 4. qui furent confisqués au profit du Roy, en firent un grand bruit, & ne plus ne moins que s'ils eussent conquis la moitié des Indes,

Mar-

Marche de l'Armée Imperiale.

Sa Maj: Imp. ayant fait payer 2. mois de gages à ſes Soldats à la montre generale qui ſe fit de l'Armée, avec encore un ducat à chacun, & une chaine d'or ou Medaille aux Officiers, la ditte Armée décampa le 26. du paſſé, & marcha en 3. ailes par le haut Palatinat juſques ſur les terres de Nuremberg. La premiere à la main gauche d'Eger prit le chemin de Wald-Sachſen, Turſchenreyt, Schouſée, Weyden, Montel, Filſek, Kalchreut, Zigeritz, Eſchenfeld, Eſchenbach, Herſchbruk, Lauf & Nurenberg; celle du milieu paſſa par Waldſachſen, Mittertaich, Ehrendorf, Breſet, Grofemwert, Zigerits, Eſchenfeld, Eſchenbach, Herſchbruk, Lauf & Nuremberg; la derniere à la main droite par Schartingen, Tirſcheyn, Stetwitz, Waldeſdorf, Kemet, Averbach, Blech, Snaittau, Lauf & Nurenberg, où ils ſe retrouverent tous enſemble: Et quoy que quelques uns ûſſent crû que l'Electeur de Baviere auroit tâché d'empêcher la marche de cette Armée par ſes Terres, comme ayant déja quelques Troupes prêtes pour ce deſſein à Dietfurt, ſi êt ce que neantmoins il n'en fit rien, comme ſe voyant trop foible pour cela. Auſſi-tôt que cette Armée fût approchée de Nuremberg, ce qui fut le 1. du preſent, il vint quantité de Bourgeois de cette ville pour la voir, & en échange pluſieurs Soldats ſe rendirent dans la Ville pour y acheter des vivres. La même nuit le feu ſe mit par imprudence dans le Village de Wetzendorf, où-

où étoit logé le Regiment de Rabatis, si bien qu'il y ût 12. Maisons de brulées, avec tout le bagage d'un Cap. de Cavalerie, estimé à 5. ou, 6000. livres. Le 7. ils délogerent, & prirent leur Quartier principal à Hurth, une lieuë de Nuremberg, le Gen: Spork ayant pris le devant vers Wurtsburg avec l'Avantgarde. Le 8. le grand quartier fut à Langezent, & le 9. à Markweyler, à 3. lieues de Kitzingen dans l'Evêché de Wurtsburg, d'où l'Armée arriva à Rotenbourg, Heilbron, Ochsenfurt & Miltenburg, dont le Mareschal de Turenne n'étoit pas loin avec toutes ses forces, & le Col. Harrand avec son Regiment avoit déja eu quelques petits rencontres avec les François, dont il en avoit tué & pris quelques-uns: mais nous parlerons premierement de ce que Turenne avoit fait cependant.

Le dit Marechal étant suffisamment averti de cette marche, avoit occupé tous les passages sur la riviere du Mein, & pris Fridbourg, ainsi que nous avons dit ci-dessus. De plus sur l'esperance qu'il avoit que l'El: de Baviere joindroit ses Troupes aux siennes, il partit le 9. du present avec toute son Armée d'Aschaffenbourg, & arriva le 10. devant le Chateau de Brenburg dans l'Oldenwalt, lequel il assiegea; mais par ce que ceux de dedans se deffendirent bien, il fut contraint de le quitter avec perte de 170. hommes, parmi lesquels il y avoit 20. Officiers. De là marchant plus outre, il passa une Montagne par un grand circuit,

cuit, & treuva un chemin aisé pour tirer avec son Infanterie & Canon vers Rolinguen & Taubergrund aupres d'Ochsenfûrt. L'11. il arriva en une grande plaine, & apprit que les Imperaux marchoient vers Rotenbourg, & que quelques-uns de ses Troupes avancées avoyent déja été aux prises avec les Ennemis, mais avec peu de succés. Ce fut ainsi qu'il passa en 2. ailes, & arriva à Dunkelhause auprés de Wurtsburg & Ochsenfurt, & prenant la Montagne à son avantage il rangea toute son Armée en bataille; le Marquis de St. Abré commandoit l'Infanterie de la premiere ligne, le Sr. Foucaut l'aile droite de la Cavalerie, & le Comte de Guiche la gauche; le Comte du Lude étoit à la tête de la 2. ligne, qu'il commandoit avec le Comte de Plessis, de sorte qu'il sembloit qu'il voulût presenter la Bataille aux Imperiaux, mais ce n'étoit que pour les arreter en cet endroit, & leur empécher de passer le Main. Les imperiaux étant alors arrivés à Breit, auprés de Wurtsbourg & Ochsenfurt, envoyoient continuellement des partis pour reconnoitre cette Armée, mais la treuvant trop bien retranchée à son avantage, le Comte de Montecuculi ne trouva pas bon de l'attaquer, par ce que cela ne se pouvoit faire qu'avec grand danger, & qu'il ne pouvoit passer que 50. hommes de front par ce passage. Il tâcha bien d'attirer Turenne hors de son poste, & de luy presenter la Betaille en pleine campagne, mais l'autre n'en voulut jamais rien

faire,

faire; si bien que Montecuculi crut que le meilleur seroit de lui couper les vivres, & le contraindre par ce moyen de sortir de son poste, & d'en venir à une Bataille : Mais Turenne ayant bien prevu ce dessein, avoit déja écrit à l'Eveque de Wutsbourg pour en avoir, lequel l'avoit toujours amusé de belles paroles tant que les Imperiaux avoient été absents, mais ceux-là s'étant approchés, il permit à Montecuculi de passer par ses terres jusques à Wertheim, & d'y ruïner les provisions des François, si bien que le Col. Dunewalt y fut envoyé avec 1500. chevaux, & le Cap. George avec 300 hommes de pié : Ils passerent le pont de Wurtsbourg & se rendirent à Renliegen, & de là à Wertheym, où il y avoit 2. Batteaux & 52. Charettes chargées de toutes sortes de provisions pour les François. Les Imperiaux faisant semblant d'étre François, les Bateliers croyoient que Turenne les leur avoit envoyés pour les escorter, c'êt pourquoy ils prierent le Col. Dunwalt de les conduire en l'Armée Françoise, ce qu'il leur promit, & leur fit mener leurs Bateaux par le Main du côté de Wurtsbourg, où il leur demanda de quel nombre étoit le Convoy qu'ils attendoient; à quoy ils leur répondirent qu'il devoit étre de 200. hommes, si bien que le dit Col. commanda un pareil nombre pour aller à leur rencontre, lesquels battirent ces 200. hommes entierement, en prirent 100. prisonniers, & en tuerent 60. Cependant le dit Col: fit piller tous ces Bateaux

teaux & Charrettes, où les Soldats firent un fort bon butin, & fit jetter dans le Main ce qu'ils ne pûrent emmener avec eux: Il fit auſſi bruler les Bateaux & rompre les Charrettes, aprés quoy il s'en retourna à l'Armée. Pendant que les dittes 2. Armées furent en preſence l'une de l'autre, les Imperiaux faiſoient continuellement du butin ſur les François, & amenoyent tant de priſonniers, que Montecuculi fut obligé de leur commander de n'en plus prendre, car il en avoit une ſi grande quantité, que dans l'échange generale que l'on en fit, il en donna 35. pour 25. Il y en avoit auſſi pluſieurs qui venoient ſe rendre dans ſon camp pour y chercher de l'employ: C'êt pourquoy Turenne voyant qu'il perdoit un ſi grand nombre de ſes gens, & qu'il auroit enfin faute de vivres, & que d'ailleurs l'Elect. de Baviere (dont on diſoit que les Imperiaux avoient intercepté des lettres qu'il écrivoit au Marechal de Turenne, contenant qu'il luy étoit impoſſible de luy envoyer aucun ſecours, à cauſe que tous les paſſages étoient trop bien fermés) ne luy envoyoit point d'hommes à ſon ſecours, il tâcha de s'aſſurer du poſte d'Ochſenfurt, dequoy Montecuculi ayant été averti, il marcha incontinent contre luy à une demie lieuë prés de ſon Armée; ſur quoy le Duc de Bournevil-le ayant mis incontinent toute l'Armée en bataille, on envoya une partie de Cavalerie pour reconnoitre les Ennemis, leſquels amenerent pluſieurs priſonniers; & il ſe fit alors une grande

de escarmouche entre les Dragons des 2. Armées auprés des vignes sur le bord de la riviere du Main. Le Canon des Imperiaux emporta des Escadrons entiers des François qui s'approchoient un peu trop prés, & lors que les premiers ne souhaitoient autre chose, & croyoyent fermement que l'on en viendroit à une Bataille, criant continuëllement au son des Trompettes & des Tambours, Vive sa Maj: Imperiale, Ils apperçurent que les François commençoient à se retirer à gauche afin de gagner une hauteur, & ainsi éviter la Bataille. Cependant l'escarmouche continuä toute la nuit, pendant laquelle les François renforcerent leurs Dragons de 400. Soldats sous 4. Capitaines commandés par un nommé Tilly. Ces derniers firent une furieuse décharge le matin sur les Dragons Imperiaux, en sorte que le Col. Gostski fut tué en donnant quelques ordres. Le Comte Montecuculi en étant averti, commanda incontinent le Comte de Starrenberg avec l'Infanterie pour les chasser; & de fait il les attaqua si vivement qu'il y en ût une grande partie de tués sur la place, & entre autres 2. ou 3. Capitaines & leur Commandant furent blessés & faits prisonniers, & le reste rechassé vers leur Armee, quoy que le Marquis de Guise s'approchât avec la Cavalerie & les Dragons pour les secourir; mais ces derniers furent reçus d'une telle façon par les Imperiaux, qu'il en demeura quantité sur la place, & parmi ceux-là quelques Marquis, & le Duc

de Bouillon méme à ce qu'on disoit. Cela étant fait, les François se retirerent en leur quartier, & ce fut ainsi qu'Ochsenfurt fut delivré; mais les Allemans ne laisserent pas de continuër toujours leurs courses, par lesquelles ils faisoient de grands dommages aux François, si bien que Turenne voyant qu'il n'y pouvoit rien avancer, & qu'il avoit faute de vivres, il resolut le 19. de s'en retourner le long du Tauber en son ancien quartier de Mariendal, comme il fit sur les 3. heures aprés midi; aprés avoir mis le feu à son camp; mais le Comte Montecuculi en étant averti, envoya aprés luy le Gen. Spork avec quelque Cavalerie, qui tuerent environ 600. hommes de son Arrieregarde, & firent un fort bon butin, & prirent entre autres 30. Chariots chargés de bagage, & 2. d'argent contant. Turenne étant arrivé à Mariendal, & ne s'y croyant pas trop assuré, s'alla poster jusqu'auprés de Wertheim avec toutes ces forces où il se mit en posture pour attédre Montecuculi en cas qu'il ût fait dessein de l'attaquer, & receut peu aprés un renfort considerable de son Roy, jusqu'au nombre de 5. ou 6000. hommes; & d'autre part Montecuculi receut aussi le Regiment de Souches; la Cavalerie de Lorraine, & quelques Compp. du Regiment de Schneidau à son secours. Turenne s'étant ainsi retiré, & le Gen: Montecuculi ayant par ce moyen les coudées franches fit jetter en diligence un pont debatteaux auprés de Lohr afin de passer le Rhin, & attaquer

quer Turenne par derriere, ou bien luy couper les vivres; pour lequel effet il fit approcher une partie de ſes Troupes par Wurtsburg & Franckenlant juſqu'à Zellingen.

Cependant ſa Maj: Imp.: étant partie d'Egra le 26. du paſſé, afin de s'en retourner à Vienne, arriva le 2. du preſent mois à Prague en Boheme, où Elle fut receue avec tout ſorte d'honneur au bruit des ſalves du Canon; & en étant partie le 10. Elle arriva le 19. à Vienne, ayant auparavant envoyé ordre à ſon Conſeil pour faire déloger l'Ambaſſ. de France, lequel ût de la peine à s'y reſoudre, par ce qu'il avoit ordre de ſon Roy de faire encore quelques propoſitions d'accommodement à ſa Maj:, Mais lors que le Conſeil luy fit voir l'ordre de ſa dite Maj: laquelle declaroit qu'Elle ne le vouloit plus voir, cela fût cauſe qu'il partit le 19. du preſent un peu avant l'arrivée de l'Empereur, & ſe rendit à un certain lieu éloigné d'une petite lieüe de la Ville, où il demeura encore 3. jours ſous pretexte d'attendre ſon bagage, faiſant cependant tous ſes efforts pour faire changer cette reſolution par le moyen de l'interceſſion du Nonce du Pape, mais cela ne ſervit de rien ſi bien qu'il fut eſcorté par quelques Halebardiers juſqu'à ce qu'il fut ſorti hors des limites du païs d'Autriche. Le 27. Sa Maj: s'achémina à Grats pour y épouſer ſa nouvelle Fiancée, cela ayant êté dêja fait par procuration à Inſpruk le 5. du preſent par le Prince de Dietrichſtein, lequel luy avoit donné le titre de

Majeſté. La ceremonie s'étoit faite par les Eveques de Trente & de Choire, aſſiſtés par les Abbés de Stambs, Wildnau, Neuſſift & le Mont St. George. Aprés cette ſolemnité le Canon fut déchargé, & la nouvelle Imperatrice fut complimentée par le Magiſtrat: & en ſuitte par un chacun, le dit Prince de Dietrichſteyn luy ayant fait preſent de pluſieurs beaux joyaux d'une valeur ineſtimable de la part de ſa Majeſté.

Sa ditte Maj: avoit fait expoſer à la Diette de Ratisbonne dés les 28. du paſſé les raiſons pour leſquelles. Elle avoit envoyé ſon Armée du Rhin, & cela en la maniere ſuivante.

Les Conſeillers plenipotentiaires, Deputés & Ambaſſad. des Electeurs & Etats du St. Empire aſſemblés en cette preſente Diette auront encore bonne memoire, à ce que nous croyons, de ce que le Tres-excellent Prince & Seigneur le Sieur Marquard, Eveque & Prince du St. Empire à Aichſtadt &c. leur a repreſenté au nom de ſa Majeſté Imp: comme ſon principal Commiſſaire, touchant le danger évident qui menace les Peuples de l'Allemagne de plus en plus, ainſi qu'il a été declaré bien au long en ce temps-là en l'Aſſemblée, & ſingulierement ce que le Sr. de Gravelle Ambaſſad. du Roy de France a propoſé en ſes Memoires qui meritent bien d'être conſiderés & examinés avec attention. Puis donc, Treſnobles & Illuſtres Seigneurs, qu'il êt aſſés connu & inconteſtable de ſoi même avec quel ſoin & affection paternelle ſa ditte Majeſté ſuivant le glorieux exem-

exemple de ſon Pere l'Empereur Ferdinand 3. de bienheureuſe memoire, a pris à cœur la conſervation de cette precieuſe liberté Germanique, & s'êt contenté de ce qu'Elle a reçu de Dieu, de l'élection unanime Imperiale, & de ſa ſucceſſion legitime, & n'a point tâché de l'étendre un pié plus avant & lors qu'il y a eu quelques differents, a tâché de les terminer par la voye des Arbitres & Mediateurs, auſſi ſon plus grand ſouhait ſeroit qu'on ût fait voir par tout des intentions telles que le St. Empire & ſes Voiſins ne fuſſent pas reduits en ce triſte état ou ils ſe trouvent engagés preſentement, par lequel les armes ennemies s'étendent au long & au large de toutes parts, & particulierement ſur les terres de l'Empire, c'êt pourquoy Elle a reſolu d'envoyer une grande partie de ſon Armée dans l'Empire afin de le garantir avec les fidelles Electeurs & Etats qui le compoſent de l'oppreſſion de tous leurs ennemis. Et comme ſa Majeſté n'a point été mue d'aucune autre cauſe pour prendre cette reſolution, que pour détourner tous inconvenients & entrepriſes ennemies de la chere Patrie, & conſerver ſon repos inviolable, c'êt la raiſon pour laquelle Elle a ordonné de repreſenter toutes ces choſes vivement à l'aſſemblée : Et premierement en quelle ſorte la Couronne de France depuis le commencement de la guerre qu'elle a declarée aux Et: Gen: des Provinces Unies, a fait entrer quantité de gens de guerre ſur les terres de l'Empire ſans le conſentement de ſa Majeſté & des Etats de l'Empire, & du depuis a fait la guerre de ces lieux-là

aux dits Etats, a attaqué & pris plusieurs Places appartenant au dit Empire, les a remplies de ses garnisons, en a démoli une partie & fortifié l'autre, & a pris le passage pour entrer & sortir par les dites Terres ainsi qu'Elle a jugé le plus à propos pour ses affaires; ce qui en vertu du Traitté de Westfalie n'êt nullement permis à la ditte Couronne, suivant les Constitutions de l'Empire, lesquelles ont été approuvées du consentement des 2. Couronnes par la conclusion de la ditte Paix. Et quoy qu'il soit expressement deffendu de n'y faire aucunes levées étrangeres sans le consentement de sa Maj: Imp: & que nonobstant les dittes deffenses il y a encore plusieurs Troupes Françoises, sur les dittes Terres, lesquelles y prennent leur quartier à leur volonté, usent de grandes extorsions contre plusieurs Etats de l'Empire & leurs Sujets, & outre tout cela causent des prejudices insupportables aux uns & aux autres, comme le procedé de la garnison de Brisac & l'embrasement du pont de Strasbourg le témoignent assés. 3. Puis que les Electeurs & Etats se peuvent bien souvenir, sur le dernier Memoire du 19 Juillet presenté par l'Ev: de Treves, en qu'elle sorte les dittes Troupes Françoises sont rentrées dans le dit Païs, & outre les violences & desolations precedentes qui se montent à des sommes immenses, sans qu'on leur en ût donné aucun sujet, y ont volé & pillé au long & au large, comme s'ils ûssent été en païs Ennemi, brulant & ravageant sans aucune crainte tout ce qui se trouvoit à leur rencontre,

contre, en ſorte que le dit Sr. Electeur a tous les ſujets du monde de ſe plaindre hautement à l'Empereur & à tous les Etats de l'Empire, & de leur demander un prompt ſecours & aſſiſtance. 4. Il êt tout évident, & perſonne ne peut nier les barbaries inouïes qu'ils ont exercées dans les Païs-bas de l'Eſpagne, il n'y a que fort peu de mois, contre le contenu exprés de la Paix d'Aix la Chapelle. 5. Il êt pareillement tout connu à un chacun en qu'elle ſorte la Couronne de France a fait entrer une puiſſante Armée l'année paſſée dans les terres de l'Empire, ſans le conſentement de ſa Maj: Imp: ni des Etats, & contre le contenu de la Paix de Munſter & a pris pluſieurs Places d'importance tant dans l'Empire que dans le païs de Cleves, aſav: Weſel, Rees, Orſoy, Emmerick & Gennip, a mis garniſon en pluſieurs Châteaux & Fortereſſes dans le païs de Cologne & de Luttig, & même raſé & démoli quelques Places, ſans les rebatir puis aprés, & s'êt ingeré de chercher des ſujets mal fondés de ſes injuſtes procedures ſur quelques Alliances faites entre ſa Maj: Imp. & les Etats de l'Empire. C'êt pourquoy en 6. lieu l'Elect. de Cologne & l'Evêque de Munſter ne ſe peuvent nullement juſtifier de la guerre qu'ils ont declarée aux Et: Gen: des Prov: Unies ſans le conſentement mentionné ci-deſſus, & au mépris des exhortations qui leur ont été faites ſur ce ſujet par ſa Maj: Imp: comme auſſi contre leurs promeſſes expreſſes, en laquelle guerre ils ont continué juſques à preſent & ſur tout ce dernier contre

le contenu de la derniere Paix de Cleves de l'an 1666. Puis qu'il n'êt permis à aucun Etat de l'Empire, ni même à sa Majesté suivant le contenu de l'Instrument de Paix, de declarer la guerre, à quelque Potentat étranger que ce soit. 7. Ajoutés à cela que la Couronne de France quoy qu'elle ait promis de maintenir la ditte Paix de Cleves leur a prêté à tous deux toute sorte de secours & assistance pour l'entretien de cette pernicieuse guerre, quoyque selon le contenu de l'Instrument de Paix, Elle pût bien comprendre d'Elle même qu'ils n'avoit eu aucun sujet de l'entreprendre: & ce d'autant plus qu'en vertu du Traitté fait avec sa Majesté Imp: le 1. Novembre 1671. on a jugé équitable qu'Elle garantit la ditte Paix de Cleves, en sorte qu'il a eté stipulé expressement que le contenu de la Paix faite à Cleves par sa Majesté Imp: ne seroit point prejudicidiable à ce qui fut presenté de la part des Et: Gen: à la priere de l'Evêque de Munster. 8. On a vû tout au contraire par la suite que lors que sa Majesté Imp: conjointement avec l'Elect. de Brandenbourg voulut obliger les dits Eveques à l'observation de la Paix de Cleves & de Munster, la Couronne de France vint a leur secours avec ses Trouves, & non seulement a empeché les desseins de sa Majesté mais aussi a exercé toutes sortes d'Hostilités dans les Etats de S. A. E. qui sont sous la Protection de l'Empire tant deçà que delà du Rhin: Voire même 9. a tâché par les Memoires qu'Elle a fait presenter en l'Assemblée de Ratisbonne, de persuader sa Majeste Imp: de s'obliger formelle-

ment

ment non seulement de ne prêter aucune assistance aux Et: Gen: mais mêmes de ne rien attenter contre ceux qui sont engagés avec Elle, ajoutant à cela qu'aussi long-temps qu'Elle n'en seroit point assurée, Elle ne feroit point aussi sortir ses Troupes des Terres de l'Empire ; Là où il ét neantmoins tout constant qu'on ne pouvoit pas exiger avec raison ni bienseance de sa Majesté Imp: de revoquer la parole & obligation par écrit qu'Elle avoit donnée en l'an 1666. de la ditte Garantie, parce qu'Elle y étoit obligée en vertu de la ditte Paix de Munster, & que le Traitté de l'an 1671. a été reconnu pour bon & juste, quoyque sa Majesté Tresch: proteste de s'y vouloir tenir entierement. 10. *Sa Majesté Imp: a treuvé encore beaucoup plus plus étrange qu'on l'a menacée que si Elle ne se vouloit declarer en la maniere qui a été ditte ci-dessus, & qu'Elle fût resolue de faire avancer ses Troupes jusqu'au delà d'Egra, la Couronne de France entreroit en ses Terres hereditaires avec une Armée de 30000. hommes, & qu'Elle étoit déja en marche pour cet effet.* 11. *Les Etats de l'Empire n'ignorent pas non plus que cette Courronne ét fort portée, tant par Elle même, que par d'autres qui sont de son parti à débaucher plusieurs Electeurs & Etats de l'Empire de la fidelité qu'ils doivent à sa Majesté Imp:. & à leur faire tellement oublier leur devoir, que de leur faire prendre les armes contre celui qui leur a été donné de Dieu pour Prince & Seigneur naturel: Ainsi que* 12. *cela s'ét-assés veu en la derniere*

Assemblée tenue à Tronsvic ; & l'on a pû remarquer par les propositions de l'Envoyé Verjus les grandes entrepriſes & machinations qui ont été braſſées contre ſa Majeſté Imp. & avec cela encore 13. la Declaration que la France a demandée & obtenuë d'Angleterre, comme ſi la Couronne d'Eſpagne ût violé le Traitté d'Aix la Chapelle par l'entrepriſe des Etats Gen. ſur Charleroy, quoy qu'elle n'aye aucune convenance avec le dit Traitté ; par où la France donne aſſés à connoitre qu'elle a reſolu de declarer la guerre à l'Eſpagne même, & au Cercle de Bourgogne, quoy qu'elle offre de retirer ſes Troupes du Rhin, en cas que ſa Majeſté Imp. veuille s'obliger à ne point aſſiſter les Etats Gen. & cela d'une telle obligation en laquelle Elle puiſſe treuver ſa ſureté, & que la contravention dont on a uſé juſques à preſent en puiſſe être reparée, ou que la juſte ſatisfaction qu'Elle pretendroit de ſon côté fût confirmée ; bien qu'une grande partie des dittes contraventions ſe ſoit faite devant que ſa Majeſté Imp. ût fait aucune Alliance avec les dits Etats Gen: pour le maintien de la Paix de Weſtfalie & de Cleves, & qu'eux auſſi ſe fuſſent reſervés expreſſement leur liberté, même avec le conſentement de la France pour le maintien de la ditte Paix de Weſtfalie, & deffenſe de leurs terres hereditaires, & pour traiter avec tous Potentats & Republiques], & même avec les Etats de l'Empire. Comme auſſi il n'êt point deffendu à un Empereur par la Capitulation, ou par les Conſtitutions de l'Empire

d'em-

d'employer toutes sortes de moyens licites pour la conservation de l'autorité Imperiale & le secours des Etats de l'Empire. C'êt pourquoy sa Majesté Imp:ne doute nullement que les dits Electeurs & Etats de l'Empire n'ayant pas seulement remarqué l'inclination qu'Elle a pour la Paix par toutes ses actions qu'Elle a faites jusques à present, & sur tout par ce qu'Elle a fait proposer à cette Assemblée pour le fait d'une suspension d'armes & d'une Paix generale, mais aussi Elle se persuade fermement qu'ils auront assés observé qu'on n'a pas voulu accepter d'abord la Mediation laquelle avoit été conclue unanimement par les communs suffrages de l'Empire, ni se contenter des conditions équitables qui ont été offertes de la part des Etats Generaux, & donner par ce moyen une bonne & ferme Paix à toute la Chretienté. Elle espere cela d'eux, comme de ceux qui sont des veritables Amateurs de la Patrie, & qui prennent fortement à cœur l'extreme danger & la desolation de l'Empire, qui le joignent sans differer à l'Armée de ce même Empire laquelle êt prête pour sa conservation & delivrance, qui s'unissent en toutes façons, & employent tous les moyens convenables pour la commune deffense, & qui contribuent par leurs actions à mettre à execution les deliberations que la Diette prend sur ce sujet, & à tout ce qui peut avancer en quelque sorte le repos de l'Empire, la liberté des Peuples d'Allemagne, & le bien & avantage d'un chacun en particulier. Toutes lesquelles choses

il plaira aux plenipotentiaires de ſa ditte Maj: Imp: aux Tres-illuſtres & Nobles Conſeillers, Deputés & Ambaſſ. des Sereniſſ. Electeurs & Etats de repreſenter & publier à un chacun ſuivant l'ordre qui en a été donné par ſa ditte Majeſté, au ſervice deſquels le Miniſtre ſouſſigné proteſte d'être toujours prêt & affectionné.

Fait à Ratisbonne ce 28. Août. 1673.

ainſi ſigné,

MARQUARD.

Outre cela ſa Maj: Imp: fit rappeller par Edit public tous les Allemans qui étoient au ſervice des Princes étrangers, ſous peine de ſa plus haute indignation. Elle receut auſſi en ce temps-là la lettre ſuivante de l'Elect. de Treves, dans laquelle les inſolences commiſes par les François en cet Archeveché ſont racontées bien au long. La ditte lettre étoit de la teneur ſuivante.

Tres-illuſtre & tres-excellent Empereur & Seigneur.

Je ſai ſavoir en toute humilité à vôtre Majeſté que les inſolences des François deviennent de jour en jour plus grandes en mon Archeveché, ſi bien que le Marquis de la Trouſe ayant tenu quelque temps bloquée une petite Ville appellée Meyn, en ſorte que perſonne n'en pouvoit entrer ni ſortir, l'a en ſuitte formellement aſſiegée, & l'a extremement preſſée par des mines & des Approches, quoyque les Aſſiegés ſe deffendiſſent vaillam-

lamment, ſi bien qu'avant même qu'il y fut entré aucun ſecours, il auroit eu bien de la peine à s'en rendre le Maitre: Neantmoins afin de prevenir de plus grands inconvenients, & remedier à un ſiege qui pouvoit trainer aprés ſoi de tres-facheuſes ſuites, je permis qu'on accordat avec le dit Marquis pour la ſomme d' 11000 Riſdales qu'il demandoit pour les 3. Chatelenies de Munſter. Meyen & Bergſleg, dont il en avoit déja touché quelques mille, & qu'on luy portat le reſte de la ditte ſomme aprés qu'il auroit levé le Siege. Mais lors que je propoſai que le dit Marquis ſignât cet Accord & la quittance du payement, afin de faire voir que la ditte ſomme avoit été payée, il n'en voulut jamais rien faire; & partant comme je ne voulois pas permettre qu'on fit le dit payement, les François ſe ſont jettés ſur les Villages de mon Archeveché, & en ont brulé quelques-uns ſitués auprés de la Moſelle & dans le Païs, & en ont menacé pluſieurs autres en cas qu'ils ne payaſſent pas au pluſtôt les contributions, qu'ils exigent à leur fantaſie: voire même ils en ont brulé un qui étoit tout proche du lieu de ma reſidance; leſquelles hoſtilités j'ay à apprehender tous les jours de plus en plus, & Vôtre Majeſté verra plus amplement par l'incluſe les menaces qu'ils font à ma bonne Ville de Treves. Je n'alluſerat pas plus longuement de la patience de Vôtre Majeſté, mais j'ajouterai ſeulement qu'on traite mon Païs de la même maniere que s'il fût été donné en proye aux Ennemis, & comme ſi l'on étoit en guerre ouverte avec la

France

France; Ie voir cependant j'ay observé jusqu'ici tres-extroittement la Neutralité, & ne leur ay pas donné le moindre sujet que je sache d'en user de la sorte, quoy que mes Ennemis veuillent dire contre moy: Si bien que si cela continue longtemps, & si l'on ne m'envoye pas le secours qui m'êt si necessaire, & que je demande avec tant d'instance, je n'ay à attendre que l'entiere ruïne & desolation de mon Païs, & d'être privé de tous les moyens dont j'ay besoin pour ma deffense & pour l'entretien des Troupes que j'ay déja mises sur pié: C'êt pourquoy j'espere que Vôtre Majesté & l'Empire ne permettront point qu'un des principaux Membres de l'Empire soit ainsi malheureusement foulé par une Puissance étrangere, sans qu'on tâche d'en prendre une vangeance exemplaire & toute particuliere, si bien que je ne doute point que vôtre Majesté avec tout l'Empire ne prenne des resolutions qui soient capables de reprimer toutes ces violences, & de conserver l'Empire en une Paix & une tranquillité assurée. Fait en ma Forteresse d'Erenbretstein ce 27. Août 1673. De vôtre Majesté le tresbumble & tresobeïssant Chapelain.

CARL CASPAR Elect.

Sa Maj: Imp: fit presenter cette lettre à la Diette de Ratisbonne, & fit exhorter par même moyen les Etats de l'Empire d'assister l'Electeur contre ces violences; comme aussi ledit Electeur de son côté fit travailler puissamment par son Maistre pour cet effet, & fit faire

faire de grandes plaintes contre les François. Sur quoy ayant été deliberé finalement en l'Assemblée, il y en ût quelques-uns qui crûrent que le meilleur étoit de chercher la satisfactiõ par les armes, comme sachant bien le peu de fruit que l'Ambassade du Comte de Windisgrats auprés du Roy de France pour la restitution de Lorraine avoit produit; mais d'autres furent d'avis que la voye de la douceur étoit la meilleure, laquelle ayant aussi finalement été arrêstée, on resolut d'écrire au Roy de France au nom de tout l'Empire de faire donner satisfaction à S. A. E. sur les excés que les François avoient commis en son Païs, comme aussi aux autres Princes & Etats de l'Empire sur les hostilités dont les mémes François avoient usé à l'encontre d'eux, directement contre le Traitté de Munster, de laquelle resolution on donna incontinent avis à l'Empereur. Monsr. le Resident Gravelle presenta là dessus le Memoire suivant le 18. du present mois contre les plaintes du dit Electeur.

Messieurs,

„ Sa Maj: Treschr: le Roy mon Maître ayant „ û avis de tous les Memoires qui ont été pre„ sentés à cette Assemblée par Monsr. l'El. „ de Treves, & vû les excessives plaintes qui „ ont été faites par luy des grandes insolences „ qu'il pretend que les François ont commi„ ses en son Païs, il m'a commandé de decla„ ré à cette assemblée les grandes & impor„ tan-

„tautes causes qui l'ont obligé à envoyer une
„partie de son Armée dans l'Evêché de Tre-
„ves, & prevenir les attentats que l'on ma-
„chinoit contre lui, & à l'avantage de ses En-
„nemis. C'êt pourquoy l'on tient pour su-
„perflu de repeter ici de nouveau ce qui a été
„déja dit si souventefois, tant en la presente
„Assemblée, qu'en plusieurs autres lieux, de
„la sincerité des intentions du Roy mon Mai-
„tre pour la conservation de la Paix d'Alle-
„magne, & pour détourner les troubles dans
„lesquels elle se trouve presentement enga-
„gée, quoy que l'on aye déja proposé il y a
„long-temps au nom de sa Majesté. Tout le
„monde êt assés informé des declarations qui
„ont été alleguées de la part de sa ditte Maj:,
„les devoirs qu'on a faits pour faire en sorte
„qu'Elle ne fût pas obligée d'envoyer son Ar-
„mée en Allemagne, & pour se trouver en
„état de rappeller les Troupes qu'Elle avoit
„été contrainte d'y faire marcher, si sa Maj:
„Imp: ût daigné empecher qu'on ne donnât
„aucun secours aux Ennemis de la France, &
„que pour faire une fin de toutes difficultés &
„empechements, sa ditte Maj: declaroit de se
„contenter de la garantie de quelques-uns des
„Electeurs que sa Maj: Imp: n'entreprendroit
„rien pour l'avantage des Ennemis du Roy
„mon Maitre (ainsi qu'ils y sont eux mêmes
„obligés suivant le Traitté de Paix de Mun-
„ster) & que si Elle faisoit autrement les dits
„Electeurs s'y opposeroient, & n'accorde-

„roient

„royent aucun passage aux Armées qui sero-
„yent employées contre le Roy mon Maitre,
„ou ses Alliés sous quelque pretexte que ce
„pût être : Et partant il êt aisé de remarquer
„que sa Maj: Imp: bien loin de faire quelque
„reflexion sur ces offres & declarations du
„Roy mon Maitre, aucontraire n'en a fait
„aucun état ; & même a mépriſé & rejetté
„tous les devoirs que quelques Electeurs ont
„employé fort genereuſemẽt, pour diſpoſer ſa
„Maj: à preſerver l'Empire par un moyen ſi
„ſeur & ſi facile des calamités d'une guerre
„dans laquelle il ſe treuve maintenant enve-
„loppé, pour le ſeul bien & avantage des
„Troupes étrangeres: C'êt pourquoy le Roy
„mon Naitre ne doit être blamé en aucune
„ſorte, ſi à la veuë de tous les preparatifs de
„guerre, qui ſelon toutes les apparences n'a-
„voient pour but que la ruine de luy & de ſes
„Alliés, a ſongé aux moyens de reſiſter aux
„entrepriſes de ſes Ennemis par la voye des
„armes, & de repouſſer la force par la force:
„Et l'on ne doit pas trouver étrange ſi ſa Maj:
„a tâché d'empêcher de tout ſon pouvoir que
„l'Armée Imp: ni aucune autre ne ſe ſaiſît des
„paſſages de cet Archeveché pour l'avantage
„de ſes dits Ennemis, comme l'on avoit déja
„commencé de faire, ainſi qu'il ſe voit claire-
„ment par la reception de la garniſon Imp:
„dans Coblents & la Forteresſe d'Erenbret-
„ſteyn, ſous pretexte qu'elle étoit payée par
„l'Electeur, quoy qu'il n'y ût aucune neceſſité

d'on

», d'en user de la sorte, & nonobstant les fre-
», quentes assurances que sa Maj: avoit fait faire
», au dit Electeur, qu'Elle vouloit vivre en
», toute amitié avec luy : Si bien que sa ditte
», Maj: voyant les menées qu'on brassoit contre
», Elle de toutes parts, ne pût se dispenser
», d'envoyer en cet Archeveché quelques Regi-
», ments qu'Elle avoit sur la Moselle & autour
», de Thionville, puis qu'Elle ne doutoit plus
„ du dessein de l'Empereur par la revuë de ses
„ Troupes qu'il avoit fait faire auprés d'Egra,
„ ainsi que la suitte l'a fait assés voir: D'où l'on
„ peut facilement inferer qu'une telle Armée
„ n'a point été assemblée pour secourir ledit
„ Electeur, mais pour se rendre maître des Pla-
„ ces qui luy appartiennent, & assister par ce
„ moyen avec d'autant plus de facilité les En-
„ nemis de la France, & attaquer & opprimer
„ ses Alliés avec d'autant moins de danger.
„ Même la declaration qui a été publiée au
„ nom de sa Maj: en cette Assemblée pour la
„ justification des armes de l'Empire, & pour
„ confirmation du dessein qui avoit été resolu
„ il y a si long-temps, a sav: des Troupes qui
„ devoient étre employées contre sa Maj: &
„ ses Alliés, êt un témoignage certain & assu-
„ ré de la necessité indispensable qui a obligé
„ le Roy mon Maître de pourvoir à sa seureté
„ & à celle de ses Alliés par toutes sortes de
„ moyens legitimes & propres à une juste def-
„ fense. Sa Maj: a aussi été portée à cela par
„ les grands armements du Roy d'Espagne, &
„ l'as-

„ l'assurance qu'on luy donnoit qu'il étoit re-
„ solu de luy declarer la guerre conjointement
„ avec l'Empereur; & puis aprés de se joindre
„ aux Hollandois pour executer ensemble les
„ desseins qu'ils avoient premedité de longue
„ main. Sa Maj: a encore reçu avis que les Es-
„ pagnols avoient envoyé quelques Regiments
„ de leurs Troupes dans le païs de Luxem-
„ bourg, avec ordre de se rendre Maitres de
„ Treves, & que la chose alloit sans faute étre
„ mise à execution si on ne lesût pas prevenus
„ 24. heures auparavant; c'ét pourquoy l'en-
„ trepriſe faite par sa Maj: pour les prevenir ét
„ assés justifiée, veu la situation favorable de
„ ce lieu en cette confusion de temps & des
„ affaires, puis qu'ils auroient fait entrer tous
„ les Soldats Espagnols par une méme porte,
„ afin de se joindre aux Hallandois & aux Im-
„ periaux, & couper le passage aux Troupes
„ de sa Maj: à la faveur de Coblents & d'Eren-
„ bretsteyn, pour par ce moyen ruïner entie-
„ rement le païs de ses Allies: Et neantmoins
„ sa ditte Maj: persiste toujours en sa genereuse
„ intention, qui ét de restituër toutes les Vil-
„ les de l'Empire dont Elle a été obligée de
„ s'assurer par la necessité de cette guerre, afin
„ d'avoir une bonne Paix, si ses Ennemis veu-
„ lent faire paroitre qu'ils ont les mémes in-
„ clinations. C'ét pourquoy il ne faut nulle-
„ ment douter de la generosité du Roy mon
„ Maitre, laquelle il a fait assés paroitre en la
„ Paix qu'il a faite avec S. A. E. de Brande-
„ bourg,

„ bourg, à laquelle il a restitué toutes les Pla-
„ ces qu'il luy avoit prises ; par où il témoigne
„ assés la veritable affection qu'il a pour le bien
„ de l'Empire, & l'interêt qu'il a pour sa con-
„ servation. Et pour ce qui êt des excês que
„ l'on dit avoir été commis par les François en
„ l'Evéché de Treves, il êt certain que sa Maj:
„ ne les approuve nullement, mais au con-
„ traire les deteste de tout son cœur, puis
„ qu'Elle a ôté les Charges à quelques Officiers
„ qui n'ont point obeï aux ordres qu'Elle leur
„ avoit donnés sur ce Sujet, & qu'Elle a fait
„ sentir aux autres les effets de sa juste indigna-
„ tion par des punitions proportionnées à la
„ grandeur de leurs fautes. Tout le monde sait
„ bien qu'on ne peut pas toujours tenir les
„ Soldats en une si exacte discipline, que les
„ Païs où ils se treuvent n'en soient aucune-
„ ment endommagés ; mais ces malheurs ne
„ doivent nullement étre imputés au Roy mon
„ Maitre, lequel n'a oublié aucun soin pour
„ les détourner de sur les terres de l'Empire,
„ mais plustôt à ceux qui sont cause que l'on a
„ rejette toutes sortes de Traittés, mêmes ceux
„ que l'on veut faire sur le pié de celui de West-
„ falie. Sa Maj: m'a commandé par même mo-
„ yen de representer à cette Assemblée les rai-
„ sons pour lesquelles on a démoli les rem-
„ parts des 2. Villes de Colmar & Sledstadt,
„ à quoy Elle a été obligée par une necessité
„ indispensable, parce que si Elle les ût laissés
„ en état, Elle se mettoit en danger de forti-

„ fier

„ fier par là les desseins de l'Empereur & des
„ Ennemis de la France, puisque sa Maj: avoit
„ appris qu'elles étoient prêtes de recevoir gar-
„ nison Imperiale ; ce qui a aussi été une des
„ principales causes que le pont de Strasbourg,
„ comme pouvant produire un pareil effet, a
„ été brulé par la garnison de Brisac. De plus
„ sa Maj: étant sur le point de partir de Ma-
„ stricht pour faire le voyage de Lorraine, a
„ été avertie que dans le dernier Tritté fait à
„ Vienne avec le Pensionnaire d'Amsterdam,
„ on avoit stipulé entre autres choses, (des-
„ quelles il sera parlé en son lieu) *que le Duc de*
„ *Lorraine attaqueroit l'Alsace avec ses Trou-*
„ *pes, & celles que l'Empereur avoit dans la*
„ *Suabe & le Brisgau : qu'il mettroit Garni-*
„ *son dans Colmar & Sledstadt, laquelle il fe-*
„ *roit passer à cet effet par Renfelden, & que de*
„ *là il entreroit dans la Bourgogne:* lesquelles
„ choses justifient assés la démolition de ces 2.
„ Places : Et partant sa Maj: avoit resolu d'y
„ mettre une Garnison assés considerable, afin
„ de se precautionner contre la desobeïssance
„ qu'elles ont tousjours temoignée sans se sou-
„ cier de l'obligation qu'elles ont d'observer
„ la Paix de Munster, en vertu de laquelle elles
„ sont obligées de reconnoitre le Roy mon
„ Maître pour leur Protecteur. Les dittes Vil-
„ les ne se sentiroient pas aussi soulagées pour
„ un peu, si elles étoient déchargées d'une
„ telle Garnison, laquelle n'auroit pû être que
„ nombreuse, là où cependant leur liberté de-

„ meure

„ meure inviolée & leurs privileges en leur en-
„ tier sous la protection du Roy mon Maitre.
„ Enfin Messieurs, toutes personnes équita-
„ bles jugeront facilement de ce qui a été dit, à
„ qui on doit imputer la cause des malheurs
„ dont l'Empire se trouve maintenant accablé,
„ & qui sont ceux qui ont peché contre le
„ Traitté de paix de Munster & celui du mois
„ de Novembre 1671. la verité desquelles
„ choses se verra plus à plein dans la réponse du
„ Roy mon Maitre sur le decret qui a été pre-
„ senté à cette Assemblée au nom de sa Maj:
„ Imp: Fait à Ratisbonne ce 18. Septembre
„ 1673. Ainsi signé.

ROBERT de GRAVELLE.
Ambass. de sa Maj: Treschr:

Les 10. Villes de l'Alsace, asav: Haguenau, Colmar, Sledstadt. Landau, Croon-weissenborg, Oberney ou Ober-Ehuheim, Keysersaerg, Munster, Rosheim & Dierkheim, étant desormais au pouvoir des François, furent miserablement traitrées par eux, ce qui causa une telle consternation dans les Païs voisins, lesquels ûrent peur d'étre attaqués comme les autres, qu'ils firent tous les preparatifs necessaires pour se mettre en état de deffense. Les habitants des 4. Villes foretieres se sauverent en Suisse avec le plus beau de leur bien. Le Cercle de Suabe se trouva aussi en une grande perplexité, de voir qu'une Armée étrangere étoit sur le point d'entrer en leur païs, outre que le malheur

heur voulut que les Cantons Catholiques & Proteſtants ne pûrent pas s'accorder en pluſieurs choſes. La Ville de Stratsbourg étant auſſi alarmée de tous ces grands remuements, le Roy envoya un Gentil-homme appellé Catilly au Magiſtrat de cette Ville pour l'aſſurer des bonnes intentions de ſa Maj:. & qu'ils n'avoient que faire de prendre ombrage de ce qu'Elle avoit mis garniſon dans Colmar & Sledſtadt, puis qu'Elle ne l'avoit fait que pour aſſurer l'Alſace contre les invaſions des Troupes Imperiales. Le dit Gentil-homme dit auſſi qu'il avoit ordre de demeurer quelque temps à Stratsbourg pour remedier aux deſordres que quelques Troupes Françoiſes pourroient commettre en ce Pais. Le Roy envoya auſſi un autre Gentil-homme appellé St Aubin à la Ville de Bale, avec une lettre, par laquelle il donnoit à connoitre la ſatisfaction qu'il avoit de leur conduite, d'avoir refuſé le paſſage à quelques Troupes de Lorraine qui vouloient entrer dans la Franche Comté, les priant par même moyen de demeurer conſtants en ce deſſein, & d'en uſer de la même ſorte envers quelques Troupes de Lorraine & autres que l'on aſſembloit ſous le Gen: Caplieres, pour entrer par leurs Terres dans la Bourgogne, & de là faire des invaſions dans ſon Royaume. Ceux de Bâle répondirent à celà que cette affaire concernoit tous les Cantons de Suiſſe, & qu'ils traittoient toujours de ces ſortes de choſes lors qu'ils étoient aſſemblés tous enſemble, mais

mais que cependãt ils observeroient ponctuëlement les Traittés qu'ils avoient fait avec sa Majesté. L'ambassadeur de France qui étoit en Suisse faisoit toujours de grandes instances auprés des Cantons pour avoir la permission de faire de recruës, & faire en sorte que les Suisses fissent une plus étroitte Alliance avec la France, offrant pour cet effet de leur faire payer tous les arrierages qui leur étoient dûs: Mais les dits Cantons étoient plus portés à songer à leur propre deffense qu'à faire de nouvelles alliances: C'êt pourquoy ils firent convoquer une Assemblée generale de tous les Cantons à Baden le 17. du present, tant pour deliberer sur les propositions du Resident de Hollande, que pour aviser aux moyens de se mettre en posture de deffense; car la prise de l'Alsace par les François, & la démolition & mauvais traittement qu'ils avoient fait à la Ville de Colmar, avoient rempli leurs esprits de deffiance.

Le Roy de France étant arrivé à Brisac, pendant que les Villes de l'Alsace se rangeoient sous son obeïssance, en partit vers le commencement de ce mois pour aller à Nanci, & arriva le 3. à Ste. Marie de Mines, le 4. à St. Dié, le 6. à Raon, le 7. à Luneville, & le 8. à Nanci, où sa Maj: demeura encore quelque temps, & donna audience à plusieurs Ambassadeurs. Le 14. Elle fit la revuë de toutes ses Troupes, auxquelles plusieurs autres qui étoient dans le Païs de Cleves se vindrent joindre, & firent toutes sortes de preparatifs pour executer quelque

grande

grande entrepriſe, ce qui donna matiere à pluſieurs d'exercer leurs penſées pour ſavoir de quel côté toutes ces forces iroient fondre. Quelques-uns croyoient que c'étoit pour attaquer Hamburg ou Bits, & ce à cauſe qu'on avoit fait porter quantité de materiaux à Nanci pour rompre les rochers, parce que Hamburg étoit ſitué ſur une roche. D'autres s'imaginoient qu'on en vouloit à Strasbourg ou à Fribourg dans le Briſgau, & d'autres finalement à la Franche Comté, parce qu'on avoit fait porter 50000. livres de poudre & quantité de Sacs remplis de terre au dit Nanci, que l'on avoit fait venir de Mets & de Verdun. L'arrivée du Duc d'Orleans au dit Nanci ſembloit auſſi contribuer quelque choſe à l'execution de quelcun de ces deſſeins que nous venons de nommer; Car il y arriva le 18. & fut fort bien reçu du Roy pour y commander en ſon abſence. Mais neantmoins on n'executa rien du tout de ce que l'on pouvoit avoir projetté, ſoit que l'avantage que l'Armee Imperiale avoit ſur celle de Turenne en Allemagne en fut cauſe, ou que ce fut pour quelque autre raiſon, c'êt ce qu'on ne peut pas dire ni aſſurer: Quoy qu'il en ſoit le Roy ſe prepara pour s'en retourner à Paris le 30 & prit pour cet effet la route de St. Quentin.

Les François qui eſtoient encore dans le païs de Treves, y commirent toutes ſortes de violences, juſqu'à ce qu'enfin les Eſpagnols aſſemblerent quelques Troupes auprés de Luxembourg pour les envoyer dans Treves, & en

deffendre cette Ville; mais les François en étant avertis, devancerent les Espagnols de 24. heures, & se saisirent de tous les passages, de façon qu'ils n'y pûrent entrer. En cette sorte le Chevalier de Fourilles se presenta devant cette Ville avec 5000. chevaux, & l'investit, demandant 32000. pistoles pour le rachat du pillage, à faute dequoy il menaça de traitter les Bourgeois avec la derniere rigueur. Le 28. du passé il arriva auprés de la Ville. 3 Batteaux chargés de toutes sortes de munitions pour les François, lésquels preparerent alors toutes choses pour assieger la Place formellement, pour lequel effet le Marquis de Rochefort arriva aussi le même jour à l'Armée, & envoya ordre à son Infanterie qui étoit à Sirk au nombre de 6000. hommes, de marcher en diligence pour ce dessein, comme elle fit le 29. avec 7. pieces de Canon. Cela neantmoins se fit sans ordre du Roy, lequel avoit commandé qu'on se rendit Maitre de cette Ville en la même maniere que l'on avoit fait de celles de l'Alsace. Il y avoit en la Ville en qualité de Commandant un nommé le Grandeur, un vieux Colonel, lequel avoit été autrefois Gouverneur de Hambourg pour le Duc de Lorraine, ayant avec luy 300. Soldats, 2000. Païsans & 1600. Bourgeois, lesquels se deffendirent bien au commencement. Le 30. les Batteries étant prêtes, les François commencerent à jouër du Canon, & à porter des Facines pour remplir les Fossés; & quoy que l'Elect. de Treves y ût envoyé quelque secours,

les

les François attaquerent la Place si vivement, qu'ils se virent dans peu de jours au pié des Remparts, quoy qu'ils fussent obligés de creuser par une terre remplie de pierres Le Marquis de Rochefort y fut blessé au cou & à l'épaule, & plusieurs autres Officiers François y reçurent diverses blessures. Là dessus les François ayant fait une attaque, les Assiegés rendirent la Ville le 8. La Garnison sortit le Baton blanc à la main, les Bourgeois furent desarmés, & obligés de demander encore pardon au Roy. Les François disoient qu'ils avoient perdu 30. Officiers & 200. Soldats pendants ce Siege, mais d'autres parloient de 800. Aprés cette prise une paritie de ces Troupes se rendit auprés du Maréchal de Turenne, & l'autre alla trouver le Roy en Lorraine.

Cependant le Traitté de Paix n'avançoit pas beaucoup à Cologne; car les François n'étoient pas contents de ce que les Plenipotentiaires de cet Etat avoient declaré par leur réponse sur leurs prétentions & celles de leurs Alliés, qu'ils ne pouvoient traitter sans la Maison d'Autriche, ni leur accorder en aucune façon leurs demandes. Toutefois tant par ce qu'ils cherchoient toutes sortes de moyens pour avoir la Paix, qu'à la persuasion des Ambass. de Suede, les Plenipotentiaires de France avec les Min: de Cologne & de Munster firent une nouvelle proposition en la conference du 12. du present, par laquelle ils modererent de beaucoup leurs dittes pretentions; Car ces 2. Evêques

apprehendoient extremement que tout le faix de la guerre n'allât fondre sur eux à l'approche de l'Armée Imperiale. Mais les Plenipotentiaires de Hollande ne voulurent nullement accepter la ditte proposition, parce qu'elle contenoit encore plusieurs choses injustes; si bien que les Mediateurs travaillerent auprés des Parties, tant pour obliger les uns à relacher quelque chose de leurs pretentions, que pour persuäder les autres à ceder quelque chose, & s'accommoder au temps. L'on disoit qu'ils avoient proposé que cet Etat cederoit à la France la Ville & Mayerie de Boisleduc, avec encore la Ville de Mastricht & le Pais d'outre Meuse: Mais d'autant qu'on voyoit fort peu d'inclination du côté des Etats de ceder beaucoup à la France, comme leur ayant declaré la guerre à tort & sans raison, les choses demeurerent en l'état où elles étoient. Cependant on passoit le temps chés plusieurs Ambassadeurs en Comedies, Balets, Festins, chasses. & autres choses semblables, où l'Eveque de Sratsbourg se trouvoit ordinairement. Il sortit en ce temps-là de Cologne 500. hommes du Regiment du Marquis de Grana, sous pretexte d'aller à Sibourg pour reparer cette Fortereſſe; mais ils allerent à Coblents pour fortifier cette Ville, parce que l'Electeur de Treves apprehendoit que les François ne vouluſſent l'assieger aprés la prise de Treves. L'Electeur de Cologne se plaignit grandement de ce procedé à ceux de cette Ville, disant que nonobstant leur promesse & declaration qu'ils

avoient

avoient faite de demeurer neutres pendant cette guerre, ils avoient laissé sortir ces Troupes au service de l'Elect. de Treves. Mais le Magistrat de Cologne luy répondit que les dittes Troupes etoient sorties sans leur sçû, & qu'aussi bien ils n'auroient pû les empêcher, puis que cela ne dépendoit pas d'eux, mais de l'Empereur, duquel elles avoient été continuëllement entretenuës & payées.

Le Col. Litzau ayant levé en ce temps-là un Regiment d'Infanterie auprés de l'Elbe au service des Hollandois, 120. hommes du dit Regiment furent embarqués, lesquels ne pouvant souffrir la froidure & l'humidité de l'air, parce qu'ils furent arrêtés 5. semaines durant par le vent contraire, ils commencerent à se rebeller, & à menacer de mort leurs propres Officiers; & enfin les ayant enfermés & empriſonnés, & coupé le cable de leur Vaisseau, ils se firent mettre à terre par le Maitre, & s'en allerent où ils voulurent, commettant par tout des insolences inouïes; mais le Gen: Major Arensdorf les fit poursuivre par tout, pour les attraper & les punir selon leurs merites.

Un Envoyé de Moscovie étant pour lors arrivé à Rome, fut mené à l'audience auprés du Pape dans le Caroſſe du Cardinal Altieri. Le bon Pere fut assisté en cette fonction des Cardinaux Barbarini, Chigi & Rospigliosi, comme étant les Neveux des Papes precedents, Altieri, Carpegna & Massimi, comme Ministres de la Cour, & Ursini & Hessen comme Pro-

tecteurs de Pologne & d'Allemagne. Le dit Envoyé fit 3. reuerences selon la coutume, & s'étant encliné, il ne baisa point les pieds du Pape, mais le bord de son vêtement. Il dit que comme bon Catholique il etoit prêt de les baiser mille fois, mais que son charactere de Ministre du Czar ne le luy permettoit pas. Son Secretaire ne fit ni l'un ni l'autre, comme étant naturel du Païs. Il fit sa Harangue en Latin, contenant en substance que le grand Duc son Maitre avoit resolu de faire la guerre aux Turcs pour leur empecher d'envahir la Pologne, & qu'il souhaitoit que tous les Princes Chretiens fussent du même sentiment, & qu'ils fissent la guerre d'un commun accord à ce Tiran implacable du nom Chrétien: qu'il avoit aussi envoyé ses Ministres pour ce sujet par toute l'Europe, & qu'il exhortoit sa Sainteté de se faire le Chef d'une Ligue si grande & si avantageuse pour toute l'Europe. Le Pape luy répondit fort civilement en langue Italienne. Il avoit aussi prié sa Sainteté que si le Roy de Pologne venoit à mourir. Elle daignât employer son credit pour faire en sorte que le fils de son Maitre fut élu Roy en sa place, afin que ces 2. puissants Royaumes étant sous une seule domination, ils fussent d'autant plus capables de resister aux Turcs. Cependant plusieurs Cardinaux luy vindrent rendre visite. Aprés qu'il ût fait quelque sejour à Rome, il demanda son congé & réponse à ses propositions: Mais il y ût quelque different sur le titre qu'on devoit donner à

son

ſon Maitre, l'Envoyé voulant qu'on luy donnat celui de Czar, ce que la Cour refuſa de faire, comme s'imaginant que cela vouloit dire Empereur, lequel titre elle ne luy voulut point donner, parce qu'elle conſidera de quelle importance étoient les titres qu'elle donnoit. A quoy l'Envoyé repliquoit que ce titre luy étoit donné par tous les Potentats de l'Europe, & proteſtant à faute de cela qu'il s'en iroit ſans rien faire. Mais le Cardinal Barbarini pria qu'on fît une Aſſemblée de Cardinaux pour examiner cette affaire, puis que l'Envoyé avoit declaré qu'il ne vouloit point de dépêche ſans cela, de peur d'encourir la diſgrace de ſon Maitre. Monſr. Lambardi Agent de Pologne ayant employé à ſon uſage particulier les deniers qu'il avoit reçu du St. Siege pour le ſervice de cette Couronne, il fut ſuſpendu de ſa Charge. En ce temps là mourut à Rome le Cardinal Imperial, étant de la faction des Squadroniſtes, & un homme de grande authorité.

Comme on tenoit en France pour tout aſſuré qu'il y auroit bientôt guerre entre cette Couronne & l'Eſpagne, il y en avoit pluſieurs qui croyoient que le Roy de France la declareroit le premier, afin de ne point faire de tort à ſa gloire. Pour cet effet on fit courir le bruit que le Sr. Colbert avoit averti les Marchands François de retirer leurs effets hors des terres de la domination d'Eſpagne, parce que la guerre luy ſeroit declarée dans peu de temps. On divulga alors au Louvre que le Chevalier

Silvius étoit parti de Londres pour aller traiter quelque ſecrete negociation entre ſa Maj. de la grande Bretagne & Meſſ. les Etats Generaux; mais les François, croyoient qu'elle ſeroit de peu d'effet, à cauſe de l'étroite Alliance qu'il y avoit entre les 2. Rois, & ſur tout tant que le bonheur de la France ſeroit en ſon plus haut point, & que la ſeule choſe qui pouvoit ébranler cette Union étoit s'il arrivoit que les François vinſſent à être batus en Allemagne par les Imperiaux, ce qui les mettroit hors d'état de pouvoir donner le ſecours neceſſaire en cas de beſoin au Roy d'Angleterre. Les François publierent auſſi pluſieurs nouvelles de leur Armée qui étoit en Allemagne, faiſant accroire à tout le monde qu'elle avoit continuëllement la victoire ſur les Imperiaux, & qu'elle leur cauſoit de grandes pertes; & de plus qu'elle traitoit les Païſans comme s'ils ûſſent été en France: Mais un chacun êt aſſés informé du contraire, & en quelle maniere ils ont pillé & ſaccagé ces pauvres gens. La Republique de Gennes pria en ce temps-là le Roy d'Angleterre d'accommoder le different qu'elle avoit avec la France pour la priſe d'une de leurs Galeres, ce qui fut accepté par ſa Majeſté. Cependant le Roy de France faiſoit travailler puiſſamment auprés de la Princeſſe de Modene pour la perſuäder à conſentir au mariage du Duc de Jork, parce que cette Princeſſe alleguoit qu'elle étoit trop jeune; mais à la fin vaincuë des grandes inſtances qu'on luy fit, elle

s'en

s'en remit au Pape, lequel voulut bien y consentir, moyennant qu'on luy accordât les mêmes conditions qu'on avoit accordées autrefois à la Princesse Henriette de France, ou comme celles dont la Princesse de Portugal, maintenant Reine d'Angleterre, joüissoit presentement.

Monsr. le Comte de Monterey fit publier le 16. du present à Bruselles au son des Trompettes, que puis que toutes les Ordonnances du 20. Juin. 2. & 20. Octobre de l'année passée, qu'il avoit fait publier pour empecher tous desordres, courses & autres insolences qui se sont faites sous pretexte de la guerre entre la France & la Hollande, avoient été sans effet, S. Exc. pour garantir les Sujets du Roy de plus grande perte & dommage, avoit treuvé bon d'ordonner que les Païsans prendroient les armes, & qu'ils se mettroient à tous les passages, ponts & barrieres, & ne permettroient point à aucunes Troupes étrangeres de rien entreprendre contre le repos public, mais s'y opposeroyent à force d'armes, & en cas qu'ils ne fussent pas assés forts, avertiroient les Villes voisines, ordonnant à tous Gouverneurs, Commandeurs, Officiers de guerre & autres, de préter la main à l'execution des intentions de son Excellence. Cependant on preparoit toutes choses pour la guerre dans les Païs-bas: On fit faire pour cet effet quantité de Chariots de Bagage, Tentes, & autres choses. On assembla aussi plusieurs Troupes auprés d'Anvers tant à pié qu'à che-

val, afin de se joindre avec les Troupes qui venoient d'Hollande. Monsr. le Prince de Condé ayant rassemblé ses Troupes qui étoient épanduës çà & là au nombre de 5000. chevaux & 7000. hommes de pié, entra avec elles dans le païs d'Aloſt, & se posta auprés du Chateau d'Ename, où se joignirent à luy 10. Escadrons de Cavalerie sous Monsr. de Montelas, faisant en tout 1200. chevaux, que le Roy luy envoya de Lorraine à son secours, avec ordre que si les Espagnols venoient à rompre la Paix, de leur courir sus avec toute son Armée: Et cependant il exerça quantité d'hostilités sur eux pillant & ravageant tout ce qui s'opposoit à ses armes, entre autres quelques Villages qui appartenoient au Prince de Vaudemont; ce qui causa une grande alarme dans tous les Villages voisins, craignant d'être traittés de la même sorte; c'êt pourquoy on commença à fuir de toutes parts, & à se sauver dans les Villes & Places fortes. Il arriva cependant qu'un parti de Cav. Hollandois étant sorti pour faire quelque butin, entra sur les terres de France, où ils prirent un Curé avec 2. ou 3. riches Fermiers, qu'ils amenerent avec aux; mais le Comte de Nancre en étant averti, envoya quelques Cavaliers aprés eux, qui les atteignirent auprés du pont brulé sur le Canal de Bruſselles, où ils se mirent à les charger, mais les Hollandois ayant tué le Commandant des François, amenerent leur butin à Sauveté. Les Frãçois de Maſtricht firent alors payer les contribu-

tributions au Païs de Liege juſqu'auprés des portes de cette Ville: Et cependant la Milice de ce Païs n'ayant point eu d'argent depuis long-temps, commença à voler ſur les grands chemins, c'êt pourquoy on mit à Liege un impôt ſur la tonne de biere, pour en payer les Soldats, dont on diminuä les gages en même temps. On diſoit alors à Liege que le Duc de Nieubourg avoit mis une impoſition par tête ſur tout le païs de Juliers, ſous pretexte de reſtituër au Roy de France les deniers qu'il luy avoit pretés du temps de ſes pretentions à la Couronne de Pologne.

La Flotte d'Angleterre ayant rodé long-temps en mer par le vent contraire quelques jours aprés la Bataille, arriva le 3. du preſent devant Harwits, & le 4. à Gunfleet, d'où le Prince Robert ſe rendit incontinent à Withal pour faire raport à ſa Maj: de l'état où étoyent les affaires. Il fut fort bien reçu du Roy, on ſonna les cloches à Londres a ſon arrivée. Sa Maj: fit alors le Sr. Jean Harman, lequel revint un peu aprés malade de la Flotte, Amiral de l'Eſcadre du Pavillon bleu, à la place du Sr. Eduart Sprag; le Milord d'Oſſery luy ſucceda, en la Charge de Vice Am: du Pavillon rouge & le Sr. Jean Halmes fut fait Contr'Amiral du bleu. Le Roy s'étant abouché avec le Prince Robert, reſolut de deſarmer ſa Flotte cette année, & de ne mettre en mer qu'une Eſcadre de 30. Vaiſſeaux ſous le commandement du Milord d'Oſſeri, lequel avoit pour Vice Am: le Sr.

Jean Holmes, afin d'escorter l'Escadre de France sous M. le Comte d'Estrée jusque dans ses ports. Le Roy fit present au dit Comte par le Sr. de Samborne d'une bague estimée à 2000 écus; au Sr. de Martel d'un pourtrait de la valeur de 1000. au Sr. des Ardens d'un de 600. & au Major de l'Escadre d'un de 300. M. le Comte de Schomberg retourna en ce temps-là à Londres, les Soldats qui avoient été si long-temps à Jarmuyden ayant été renvoyés dans leurs Garnisons, parce qu'il n'y avoit plus de descente à attendre cette année-là. Sa Maj: fit aussi faire toutes les preparations necessaires pour faire enterrer le Sr. Eduard Sprag selon la magnificence duë à sa qualité & à ses grands services. Le corps du Duc de Richemond ayant en ce temps-là êté renvoyé en Angleterre par le Roy de Danemarc dans un Vaisseau tendu de deuil, fut aussi enterré à Londres le 29. avec non moins de pompe que le precedent. Le Roy de France pria alors celui d'Angleterre de faire passer 5000 hommes de ses Troupes à son service, ce que sa Maj: luy ayant accordé, les Regiments de Petersbourg, de Vaugan, & un autre, avec 2 Compagnies de chacun des autres Regiments furent commandés pour cet effet, & envoyes à Calais.

OCTO-

OCTOBRE 1673.

Marche de S. A. R. Monſeig. le Prince d'Orange.

S. A. R. Monſeign. le Prince d'Orange étant partie de la Haye, Elle arriva le 29. du paſſé auprés de l'Armée à Roſendal, où Elle mit bon ordre à toutes choſes & y attendit M. le Comte de Monterey pour s'aboucher avec Elle ſur la direction de la ditte Armée. Cependant quelques Seigneurs-là vindrent complimenter de la part du dit Comte. Le 3. du preſent il ſortit quantité de Chariots de bagage d'Anvers, tirant du côté du Clampshout; & le 4. Son Exc: ſuivit Elle même avec pluſieurs Seigneurs & Gentilshommes, prenant la route de Putten & de Clampshout, où S. A. ſe rendit auſſi; & aprés quelques heures de conference on reſolut que le dit Comte joindroit aux Troupes de S. A. 4000 chevaux, 1000 Fantaſſins tant Eſpagnols, Italiens que Walons, & 3000 Allemans; aprés quoy ſon Exc: s'en retourna à Anvers, où S. A. devoit ſe rendre auſſi pour deliberer encore ſur quelques affaires particulieres avec Elle, aprés qu'Elle auroit parlé avec M. le Comte de Waldek, lequel étoit parti pour cet effet tout exprés de la Haye, & s'étoit rendu au Fort de Stryen; Là deſſus ſa ditte Exc: fit aſſembler les dittes Troupes à Herenthals ſous le Marquis d'Aſſentar & Monſr. de Louvigny. Le même jour le Marquis

quis de Luſſau vint de la part du Prince de Condé auprés de ſa ditte Exc: & luy donna à entendre en ſon Audience *que le dit Seignr. Prince ayant apris que S. A. Monſeign: le Prince d'Orange aſſembloit une Armée pour paſſer par les Terres d'Eſpagne, il avoit ordre du Roy, en cas que cela s'executât, de le tenir pour une rupture*; A quoy ſon Exc: répondit *que cela n'étoit pas neceſſaire, puis que le dit Seigneur Prince même avoit rompu la Paix le premier du côté de la France, par l'invaſion qu'il avoit faite dans le païs d'Aloſt; mais que s'il avoit un tel ordre du Roy, il prioit qu'on luy fit voir, & qu'aprés cela il répondroit poſitivement comme Gouverneur de Flandre.* Le dit Marquis diſcourant aprés cela avec ſon Exc: il luy demanda *pourquoy Elle avoit envoyé du ſecours aux Hollandois pour prendre Narden*, A quoy Son Exc: luy répondit *qu'Elle avoit fait aux Hollandois comme la France avoit fait aux Portugais*; ſi bien que le dit Marquis s'en retourna aſſés malcontent. Cependant S. A. s'étant abouchée avec Monſr. le Comte de Waldek au Fort de Stryen, Elle partit de là pour Anvers. Son Exc. en étant avertie Elle ſortit le 7. à 2. heures aprés midi avec ſa Nobleſſe & ſa garde du Corps par la porte qu'on appelle de Roy, & prit le chemin de Marklem. S. A. y étant arrivée, fut reçue avec tous les honneurs imaginables, & miſe dans le Caroſſe de ſon Exc. paſſant entre une double haye de Bourgeois juſqu'a ſon logement, qui étoit dans la maiſon

du

du Sr. Castro sur le Meer. A l'entrée de la porte le Canon fut déchargé 3. fois; & aprés que S. A. fut passée avec sa Garde, laquell étoit composée de 70. hommes, tous habilés de Casaques bleuës & la Couronne en broderie, la Bourgeoisie fit aussi une fort belle décharge. Les ruës étoient si pleines de toutes sortes de personnes pour voir ce Prince, qu'on avoit toutes les peines du monde à passer. Le logement de S. A. fut d'abord environné, d'une Comp. de Soldats pour luy servir de garde, & celle de S. A. ayant passé devant le dit logement, sortit par la porte que nous venons de nommer, où ils furent logés aux environs. Le Magistrat d'Anvers vint complimenter sa ditte A. le même soir, & luy envoya le vin accoutumé. Le lendemain, qui fut Dimanche, Son Exc. se rendit auprés de S. A. avec laquelle Elle fût quelques heures en conference. On disoit que c'étoit pour consulter en quelle maniere l'on agiroit avec l'Armée, & si l'on iroit attaquer le Prince de Condé, ou si l'on descendroit sur le Rhin pour agir conjointement avec le Comte Montecuculi, lequel faisoit faire des continuëlles instances auprés de son Exc: pour declarer la guerre à la France, comme n'en ayant déja que trop de Sujet, & faire une diversion par ce moyen, puis qu'il étoit resolu de se transporter sur les bords du Rhin dans peu de temps. On conclut donc que puis que M. le P. de Condé ayant changé de poste sur le bruit de cette marche, étoit campé en un lieu si avantageux, qu'il

qu'il étoit presque impossible de l'y forcer, quand même on auroit eu une Armée de 30000 hommes, l'Armée tireroit du côté du Rhin, pour se joindre avec le Comte Montecuculi. On disoit aussi qu'on avoit resolu en cette entreveuë que l'Espagne declareroit la guerre à la France au premier jour. L'on apprit encore qu'il y avoit eu quelque discours entre S. A. & M. le Comte de Monterey touchant celui qui auroit le commandement de la ditte Armée, mais cet honneur fut deferé à S. A. par Monsr. le Comte. Aprés cette conference ils se rendirent ensemble avec plusieurs Carosses au Château d'Anvers pour le visiter, & ce fut en cette occasion qu'on tira encore quantité de coups de Canon pour faire honneur à Son Alteſſe laquelle aprés cela fut menée en son Logement, & y fut traittée magnifiquement en presence de son Excellence & de toute la Noblesse de Bruxelles. Le 8. aprés midi Son Alteſſe partit d'Anvers au bruit d'une infinité de Salves de la Bourgeoisie, & étant de retour à Rosendal, & y ayant fait assembler toutes ses Troupes, Elle en décampa le 12. & 13. & ayant passé par Waensdrecht, Ossendrecht & lieux circonvoisins, Elle se rendit à Herenthals pour se joindre avec les Espagnols. Le 14. Elle passa sur la bruyere par Mol & Bael, & s'étant jointe avec les Espagnols à Herenthals, Elle commença à marcher le 16. avec toute l'Armée qui étoit au nombre de 25000.

25000. hommes. Quelque temps auparavant l'on avoit jetté un pont sur la Meuse entre Venlo & Rurmonde; mais sur l'apprehension que l'on ût que les François feroient tous leurs efforts pour le brûler, on le fit porter tout proche de Venlo, afin d'y être en seureté. S. A. étant arrivée le 21. à une demie lieuë de cette Ville, M. le Prince d'Isenguien, qui en étoit Gouverneur, l'y vint complimenter, ce qui se fit d'une maniere fort agreable de part & d'autre. Le lendemain l'Armée passa le pont, ce qui dura jusqu'au soir, & elle logea environ à une lieuë & demie de la Ville, où S. A. n'entra point, mais seulement M. le Marquis d'Assentar, lequel fut traité magnifiquement avec quelques Officiers par le dit Prince. M. le Duc de Neubourg ayant apris que S. A. avoit passé la Meuse avec son Armée, & apprehendant qu'Elle ne la fit entrer dans le païs de Juliers, il luy envoya quelques Deputés pour luy demander *combien de Troupes Elle avoit resolu de faire entrer dans le dit païs, afin de les pourvoir de bons quartiers*: A quoy S. A. repondit *qu'il n'étoit pas neceſſaire qu'il prît ce soin-là & qu'Elle savroit trouver d'aussi bons quartiers pour ses Troupes que les François avoient fait pour les leurs.* Le 23. & 24. S. A. campa à Dalen & Kakerken, le 25. a Caster dans le Païs de Juliers, où les Soldats trouverent par tout les granges pleines, & les Espagnols à Bedhur dans l'Archeveché de Cologne, où ils resterent comme en païs ennemi, si bien que plu-

plusieurs Païsans s'enfuirent à Cologne avec le plus beau de leur bien ; mais le nombre des fuyards fut si grand, qu'il fut impossible de les mettre tous dans la Ville, en sorte que ceux qui n'y pûrent entrer demeurerent campés tout à, entour comme une Armee. Le Sr. Monbas ayant tenu sa residence jusqu'à ce temps-là en cette Ville, en voulut sortir avec une escorte de 12. chevaux; mais un parti de 20. Cavaliers Hollandois l'ayant recontré en chemin, il fut trop heureux d'y pouvoir rentrer sans être pris. Le 27. S: A. décampa de Caster, & arriva la même nuit en l'Abbaye de Brouwiler à 2. lieuës de Cologne, où le feu se prit à l'impourveu, si bien qu'il y ût 14. des meilleurs chevaux de S, A. & une partie du bagage brulés, Cependant on fit prisonniers au dit lieu de Brouwiler quelques Ministres de l'El de Cologne, & on les mit à rançon. Le Baron d'Isola envoya alors un de ses Gentils-hommes à S. A. pour la prier de ne permettre point qu'on fit aucuns incendies dans le païs de Cologne, & de faire punir rigourausement ceux qui seroient si hardis d'en faire. Le 29. S. A. reçur la visite des Ambass. de Hollande. Le 30. Elle décampa, & logea à Breuil, lieu de la residence de l'El. de Cologne, ou les Eveques avoient tenu leurs conseils contre la Hollande. S. A. étant sur le midi à Kentenich dans le Chateau du Gouverneur de Keyserwaert, on dit qu'Elle dit à ce Gouverneur *qu'Elle vouloit voir le lieu où les Eveques avoient forgé leurs conseils contre-*

la

la Hollondc. Il y avoit quelques François au Château de Breuil qui ne le vouloient pas rendre ; mais S. A. ſans s'amuſer à ſi peu de choſe, prit la route de Bon, aprés avoir receu les compliments de la Ville de Cologne, qui luy fit preſent de 2. pieces de vin. L'Electeur de Cologne apprehendant ce danger qui le menaçoit, étoit parti de Bon le 28. du preſent, & s'étoit ſauvé à Cologne dont il avoit receu aſſurance de protection, & ſe retira dans le Cloitre de Pantaleon. Cependant il y avoit eu d'aſſés grands demelés entre lui & l'Evéque de Strasbourg.

La Flotte de l'Etat étant arrivée par tout aux quartiers deſtinés, les Amiraux qui la commandoient ſe rendirent à la Haye, où ils furent fort bien receus de tous les grands, à cauſe des ſignalés ſervices qu'ils avoient rendus à l'Etat. Meſſ. les Etats de Hollande reſolurent alors pour recompenſe des dits ſervices de leur faire preſent à chacun d'une obligation, aſav: au Sr. de Ruyter d'une de 8000. Livres, aux Sr. Tromp & van Nès d'une de 6000. & aux autres Chefs à proportion, en memoire perpetuëlle de leur valeur & de leur fidelité. Les dittes Obligations étoient couchées en des termes avantageux à la louange de ces Heros, & contenoient en ſubſtance que ce n'étoit qu'une fort mediocre racomdenſe de leurs grands ſervices, leſquels ne pouvoient étre reconnus autrement pour l'Heure preſente, à cauſe de la neceſſité où l'Etat ſe trouvoit par les malheurs paſſés.

S. A.

S. A. fit en ce temps-là le Sr. de Haen Vice-Amiral d'Amsterdam à la place du Sr. Sweers, qui avoit été tué à la derniere Bataille, & le Sr. Engel de Ruyter luy succeda en sa Charge de Contr' Amiral. Sa ditte A. élut aussi en qualité d'Amiral du quartier du Nord le Sr. Willem Bastiaensz, & le Frere du Contr' Amiral Vlug fut fait Vice-Amiral. Mr. le Comte de Dona ayant êté blessé dangereusement au siege de Mastricht, & ayant été mené a la Haye vers le commencement de ce mois, y mourut le 6. du present. Mess. les Erats Gen: resolurent le 9. du present de permettre de nouveau la sortie de toutes sortes de marchandises par les rivieres du Wael, Rhin, Issel & Swarte-water, excepté de celles de Contrebande, en payant le double des droits du Convoy & autres, à la charge que celles qui passoient devant Lillo, Swin & le Sas de Grand seroient exemptes de payer les dits droits. Messieurs les Etats Generaux avoyent fait publier un Edit le 10. du present pour reprimer les insolences des Matelots sur le fait des prises de Vaisseaux, contenant un reglement de ce que chacun avoit à pretendre en ces occasions. Le 14. on en fit de même sur le fait de la Milice tant à pié qu'à cheval. Les Predicateurs Hollandois & François, & les autres personnes qui étoient en charge dans la Ville de Narden, reçurent alors adjudication par l'Etat de tous les arrierages qu'ils avoient à pretendre depuis 2. ans, en la même maniere que si cette Ville n'ût jamais été en la puissance

des

des François. Le Sr. du Til Cap. de Cav. fut en ce temps là degradé de sa Charge, & condamné à une amende de 16000. Livres. Cependant les pilleries & excursions des François par tout le plat païs coutinuoient toûjours; & entre autres il y ût 2000. Cavaliers François qui vindrent au commencement de ce mois aux environs de Narden, où ils pillerent plusieurs villages. En échange le Cap. Papencop étant sorti de Narden avec un parti, & s'etant avancé tout proche d'Utrec, s'en retourna avec un fort bon butin: Mais le Lieut. Col. Bischop ût un malheureux rencontre auprés de Heusden; car ayant été pris par les François, il rencontra un parti Hollandois, qui le prenant pour un François, le tuerent. Il se passoit tous les jours de semblables actions. Le 27. la Princesse de Simmeren arriva à la Haye pour y voir Madame la Princesse Douairiere sa Mere, où Elle fut reçuë avec quelques Caroſſes. Elle étoit descendue par le Rhin, & avoit passé par Cologne, Nimegue. Tiel & Bommel, où on luy fit par tout de grands honneurs, & on déchargea le Canon en sa faveur. Monsr. le Duc de Luxenbourg l'avoit été complimenter en personne à Nimegue. Cependant Monsr. le Comte de Waldek étant retourné du Fort de Stryen, où il avoit été par ordre de l'Etat, étoit tous les jours en conference avec les Conseillers deputés, & fit appreter vers la fin de ce mois plusieurs Bateaux, & preparer toutes choses pour former un bon corps d'Armée afin de prevenir les desseins du

dit

dit Duc de Luxembourg, lequel avoit assemblé quelques Troupes. Sur la bruyere de Mook, auprés de Nimegue, afin d'observer l'Armée de S. A. parce qu'il apprehendoit qu'on ne fît quelque dessein sur les conquêtes de Hollande.

La Ville de Coeverden ayant été fort pressée tout l'été passé par l'Evêque de Munster, lequel avoit fait boucher la riviere du Vecht pour l'obliger à se rendre, ou à se voir la proye d'un Element impitoyable, il sembloit finalement que les effets alloient répondre à son attente; car l'eau étoit déja montée jusque par dessus les Contrescarpes, si bien que les Soldats de dedans étoient obligés de faire double garde. La digue qui retenoit cette eau étoit extremement forte, longue de 2. lieuës & demie, large de 30. pas par le pié, & de 8. par le haut. Outre cela on y avoit bâti 2. Forts, l'un appellé Spyt Coeverden, & l'autre Trots Coeverden, par lesquels noms ou vouloit donner à entendre que l'un & l'autre des dits Forts avoient été construits pour être mis en tête & en parallele à cette Ville, & comme pour la provoquer & luy faire la mouë. On avoit aussi planté plus de 60. pieces de Canon en divers endroits de la Digue, afin de la deffendre contre toutes sortes d'attaques, en cas qu'on voulût faire quelques effets pour faire lever le siege. L'Evêque ayant ordonné toutes ces choses en cette maniere, & sachant que l'eau étoit fort haute, ne doutoit nullement que la

Ville

Ville ne se rendit à luy en fort peu de temps, & les Partisans ne manquoient pas d'en faire courir le bruit de tous côtés. Mais Dieu en avoit disposé autrement ; car quoy que le Sr. Rabenhaubt fût parti de Groningue avec quelque Milice pour tenter le secours de cette Place, où il arriva sur la fin du mois passé, il sembloit neantmoins que Dieu seul en voulût avoir la gloire, puis qu'il susçita un si violent orage le premier du present, que la digue se trouva percée ; & quoy que les Monasteriaux fissent tous leurs efforts pour reparer ce dommage, si êt ce que neantmoins ils n'en pûrent jamais venir à bout ; & cet orage continuant, la digue se perça en 3. endroits, si bien que toute la peine que l'on avoit prise, & les frais immenses que l'on avoit faits durant tout l'été, se virent ruïnes en un moment. Les breches que la violence de l'eau avoit faites en cette digue étoient si grandes, qu'il étoit impossible de les remplir ; & neantmoins un certain Col. croyant en venir à bout avec 200. Païsans commandés, ils furent tous ensevelis dans les ondes avec encore 4 ou 500. Soldats qui faisoient la garde sur la Digue. Le Col. Horstmar étant en un Carosse avec quelques Dames, le dit Carosse fût aussi engloutti par cet Element, avec tous ceux qui étoient dedans, si bien qu'ils perirent tous miserablement. Plusieurs Batteaux furent portés par la rapidité de l'eau jusqu'auprés de Swol. Snr le soir on treuva que l'eau étoit baissée de plus de la hauteur d'un homme, ce

qui

qui ne causa pas une petite joye à ceux de dedans, puis qu'on leur porta d'abord toutes sortes de provisions de Groniugue. Le Fort appellé Spyt Coeverden fut aussi emporté par la violence de l'eau ; mais les autres demeurerent en état Ceux des Monasteriaux qui étoient restés en vie de ce deluge se retirerent au Chateau de Gramsberge, où ils se fortifierent, mais les nôtres se rendirent maitres de celuy de Laer peu de têps aprés, & raserent toutes les Redoutes que les Ennemis avoient faites sur la Digue. Aprés cette heureuse delivrance le Sr. Rabenhaupt prit le chemin de la Frise, où l'on commença à mettre les ordres necessaires pour mettre l'armée dans les Garnisons, veu que la saison étoit déja fort avancée. & de là s'en retourna à Groeningue. Tous les Bourgeois qui étoyent sortis ûrent aussi permission de s'en retourner en leurs maisons. Monsr. le Prince Maurice se disposa pareillement à faire un tour en Hollande, & Mr. le Lieut. Gen. Alua en la Frise Orientale.

Monsr. le Duc de Luxenbourg ayant été reveillé par la marche de S.A. & apprehendant qu'on ne le vint visiter, & qu'on ne luy fit comme il avoit fait aux autres, assembla incontinent une Armée de 8000. hommes, avec laquelle il passa par Nimegue, & s'alla loger sur la bruyere de Mook, ayant auparavant fait passer montre aux Garnisons d'Utrec & d'Amersfort, dont la premiere fut trouvée de 7000. hommes, & l'autre de 3000. Le dit Duc étant

venu

venu avec ces Troupes sur la ditte bruyere, & ayant apris que S. A. avoit passé la Meuse, il envoya 2 partis pour reconnoitre son Armée, asav: un de 200. chevaux, & l'autre de 350. lesquels ayant rencontré la Cavalerie de Courlande, en vindrent aux mains avec elle, & fûrent si bien receus qu'il n'en réchappa que fort peu pour en porter la nouvelle au Duc, lequel ayant apris cette rencontre, partit de la bruyere ou il étoit campé, craignant qu'on ne l'y vint attaquer, & s'alla loger jusque sous le Canon de Nimegue, donnant le païs qui êt entre la Meuse & le Wael en proye à ses Soldats, lesquels y commirent de si grandes insolences, qu'on se souviendra à jamais de leur venuë. Cependant les François craignant que le Duc de Luxembourg n'ût pas assés de monde pour faire tête à S. A. en cas que l'Armée marchât de ce côté-là, & n'ayant pas le moyen de luy en envoyer de France, ils tâcherent par toutes sortes de voyes de se décharger de quelques Places ou ils étoient obligés d'entretenir de grosses Garnisons, & firent proposer pour cét effet à cet Etat d'accorder la Neutralité à la Ville & Païs d'Utrec; mais Mess. les Etats sachant bien à quoy cela tendoit, le refuserent absolument; si bien qu'on commença à parler que les François quitteroient le dit Païs d'Utrec à l'Evêque de Munster pour ce luy d'Overissel, ou si cela ne pouvoit pas reüssir qu'on luy en feroit un present; & il sembloit que cela avoit quelque apparence, puis qu'on ordonnna à la

Comteſſe de Solms, qui faiſoit ſa reſidence à Utrec, d'en vuider au premier jour, parce qu'on avoit fait deſſein de donner ſon logis au dit Evêque pour y faire ſa demeure ; mais tout cela n'ût aucune ſuite, & les choſes demeurerent en l'état où elles étoient pour lors.

Suite de la marche de l'Armée Imperiale.

L'Armée Imperiale ayant paſſé par Wurtsbourg, & étant arrivée à Zellingen, on fit tous les devoirs poſſibles pour appréter le pont de bateaux qu'on devoit jetter auprés de Lohr ſur le Main, & y paſſer la ditte riviere; mais afin que cependant la Franconie ne fût dénuée de toute deffenſe, & entierement expoſée en proye aux François, le Gen: Montecuculi y laiſſa 4. Regiments pour la deffendre contre toutes ſortes d'attaques, aſavoir celui de Harrant, Zerini, Zeis & encore un autre. Les dits Regiments s'en retournerent à Wurtsbourg, d'où le Col. Warrant étant parti peu de temps aprés pour s'en aller à Wertheym, il rencontra à une demie lieuë de cette Ville un parti de fourrageurs François, dont il en tua 200. & en fit 45. priſonniers. Etant parti de là il fit rencontre d'un autre parti de 1000. François, leſquels ayant attaqué avec beaucoup de courage, il en terraça 150 & prit autant de chevaux, 5. Mulets & 51. priſonniers, qu'il amena à Wurtsbourg; Mais auſſi-tôt que cette nouvelle arriva en l'Armée de France, la Cavalerie monta à cheval pour tâcher d'attraper ce Regiment, mais en vain. Il n'y ût perſonne des

Impe-

Imperiaux de tué en ce rencontre, & si le dit Colonel fût arrivé une demie heure plustôt, il auroit rencontré le Mar: de Turenne avec 100. autres Marquis & Seigneurs, & selon toute apparence les auroit tous pris prisonniers. Cependant le dit Maréchal étant irrité de cette perte, & d'ailleurs étant fâché de ce que l'Evêque de Wurtsbourg avoit embrassé le parti des Imperiaux, il fit piller le dit Evêché par les Soldats, & prit encore plusieurs petites villes, afin de pouvoir avoir des vivres necessaires pour son armée avec moins de peine, parce que tous les Païsans avoient abandõné le plat païs à cause des grandes violẽces qu'ils étoiẽt obliges de souffrir des François. Cependant le Gen: Montecuculi ayant passé le Main auprés de Lohr le 3. & 4. du present il envoya 60. Cuirassiers avec le Marquis de Grana à Francfort, pour demander, à ce qu'on disoit, le passage pour l'Armée Imp. par cette Ville, l'obliger à ne rien fournir au Mar: de Turenne, recevoir Garnison Imperiale, & enfin faire sortir les Officiers François de l'enceinte de ses murailles. Monsr. le Comte de Hohenlo fût aussi envoyé à Hanau avec 1500. hommes pour obliger ce Comte à les recevoir en Garnison en cette Ville, lequel en fit donner aussitôt avertissement par un de ses Conseillers au Prince Christian de Birkenvelt, comme étant le Tuteur des jeunes Comtes de Hanau; mais cettui-là étant au service de la France, le refusa absolument. Aprés cela le Comte de Montecuculi s'avança avec toute son Armée par le Spes-

ſer-walt auprés de Geluhauſe où il arriva le 10. huit cent Dragons de l'Avantgarde y étant déjà arrivés le 2. & auſſi tôt que ce General y fût venu, ils fûrent envoyés vers le pont de Lamboy ſur le Kints, avec ordre de le rompre, & de ſe ſaiſir de tous les paſſages qui étoient ſur la ditte riviere; comme ils firent; ce qui alarma tellement le Mar. de Turenne, croyant qu'on en vouloit à Archaffenburg, qu'il détacha incontinent 6000. hommes de ſon Armée laquelle étoit Campée à Wincheym auprés de Wertheym, & les envoya ſous le Comte de Guiche vers le dit lieu, non ſeulement pour deffendre la Ville, mais auſſi le pont qui étoit ſur le Main. Il partit auſſi luy même de Wersheym, & s'alla rendre auprés du dit lieu d'Aſchaffenburg, ſon Armée étant en fort pauvre état, ainſi qu'un Officier des Troupes de Cologne écrivoit à un de ſes Amis en ces termes: *Nous nous trouvames obligés de décamper le 2. d'auprés d'Ochenfurt par faute de fourrage, & de prendre nôtre paſſage de nuit devant Wersheym comme des Voleurs qui s'enfuyent en cachette. Les Imperiaux continuent toûjours de nous cauſer de grandes pertes, nous ayant pris plus de 3000. chevaux à pluſieurs fois, & tué & fait priſonniers quantité de nos Soldats. Ils ne donnerent point de quartier aux allemans qu'ils trouverent dans l'Armée de Turenne, ainſi que pluſieurs du Regiment de Coningsmarc l'ont éprouvé à leurs dépens, comme auſſi le Major de St. Martin & un autre honnête Capitaine. Nos Troupes de l'El, de Cologne ſont en un miſerable état*

état parmi les François, & en un mot nous n'avons point de butin, de pain ni d'argent, mais au contraire quantité de Soldats malades, desarmés & impotens. L'Armée de Turenne étant en un état si déplorable, il y en avoit quelques-uns qui ne pouvoient pas comprendre pourquoi le Comte de Montecuculi qui étoit L. 11. à Orbe, Geluhausen, Stalmunster & Flammersbach, & par consequent n'étoit pas bien loin de Turenne, ne l'attaquoit pas, comme croyant que l'occasion étoit favorable au dernier point pour le ruiner; mais ces gens-là ne consideroient pas que quoy que les choses fussent en cet état, Turenne s'étoit neantmoins posté en un lieu si avantageux qu'on ne l'y pouvoit attaquer qu'avec un tres grand danger puis qu'il pouvoit garder ce passage avec fort peu de monde, ayant aussi le Main, les montagnes & les forets à son avantage; si bien que le dit Gen: Montecuculi, comme un Chef de guerre experimenté, jugea qu'il seroit plus à propos de le saisir de tous les passages, & de faire perir entierement l'Armée de France par faute de fourrage. Cependant les partis couroient continuellement la Campagne, & il se passoit tous les jours quelques rencontres, dans lesquels les Imperiaux avoient ordinairement le dessus de leurs Ennemis. Le 13. l'Armée Imp. arriva à Bischopsheim à une lieuë & demie de Francfort, sous le Canon de laquelle Ville on fit un pont de bateaux, & les Imperiaux s'y rendoient tous les jours pour acheter leurs necessités. Le 14.

Monſr. le Duc de Lorraine arriva auprés du Gen: Montecuculi, mais il s'en retourna le même jour à Francfort, où l'Armée Imp. ſe rafraichit encore quelques jours, presqu'au même lieu où elle s'étoit trouvée l'Année paſſée, à cauſe de la grande traitte qu'elle avoit été obligée de faire par le Speſſer-walt. Le 15. Sur la nuit le Gen: Montecuculi envoya le Marquis de Baden à Tridberg avec 4. Regiments de Cuiraſſiers, 5. pieces de Canon & 2. Mortiers pour ſe rendre maître de cette Place. Le dit Marquis y étant arrivé le 16. fit marcher les Troupes par toutes les ruës l'épée à la main, leſquelles firent priſonniers tous les François qui étoient dans la Ville, & même en tuerent quelques-uns aprés quoy il fit ſommer le Château par un Trompette; mais le Sr. Bondillet qui y commandoit pour les François avec 150. hommes, ſe mit en de deffenſe, ſi bien qu'on ſe battit furieuſement de par & d'autre ce jour-là; mais les François étant trop foibles pour tenir long-temps, ils furent obligés de ſe rendre à diſcretion le lendemain; ſur quoi les Imperiaux y entrerent ſur les 9. heures, & amenerent avec eux tous les François priſonniers. Le Mar. de Turenne apprenant toutes ces actions des Imperiaux, & craignant de ſe voir à la fin inveſti par eux, il crût qu'il ſeroit meilleur pour luy de quitter Aſchaffenbourg, & de ſe retirer à Philipsbourg, afin de s'y remettre un peu des peines qu'il avoit ſouffertes puis qu'auſſi bien il y avoit un ſecours de 50. Comp. d'Infanterie &

de 27. Cornettes de Cavalerie qui l'attendoit ſous le Marquis de Vaubrun ; lequel n'oſa pas neantmoins paſſer par la Franconie pour ſe rendre auprés de lui, mais ſe tint coi auprés de Philipsbourg, s'étant cependant aſſuré de la petite Ville de Graben. Turenne ayant donc preparé toutes choſes pour décamper, il partit le 20. du preſent de la riviere du Main, & prit la route de Ladenburg & de Darmſtadt, afin d'y paſſer le Nekre, ayant envoyé ordre avant ſon depart aux Commandants d'Aſchaffenboug & de toutes les Villes où il avoit mis garniſon, de le ſuivre ; ce qui fût executé par eux en diligence, le Commandant d'Aſchaffenbourg ayant û à peine aſſés de temps pour emporter ſon bagage ; mais neantmoins il contraignit les Bourgeois de cette Ville de luy payer 500. Riſdales avant ſon depart pour s'exempter d'être pillés & brulés. Turenne étant arrivé le 22. auprés de Darmſtadt, écrivit la lettre ſuivante à un de ſes amis touchant l'état de ſon Armée, par laquelle il ne déguiſe que trop la verité des choſes.

Depuis que je ne vous ai écrit, les Imperiaux ont paſſé la riviere du Main auprés de Lohr, & ont pris un court chemin par le Speſſer-walt pour ſe rendre à Gebnhauſen, qui êt une petite Ville de l'Empire, d'où ils ſont allés à Hanau & Francfort. Ils avoient envoyé devant quelques perſonnes de qualité, pour obliger le Comte de Hanau à recevoir Garniſon Imperiale, & pour perſuader ceux de Francfort d'accorder le paſ-

ſage à leur Armée par le pont qu'ils ont auprés de leur Ville, pour paſſer par Sachſenhuyſen, & nous venir attaquer avec avantage; mais l'un & l'autre leur a été refuſé: Toutefois Hanau, ét une Place fort conſiderable, laquelle a donné beaucoup d'affaires dans la guerre paſſée. Il en êt de même de Sachſenhauſen; & là deſſus ils ont jetté un pont ſur le Main auprés de Francfort du côté qui regarde la terre. J'étois en ce temps-là avec mon Armée auprés du Tauber, où je fis aſſembler une bonne quantité de vivres, afin de m'en ſervir pendant la marche; ſur quoy je me rendis dans le Bergſtraet, qui êt un fort bon païs. Auſſi tôt que les Imperiaux s'en apperçurent, ils rompirent leur pont de battaux, & s'allerent camper à la main droite du Main, en tirant vers Mayance, où ils firent porter leurs battaux aprés eux. Là deſſus M. l'El. de Mayance fit auſſi rompre le pont qu'il avoit fait jetter ſur le Rhin, & me fit ſavoir qu'il ne pouvoit pas bien refuſer cela aux Imperiaux, puis que je gardois celui qui étoit à Aſchaffenbourg. Je le luy reſtituay, ſur l'aſſurance qu'il me donna de l'obſervation de la Neutralité, & qu'il ne recevroit les Imperiaux en aucune de ſes Places. Et d'autant que je ne puis être informé d'aucune part quand c'ét que les Imperiaux paſſeront par Coblents, ſinon par la voye de Philipsbourg. je me mettrai en tel état qui je pourrai avoir le paſſage libre par tout le reſte de l'Allemagne en cas de neceſſité. L'Armée du Roy, quoy qu'elle ne ſoit pas encore renforcée par le Corps conſide-

rable que le Marquis de Vaubrun a amené avec luy, n'êt pas moins forte que celle de l'Ennemi, & n'a point souffert de perte sinon celle des 200. chevaux qui étoient allés querir du fourrage: Nous n'avons aussi laissé aucuns malades en nôtre camp. Les Imperiaux ont emporté le Château de Fridberg qui êt situé de l'autre côté du Main, dans lequel je n'avois mis que 30. ou 50. hommes de garnison; ne le pouvant pas secourir assés tôt: Je ne puis pas encore savoir a quelles conditions ils se sont rendus. C'êt une Place de peu d'importance, & qui ne servoit qu'à couvrir quelques Troupes, & non pas une Armée, dans la Wetteravio.

Le 23. le dit Maréchal passa le pont de Laudenburg entre Heydelberg & Manheim sur le Nekre, & demeura quelque temps à se rafraichir dans les terres de l'Elect. Palatin; Mais les Imperiaux qui étoient restés dans la Franconie n'y étant plus necessaires par ce depart de Turenne, ils retournerent aussi-tôt auprés de l'Armée de Montecuculi, la quelle s'étoit logée le 21. à Wisbaden dans le Ringau. Le 23. le dit Gen. Montecuculi accompagné du Marquis de Baden, s'en alla trouver l'El: de Mayance, avec lequel ayant conferé environ une heure & demie, ils s'en retournerent à l'Armée; & ce fût alors que le pont de battaux que l'on faisoit auprés de Francfort, fût porté tout proche de Mayance, parce que cet Electeur avoit fait rompre le sien. Mais aprés que l'armée Imp. se fût rafraichie quelques jours en ces quar-

tiers-là, Monſr. Montecuculi tint grand Conſeil de guerre le 28. du preſent, & ordonna aprés qu'il fût fini, que la Cavalerie fût prête pour marcher le lendemain; ce qu'ayant été executé elle prit ſa marche le dit jour à 9. heures vers Coblents en deça le Rhin. L'infanterie fût embarquée en 200. Bateaux que l'on avoit aſſemblés pour cet effet auprés de Mayance, & menée à Coblents, où mon dit Sr. Montecuculi la ſuivit quelque temps aprés.

Sa Maj: Imp: étant partie de Vienne le 27. du paſſé, ainſi que nous avons dit ci-deſſus Elle arriva le 2. à Grats, où Elle fût reçuë avec toute ſorte de magnificence au bruit de 3. ſalves de Canon; les clefs de la Ville luy ayant été preſentées par le Magiſtrat à ſon entrée. Cependant les Couriers étoient à toute heure en campagne pour apprendre des nouvelles de la nouvelle Imperatrice, laquelle arriva finalement à Gratwien à 2. lieues de Grats; ce qui ayant été rapporté à ſa Maj: Imp: Elle partit incontinent de Grats pour s'y tranſporter. Elle dîna à Straſengs, & arriva à 3. heures à Gratwien, où la future Imperatrice avoit diné avec ſa Mere. La Princeſſe reçût ſa Maj: à la derniere montée de la porte de la Maiſon Paroiſſiale, où s'étant miſe à genoux; Elle uſa de pluſieurs expreſſions tendres & pleines d'une charmante humilité envers ſon futur Epoux, lequel l'ayant relevée & priſe par la main, la mena en ſon Appartement, étant accompagnée de l'Archiducheſſe ſa Mere. Aprés un quart d'heure de

re de converſation ſa Maj: s'en retourna à Grats, & la Princeſſe s'en alla à Eggenberg, qui étoit à 3. quarts de lieuë de là, où on luy avoit preparé un magnifique Appartement dans un fort Château. Le 14. tous les grands de la Cour & les Etats de la Province de Stirie vindrent complimenter la Princeſſe à Eggenberg, & s'en retournerent à une heure à Grats. Sur les 4. heures Sa Maj: s'y tranſporta en perſonne avec une ſuite de 60. Caroſſes à 6. chevaux, & retourna le ſoir à 8. heures. Le 15. tous les Grands ſe rendirent à Eggenberg pour mener la nouvelle Epouſe à Grats, dont l'entrée & autres ceremonies fûrent comme s'enſuit. Entre tous les Grands qui étoient allés pour la recevoir, ceux qui excelloient par deſſus les autre; étoient le Comte de Halleweil, le Prince de Lobcowits, & les Ambaſſ. d'Eſpagne & de Veniſe, leſquels avoient de riches habits en broderie d'une valeur extraordinaire. Sa Maj: étoit ce jour-là habillée de noir brodé de quantité d'or, & orné de roſes de même étoffe, ſi bien qu'à peine on pouvoit voir le noir de ſes habits. Les boutons étoient garnis de diamants; & le chapeau d'une plume blanche; & outre cela ſa ditte Maj: avoit pluſieurs riches bagues à ſes doits. La nouvelle Epouſe étoit habillée de blanc en broderie d'argent parſemé de diamants en pluſieurs endroits, & la queuë de ſa robbe étoit portée par la Veuve du Comte Trautſchorn. L'Archiducheſſe Sa Mere étoit vêtuë modeſtement & ſimplement ſans au-

cuns ornements, ainſi qu'il appartenoit à une Veuve. Auſſi-tôt que tous les Grands fûrent arrivés auprés de la nouvelle Epouſe, & que tout fût mis dans l'ordre convenable, ils marcherent tous enſemble devers Grats, dont la ceremonie fût telle. Premierement il y avoit le principal Maître d'Hôtel avec 3. Compagnies de Cav. du Regiment de Smid; aprés ſuivoient 68. Caleches remplis de pluſieurs Pages & Laquais, puis aprés le Caroſſe Imperial & 2. Trompettes de l'Archiducheſſe à cheval; 10. Trompettes de Sa Maj: Imperiale & une Timbale; le Caroſſe du vieu Prince d'Eggenberg; 8. Caroſſes & 12. Officiers à cheval; la nouvelle Epouſe avec Madame ſa Mere en un fort ſuperbe Caroſſe; les Conſeillers privés de ſa Maj: Imp: & le Prince de Dietrichſteyn; quantité de Laquais & Halebardiers; & enfin 5. Caleches chargés de Dames. Cette illuſtre Compagnie marcha juſqu'à l'Egliſe des Jeſuites, où étoit ſa Maj: Imp: laquelle ne fût pas pluſtôt avertie de la venuë de la Princeſſe, qu'il la vint incontinent recevoir à la Porte, où Elle ſe jetta derechef à genoux; mais ſa Maj: la réleva tout auſſi-tôt, & entra avec Elle dans l'Egliſe, le Prince de Dietrichſteyn la tenant par une main, où le Nonce du Pape avec 4. Evêques & 16. Prelats étant revetus de leurs habits Pontificaux attendoient leur Majeſtés, leſquelles s'étant aſſiſes ſur les ſieges qu'on leur avoit preparés, le Nonce leur donna la Croix à baiſer & l'eau benite; & étant arrivés devant le grand

Autel

Autel au milieu d'une grande multitude de Dames, Elles revererent le Sacrement, si bien qu'aprés qu'on ût fini le *veni sancte Spiritus*, la ceremonie du Mariage fût achevée, & pour conclusion on chanta le *Te Deum* en grande magnificence. Là dessus leurs Majestés accompagnées de toute cette illuste Compagnie s'acheminerent au Palais, où le Festin étoit preparé; & cependant on déchargea le Canon, & on alluma des Flambeaux de tous côtés, & cette rejouïssance dura 3. jours de suite, aprés quoy leurs Maj: se divertirent en plusieurs manieres, & donnerent diverses sortes de passetemps à toute la Cour.

L'Assemblée des 13. Cantons ayant été convoquée à Baden, on y proposa le point de la Securité de tous les Cantons Suisses, comme étant la chose la plus importante de toutes, & les moyens qu'on devoit employer pour cet effet. Quoy que les Ambass. étrangers n'y ûssent pas été appellés, ils ne laisserent pas neantmoins de s'y trouver, & entre autres celui de France, lequel vint de nouveau proteſter aux Cantons *que le Roy son Maître approuvoit fort le soin qu'ils prenoient de leur conservation, laquelle il prenoit autant à cœur qu'eux mêmes, & qu'il étoit venu en leur Assemblée afin de les seconder en une entreprise si louable.* Le Resident de Mrs. les Etats fit instance à la ditte Assemblée *a ce que les Troupes Suisses qui étoient au service de la France dans ses nouvelles conquêtes du Pais bas fussent rapellées.* A quoy le dit

dit Ambaſſ. de France dit tout hautement en la ditte Aſſemblée *qu'il ne tenoit qu'aux Etats Gen; qu'ils n'euſſent la Paix quand ils voudroyent; & que ſans les intrigues de la Maiſon d'Autriche, qui cherchoit ſon interêt dans la continuation de la guerre, le tout auroit été déja accommodé il y à long-temps.* Il voulut auſſi comme aſſurer les Cantons *que l'Empereur ne pouvoit rompre avec la France ſans l'infraction de la Paix de Weſtfalie.* Mais les Cantons ne ſe ſoucierent pas beaucoup de toutes ſes raiſons, & ſongerent pluſtôt à la deffenſe de leur propre Patrie; pour lequel effet ils arréterent & confirmerent un certain Projet de l'an 1668. contenant en ſubſtance qu'ils entretiendroient continuellement un Corps de 20000. hommers avec l'Artillerie neceſſaire pour pouvoir marcher au premier ordre, dont châque Canton auroit toujours ſon nombre ordonné actuellement en ſervice; lequel Corps ſeroit ſecondé en cas de beſoin par 2. autres Corps, châcun de 30000. hommes, & auſſi-tôt que le dit premier Corps ſeroit à ſon rendes-vous ordonné, il pourroit marcher ſans aucun plus long delay? & ſans qu'il fut beſoin d'aucune autre communication. Les Villes frontieres leſquelles apprehendoient extrememēt le voiſinage de la France, ne fûrent point touchées cette fois-là, à cauſe de l'aſſurance que l'Ambaſſ. de France avoit donnée, que le Roy ſon Maître pour l'affection qu'il portoit aux Cantons des Suiſſes, n'avoit pas voulu troubler

leurs

leurs Voisins. quoy qu'il les ût pû emporter fort facilement en passant, comme étant mal pourveûs de toutes choses. Les dits Cantons avoient aussi resolu de faire leurs devoirs d'obtenir la Neutralité pour la Franche Comté en cas de rupture entre la France & l'Espagne. Mais les François voyant bien que ces resolutions n'étoient pas à leur avantage, ils tâcherent par toutes sortes de moyens d'attirer les Suisses dans leur parti, tant en leur faisant payer leurs Pensions, qu'en promettant de leur faire avoir leurs Arrierages, Cependant il étoit survenu quelques differents entre les Cantons des Grisons Reformés & Catholiques, dont le Col. de Zalis informa de bouche les Seigneurs de Zurich, avec priere qu'en cas qu'on en vint à quelques extremités, & que les Cantons Catholiques s'en voulussent mêler ou y prendre part, il leur plût de les en divertir par toutes sortes de moyens convenables & efficacieux; ce que le dit Col. recommanda aussi au Magistrat de la Ville de Berne. M. l'Ambass. d'Espagne & l'Evêque de Chur firent tous les devoirs possibles pour étouffer ces differents en leur naissance. & firent enfin tant par leurs diligences que les Deputés des dits Cantons fûrent d'accord de laisser les dits differents en l'état que le dit Sr. Amb. d'Espagne les avoit mis, afin de les terminer puis-aprés à l'amiable.

Le Ministre de Suede fit une proposition
P 11. du present aux Etats de l'Empire à la Diette de Ratisbonne pour procurer une sus-

pension

penſion d'armes entre les Parties combattantes; mais on ſoûtint que puis que la France & ſes Alliés l'avoient ci-devant refuſée, il n'étoit plus temps deſormais d'y ſonger, & ce d'autant plus que l'Armée de l'Empereur étoit entrée ſi avant dans l'Empire. Au contraire l'on y apprit avec bien plus de ſatisfaction que les 10. Cercles de l'Empire continuoient leurs armements pour la deffenſe des Etats du dit Empire qui étoient ſi fort opprimés par les François; car on conçût une grande averſion contre eux lors qu'on apprit qu'ils avoient tâché de perſuader au Pape & à tous les Princes Catholiques qu'ils n'avoient entrepris cette guerre qu'à cauſe de la Religion, là où neantmoins ils traitoient ſi mal l'Electeur de Treves qui étoit Catholique. Même le Miniſtre Granvelle étoit ſi haï, par ce que pour bien deffendre les interêts de ſon Maître il étoit obligé de ſe ſervir de pluſieurs expreſſions contre la verité, qu'il fût menacé de la mort par une perſonne inconnuë, ce qui l'intimida ſi fort, qu'il n'oſa plus ſortir que bien accompagné. L'El: de Baviere qui avoit declaré de vouloir demeurer neutre, enclinoit toutéfois plus du côté de la France, juſque là que ſon Miniſtre qu'il avoit à Ratiſbonne oſa bien dire à l'Ambaſſ. de l'Empereur que ſa Maj: Imp: étoit la ſeule cauſe que la guerre avoit été portée en Allemagne, & par conſequent de tous les malheurs qu'elle avoit trainé aprés ſoi: Mais le dit Ambaſſ. luy répondit avec bien plus de verité que c'étoit pluſtôt le

Roy-

Roy de France & les Electeurs débauchés par luy, comme étoit son Maître, & que l'Empereur ne mettroit point bas les armes que les François ne fussent entierement chassés de l'Empire, les desobeïssants punis, & l'Empire remis en sa premiere liberté. La Chambre de Spiers requit alors par lettres à sa Maj: de ne point permettre pour l'interêt de la ditte Chambre qu'aucunes de ses Troupes prissent leur quartier sur leur Territoire, afin de ne donner point par là occasion aux autres d'en faire de même.

L'on apprit finalement en ce temps-là que le dessein du Roy de France avoit été sur la FrancheComté, & que la marche de S.A.Mon. seign. le Prince d'Orange avec les Espagnols en avoit retardé l'execution; par ce que M. le Prince de Condé ayant fait donner avis à sa Maj: que l'Espagne avoit resolu de rompre avec la France, l'avoit prié par même moyen de luy envoyer quelques vieilles Troupes d'Infanterie à son secours, puis que la sienne n'étoit composée que de nouvelles Troupes, avec lesquelles il n'esperoit pas de pouvoir faire grande resistance en cas qu'il fût attaqué. Le Roy qui étoit sur le point d'accomplir son dessein, ayant reçû ces avis resolut incontinent d'envoyer toute son Infanterie au secour du dit Prince, & même de s'en retourner à Paris sur un autre avis tres-important qui luy avoit été mandé par le Sr. Colbert; si bien que sa Maj: partit de Nanci le 30. du passé, aprés y avoir

avoir laiſſés une aſſés bonne Garniſon; & ayant couché cette nuit à Thoul; Elle arriva le 1. du preſent à St. Michel, où Elle fût reçûë aux cris de *Vive le Roy*, le 2. à Bauzey, le 3. à St. Menehoud, le 5. à Nôtre Dame de l'Epine, le 6. à Sillery, le 7. à Connicy, le 8. à Laon, l'11. à Villers côtrets, le 12. à Dampmartin, & le 13. Elle dîna à Clichy, où M. le Daufin & tous les grands de la Cour la vindrent complimenter, & Elle arriva avec eux encore ce même jour à Verſailles.

Le 30. du paſſé les Ambaſſ. de Suede avoyent propoſé une ſuſpenſion d'armes ſur les inſtances des Plenipotentiaires de France, ainſi que l'on avoit fait à Vienne & à Ratisbonne, mais tout cela inutilement. Au contraire Meſſ. les Plenipotentiaires de Hollande declarerent par écrit le 6 du preſent aux dits Ambaſſ. que leurs Maîtres apprehendant l'entiere ruïne & deſolation de leur Etat, avoient été obligés de faire des Alliances avec l'Empereur, le Roy d'Eſpagne & le Duc de Lorraine; & d'autant que l'on avoit déjà fait l'échange des Ratifications, ils ne pouvoient plus continuër en cette negociation ſans la preſence des Min: des dits Princes, & particulierement de celui de S. A. de Lorraine, pour la Sureté duquel ils demandoient les Paſſeports neceſſaires; inſiſtant outre cela à ce qu'on leur donnât clairement à entendre les intentions de ſa Maj: Treſchr: & de ſes Alliés pour ce qui étoit de la Mediation de l'Empire, en laquelle ils entendoient de

faire

faire auſſi entrer les Electeurs de Mayance, Baviere & les Ducs de Lunebourg & Cell, outre les Princes que la France voudroit nommer: A toutes leſquelles choſes les Plenipotentiaires de France & d'Angleterre donnerent pour réponſe qu'ils en avertiroient leurs Maîtres. Mais l'on apprit que les François étoyent d'opinion ſur ce ſujet que la preſente Aſſemblée avoit été convoquée pour traitter avec les Hollandois & leurs Alliés touchant les affaires de la preſente guerre, ou celles qui pourroient encore naitre à l'avenir, & que partant l'affaire du Duc de Lorraine, comme s'étant paſſée avant ce temps-là n'y pouvoit pas être compriſe: Outre que le Traitté de Munſter portoit que la ditte affaire ne pourroit être compoſée qu'à l'amiable par l'Empereur & les Etats de l'Empire: Et pour ce qui étoit de la Mediation de l'Empire qui avoit été offerte à la France & à l'Angleterre, on diſoit que les Plenipotentiaires de France avoient répondu que cela ne concernoit que l'ajuſtement des differents qui pouvoient être entre l'Empereur & le Roy de France, & que cette Mediation étoit principalement des Electeurs Mayance, Baviere, Palatin & des Princes de Lunebourg & Cell. Cependant on diſoit que les dits Plenipotentiaires avoient concerté un nouveau projet le 18. avec les Ambaſſ. de Suede, contenant en ſubſtance que Meſſ. les Etats donneroient quelques Places aux Eſpagnols, leſquels en delivreroient en échange d'autres

Fran-

François, mais toutes ces propositions n'ûrent aucun effet. Monsr. le Duc de Neubourg apprehendant que S. A. ne marchât du côté de Juliers avec son Armée, y fit entrer 500. hommes de garnison de ses Troupes, & en fit de même à Nuys aux sollicitations de la France. Au contraire il fit demolir la Ville de Sibourg dans le Bergsiant, afin d'empécher aux Imperiaux de s'en prevaloir.

L'Envoyé de Moscovie partit en ce temps-là de Rome assés satisfait du traittement que l'on avoit fait à sa personne, mais fâché de ce qu'on n'avoit pas voulu donner le titre de Czar au Grand Duc son Maître. On resolut neantmoins à la Cour de Rome d'envoyer la réponse qu'on avoit destiné de lui faire; & que le dit Envoyé n'avoit pas voulu recevoir à cause de cette difficulté, au Nonce qui étoit en Pologne, afin de la faire delivrer au Czar par son secretaire ou Auditeur, & donner par ce moyen satisfaction au Grand Duc. Le Pape étant en ce temps-là empêché de plusieurs affaires; fût mal satisfait de ce que la France faisoit si maltraiter l'Electeur de Treves, & mêmes s'en plaignit en une audience qu'il donna à l'Ambass. de cette Couronne, luy disant qu'il avoit crû que le Roy son Maître ne voudroit faire la guerre qu'aux Heretiques, mais qu'il voyoit bien qu'il en vouloit aussi aux Catholiques. D'ailleurs il étoit fâché que la France ayant tant travaillé au mariage de Monsr. le Duc de Jork avec la Princesse de Modene le dit Ma-

riage avoit été conclu sans dispense; & que l'Evêque de Reggio avoit fait les fiançailles dés le 30. du passé entre la ditte Princesse & le Comte de Patersbourg, comme ayant procuration à cet effet du dit Duc de Jork. Le Roi de France offrit 6. de ses Galeres à cette Princesse pour la transporter en Angleterre, mais elle resolut d'aller par terre jusques en France, & de s'embarquer là; ainsi qu'elle fit peu de temps aprés, étant reçuë fort magnifiquement par tout où elle passa. Le Pape fût plus joyeux de la nouvelle qui arriva en ce temps-là à Rome de la delivrances des Peres Jesuites qui étoient prisonniers en la Chine, suivant le contenu de la presente lettre.

Extrait d'une lettre du Pere Maldenado écrite le 10. Decembre 1671. à Macao.

Les Peres de la Societé qui avoient été envoyés prisonniers à Canton il y a quelque temps par la malice de quelques-uns de leurs Ennemis, ont été tous remis en liberté, & renvoyés en leurs Eglises par ordre du Roy de la Chine, ce qui s'êt passé en cette maniere: Les Peres qui êtoyent à Pequin avoient si bien gagné l'esprit du Roy par plusieurs services qu'ils luy avoient rendus, qu'il n'estima point les bienfaits qu'il leur faisoit, s'il ne rendoit la liberté à leurs Confreres qui étoient prisonniers à Canton; & en effet de sa propre bonté, sans en rien communiquer à son Conseil, il donna ordre de remettre les dits Peres en liber-

té, ordonnant aux uns de s'en retourner à leurs Egliſes, & aux autres qui entendoient les Mathematiques, de ſe venir rendre à la Cour. Cet ordre étant arrivé à Canton au mois de Mars dernier, & la nouvelle en courant tant ici que par tout le Royaume, a cauſé une joye extraordinaire à tous les Peres & aux nouveaux Chrétiens. Les dits Peres ont ſi bien ſû gagner la bonne grace du Viceroy & des Conſeillers de Canton, qu'ils ont bien tôt vû les effets de l'ordre du Roy, ce qui ſans cela auroit trainé fort long-temps ſi bien qu'ils furent remis en liberté & s'embarquerent le 8. Septembre, étant en tout 5. voiles. Quelques-uns s'en retournerent à Pequin dans un Vaiſſeau, & du nombre de ceux-la furent le Pere Chriſtian Henriques, Philippus Grimaldi, & Emanuel Seguera. Le dit Vaiſſeau étoit magnifiquement orné, & ſur une Banderolle étoit écrite en groſſes lettres la raiſon pourquoy ils s'en retournoient en Cour. Les autres Peres qui alloient retrouver leurs Egliſes, étoient en 4. Vaiſſeaux, de ceux qui ont accoutumé de porter les Grands quand ils ſont en voyage, & il y avoit ces mots écrits ſur une Banderolle : Ceux-ci s'en retournent à leurs Egliſes par ordre du Roy. *Le Viceroy donna 2. lettres cachetées à chaque Pere, l'une pour recevoir de tous les Gouverneurs des Places les choſes qui leur étoient neceſſaires pour leur voyage, & l'autre pour être remis en poſſeſſion de leurs Egliſes ſans aucun délai. Les Peres qui ſont ici ayant apris toutes ces nouvelles, en ont donné avis*

avis au Vicaire de l'Evêque qui et en cette Ville, lequel en a fait chanter le Te Deum en l' Egliſe Cathedrale, aprés avoir averti le Peuple par le ſon des cloches.

La Flotte de France ſous Monſr. le Comte d'Eſtrée ayant été quelque temps à l'ancre ſur la riviere de Londres avec les Anglois, ſe mit à la voile vers le commencement de ce mois pour s'en retourner en France; mais à la ſortie Elle fût attaquée d'une ſi furieuſe tempête, qu'elle fût preſque entierement diſſipée; le Bourbon & un Brulot fûrent jettés ſur un banc de ſable, & fûrent aſſés heureux pour en être delivrés par les Anglois aprés y avoir été échoüés un jour ou deux, quoy que grandement endommagés. Les autres rejoignirent peu à peu la Flotte, bien aiſes d'être échappés de ce danger, quoy qu'ils ûſſent été fort maltraités. Aprés s'être un peu reparés du dommage qu'ils avoient ſouffert par la tourmente, ils entrerent dans la Manche, & arriverent à Porſtmout; mais étant partis de là pour pourſuivre leur voyage, ils fûrent attaqués de nouveau par un orage ſi violent, qu'ils fûrent obligés de rentrer dans le port d'où ils étoient ſortis, ſi bien qu'ils tindrent toutes ces treverſes qui leur étoient ſuſcitées pour une fatalité qui leur avoit été impoſee. Monſr. le Duc de Monmout ayant apris que le Roy de France étoit retourné à Verſailles, & que la Campagne étoit finie, il reſolut de demeurer en Angleterre, & de n'aller point en France avec les Troupes Angloiſes qui alloient

loient au service de sa Majesté. Le 13. le Chevalier William Lochart arriva à Withal de son Ambassade de France, où il fit rapport au Roy de sa negociation. La côte d'Angleterre fût fort infestée en ce temps-là par les Armateurs; c'et pourquoy les Fregattes qui étoient destinées pour la garde des ports fûrent ordre de les chasser & de les prendre. Cependant on preparoit toutes choses à Londres pour la seance du Parlement, qui se devoit faire le 30. du present.

Le temps étant venu que la guerre entre la France & l'Espagne étoit inevitable, en partie a cause que les François nonobstant tous les devoirs faits par le Comte de Monterey pour entretenir la Paix avec la France, & aprés avoir souffert d'eux une infinité d'insolences, ne laissoient pas neantmoins de les continuer avec plus de violence que jamais sur les terres de son Gouvernement, & sur tout par le dernier ravage, qu'ils firent dans le Païs l'Alost, & aussi à raison du dernier Traité qui avoit été fait entre l'Espagne & les Etats Gen. le dit Sr. Comte resolut finalement d'entrer en une guerre ouverte avec eux, laquelle fût aussi publiée à Bruxelles le 16. du present, comme aussi le même jour par tous les lieux où il y avoit Garnison Espagnole en Flandres & en Brabant. Celle qu'on en fit au Château d'Auvers étoit de la teneur Suivante.

Don Josef de Villalpando Marquis &c.

Par ordre de son Exc:

D'autant qu'il a été resolu de traiter les Sujets du Roy Treschr: comme Ennemis declarés du Roy nôtre Sire & de ses Royaumes, & d'exercer toutes sortes d'hostilités & de violences contre eux; sans admettre aucune correspondence, communication ni Commerce entre eux & les Sujets du dit Roy nôtre Sire; mais plustôt leur faire sentir par toutes sortes de moyens les rigueurs de la guerre, c'êt pourqnoy un chacun êt averti d'en prendre connoissance par la presente publication. Fait au Château d'Anvers ce 16. Octobre 1673.

On publia aussi les ordres suivants au dit lieu d'Anvers.

D'autant qu'il y a guerre entre la Couronne d'Espagne & de France, l'on fait savoir à tous les Bourgeois & Habitants de cette Ville qu'il ayent à retirer promptement tous les biens & effets qu'ils pourroient avoir en France ou dans les Païs cedés. En foy dequoy la presente a été signée à Anvers ce 18. Octobre 1673.

ainsi signé,

A. van Valkenisse.

L'on ordonne de la part de son Exc: que tous François naturels ayent à Sortir des terres de la jurisdiction de sa Maj: Cathol: avec leurs femmes, enfants & familles, à peine d'être tenus pour prisonniers de guerre, & d'être traités comme tels. Fait au College ce 20. Octob: 1673

Toutes les publications ci-dessus se firent dans toutes les Villes des Pais bas appartenant à l'Espagne; & aprés cela son Exc: alla chercher le Prince de Condé pour le faire déloger hors des terres d'Espagne, mais il s'étoit deja retiré de l'Abbaye d'Enome où il étoit posté, & s'étoit allé loger au Pont d'Espiere, où il se mit en un lieu si avantageux, qu'il étoit impossible de l'en tirer; c'êt pourquoi son Exc. jugea plus à propos de faire quelques detachements, & en infester les Villes de France: Et en effet le Prince de Vandemont fût commandé d'aller à Ath avec 1500. chevaux, lesquels arriverent le 16. devant les portes de la ditte Ville, où ils prirent quelques François prisonniers, comme aussi quelque betail qui étoit tout proche des palissades. Le dit Seig. Prince s'étoit mis en embuscade avec quelques hommes, dãs l'esperance que les François feroient quelque sortie, puis qu'il croyoit qu'il y avoit une grosse Garnison dans la Ville: Mais le Comte de Nancre, Gouverneur du lieu, n'ayant que 300. hommes de garnison, ne faisoit que Canonner continuëllement apprehendant extremement d'être attaqué; mais aprés il apprit que le Prince n'avoit point connoissãce de sa foiblesse, puis qu'il s'en retourna sur le soir à Brusselles avec quelques lettres interceptées. La Cavalerie de Namur fit en même temps la declaration de la guerre au Gouverneur de Charleroy, cõme aussi ceux de Gand & Dendermonde à Audenarde, dont les derniers rencontrerent un parti François, & en

firent

firent quelques-uns priſonniers. La Garniſon de Sr. Omer ſous Don Franciſco Velaſco étant entrée dans le Boulonnois pour y exiger les contributions, arriva auprés du Château de Guines, où il y avoit quelques Soldats de Calais en garniſon, qui tirerent d'abord ſur les Eſpagnols, ce qui les obligea à en faire de même, ſi bien qu'ils mirent le feu à quelques maiſons, leſquelles, furent entierement conſumées. Don Franciſco d'Agourto étant arrivé à Cambray avec 34. Cornettes de Cavalerie, voulut de là auſſi entrer en France, mais le Chevalier de Fourilles ayant été envoyé par le Roy avec 400. chevaux & 3000. hommes de pié au ſecours du Prince de Condé, obſerva les deſſeins des Eſpagnols de ce côté-là, ſi bien qu'ils n'oſerent rien entreprendre. La Garniſon de Charlemont ayant fait une courſe ſur les terres de France, en rapporta un fort bon butin. Celle de Navagne ſe ſaiſit pareillement de quantité de marchandiſes & de quelques Officiers qui alloient de Maſtricht à Liege. Là deſſus M. le Comte de Monterey fit publier le ſuivant Edit.

Don Juan Domingo de Zuniga & Fonſeca, Comte de Monterey, &c.

D'autant qu'il y a guerre entre ſa Maj: & le Roy de France, Nous ordonnons aux Generaux, Gouverneurs, Chefs & autres Officiers de guerre & Soldats tant à pié qu'à cheval, & à tous Sujets de ſa Maj: de courir ſus & attaquer ceux du Roy de France, en quelques Villes ou Places

qu'ils puiſſent être. & à tous Vaſſaux & Sujets de ſa ditte Maj: qui ſont ſous la domination de la France, d'en partir & retourner ſous celle de ſa Maj: dans 15. jours aprés la publication de la preſente, & de n'entretenir aucune correſpondence, communication, ou commerce avec ceux du dit Roy de France ſans nôtre exprés conſentement; & ordonnons à tous Officiers & Soldats tant à pié qu'à cheval, Sujets de ſa Maj: qui ſe ſont retirés ſans nôtre permiſſion ſous la domination de la France ou autres Princes étrangers, de retourner dans un mois ſous les Drapeaux & étendarts de ſa Maj: ſur peine de la vie & confiſcation de biens: Ordonnant outre cela que tous les biens meubles & immeubles appartenant aux Sujets du Roy de France ſitués en ces Païs ſoient confiſqués au profit de Sa Maj: & à tous François naturels & Sujets ſans diſtinction de la ditte Couronne de France, ſoit Officiers, Soldats, Bourgeois ou autres étant en ces Païs, d'en vuider ou en ſortir avec leurs Femmes, enfants & Familles dans 8. jour aprés la publication de la preſente Ordonnance, à peine d'être faits priſonniers de guerre, & declarés de bonne priſe; Enjoignant bien expreſſement aux Chambres des comptes, Conſeillers, Fiſcaux & tous autres qu'il appartiendra, de proceder à la ſaiſie de leurs biens meubles & immeubles, leſquels Nous declarons dés à preſent confiſqués au profit de ſa Maj: Et s'il arrivoit que quelcun des dits Officiers ou autres vinſſent à receler chés eux ou bien ailleurs quelcun des Sujets de la ditte Cou-

te Couronne de France, & ne les denonciassent pas aux Receveurs des confiscations, ou autres Officiers ordonnés à cet effet, avec leurs biens, effets, actions & pretentions, ils encourront une amende de 1000. patacons pour la premiere fois, pour la deuxieme de 2000. & pour la troisieme confiscation de leurs biens, ou correction arbitraire selon l'exigence du cas, la ditte amende applicable la moitié au profit du Denonciateur, & l'autre moitié au profit de l'Officier Exploiteur. Fait à Brusselles ce 26. Octobre 1673. parafé, de Pa: vt. & signé, Yo el Conde de Monterey.

La guerre étant ainsi declarée, il y ût une grande fuite & confusion parmi les Païsans du plat païs devant que les contributions ussent été reglées de part & d'autre. Quelques Païsans du Brabant vindrent bien auprés des Gouverneurs du Roy de France pour s'accorder avec eux, mais ils ne voulurent rien faire, disant qu'ils n'avoient point d'ordre pour cet effet. Son Exc. de Monterey envoya aussi alors une lettre à Monsr de Louvois, par laquelle il le prioit de luy faire savoir si on laisseroit passer les lettres d'Espagne par Paris en cette presente conjoncture; A quoy l'autre luy repondit que oui, & écrivit outre cela une lettre fort civile au Comte de Taxis Maitre de la poste d'Anvers, le priant de permettre que les lettres des quartiers d'embas pûssent aussi passer en sureté; car les François apprehendoient que les Espagnols n'ussent retenu les lettres d'U-

trec, parce qu'elles arriverent à Paris 1. jour ou 2. plus tard qu'à l'ordinaire. M. le Prince de Condé ayant décampé de l'Abbaye d'Ename, comme nous avons dit ci-dessus, se posta au pont d'Espiere, un lieu fort propre à cela, où il tint d'abord conseil de guerre, & resolut de marcher droit à Arras ou à Bapaume, croyant d'y trouver le Roy à son retour, mais sa Maj: n'avoit pas osé s'engager si avant dans les frontieres des Païs-bas, & avoit passé par un autre chemin pour se rendre à Paris; si bien que le dit Prince s'en retourna à son premier quartier du Pont d'Espiere, où le feu se mit à son logis, lequel consuma tous ses papiers, de sorte qu'il ût beaucoup de peine à se faire porter hors de la maison, par ce qu'il étoit alors travaillé de la goute. Ayant apris en cet endroit que les Espagnols avoient declaré la guerre à la France, il fit confisquer le 18. tous les biens des Sujets de cette Couronne qui étoient dans les conquêtes de Flandre. Le païs de Liege fût aussi extremement tourmenté par la Garnison de Mastricht pour fournir les contributions & le fourrage, à faute dequoy ils mettoient le feu par tout. Cependant les Etats du Pays ne voulurent pas qu'ils payassent rien, si bien qu'il se fit des executions inhumaines en ces quartiers. M. le Baron de Serain-champs arriva alors à Brusselles avec la ratification de Messieurs les Et. Gen: touchant le Traitté fait avec le Duc de Lorraine, afin d'en faire faire autant à son

Exc.

Exc. de Monterey, & aprés cela le porter à son Maitre.

Aussi-tôt que le Roy de France fût arrivé à Versailles, tous les Grands de la Cour, comme aussi plusieurs autres personnes de haute & de moyenne qualité, le vindrent complimenter. Sa Maj. ayant appris ici que les Espagnols luy avoient declaré la guerre, Elle fit publier incontinent la suivante Declaration par tous les carrefours de Paris.

De par le Roy.

Sa Maj: étant informée que le Gouverneurs des Païs-bas appartenant à l'Espagne à commencé les actes d'hostilité le 16. du present contre les Sujets de Sa Maj: sur toutes les Frontieres, Elle a ordonné & ordonne par la presente signée de sa main à tous ses Sujets, Vaissaux & Serviteurs de courir sus aux Espagnols tant par mer que par terre, & leur a deffendu, comme Elle leur deffend sur peine de la Vie, d'avoir desormis aucune communication, commerce ou intelligence avec eux. Et pour cet effet sa ditte Maj: a revoqué dés à present, ainsi qu'Elle revoque toutes permissions, Passeports, Sauvegardes ou Saufconduits qui pourroient avoir été accordés par sa Maj: ou par ses Lieutenants Generaux ou autres Officiers, contraires à la presente, & les a declaré nuls & de nulle valeur, deffendant à qui que ce soit d'y avoir aucun égard. En outre ordonne sa ditte Maj: à Monsr. le Comte de Vermandois Amiral de France, aux Marechaux de

France, Gouverneurs & Lieutenants Generaux pour ſa Maj: en ſes Provinces & Armées, Marechaux de camp, Colonels, Maitres de camp. Capitaines, Cheſs & Commandeurs de ſes Gens de guerre tant à pié qu'à cheval, François & étrangers, & à tous ſes autres Officiers à qui il appartiendra, qu'ils ayent à faire executer le contenu de la preſente chacun en ſon reſſort & juriſdiction: Car tel êt le plaiſir de ſa Maj: laquelle veut & entend que la preſente ſoit publiée & affichée dans toutes les Villes tant maritimes qu'autres ports de mer & autres lieux où il ſera neceſſaire, afin que perſonne n'en pretende cauſe d'ignorance. Fait à Verſailles ce 19. Octobre 1673. Signé, Louis, & plus bas.

Le Tellier.

Sa Maj: fit auſſi confiſquer tous les biens qui étoient en ſon Royaume appartenant aux Eſpagnols. Sa ditte Maj: avoit auſſi reſolu à Nanci dés le 23. du paſſé que les contributions qu'on devoit exiger des Eſpagnols, ſeroient reglées par Intendants, & que les Sauvegardes & Paſſeports ſeroint dilivrés par eux, en quoy les Gouverneurs des Places leur devroyent prêter main forte. Les dits Intendants fûrént établis à Dunquerque, St. Venant, Courtray, Audenarde, Ath, Douay, Quenoy, Philippeville, Malthiec & Thionville. Ces publications étant faites, le Roy envoya le 21. Monſr de Pompone auprés Monſr. le Comte de Molina Ambaſſad. d'Eſpagne pour luy dire qu'il ût à partir de la Cour, puis que ſa Majeſté

avoit

avoit rappellé quelques jours auparavant le Marquis de Villars son Ambass. en Espagne ; à quoy il ajouta qu'on luy accordoit assés de temps pour disposer de son voyage. L'Ambass. pria Monsr. de Pompone qu'il luy fût permis avant s'en aller de prendre congé de sa Maj: , ce que l'autre luy accorda, & luy dit qu'il prît luy même tel jour qu'il luy plairoit, ce qu'il fit, si bien que l'audience se donna le 25. pour lequel effet le dit Ambass. fût mené à Versailles avec quelques Carosses. Son discours fût court, mais civil: Il exagera extremement les malheurs que cette guerre traineroit aprés soy, & y ajouta *qu'il partoit fort content, & qu'il conserveroit en tous lieux un profond respect pour un si grand Roy.* Sa Maj: luy repondit avec sa civilité accoutumée, & luy dit *qu'Elle ne jugeoit pas necessaire qu'il dit beaucoup de choses de sa part à son Roy, comme étant mineur, mais qu'Elle prioit de faire ses baisemains à la Reine, & de l'assurer que cette rupture n'alteroit point l'amitié qu'Elle luy portoit, dont il donneroit des preuves en toutes occasions.* Là dessus l'Ambass. luy demanda les Passeports necessaires pour lui & pour la Famille de l'Imperatrice deffunte, laquelle s'en retournoit en Espagne, & devoit prendre son chemin par Milan & le Languedoc, ce qui luy fût accordé. Le dit Ambass. se prepara en cette sorte pour s'en aller à Bayonne ; & cependant on avoit resolu que l'échange de luy & de l'Ambass. de France qui devoit revenir de Madrid se feroit sur la ri-

viere de Bidasserie. Bien que les François ûssent exempte de la confiscation les biens des habitants de la Franche Comte, Don Francisco Antonio de Alveida Gouvern: de ce Païs, ne laissa pas pour cela d'envoyer plusieurs de ses Troupes jusques sur les frontiers de la France pour y faire des excursions; si bien que le Roy fit appprocher le Duc de Navailles avec quelques gens de guerre de ce côté-là pour empêcher ces desordres. Monsr. le Marquis de Louvois arriva en ce temps là à Paris auprés de Monsr. Colbert, auquel il dit que l'intention du Roy étoit de renforcer ses Armées de 30000 hommes, & qu'il vouloit qu'il trouvât les moyens necessaires pour cet effet. L'on disoit que le dit Sr. Colbert avoit promis à sa Maj: de faire un fonds de 10. ou 12. millions. Sa Maj: fit alors lever encore 2. Regiments de Dragons, dont il fit les Marquis de Hoquincourt & de Sauvebeuf Colonels. Elle envoya alors 2. Millions en Suede par la voye de Hambourg, & l'on appreta un milion pour le dot de la Princesse de Modene. On fût fort alarmé en France sur le bruit que la Flotte de cette Couronne avoit été dissipée par la tempête avec perte de plusieurs Vaisseaux; du moins il êt certain que le dommage qu'elle souffrit à ses voiles, ancres & cordages, sans conter les Vaisseaux qui se perdirent, se montoit à plus de 20000 écus. Le 13. on menu Monsr. Martel à la Bastille par ordre du Roy, pour avoir Parlé avec peu de respect du Comte d'Estrée & de sa conduite en

la

la derniere Bataille, & pour avoir fait mention des mêmes choſes dont le Prince Robert s'étoit plaint quelque temps auparavant, mais l'on a aſſés parlé de cela dans les pages precedentes. Quelques perſonnes divulguerent alors que les François voyant qu'ils ne pouvoient attirer le Prince de Portugal en leurs interêts pour declarer la guerre à l'Eſpagne, avoient fait tous leurs efforts pour faire remettre le Roy Alfonſe en liberté, & le faire remonter ſur le Trone, afin de s'en ſervir pour leurs affaires, & que cela avoit été découvert par le Comte de Humanes Ambaſſ. d'Eſpagne à la Cour de Portugal.

On reçut nouvelles aſſurées en ce temps-ici par un petit Batiment de l'Eſcarde du Vice-Amiral Corneile Evertſen, lequel avoit été pris dans la Mauché par les Anglois, que le dit Corneille Evertſen, aprés avoir pris & brulé pluſieurs Vaiſſ. Angl. dans les Virginies, avoit fait voile vers la nouvelle Hollande, où il étoit arrivé le 9. Août, & avoit pris ce même jour la nouvelle Jork avec fort peu de reſiſtance, pendant que le Gouverneur étoit abſent, où il trouva 40. pieces de Canon, le dit Sr. ayant alors auprés de luy prés de 20. Vaiſſ. Anglois, & ayant renvoyé 4. Vaiſſ. pleins d'Anglois priſonniers, par ce qu'il en étoit embaraſſé.

Les Ennemis de cet Etat faiſant alors courir le bruit par tout qu'on ne demandoit point la Piax en ce Pays, Meſſ. les Etats Gener: pour faire voir le contraire à tout le monde, & par ce qu'on étoit demeuré d'accord avec l'Eſpag-

ne, que puis que l'on avoit declaré la guerre à la France, on tâcheroit par toutes sortes de moyens de donner satisfaction au Roy de la grande Bretagne, pour par ce moyen effectuër une Paix entre sa Maj: & les dits Etats, à l'exclusion de la France, ils envoyerent la lettre suivante par un Trompette à sa ditte Maj: le 28. du present.

Sire,

Comme nous n'avons jamais rien pris à cœur plus particulierement que de meriter la grace de vôtre Maj: & eultiver l'amitié qui a été autrefois heriditaire entre ses Royaumes & nôtre Republique, Nous avons été fort affligés lors que Nous avons vû le grand mécontentement que vôtre Maj. à pris contre Nous, & que par les artifices des personnes mal intentionnées les Sujets de vôtre Maj: & les nôtres ont été accablés par les miseres lesquelles sont inseparables de la guerre, & les ont reduits au point de rependre le sang de ceux qui ont toujours été chers les uns aux autres. La triste experience que Nous en avons û de part & d'autre en la derniere guerre Nous avoit aussi fait croire aprés que Nous Nous fumes reünis par ensemble, que cette Paix seroit d'une telle nature qu'on ne Nous en auroit jamais pû priver: Et Nous en étions d'autant plus persuadés, que nos Alliances, dans lesquelles Nous étions entrés de nouveau, sembloient Nous engager pour jamais. Mais comme la divine Providence n'a pas permis pour la punition des 2. Nations

tions que les choſes demeuraſſent long-temps en cet heureux état, Nous Nous ſommes trouvés obligés, auſſi-tôt que Nous apprimes la mes-intelligence qui commençoit à naître, de faire tous Nos devoirs poſſibles pour en empécher la ſuitte, & n'oublier rien de tout ce qui pouvoit ſervir pour prevenir un ſi grand mal que celui d'une rupture à cet égard, ſur l'aſſurance qu'on Nous donna que Vôtre Maj: étoit offenſée ſur le fait d'une Medaille, dont Nous n'avions conſenti la vente que parce qu'elle nous ſembloit de fort peu d'importance, Nous la ſupprimames incontinent, & en fimes même rompre les coins, de crainte qu'on n'en fit battre quelques-unes en ſecret. Et afin de donner à Vôtre Maj: des preuves plus eſſentielles de l'eſtime que Nous faiſons de ſon amitié, Nous accordames tout ce qu'il luy plût de demander en faveur des Habitants de Suriname, quelque prejudiciable que cette affaire fût pour Nous, & quelques grandes raiſons que Nous euſſions de n'y point conſentir. Nous envoyames en même temps à Vôtre Maj: le Sr. van Beuningen, pour s'il étoit poſſible ôter les ſiniſtres impreſſions que l'on tâchoit de donner à Vôtre Maj: & pour mettre la derniere main au Reglement qui avoit été propoſé par l'Ambaſſ. de Vôtre Maj: entre ſa Comp. des Indes Orientales & celle de ces Païs.

Du depuis quoy que le peu de ſuccés de la negociation du dit Sr. van Beuningen Nous donnât aſſés de ſujet de craindre de ne pouvoir mieux reüſſir à l'avenir, auſſi-tôt que Nous apprimes qu'on vouloit perſuader à Vôtre Maj:

tant

tant contre toute sorte de vrai-semblance que contre la verité même, que Nous traitions sous main avec la France au prejudice des interêts de Vôtre Maj: Nous donnames incontinent ordre à Nôtre Ambassadeur de declarer de Nôtre part à Vôtre Maj: que pour faire voir la fausseté des bruits que l'on faisoit courir à Nôtre desavantage, & pour donner à Vôtre Maj: des preuves essentielles & inconteſtables de Nôtre sincere intention, Nous étions prêts d'entrer en une Alliance avec Elle telle qu'il luy plairoit, quelque étroitte qu'elle pût être, & d'accorder outre cela encore beaucoup d'avantage que Nous n'avions fait par le passé, afin de rétablir le repos en l'Europe. Le point du Pavillon suivit là dessus, en quoy Nous croyons Nous être comportés envers Vôtre Maj: avec tout le respect imaginable : Et quoy que la reponse que Nous avons donnée là dessus à Son Ambass. soit telle que Nous sommes prêts de la remettre en tout temps au jugement de tout le monde, toutefois parce qu'on se plaignoit qu'elle étoit obscure & insuffisante, Nous envoyames un Ambass. extraordinaire à Vôtre Maj: avec authorité tant à luy qu'à Nôtre Ambass. ordinaire d'éclaircir ce qu'on y pourroit trouver d'obscur, & d'y ajouter ce qui pourroit être necessaire: Mais au lieu d'entrer avec eux en des conferences reglées, & de leur faire voir ce qui manquoit en Nôtre ditte réponse, ils furent negligés, & on ne leur accorda point de conference dans le temps que les differents auroint pû être terminés, qu'une heure aprés que la Declaration de guerre de

Vôtre

Vôtre Maj: lût été luë & approuvée dans son Conseil.

Tout cela, Sire, fait assés voir avec quel zele & application Nous avons travaillé pour donner satisfaction à Vôtre Maj: & pour éteindre en son commencement un feu, lequel êt capable de consumer toute l'Europe. Et comme Nous ne sommes entrés en cette Guerre que par une necessité indispensable pour la deffense & protection de Nos Sujets, Nous n'avons cessé depuis la rupture de rechercher autant qu'il Nous a été possible l'amitié de Vôtre Maj: & sommes demeurés infatigables à faire des ouvertures de Palx à Vôtre Maj: en toutes occasions. Nous envoyames pour cet effet à Vôtre Màj: dér le mois de juin de l'année passée Nos Deputés extraordinaires lesquels fûrent confinés à Hamtoncourt, sans qu'on leur voulut donner audience, ou entendre ce qu'ils avoient à proposer de Nôtre part. Un Ministre de l'El. de Brandebourg fit aussi le Voyage d'Angleterre pour le même sujet, lequel avoit entrepris a Nôtre priere de representer serieusement à Vôtre Maj: l'ardent desir que Nous avions de la voir en un autre sentiment, & la disposition en laquelle Nous étions de faire tout ce qui étoit en Nôtre puissance pour pouvoir avoir l'honneur de son amitié. Du depuis sur la proposition qui fût faite par les Mediateurs d'une generale suspension d'armes, d'autant que Nous jugeames que Nous n'y pouvions consentir sans basarder la prosperité de Nôtre Etat, neantmoins pour faire voir à Vôtre Maj: avec combien de

passion

paſſion Nous ſouhaitions de luy donner toutes les marques de reſpect, & pour procurer à ſes Sujets tous les avantages qu'ils auroient pû tirer d'une telle ſuſpenſion, Nous en offrimes une à Vôtre Maj: par mer pour le temps d'une année, ou pour autant de temps qu'Elle trouveroit à propos ; croyant que dans l'état où les affaires étoient pour lors Nous ne pouvions donner de plus grandes preuves de l'extreme paſſion que Nous avions de frayer le chemin à une heureuſe reconciliation, & mettre par ce moyen les Sujets de Vôtre Maj: en état de joüir de toutes les douceurs de la Paix, pendant que les nôtres ſouffriroient toutes les incommodités de la guerre.

Les Min: du Roy d'Eſpagne ont repreſenté de temps en temps les mêmes choſes à Vôtre Majeſté & luy ont reiteré ſouventefois leurs inſtances pour la perſuader d'entendre à une Paix. Mais outre toutes ces avances que Nous avons faites en public, Nous Nous ſommes ſervis des moyens que Nous avons jugé les plus efficacieux : Et Monſr. le Prince d'Orange tant par ſa propre inclination qu'en conſideration des prieres que Nous luy avons reiterées ſi ſouvent a employé toutes ſes perſuaſions imaginables pour Nous faire obtenir l'honneur des bonnes graces de vôtre Maj: & luy repreſenter l'avantage & la gloire que vôtre Maj: en pouvoit tirer, en rétabliſſant le repos de la Chretienté, & en Nous donnant la Paix que Nous avons deſirée ſi ſouvent & avec tant d'ardeur : Mais quoy que Nous uſſions grand ſujet d'eſperer que les inſtances

ces d'un Prince qui a l'honneur d'être si proche parent de Vôtre Maj: & dont le merite êt si connu d'un chacun, auroient finalement prevalu auprés de vôtre Maj: contre ceux qui sont mal affectionnés en Nôtre endroit, & que Nous usßions ausßi de la peine à croire qu'aprés que les interêts de S. A. & les nôtres furent devenus communs, & n'avoient rien de separé, vôtre Maj: voudroit neantmoins continuër en ses premiers sentiments, & tâcheroit d'envelopper en Nôtre ruine un des plus illustres Princes de son Sang; Nous avons neantmoins vû avec une grande affliction que toutes ces raisons ont été egalement foibles, & que Vôtre Maj: n'à pû être persuadée par aucuns motifs à relacher rien de sa premiere rigueur, si bien qu'au lieu d'une réponse favorable aux ouvertures que Nous avons faites, Elle Nous à fait declarer à Cologne qu'il n'y avoit point de Paix à esperer, à moins que nous n'accordaßions non seulement à Vôtre Maj: & au Roy de France, mais ausßi aux Evêques de Cologne & de Munster des conditions qu'on n'a jamais exigées d'un Peuple libre, & qui peuvent si peu être proposées pour des Articles de Paix, qu'elles ne portent autre chose qu'une conquête absoluë de l'Etat & l'extirpation de la Religion reformée dont Vôtre Maj: & les Rois ses predeceßeurs ont toujours été le principal appui & les Deffenseurs, & lesquelles entrainoient avec elles non seulement Nôtre totale ruïne mais ausßi celle des Païs-bas appartenant à l'Espagne.

C'êt ce qui Nous a obligé de Nôtre côté, aprés

Nous

Nous être resolus à une necessaire deffense, de presser Nos amis d'entrer avec Nous en une alliance plus étroitte ; & il a plu à Dieu de benir tellement les soins & les moyens que Nous avons employés pour cet effet, que la tres-Illustre Maison d'Autriche s'ét declarée pour Nous, & que le Roy d'Espagne a conclu avec Nous une Ligue offensive & deffensive en particulier, en vertu de laquelle sa Maj: a déjà declaré la guerre au Roy de France. Les choses étant donc en cet Etat, Sire, Vôtre Maj: peut croire fort facilement qu'elles auront une plus grande suite : Mais devant que le mal soit sans remede, Nous avons tres-volontiers voulu faire un dernier effort, & assurer Vôtre Maj: que quelque changement d'affaires qu'il y ait en Europe, Nôtre respect & deference envers Vôtre Maj: sont tousjours les mêmes, & que quelques considerables & puissants que Nos alliés puissent étre ; Nous demeurons également disposés pour donner à Vôtre Maj: toute la satifaction que raisonnablement Elle pourroit pretendre de Nous ; & Nous avons ce bonheur que Nos alliés sont de même sentiment que Nous. Nous osons esperer que Vôtre Maj: ne refusera pas à Nôtre priere & à l'interceſsion de Nos dits Alliés ce que Nous n'avons pas pû obtenir jusqu'à present, & que Vôtre Maj: ne voudra pas augmenter la desolation qui n'ét déjà que trop universelle.

Mais afin que nous n'oublions rien de ce qui pourroit poſter Vôtre Maj. à ce que Nous desirons d'Elle, Nous la prions qu'il luy plaise de

faire

faire reflexion sur tout ce qui s'ét passé depuis le commencement de cette guerre, & de considerer outre cela que de particuliere elle êt devenuê generale. Lors que sa Maj: s'y engagea Nous étions les seuls Ennemis & maintenant une grande partie de l'Europe n'y êt pas moins interessée que Nous; & vôtre Maj: ne peut pas continuer cette guerre, qui êt si ruïneuse, sans la declarer aussi à ceux qui se sont joints avec Nous, & sans basarder la conservation de la Chretienté, en cas que les armes du Roy de France viennent à devenir florissantes par le secours que Vôtre Maj: luy donneroit: Aussi Vôtre Maj: ne pent plus prendre en mauvaise part que Nous ne pouvons pas luy accorder ce qu'Elle pourroit demander en faveur de la France, puis que par une indispensable necessité Nous ne le pouvons fvire sans le concert de Nos Alliés. Et d'autant que le Traitté general ét accompagné de beaucoup de difficultés & que Nous prevoyons que ce sera le moyen pour continuër cette guerre, que Nous souhaiterions tres volontiers de terminer promptement avec Vôtre Maj: Nous Nous estimerions tresheureux avant toutes choses si quelques unes de ces considerations pouvoient faire quelque impression dans l'esprit de Vôtre Maj: & la disposer à rentrer dans les sentiments où Nous l'avons veu ci-devant avec joye; & alors Nous ne doutons point qu'en suitte de la reconciliation que Nous Nous promettons, elle ne dure à perpetuité. Cependant Nous prions Dieu, Sire &c. Fait à la Haye ce 25. Octobre 1673.

N. O-

NOVEMBRE.

LE Parlement d'Angleterre s'étant assemblé le 30. du passé à Westmunster, il resolut incontinent de supplier sa Maj: bien humblement qu'il luy plût de s'opposer au mariage du Duc de Jorc avec la Princesse de Modene, & d'empêcher qu'il n'épousât aucune Princesse Chatholique à l'avenir; & ordonna pour cet effet à ceux des leurs qui étoient du Conseil secret de sa Maj: de l'en avertir ce qu'ayant fait à regret, comme sachant bien qu'une commission de pareille nature ne luy seroit pas agreable, & sa ditte Maj: ayant par ce moyen appris cette resolution, Elle envoya d'abord proroger le dit Parlement jusqu'au 6. du present, & alors les 2. Chambres s'étant rassemblées, & la Basse ayant ù ordre par un Huissier de la verge noire de se rendre en la Chambre haute, le Roy s'y transporta aussi avec les ceremonies accoutumées, où il fit le discours suivant.

„ Messieurs

„ J'avois crû vous feliciter ce jourd'huy „ avec une Paix honorable: mes preparatifs „ pour la guerre, & mon consentement pour „ un Traitté de Paix me donnoient juste sujet „ de le croire; mais les Hollandois m'ont abu- „ sé en cette attente, & ont appellé mes Am- „ bass. qui sont à Cologne par moquerie les „ Conquereurs, & n'en ont pas usé comme „ l'on

„l'on pouvoit attendre des perſonnes qui ſont, „en l'état & condition où ils ſe treuvent. Ils „ont tout d'autres penſées que de Paix. Cela „m'oblige, à vous demander de nouveau un „ſupplement : La conſervation & l'honneur „de cette Nation le requierent abſolument. Il „faut auſſi qu'il ſoit proportionné à l'état des „affaires ; & il faut que je Vous die encore „que ſi vous ne me le faites pas avoir de bonne „heure, le dommage que je ſouffriray au „regard de mes preparations ſera irreparable. „La grande connoiſſance que j'ay des perſon- „nes qui compoſent les 2. Chambres de ce „Parlement ne me permet pas de croire que „les artifices de nos Ennemis vous puiſſent di- „vertir en aucune façon de m'accorder ce Sup- „plement, ou que vous pourriés faillir en ce „faiſant. J'eſpere que je n'aurai pas beſoin d'u- „ſer de beaucoup de paroles pour Vous per- „ſuäder que je ſuis conſtant en l'obſervation de „toutes les promeſſes que je vous ai faites ſur „le ſujet de la Religion; & je ſerai toujours prêt „de vous donner de nouvelles preuves de „mon Zele pour la conſervation de la verita- „ble Religion & des Loix de ce Royaume „toutes les fois que l'occaſion s'en preſentera. „Finalement il m'importe beaucoup de re- „commander à vôtre ſoin & conſideration la „dette que je dois aux Banquiers, en laquelle „pluſieurs de mes Sujets ſont engagés. Je vous „recommande leur condition ou état, & vous „demande ſericuſement vôtre aſſiſtance pour

„leur

„ leur ſoulagement. Il y a encore d'autres cho-
„ ſes dont je deſire que Vous vous informiés,
„ leſquelles je laiſſe au Chancelier.

Le dit Chancelier pourſuivit en cette ſorte

„ Meſſieurs

„ Sa Maj: a juſte ſujet de croire qu'Elle
„ vous auroit ſalués avec la branche d'olive.
„ Les preparations par mer qui ſont plus gran-
„ des qu'elles n'ont été les Années paſſées
„ jointes avec ſon Armée qu'Elle avoit prête
„ pour toutes occaſions, luy donnoient aſſu-
„ rance qu'Elle l'auroit obtenuë en ce temps-
„ ici, & ce d'autant plus que ſon deſſein n'é-
„ toit pas de faire des conquêtes, à moins
„ qu'Elle n'y fut forcée par l'obſtination de
„ ſes ennemis. Mais les condeſcendances
„ qu'Elle a ûës pour le Traitté de Paix ont
„ été ſi grandes, que les Mediateurs ont de-
„ claré qu'il n'étoit pas raiſonnable de les re-
„ fuſer. Il ne pouvoit point être Roy de la
„ grande Bretagne ſans l'aſſurance de l'empire
„ & jouïſſance de ſes propres mers : le premier
„ par un Article formel & non illuſoire pour
„ le fait du Pavillon ; & l'autre par un Article
„ qui conſervoit les droits la Péche, mais en
„ accordant l'uſage aux Hollandois ſous une
„ petite reconnoiſſance, & leur permettant de
„ continuër ce negoce qui leur êt ſi avanta-
„ geux ſur les côtes. Le Roy étoit oblige pour
„ l'aſſurance d'une Paix durable, comme auſſi,
„ par la gratitude & le parentage, de voir la
„ Mai-

„ Maiſon d'Orange établie, & la factiõ de Lou-
„ veſteyn ruinée; & en cela ſa Maj: ne leur
„ demandoit rien qui ne fut avantageux pour
„ leur Gouvernement, & qui n'ait été poſſedé
„ par les Devanciers, de S. A. Outre cela il é-
„ toit neceſſaire pour le negoce d'Angleterre
„ que l'on fît un bon Traitté de Commerce
„ pour les Indes Orient: pour lequel effet les
„ demandes du Roy étoient raiſonnables, &
„ ſuivant les Loix des Nations: Et la pratique
„ des dernieres années a été par eux exorbitan-
„ te & appreſſante, ſuivant ſeulement leur
„ pouvoir & interêt, & ruineuſe pour nôtre
„ Compagnie ſi elle ût continué, C'étoit là
„ ce que le Roy demandoit, comme jugeant
„ avec raiſon que la Paix qui etoit raiſonnable,
„ juſte & bonne des 2. côtés, ſeroit ſacrée &
„ invioable, & que par ces moyens ils oppri-
„ meroient les interêts & la reputation de la
„ Faction de Louveſteyn qui etoit parmi eux,
„ laquelle ſucce avec le lait une haine invete-
„ rée contre cette Nation, & la tranſmet à ſa
„ Poſterité comme un Charactere particulier
„ auquel elle fait conſiſter la fidelité envers ſon
„ Païs; & en recompenſe de ces nobles & ge-
„ nereuſes procedures de la part du Roy, ſa
„ Maj: aſſure qu'Elle n'a reçu que le plus mê-
„ priſable & injurieux traittement, qu'on ſau-
„ roit imaginer. Ils ont retenu par de vers eux
„ les papiers qu'ils ont dilivrés aux Media-
„ teurs, parce qu'ils étoient remplis d'un lan-
„ gage ſi étrange, qu'ils avoient honte de les

„ pro-

„produire, n'ayant voulu jamais accorder au-
„cun Article sur le fait du Pavillon qui fût
„clair & formel, & ayant rejetté tous les ar-
„ticles qui faisoient mention de la péche des
„harans, parce qu'ils auroient bien voulu s'en
„rendre la possession hereditaire pour quel-
„que petite somme d'argent; mais c'êt un
„droit Royal, qui êt tellement affecté à la
„Couronne d'Angleterre, qu'on peut dire
„avec permission de sa Maj: qu'il n'êt pas en
„sa puissance de le vendre. Les articles du
„Prince d'Orange & le Traitté du Commer-
„ce des Indes n'ont pas û un meilleur succés,
„& pour dire le tout en un mot ils ont envo-
„yé la semaine passée un Trompette avec une
„adresse à sa Maj: qui contient une deduction
„des differentes offres qu'ils ont fait pour la
„Paix, ainsi qu'ils la nomment, & le desir,
„qu'ils ont encore de la procurer; mais tout
„cela n'êt que pour animer le Peuple contre
„sa Maj: laquelle m'a ordonné de vous dire
„qu'Elle êt resoluë de faire imprimer & pu-
„blier en même temps leur adresse & sa répon-
„se, afin que son Peuple & tout le monde
„puisse voir les faussetés notoires qu'is ta-
„chent de luy mettre sus. En un mot ils font
„courir le bruit en Angleterrre, en tous autres
„lieux, & auprés de toutes les personnes du
„monde, qu'ils offrent toutes choses pour
„avoir la paix avec le Roy d'Angleterre; mais à
„luy même, à ses Ministres, aux Mediateurs
„ou Plenipotentiaires, on peut dire avec veri-

„té

» ſe qu'ils n'ont rien offert-juſqu'à ce jour-
» d'huy, nõ pas même en leur derniere adreſ-
» ſe. Ils veulent que les Sujets du Roy croyent
» qu'ils demandent la Paix, là où au contraire
» toutes leurs viſées & tous leurs deſſeins bu-
» tent à ſe voir un jour Maitres de la mer, dõt
» ils eſperent de venir à bout avec le temps,
» s'ils peuvent ſeulement ſubſiſter par terre, &
» de ne perdre jamais cet Empire lors qu'ils
» l'aurõt une fois acquis; ce qui êt neantmoins
» une choſe qui ne peut être achetée trop
» cher par aucun Etat ou Republique, & quel-
» que aſſeurãce que leur conformité de Reli-
» giõ avec nous, nous puiſſe donner, les exem-
» ples precedents nous montrent aſſés ce
» qu'ils ſeroient capables de faire s'ils en avo-
» ient le pouvoir. Les memes interets ont
» ſouvent aſſuré la paix de Religions differen-
» tes; mais la profeſſion d'une meme Religion
» a à peine des exemples d'avoir conſervé en
» paix des interets differẽts les uns des autres.
» Cela étant le vray & naturel état des affaires,
» ſa Maj: ſe jette avec une grande confiance
» entre les bras de ſon Parlement, pour avoir
» de luy un Suplement ſelon la grandeur des
» affaires dans leſquelles Elle ſe trouve enga-
» gée quand on conſidere que nous ſommes
» dans une Ile. Ce n'êt point le deſir des
» Grandeurs & des richeſſes qui *Nous* fait
» prendre les armes, mais c'êt pour la deffenſe
» de nous mêmes. Nous combattons *pro a-*
» *ris & Focis* en cette guerre. Nous ne ſeron,

„ libres, etant Insulaires & Voisins, que jus-
„ qu'à ce qu'ils se soient rendus les maitres de
„ nos biens & de nos vies. Il n'y a point de
„ jalousie plus legitime ni plus equitable dans
„ le monde que celle que les Anglois ont de
„ l'accroissement de grandeur de quelque
„ Prince nû Etat par mer; Si vous permettés
„ que la mer, nostre femme Britannique Nous
„ soit enlevée, Nous serons fletris d'une honte
„ & d'une infamie eternelle: C'êt pourquoy
„ j'ay ordre de recommander serieusement
„ non seulement la proportion, mais aussi le
„ temps du Supplement; car si vous n'y don-
„ nés pas ordre de bonne heure, il ne pourra
„ point servir pour la chose la plus importan-
„ te, qui êt de mettre une Flotte en mer pour
„ le commencement du Printemps prochain.
„ Pour ce qui êt de la seconde partie du dis-
„ cours de sa Maj:: je ne puis rien ajouter à ce
„ qu'Elle vient de dire: Et pour ce qui regarde
„ la Religion, Elle êt du même sentiment que
„ vous sur ce point-là: Elle n'a point apris à
„ vous rien refuser; & Elle espere que Votre
„ Sageste & moderation sera assés grande
„ pour faire en sorte qu'Elle ne le fera jamais:
„ Elle Vous demande seulement que Vous
„ soyés satisfait d'Elle, ainsi qu'Elle l'êt de
„ Vous, & Elle ne Vous abandonnera jamais.
„ Il y a encore un mot à ajouter que j'ay ordre
„ de Vous dire, asavoir touchant les dettes qui
„ appartiennent aux Banquiers; l'honneur &
„ la conscience du Roy sont engagés à ce
qu'ils

» qu'ils soient satisfaits, outre que Vous savés
» tous combien de Veuves, Orfelins, & au-
» tres personnes particulieres sont envelopées
» en ce malheur public, & quelle injustice ce
» seroit qu'un fardeau si pesant tombat sur eux
» seuls, à leur entiére ruïne & desolation.
» Toute l'affaire êt si bien connuë en general,
» qu'il n'êt pas besoin que j'en parle davanta-
» ge. Vos grandes sagesses ne l'ont pas fait au
» commencement, apparemment, afin que la
» ditte affaire fut supprimée, ce qui à été main-
» tenant executé; de sorte que Vous êtes priés
» que Votre grande bonté puisse maintenant
» donner quelque soulagement à ce pauvre
» Peuple, & à tant d'autres personnes innocē-
» tes qui ont été enveloppées en ce malheur,
» avec assurance de payement dans un temps
» prefix & limité. Je finiray ce present dis-
» cours par l'ardente priere que je fay que la
» presente seance puisse égaler, voire même
» surpasser l'honneur de la derniere; qu'elle
» puisse parachever ce que la derniere a com-
» mencé, pour la conservation du Roy & de
» ce Royaume; qu'elle puisse avoir toujours
» la gloire d'avoir affermi nos Loix & nôtre
» Religion sur un fondement inebranlable,
» afin que nous ne soyons point demenés çà
» & là par toutes sortes de vents inconstants, &
» qu'aussi nous ne soyons point surpris par un
» calme & une bonace non attanduë, mais
» qu'un vent moderé & constant Vous puis-
» se porter dans un port tranquille & asseuré

„ pour le bien de ce Royaume & de Vos per-
„ sonnes.

On resolut incontinent de faire imprimer la harangue du Roy & du Chancelier ; & l'on fit un acte pour avancer les manufactures d'Angleterre. L'on en avoit aussi projetté un pour la reparation des Eglises & payement plus exact des Decimes, sur quoy la Chambre basse se separa, & differa sa deliberation sur le Supplement de sa Maj: jusqu'au 9. auquel temps s'étant assemblée le Milord Coventri y apporta la réponse du Roy sur leur Requete, qui étoit de la teneur, suivante.

„ Sa Maj: ayant reçu une adresse de la Cham-
„ bre basse, contenant une humble priere que
„ le Mariage qui a été projetté entre S.A.R. &
„ la Princesse de Modene n'aye point de suite.
„ Elle a ordonné de donner pour réponse,
„ qu'Elle entend que la ditte Chambre n'êt
„ pas bien informée touchant le dit Mariage,
„ puis que c'êt une chose concluë & arretée
„ suivant les formalités observées par la Prin-
„ cesse, & avec son consentement & autho-
„ rité Royale; & Elle ne pouvoit pas aussi pen-
„ ser que cela seroit desagreable à la ditte
„ Chambre, Vû qu'il y a déja quelques mois
„ que sa ditte A. a été engagée en un Traitté
„ de Mariage avec une autre Princesse Catho-
„ lique à la vûe de tout le monde & qu'un
„ Parlement a été convoqué pendant ce
„ temps-là, sans qu'on en ait fait la moindre
„ mention.

Mais

Mais cette réponſe ne plaiſant pas à la ditte Chambre, il y ût une diſpute en l'Aſſemblée, laquelle fut finalemẽt terminée par cette reſolution, qu'on preſenteroit une autre Requete au Roy, par laquelle on feroit voir à ſa Maj: les raiſons qu'ils avoient de s'oppoſer à la conſommation de ce Mariage. On nomma auſſi des Commiſſaires pour minuter un acte par lequel on pût reconnoitre les Catholiques d'avec les Proteſtants. Toute l'Aſſemblée declara que tous ceux qui ne voudroient pas jurer le contenu du dit Acte, ſeroient declarés incapables d'exercer aucune Charge ſoit Politique ou Militaire, ou d'avoir ſeance en aucunes Maiſons du Parlement, & ſeroient bannis 5. lieuës à la ronde du Palais du Roy. Là deſſus les 2. Chambres ſe ſeparerent juſqu'au lendemain, & s'étant raſſemblées le dit jour, la Chambre baſſe aprés avoir lû quelques petites Requetes, fit lire celle qu'Elle vouloit preſenter au Roy contre le Mariage du Duc de Jork, & reſolut que ceux d'entre eux qui étoient du Conſeil privé iroient trouver le Roy, pour ſavoir quand il luy plairroit qu'ils vinſſẽt auprés de ſa Maj: pour ce ſujet. Cela étant fait ils examinerẽt la harangue de ſa Maj: touchant le Suplement qu'elle demandoit, Sur quoy on reſolut ce qui s'enſuit.

„ Cette Chambre ayant conſideré le pre-
„ ſent état de la Nation, ne veut plus avoir
„ aucun débat ni prendre deliberation ſur au-
„ cunes propoſitions d'aſſiſtance ni de ſur-
„ charge des Sujets avant que le temps du pa-

„ yement de 18. mois quia été. Accordé par
„ un Acte du Parlement intitulé : *Un acte pour*
„ *lever la ſomme d'un million* 238770. *livres*
„ *ſterlines pour aſſiſter ſa Maj: en ſes dépenſes*
„ *extraordinaires*, ſoit expire où du moins juſ-
„ qu'à ce qu'on puiſſe voir evidemment que
„ l'obſtination des Hollandois oblige à cela,
„ & aprés que ce Royaume ſera aſſuré effecti-
„ vement contre les dangers du Papiſme & les
„ Conſeillers Papiſtiques, & que l'on mette
„ ordre aux autres offenſes preſentes.

Le 13. la ditte Chambre s'étant raſſemblée, elle écouta le raport des Commiſſaires qui avoient été auprés du Roy, & reſolut de ſe tranſporter en la Chambre haute, où elle fit lire la Requete qu'elle avoit projettée pour obtenir le licentiemẽt de la Milice de terre, qu'elle diſoit être à la charge du Peuple. Aprés quoy elle alla trouver le Roy à 5. heures, où ſon Orateur preſenta la ſuivante Requete à ſa Maj.

„ Nous les treshumbles & fidelles Sujets de
„ Vôtre Maj: la Maiſon des Communes aſſem-
„ blée en ce preſent Parlement, étant plene-
„ ment aſſurés des favorables intentions de ſa
„ Maj: pour pourvoir à l'établiſſement de la
„ Religion & converſation de Vôtre Peuple
„ en paix, & prevoyant les dangereuſes ſuites
„ qui ſont attachées an Mariage de S. A. R.
„ Monſr. le Duc de Jork avec la Princeſſe de
„ Modene, où avec quelque autre de la Reli-
„ gion Papiſtiqne, Nous nous ſentons obligés
„ par le dû de Nôtre Charge & de notre con-
„ ſcien-

» science de le representer à Vôtre Maj: Je
» doutant point que les preuves continuelles
» que Nous avons donné à Vôtre Maj: de Nos
» veritables affectiõs envers sa personne Royale
» ne luy persuadent facilemẽt que la treshum-
» ble priere que Nous luy faisons maintenant
» ne parte d'un esprit qui êt encore rempli de
» la mẽme affection envers Votre Maj: & de
» l'intention qu'elle à d'affermir Votre gou-
» vernement sur ces 2. piliers a sav: la Religion
» Protestante & les cœurs de Vos Sujets, priant
» Votre Maj: en toute humilité qu'il luy plaise
» d'y faire quelque reflexion, & delivrer Vos
» Sujets des Supprehentions dans lesquelles ils
» se trouvent depuis le progrés que cette affai-
» re aũ. C'ét pourquoy Nous supplions tres-
» humblement Votre Maj: qu'il luy plaise de
» considerer que si ce Mariage vient à etre ce-
» lebré, les esprits de Vos Sujets Protestants
» qui sont en ce Royaume en seront inquietés,
» & remplis de jalousies & mẽcontentements
» infinis, & votre Maj: reduite à une alliance
» hors du Royaume, qui se terminera au grand
» desavantage, & possible à la ruïne de la ditte
» Religion Protestante. Que Nous aprenons
» par la triste experience que des Mariages de
» cette nature ont toujours augmenté le Papis-
» me en ce Royaume, & ont animé les Prêtres
» & Jesuites à êpandre leur doctrine par tout
» & à seduire quantité des Sujets de Votre
» Maj: & Nous remarquons déja combien ce
» Parti commence à lever la tête dans l'espe-

„ rances qu'ils ont que ce mariage s'accompli-
„ ra où ils avoient commencé à perdre coura-
„ ge par les favorables intentions de Vôtre
„ Maj: en cette derniere Assemblée; si bien que
„ Nous apprehendons grandement que le dit
„ Mariage ne diminuë; affection du Peuple en-
„ vers S. A. R. laquelle êt si étroittement liée
„ par le sang à cette Couronne, & dont Nous
„ souhaitons que l'honneur & l'authorité
„ puisse toûjours demeurer en son entier qu'il
„ y a plus d'un siecle que l'on êt dans des con-
„ tinuelles apprehensions en ce Royaume de
„ l'accroissement de la Religion Papistique &
„ de la diminution de la Protestante. Finale-
„ ment Nous considerons que cette Princesse
„ ayant tant de parents & de personnes qui luy
„ touchent de prés en la Cour de Rome, cela
„ leur pourroit donner de grandes ouvertures
„ pour l'acheminement de leurs entrepris̃es &
„ le maintiẽ de leurs secrettes pratiques parmi
„ Nous, pour penetrer par ce moyen dans les
„ conseils les plus cachés de Vôtre Maj: & dé-
„ couvrir avec d'autant plus de facilité l'état de
„ tout le Royaume. Et puis que Nous trouvons
„ selon l'opinion des hommes les plus doctes
„ que des Mariages conclus en cette sorte se
„ peuvent librement dissoudre dont l'on
„ pourroit produire plusieurs exemples; c'êt
„ pourquoy Nous prions Vôtre Maj: en toute
„ humilité qu'il luy plaise de vouloir annuller
„ la consommation du present Mariage; ce que
„ Nous demandons avec d'autant plus d'in-
„ stan-

„ ſtance que Nous n'avons point encore le
„ bonheur juſqu'a preſent de voir aucune lig-
„ née de Vôtre Maj: qui puiſſe ſucceder au
„ gouvernement de ce Royaume, priant Dieu
„ qu'il luy plaiſe de l'élargir nombreuſe à Vôtre
„ Maj: à la joye & conſolation de tous ſes Su-
„ jets, leſquels ne ſouhaitent rien avec tant de
„ paſſion que de pouvoir demeurer ſous le
„ gouvernement de Vôtre Maj: & de ſa Roya-
„ le lignée.

Le Roy leur répondit là deſſus qu'il leur feroit bien-tôt avoir la réponſe à leur Requête. Cependant les Cathol: & les Miniſtres qui avoient conſeillé ſa Maj: de declarer la guerre à cet Etat, apprehendoient extremement que le Roy n'accordât quelque choſe au Parlement à leur prejudice, afin de leur donner quelque ſatisfaction par ce moyen: Mais ſa Maj: voyant que le deſſein du Parlement étoit de renverſer entierement ce Mariage, & conſiderant d'autre part que ce ſeroit un trop grand ſort à ſon honneur & à ſa reputation, ſi le dit Mariage lequel avoit été conclu avec ſon conſentement & approbation, ne ſe celebroit point, cela fut cauſe qu'Elle jugea à propos de proroger le dit Parlement pour quelque temps, & de celebrer cependant le dit Mariage, eſperant qu'aprés cela le changement du temps produiroit auſſi quelque changement dans l'eſprit du Parlement: Pour lequel effet ſa ditte Maj: entra dans le Parlement le 14. & le prorogea par le diſcours ſuivant.

Messieurs.

Il n'ét pas besoin que je vous die la repugnance avec laquelle je Vous ay fait assembler en ce temps-ici puis que je suis assés sensible aux avãtages que mes Ennemis tant dedans que dehors le Royaume prendront de la moindre apparence de division qui sera entre moy & mon Parlement ; voire même je suis assuré qu'ils attendent plus de succés d'un tel malheur, si tant ét qu'il puisse arriver selon leur soubait, que de leurs armes. Ce sera neantmoins la chose du monde que je tacherai de prevenir le plus par tous les moyens qui seront en mon pouvoir ; & c'ét pour cette raison qu'il me semble necessaire de faire un petit Reces, afin que toutes bonnes personnes puissent prendre de bons conseils pour la prochaine assemblée, & considerer si l'ét at present des affaires ne requiert pas plustôt que l'on songe aux moyens de conserver la Religion, & à resister aux seuls Ennemis que Nous avons par mer, qu'aux choses de moindre importance : Et cependant je ne laisserai pas de faire voir à tous mes Sujets que la suppression des Papistes est un des moyens les plus considerables pour faire subsister mon Royaume en paix, & ce sera votre faute, si les Loix qui ont été faites contre leur accroissement ne sont pas executées puissamment en toutes vos Contrées. Je n'oublierai pas de mon côté à mettre ordre à quelques autres choses qui vous puissent donner de la satisfaction, & alors j'attendrai de Vous un retour souhaité, & dont j'aye sujet de me louër.

Sur

Sur quoy le Chancelier dit ces paroles.

Sa Maj: proroge les 2. Maiſons du Parlement juſqu'au 17. Janvier prochain, nouveau ſtile.

Sa Maj: pour s'acquerir d'autant plus les bonnes graces du dit Parlement, fit publier auſſi-tôt aprés leur ſeparation le ſuivant Edit contre les Papiſtes.

CHARLES REX. Afin de faire voir à tous Nos Sujets, en conſequence des gratieuſes aſſurãces que Nous avons faites dans la derniere prorogation aux 2. Maiſons du Parlement, qu'il n'y peut point avoir de plus grand ſoin que le nôtre en l'actuelle ſuppreſſion du Papiſme, Nous treuvames bon le 14. du preſent mois de Novembre d'ordonner au Maitre d'hôtel & au Chambellon de Notre Maiſon, d'empêcher tous Papiſtes, & tous ceux qui ſeront reputés pour tels d'avoir aucun accés auprés de notre perſonne, ou au lieu où Notre Cour fera ſa reſidence, à conter du 18. du preſent mois de Novembre; & ordonnons pareillement aux Juges de Nos Cours de Weſtmunſter d'aviſer aux moyens les plus propres pour mettre à execution les Loix qui ont été faites pour prevenir l'accroiſſement du Papiſme, & de Nous en faire apport au pluſtôt. Et cependant pour plus grande ſupreſſion du Papiſme dans tous les lieux de Notre Royaume, & conſervation de la veritable Religion reformée, Nous ordonnons par la preſente à tous Juges de Nos Cours de Weſtmunſter, Juſticiers de la Paix, Majors, Sherifs, Baillifs & autres Nos Offi-

ciers & Ministres de Justice, de quelque qualité ou condition qu'ils puissent être, qu'ils ayent à prendre un Jour tout particulier à persecuter tous Papistes & tous ceux qui font profession de la Religion Romaine suivant les Loix & Statuts de ce Royaume; & pour cet effet faire executer les dittes Loix dans leurs jours de seance, & faire en sorte que les dits Papistes, ou ceux que l'on soupçonnera d'être tels, soyent mis en Justice, accusés & convaincus au plustôt suivant les Loix, & que l'on continuë de temps en temps à proceder contre eux avec toute sorte de rigueur. Fait en Nôtre Cour de Withal ce 20. Novembre 1673. en la 25. année de Nôtre Regne.

Cette Proclamation fut suivie peu de temps aprés par une autre semblable de Monsr. le Duc de Jork; lequel prit pour pretexte que son Palais étoit comme une dépendance de Withal, & que partant il n'étoit permis à aucuns Catholiques d'y entrer. Le Roy fit aussi ôter les seaux au Chancelier qui étoit pour lors en charge nommé Asleycoper Comte de Schrewsbury, possible parce qu'il avoit fait des discours trop piquants contre cet Etat, ce qui avoit dépleu au Parlement, & mit en sa place le Sr. Heneage Finch, lequel étoit fort aimé d'un chacun.

Le Chev: Jean Harman, lequel avoit été fait depuis peu Amiral du Pavillon bleu, mourut à Londres le 27. du passé. Sa Maj: ayant fait un Contract avec quelques particuliers pour la vente des 4. Vaiss. des Indes Hollandois avec leur Charge, annulla le dit Contract, & fit

& fit preſent aux Contractans d'une ſomme de 10000. livres Sterlines; aprés quoy les dits Vaiſſ. & marchandiſes furent vendues par les Directeurs de la Comp. des Indes au profit de ſa Maj: La Flotte de Smirne d'Angleterre arriva en ce temps-là à Portsmuyen au nombre de 23. Vaiſſ., étant échappée heureuſement des mains des Armateurs Hollandois qui les attendoient au paſſage. La ditte Flotte étoit fort richement chargée, & le Roy ût pour ſes droits la valeur de plus de 100000. livres Sterlines. Sa Maj: ayant reçu la lettre de Meſſ. les Etats Gen: & en ayant fait faire lecture en ſon Conſeil, Elle y fit faire la réponſe ſuivante.

„ Hauts & Puiſſants Seigneurs.

„ Combien que Vôtre lettre du 25. Octo-
„ bre (veu l'état preſent des affaires, la matie-
„ re qu'elle contient, & la maniere de l'envo-
„ yer par un Trompette; veu auſſi que Vos
„ Deputés qui ſont à Cologne y ont û juſqu'i-
„ ci pluſieurs conferences avec Nos Plenipo-
„ tentiaires) exprime plus-tôt la nature d'un
„ Manifeſte, & que par conſequent V. H. H.
„ P.P. n'y attendent poſſible point de réponſe,
„ neantmoins tant pour la conſervation de nô-
„ tre honneur, que pour tirer d'erreur cette
„ partie du monde qui en pourroit être abuſée,
„ Nous n'avons pas voulu manquer d'y ré-
„ pondre de point en point ſelon la teneur de
„ Vôtre ditte lettre, & de Vous envoyer la
„ ditte réponſe par la même main qui Nous a

„ apporté

„ apporté la votre: ce que Nous faisons d'au-
„ tant plus Volontiers qu'il pourroit être ar-
„ rivé par les grandes revolutions qui sont ar-
„ rivées depuis peu en Vos affaires, & par le
„ changement de Vos Ministres, que Vous
„ pourriés aussi avoir pris pour verité ce que
„ des personnes mal intentionnées vous ont
„ inspiré avec tant de malice pour tacher de
„ seduire par ce moyen & Vos Peuples & les
„ Notres.

„ Il n'êt pas besoin d'user de beaucoup de
„ discours pour faire voir au monde que l'on a
„ fait courir par tout dans vos Provinces ces
„ dernieres années passées plusieurs Medailles
„ inscriptions & discours offençants, au preju-
„ dice de nôtre honneur & celui de toute la
„ Nation Angloise, veu qu'elles étoient par
„ tout si connuës & universelles: Et cepen-
„ dant ni Nous ni aucune autre personne que
„ ce soit n'a appris jusqu'à ce jourd d'hui que
„ Vous en ayés desavoué la moindre partie,
„ jusqu'à ce que Vôtre ditte lettre Nous à
„ avertis que sur les plaintes qui ont eté faites
„ ici à Votre Ambass. Vous en aviés fait rom-
„ pre les coins, de peur que l'on n'en fit faire
„ quelques nouvelles en secret. Vous ne fai-
„ tes aussi aucune mention de la moindre pu-
„ nition qui ait êté faite des auteurs.

„ Pour ce qui êt de l'affaire de Surinam, si
„ Vous pouviés faire accroire au Monde ou à
„ Nos Peuples ce que Vous affirmés en ce pa-
„ pier, Vous auriés surpassé Vos Medailles, &
„ seriés

„ ſeriés plus injurieux qu'elles, en nous impo-
„ ſant une tache que Nous avons auſſi peu me-
„ rité que Nous eſperons que Vous obtien-
„ drés de croyance en Votre accuſation. Vous
„ dites que Vous aves accordé ce que Nous
„ demandions en faveur de Nos Sujets qui ſont
„ reſtés an dit lieu de Surinam. N'avons Nous
„ pas continuellement demandé leur delivrã-
„ ce depuis le temps que Nous vous avons de-
„ livré cette Place entre les mains juſqu'au
„ commencement de la preſente guerre, & la
„ plus-grande partie n'y êt-elle pas encore re-
„ ſtée. Y ſont ils tenus comme eſclaves à No-
„ tre priere? Y avons Nous envoyé Nos Vaiſſ.
„ afin de les ſoumettre encore davantage à
„ Votre tirannie; & le Major Baniſter qui y fut
„ envoyé, ne fut il pas arreté à ſon arrivée, &
„ ne luy fut il pas deffendu de parler à ſes
„ Compatriottes, où de leur donner à con-
„ noitre le ſoin que Nous avions d'eux, & ne
„ proteſtat-il pas contre le Gouverneur qu'il
„ avoit enfraint la Capitulation en 18. points
„ differents? Et voulés Vous dire que tout ce-
„ la s'êt fait ſuivant Notre deſir? Si Vous uſ-
„ ſies ù un ſoin ſi particulier d'empêcher l'ef-
„ fuſion du ſang des 2. Nations comme Vous
„ temoignés en Votre lettre Vous n'auriés pas
„ perſiſté ſi long-temps, & avec tant d'opi-
„ niatreté en l'oppreſſion de Nos Sujets, dont
„ Vous voudriés Volontiers rejetter toute la
„ faute ſur Nous ſi cela etoit en Votre puiſ-
„ ſance; ſi bien que Nous pouvons dire de
„ cette

„ cette affection dont Vous faites tant d'éclat
„ qu'il êt bien vray que Vous Nous avés ac-
„ cordé de parole ce que Nous vous avons de-
„ mandé, mais qu'en effet Nous n'avons ja-
„ mais rien obtenu de Vous.

„Ce qui suit aprés celà, et la satisfaction pre-
„ tenduë que Vous dites avoir offert de Nous
„ donner en tout temps, pour ce qui concerne
„ le Commerce de Nos Sujets dans les Indes
„ Orientales. Il a êté promis solemnellement
„ par le Traité de Breda que l'on ajusteroit les
„ affaires par Commissaires, que l'on devoit
„ envoyer en cette Ville, lors que l'on auroit
„ le temps & la commodité de le faire: Mais
„ Vous savés bien que Nôtre Ambass. lequel
„ Nous envoyames aprés la conclusion du dit
„ Traitté pour faire sa residéce auprés de Vous,
„ ne pût obtenir avec toutes ses instances la
„ moindre chose qui fut capable de donner
„ quelque satisfaction à la Compagnie; & le
„ Sr. van Beuningen lequel sembloit être venu
„ exprés ici pour ce sujet, n'a offert rien d'a-
„ vantage dans toutes les conferences qu'il a
„ uës avec Nos Deputés pour terminer cette
„ affaire. Il êt bien vray que l'Amb. Borel Nous
„ a representé un pouvoir pour traiter une Li-
„ gue offensive & deffensive avec Nous; mais
„ Nous ne pûmes point accepter sa propos-
„ tion, parce que les conditions qu'elle con-
„ renoit n'étoient pas assés justes, & qu'au lieu
„ de Nous donner satisfaction à Nos plaintes,
„ il ne voulut pas seulement permettre que

„ l'on

„ l'on en parlat le moins du moinde : Au con-
„ traire tout son discours ne tendoit à autre
„ chose qu'à Nous persuader que les Et. Gen.
„ Nous offroient cette Ligue en signe de leur
„ amitié, & seulement pour Nôtre assurance,
„ & qu'il leur étoit indifferent qu'elle fût ac-
„ ceptée ou non, exaltant continuellement la
„ grandeur de Vôtre puissance par mer & par
„ terre, & qu'elle étoit plus que suffisante pour
„ faire tête aux armes formidables du Roy de
„ France, nous menaçant continuellement
„ qu'il étoit en vôtre pouvoir de faire une telle
„ Alliance avec sa Maj: qu'il Vous plairroit, &
„ même contre Nous, si Nous n'acceptions
„ point ce que ses Maitres Nous offroient. La
„ conclusion de ces 2. points êt, que le Sr. van
„ Beuningen fit plusieurs discours sur la satis-
„ faction que Nous demandions quant au fait
„ du Commerce des Indes ; mais il partit d'ici
„ sans Nous faire aucunes offres, & le Sr. Bo-
„ rel nous offrit une Ligue offensive & def-
„ fensive, sans Nous donner aucune satisfac-
„ tion sur Nos injures souffertes, ou assurance
„ pour l'avenir : Et tout cela afin que celles
„ dont Nous nous étions plaints pussent être
„ assoupies par un Traitté solemnel.

„ Le dernier Sujet d'offense que Nous
„ avons reçu de Vous, ainsi que vous remar-
„ qués fort bien dans la Vôtre, a été l'affront
„ que Vous Nous avés fait au mois d'Août
„ 1671. Sur le salut du Pavillon. L'on s'êt
„ plaint là dessus à Vôtre Ambass. qui étoit ici,

„ & il

„ & il Nous assura qu'il Nous en feroit avoir
„ une satisfactioo raisonnable: Mais 3. ou 4.
„ mois s'étant ecoulés sans que Vous prissies
„ le moindre soin de cette affaire, Nous Nous
„ crûmes obligés d'envoyer Notre Ambr. ex-
„ traord pour la demander en des termes plus
„ serieux que Nous n'avons fait par le passé;
„ Sur quoy n'ayant point receu de réponse fa-
„ vorable, il reçut ordre de s'en retourner. Un
„ peu aprés il fut suivi par un de Vos Ambass.
„ extraord: lequel declara qu'il n'avoit point
„ d'ordre de faire reparation de cet affront ni
„ d'aucunes autres choses dont Nous pussions
„ Nous plaindre à luy, mais bien pour accor-
„ der en des termes d'un Reiglement à l'avenir
„ ce qui concernoit le salut du Pavillon, disant
„ neantmoins qu'il ne pouvoit rien mettre par
„ écrit sur ce sujet s'il ne recevoit de nouveaux
„ ordres de Vous. L'arrivée du dit Ambass.
„ extraordinaire se fit environ le même temps
„ que Nous étions prets de declarer la guerre
„ à Votre Etat, laquelle Nous ne pouvions
„ pas differer plus long-temps, parce que le
„ Printemps étoit tout proche, & que le dit
„ Ambr. persistoit à declarer que ses instru-
„ ctiõs ne luy permettoient pas de rien resou-
„ dre sur notre demande; & aussi que d'ailleurs
„ il n'alleguoit rien qui fût capable de servir à
„ la justification de son delai; sinon qu'il Nous
„ offroit d'écrire à ses Maitres pour avoir un
„ pouvoir & des instructions plus amples.

„ La guerre ayant suivi là dessus, il vint peu

„ de

„ de temps aprés 3. de Vos Deputés ſans avoir
„ aucun Paſſeport de Nous, ou ſans Nous
„ avertir de leur venuë ſuivãt les coutumes de
„ la guerre; Sur quoy Nous aurions bien pû
„ les retenir priſonniers, comme Vous dites
„ que Nous fimes; mais Nous Nous conten-
„ tames de les avertir qu'ils ne vinſſent point
„ loger en Notre Ville, au lieu dequoy Nous
„ leur ordonnames des logements en Notre
„ Palais de Hamtoncourt, avec toutes les au-
„ tres commodités qui appartenoient à leur
„ Charactere. diſſimulant ce que Nous ſavions
„ bien qui ſe paſſoit entre eux & quelques per-
„ ſonnes qu'ils pratiquoyent pour ſuſciter des
„ troubles & des deſordres en Notre Ville, où
„ pour empêcher la continuation de la guerre.
„ Neantmoins Nous ne laiſſames pas pour ce-
„ la de leur emvoyer quelques perſonnes des
„ plus conſiderables de Notre Conſeil pour
„ entrer en conference avec eux, & écouter
„ leurs propoſitions, auxquels ils donnerent
„ pour toute reponſe, comme ils perſi-
„ ſterent juſqu'à leur depart, qu'ils n'avo-
„ yent point de pouvoir ni d'inſtructions pour
„ faire aucunes propoſitions, mais qu'ils écou-
„ teroient volontiers celles qu'on leur vou-
„ droit faire, & en écriroient à leurs Maitres;
„ eſperãt que pendant que Nous ſerions entre-
„ tenus par cette apparance, les Deputés que
„ Vous aviés envoyés au Roy Treſſchre-
„ tien auroient pû conclurre un Traitté ſepa-
„ rè avec luy.

„ Et

„ Et pouvés vous vous flatter de cette opi-
„ nion que le monde prendroit cette maniere
„ de proceder pour une preuve convainquan-
„ te de l'affection ardente que Vous avés pour
„ la Paix? Jamais Prince ou Etat a-il envoyé
„ un Ambass. dans l'intention d'obtenir une
„ chose laquelle le dit Ambass. n'avoit pas le
„ pouvoir de conclurre ou de signer, & cela à
„ un Prince avec lequel ils étoient en guerre?
„ L'on seroit bien mieux fondé de croire que
„ tout ce que Vous avés fait n'a été que pour
„ gagner du temps, pendant que Vous tachiés
„ de mettre à execution les menaces que le Sr.
„ Borel Nous avoit faites quelque temps aupa-
„ ravant à l'égard de la France.

„ Le Ministre de Brandebourg n'a jamais
„ fait aucune declaration qu'il venoit ici pour
„ faire quelque ouverture de Paix, ou qu'il ût
„ quelque autre Commission sinon pour
„ Nous disposer à la recommandation de son
„ Maitre, & de vouloir écouter les propos-
„ tions qu'il Nous pourroit faire de sa part. Il
„ arriva ici au même temps que l'Ambass. ex-
„ traord: de sa Maj: Suedoise pour Nous offrir
„ la Mediation du Roy son Maitre, que Nous
„ acceptames tres volontiers, comme aussi la
„ proposition qui Nous fut faite par eux d'une
„ suspension d'armes; Mais un peu aprés lors
„ qu'ils Vous proposerent la même chose,
„ Vous jugeates à propos de la refuser absolu-
„ ment, & futes si long temps empêchés à
„ choisir un lieu pour traitter la Paix, que

„ quel-

„ quelques mois s'écoulerent sans qu'on effec-
„ tuât autre chose sinon de nommer la Ville de
„ Cologne pour le lieu du congrés selon que
„ Vous l'aviés desiré ; & aprés que l'on en fut
„ tombé d'accord, & que Nôtre Flotte fut
„ prête pour entrer en mer, Vous Nous fites
„ savoir que Vous êtiés prets d'accepter une
„ suspension d'armes par mer : A quoy Nous
„ Nous crûmes obligés de répondre que l'on
„ pourroit avoir la Paix en beaucoup moins de
„ temps qu'il n'en faudroit pour tomber d'ac-
„ cord des conditions d'une suspension d'ar-
„ mes, quoy que Nous jugeames bien que ce
„ n'étoit qu'un artifice que l'on avoit inventé
„ pour endormir les yeux du Peuple, & Nous
„ faire consumer inutilement tous les prepara-
„ tifs que Nous avions faits pour l'équipage de
„ Nôtre Flotte. En un mot lors que Nos Mar-
„ chands étoient sur le point de faire quelque
„ profit par le moyen d'uue suspension d'ar-
„ mes, Vous l'avés absolument refusée, & ne
„ l'avés accordée que lors que Vous avés veu
„ que vos Provinces étoient en état de souf-
„ frir du dommage par la continuation de la
„ guerre.

„ Les Min : d'Espagne ne Nous ont jamais
„ offert aucuns offices que pour Nous faire en-
„ cliner en termes generaux à des pensees de
„ Paix, que Nous avons toujours assés ûës de
„ Nous mémes ; & le Prince d'Orange nôtre
„ Neveu ne Nous a jamais fait aucune ouver-
„ ture de Paix. Nous sommes obligés d'avo-

„ uër

„ uer que les procedures dont Vous avés uſé
„ en ſon endroit juſqu'à l'année paſſée n'éto-
„ yent pas d'aſſés bonnes marques pour Nous
„ faire croire que vos intentions pour vivre
„ avec Nous en bonne correſpondence fuſſent
„ ſinceres & veritables: Et quoy que Nous uſ-
„ ſions de la repugnãce à faire paroitre Notre
„ reſſentiment pour les injures publiques qu'õ
„ luy faiſoit, afin de ne donner point de ſujet
„ par là à ſes Ennemis de luy faire plus de mal;
„ neantmoins auſſi-tôt que la bonne affection
„ du Peuple, qui fut plus forte que la Faction
„ de Louveſteyn, luy ût offert le pouvoir &
„ l'authorité dans le Gouvernement que ſes
„ Ancetres avoïent ſi bien merité, Nous Nous
„ ſommes appliqués à faire la Paix avec plus de
„ Zele; à quoy Nous avons êté d'autant plus
„ portés par le ſuccés non attendu des Armes
„ du Roy Treſchretien. Nous luy envoyames
„ en ſuitte des Ambaſſ. extraordin: pour aſſi-
„ ſter au Traitté que la Faction de Louveſteyn
„ vouloit maintenir à l'excluſion de Notre
„ Couronne ſi la vertu & la generoſité de ce
„ Prince uſſent été capables de ſouffrir une
„ telle choſe: Mais auſſi tôt qu'on vit Nos Am-
„ baſſ. arrivés au lieu du Traitté, les Deputés
„ en partirent ſans y retourner jamais plus ſui-
„ vant cette maxime fondamentale que Vous
„ aviés poſée dés le commencement de cette
„ guerre pour nous faire ſeparer d'interets par
„ toutes ſortes d'artifices afin d'en faire votre
„ profit.

„ Et

„ Et pour ce qui êt de ce que Vous dites que „ Nous aurions û l'intention de ruïner le Prin- „ ce d'Orange Notre Neveu, l'injuſtice de ce „ reproche Vous êt aſſés connue à Vous mê- „ mes; & lors que Vous Vous plaignés haute- „ ment aux Mediateurs qui ſont à Cologne de „ ce que Nous ſommes trop Zelés à l'avance- „ ment de ſes interets, Vous voudriés bien fai- „ re accroire à Nos Sujets que Nous ne l'ai- „ mons que mediocrement; & pour donner „ quelque couleur à ce diſcours, Vous y ajou- „ tés (ſans en donner toutefois la moindre rai- „ ſon du monde) que la demande que Nous „ avons faite à Cologne ne tend qu'à renverſer „ la Religion Reformée & à la ruïne de la „ Maiſon de Notre Neveu. Nous ne pouvons „ conclurre les remarques que Nous faiſons ſur „ cette Lettre ou Manifeſte, que Vous avés „ formé dans le deſſein d'abuſer Nous & No- „ tre Peuple, & déguiſé de quelque apparence „ de reſpect pour Notre perſonne & de „ quelque inclination pour la Paix, ſans „ y ajouter ce qui devroit convaincre les „ plus obſtinés d'entre Vous; qui êt que „ dans le temps que Vous faiſiés ces bel- „ les proteſtations, vous tâchiés de Nous „ perſuader à rompre Notre parole & la „ promeſſe que Nous avions donnée à „ Nos Alliés de ne point faire de Traité „ ſeparé avec qui que ce ſoit. Vous poſés „ pour un point fondamental que Vous ne „ pouvés rompre celle que Vous aves don-

„ née

„ née aux Vôtres sans faire tort à Vôtre hon-
„ neur, comme si cet honneur Vous devoit
„ toujours être cher, & que le Nôtre fût de
„ peu d'importance pour Nous. Cependant
„ Vous faites passer les negociations de Vos
„ Deputés à Cologne pour les plus belles & les
„ plus sinceres qu'on sauroit imaginer, & cel-
„ les des nôtres pour inciviles & pleines d'in-
„ humanité, puis que Vous dites que nonob-
„ stant tous Vos efforts Nous n'avons jamais
„ voulu rien relacher de nôtre premiere ri-
„ gueur. C'ét en quoy Nous provoquons aux
„ Mediateurs mêmes qui ne manqueront pas
„ de Nous faire justice en faisãt savoir au Mon-
„ de que Nos Plenipotentiaires ont relaché du
„ moins la moitié de leur premiere demande,
„ là où les Vôtres s'excusoient continuëlle-
„ ment de rendre réponse à la moindre chose
„ qu'on leur pût proposer, si ce n'ét celle du
„ Pavillon, & tout cela neantmoins en des
„ termes qui Nous faisoient douter avec raison
„ de la sincerité de leurs intentions. Et c'ét là
„ la seule chose en laquelle Vous avés fait pa-
„ roitre de l'inclination pour Nous donner
„ quelque sorte de satisfaction pendant tout le
„ cours de cette Negociation; & n'ayant plus
„ rien avancé dans les ouvertures de Paix que
„ Vous dites Nous avoir fait proposer par le
„ Prince d'Orange Nôtre Neveu, les Min:
„ d'Esp: & de Brandebourg, & par celles des
„ Mediateurs mêmes, c'ét là la chose dont
„ Vous ne faites aucune mention en vôtre
„ ditte

„ ditte lettre, puis que Vous ne trattés l'affaire „ de la Paix qu'en termes generaux, afin d'en „ avoir tout l'honneur pour Vous mêmes, & „ ne nous faisant point de proposition que „ pour Nous separer de Nos Alliés, qui ét „ une chose que vous estimés deshonnête „ pour une Republique, mais au contraire „ nullement malseante pour un Roy.

„ S'il ét vray que vos intentions soient sin- „ ceres pour la Paix, en voyés sans aucun delai „ un pouvoir suffisant à Vos Deputés qui sont „ à Cologne, pour resoudre conjointement „ avec les Nôtres des conditions de Paix qui „ soient justes & raisonnables; & ce sera alors „ que le Monde Verra la promptitude avec la- „ quelle Nous nous y conformerons, & avec „ quelle facilté Nous reprendrons les senti- „ ments d'amitié & d'estime que les Rois Nos „ Predecesseurs ont toujours û pour Vôtre „ Etat. Fait à Withal ce 17. Nov: 1673. Nou- „ veau stile, Vôtre bon Ami.

CHARLES REX.

Cependant il arrivoit tous les jours en Hollande des Troupes nouvellement levées à Hambourg, lesquelles fûrent toutes mises en garnison. Mess. les Conseillers Deputés des Etats de Hollande resolurent le 17. du present sur l'avis de Monsr. le Prince d'Orange que l'on accorderoit encore pour cette fois des Ordonnances de Compagnies complettes pour la Milice depuis le 21. Octobre jusqu'au 25. Mars 1674,

sans que cela pût toutéfois être jamais tiré à consequence ; & ce, afin de donner par là le moyen aux Capitaines de tenir leurs Compagnies complettes, & de les pourvoir des armes necessaires pour le premier Avril prochain afin de passer montre devant le 15. du dit mois, sans qu'il leur fût permis neantmoins de prendre à leur service aucuns Deserteurs François ou Walons, lesquels au contraire ils seroient obligés de licentier s'ils en avoient dans leurs Compagnies, que pareillement tous les Regiments étrangers seroient tenus de faire leurs recruës selon l'ordre qui leur avoit été donné, & qu'on ne souffriroit à la montre aucuns Deserteurs François ou Walons, ni mêmes aucunes personnes qui n'auroient point été levées dans les Païs étrangers, ainsi qu'il étoit porté par leurs Capitulations ; & que tous les Capp. qui n'auroient pas entierement recruté leurs Compagnies au temps de la montre, seroient casses réellement & de fait sans aucune connivence avec infamie, & outre cela restitueroient les deniers qu'ils auroient profité des Ordonnances complettes à l'egard des dittes recruës : Et en cas que les dits Capp. n'ûssent pas le moyen de le faire, qu'ils seroient punis exemplairement ainsi qu'on treuveroit le plus à propos. M. le Baron de Grisperre Col. d'un Regiment d'Inf. ayant commis quantité de forfaits, comme de tenir des Mortepayes dans son Regiment, & autres choses directement contraires à la discipline Militaire, fût arrêté prisonnier, & condamné

damné à perdre la tête publiquement le 9. du preſent mois. M. le Comte de Waldek ayant veu la ditte ſentence le 10, l'approuva l' 11 enſuivant, mais avec cette moderation qu'en conſideration de ſa naiſſance il ſeroit decapité en priſon; & ſon corps rendu à ſes amis pour être enterré, ainſi que cela fut executé le 13. ſur les 7. heures du ſoir. Le Col. Brodde fût auſſi arrété quelque temps aprés, parce qu'il n'avoit pas tenu ſon Regiment complet. Un nommé Charles de la Lande ayant entretenu une correſpondence continuelle avec les François pendant le temps qu'ils étoient à Narden, au grand prejudice de l'Etat, fût condamné le 3. du preſant à une amende de 6000 florins, à payer en 4. ſemaines de temps, avec les frais de Juſtice, & banni outre cela à perpetuité: La ditte ſentence fut approuvée par M. le Comte de Waldek, excepté qu'il ordonna que la ditte amende fût payée dans 15. jours au lieu des 4. Semaines. S. A. Monſr. le Prince d'Orange étant entré le 14. du preſent en ſa 23. année, fût felicité ſur ce ſujet par pluſieurs vers que l'on fit à ſa louange. Cependant on envoya les chariots & les chevaux de bagage dans le Brabant pour la nouvelle Armée de 10000. hommes que l'on y aſſembloit ſous M. le C. de Waldek, afin de ſe joindre avec un Corps de Troupes Eſpagnoles; pour lequel effet on fit publier à Raemſdonk, Beſoyen & autres lieux la permiſſion de porter des Vivres à l'Armée ſans payer aucuns droits. Le 21. un

parti de 30. hommes du Regiment du Col. Hundebek étant sorti de Bois educ sous la conduite du Cap. Schader, Lieut. van Gorcum & l'Enseigne Mayering, ils rencontrerent 50. Cavaliers François, qu'ils deffirent entierement, en tuerent 8. & en prirent 3. prisonniers, avec tous les chevaux & les armes. Le 8. deux mille hommes fûrent commandés sous le Col. Stocheym pour se rendre Maître d'Elburg s'il étoit possible: La brouée épaisse & le vent contraire les retindrent plus de 3. jours en la mer du Sud, jusqu'à ce qu'enfin ils arriverent l'11. à Harderwijk, & de là prirent la route du dit Elburg; mais ils apprirent en chemin que leur dessein avoit été découvert, & qu'on y avoit fait entrer du secours une demie heure auparavant; c'êt pour quoy ils s'en retournerent à Harderwijk, où ils laisserent quelque monde, & s'en retournerent d'où ils étoient partis. Ces derniers ayant apris qu'il y avoit 30. François à un Château apellé den Ouden Allert, ils s'y acheminerent, en tuerent 12. & chasserent le reste.

Suite de la marche des Armées de l'Empereur & de S. A. Monsr. le Prince d'Orange.

Les François qui étoient à Lints & Andernach n'ûrent pas plustôt appris que le Comte Montecuculi suivant ce qui avoit été reiolu le 29. du passé avoit fait partir l'Armée Imperiale vers Coblents, qu'étant surpris d'une extreme frayeur,

frayeur, ils quitterent les dittes Places, & se retirerent à Bon, où ils avoient fait aussi transporter le pont de Bateaux qui avoit été à Andernach. Le Comte de Vignory Gouverneur de Treves pour la France n'étant pas moins alarmé de la marche de cette Armée, & apprehendant que les Imperiaux n'en voulussent à sa Ville, il fit travailler jour & nuit aux fortifications. Mais l'on avoit formé d'autres desseins, par ce que l'on fit embarquer le 31. du passé quantité de Mousquetaires & de munitions de guerre dans 85. Bateaux, que l'on fit passer par le pont de Coblents, lesquels furent suivis de 18. autres, dont quelques uns avoient plus de 1000. hommes dans leur bord, & de l'Artillerie à proportion; tout cela fût débarqué auprés de la Tour blanche. Le Comte de Montecuculi étant aussi arrivé à Coblents, y fût traitté magnifiquement avec quelques uns de ses principaux Officiers par M. l'Elect. de Treves, lequel avoit accordé le passage libre à côté de cette Ville, d'où le dit Comte partit le 2. à quatre heures aprés midi au bruit des salves du Canon, & s'en retourna à son Armée, laquelle avoit déja commencé à marcher de bon matin, étant conduite par le jeune Duc de Lorraine. Un parti qui avoit pris le devant, s'avança jusqu'auprés de Duyts où il y avoit quelques Compagnies de l'El. de Cologne & de l'Evêque de Strasbourg en garnison, lesquelles n'ûrent pas plustôt apperçu les Imperiaux qu'elles se retirerent à l'Hôtel de Ville, où elles

tenditent les chaînes, en ſorte que les dits Imperiaux n' y pûrent entrer. A leur retour ils rencontrerent une Comp. de Cav. du Lieut. Col. Schadé, lequel avoit fait deſſein d'eſcorter l'Evêque de Strasbourg juſqu'à Arensberg, & l'ayant attaquée ils en prirent 85. priſonniers, en tuerent quelques-uns, & emporterent l'étendard. Auſſi-tôt qu'Andernach & Lints ûrent été abandonnés par les François, il y ût quelques Magiſtrats de la premiere Place qui ſe rendirent auprés de M. l'El. de Treves pour luy offrir les clefs de la Ville, & demander aſſurance & grace pour la Bourgeoiſie; ce que S. A. E. leur ayant accordé, elle y envoya incontinent 600. hommes, auxquels ceux d'Andernach apporterent un Voudre de vin & les clefs de la Ville en ſigne de ſoûmiſſion & d'obeïſſance. Les Imperiaux y mirent quelque temps aprés encore 800. hommes de garniſon & Lints fût auſſi pourveu par eux d'une bonne garde: mais les Villes de Braubach & Zees ſituées à 2. lieuë de Coblents, leſquelles avoyent refuſé le paſſage aux Imperiaux, fûrent pillées par les Soldats. Cependant M. le Duc de Lorraine demeura avec une bonne partie de l'Armée Imp. auprés de la Moſelle, afin d'avoir l'œuil aux deſſeins du Maréchal de Turenne.

S. A. Monſeign. le Prince d'Orange ayant décampé de Breuil avec toute ſon Armée le 31. du paſſé, marcha du côté d'Andernach afin de s'y joindre aux Imperiaux; mais le 2. paſſant

devant

devant Rhinbach, & la ditte Ville ne se voulant pas soûmetre, il commanda 2. Regiments de Dragons & 2. autres d'Infanterie pour luy donner l'attaque. Il y avoit dans la Place quantité de Païsans du païs de Cleves qui s'y étoient refugiés, & l'un des Bourguemaîtres les avoit tellement encouragés à la deffense, quoy qu'elle ne fût gueres forte, qu'ils ne voulurent jamais se rendre, bien qu'on leur offrit des conditions fort avantageuses, si bien qu'il falût user de la force pour les faire venir à la raison. Le Sr. Valkenbourg fût choisi pour faire cette expedition avec ses Dragons, lesquels se rendirent bientôt Maîtres de la Place, & tuerent en leur premiere furie tout ce qu'ils treuverent en armes; le Bourguemaître qui avoit été cause de cette resistance fût pendu. Cela étant fait, & toutes choses étant prêtes pour continuer la marche S. A. passa le 3. la riviere de Ahr, & se rendit à Andernach. Ce fût entre cette derniere Place & la Ville de Bon qu'Elle se joignit avec l'Avantgarde de l'Armée Imp: commandée par M. le Marquis de Grana. Le 4. on tint Conseil de guerre, suivant lequel le Marquis d'Assentar fût envoyé à Bon avec une partie des Troupes, lesquelles investirent la Place, & le Regiment Espagnol du Comte Schellart commença d'abord à s'aprocher de la Ville. Le lendemain le Comte Montecuculi arriva aussi devans la Place, & prit son Quartier à Goedesberg; les Espagnols sous le Marquis d'Assentar ûrent le leur à Kessenig. S. A. y

étant arrivée le 7. se logea à Rijndorf. Cependant on publia au son des Trompettes par toute l'Armée que tous ceux qui y voudroyent apporter des Vivres, le pourroient faire sans aucun empêchement, comme aussi que les Sauvegardes qui avoient été données des uns & des autres seroient respectées. Aussi-tôt que toute cette Armée se fût campée, M. le Gen. Spork s'étant aussi approché de l'autre côté de la Ville par le Westerwalt avec la Gav: Imp. on commença de dresser les Batteries, & d'ouvrir les tranchées. M. le Gen: Lantsbergen étoit Gouverneur de la Place pour l'El: de Cologne, ayant une Garnison de prés de 2000. hommes, entre lesquels étoit le Regiment de Vermandois commandé par le Marquis de Gasse-matignon & le Brigadier Raveillon, avec 80. pieces de Canon, & une grande abondance de vivres & de munitions. Le dit Gouverneur se deffendit d'abord fort courageusement avec cette garnison, puis que dans le temps que l'on dressoit les Batteries, & que l'on ouvroit les tranchées, il fit tirer plus de 1000. volées de Canon, lesquelles toutefois ne firent pas beaucoup de mal. Ceux de dedans avoient aussi dés le commencement du siege fait mettre le feu à plusieurs Cloitres & maisons, afin d'avoir la veuë libre par toute la Campagne, & entre autres le Cloitre des Religieuses de Dietkerken. M. le Comte de Schellard ayant avancé les travaux dés le 7. du present jusqu'à 30. pas des fossés de la Ville, S. A. commanda le 8.

le Re-

le Regiment de ſes Gardes pour le relever, lequel avança en peu de temps juſqu'au bord des dits foſſés, les Imperiaux étant auſſi approchés de fort prés, en ſorte qu'on commença à faire toutes les preparations neceſſaires pour donner l'aſſaut.

M. le P. de Condé ayant bien prevû cette marche de S A. & apprehendant qu'Elle ne fit de plus grands progrés dans l'Evêché de Cologne, & qu'en cas de quelque bon ſuccés l'El: de ce nom ne reſolût à renoncer à l'Alliance qu'il avoit fait avec la France, & à ſe reconcilier avec l'Empereur, cela fût cauſe qu'il detâcha le 29. du paſſé le Maréchal d'Humieres avec 40. Eſcadrons de Cavalerie en 3. Brigades, qu'il envoya à Maſtric, pour de la paſſant par l'Evechê de Cologne être renforcé de quelques Troupes du Duc de Luxembourg, & obſerver en cette ſorte ces puiſſantes Armées. La premiere Brigade de 19. Eſcadrons étoit commandée par le Sr. de Catheux, la ſeconde de 17. par le Marquis de Rablieres; & la troiſiéme par le Marquis de Sourdis, faiſant en tout environ 7000. hommes. Le dit Maréchal prit ſa marche avec ce detâchement vers Mons en Hainaut, où étant arrivé avec le Chevalier de Fourilles à la portée du Canon de la Ville, il fit avancer la garde ordinaire de 50. chevaux ſous le Sr. de St. Pancrace Arnolfini Cap. d'un Regiment de Cavalerie juſqu'aux fauxbourgs de Nemi, afin de couvrir la marche de ſes Troupes. Quinze Dragons Eſpagnols qui éto-

yent là en ſentinelle ſe battirent fort long-temps avec les François, qui les firent enfin retirer, & ayant coupé la Barriere, mîrent le feu à quelques maiſons du dit Nemi. Le dit St. Pancrace fût bleſſé en ce combat avec le Sr. de Berna Cornette du Regiment d'Anguien, lequel n'avoit que 15. ans, & le Sr. de St. Calais Lieutenant y fût tué. Mais le Duc d'Arſchot qui commandoit en la Ville, fit incontinent monter à cheval quelques Cavaliers qui prirent environ 40. priſonniers. Le dit Maréchal continua aprés cela ſa marche vers Maſtricht le long de la Chauſſée de Charleroy, & y arriva le 31. du paſſé, où il fit loger ſes Soldats dans les Villages d'alentour. Le 1. du preſent il décampa de cette Ville; le 2. il fit 5. lieuës de chemin, & arriva le 3. à Juliers, dont il donna avis aux Amb. de France qui étoient à Cologne; & aprés avoir reçû quelques Troupes du Duc de Luxembourg à ſon ſecours, il avança tout proche de Bon. Le 6. étant logé à Berchem il envoya 100. Dragons à Bon ſous M. de Silveſtre, afin d'y entrer leſquels s'étant cachés en un bois, & feignant d'étre des Troupes de Lorraine, en trerent dans la Ville par le quartier des Imperiaux le 8. du preſent, entre les 7. & 8. heures du matin, que l'on avoit relevé les ſentinelles, & qu'on ne demandoit plus le mot à perſonne: Mais autres 100. chevaux en voulant faire autant par le quartier de S. A. n'ûrent pas la méme fortune, car ils fûrent preſque tous taillés en pieces ou faits priſon-

ſonniers. Il y avoit encore 500 autres Cavaliers qui s'étoient avancés juſqu'en un bois prochain, mais ceux-là ayant appris cette nouvelle, ſe retirerent incontinent. Le Maréchal de Humieres de ſon côté prit la route de Nuys, comme voyant bien qu'il ne faiſoit pas grand choſe avec le peu de Troupe qu'il avoit; & de là il ſe rendit à Utrec pour y commander à la place du Duc de Luxembourg, lequel de ſon côté devoit commander une partie de l'Armée que le Maréchal de Humieres y avoit amenée, par ce qu'on en avoit renvoyé une partie au païs de Liege avec les Troupes qu'on tiroit des Villes conquiſes afin d'obſerver les deſſeins des Armées alliées avec d'autant plus de force. On n'ût pas pluſtôt appris l'arrivée de ce Maréchal dans le Camp qui étoit devant Bon, qu'on prepara toutes choſes pour faire un detâchement ſous le Gen: Spork, & l'aller attaquer; mais comme il s'en fût retourné, on commença à travailler avec toute ſorte d'application à ce qui étoit neceſſaire pour faire une fin de ce Siege en peu de temps. Le 8. les Batteries étant en état, on commença à battre la Ville de toutes parts. Ceux de dedans avoient déja fait 3. ſorties, mais avec peu de ſuccés. Le 9. on jetta des grenades dans la Ville, ce qui fit beaucoup de mal aux Aſſiegés, & entre autres l'Egliſe de St. Remi & pluſieurs maiſons en fûrent grandement endommagées. Cependant un Bourgeois de Cologne ayant voulu porter en la Ville quelque lettres qui étoient enfermées en une can-

ne fût fait prisonnier, & même auroit été pendu, s'il ne se fut échappé heureusement. L'onzieme les travaux étant avancés jusqu'aupiés du fossé; on resolut de faire une attaque sur une demie-lune qui étoit devant la porte de Cologne, aprés que l'on ût canonné la Ville furieusement tout ce jour-là; ce qui ayant été commencé à être mis en cuvre entre les 10. & 11. heures du matin, le Regiment du Comte de Schellard fit l'attaque avec tant de furie, que les François qui y avoient la garde fûrent obligés de la quitter; il y ût plusieurs hommes tués de part & d'autre en cette action. M. le C. de Coningsmark y fût aussi present, mais il ût le malheur qu'étant dans les Trenchées entre midi & une heure, ainsi que M. le P. d'Or. ne faisoit que d'en sortir, un boulet de Canon qui fût tiré de la Ville donna contre une pierre, laquelle ayant été brisée en plusieurs pieces, l'une des dittes pieces frapa le Comte à la tête avec tant de violence, qu'il tomba tout de son long à terre; & plusieurs autres pierres s'étant détâchées en même temps, elles tomberent avec tant de force, qu'on fût contraint de le porter hors des Trenchées. S. A. en étant avertie, le vint incontinent visiter; & ce fût devant Elle qu'il protesta comme à sa derniere heure de l'injustice qu'on luy faisoit en l'accusât d'avoir abandonné Bodegrave, disant qu'il n'avoit jamais û d'autre intention que de servir cét Etat fidellement, & tout ce qu'on avoit divulgué de luy au contraire pour ce qui concernoit le dit aban-

abandon, étoit entierement faux & controuvé, étant prêt d'en rendre raiſon à Dieu en ſon jugement. Il ſouhaita en ſuitte à S.A. & à ſon Païs toute ſorte de proſperité, eſperant que Dieu exaucroit les prieres qu'il faiſoit pour cét effet. Ayant dit cela, il mourut fort Chrêtiennement. Le jeune Comte de Schellard. Lieut. Col. Kielmarig, & le Cap. Guiſe fûrent encore tués en cette attaque. Aprés cela on canonna furieuſement les Baſtions, ſi bien qu'il y en ût quelques-uns qui fûrent entierement ruinés, L'on prepara auſſi 3. mines pour faire ſauter le lendemain; Mais M. le C. de Montecuculi fit ſommer auparavant ceux de dedans de luy remettre la Ville entre les mains, puis qu'il n'y avoit plus aucune apparence de ſecours pour eux; & que s'ils vouloyent envoyer leurs Deputés, on leur feroit voir les mines qui étoient toutes prêtes à jouër en cas qu'ils ne vouluſſent pas ſe rendre à compoſition, & qu'en ce cas là il étoit reſolu de donner l'aſſaut à la Ville, & de faire tailler en pieces tout ce qui ſeroit trouvé ſous les armes. Les Aſſiegés tant intimidés par ces menaces, batirent la Chamade le 12. du preſent, & en voyerent 2. Deputés à S.A. & au dit Comte, leſquels firent un accord en peu d'heures, aſav: que la Garniſon ſortiroit à Enſeignes déployées, 2. pieces de Canon & bagage ſuivant les formes de la guerre. Le même jour M. le Marquis de Grana y entra avec un Regiment, & les François au nombre de 1500. en ſortirent le 13. à 10. heures du matin avec une eſcorte

escorte de 500. Cuirassiers qui les accompagna jusqu'à Nuys. Les Allemans prirent la plus-part parti parmi les imperiaux, les Assiegeants ayant perdu en ce siege plus de 400. hommes. Le même jour un parti Imperial s'avança avec quelques Barques jusqu'auprés de Cologne, ou l'El: de ce nom avoit fait porter son pont de Bateaux avec son Etendart qu'il avoit fait arborer au dessus: les Imperiaux s'en rendirent bien tôt les Maîtres; & apporterent l'Etendart à Bon. Aussi-tôt que le Marquis de Grana fût arrivé à Bon, il mît ses Troupes en bataille sur le marché, où il fit venir auprés de luy les Bourguemaîtres & Ministres de l'El. de Cologne, auxquels il fit un discours pour les exhorter au service de sa Maj: Imp: & leur ordonna d'ajuster si bien le logement des Soldats chés les Bourgeois qu'il n'en entendit aucunes plaintes, leur promettant quant au reste toute sorte de bon traittement, & qu'il respecteroit la personne de l'Electeur en toutes sortes d'occasions, & ne toucheroit point à son Palais; en somme qu'il mettroit un ordre exact à toutes choses. Le dit Maaquis prit sa residence dans l'hôtel de l'Evéque de Strasbourg, où il trouva abondance de toute sortes de provisions. Il y traitta le 15. S. A. & le Gen. Montecuculi à un magnifique festin. Sa ditte A. s'en retourna le même jour à l'Armée, où les Ambass. de Mess. les Et: Gen: étant arivés, il leur fit voir la ditte Armée en bataille, laquelle fût trouvée composée de 48000. Combattans,

aprés

aprés quoy les dits Ambaſſ. s'én retournerent le même ſoir à Cologne, S. A. accompagnée de quelques Troupes Imperiales ſous M. le Gen. Spork décampa auſſi le ſoir de ſon quartier qui étoit à Ryndorf, & ſe logèa à Weſſeling à 2. lieuës de Cologne, & le 17. à Brouwiler. M. le Marquis de Grana ayant fait faire un pont ſur le Rhin auprés de Bon, il y ût quelques Troupes Imperiales qui le paſſerent pour aller chercher leurs quartiers d'Hiver dans le Bergſlant, parce que le froid & le mauvais temps ne leur permettoient pas de faire des progrés conſiderables. Le Gen: Montecuculi, quoy qu'étant dêja fort avancé du côté du Rhin, & neantmoins ſe trouvant fort indiſpoſé à cauſe de ſon aage, reſolut de laiſſer le commandement de l'Armée Imp. entre les mains de M. le Duc de Bournonville, & de s'en retourner à Vienne avec une eſcorte de 600. chevaux, pour s'y remettre des incõmodités paſſées, & des fatigues qu'il avoit ſouffert pendant le voyage. Cependant S. A. étant deſcenduë plus bas avec ſon Armée & celle des Imp. Elle ẽvoya une partie des derniers vers le Château de Breuil qui étoit gardé par 80. François, dont ils ſe rendirent bientôt les Maîtres. De là s'étant avancés devant le fort Château de Lechnich deffendu par 200. François ſous un Commandant Alleman, ils le ſommerent de ſe rendre; mais ces gens-là étant reſolus de ſe bien deffendre, le dit Commandant ſe ſervit d'un ſtratageme, qui êt qu'il fit deſcendre les François dans la cour de devant,

ſous

sous pretexte de la deffendre, & cependant il fit lever le pont derriere eux, si bien qu'ils fûrent obligés de rendre la Place le 21. Ce Château fût assiegé en l'an 1642. par toute l'Armée de Weimar, & de Hessen sous les Comtes de Guebriant & Ebersteyn, & fût battu 6. Semaines durant avec une furie extraordinaire, mais neantmoins avec tout cela l'Ennemi fût contraint de se retirer. Le 23. les Espagnols prirent aussi Kerpen, où ils mîrent quelque garnison. Toute l'Armée marchant en cette sorte par le Païs de Juliers se rendit cependant Maître de Duren, & se rafraichit quelques jours à Blatsem & villages d'alentour, jusqu'à ce qu'enfin S. A. passa la Meuse avec les Espagnols à Rurmonde le 28. & les Imperiaux s'en retournerent à Bon. Pendant cette marche le Col. Josef étoit tombé malade en l'Armée de S. A. & de là ayant été mené à Cologne, il y mourut & y fût enterré le 19.

Cependant le Mar: de Turenne ayant passé le Nekre, passa le Rhin à Philipsbourg le 26. d'où il envoya Monsr. de Vaubrun avec 1000. Dragons, 1500. chevaux & 1600. hommes de pié dans l'Alsace, afin de mettre garnison dans Montpelgard. Il s'en alla avec le reste à Nieustadt & le païs de Spiers, ayant en tout environ 12. ou 13000. hommes, la Cavalerie étant encore en assés bon état, mais non pas l'Infanterie, parce que les Païsans en avoient massacré une grande partie, & l'autre avoit deserté, si bien que quelques Compagnies n'avoient

avoient en tout que 8. 10. 12. 15. 20. 25. & le plus 30. hommes, hormis les Officiers. Ce Gen: étant arrivé dans les terres de l'El. Palatin, les ruina de fonds en comble, jusques là que tout le monde disoit en ces quartiers que les Turcs ne pourroient jamais faire pis quand ils voudroient: Car ses Soldats laisserent couler le vin à terre, mîrent le feu à 2. Villages appellés Lachen & den Haest, avec encore plusieurs autres maisons de plaisance, logerent leurs chevaux dans les Eglises, rompirent bancs & sieges; voire même à Mayncam, un village de la jurisdiction de Spiers, ils y firent leur ordure dans l'Eglise derriere l'Autel, tuant outre cela plusieurs Païsans; mais ceux-là ne les traitoient pas mieux lors qu'ils les pouvoient attraper, car ils en tuerent un bon nombre. & entre autres le Marquis de Rousillon, qu'ils trouverent entre Nieustadt & St. Lambrecht, plusieurs autres, entre lesquels il y avoit 2. Comtes Anglois, fûrent portés malades à Nieustadt. Ils avoient aussi fait une entrepriſe sur le dit lieu de Nieustadt, mais elle ne reüssit point. Il vint pour cét effet 500. chevaux jusques dans les Fauxbourgs, croyant y entrer par finesse; mais le Baron de Degenfelt qui y commandoit, leur envoya dire qu'ils ûssent à se retirer, & qu'a faute de cela il feroit tirer le Canon sur eux; mais eux ne se souciant pas beaucoup de ses menaces, se mîrent à piller les dits Fauxbourgs, jusqu'à ce qu'enfin le dit Baron ayant fait tirer sur eux, ils fûrent contraints de se retirer. Aprés cela

cela ils pillerent plusieurs Villages nonobstant les Sauvegardes qu'ils avoient données, & commirent tant d'autres insolences en violant femmes & filles, qu'il êt presque impossible de les reciter. Le dit Maréchal étant averti du siege de Bon, partit incontinent de là en diligence, & prît le chemin de Treves, par le Hontsrugge, pour voir s'il ne pourroit point secourir les Assiegés: Mais se sentant trop foible pour cet effet, & apprenant que le Duc de Lorraine étoit campé sur les bords de la Moselle avec quelques Troupes Imperiales afin d'observer ses desseins, il s'en retourna à Creutsnach & sur les terres de l'El: de Mayance, comme s'il y ût voulu fermer le Rhin aux Imperiaux, Pendant sa marche il demanda à plusieurs Seigneurs où il logea, de combien d'hommes étoit la garnison de Bemeassel, & à peine voulut il croire que Bon fût assiegé par S. A. parce que le Sr. Raveillon luy avoit mandé qu'Elle avoit passé plus outre; mais pour ce qui êt du dit Maréchal il n'avoit aucunes nouvelles de la conjonction de ces Armées, dont il fit aussi par aprés de grandes plaintes. Le 8. étant arrivé auprés de Mayance, il se rendit maître de la Tour aux rats, où il mit 30. hommes en garnison, & logea ses Troupes dans les Villages voisins, qu'ils se mirêt à piller à leur ordinaire, & pour luy il prit son quartier à Willsteyn. Le 17. il arriva aux portes de Bingen, dont le Magistrat étant averti, luy envoya incontinent des Deputés avec le vin accoûtumé, qu'il accepta,

mais

mais peu aprés il mît garniſon dans la Ville; toutéfois ſur les proteſtations de l'El. de Mayance il la quitta quelques jours aprés, avec la Tour aux rats, où le dit El. mît luy même garniſon. Aprés cela il envoya le Marquis de Pleſſis Pralin avec 4000. chevaux & 200. hommes de pié à Bremcaſſel ſur la Moſelle; mais le vaillant Lieut. Col. Court y commandant, & le dit Marquis ayant apris que les Imperiaux y avoyent envoyé quelque renfort, il n'oſa pas attaquer la Place, mais s'en rerourna à l'Armée de Turenne.

Sa Maj: Imp. ayant été quelque temps à Grats avec l'Imperatrice, s'en retourna avec elle à Vienne au commencement de ce mois, où Elle arriva l'11. & y fût receuë avec toute ſorte d'honneur par l'Imperatrice veuve, avec toute la Cour & la Bourgeoiſie en armes.

Cependant, on étoit toûjours fort empêché à Ratisbonne à établir le point de la ſeureté publique. La plus part des Cercles confirmerent la quote qu'ils avoient toûjours donnée; mais celui du haut Rhin reſolût de prier ſa Maj. Imp: qu'il luy plût de reigler les differents qui étoient ſurvenus entre eux ſur ce ſujet, afin d'avancer par ce moyen les armements qu'il faudroit faire. On travailla auſſi à ajuſter la diſpute du rang entre les Generaux de la Cavalerie & Infanterie, ce qui fût enfin terminé par la pluralité des voix en cette ſorte; aſavoir que le Prince Maximilian de Baviere, comme General de la Cavalerie, auroit le 3. rang, le

Duc

Duc Frederik de Wirtemberg, comme Gen. de l'Infanterie le 4. & que le Marquis Frederik de Durlach, auroit le premier; & le Lantgrave Erneſt de Heſſen le 2. Le temps de la convocation des Generaux fût remis dans le College des Princes à la volonté de l'Empereur. Le 2. du preſent le Reſident de Suede preſenta derechef un Memoire aux 3. Colleges de l'Empire, contenant en ſubſtance à ce qu'on diſoit, *que les Membres de l'Empire pour empêcher que l'Allemagne ne devint le Theatre d'une longue & rude guerre, priaſſent l'Empereur d'un commun accord de rappeller ſon Armée dans les terres hereditaires, ſur l'aſſurance que le Roy de France avoit donnée qu'il retireroit auſſi la ſienne hors des terres de l'Empire, avec promeſſe de n'y remettre jamais le pié, & de reſtituer tout ce qui appartenoit à l'Empire, comme auſſi de donner une ſatisfaction raiſonnable des dommages que ſon Armée pouvoit avoir cauſés dans le dit Empire, & de vivre deſormais en bonne intelligence avec l'Empereur & ſes Alliés.* Mais ces ſortes de declarations avoyent été faites ſi ſouvent par la France, qu'on n'y ajoûtoit plus aucune foy. Pluſieurs croyoyent auſſi que la France tâchoit à l'avenir d'effectuer par la Suede ce qu'elle n'avoit jamais pû faire par ſon authorité ni par ſes menaces, puis que les inſtances qu'elle faiſoit ſur ce ſujet étoient tenuës pour ſuſpectes; car un châcun ſavoit les artifices dont elle avoit uſé pour faire embraſſer ſes interêts aux Princes d'Allemagne

ſoit

soit par la force ou par la ruse, afin d'affoiblir par ce moyen la puissance de l'Empereur. Quelques-uns croyoient aussi que la France voyant qu'elle s'étoit fait trop d'Ennemis, tâchoit de s'en décharger par ce moyen, & d'endormir les Et. de l'Empire par sa pretenduë declaration de satisfaction, & promesse de restituer tout ce qu'elle avoit de l'Empire, en cas que l'Empereur voulut rappeller son Armée dans les terres hereditaires: Mais les dits Etats n'étoient pas si aveuglés qu'ils ne vissent fort bien à quoy tendoient tous les desseins de cette Couronne; A quoy l'affaire du Duc de Lorraine ne contribuoit pas peu, par où on voyoit clairement que la France n'avoit nulle envie de restituer ce Duché, quoy que membre de l'Empire, parce que ses Plenipotentiaires qui étoyent à Cologne avoient dit à ceux de l'Empereur; d'Espagne & de Mess. les Etats. qu'ils n'avoient point d'ordre de leur Roy d'accorder aucuns Passeports aux Ministres de ce Duc. ou de traiter de cette affaire; qui étoit une marque indubitable que la France faisoit tout ce qui luy étoit possible pour n'être point obligée de restituer le dit Duchè. Les Suedois travailloyent cependant avec beaucoup d'application pour moyenner la Paix à quelque prix que ce fût: Et comme ils tâchoient de faire observer le Traitté de Paix de Munster en tous ses points, ils n'étoient pas fort contents de ce que la France s'étoit renduë maître des Villes de l'Alsace contre la teneur du dit Traitté. Pour preuve de

ve de ce que nous disons, nous mettrons ici la lettre suivante que le Roy de Suede avoit écrite le 15. du passé au Sr. Bluhure son Ministre à Ratisbonne.

Nous sommes fort sensibles d'apprendre que les pauvres Villes de l'Alsace sont ruinées par les armes de France, & Nous ne cesserons pas de faire voir à la Cour du Roy Treschrétien Nos justes ressentiments pour ce sujet, parce que cela êt directement contraire à la Paix : Vous donnerés aussi à entendre à Monsr. de Granvelle & autres que Nous n'aurions jamais crû que la France auroit resolu de s'opposer en cette sorte au Traitté de Westfalie, & à celui que Nous avons fait ensemble devant la confirmation du dit Traitté. Nous ferons faire les mêmes plaintes à la Cour de France, afin que les dittes Villes puissent avoir quelque soulagement & satisfaction.

Mais les François voyant que toute la peine que les Suedois avoient prise pour persuader l'Empereur à rapeller les Troupes dans les Terres hereditaires, étoit inutile, leur dessein étant de trancher cependant les Maîtres dans l'Empire, & de donner la Loy à tous les Princes d'allemagne, ils changerent de batterie, & tâcherent alors de former un troisiême Parti en allemagne, afin de balancer les armes Imperiales qui avoient penetré plus avant qu'ils n'ûssent voulu. Pour cét effet ils établirent pour fondement de ce Parti la Suede, l'El. de Baviere, l'El. Palatin, & les Ducs de Nieubourg, Wirtemberg & Hanover. Ils y voulurent aussi faire

faire entrer l'El. de Brandebourg, pour lequel effet ils firent faire de grands efforts par les Suedois auprés de S. A. E. Mais le Roy de Danemarc en étant jaloux, tâcha d'empêcher la concluſion de cette affaire de tout ſon pouvoir, alleguant pour raiſon que ce n'étoit pas là le vray moyen de donner la Paix à l'Allemagne, ainſi que les Suedois vouloient faire accroire, mais pluſtôt pour y allumer la guerre plus que jamais. La cour de Brandebourg n'étoit pas auſſi ſi préte que l'on croyoit pour faire un tel Accord avec la Suede, mais bien pour faire une ligue deffenſive; afin de s'aſſiſter les uns les autres avec un certain nombre d'hommes en cas de Guerre. M. l'El. de Saxe fût auſſi recherché pour entrer en cette alliance du tiers Parti, mais il le refuſa, comme en ayant fait une avec l'Empereur, par laquelle il luy promettoit de luy envoyer 3000. hommes pour le renfort de ſon Armée, ainſi qu'il fit au commencement de ce mois ſous la conduite du Prince ſon fils. Le 15. il y ût un duël à Nuremberg entre Don Aquaviva aagé de 24. ans. & Don Caraffa aagé de 28. tous deux Napolitains: Le ſecond du premier fût le Sr. van Munſter, & celuy du dernier le Baron Kreſſer; Mais aprés avoir fait de grands efforts les uns contre les autres, pendant leſquels Don Caraffa fût un peu bleſſé au bras, ils ſe reconcilierent, & s'étant embraſſés les uns les autres; ils s'en retournerent à la Ville, aprés avoir û plus de 4000. Spectateurs de leur Combat.

Monſr.

cations furent incontinent remiſes en état à l'aide des Bourgeois, & Meſſ. les Deputés y arrivèrent quelque temps apres avec quelques Ingenieurs pour les amener à leur perfection. Des 12. Otages que les François avoient amenés, il y en ût 7. qui s'échapperent heureuſement.

UTREC, où les François avoient été obligés d'entretenir toujours une garniſon de 6. à 7000. hommes pour le moins, & où l'on avoit tourmenté extraordinairement les habitans en toute ſorte de maniere, leur étant trop à charge à cauſe de cela, donna auſſi occaſion à l'abandon de cette Ville; c'êt pourquoy ils commencement a faire toutes les preparations neceſſaires pour cet effet au commencement de ce mois, faiſant embaler tout le bagage des Grands pour le tranſporter en France avec tout ce qui pouvoit être de quelque conſideration; pour lequel effet ils arreterent tous les Chariots, charrettes & Bateaux qu'ils pûrent attraper. Le 3. le Col. Pypher en ſortit avec ſon Regiment de Suiſſes, & en ſa place il y entra 400. autres Suiſſes des Villages voiſins, comme auſſi quantité de bagage de Woerden. Mais devant que ſortir il falut que le Sr. du Pas qui avoit été Gouverneur de Narden recût ſa ſentence de condamnation. On l'accuſoit de 3. choſes, aſav: 1. *de n'avoir point fait de ſorties pour empecher les Ennemis de travailler à leurs tranchées.* 2. *d'avoir demandé à capituler devant que les foſſés fuſſent remplis, & enfin de n'avoir pas deffendu la Ville aſſés long-*

long-temps. A quoy il répondit quant au premier, *que la Cavalerie des Ennemis étoit trop forte, & que par conſequent elle auroit pû empecher fort facilement le retour de ſes gens, n'ayant point de Canon pour s'oppoſer à celà*; & quand au ſecond, *que la Contreſcarpe étoit déja gagnée, au moyen dequoy il étoit facile aux Aſſiegeants de remplir les foſſés en 2. ou 3. heures de temps*; & *finalement qu'il avoit crû qu'il valoit mieux s'accorder à des conditions honorables, que de faire paſſer au fil de l'épée tant de braves hommes qui étoient ſous ſa conduitte par ſon obſtination.* Mais ſes Juges ne trouverent pas ces excuſes valables, ſi bien qu'il fut condamné à une priſon perpetuelle, & à avoir ſon épée rompuë à ſes pieds, ce qui fut executé le 7 Les autres Officiers qui y avoient été en garniſon furẽt preſque tous degradés de leurs Charges. Le 9, le Regiment de la Reine ſortit auſſi de la Ville, & le 15. ſuivit le Duc de Luxembourg avec quelques autres Troupes. L'onzieme le Commandeur Stoupa fit dire à la Ville & aux Etats de la Province qu'il avoit quelque choſe de particulier à leur communiquer. Etãt venus il leur dit que l'Intendant avoit ordre du Roy de faire mettre le feu à la Ville, parce qu'il y avoit pluſieurs perſonnes dedans qui etoient mal affectionnées au ſervice de ſa Maj: & la deſſus offrit d'interpoſer ſon credit pour eux auprés du dit Intendant. Les dits Etats ayant entendu cette propoſition, s'aſſemblerent incontinent pour deliberer là deſſus, &

allerent trouver le lendemain le dit Sr. Stoupa pour le prier d'interceder pour eux auprés du dit Intendant, à ce qu'on ne touchat point à la Ville, ce qu'il leur promit. Etant retournés aprés midi il leur presenta un billet du dit Intendant, par lequel il leur demandoit 500000. livres pour la sortie, sans y comprendre les autres sommes qu'ils devoient encore selon l'accord qu'il avoit fait avec eux auparavant pour 8. mois. L'on donna incontinent avis de tout ce qui se passoit à tous les quartiers de la Ville, afin d'en venir dire leur sentiment au Greffe le lendemain. Le 13. le Marechal de Humieres y arriva en qualité de Gouverneur, & fut complimenté par le Magistrat à cet egard. Le 14. le Magistrat se transporta chés l'Intendant pour luy representer leur impossibilité à luy fournir ce qu'il demandoit; mais il ne fit aucun état de leur priere, & leur dit outre cela que s'il ne payoient promptement, il augmenteroit la taxe, & rempliroit les maisons de Soldats, que les Burgeois seroient obligés de nourrir à leurs dépens. Le Sr. Stoupa parla beaucoup en leur faveur, mais ils ne purent jamais obtenir que 50000. francs de rabais, en sorte que la taxe demeura à 450000. frans, y compriſe celle de 8. mois qui avoit eté faite auparavant; mais il salut payer 100000. écus contant. Cependant on envoyoit toûjours des Troupes vers les quartiers d'enhaut, & entre autres les Regiments de Piemont & Auvergne. Plusieurs Bateaux chargés de grain farine & autre butin qu'ils

qu'ils avoient fait, descendirent par le Rhin jusques à Wil:, parce qu'ils n'oserent pas les faire passer par le Canal. Le 16. à 7. 8. & 9. heures du matin le Sr. Stoupa envoya chés les Sr. Nieuport, le Bourgemaitre Brot & de Goyer, l'Echevin de Goyer, les Ministres van Engeler, & Lodesteyn, le Professeur de Roy, le Commissaire Roca, les Sr. Spiering & Honthorst, le Medecin Wassenaer, le Bourguemaitre de Leeu, Casenbroot, encore un autre de Goyer, & le Sr. van Rossum, avec ordre de le venir trouver; ce qu'ayant fait, il leur dit quil faloit qu'ils allassẽt avec luy pour demeurer en qualité d'Orages jusqu'à ce que la somme promisse ût été payée à l'Intendant. Ils furent donc emmenés le 27. avec le Sr. du Pas sous une escorte de 300. chevaux, ayant à peine le temps d'envoyer querir du linge blanc en leurs maisons par leurs Valets Pour trouver les 100000 écus qu'il faloit payer contant, selon l'accord fait avec l'Intendant, on envoya des billets par toute la Ville contenant que chaque Bourgeois ût à payer une certaine sõme par forme de pret a raison de 6. pour cent par an; mais cela allant fort lentemẽt, & l'argent ne venant qu'en fort petite quantité, le Magistrat resolut d'aller luy même par la Ville afin d'exhorter un chacun par leurs remontrances ce qui se fit avec tant de succés, qu'ils urent enfin la somme prete. Le 21. l'Intendant envoya querir encore 8. Otages, asav: le Bourguemaitre Hamel le Min. van Vliet, le Sr. de Willem, le fils du Sr.

van Linschoten, le fils du Secretaire Houwert, le Sr van Suydoort, Bylevelt Marchand de blé, & van Voorst Orfevre. Le 22. le Sr. Nieupoort & le Min. van Engelen furent relachés, parce qu'il y avoit 2. Orages de trop suivant les ordres du Roy. Ces derniers Otages furent emmenés le 22. sous l'escorte du reste du Regimẽt de Stoupa On publia ce jour-ici que tous ceux qui avoient à pretendre quelque chose des François, ussent à le demander, & en cas de refus, s'en plaignissent à Monsr. le Marquis de Hurmieres. On ordonna aussi qu'un chacun fût à fermer sa maison le jour ensuivant. Ce fut alors qu'on paya les 100000. écus à l'Intendant. Le 23. aprés que les François urent fait transporter tout leur bagage du mieux qu'ils pûrent, on entendit le bruit des Tambours & des cloches de la grande Eglise, la garnison etant alors prete à sortir. Là dessus le Sr. Stoupa marcha à 8. heures vers la porte qu'on appelle de Witte Vrouwe, où le Magistrat & les Capitaines de la Bourgeoisie étoient prets pour luy dire adieu. Ce fut par cette porte que toute la Garnison sortit, tant Cavalerie qu'Infanterie. Lors qu'ils furent tous sortis, le dit Sr. Stoupa donna les clefs de la Ville au Magistrat avec beaucoup de civilité, aprés quoy il sortit luy même à pié. M. le Marechal de Humieres vint le dernier avec sa garde, si bien que tous les François sortirent d'Utrec ce meme jour, excepté ceux qui s'étoient cachés, & que l'on decouvrit par aprés. Aussi-tôt qu'ils furent partis,

ris, on ferma les portes de la Ville, & la Bourgeoisie alla incontinent querir leurs armes à l'hôtel de Ville, faisant de grandes rejouïssances. Tout fut incontinent changé, car au lieu qu'on avoit accoutumé de voir marcher les Officiers François avec leurs écharpes blanches par la Ville, on vit Mess. du Magistrat avec leurs écharpes orangées: voire même les petits enfants mirẽt des rubans orangés à leurs chapeaux. On arbora aussi des étendards orangés au clocher de la grande Eglise, & la porte qu'on appelle de Waest, par laquelle l'on attendoit l'arrivée de S. A. fut parée de tous les armements dont l'on se pût aviser: Car Mess. du Magistrat s'étoient déchargés mutuëllement les uns les autres des le 19 du ferment qu'ils avoient fait de ne point élire. S.A. en qualité de Stad-houder & avoiẽt envoyé les Srs. Dykvelt, van Sandenberg & le Bourguemaitre van der Voort auprés de sa ditte A. pour luy offrir cette dignité de la part de toute la Province, & luy demander sa protection. Les Etats de la ditte Province avoient aussi envoyé quelques Deputés à la Haye pour y prendre seance en l'Assemblée de Mess. les Et. Gen. comme devant; mais cela fut refusé par provision, parce qu'il faloit deliberer sur cette affaire en presence de tous les Membres de la ditte Assemblée. Cependant les petits enfants avoient tiré de la grande Eglise toutes les Images, Autels, & generalement tout ce qui pouvoit servir a l'exercice de la Religion Romaine, les-

quelles ils brulerent devant la Maiſon de Ville avec pluſieurs petites loges qui avoient ſervi aux Soldats pour faire ſentinelle. Aprés midi la premiere predication fut faite dans la grande Egliſe par le Min : Gentman, ce qui fut un changement remarquable, par ce qu'on y avoit dit la Meſſe le main du même jour. Quelques Catholiques Romains qui avoient parlé avec un peu trop de liberté de S. A. furent alors reconnus par petits enfants, & ce fut un bonheur pour eux que les Bourgeois les chaſſerent de leurs maiſons, parce qu'ils avoient déja commencé à rompre les Vitres. Le Sr. de Fariaux étant parti de Woerden, arriva au ſoir à 5. heures avec 3. Regiments à Utrec, où il fut reçu par le Magiſtrat hors de la porte au bruit des acclamations du Peuple, qui crioit continuëllement, *Vive le Prince d'Orange*. Etant entré en la Ville, il y mit tous les ordres neceſſaires autant que la conſtitution des affaires le pouvoit permettre pour lors. Le même ſoir Meſſ. du Magiſtrat le vindrent voir en ſon logis, où le feſtin étoit preparé, & où ils le prierent de leur preter le ſerment & leur laiſſer les clefs de la Ville entre les mains: Mais il le refuſa, & leur répondit qu'il n'avoit point d'ordre pour cet effet, & que la garde de la Ville luy avoit eté confiée. Le lendemain il entra encore d'autres Troupes dans la Ville ſous M. le C. de Horne, lequel exerça alors le Gouvernement par proviſion. Meſſ. le Conſeiller Penſionaire Fagel & Geelvinck pour la Province de Hollan-

lande, le Sr. Crommom pour celle de Zelande, le Sr. Gemmenich pour celle de Frise, & le Sr. Gockinga pour celle de Groningue y étant arrivés le 25. suspendirent le Gouvernement le jour ensuivant, & deffendirent l'exercice de toutes sortes de Charges tant pour la Police que pour la justice, jusqu'à ce que les affaires de la generalité ussent été terminées. Mais afin que cependant la Ville ne fut point sans aucune sorte de Gouvernement, on y rétablit par provision le Sr. Ruys en sa Charge de grand Bailly, le Sr. Jean Quint en celle de Secretaire de la Police, le Sr. Lichtenberg en celle de Secretaire de la Justice, le Sr. van Beusichem en celle de Secretaire des Etats, & le Sr. de Leeu en celle de Receveur general de la Province, afin de recevoir les deniers comme auparavant, mais à condition de ne faire aucun payement sans ordre de Mess. les Et. Generaux. M. le C. de Horne crea aussi le 29. huit Capp. des Bourgeois, asav: Jacob van Dintеren, Pieter Both van der Eem, lequel avoit été autrefois Echevin, Hendrik Quint, Albert Benthem, Justus Vermeer, Paulus Voetius, Hendrik Pothuysen, & N. Boschaert, pour prendre garde par provision que toutes choses se passassent par ordre dans la Ville.

Cependant les François voyant que par l'abandon de cette Ville il ne leur étoit pas possible de retenir les petites places de la Province. ils quitterent aussi peu de temps aprés les Villes d'Amersfort, Rhenen, Wijk & Wageningen;

gen: Mais ils demeurerent encore quelque temps à Wijk pour faire passer leurs Batteaux d'Utrec à Arnhem en sureté, parce qu'il y en étoit resté quelques-uns à faute d'eau, dont les nôtres en attraperent deux, qu'ils amenerent à Utrec.

La joye ne fut pas petite en Hollande quand on apprit toutes ces bonnes nouvelles, outre la prise de Bonne, qui arriva quelque temps aprés: C'ét pourquoy Mess. les Etats ordonnerent un jour de prieres extraordinaire pour en remercier Dieu, & luy demander la continuation de ses benedictions sur cet Etat, & faire en suite des feux de rejouïssance & temoigner l'allegresse publique par toutes les marques dont on à accoutumé d'user en ces occasions.

Comme l'abandon de ces Places étoit la meilleure chose qui pût arriver à cet Etat, ce fut encore outre cela une affaire extremement prejudiciable aux interets de la France, par ce que cela fit voir clairement à plusieurs de ses partisans qu'il s'en faloit beaucoup que ses forces ne fussent si grandes comme l'on avoit fait courir le bruit, & que par consequent elles n'étoient nullemẽt capables de les deffendre. Cela produisit en plusieurs d'eux une aversion, non seulement contre les François, mais aussi contre leurs Alliés. Car l'on apprit en ce temps-là que quelques personnes avoiẽt proposé au Magistrat de Deventer s'il ne seroit pas bon qu'ils tachassent de disposer l'El. de Cologne pour joindre immediatement cette

Ville

Ville à l'Empire, parce qu'il y avoit grande apparence que la France ne songeroit guere à eux lors qu'elle auroit abandonné toutes ses places. Mais cette proposition n'y fût pas agreable à plusieurs, comme sachant bien les inconvenients qui étoient attachés aux dominations étrangeres, & croyant peut être que ce seroit beaucoup meilleur pour eux qu'en cas que la Ville ne pût être deffenduë par l'El. de Cologne, ils retournassent sous celle des Etats Geueraux: Et cela n'étoit pas sans fondement, parce que les François ne se contentant pas d'avoir abandonné les dittes Places, en quitterent encore quelques-unes au mois de Decembre, ainsi que nous allons raconter en suite, puis que nous sommes sur cette matiere.

ELBURG situé auprés de la mer du Sud, suivit la Province d'Utrec. Ils en tirerent tout le Canon, & firent payer aux Bourgeois la somme de 12000. livres pour la sortie; apres quoy ils partirent le 2. Decembre. Quelque temps aprés quelques François de Campen se presenterent devant la place, & luy demanderent un certain nombre de Charios pour transporter leur bagage de Campen, mais cela leur fut refusé, & on leur ferma les portes au nés, si bien qu'ils furent contraints de se retirer avec leur comte honte.

Il sembloit que CAMPEN, une Ville de l'Over-Yssel, avoit supporté assés long-temps le joug des François, & qu'il faloit qu'elle en

fût delivrée en ce temps ici: Car ces Messl. avoyent déja travaillé plusieurs jours à démolir les fortifications de cette Ville, quand tout à coup l'Intendant leur demanda la somme de 100000. livres de contribution. La Bourgeoisie voulant protester de son impuissance, tout cela ne luy servit de rien, & tout ce qu'ils purent faire, fut de s'accorder à 80000. livres y compriſes 20000. livres d'arrierages de contribution. Cependant les Monasteriaux firent tous leurs efforts pour persuäder l'Intendant de leur permettre qu'ils demeurassent en garnison dans la Ville; mais ils ne pûrent jamais l'obtenir, parce qu'il apprehenda que cela ne fût cause que les Bourgeois ne voudroient pas payer la somme dont il étoit convenu avec eux. Les François preparerent en cette sorte toutes choses pour leur départ en transportant le Canon, bagage & autre attirail aprés avoir neantmoins demoli quelques fortifications. Là dessus ils sortirent de la Ville en bon ordre le 24. par la porte qu'on appelle de Veen. Le Marquis Magalotti rendit les clefs de la Ville au Magistrat, & emmena avec luy pour Otages les Bourguemaitres de Ram, Eckholt & Steenbergen, le Secretaire Breda, Veene, van Marle, Hoemaker, Jugen, Harweyer, van den Grunde, Wolthuys & Oldekerken. Ils en vouloient emmener encore 4. autres, asav: R. Erkelen, G. Erkelen, Ridder & Nessink, mais ils furent relachés. Aussi-tôt que les François furent partis, il y ût un parti de Blokzijl qui

qui entra dans la Ville, lequel voulut faire quelque émute avec quelques Bourgeois mutins & seditieux ; mais ils en furent empechés, si bien qu'ils furent obligés de se retirer. Quelque temps aprés le Col. Golsteyn y entra avec 1400. hommes pour en être Gouverneur, lequel commença à fortifier la Ville, afin d'être en état de resister desormais aux attaques des Ennemis. L'on fit aussi quelques Capitaines des Bourgeois, asau Daniel van Santen, Hoog-Scholtus, Jan Dirkse van de Wende, Lambert Juriaenz Ridder, Rijswijk, Evert van Leeuwarden, Arent Jonker, Hermanus Nuys, Borchrink, Gozen Erkelens & Rijk Ridder pour gouverner par provision jusqu'à ce qu'on y ût pourvu d'autre maniere.

HATTEM, comme étant de peu d'importance, fût aussi abandonné, par les François le 25. aprés avoir stipulé quelques contributions, & qu'ils ûrent rasé les fortifications. La garnison s'en alla à Arnhem conjointement avec celle de Campen, & ce fut la derniere Place que les François quitterent cette année.

STEENWYK occupé par les Monasteriaux : Il sembloit que cette Ville n'étoit pas capable de payer les frais de la garnison, c'êt pourquoy le Baron Wedderen qui en étoit Gouverneur ayant fait premierement preparer toutes choses en la même maniere comme s'il ût voulu faire fortifier la Ville, manda le 5. tous les Païsans des lieux d'alentour afin de raser les fortifications. Il fit venir aussi le

Magistrat, auquel il dit que l'Eveque avoit resolu de faire ruïner la Ville, & la donner en pillage aux Soldats : Mais comme ce n'étoit là que des inventions pour faire payer une somme d'argent aux Bourgeois, cela fut cause qu'on assembla le Conseil, où on resolut de payer plustôt une somme de 10000. livres à l'Eveque que de voir leur Ville démolie, & être exposés aux insolences des Soldats ; ce qu'ayant été accepté par le Gouverneur, on commença à faire tous les preparatifs pour le départ : Sur quoy la Garnison sortit le 6. & emmena pour Otages Dortman, le Bourguemaitre Keurbeck & Jean Kroeven. Le 8. quelques Troupes de Frise entrerent dans la Place pour y tenir garnison, lesquelles commencerent à remettre les fortifications en leur premier état.

MEPPEL, comme n'etant pas tenable, fut aussi abandonné quelque temps aprés par les Troupes de l'Eveque, aprés avoir fait payer quelque argent aux Bourgeois. Ce fut ainsi que toutes ces Places se virent abandonnées par les Ennemis presque avec la même promptitude qu'ils s'en étoient rendus les Maitres. C'et maintenant à nous à prier Dieu qu'il luy plaise de nous faire tellement sentir ses benedictions que les François n'ayant pas beaucoup de sujet de se louër de cette guerre qu'ils ont entrepris avec si peu de raison.

DECEM-

DECEMBER. 1673.

LA Ducheſſe de Jork étant arrivée à Calais avec la Ducheſſe de Modene & le Prince Reynald d'Eſte, en partit au bruit des ſalves du Canon, tant de la Ville que du Chateau, & des Vaiſſ. Anglois qui y étoient à l'ancre, & arriva le 1. du preſent à la rade de Douvres. M. le Duc de Jork, lequel étoit arrivé en cette Ville le jour auparavant, fit incontinent décharger tout le Canon à ſon arrivée, & alla recevoir ſa Maitreſſe ſur le rivage, où il la prit par la main en ſortant de la Barque, & aprés pluſieurs complimens de part & d'autre, la mena juſqu'au logement qui luy avoit été preparé. Ils y ſouperent enſemble, & aprés le ſouper ils furent mariés par l'Eveque d'Oxfort ſans beaucoup de ceremonie. Le 4. cette belle Compagnie partit de Douvres, le 5. elle arriva à Rocheſter, & le 6. à Graveſant, d'où ils monterent la Tamiſe en une Barque artiſtement preparée. Le Roy les rencontra entre cette Place & Greenwich, & aprés pluſieurs compliments les conduiſit juſqu'à Withal, où il mena la Ducheſſe incontinent auprés de la Reine, laquelle la reçut fort civilement. Aprés midi le Roy accompagna les nouveaux Mariés avec la Ducheſſe de Modene & le Prince Reynald d'Eſte juſqu'au Palais de Sr. James, comme étant le ſejour ordinaire du Duc de Jork, où ces Ducheſſes furent complimentées du depuis par pluſieurs Grands.

Cepen-

Cependant on executoit rigoureusement les edits du Roy contre les Papistes. Le Comte de Lauderdale étant allé en Ecosse avec commission du Roy, y ouvrit le Parlement le 22. du passé, où il fit le discours suivant.

La derniere fois j'ay ût l'honneur de servir le Roy en ce lieu. Je vous donnay alors à connoitre par ordre de sa Maj: les raisons de son engagement en cette guerre si inevitable contre les Et. Gen: des Prov: Unies pour la sureté de son Royaume contre eux, lesquels avoient projetté de nous ruïner, si Dieu par sa providence, & le Roy par sa sagesse uy ût pourvu par la declaratiõ de cette guerre. Je vous recommanday alors de considerer son honneur, son interet & votre propre sureté, comme étant des choses entierement inseparables, & vous proposay des moyens convenables pour faire en sorte que les forces de son Royaume fussent suffisamment entretenuës pour servir sa Maj: aux occasions à la terreur de ses Ennemis & sureté de ses Royaumes. Vous accordates alor une somme capable de pourvoir aux invasions etrangeres & mêmes aux emutes civiles que le Ennemis nous pouvoient susciter, dont sa Maj: Vous fait remercier encore aujourd'huy. Elle ne sera point employée à d'autres otages qua ceux pour lesquels elle etoit destinée. Les preparatifs qu'Elle a fait l'été passé tant par mer que par terre ont été si grands qu'Elle avoit grand sujet d'esperer une Paix juste & honorable. Mais l'insolente opiniatreté des Ennemis a été cause qu'Elle ha été trompée en cette esperance: C'ét pourquoy

Elle

Elle m'a ordonné de tenir aujourd'huy la ſeſſion du Parlement lequel avoit eté convoqué il y a pluſieurs mois, & lors qu'Elle Vous donne à connoitre les raiſons de cette guerre, Elle Vous fait auſſi ſavoir qu'Elle a employé toutes ſortes de moyens pour la terminer & en faire une fin Les Suedois comme Mediateurs propoſerent un Traitté: Sa Maj: l'accepta, & offrit la ville de Dunquerque pour traitter, comme le lieu le plus propre pour tous ceux qui ſont intereſſés en cette guerre: Mais l'Ennemi le refuſa, quoyque ſa Maj: dans la derniere guerre aye traitté avec eux en leur propre Ville de Breda. Les Mediateurs propoſerent une ſuſpenſion d'armes devãt qu'il ſe fut fait aucun engagement l'ete paſſe; ſa Maj: l'accorda, mais l'Ennemi le refuſa encore orgueilleuſement. Enfin ſa Maj: accepta la Ville de Cologne qui avoit été propoſée par l'Ennemi pour le lieu du congrés, où Elle envoya ſes Plenipotentiaires avec des propoſitions ſi raiſonnables que les Mediateurs declarerent qu' Elles ne pouvoient pas être refuſées avec juſtice. Neantmoins l'Ennemi avoit une ſi grande averſion pour la Paix, qu'il ne voulut jamais declarer quelle ſatisfaction il vouloit donner à ſa Maj: ni même repondre à aucune propoſition, qui ût éte faite par les Mediateurs pour ſa Maj: ou ſes allies; voire même leur inſolence fut telle, qu'ils preſenterent des écris remplis d'un langage ſi inſolent, que les Mediateurs en ſurent honteux, & refuſerent de les voir. C'et pourquoy le Roy a eté obligé de continuër la guerre pour ſon propre bon-

neur,

neur, le maintien de ſes juſtes droits, & la profeſſion de tous les Sujets, en quoy il ne doute point de l'approbation de ce Royaume & de tout ſon Etat. Une autre grande raiſon de la tenuë de ce Parlement eſt afin que l'on ſe conforme avec Vous pour la ſuppreſſion des Conventicules & autres ſeditieuſes pratiques, & que les bonnes lois que Vous avez faites puiſſent etre ponctuellement obſervées en ce Royaume. Pour ce qui et des moyens qu'il faut employer pour une ſi bonne fin Sa Maj. les laiſſe à vôtre prudence, ne doutant point que Vous n'ayés toûjours le méme zele & affection pour ſon ſervice qu'Elle a remarqué en Vous il y a long temps. Et parce que les mauvaiſes langues de ceux qui ſont malaffectionnes à ſa Maj. & à ſon Gouvernement pourroient luy impoſer de faux blâmes & calomnies, cela et cauſe qu'Elle m'a bien expreſſement ordonné de Vous renouveller les pleines aſſurances de ſa conſtante reſolution pour le maintien de la vraye Religion, Reformée & Proteſtante, & le Gouvernement de cette Egliſe par Archeveques & Eveques contre le Papiſme. En ſomme j'ay plein pouvoir de ſa Maj: pour executer tout ce que Vous jugeres etre neceſſaire pour le repos de ce Royaume, & pour empécher l'accroiſſement du Papiſme, & au contraire pour aſſurer par toutes ſortes de bons moyens la veritable Religion Reformée & la paix de cette Egliſe. Je ſuis auſſi pleinement authoriſé pour donner le conſentement de ſa Maj: à tous les bons expedients que Vous pourrés propoſer pour l'avancement du commerce, des manufactures,

faclures, & enfin de tout ce qui peut contribuer en quelque façon au bien de ce Royaume, si bien que moyennant la benediction de Dieu & Vôtre prudence, je ne doute nullement que le present Parlement n'aye une bonne issuë, ainsi que les autres l'ont ù ci-devant.

Mais le Parlement ne fut pas fort content de cette proposition, & jugea qu'il faloit premierement leur donner satisfaction sur les griefs qu'ils avoient à proposer touchant l'impôt du tabac, sel & eaux de Vie. Mais comme le Comte n'avoit point d'ordre pour cet effet, il prorogea le Parlement jusqu'au 1. Avril en suivant. Cependant plusieurs Seigneurs étant mal satisfaits de ces procedures, resolurent de s'en aller à Londres, & entre ceux là fut le Duc d'Hamilton, le Comte de Twadele, le Lieut. Gen. Drummont & le Chev: Harper.

S. A. Monseign: le Prince d'Orange étant sorti du païs de Cologne avec l'Armée, & ayant passé la Meuse, arriva le 8. à 6. heures du soir à la Haye avec une escorte de 7. ou 8. personnes seulement, ayant pris son chemin, par la Province de Brabant. Le Magistrat de ce lieu avoit donné ordre aux Villes voisines de s'informer soigneusemẽt du temps que Sà dite A. devoit venir, & d'en avertir en temps & lieu, afin de la recevoir selon ses merites; mais tout cela inutilement, puis qu'elle les surprit si à l'impourveu: La Bourgeoisie n'ayant pas pû s'aquitter de son devoir ce soir-là, ne laissa pas de se rendre le lendemã au lieu qu'on appelle Buyten-

Buytenhof, étant merveilleuſement bien en ordre ſous leur Col. Pieterſon, qui les rangea en 6. Troupes, quoy qu'ils fuſſent au nombre de 13. Compagnies. Sur les 11. heures & demie le Col. & les Capp. allerent trouver S. A. qu'ils feliciterent ſur ſes glorieux ſuccés, & ſur ſon heureux retour: Aprés quoy ſa ditte A. ſe rendit ſur le Buytenhof, où elle viſita la ditte Bourgeoiſie, & de là s'en retourna en ſa Chambre qui regardoit ſur le dit Buytenhof, où Elle ſe montra quelque temps à la fenêtre, & ce fut alors que la Bourgeoiſie fit 3. ſalves en l'honneur de ſa ditte A., aprés quoy chacuns'en retourna en ſa maiſon. Ce jour-là S. A. fut ſaluée par tous les Colleges, & peu aprés Elle travailla avec le Conſeil d'Etat aux affaires de la guerre. L'onziéme Elle ſe rendit en l'Aſſemblée de Meſſ. les Et: Gen: & le 14. en celle des Etats de Hollande. Le lendemain aprés avoir fait toutes ſes affaires, Elle s'en retourna à Aerſchot pour ſe rendre auprés des Armées qui s'étoient jointes enſemble. M. le C. de Horne s'en retourna alors à Utrec pour y remettre les affaires de cette Province en bon état, conjointement avec les Deputés de Meſſ. les Et. Generaux. Cependant la ditte Province faiſoit toûjours de grandes inſtances pour être reçuë en l'aſſemblée des dits Etats comme membre de l'union; mais la Province de Friſe s'y oppoſa quant au rang, comme pretendant la preſſeance. Le Sr. Schaep ayant eté élu par Meſſ. les Et: Gen: pour aller en Ambaſſade en Suede,

Suede, partit ce mois-ici pour cet effet. Le 22. la Cour fit confisquer les biens de quelques Magistrats de la Provinced'Over-issel que l'on auoit arretés. En ce temps ici un certain pot rempli de charbons qui n'étoient pas bien éteints causa une dangereuse incendie à la Cour, mais neantmoins le feu fut finalement éteint par vigilance des Bourgeois. Quoy que cet Etat travaillât avec beaucoup d'application pour effectuër une Paix entre l'Angleterre & luy, Mess. les Et. Gen. resolurent neantmoins d'equipper une Flotte de 90. Vaiss. pour le Printemps, sans conter les Brulots & autres Batimens: on dit que cet equipage coûteroit plus de 7000000. florins pour l'entretien de 6. mois seulement. L'on n'en fit pas moins par terre, pour lequel effet on disoit que les dits Seigneurs les Etats avoient formé un état extraordinaire de la guerre, par lequel ils devoient avoir effectivement à leur solde pour l'année prochaine 900. Compp. d'Infanterie, 148. de Cavalerie, & 25. de Dragons, dont l'entretien se devoit monter à 1472303. fl: par mois. Afin de trouver les moyens necessaires pour la subsistance de ces Troupes, Mess. le Etats de Hollande consentirent le 22. du present à la levée du 200. denier, comme aussi à un certain droit que l'on devoit imposer sur les familles. Et afin de pouvoir avoir en peu de temps un nombre de Matelots suffisant pour l'equipage de la Flotte, on deffendit tres étroitement la péche de la Balene, comme encore la grande

de & petite pêche. L'on commenca à parler en ce temps-là de faire un retranchement sur la riviere du Vecht depuis Muyder jusques au Canal, dans lequel la Ville d'Utrec devoit aussi être compriſe, afin de repousser d'autant mieux toutes les attaques des Ennemis: Quelques-uns croyoient qu'on le commenceroit depuis la riviere de Eems, & qu'Amersfort y étant compris, on le conduiroit par Woudenberg jusqu'en la riviere du Lek; mais tout cela n'ût aucune suite, possible parce qu'on n'avoit à attendre aucunes attaques de ce côté-là puis que les François avoient déja quitté tant de Places fortes & étoient sur le point d'en abandonner encore davantage.

Cependant il arriva le 20. un petit rencontre sur le Velau; car M. le C. de Horne étant averti que 80. Cavaliers François etoient là postés, commanda 70. Cavaliers & 30. Fantassins sous le Sr. de Sevenaer pour les faire déloger. Ces derniers furent partagés en 2. Troupes, dont l'une composée de 26. Maitres, découvrit les dits François qui étoient commandés par le Marquis de Romecourt & le Lieut. Vagieuse, au dessus d'Amersfort. Il les attaquerent fort courageusement, & en mirent d'abord 14. hors de combat, si bien que les autres demanderent aussi-tot quartier, qui leur fut accordé. Les nôtres prirent 27. prisonniers en cette action, & entre autres le dit Marquis de Romecourt, Lieut. Vargieuse. & le Marquis de Courcel lesquels furent amenés à Utrec. Le 14. ving-

cinq

cinq hommes de la garniſon d'Ardenbourg étant ſortis du dit lieu, ſous le commandemẽt du Lieut. van Dalen par ordre du Sr. Spineler Gouverneur de cette Place, aprés avoit été 2. jours en campagne, prirent le Bourguemaitre de la Paroiſſe de Regem avec 3. beaux chevaux; Le lendemain ils attraperent le Sr. van Thielt Receveur du Roy; mais ce fut le 22. qu'ils firent le plus beau butin, car ils ſe rendiren maitres du chariot ordinaire qui alloit de Courtray à Gand, lequel étoit chargé d'environ 100. pieces de fines toiles, 16. douzaines de fins bas de Tournay, environ 100. livres de Laine à faire des bas, & pluſieurs pieces d'étoffes de l'Ile, toutes leſquelles choſes ils amenerent à Ardenbourg, où ils les vendirent publiquement.

Sortie du Duc de Luxembourg hors des Païs Bas, & ce qui s'enſuivit par aprés.

Le Duc de Luxembourg ayant aſſemblé à Botberg auprés de Rinbergue toutes les Troupes qu'il avoit tirées des Places conquiſes qu'il venoit d'abandonner, marcha avec toute l'Armée du côté de Nuys, ayant pris la route de Meurs, dont la garniſon ſe tint continuellement en armes tant que dura la marche. La ditte Armée étoit compoſée de 6000. chevaux & 1000. hommes de pié. Il ſembloit que par cette marche il ût fait deſſein d'alarmer tout le païs de Cologne, mais le Gen. Spork étant avec une Armée de 9000. chevaux à Frieſem, luy fit bien-

bien-tot changer de route & le fit passer par le pais de Juliers, pour de la entrer en France : & d'autant qu'il marchoit toûjours avec ses files bien serrées, & qu'il se tenoit incessament sur ses gardes, les Imperiaux le laisserent passer sans luy rien dire, quoy qu'ils ussent grande envie de luy ôter le butin qu'il emmenoit hors des Provinces cõquises. Le 8. il passa le Roer auprés de Linnig, & arriva avec ses Troupes, jusqu'auprés de Mastricht & dans le pais d'Outre meuse.

Aussi-tôt que S. A. Monseign. le P. d'Orange ût pris la route de Bon, & que le Duc de Luxembourg ût assemblé une petite Armée sur la bruyere de Mook, afin d'observer les demarches de sa ditte A. Mess. les Et. Gen. formerent encore de leur côté une autre Armée de 10. où 12000. hommes dans le Lange straet sous le commandement de M. le C. de Waldek, à laquelle se joignit une partie de Cavalerie venant de la Frise, afin d'alarmer tellement le Duc de Luxembourg, que cela luy ôtãt la hardiesse d'affoiblir beaucoup ses frontieres pour l'oppoſer aux desseins de S. A. Mais les Imperiaux s'étant enfin joints avec sa ditte A. le dit Duc ût peur d'être enfermé luy même; s'et pourquoy il avoit abandonné plusieurs conquetes sur les premiers ordres qui luy vindrent de France, ainsi que nous avons deja raconté ci-dessus, & étoit arrivé avec ces Troupes auprés de Mastricht. Cela fût cause que l'Armée qui étoit commandée par M. le C de Waldek fût employée, pour étant jointe avec un Corps

des

des Eſpagnols, empêcher aux François d'entrer en France. Pour cet effet le dit Comte s'y étoit rendu dés le 19. du paſſé aprés avoir viſité les fortifications de Woerden, & décampa le 26. avec l'Armée, prenant la route de Brabant. Le 7. il arriva à Herenthals, où M. le C. de Monterey ſe trouva auſſi avec S. A. & le Marquis d'Aſſentar. Ces 4. illuſtres perſonnes ûrent quelque conferẽce enſemble en ce lieu-ici, aprés laquelle S. A. s'en retourna à la Haye, & M. le C. de Monterey à Bruſſelles, où il mit les ordres neceſſaires pour la marche des Troupes deſtinées vers Tilemont, où le Rendés-vous avoit eté ordonné. Les dites Troupes étoient compoſées de 110. Comp. de Cav: & 20. Comp. de Dragons, comme auſſi des Regiments d'Infanterie du Duc de Montalte, Agieri, d'Eſpinoſa, Waregnies 8. Weſterloo, 2. de Walons & celui de Vaudemont, & finalement 8. Comp. de Beaumont. Toutes choſes étant pretes. S. Exc. partit le 13 à 10. heures & demie de Bruſſelles en un magnifique equipage, étant accompagnée du Comte d'Egmont, le Prince de Robeck. le Marquis de Riſbourg, le Comte de Baſſihny, le Comte de Boukhove, le Marquis de Lede & pluſieurs autres. Elle coucha cette nuit à Erp, environ à 3. lieuës de Bruſſelles, & continuant ſa route le 14. Elle arriva le ſoir à l'Abbaye du Parc, où Elle logea cette nuit. Le 16. Elle tint conſeil de guerre avec M. le C. de Waldek, lequel étoit auſſi arrivé le 14. avec ſon Armée auprés d'Arſchot,

d'Arſchot, & avec tous les autres Generaux des 2. Armées, où il fut reſolu que les Troupes marcheroient vers l'abbaye de Bonef auprés de Namur M. le Comte de Naſſau avoit deja paſſé le dit jour 14. avec 6000. chevaux par le dit lieu d'Arſchot. Le 15. il fut ſuivi par 8000. hommes de pié en tres-bon ordre : Outre cela il fut encore renforcé de 7. pieces de Canon & 3. Regiments d'Infanterie, comme auſſi des Troupes de ſon Exc. S. A. étant partie le 15. de la Haye, coucha cette nuit à Breda, & arriva le 16. ſur le midi à Arſchot, étant accompagnée de M. le Ringrave : où Elle logea en la maiſon du Duc de ce nom, de la part duquel Elle fut complimentée par le Bailly & le Magiſtrat du dit lieu, aprés quoy Elle ſe rendit le 17. au Rendes-vous. M. le Duc de Luxembourg étant cependant approché de Maſtricht avec ſon Armee, entra en perſonne dans la Ville, où il fut traité fort magnifiquement par M. le C. d'Eſtrades qui en étoit Gouverneur. Ayant fait rafraichir ſon Armée quelques jours aux environs de cette Ville, & dans le païs de Juliers, il décampa le 10. comme ſachant bien qu'on avoit grand beſoin de ſes Troupes en France, & prit ſa marche le long de la Meuſe pour entrer en France par le Condros & les Ardennes. Mais les Armées d'Eſpagne & de Hollande qui s'étoient jointes enſemble, en étant averties, paſſerent la Meuſe en diligence le 20. auprés de Huy, pour ſe rendre à Marche en Famine, ayant laiſſé leur bagage

gagé à Namur, afin de luy couper le passage, quoy qu'il ût déja fait faire un pont sur le Swarte Water, par lequel il avoit fait passer une partie de son Avantgarde, quand le dit pont se rompit, si bien qu'il falut que le reste fût passé en des Bateaux : Mais ayant appris la marche des dittes Armées, il retourna incontinent sur ses pas, non sans perte toutefois de quelques-uns de ses gens. Le dit Duc voyant par ce moyẽ qu'il luy étoit impossible de passer de ce côté-là, s'en retourna peu aprés jusqu'auprés de Mastricht, afin d'y être en seureté contre les attaques de ses Ennemis. Etant la arrivé, il envoya un Courier au Roy pour luy donner avis *qu'étant avec son Armée à 5. lieües de Mastricht, ayant fait dessein de s'en retourner en France, & se voyant chargé de 3000. chariots, il avoit fait faire un pont sur une petite riviere, qu'il devoit passer en allant à Mesieres, & qu'une partie de ses Troupes étant déja passée, le pont s'étoit rompu, ce qui l'avoit obligé de faire halte pour faire rebatir le dit pont, pendant lequel temps il avoit reçu avis que les Troupes d'Espagne & de Hollande commandées par S. A. Monseign. le P. d'Orange & M. le C. de Monterey s'étoient postées auprés de Namur, d'où il leur étoit fort facile d'attaquer son Arrieregarde, comme ayant un fort mauvais chemin à passer par la forêt d'Ardenne, & qu'à cause de cela il avoit fait retirer sa ditte Armée jusque sous le Canon de Mastricht, où il attendoit les ordres de sa Majesté pour savoir s'il iroit droit aux Ennemis*

pour les combattre, ou s'il demeureroit à Maſtric, & s'il y laiſſeroit ſon bagage qui le pouvoit extremement incommoder en chemin, ou bien s'il tacheroit de paſſer par force en dépit des Ennemis. Mais les Armées d'Eſp. & de Hollande ayant apris cette marche du dit Duc vers Maſtricht, & craignant qu'il ne cherchât ſon paſſage par la grande chauſſée de Charleroy, pendant qu'elles ſeroient de l'autre côté de la Meuſe, elles repaſſerent incontinent la ditte riviere, laiſſant M. le Prince de Vaudemont avec une partie de la Cavalerie de ce côté-là, pour voir ſi le dit Duc tacheroit de paſſer encore par le même chemin aprés leur départ, & l'en empecher de tout ſon pouvoir. Le dit Prince fut encore renforcé de 4000. chevaux des Troupes Imperiales, qui partirent de Cologne ſous le commandement de M. le Prince Pio. Les dittes Armées étant retournées en cette ſorte ſur la grande Chauſſée de Charleroy, les Eſpagnols y reſterent encore quelques jours, & les Hollandois ſe tendirent auprés de Tongres & de Haſſelt, faiſant mine de s'en vouloir aller en quartier d'Hiver, afin de faire ſortir le Duc de Luxembourg de ſon poſte, comme il arriva en effet; car le dit Duc étant informé de ce depart, fit incontinent décamper ſon Armée pour profiter de cette occaſion: Mais les dittes Armées en étant averties, retournerent auſſi-tôt ſur leurs pas pour luy preſenter la Bataille, ce qui fit retirer ledit Duc en ſon ancien poſte ſous le Canon de Maſtricht: de ſorte que voyant

yant finalement qu'il luy seroit impossible de passer sans combattre, il logea ses Troupes dans Mastricht, Maseyk & autres Places. Il envoya aussi une partie de la Cavalerie du côté du Rhin sous M. le Comte de Choiseul, pour y demeurer jusqu'à tant qu'il fût delivré. S. A. Monseig: le P. d'Or: & M. le C. de Monterey voyant que non-obstaut tous leurs efforts ils n'avoient pû amener le dit Duc à une Bataille, resolurent de mettre leurs Armées en quartier d'Hiver, parce qu'elles étoient extremement fatiguées par ces marches continuëlles, si bien que le dit Comte prit congé de Sa ditte A. le 4. Janvier 1674. & arriva le 7. à Brusselles; & S. A. le 9. à la Haye avec M: le C. de Waldek, le Prince de Coerlande, M. le Ringrave, le Sr. Bentum & autres Seigneurs, moyennant quoy la Campagne fut finie pour cette année.

Aprés que les Troupes detachées du Mar: de Turenne furent retournées de Berncassel auprés de son Armée, il envoya le 24. du passe les Troupes de Cologne vers la petite Ville d'Oberwesel, située sur le Rhin, & appartenant à M. l'El. de Treves, laquelle ils surprirent & pillerent de nuit. Le Lantgrave Ernst van Hessen faisant sa residence à son Chateau de St. Goir, une lieuë & demie de là, étant averti de ce qui se passoit, fit incontinent décharger 2, pieces de Canon du dit Château; ce qui ayant été entendu par les dittes Troupes, & croyant que c'étoit quelque secours qui étoit envoyé par M. l'El. de Treves, elles se retirerent aussi-

tot vers le Honts-rugge, d'où Turenne s'achemina à Sweybruggen & vers la riviere du Saar. Il reçut ordre du Roy, vers le commencement de ce mois de mettre son Armée en quartier d'Hiver, & de s'en venir luy-même à Paris, comme il fit; si bien qu'il envoya une partie de la ditte Armée dans l'Eveché de Treves, un Corps sous le Marquis de Vaubrun de 63. Cornettes, composé de 8. Regiments de Cavalerie, asav. du General Beauvile, Joyeuse, de Prouville, d'Armagnac, de Harcour, de Gringan, de Busenval & de Beaupré, avec 3. Regiments d'Infanterie, asav: de Champagne, du Plessis & la Ferte, dans les 10. Villes de l'Alsace, un autre par Thionville dans la Bourgogne, pour se joindre au Duc de Navailles, & les Troupes de Cologne dans leur païs. Il en laissa encore quelques-unes auprés de la riviere du Saar où M. le C. de Guiche étoit decedé quelques jours auparavant, & s'en alla avec le reste à Mets, d'où il partit pour Nanci, & de là à Paris, aprés y avoir laissé plus d' 1100. malades, pour y être gueris de leurs blessuses & de leurs maladies.

La Cour de Vienne prit le deuïl en ce temps-là de la mort du Roy de Pologne, pendant que l'Empereur envoya M. le Comte d'Oetting pour faire les condoleances auprés de la Reine, & le Comte de Schafgots à Varsovie pour y menager ses interets à l'élection d'un nouveau Roy. Cependant l'on apprehendoit de plus en plus en cette Cour les desseins de la

France.

France, parce qu'on n'ignoroit point qu'elle tâchoit de corrompre plusieurs Etats de l'Empire à force d'argent pour les faire soulever contre l'Empereur & l'Empire. D'autre part Elle tâchoit de persuader l'Empereur à la Paix par le moyen du Resident de Suede; mais sa Maj: sçachant bien que tout cela n'étoit qu'un artifice afin d'arreter le cours de ses armements, Elle le fit representer au dit Resident, & fit cependant hâter avec d'autant plus de diligence la levée de 15. nouveaux Regiments afin d'avoir une Armée de 60000. hommes prête sur les bords du Rhin pour le Printemps, pour lequel effet on fit marcher plusieurs Regiments hors de terres hereditaires vers les frontieres de Boheme. M. l'El. de Baviere fit alors prier sa Maj. Imp. d'épargner l'Eveché de Cologne avec son Armée, parce qu'autrement il seroit obligé d'assister cet Electeur, comme étant son Cousin; Mais on luy fit savoir que s'il faisoit la moindre démarche contre l'Empereur & l'Empire, l'on envoyeroit loger dans ses terres les Troupes Imperiales qui étoient sur ses frontieres. Sa Maj. Imp. ratifia alors le Traitté qui avoit été fait entre Elle, le Roy d'Espagne, Mess: les Et. Gen: & le Duc de Lorraine; & accorda encore outre cela aux Min. d'Esp. de lever 4000. hommes dans ses terres au service de cette Couronne.

Cependant Monsr. de St. Romain faisoit toujours de grandes instances en Suisse pour persuader aux Cantons de luy accorder les levées

vées qu'il leur demandoit pour la France. Les Cantons reformés ne pouvoient consentir, mais les Catholiques luy accorderent la levée d'un Regiment, à condition qu'il seroit employé pour la deffense du Royaume. Mais lors qu'il fut question de lever le dit regiment, l'on ne pût trouver presque personne qui voulût prendre parti ; & au contraire les Espagnols en trouvoient presque autant qu'ils vouloient ; ce que l'Amb. de France voyant de mauvais œuïl, parce qu'on envoyoit les dittes levées par petites Troupes dans la Comté de Bourgogne, aprés les avoir fait passer par les terres de la domination de Bale, il s'en plaignit au Magistrat de cette Ville, & offrit à tous les Cantons la Neutralité pour la Franche Comté, en cas que l'Empereur & l'Espagne vouluſſent y consentir, en leur faisant accroire que c'étoit pour leur sureté ; mais pour parler avec verité c'étoit bien plustot pour par ce moyen décharger la France d'entrenir des garnisons de ce côté-là, parce qu'elle avoit affaire de ses Troupes ailleurs. Et c'étoit-là la principale raison que le dit Amb. avoit alleguée pour persuader les Cantons reformés à leur accorder la levée qu'il leur demandoit, en disant que la France étoit en grand danger par le grand nombre d'Ennemis qu'elle avoit. Mais ceux-là s'étoyent excusés, alleguant qu'ils avoient besoin de leurs Troupes pour leur propre deffense ; & qu'ils ne pouvoient pas comprendre en quoy consistoit ce grand danger de la France,

puis

puis que les Gasettes de Paris étoient toutes pleines des grandes Victoires que les armes de cette Couronne remportoient toujours sur les Ennemis.

Cependant le Cercle de Bourgogne presenta un Memoire à la Diette de Ratisbonne, par lequel il se plaignoit grandement de celuy que l'Amb. de France avoit presenté à l'assemblée au mois de Septembre dernier, parce qu'il y avoit mis pour pretexte de la prise de Treves, que les Espagnols avoient taché de se rendre Maitres de cette Ville. là où au contraire ils n'avoient taché que de la deffendre, & qu'il faloit faire difference entre un Agresseur & un Deffenseur. M. le C. de Hanau ayant fait demander à l'Assemblée la protection des Etats de l'Empire pour sa Forteresse, l'obtint l' 11. du present. M. l'El. Palatin fit aussi faire de grandes plaintes le 7. des insolences que les François avoient commises sur ses terres, dont il fit delivrer un Memoire à l'Assemblée, demandant secours contre eux, à quoy plusieurs Membres de la ditte Assemblée avoient beaucoup d'inclination. Vers le milieu de ce mois arriva à Ratisbonne la resolution & approbation de sa Maj: touchant la deffense & sureté publique sur quoy tous les Membres ayant deliberé, ordonnerent que tous les Generaux qu'on avoit faits se trouveroient en cette Ville pour le 20. Fevrier, afin de preter le serment de fidelité à sa Maj: & aux Etats de l'Empire, lequel ordre fut envoyé à tous les dits Generaux.

Cependant M. l'El. de Baviere faisoit grand bruit, parce que l'Eveque de Passau avoit pris garnison Imperiale en cette Ville, laquelle il pretendoit luy appartenir. Il envoya là dessus un de ses Min: à cet Eveque pour luy en demander la cause, & pourquoy il n'avoit pas pris de ses Troupes. En échange les François tâchoient par toutes sortes de moyens de mettre garnison à Monbeliart; afin d'empecher les courses des Espagnols de ce côté-là dans la Franche Comté. Cependant la France fit lever quelques Regiments dans l'Alsace & à Mets, pendant que les habitants des 10. Villes souffroient les dernieres miseres par les insolences des François. La Ville de Treves en ût aussi sa bonne part, car le Gouverneur contraignit les Bourgeois d'entretenir toute la Garnison, qui se montoit à plus de 5000. hommes, ce qui fut cause qu'une grande partie des habitants se retira. Le plat-païs fut aussi extremement tourmenté par ces Messieurs, qui mettoient tout sous contribution d'une façon tout à fait inhumaine, c'êt pourquoi quelques troupes Imperiales qui étoient dans l'Eveché de Cologne se vindrent rendre dans celuy de Treves pour empêcher ces debordements. L'Armée Imp. fut mise en ce temps-là en ses quartiers d'Hiver, asav: 7. Regiments de Cavalerie dans la Westfalie, 3. dans la Duché de Berg, & le reste dans l'Eveché de Cologne. L'Infanterie fut mise dans les Villes, & Chateaux du dit Eveché, auquel l'un & l'autre

parti

parti faisoit payer de temps en temps de grosses contributions. La nuit du 28. un parti d'environ 100. François étant sorti de Nuis, & arrivé devant la petite Ville de Kerpen, où il n'y avoit que 30. Espagnols en garnison, la prirent aprés quelque resistance, & la pillerent; & s'en retournerent avec le butin, sans que ceux du Château les en pussent empecher.

Cependant le Traitté de Paix à Cologne s'affoiblissoit de plus en plus: car quoy que les Plenipotentaires de Mess. les Etats insistassent toujours à ce que l'on accordât des passeports aux Min: du Duc de Lorraine pour cette recus dans le Traitté, si êt ce que cela neantmoins n'ût point le succés que l'on en attendoit, parce que les Plenipotentaires de France ne recevoient point d'ordre pour cet effet de leur Roy, ce qu'ils avoient aussi confirmé publiquement; A quoy ils avoient ajouté *qu'ils ne croyoient pas qu'il falut en attendre si tôt, d'autant que le Roy leur Maitre n'étoit pas encore reduit à un tel état qu'il voulût se laisser imposer des conditions qu'il n'avoit jamais voulu souffrir dans les Traittés de Westfalie ou des Pirenées: Et que si les Plenipotentiaires de Mess. les Etats vouloient persister en leur demandé, & refusoient de se contenter de la restitution de Lorraine, sans que le Roy leur maitre s'engageât en des conferences avec les Min: de ce Duc, lesquels* (a ce qu'ils disoient) *avoient trompé plusieurs fois sa Majesté, cela leur faisoit juger qu'on avoit*

fort peu d'inclination à la Paix, & qu'on vouloit forcer la France à continuër la guerre. Mais c'étoient là apparemment les mêmes asſurances qu'ils avoient voulu donner à la Diette de Ratisbonne touchant le rappel des Troupes de France hors de l'Empire. Car s'ils aimoient tant la Paix comme ils le vouloient faire accroire, & qu'ils fuſſent contents de reſtituër la Lorraine, pourquoy êt ce qu'ils ne vouloient pas traitter avec les Min: de ce Duc pour cet effet? Et poſé le cas qu'ils uſſent trompé la France en quelque choſe (ce qui toutefois n'a pas beaucoup d'apparence, parce que ſa Maj: étant alors en paix, & paiſible poſſeſſeur de la Lorraine, auroit bien pû vanger ce tort fort facilement, ſi Elle ût voulu) il êt aiſé de comprendre que cela n'auroit pû ſe faire en une ſi illuſtre Compagnie de tant de Miniſtres, où l'on traittoit une Paix generale, & laquelle apparemment ſeroit garantie à l'égard du dit Duc, en cas que la Frãce voulût faire quelque difficulté ſur ce Sujet. Il êt bien vrai que les Ambaſſ. de Suede tacherent de contenter un chacun par un projet qu'ils avoient propoſé de nouveau, mais cela n'ũt aucune ſuite. Quelques-uns croyoient que la plus-grande difficulte étoit, parce que la France ne pouvoit conſentir à la ſatisfaction d'Eſpagne, en la maniere qu'elle avoit été propoſée par cette Couronne. Cependant quoy qu'il y ũt ſi peu d'apparence pour une Paix generale, cela n'empechoit pas qu'elle ne fût d'autant plus grande pour une particuliere

avec

avec les Alliés de la France, pour lequel effet les Min: de ſa Maj: Imp. firent tous les efforts imaginables auprés de l'El: de Cologne; mais le dit Electeur en étoit continuëllement empeché par les perſuaſions du Prince Guillaume de Furſtemberg & de ſon Frere, comme étant inſeparablement attachés aux interets de la France: Toutefois l'on diſoit qu'il avoit declaré qu'il étoit content de faire la Paix aux conditions ſuivantes, & ce afin de r'avoir en ſa puiſſance la Ville de Bon, lieu de la reſidence ordinaire, aſav: *de renoncer à l'Alliance qu'il avoit faite avec la France: De remettre quelques Villes entre les mains de l'Empereur pour aſſurance de ſes bonnes intentions, à condition que ſa Ville de Bon ſeroit déchargée de Garniſon Imperiale; & finalement des quartiers ſupportables pour les Soldats dans ſes terres, juſqu'à ce que ſes Villes qui étoient ſous la protection de l'Empire, comme Rimbergue, Maſtricht & Maſeyk fuſſent delivrées des Garniſons Françoiſes, pour lequel effet il feroit tous ſes devoirs auprés de la France; & qu'enſuitte il étoit content de remettre en Arbitres le different qu'il avoit avec Meſſ. les Et. Gen:* Mais quoy que ſon Accord fût quelquefois en bons termes, ſi eſt-ce qu'il étoit toujours renverſé par les dits Princes de Furſtemberg, leſquels apportoient toujours quelque nouvelle difficulté pour en empecher l'effet, & tenir le dit Electeur inſeparablement engagé au parti de la France. Le Chapitre de Cologne fut auſſi alors grandement ſollicité par

par les Min: de l'Empereur pour embrasser le parti de sa Maj: Imp:; mais ils en étoient continuellement empêchés par les dits Princes, dont les terres furent donnees au pillage à cause de cela.

Le Roy de Suede ayant fait travailler quelques Semaines à la Cour de M. l'El. de Brandebourg pour faire une fin des Traités que l'on avoit projettés, l'on conclut finalement ce mois-ici la Ligue suivante de Garantie entre sa Maj: & le dit Sr. Electeur, dont voici la substance:

1 *Qu'il y aura une Alliance plus étroitte & une Ligue deffensive entre le Roy de Suede & l'El. de Brandebourg.* 2. *confirmation des Traittés d'Osnabrug & de Munster, comme aussi de Stettin & de l'Olive.* 3. *Assistance mutuelle en cas que le pais de l'un d'eux deux soit attaqué.* 4. *Faire tous les efforts pour mettre la paix entre les Parties, soit par douceur ou par force.* 5. *Specification des terres de Suede qui sont compriſes sous la garantie.* 6. *Specification de celles de l'El. de Brandebourg* 7. *De celles de l'Empire.* 8. *Qu'en cas d'attaque des terres du premier, le dernier l'assistera de 2000. hommes de pié & 500. chevaux, aprés 2. mois de notification.* 9. *En cas d'attaque de celles du dernier, le premier l'assistera de 2600. hommes de pié, & 800. chevaux.* 10. *Le nombre des dittes Troupes sera augmenté ainsi que l'on verra à propos.* 11. *Que l'on ne pourra rappeller aucunes Troupes tant que la guerre durera.* 12. *Que celuy qui*

sera

ſera aſſiſté aura le commandement abſolu des Troupes, mais qu'on choiſira le Conſeil de guerre des 2. côtés. 13. Que le Canon & l'Artillerie ſeront fournis par celuy dont le païs aura été attaqué; ou ſi l'on fait la guerre hors du païs, par celuy qui en ſera le plus proche. 14. Qu'on ne pourra examiner les raiſons pour leſquelles le païs de l'un ou de l'autre aura été attaqué, mais que l'ors que l'on en verra les effets, l'on ſera auſſi obligé d'aſſiſter incontinent. 15. Qu'il ſera permis à l'Aſſiſtant de détourner l'Attaquant de ſes entrepriſes par lettres ou Ambaſſades, ainſi qu'il verra le plus à propos. 16. Que celuy qui demandera aſſiſtance ſera auſſi obligé de donner ſaufconduit aux Troupes. 17. Que les Troupes Auxiliaires ſeront traitées comme les autres. 18. Qu'on ne pourra faire aucun Traitté avec les Ennemis que d'un commun conſentement. 19. Que ſi l'on donne quelque aſſiſtance à la Pologne, cela ſe devra faire unanimement. 20. Que pour obſerver d'autant mieux ce Traitté, l'on entretiendra bonne correſpondence par tout, & que particulierement les Miniſtres des 2. Parties qui ſont à Ratisbonne ſe preteront une aſſiſtance mutuelle pour tout ce qui pourra ſervir pour le maintien de la Paix. 21. Que l'Aſſiſtant ne pourra retenir aucunes Places appartenant à l'Attaqué, ſous quelque pretexte que ce puiſſe être, de frais ou autres ſemblables, mais ſera obligé de reſtituër tout. 22. Qu'en ce preſent Traitté ſeront compris ſa Maj: Imp:, comme auſſi les Rois, Electeurs, Princes, Republiques & Etats,

Etats, qui ſont ou ſeront ci-aprés Amis & Confederés de l'un des 2. Partis, & qui ne ſeront point contraires au dit Traitté. A condition neantmoins que ceux dont les noms ſeront ſpecifiés y ſeront compris d'un commun conſentement. 24. *Que le preſent Traitté durera dix ans.* 25. *Et finalement que l'échange des ratifications ſe fera dans 3. mois aprés la datte du dit Traitté.*

Et ce fut là tout ce qu'on vit ſortir au jour de ce pretendu Tiers Parti qui avoit fait tant de bruit en Allemagne, & dont les François s'étoyent fait ſi forts, comme ayant crû de balancer par là les forces de l'Empereur, en ſorte qu'il n'auroit pas le pouvoir de leur faire beaucoup de mal, ou de les empecher en leurs deſſeins: Mais d'autant que la plus-part des Princes dont l'on avoit reſolu de ſe ſervir pour cet effet étoient neutres, cela étoit cauſe qu'il y avoit fort peu à craindre de ce côté-là: Il n'y avoit que la Suede ſeule qui pouvoit donner quelque ombrage, ſi elle ût û l'intention de ſe laiſſer diſpoſer plus particulierement aux interets de la France; mais le but de cette Couronne étoit de rétablir la Paix en Allemagne, dont le Roy de Suede, à ce qu'on dit, aſſura l'Empereur ſur les plaintes qu'il luy fit que ſes Ambaſſadeurs parloient trop haut en ſa Cour, & qu'il deſiroit de ſavoir ce qu'il pouvoit attendre de luy à l'avenir; A quoy ſa Maj: auroit ajouté que ſes Ambaſſadeurs n'avoient point un tel ordre de luy, & qu'il n'avoit jamais embraſſé les interets de la France, ni ne le feroit,

que

que pour procurer une Paix honorable à l'Allemagne, si bien que tout l'espoir des François s'en alla en fumée par ce moyen, puis que les Suedois ne vouloient travailler simplement qu'à la Paix, sans s'engager precisement avec aucun des Partis.

L'Armée Polonnoise étant entrée plus avant dans la Wallachie aprés la memorable victoire que nous avons raconté ci-dessus, n'y pût pas neantmoins subsister long-temps par faute de vivres & de fourrage; c'êt pourquoy le General la ramena en Podolie, & la fit loger dans les Places fortes autour de Caminiec, dans l'esperance que cette Ville étant remplie d'une infinité de monde, & n'ayant que fort peu de provisions, seroit obligée de se rendre en peu de temps par la famine; mais ils fut trompé en son opinion, car l'Armée de Lituanie s'en retourna en son Païs, & les maladies commencerent à se mettre dãs celle de Pologne, si bien qu'elle perdit quantité de ses hommes en fort peu de jours. Outre cela les Soldats desertoient extremement, de sorte que la ditte Armée diminua presque de la moitié. Cependant le General faisoit tous ses efforts pour reparer ces manquements autant qu'il luy étoit possible, & écrivit à l'Eveque de Cracovie, lequel exerçoit la Charge de Primat du Royaume, qu'il faloit se hâter pour l'élection d'un nouveau Roy, afin d'estre de bonne heure en campagne; ce que les grands consideroient aussi, & resolurent qu'on feroit les Seymickes aprés

aprés les Fétes de Noel ; & que la Convocation commenceroit le 12. Janvier. Les lettres convocatoires furent envoyées sous le nom du Primat du Royaume à tous les Vaivodes, à ce qu'ils ussent à tenir Assemblée le 29. & envoyer leurs Marechaux à la Convocation pour le 15. Janvier, afin d'y deliberer sur la Commission de Lembourg, & pourvoir à la sureté de la Patrie tant dedans que dehors le Royaume; comme aussi proceder à l'election d'un nouveau Roy. Pour la Diette de Prusse, elle fut arretée pour le 5. Janvier. Le Sr. Radziewki fut alors envoyé à Rome pour presenter au Pape, l'etendart du Hussain Bassa, qu'on avoit pris en la derniere Bataille. Le dit etendart etoit fait de fort beau taffetas vert ; & etoit long de 3. aunes, & large de 2. Il y avoit au milieu une Colomme en broderie d'or, avec un Soleil, la Lune & les etoiles au dessus, & ces paroles en la langue Turque : *La tres-redoutable puissance de Mahomet nôtre grand Profete, donne force à tes armes, à ce qu'elles puissent vaincre tous tes Ennemis.* Cependant quelques-uns commencerent à nommer les Candidats qui avoyent quelque apparance à la Couronne, asav. le Prince de Moscovie, le Duc de Jork, le Prince George de Danemarc, Monseign. le Prince d'Orange, le P. de Brandebourg; le P. Charles de Lorraine, & le Prince de Vaudemont.

Le 6. on publia la guerre à Madrid contre la France, sur quoy l'Ambass. de cette Couronne prit congé de la Cour, & partit le 7. La Reine luy

luy fit preſent d'un diamant de 2500. piſtoles, Il avoit bien propoſé une ſuſpenſion d'armes, mais en vain. Aprés ſon départ la Reine forma un Conſeil de guerre pour mettre à execution les repreſſailles contre la France. Le dit Conſeil étoit compoſé de l'Amirant de Caſtille, du Conſeil d'Etat, comme Preſident, le Marquis de los Puebles, de celui de guerre, D. Andrea de la Torre, de celui d'Italie. D. Alonſo de los Rios, de celui de Caſtille, D. Thomas de Valdes, de celui des Indes, & Don Pedro Villa campo, de celui d'arragon; le Secretaire fut Don Antonio de Rocas. Les Eſpagnols formerent auſſi une Armée en Catalogne de 15000. hommes de pié & 5000. chevaux.

M. le Marquis d'Almeras, commandant une Eſcadre Françoiſe en la mer Mediterranée, étoit arrivé à Toulon dés le mois d'Octobre; ayant laiſſé 4. de ſes Vaiſſeaux dans le detroit de Gibraltar ſous le commandement du Sr. Gravier, leſquels firent voile le 9. du paſſé vers Malaga, où il y avoit 4. Fregattes Flamandes, avec leſquelles ils entrerent en un furieux demêlé mais furent tellement reçus, qu'aprés 4. heures de combat, & perte d'un de leurs Vaiſſeaux ils furent obligés de ſe retirer à Toulon; aprés quoy les dittes Fregattes pour ſuivirent leur voyage vers Cadix. Le Sr. Corneille Evertſen étant parti des Weſt-Indes, étoit auſſi arrivé ce mois-ici au dit Cadix avec 8. Vaiſſ. de guerre, un Brulot & 10. priſes chargées de peaux, Indigo, Tabac, Coton & Sucre, ayant ruïné, en ces

en ces quartiers plus de 80. Vaisseaux tant Anglois que François, & outre cela pris St. Eustache & la nouvelle Hollande, en la premiere desquelles le Cap. Hansie Fockes étoit mort de soif en marchant avec trop de precipitation. Cependant les Armateurs Hollandois qui étoyent sur les côtes d'Espagne, amenerent en ce temps-la plusieurs Vaisseaux dans les ports de cette Couronne; & nommement 7. de 14. qui étoient sortis du Tessel en envoyerent 7. à Cadix tant Anglois que François, & aussi un Turc; aux Coruanes ce fut la méme chose. Le Vaiss. appellé la Revange, Cap. Pieter Harksz allant à Madere, combattit 2. fois en chemin, la premiere avec une Fregatte Angloise de 28. pieces de Canon, & la seconde avec une de 48. & une de 16. mais en échappa en fin, & poursuivit son voyage. En échange la Fregatte appellée Plimude fut coulée à fonds par 8 Armateurs Hollandois sur la côte d'Angleterre. Ceux d'Ostende commencerent aussi en ce temps-là à mettre plusieurs Vaiss. en mer, & rencontrerent une Flotte de Vaiss. François qui venoit de Bordeaux, dont ils en attraperent quelques-uns. Le Cap. Jasper Verstelle envoya au dit lieu d'Ostende un Vaiss. François chargé de 60. tonneaux de Vin rouge. Le St. George en fit autant à Flessingue d'un autre Vaiss. François chargé de méme. Le Cap. Bonte y arriva aussi avec une prise de la valeur de 50000. livres. La Fregatte appellée Rouan en prit 2. chargés de 100. tonneaux de Vin, & autant d'eau de vie. Le Cap.

Blau-

Blaumolen envoya auſſi à Middelbourg une Barque Angl. chargée de laine & de fer, ſi bien qu'il ne ſe paſſoit preſque point de jour qu'on ne vit quelque priſe aborder dans les dits ports.

Les Flottes de l'Eſt & du Nord arriverent cette année heureuſement au Teſſel & au Vli, quelques Vaiſſ. s'étant ſeulement égarés par la tempéte. Celle de Moſcovie compoſée de 17. Voiles & 2. Vaiſſ. d'eſcorte, arriva auſſi à ſauveté, excepté le Vaiſſ. nommé Bording, Cap. Jean Bording, lequel fut pris par un Armateur de 6. pieces de Canon, étant ſur le point d'entrer au port, quoy qu'il en ût 10. luy-meme. Le commerce fut ſurſis en Pruſſe ſelon l'ancienne coûtume le 21. Novembre, & la Chambre des bleds fut fermée à Danzik, ſuivant la liſte qui ſuit ci-aprés.

Depuis le 8 Avril juſqu'au 21. Novembre ſorti	Enfermé.
Lets 5849. de froment	155. de froment
137. de ſeigle	808. de ſeigle
2293. blé ſarraſin	83. blé ſarraſin
550. d'orge	185. d'orge
328. d'épeautre	27. d'épeautre
120. d'avoine	24. d'avoine,
83. de pois.	17. de pois
en tout 15326. Lets	17022. Lets

Entré cette année
3250. de froment
8200. de ſeigle
920. d'orge
265. blé ſarraſin
12735. Lets

Le

Le Roy de France donna ces jours ici la survivance de la Charge de Viceroy de Navarre & de Bearn, laquelle avoit été exercée par le Comte de Guiche, à son Frere Monsr. de Louvigni, dequoy le Marechal de Grammont leur Pére a la remercier sa Majesté. Le C. de Grignan se rendit en ce temps-là maitre d'Orange comme étant une Place de peu de deffense. Il y avoit long-temps que plusieurs François portoient envie à Monsr. de Louvois, c'êt pourquoy quelques Officiers firent des rapports au Roy à son desavantage; mais sa Maj: leur ayant commandé de donner des preuves de ce qu'ils disoient, ils n'oserent pas en venir là, & se retirerent, voyant bien que tous leurs efforts seroient inutiles, puis qu'il possedoit les bonnes graces de sa Majesté. Veu la grande pauvreté des Provinces de Normandie. Bretagne & Guienne, à cause de l'interruption du Commerce, sa Maj: voulant pourvoir à ce malheur, fit publier la permissiõ du dit Commerce pour un chacun, en payant un écu par tonneau pour les personnes neutres, & 2. pour les Ennemis qui voudroient trafiquer en France, sans que les Vaff. neutres pourroient etre etre visités. On commenca alors à preparer toutes choses en France pour la Campagne prochaine, pour lequel effet il devoit entrer 130. millions dans les coffres du Roy pour payer les frais de la guerre, selon que les François publioient. Car l'on faisoit état que la France auroit sur pié cette année 160000. hommes tant Cavalerie

qu'In-

qu'Infanterie, qui ſe devoient partager en 3. Armees, dont le Roy en devoit commander une, M le P. de Conde l'autre, & le Maréchal de Turenne la troiſieme. Ce dernier etoit arrivé de Lorraine le 18. auquel jour ſa Maj: tint grãd Conſeil de guerre avec luy & le dit Seign. Prince. Sa Maj: fit auſſi recruter ſes 30. Compagnies de gardes de 50. hommes chacune, & donna aux Enſeignes la qualité de *Sous-Lieutenants*, en ſuite dequoy les Capp. ûrent le pouvoir de faire de nouveaux Enſeignes, ce qui fournit le moyen à ſa Maj: de trouver les frais de cette nouvelle levee. Toutes les Comp. d'Infanterie furent auſſi augmentées de 10. hommes chacune: Et ſa Maj: fit une nouvelle Comp. de Gendarmes Allemans parmi les Troupes de ſa Maiſon, qui devoient étre commandés par le jeune Comte de Marcin. L'on continua auſſi les nouvelles levees par toute la Frãce avec beaucoup de vigueur, de ſorte qu'il ſembloit qu'on vouloit ruiner d'un ſeul coup tous les Ennemis de la France. Le Roy dit auſſi *qu'il étoit bien vray que les Allemans avoient fait endurer du froid aux François à la derniere Campagne, mais qu'en échange il les feroit ſuër de chaud à la prochaine.* Ces paroles étoient ſans doute dites ſur les grandes forces que ſa Maj: avoit ſur pie. Mais quelques perſonnes de Paris entendoient celà d'une autre maniere, aſav: que la France vu la mort du Koy de Pologne tacheroit d'attirer dans ſon parti le Gen. Sobieski, lequel s'etoit mis en grãd credit par la bel-

la belle victoire qu'il venoit de rēporter sur les Infidelles, afin de faire monter sur le Trone un Prince du parti François, lequel faisant la Paix avec les Turcs, feroit en sorte de faire entrer les Troupes Ottomanes dans la Hongrie, afin de faire une diversion à l'Empereur en faveur de la France. Aussi-tôt que le Roy ût reçu le Courier que M. le Duc du Duxembourg luy envoyoit dont nous avons parlé ci-dessus, il fit venir Monsr. de Turenne auprés de luy, pour deliberer ensemble en quelle maniere on pourroit tirer ce Duc du mauvais pas où il se trouvoit, sur quoy il fut resolu que M, le C. de Schomberg iroit se joindre à luy avec son Corps d'Armée entre Sambre & Meuse, afin de le conduire en France en cette sorte; & que si cela ne reüssissoit point, que l'on feroit venir des Frontieres toutes les Troupes dont l'on se pourroit passer, avec lesquelles M. le P. de Condé & le dit Turenne viendroient le delivrer à main armée; mais le dernier tomba malade par Politique, & le Prince étoit déja en chemin pour effectuër ce dessein, mais il s'en retourna à Paris sur l'avis qui luy vint que les Armées Alliées s'étoient retirées.

D'autant que les Espagnols demandoient toujours les contributions au païs de Juliers. M. le Duc de Nieubourg envoya le Sr. Winkelhuysen à Bruselles auprés de son Exc. pour luy en demander la cause; à quoy on dit que sa ditte Exc. luy répondit *Vôtre Maitre & moy en savons bien les raisons, & que cela vous suffise.*

Sa dit-

Sa ditte Exc. resolut en ce temps-là de faire une levée de 8000. hommes de pié pour le Printemps. Cependant le Marquis de Bellefons vint piller dans le païs d'Aloſt avec quelques 1000. chevaux, ruinant par tout les pauvres Païſans. A Ninove il y arriva une partie de ſes Troupes en bataille rangée ſur le Marché, leſquels aprés y avoir êté quelques heures en cette poſture, ſe billetterent eux-memes dans les maiſons des Bourgeois. Ils envoyerent auſſi 2. ou 300. chevaux à Aloſt, pour voir s'il y faiſoit ſeur pour eux, mais arrivés auprés du pont qui êt rompu, quelques Soldats Eſpagnols & païſans qui étoient là poſtés, ſe mirent à charger ſur eux, ce qui les fit retirer; mais ils retournerent un peu aprés, & ce fut alors qu'ils contraignirent les Bourgeois de leur fournir 4000. pains & autant de bottes de foin. Ils demanderent auſſi 6000. livres de contribution de la Barque qui marche entre Bruſelles & Anvers, ſi bien qu'on fut obligé de quitter ce petit commerce, à la grande incommodité des Voyageurs. La Garniſon de Cambray attrappa alors un Courier François entre Arras & Amiens, lequel fut envoyé avec les lettres à Bruſſelles. Madame Colonna de Rome arriva en ce temps-là en Brabant. Elle fut reçuë à Anvers au bruit des ſalves du Canon, & fut complimentée par pluſieurs Seigneurs.

Cependant le Marquis de Bellefonds avoit tiré quelques 1000. chevaux des Conquetes de Flandres qu'il avoit envoyés à Charleroy, leſquels

lesquels se joignirent avec le Corps du Comte de Schomberg, pour voir s'ils pourroient joindre le Duc de Luxembourg; maïs le passage étant trop bien gardé, ils n'oserent l'entreprendre, & demeurerent campés: Toutefois le C. de Montal hasarda le passage, & passa heureusement à l'aide de quelques Paisans du païs de Liege, ce qui leur fut aprés bien rendu par les Espagnols. Mais les Armees Alliées étant allées en quartier d'Hiver, M. le M. de Schomberg vint avec son Corps d'Armee auprés de Luxembourg, si bien qu'ils s'en retournerent ensemble en France aprés la jonction de leur Troupes.

Cependant M. le Baron de Lisola étoit arrivue à Liege pour y faire quelques propositions au nom de sa Maj: Imp: au Chapitre des Cathedraux & au Conseil secret pour leur bien & avantage. Les habitants furent fort contents de sa venuë, criant continuellemen lors qu'il alloit par les ruës, *Vive l'Empereur*, comme esperant que sa negociation reüssiroit, & qu'il se verroient enfin delivrés des insolences des François, lesquels faisoient payer tous les jours de fort grosses contributions à leur païs. Le dit Baron fit le 29. la suivante proposition au Chapitre, à ce qu'on dit: *Messieurs, je ne vien pas ici seulement pour vous sommer d'embraßer la protection de l'Empereur mon maitre, comme Vous avés demandé par plusieurs lettres; & à moy même, mais je viens auſſi de sa part pour trouver les moyens de Vous delivrer de la tirannie des Fran-*

François A quoi le chancelier répondit qu'il leur faloit quelques jours de temps pour deliberer sur cette affaire; mais le Grand Prevôt étant poussé d'un bon zele, se leva & dit, *Allons-le signer, car il est temps de soulager nôtre Peuple*, en quoy il fut suivi par plusieurs autres: Toutefois le Chancelier ne voulut jamais y consentir, & persista toûjours en sa premiere réponse, ce qui ne fut pas trouvé bon par plusieurs de l'Assemblée; Mais nous parlerons de cela plus amplement l'année qui vient.

Quoi que la derniere Lettre du Roi d'Angleterre donnat fort peu d'Esperance de Paix, si est ce que neantmoins Mess. les Est. Gen. pour faire paroître leur bon zele, & pour confondre les mauvaises impressions qu'on pourroit avoir donné de leur conduite à sa Majesté sur ce sujet, écrivirent encore la lettre suivante à sa ditte Majeste.

SIRE,

QUoi que nous ignorons les raisons qui ont porté Vôtre Maj. à Nous écrire la lettre qui Nous a été delivrée par le Trompette que Nous avions envoyé à Vôtre Majesté, si est ce que neantmoins Nous Nous trouvons obligés de remercier Vôtre Maj. de l'honneur qu'il luy a plû de Nous faire; Et singulierement Nous ne pouvons manquer de témoigner à Vôtre Maj. le regret que nous avons de la voir si fort à Nôtre desavantage, & que les Ministres auſquels Vôtre Maj. se fie le plus, ont employé jusqu'ici leur esprit à porter les choses en l'état où elles se trouvent

maintenant, perſuadant à Vôtre Maj. pluſieurs choſes qu'ils croyoient qu'elle avoit tout à fait oubliées, & leſquelles ils ſavent bien en conſcience être entierement éloignées de la verité. Cette conſideration, Sire, Nous empêche de répondre preciſement aux principaux points de la lettre que Vôtre Maj. Nous a écrite, de peur que cela ne donnât occaſion à ceux qui ont déja ſû diſpoſer Vôtre Maj. à Nôtre prejudice, d'empirer encore les affaires: Et paſſant maintenant aux choſes les plus eſſentielles, Nous Nous contenterons de declarer à Vôtre Maj. que puis que dans la lettre que Nous avons eu l'honneur d'écrire à Vôtre Maj. Nous n'avons rien mis dont Nous ne puiſſions donner des preuves tres autentiques, que partant Nous ſerons toûjours preſts de les produire à Vôtre Maj. lors qu'il luy plaira de Nous en fournir quelque opportune. De plus d'autant que Vôtre Maj. s'imaginant que ce que ſes Miniſtres luy ont perſuadé à Nôtre deſavantage, étoit fort ſincere & veritable, s'ét plainte là deſſus en ſon Parlement de l'invincible averſion que Nous avons à la Paix, & qu'il a plû à la Maiſon des Communes ſuivant ſa prudence & Sageſſe ordinaire, de ſurſeoir ſon jugement ſur ce ſûjet, & Nous fournir par ce moyen l'occaſion de mettre au jour Nôtre innocence, & faire voir d'autant plus clairement à tout le Monde la ſincerité inconteſtable de nos intentions, c'eſt pourquoi Nous avons jugé qu'il étoit, de Nôtre devoir d'ajoûter encore ce qui ſuit, afin que Vôtre Maj. & tous ſes Royaumes puiſſent voir manifeſtement que Nous ne ſommes point reſolus de parler de Paix ſans avoir une veritable intention pour cet effet, ainſi que Nous en ſommes accuſés: Et que Nous ſommes bien loin de Nous exprimer en termes generaux, ſans vou-

vouloir donner des ouvertures particulieres de Nos bonnes inclinations. Nous ſommes donc prêts de renouveller avec Vôtre Maj. le Traitté qui a été fait avec Nous à Breda en l'an 1667. & auſſi de faire une plus claire explication de l'Art. 19. du dit Traitté, lequel parle du ſalut du Pavillon, & cela en telle ſorte qu'il ne puiſſe plus y avoir à l'avenir aucune matiere de diſpute ſur ce ſujet. Et d'autant que ledit Traitté a été reputé ſi juſte & equitable par Vôtre Maj. qu'il luy a donné occaſion dans les années ſuivantes de Nous montrer d'autant plus de ſignes de bienveillance & de bonne inclination, & qu'elle eſt entrée du depuis avec Nous en une plus étroitte alliance que jamais, cela eſt cauſe que Nous propoſons maintenant le dit Traitté comme un ferme fondement d'une Paix forte & durable; & Nous eſperons auſſi que Vôtre Maj. ne nous voudra pas refuſer preſentement l'honneur de ſon amitié aux conditions qui ont été cidevant approuvées par elle méme; & ce d'autant plus que l'interêt de la Religion Proteſtante & pluſieurs autres choſes qui ſe rapportent reſpectivement à la proſperité des 2. Nations, Nous devroient obliger mutuëllement à Nous reconcilier d'autant pluſtot. Au reſte voyant que quelques perſonnes ont tâché de perſuader avec empreſſement à Vôtre Maj. que Nous avons violé Nos Traités, & commis pluſieurs choſes injuſtes dont Elle demande Satisfaction, Nous ſommes auſſi prêts d'envoyer ſans aucun delai des Ambaſſ. à Vôtre Maj. pour l'informer de la verité avec moins de diſſimulation ou déguiſement des affaires que Nos Ennemis n'ont fait ci-devant, & entrer avec Vôtre Maj. dans l'examen de toutes les infractions dont Nous Sommes accuſés: Promettant en ſuitte ſolemnel

lemnellement de reparer tous les torts & injures que Vôtre Maj. ou ſes ſujets pourroient avoir reçu de nous ou de Nos Officiers, depuis la concluſion du dit Traitté de Breda, juſqu'au commencement de cette guerre. Et afin que les diſputes qu'on pourroit avoir ſur ce ſujet ne puiſſent point retarder une Paix que Nous ſouhaitons avec tant d'ardeur, & laquelle eſt ſi neceſſaire au bien de toute la Chrétienté, Nous offrons à Vôtre Maj. pour plus grande ſureté la Garantie de Nos Alliés pour l'exacte & ponctuëlle obſervation des promeſſes que Nous faiſons par la preſente à Vôtre Maj. la quelle Garantie Nous conſentons qu'elle puiſſe être inſerée dans le Traitté qui ſera conclu, afin de la rendre d'autant plus efficace.

Finalement pour faire voir parfaitement à Vôtre Maj. l'eſtime particuliere que Nous avons pour ſon Amitié, Nous offrons auſſi par la preſente la reſtitution de la Nouvelle Hollande & de toutes les autres Places & Colonies qui ont été gaignées par Nos armes pendant la preſente guerre, ayant cette confiance que Vôtre Maj. ne voudra pas refuſer de s'engager reciproquement à la reſtitution des terres & Forteresſes que ſes Sûjets pourroient avoir pris ſur Nous.

Mais parce qu'il ſemble que Vôtre Maj. ſe plaint le plus de ce que Nous l'avons ſi grandement offenſée par la propoſition que Nous luy avons faite de ſe vouloir ſeparer des intereſts de ſes Alliés, auxquels Elle a promis de ne point traitter ſans eux, & ce d'autant plus que nous memes tenons pour un point fondamẽtal que pour ne point bleſſer Nôtre Honneur Nous devons obſerver preciſement l'engagement que Nous avons avec Nos Alliez comme ſi Vôtre Maj. devoit moins eſtimer ſon honneur que Nous le Nôtre; Nous prions

Vôtre

Vôtre Maj. de considerer qu'il y a une grãde difference entre son engagement & le Nôtre, aussi bien que dans la conduite de ceux auxquels Nous Sommes reciproquement alliez. Et Vôtre Maj. peut étaindre avec autant de gloire que de justice un feu qui s'est déja épandu beaucoup plus loin que l'on avoit crû. Là où au contraire Nous ne pouvons abandonner Nos Alliés sans la plus haute ingratitude, & la ruine de l'Europe, comme aussi par consequent de Nous mêmes. Et dans le temps que Votre Maj. entra en Alliance avec Nos Ennemis, il sembloit qu'ils n'avoient point d'autre dessein que de destruire Nostre Republique, mais maintenant la Guerre est generale & les Pais bas de l'Espagne, pour la conservation desquels Votre Maj. a toûjours montré tant de zele, n'y sont pas moins engagez que Nous, comme encore la plus grande partie de l'Empire.

D'autre coté Vôtre Maj. a d'autant moins de sujet de continuër en son Alliance, que ses Alliez sont à proprement parler ceux qui ont changé la nature de cette guerre, & par consequent engagé Nos amis à se declarer d'autant plus-tost en Nostre faveur. Sa Maj. Imp. & le Sereniſſime Roi d'Espagne n'ayant pû souffrir plus longtemps les hostilitez que les François exerçoient dans tous les Pais-bas & dans plusieurs Provinces de l'Empire, dans lêquels ils s'estoient déja rendus maîtres d'une Place Electorale. Mais sans entrer en une plus exacte perquisition de ces choses, & d'ailleurs ne jugeant pas neceſſaire de Nous servir de plusieurs arguments de cette nature, il Nous semble que Votre Maj. n'a que trop de raisons d'abandonner un Allié qui n'a cherché autre chose que son propre avantage dans cette guerre, & lequel en des choses

de

tienté. C'eſt pourquoi Vôtre Maj: ne doit pas s'étonner ſi nous ne pouvons conſentir au violement de nôtre parole, ni prendre en mauvaiſe part ſi nous lui propoſons les moyens de menager ſon veritable interêt, & ſi nous la ſollicitons de prendre une reſolution qui eſt auſſi honorable & juſte, qu'elle ſera profitable à ſon Royaume & à tous ſes Voiſins.

Nous ajouterons à cela qu'un Traitté particulier eſt d'autant plus juſte & plus neceſſaire que les conferences qui ſe font à Cologne, leſquelles n'ont plus eu un cours par le refus opiniâtre de la France d'un Paſſeport convenable pour les Min. du Duc de Lorraine, l'un de nos Alliés, afin d'être reçu dans le Traitté de Paix comme Partie intereſſée, ce qui a déja dû é depuis pluſieurs mois.

Et c'eſt là, Sire, ce que nous avons jugé neceſſaire de repreſenter à Vôtre Maj. pour ſervir de réponſe aux principaux points du contenu de ſa Lettre: Sur quoi nous eſperons que quelque peu de reflexion qu'Elle y puiſſe faire, Elle voudra neantmoins bien confeſſer que l'on ne peut pas demander d'avantage avec Juſtice. D'ailleurs nous ne pouvons pas croire que Vôtre Maj. Veüille continuër à favoriſer ſans aucune neceſſité ou avantage les armes de la France, non ſeulement contre nous, mais auſſi contre ſes autres anciens alliés, leſquels ſont obligés d'embraſſer nôtre parti, ou qu'Elle Veüille mettre plus longtemps en danger la conſervation de l'Europe & de la Religion Proteſtante. Nous attendrons donc avec grande impatience la reſolution de Vôtre Maj. de laquelle dépend le repos & la proſperité de tant de Nations, & cependant nous prions Dieu, Sire, &c. Fait à la Haye ce 19 Decembre 1673.

Son Exc. M. le Marquis del Freno, Ambaſſ. d'Eſpagne à la Cour d'Angleterre, avoit auſſi ordre de la part de cette Couronne de perſuader ſa Maj. par tous moyens poſſibles de faire la Paix avec les Provinces Unies pour lequel effet ſa ditte Exc. preſenta un Memoire au Roi le 20. du preſent, ſur lequel ſa Maj. luy fit rendre la réponſe ſuivante en ſubſtance.

SA Maj. ayant vû & conſideré un Memoire à Elle preſenté par Son Exc. le Marquis del Freſno, Am-

baſſad. Extraordinaire du Roy Catholique, datté du 20. du preſent, a ordonné d'y donner la rêponſe ſuivante: Que ſa Maj. eſt fort ſurpriſe du contenu de ce Memoire, luy étant confirme le rapport d'un Traite fait entre le Roi ſon Maitre & les Et. Gen. leſquels aſſiſter S. Maj. tient pour une infraction des Articles ſeparés du Traitté fait entre les 2. Rois, par lequel ils ſont obligés reciproquement de ne point aſſiſter les Ennemis l'un de l'autre en une guerre ouverte, l'étonnement de ſa Maj. ayant êt' d'autant plus grand que le dit Traitté avec les Etats Gen. ne luy avoit jamais ête notifie par Son Excell. même, ni par aucun autre des Miniſtres d'Eſpagne, & de voir, ſuivant la teneur du dit Memoire, qu'on ne la menaçoit pas moins que d'une guerre, ſi Elle ne ſe vouloit pas ſoûmettre aux conditions qui luy avoient été propoſées par les Hollandois, & que neantmoins ſa ditte Maj. s'eſtimoit obligée à un certain égard à ſa Maj Catholique, parce qu'Elle luy avoit communiqué les termes & conditions ſur leſquelles les Et. Gen. des Provinces Unies êtoient contents de faire la Paix avec ſa Maj. Et quoique les conditions qui étoient offertes dans le dit Memoire fuſſent de fort peu d'importance en comparaiſon de la grande effuſion de ſang & de l'immenſe quantité d'argent que la guerre avoit coutè, ſi eſt ce que neantmoins afin que le Monde pût voir le grand deſir que S. Maj: avoit de contribuer à la Paix generale de la Chrétienté, Elle declaroit qu'Elle étoit contente de quelques raiſonnables conditions de Paix pour ſon honneur & l'interêt de ſes Sujets. Les offres qui étoient contenuës dans ledit Memoire étoient.

1. Que le point du Pavillon ſeroit terminé au contentement de ſa Majeſté.

Reſtitution reciproque des Places & Vaiſſ. qui ont été pris pendant cette guerre par les 2. Nations hors de l'Europe.

3. Et finalement la ſomme de 800000. patacons.

Mais que ſi les Et. Gen. Vouloient ſe deſiſter de leurs pretentions de la reſtitution des priſes, comme eſtant une choſe qui ne ſe pouvoit nullement pratiquer, & ſur quoi on n'avoit jamais fait d'inſtances en aucun Traitté de Paix, ſa Maj. ajouteroit les conditions ſuivantes aux

precedentes, lesquelles Elle disoit ne pouvoir être raisonnablement refusées, à savoir.

1. *Un reglement égal & reciproque du Commerce des Indes, ainsi qu'il a été promis plusieurs fois, & particulierement dans le Traitté de Breda.*

2. *Permission pour tous les Sujets de sa Maj. qui ont été detenus jusqu'ici à Surinam, d'en pouvoir partir avec leurs Esclaves & effets en consequence du dit Traitté, & les promesses reiterées & solemnes des Et. Gen.*

3 *Et finalement que les Sujets des dits Et. Gen. s'abstiendront à l'avenir de pêcher sur les Côtes ou Bancs de la domination de sa* Maj. *sans avoir obtenu permission pour cet effet de sa ditte* Maj.

Si bien que sa Maj *a declaré qu'Elle se contentoit de ces conditions pour son particulier, & que ce a se devoit effectuër par des personnes également authorisées de 2. côtés : Sa ditte* Maj: *declarant en suitte qu'elle feroit travailler pour cet effet ses Plenipotentiaires qui sont à Cologne conjointement & sans aucun delay avec les Deputés des Et. Gen. par l'entremise des Médiateurs de la Couronne de Suede, lesquels ont été acceptés & authorisés des 2. côtés ; Et d'autant que les Hollandois avoient insisté eux mêmes aupres de Mediateurs pour avoir la Ville de Cologne pour le lieu de l'assemblée, sa Maj. entendoit que ni le lieu ni les Mediateurs ne pouvoient maintenant être refusés sans une offense manifeste de parties interessées, & particulierement du Roi de Suede. Que sa* Maj. *se promettoit que ses procedures seroient jugées si justes par la Reine d'Espagne, qu'elles ne diminuëroient en aucune facon l'Estime qu'elle avoit toûjours temoigné d'avoir pour son amitié & Alliance, laquelle sa* Maj. *avoit toûjours tâché de cultiver avec tout le zele imaginable, comme s'étant rendu le principal Instrument des 2. dernieres Paix de Portugal & Aix la Chapelle, si utiles pour la Couronne d'Espagne pendant la minorité de son Roi ; ainsi qu'Elle avoit aussi fait dans le Traité qu'Elle a conclu avec le Roi Tres Chretien, lors qu'Elle s'est engagée avec lui contre les Et. Gen. des Provinces Unies. Fait à Withal ce 26. Decembre 1673. Par ordonnance de sa* Maj

Ainsi signé ARLINGTON.

Il

Il sembloit à plusieurs que cette réponse ne donnoit pas grande esperance de Paix, puis que sa Maj. renvoyoit tout le Traitté à Cologne. Les marchands mémes en Angleterre apprehendoient extremement que cette negociation n'ût pas le succés desiré, & que par consequent elle ne fut suivie de la rupture avec l'Espagne, c'est pourquoi ils n'osoyont envoyer leurs Vaisseaux en ces quartiers qu'avec un tres bon Convoi, lequel fut aussi preparé pour cet effet. Mais neantmoins il y ût quelque temps apres plusieurs conferences à Cologne sur ce sujet entre les Plenipotentiaires d'Angleterre & ceux de Mess. les Etats, dans lesquelles les Anglois insisterent grandement sur le reglement du Commerce des Indes entre les 2. Nations, pour lequel effet ils delivrerent une proposition de 4. Articles, contenant la maniere en laquelle cela se devoit faire : Mais les Plenipot. de Mess. les Etats répondirent à cela que cette question, comme étant de trop longue haleine, avoit besoin de plus de temps pour être terminée, & que cela se feroit bien plus commodement à Londres aprés la Paix faite par des Commissaires de part & d'autre, mais à condition que le tout se feroit dans les voyes de la douceur.

De toutes lesquelles choses, comme aussi du Traité qui a été finalement conclu à Londres au mois de Fevrier 1674. entre sa Maj. de la grande Bretagne & Mess. les Et. Gen. des Prov. Unies, & signé le 9. du dit mois, nous esperons d'avoir une matiere plus ample de parler dans la partie suivante de nôtre Mercure, puis que nous prenons cong de nôtre courtois Lecteur pour cette fois, en le renvoyant jusqu à ce temps là esperant cependant qu'il plaira à Dieu de benir tellement les armes & les devoirs qui seront employés par Mess. les Etats & S. A. Monseig. le P. d'Orange pour obtenir une Paix honorable des Ennemis de cet Etat, que toutes les guerres qui ont été entrepriſes contre luy puissent parvenir à une bonne.

FIN.

TA-

Des principales matieres contenuës en ce Livre.

Accord entre la France & M. l'El de Brandebourg. 254
Ambassadeur de Moscovie arrivé à la Haye 71
Anglois déguisent la perte qu'ils ont reçuë dans le Combat. 230

B.

Barbarie. 104

C.

Cas étrange arrivé a Ratisbonne. 98
Catholiques de Gueldres, & la demande qu'ils font au Prince de Condé avec sa réponse 198
Comte d'Estrées loué de de Ruyter. 245
Comte de la Garde offre la Mediation du Roy de Suede à Ratisbonne. 38. raisons de sa ditte mediation. 97
Constance admirable nomm: Meneville. 376

E.

Electeur de Brandenbourg prend Heuxter, & met ses Troupes en quartier d'Hiver. 37
deffait 2 Regiments de l'Evêque de Munster. 38. écrit à Mess. les Et. Gen. 86. Marche contre le Maréchal de Turenne avec les Imperiaux. 93
mais cettui-la s'étant retiré, il retourne avec eux en quartier d'Hiver. *ibid.* & plus haut, chacun prenant la route de son païs. 156
Empereur remari. 588
Entrepriſe ſur Saint Truyen. 49
Evêque de Munster prend le Château de Gramsbergen, 34 Herfort 156. le Château de Gramsbergen. 189. essaye jusqu'à 2. fois de faire lever le siege. devant le Nouveau Fort, mais en vain, parce qu'il y est battu. 250. son Gen. Post est

eſt deffait. 340. enferme Coeverden. 350. entre dans la Friſe. 456. s'en retourne à Steenwyck. 461. Coeverden reduit à l'extremité par le moyen de l'eau, eſt enfin delivré par la rupture de la digue de l'Evêque, en ſorte que pluſieurs de ſes hommes ſont noyés. 574. 575. 576

Equipage de mer, en Hollande. 128

Eſpagne declare la guerre à la France. 601. & la France à elle. 607

Etat de Hollande. 19. 68. 128. 152. 153. 181. & ſeqq. 248. 451. 551. 542. 649. 650. 715

Etat d'Utrecht. 42. 65 133. 168. 197. 251. 243. 461

Etat de la Friſe. 131. 414. 576

Etat d'Allemagne. 36. 92. & ſeqq. 133. 156. 200. 257. 471, 492. 667

Etat de Pologne. 39. 158. 373. 735

Etat de la France. 42. 63. 140. 161. 203. 267. 379. 484. 559. 608. & ſeqq. 682. 740

Etat d'Angleterre. 48. 60. 106. & ſeqq. 172. 201. 268. 384. 487. 563. 600. 620. 710

Eſperance de Paix. 1

F.

FAux bruits qu'on fait courir en Angleterre. 202

Flotte d'Angleterre entre en mer. 201. ſe joint avec les François. 202. entre en combât avec les Hollandois. 215. lettre du Prince Robert ſur ce ſujet. 217. entre en un ſecond combât. 236. ſeconde lettre du Prince Robert. 239. entre en mer pour la ſeconde fois. 386. arrive à la veuë des Hollandois devant Zelande. *ibid.* mais n'oſant haſarder la Bataille, court toute la côte de Hollande juſqu'au Teſſel. 392. 393. 394. entre en une troiſiéme bataille avec les Hollandois, 379. relations des François & des Anglois ſur ce ſujet. 405. & ſeqq. s'en retourne dans ſes Ports 448

Flotte de Hollande entre en mer, & arrive ſur la Tamiſe. 189. 190. lettre de S. A. à M. l'Amir. de Ruiter. 191. liſte de la ditte Flotte. 193. remis,

porte une glorieuse Victoire contre les Ennemis. 215. 216. lettres de Mess. de Ruyter & Tromp sur ce sujet. 217. 218. 219. se bat pour la seconde fois avec un notable avantage. 235. 236. lettre de Mons. de Ruyter sur ce sujet. 237. va chercher les Anglois devant le Tessel. 394. les combat pour la troisi me fois avec bonheur 397. lettres des Amiraux sur ce sujet. 401, 402, 403. rentre dans ses ports. 523

François se plaignent à Madrid de l'affaire de Charleroy. 40. commettent de grandes insolences dans le pais de Liege & sur le territoire d'Espagne. 161. empêchent les Ambass. de Suede & de Hollande de passer par Mastricht. 179 prennent plusieurs places, 472. maltraittent les Païsans dans les terres d'Espagne. 487. prennent Treves. 555. Emportent Tongres d'assaut, où ils commettent des insolences execrables. 690. abandonnent plusieurs conquêtes. 691. & seqq. le Duc de Luxembourg prend la route de France avec les Garnisons ramassées des Places conquises.

G.

van Gelder Cap. tué. 400

H.

Haren Ambass. en Suede pour la Hollande retourne à la Haye. 129

I.

Jean Berg & ses louanges. 224. est blessé. 236
Jean Fraser incendiaire executé à Amsterdam. 96
Isle de Sainte Helene prise par les Hollandois. 210
reprise par les Anglois. 489
Imperatrice meurt. 134

L.

Lettre du Roi de Suede à celui de France. 358
Lettre des Et. Gen. à M. l'Amir. de Ruyter. 387
Lettre de l'El. de Treves à l'Empereur. 540
Lettre des Et. Gen. au Roi d'Angleterre. 612. réponse à la ditte lettre. 617.

Let-

Lettre du Comte de Montal au Roi de France touchant Charleroy 2

M.

MAndement de l'Empereur. 90
Marché de l'Armée Imperiale, 524. fait retirer celle de Turenne. 530. passe le Mein. 579. prend Friedberg. 582. se joint avec l'Armée du Prince d'Orange. 655. prend Bonne. 661
Marchée du Roi de France, 203. va à Mastricht. 269. l'assiege. 270 la prend aprés une grande resistance. 316. va en Lorraine. 381. prend les 10. Villes de l'Alsace. 479. arrivé à Versailles. 524
Marche de S A. Monseig le P. d'Orange. 565
Mats des Vaiss. ennemis rendent témoignage de la Bataille. 233
Mediateurs de Suede reçus à l'audience à la Haye 20 leur premiere proposition. *ibid.* demandent Dunquerque pour le lieu du Traité 25. ont une conference avec les Deputés de Mess. les Etats *ibid.* lesquels refusent Dunquerque & la suspension d'armes, & proposent 8. autres Villes pour traitter. 34, 35. les dits Mediateurs presentent un Memoire à l'Etat. 82. réponse au dit Memoire. 84. presentent 2. autres memoires à l'Assemblée. 118, 119. demandent une suspension d'armes aux 2. Rois. 145. delivrent leur réponse à l'Etat. *ibid.* lequel de son côté y fait réponse. 148. prennent congé de l'Etat. 175. s'en vont à Aix. 179. arrivent à Cologne avec la plus part des Ambassad. 259. commencent les conferences. 260. ceux de France font leurs propositions. 364. suite des conferences. 481. 555. 594.

N.

NAgel General des Troupes de Munster deffait un parti de Brandenbourg. 38
Nieuwersluys occupé par le Col. Stocheym par ordre de S. A. 181
Nouveau Fort assiegé. 249. pris. 349

O.

ORdonnance de S. A. 11. des Et. Gen. 15

P.

PAisan vange la mort de sa femme. 44
Parlement assemblé en Angleterre. 48. traite de plusieurs choses. 60. 106. & seqq est assemblé pour la seconde fois. 620. ce qu'il fait en suitte. *ibid.* & seqq. est prorogé. 635
Parlement assemblé en Ecosse. 710. Harangue du Duc de Lauderdale. *ibid.*
Petites rencontres. 17. 18. 38. 82. 83. 110. 123. 356.
Pierre Rosa meurt à Bruxelles. 137. ses louänges. 138
Prevôt de Bruxelles égorgé par un voleur. 137
Prince d'Orange va en Zelande, où il appaise les troubles. 154. prend Narden. 498. va en Brabant, & est reçu magnifiquement à Anvers. 565. entre avec son Armée dans le pais de Cologne. 570. prend Rynbach. 655. Bonne 661. & quelques autres petites Places. 663, 664. revient à la Haye. 713
Prince de Condé magnifiquement reçu à Utrecht. 197. veut faire quelques entreprises sur les postes de la Hollande, mais en vain. 198. tombe malade à Utrecht, & les jugements que l'on fait de sa maladie. *ibid.* sa réponse aux Catholiques de Gueldres. 199
Projet pour mettre sur pié une Armée de 100000. dans la Hollande sans qu'il en coutât rien à l'Etat. 13
Publication contre les biens de quelques Magistrats de la Province d'Overissel. 74

Q.

QUartier pour les prisonniers. 184

R.

RAisons de la marche des Troupes de sa M. Imp. vers le Rhin. 532
Rencontres sur mer. 45. 139. 170. 213. 376. 611. 737
Rengers sententié. 77
Réponse judicieuse du jeune Roi d'Espagne, ayant été reçu dans le Conseil de la Monarchie. 40

Rin-

Ringrave meurt. 19
Roi de Pologne meurt. 673
Roi de Suede donne audience à l'Amb. de l'Empereur. 672. à l'humeur guerriere. *ibid.*

S.

Siege de Maſtricht. 270. de Narden. 493. de Bonne. 655
Sieur van Welderen meurt. 45
Sihain en Latin ſur la Bataille navale contre les Anglois & les Francois. 245
Sweers & Swerius tués en combattant vaillamment. 400

T.

Traitté entre l'Eſpagne & les Et. Gen. 502
entre l'Empereur & les dits Etats. 515
entre le Duc de Lorraine & les ſûdits. 520
Tromp anime les ſiens au Combat, & ſes raiſons. 223, 224
Turenne va à Weſel. 36. de là dans le Pais de la Marc, où il prend Unna, Ham & Soeſt. 91. comme auſſi Heuxter. 134. d'où il ſe rend en la Comté de Waldek. 257. ſe ſaiſit de quelques paſſages ſur la riviere de Nidde. 367. aproche de Francfort, où les troupes commettent de grandes inſolences. 471. paſſe le Mein, & prend Friedberg. 472. eſt batu & contrant de ſe retirer. 530. paſſe le Neker. 585. commet de grands excés dans le Palatinat. 664. met ſon armée en quartier d'hiver. 724

V.

Vice Amiral de Liefde bleſſé. 237. tué. 400
Voyage de l'Empereur vers Egra. 464
Victoire des Polonois contre les Turcs. 675

FIN.

CH 2.792

00565155 8

ML